

1.50

R

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

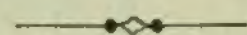
B
M3345r

ILLINOIS HISTORICAL SURVEY

VIE DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION.

APPROBATION DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI.



Nous permettons l'impression de la *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation* : la lecture de cet ouvrage est très-propre à nourrir la piété des fidèles, à exciter leur zèle pour la conversion des pécheurs. En outre ce livre présente, aux personnes qui ont embrassé la vie religieuse, l'exemple de toutes les vertus de leur sainte profession.

Tournai, le 29 octobre 1873.

CONREUR, *Vic.-Gén.*

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,

Fondatrice et Première Supérieure des Ursulines de Québec,

décédée en odeur de Sainteté, le 30 Avril 1672.

L. M. Guthrie

1878.

VIE

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

URSULINE

(NÉE MARIE GUYARD)

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC;

PAR

L'ABBÉ **P.-F. RICHAUDEAU,**

Du Tiers-Ordre de S.-F., aumônier des Ursulines de Blois, ancien prof. de théologie, chan. honoraire de Blois et d'Alby, auteur de plusieurs autres ouvrages.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE - CATHOLIQUE
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L. A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE
Querstrasse, 34

Vve H. CASTERMAN

ÉDITEUR PONTIFICAL, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

TOURNAI

1874

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

B
M 3345r

APPROBATION DE SA GRACE MGR TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Québec, 16 décembre 1873.

A M. l'Abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois.

Monsieur l'Abbé,

J'apprends que vous avez mis la dernière main à la *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de Québec.* Toutes les feuilles, à mesure qu'elles sortaient de la presse, ont été soumises à l'examen d'une personne tout à fait compétente, dont le rapport a été favorable. Les petites corrections qu'elle a suggérées et que vous avez faites, prouvent avec quel soin elle s'est acquittée de sa commission.

C'est avec grande joie que je donne mon approbation à cet ouvrage, qui contribuera, j'en ai l'intime conviction, à la gloire de Dieu, qui est admirable dans ses saints, et à l'édification des âmes, pour qui l'exemple est toujours une leçon plus puissante que les paroles.

L'ancienne France se glorifie d'avoir donné le jour à cette *Thérèse du Nouveau-Monde;* la Nouvelle-France a été le théâtre où s'est exercé son zèle et se sont manifestées au grand jour les admirables inspirations de la grâce divine en elle. Des deux côtés du grand océan qui nous sépare s'élèvera un concert de bénédictions et de louanges, d'admiration et de reconnaissance, à la gloire de Dieu infiniment parfait, dont la grâce est si puissante.

Vous avez fait une bonne œuvre, pour laquelle je vous dois et vous conserverai toujours une vive reconnaissance.

† E. A., Archev. *de Québec.*

705468

APPROBATION DE SA GRACE MGR LAFLÈCHE, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

Sur le rapport officiel et favorable de notre Vicaire-Général, nous sommes heureux d'approuver et de pouvoir ajouter à la liste des bons livres, dont nous avons recommandé la lecture à nos diocésains, la *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice des Ursulines de Québec*, par M. l'Abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois.

Outre une valeur historique incontestable, ce livre offre à la piété un aliment précieux et des mieux conditionné.

Donné aux Trois-Rivières, ce 10 novembre 1873.

† L. F., Ev. *des Trois-Rivières.*

APPROBATION DE SA GRACE MGR GUIGUES, ÉVÊQUE D'OTTAWA.

A M. l'Abbé Richaudeau,

La *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec*, sera lue dans toute la Province avec empressement. L'intérêt qui s'attache au souvenir des vertus et des grandes qualités de cette âme privilégiée, comme aussi l'intérêt que vous avez su répandre dans le récit que vous en avez fait, en assure le succès.

Je le désire ardemment et du plus profond de mon cœur.

Ottawa, le 18 décembre 1873.

† Jos. Eugène, Ev. *d'Ottawa.*

APPROBATION DE SA GRACE MGR LAROCQUE, ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE.

Nous recommandons à l'attention du clergé et des fidèles de notre diocèse la *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec*, que M. l'abbé Richaudeau vient de publier en France.

M. l'Abbé Casgrain édifiait, il y a quelques années, le Canada tout entier, en consacrant ses veilles et les travaux de sa plume élégante et facile à ramener sur notre horizon social l'éclat si brillant et si vif qu'y répandirent autrefois les dons singuliers de grâce et les vertus héroïques de l'illustre et célèbre religieuse, providentiellement conduite de la vieille France en la nouvelle!

L'œuvre plus complète de M. l'Abbé Richaudeau, qui y a apporté tout le soin et l'exactitude d'un écrivain éclairé et consciencieux, sera sans doute accueillie avec toute la faveur et tout l'empressement dont fut honorée et encouragée celle de M. l'Abbé Casgrain.

La lecture de ce nouveau monument littéraire, élevé à la gloire des origines si religieuses et si chevaleresques de notre pays, sera d'une bien douce jouissance pour tous ceux qui aiment à reporter leurs souvenirs sur les personnes, les faits ou les choses de l'époque de notre histoire à laquelle a vécu la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui en fut elle-même l'une des plus grandes figures, et l'un des plus grands intérêts.

Puisse la nouvelle vie de cette femme vraiment extraordinaire contribuer à réaliser l'espoir de la foi et de la piété qui ont appelé l'attention du Chef de l'Eglise sur l'éminence de ses vertus, en le suppliant de lui décerner l'honneur suprême du culte public!

† C., Ev. *de Saint-Hyacinthe.*

Saint-Hyacinthe, 18 décembre 1873.

APPROBATION DE SA GRACE MGR LANGEVIN, ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

C'est avec bonheur que je salue l'apparition d'une nouvelle *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec*, par M. l'Abbé Richaudeau. La publication de cet ouvrage, si propre à faire connaître et admirer de plus en plus les vertus et les dons extraordinaires de cette sainte Religieuse, me paraît faite dans un moment très-opportun pour aider au succès de la cause de béatification de cette vénérable servante de Dieu.

Aussi, verrai-je avec plaisir ce livre, honoré de l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Québec, se répandre parmi le clergé et le peuple de mon diocèse.

† JEAN, Év. *de Saint-Germain de Rimouski.*

Saint-Germain de Rimouski, 19 décembre 1873.

APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR PALLU-DU-PARC, ÉVÊQUE DE BLOIS.

Nous avons fait examiner par un pieux et savant théologien de notre grand-séminaire un livre intitulé : *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation (née Marie Guyard), première supérieure du monastère des Ursulines de Québec*, par M. l'Abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, ancien professeur de théologie, etc.

Sur le rapport très-favorable qui nous a été fait de cet ouvrage, nous lui donnons bien volontiers notre approbation, persuadé que cette belle vie sera lue avec un grand intérêt et beaucoup de fruit, spécialement dans les communautés religieuses et par toutes les âmes chrétiennes qui aspirent à la perfection

† L. TH., Év. *de Blois.*

Donné à Blois, le 1 janvier 1874.

APPROBATION DE SA GRACE MGR I. BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

J'éprouve une véritable joie de trouver dans l'ouvrage de M. l'Abbé Richaudeau un nouveau panégyrique de la vénérée fondatrice du monastère des Ursulines de Québec.

C'est une voix de plus ajoutée à tant d'autres, qui forment un agréable concert, pour publier les vertus héroïques qu'a pratiquées cette fidèle servante de Dieu et les dons singuliers dont Notre-Seigneur s'est plu à orner sa belle âme.

J'ai la confiance que cette nouvelle *Vie de la Mère de l'Incarnation* contribuera efficacement à entretenir dans ce pays la réputation de sainteté qu'elle a justement méritée de son vivant et dont la bonne odeur se conserve parmi nous, qui ne saurions oublier les admirables exemples de vertus qu'elle donna à nos pères et les puissants secours qu'elle leur procura par ses ferventes prières, son généreux dévoûment et ses pénibles sacrifices dans leurs besoins, leurs épreuves et leurs dangers.

Il n'y pas à douter que la dévotion que l'on a déjà à cette admirable servante de Dieu ne s'augmente et ne se propage parmi nous par la lecture de l'histoire de sa vie qui est si intimement unie à l'histoire de notre pays. Il s'ensuivra un redoublement de confiance dans ses mérites : et comme le temps paraît venu où Dieu veut la glorifier, nous pouvons espérer qu'il s'ensuivra des prodiges éclatants et incontestables, qui seront pour l'Eglise un motif de lui décerner les honneurs de l'autel. Puissions-nous voir arriver bientôt ce jour fortuné !

† IG., Ev. *de Montréal.*

Montréal, le 24 février 1874.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR LYONNET, ARCHEVÊQUE D'ALBY, A M. L'ABBÉ RICHAUDEAU.

Alby, 10 mars 1874

Mon cher Monsieur Richaudeau,

Si je ne vous ai pas remercié plus tôt du bel ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer, c'est que je voulais, avant de vous en témoigner ma satisfaction, prendre au moins connaissance de l'ensemble des faits que vous avez relatés.

Je ne saurais vous dire, à présent que j'ai suivi depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, toute la douce et pieuse impression que cette lecture a laissée dans mon âme.

Vraiment il y a du trait dans la vie de cette sainte Mère; on sent que le souffle de Dieu l'a inspirée; c'est lui qui l'a fait passer par tant de phases diverses pour la conduire heureusement à ses fins. Aussi, quelle élévation dans ses pensées! quelle délicatesse dans ses sentiments! quelle générosité dans ses sacrifices! Elle a bien mérité, ce me semble, par son coup d'œil si pénétrant, son jugement si juste et ses vertus si profondes, le surnom qu'on lui a donné de *sainte Thérèse du Nouveau-Monde*.

Elle aura, je n'en doute pas, largement contribué, pour sa part, à étendre et propager le royaume de Dieu dans cette partie de l'Amérique où la foi a jeté de si profondes racines.

Puisse maintenant votre travail si consciencieux venir en aide à la cause de la révérende Mère devant la Congrégation qui sera chargée par le chef suprême de l'Eglise de prononcer sur son incontestable sainteté!

Dans la persuasion qu'il en sera ainsi, je vous réitère, mon cher M. Richaudeau, avec mes félicitations, la nouvelle assurance des sentiments d'estime et de sincère affection avec lesquels je suis, aujourd'hui comme aux beaux jours de votre séminaire,

Tout à vous en N. S.

† J. P. Archev. *d'Alby.*

Un mois après, Mgr Lyonnet, qui avait eu le temps de mieux apprécier encore la *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, envoyait à l'auteur le titre de Chanoine honoraire de sa métropole.

Le *Courrier du Canada*, journal qui se publie à Québec, et qui inscrit en tête de tous ses numéros la devise :

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME,

apprécie de la manière suivante la *Vie de la révérende Mère Marie de l'Incarnation*, dans son numéro du 1er mai 1874 :

« L'auteur s'est attaché surtout à faire renaître la vie intérieure de la femme vraiment extraordinaire qui illustra de ses vertus et l'Eglise de France et celle du Canada...

» M. Richaudeau est déjà auteur de plusieurs ouvrages estimés. On sent, en le lisant, qu'il n'écrit pas pour le plaisir d'écrire, et que c'est à un homme d'expérience que l'on a affaire. Il n'est guère de chapitres dans le livre que nous avons sous les yeux, qui ne contienne des conseils sur l'éducation des enfants, la direction des âmes, etc. ; puis des explications sur les vérité de la foi, et des considérations, très-attachantes dans leur mysticité, sur les communications de Dieu avec les âmes fidèles et privilégiées, les miracles, la grâce, la vertu toute-puissante du sacrifice.

» Traiter un pareil sujet avec une telle hauteur de vues suppose un talent, une science théologique et une connaissance du cœur humain peu ordinaires. Hâtons-nous de dire que le vénérable et savant hagiographe n'a pas trop présumé de ses forces : c'est ce qui ressort des approbations dont son œuvre est revêtue, et c'est aussi le témoignage que nous avons recueilli de plusieurs membres du clergé de cette ville.

» Quant à nous, laïque, nous déclarons que nous avons été étonné de l'attrait que M. l'abbé Richaudeau a su donner à son livre. Nous avons lu avec une véritable avidité, non-seulement

ces pages où figurent nos héroïques ancêtres et où sont racontés les commencements de l'Eglise huronne-algonquine, mais encore celles où le théologien nous transporte dans les régions supérieures, déchirant les voiles qui cachent les horizons lumineux, expliquant les admirables opérations de la grâce dans l'âme humaine, et commentant avec autant de clarté que de justesse les paroles inspirées de la vénérable Marie de l'Incarnation sur les vérités dogmatiques de l'ordre le plus élevé.

» M. l'abbé Richaudeau parle avec ce ton d'autorité exempt de toute raideur que peuvent seuls donner la maturité du talent, les fortes études et le commerce des âmes. Son style est ferme, sobre, concis. En le lisant on pense à ce qu'il dit et on ne songe guère à remarquer comment il le dit. L'écrivain, en gardant la mesure et le ton convenables, s'efface presque complétement, et la grande figure de la *Sainte* et les autres figures qui l'entourent restent seules en lumière. Or, savoir attacher le lecteur et se faire oublier soi-même est déjà un grand art : c'est la marque par excellence des écrivains de bonne école.

» Au moment de terminer cet article, deux des choses que nous venons de lire nous reviennent à la mémoire. La première, c'est que Notre-Seigneur Jésus-Christ a daigné faire connaître à nòtre *Sainte Canadienne* l'efficacité irrésistible de la dévotion à son Cœur sacré cinquante ans avant l'apparition de Paray-le-Monial. La seconde, c'est que l'œuvre de sainte Angèle Mérici, l'institution des Ursulines, a la promesse d'une durée éternelle. Nous nous bornons pour aujourd'hui à faire mention de ces deux faits sans y ajouter aucun commentaire, et nous laissons nos lecteurs, si profondément catholiques, aux sentiments doux et consolants qu'ils feront naître dans leurs cœurs.

» Ernest Gagnon. »

Voici comment s'exprime à son tour, au sujet du même ouvrage, la *Revue Catholique d'Aire et de Dax*, paraissant sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Aire (N° du 23 mai 1874).

« Peu de livres apparaissent avec un cachet d'opportunité plus marqué que celui de l'abbé Richaudeau, j'ajouterai qu'il en est peu qui offrent une lecture plus saine, plus utile et plus attrayante...

« Il est aisé de se convaincre, en lisant l'ouvrage de M. Richaudeau, qu'il possède, avec la doctrine sûre du théologien, une grande dextérité acquise dans la conduite des âmes et l'application des maximes et des règles de la vie mystique. Il lui fallait tout cela pour dire convenablement ce que fut la vénérable Marie de l'Incarnation...

« Inutile de dire que les personnes élevées à l'ombre de sainte Ursule, trouveront un charme particulier à lire la *Vie de Marie de l'Incarnation ;* car elle leur rappellera mille souvenirs d'enfance ; et dans la vénérable Mère dont elles étudieront les vertus, elles retrouveront plus d'une fois l'image des maîtresses dont la sollicitude entoura leurs premiers ans.

« Nous formons le vœu que ce livre se répande ; il est d'ailleurs bien écrit ; des traits semés çà et là avec quelque profusion soutiennent l'intérêt ; l'on arrive à la fin sans avoir éprouvé le moindre ennui ; et l'on emporte de sa lecture le double sentiment de vénération et de désir du bien qu'inspire toujours la vie des saints. »

LETTRE DE MGR GRANDIN, ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT.

(*Haut-Canada.*)

Takukewin, grandes plaines du Nord-Ouest, en route vers Saint-Albert, 9 août 1874.

Monsieur l'Aumônier,

J'ai lu d'un bout à l'autre, soit assis sur mon cheval, soit dans mes différents campements, l'admirable *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation.* Je ne saurais assez vous remercier de l'avoir écrite. C'est un livre que tout missionnaire, de l'Amérique du Nord du moins, tiendra à avoir dans sa bibliothèque, dès lors qu'il le connaîtra.

Cette Vie m'a vraiment impressionné ; je dirai même qu'elle m'a fait du bien, et elle en fera à mes missionnaires qui, avec moi, continuent sur différents points de mon immense diocèse l'œuvre commencée au Bas-Canada par de saints missionnaires avec lesquels a travaillé la Mère Marie de l'Incarnation. Puissions-nous avoir leurs vies, comme nous avons, grâce à vous, la vie de cette dernière....

Encore une fois, Monsieur l'aumônier, merci pour cette Vie. Elle nous fera du bien, j'en suis certain. J'ai la consolation d'emmener dans ce voyage, non-seulement des Pères et des Frères convers oblats, mais aussi de bonnes religieuses canadiennes, dont les ancêtres ont peut-être été formées à la science et à la vertu par la Mère Marie de l'Incarnation. Elles lisent maintenant cette Vie ; tous, à peu près, nous l'avons lue, et elle contribuera, j'espère, à nous rendre supportables, peut-être même aimables les nombreuses difficultés de notre si long, si pénible et si ennuyeux voyage......

† VITAL, J. Ev. *de Saint-Albert.*

O. M. J.

réconcilierait jamais avec l'état religieux tel qu'il avait existé jusqu'alors, et que le plus sage était d'entrer en accommodement avec l'esprit du siècle, de céder à la répulsion qu'il semblait avoir pour la vie mystérieuse du cloître et de lui donner des religieuses abordables dans un salon. On voulait faire la part du feu et conserver à l'Eglise sa légitime influence sur l'éducation des jeunes filles.

On peut voir aujourd'hui qu'il y avait là une étrange illusion : car pendant que ces personnes, d'ailleurs véritablement pieuses, disaient : *Les Ursulines ont fait leur temps*, les philosophes et les révolutionnaires tenaient le même langage en parlant de l'Eglise. Aujourd'hui encore ils prétendent que le catholicisme doit disparaître avec toutes ses institutions et faire place aux conquêtes de l'esprit moderne. S'ils étaient libres de mettre leurs idées à exécution, ils ne feraient pas plus grâce aux congrégations religieuses fondées hier qu'aux Ordres qui ont traversé des siècles ; ce qui se passe en Italie en est la preuve (Mars 1873).

Cependant l'intention de ceux qui fondèrent des communautés enseignantes non cloîtrées était bonne ; et Dieu qui la dirigeait en tira des avantages que lui seul pouvait prévoir, de même que seul il savait de quel grand nombre d'écoles religieuses l'Eglise allait avoir besoin. Il bénit les nouvelles communautés sans abandonner les anciennes ; les unes et les autres travaillèrent sans se nuire ; toutes même eurent des succès inespérés ; et cette société du XIX[e] siècle, qui sortait de la révolution la plus antichrétienne que l'on eût vue, sembla éprouver une invincible défiance à l'égard de toute éducation qui n'aurait pas eu un véritable cachet religieux. Cette disposition évidemment providentielle se

manifeste de plus en plus, au point que jamais on ne vit autant de familles confier l'éducation de leurs enfants, surtout celle des filles, aux établissements religieux,[1] que depuis un demi-siècle.

Les Ursulines eurent, pourtant, une certaine peine à se reconnaître et à se relever après la tourmente révolutionnaire. L'esprit d'irréligion qui minait les hautes classes de la société, longtemps avant l'explosion de 1789, avait considérablement diminué le nombre des vocations; bien des monastères avaient même déjà succombé par la pénurie de sujets; les autres jetaient des cris de détresse, comme celui que nous ont transmis les annales des Ursulines de Blois, à l'année 1784. « Les pertes fréquentes que nous faisons des sujets qui composent notre communauté, et le petit nombre de ceux qui se présentent pour combler les vides nous affligent au delà de toute expression. Cela nous fait dire avec le prophète Jérémie au chapitre de ses Lamentations : *Les voies de Sion gémissent, parce que personne ne les fréquente plus.* »

Il faut ajouter, comme conséquence de la rareté des vocations, que la plupart des religieuses chassées de leur couvent par la révolution étaient d'un âge plus ou moins avancé; plusieurs étaient arrivées à la décrépitude. Il leur fut donc difficile, après la Terreur, de se retrouver en nombre suffisant pour essayer de reprendre leur œuvre interrompue. Aussi nous ne connaissons que trois maisons qui aient pu y parvenir avant les

(1) Si la liberté des pères de famille n'était pas entravée, soit par les bourses, qui sont accordées aux seuls établissements universitaires lorsqu'elles devraient l'être aux familles, soit par d'autres causes que nous ne pouvons détailler ici, la presque totalité des jeunes gens serait élevée par le clergé, tant les familles comprennent encore leurs véritables intérêts en même temps que ceux de la société.

prélimiaires du Concordat. Nous parlons de la France, bien entendu. Or, à mesure qu'on laissait le temps s'écouler, la vieillesse et la mort, causant de nouveaux ravages, accroissaient les difficultés.

Il était arrêté néanmoins dans les décrets célestes que cet Ordre béni, non-seulement ne succomberait pas, mais reprendrait son éclat d'autrefois. Quoi d'étonnant? N'était-il pas l'œuvre de Dieu? N'avait-ce pas été après un commandement divin plusieurs fois réitéré, que sainte Angèle l'avait fondé en 1535? On n'ignore pas que ce fait merveilleux a été constaté dans le procès de canonisation de la sainte par le Vicaire infaillible de Jésus-Christ. En second lieu, une promesse divine assure à la Compagnie de sainte Ursule, comme aux trois Ordres de saint François, une durée égale à celle de l'Eglise. Ici encore nous avons pour garant le même oracle irréfragable. Après avoir dit que sainte Angèle fut ornée des plus sublimes vertus, comblée des dons du Ciel, particulièrement des dons de *sagesse* et de *prophétie*, Pie VII ajoute qu'au moment de la mort elle prédit que la société établie par elle durerait toujours : *Perennem quoque futuram morti proxima prædixit.*

Ajoutons que cette société d'humbles vierges chrétiennes venait d'acquérir pendant la persécution même, et par le sang qu'elle y avait versé pour la cause de Dieu, un titre nouveau à la protection du Ciel. De même que le sang des martyrs en général est une semence de chrétiens, de même le sang de martyres religieuses est un germe fécond de vocations. Or l'Ordre des Ursulines avait fourni une généreuse part de victimes à la rage

révolutionnaire. Voici les plus remarquables entre ces héroïques et chastes immolations.

Au mois d'octobre 1794, cinq Ursulines de Valenciennes furent condamnées par le tribunal révolutionnaire. Les vierges chrétiennes, radieuses de bonheur, s'acheminèrent vers le lieu du supplice en psalmodiant le *Miserere*. Elles avaient les mains liées derrière le dos; mais cela n'empêcha pas l'une d'entre elles de monter avec tant d'empressement sur l'échafaud, qu'il fallut l'en faire descendre. Elle avait devancé son rang!

Quelques jours après, six autres de la même communauté eurent le même sort. L'une d'elles, arrivée au lieu de l'exécution, dit aux soldats qui les escortaient: « Citoyens, nous vous sommes bien obligées, car ce jour est le plus beau de notre vie. Nous prions le Seigneur qu'il vous ouvre les yeux. » — Une autre ajouta: « Nous pardonnons à nos juges, à nos ennemis, au bourreau. » Celui-ci les ayant garrottées, chacune le remercia avec transport et lui baisa la main.

Trois mois auparavant, à l'autre extrémité de la France, à Orange, trente-deux religieuses, dont quinze Ursulines, avaient porté également leur tête sur l'échafaud. Marie-Anne-Marguerite Rocher, Ursuline de Bolène, fut à même, un jour, de s'échapper. Elle consulta son père, vieillard octogénaire qui n'avait que cette fille pour le servir à la fin de sa carrière. Voici sa réponse: « Il me serait facile de vous cacher, ma chère enfant, et de vous dérober aux poursuites des persécuteurs. Mais examinez bien devant Dieu si, en fuyant, vous ne vous écartez pas des desseins qu'il a sur vous. Peut-être veut-il votre mort comme celle d'une victime qui doit apaiser sa colère. Je vous dirai comme Mardochée à Esther, que vous n'existez pas

pour vous, mais pour son peuple. » L'angélique fille de ce héros chrétien donna sa tête au bourreau après avoir remercié ses juges de la manière la plus gracieuse. Ainsi moururent toutes ses compagnes de prison; d'autres encore recueillirent ailleurs la palme du martyre et méritèrent par là des grâces immenses en faveur de leur Ordre. Unies à toutes les Ursulines qui avaient eu le bonheur de parvenir à la gloire, elles prièrent pour leurs sœurs dispersées à tous les vents du ciel.

On peut croire que le premier et principal effet de ces prières fut la canonisation de sainte Angèle, qui eut lieu d'une manière pour ainsi dire inespérée, le 24 mai 1807 : car c'est à partir de ce moment que l'on vit les anciennes maisons d'Ursulines se relever, et que d'autres furent fondées. En effet, sur les cent trente monastères qui existent en France aujourd'hui, il y en a environ cent dont le rétablissement ou la fondation ne remonte pas au delà de 1807; et sur les deux cent soixante-dix qui sont répandus dans les différentes autres contrées du monde catholique, une centaine également ont été institués postérieurement à 1806.

Ce qui montre que Dieu n'a pas cessé, depuis lors, de bénir l'Ordre des Ursulines, c'est que soixante maisons environ ont été fondées depuis 1848, et il s'en fonde de nouvelles presque chaque année.

Elles se multiplient particulièrement en Amérique où elles exercent leur apostolat avec des succès inespérés. Mgr Dubuis, évêque de Galveston, qui en établit le plus qu'il peut dans son immense diocèse, nous disait, il y a

quelques années, dans un voyage qu'il a bien voulu faire à Blois, que sur dix conversions de protestants procurées par des influences autres que celle du clergé et des missionnaires, sept ou huit étaient dues aux Ursulines.

Bien d'autres faveurs que celles dont nous venons de parler ont été accordées par la divine Providence à cette Compagnie de vierges chrétiennes. Le 11 juillet 1861, par un Décret Urbi et Orbi, le Souverain Pontife étendit à toute l'Eglise le culte particulier rendu jusque-là à sainte Angèle. Voici les termes de ce Décret : « Afin que par la protection et les mérites de cette sainte, le Seigneur daigne préserver de toute erreur et de toute souillure les personnes de son sexe, Sa Sainteté a décrété par autorité apostolique, que désormais la fête de sainte Angèle Mérici, Vierge, ainsi que l'office et la Messe déjà accordés pour quelques lieux, sous le rite double-mineur, soient célébrés par toute l'Eglise, nonobstant toutes dispositions à ce contraires. »

Le 17 avril 1863, le même Pontife érigea en Archiconfrérie une pieuse Association établie au couvent des Ursulines de Blois en l'honneur de sainte Angèle. Le registre de Blois contient aujourd'hui les noms de plus de cinquante-quatre mille associées, sans compter celles qui font partie d'associations agrégées à cette Archiconfrérie et dont nous ignorons le nombre.

Enfin un autre honneur, le dernier que l'Eglise accorde aux saints sur la terre, fut rendu à sainte Angèle le 25 juillet 1866. Ce jour-là, sa statue monumentale, en marbre de Paros, haute de quatre mètres soixante-douze centimètres, fut placée dans la basilique de Saint-Pierre de Rome. La sainte est représentée faisant lire une petite fille dont la hauteur est de deux mètres soixante-dix centimètres.

Aujourd'hui Dieu semble vouloir prodiguer d'autres faveurs à l'Ordre dont nous parlons, en faisant resplendir les vertus et l'éminente sainteté d'une Ursuline dont le nom, après avoir été un moment dans toutes les bouches il y a deux siècles, avait presque cessé d'être prononcé et même d'être connu ailleurs qu'au Canada. La Mère Marie de l'Incarnation, née à Tours, fut l'une des femmes qui jetèrent le plus d'éclat au XVIIe siècle, si fécond en grands caractères. Sa vie écrite par son fils, religieux Bénédictin, et publiée en 1676, fit une grande sensation au moment où elle parut. Le public fut si frappé des vertus de cette admirable religieuse, qu'on la qualifia, dit Bossuet, de *Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde.*

Dieu permit que cette juste admiration disparût, mais c'était pour la faire revivre en temps opportun. Or ce temps semble être l'époque actuelle. Par un mouvement qui paraît bien avoir été l'effet de la grâce, plusieurs personnes pieuses ayant lu, soit l'ancienne vie de Marie de l'Incarnation par son fils, soit celle du Père Charlevoix, jésuite, éprouvèrent le désir et l'espérance de voir sur les autels une religieuse si sainte et si parfaite, que sa vertu semble n'avoir jamais été assombrie par le moindre nuage durant les soixante-treize ans qu'elle passa sur la terre. On exprima cette pensée à feu Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, mort depuis, après avoir quitté le concile pour cause de mauvaise santé. Ce pieux prélat agréa la proposition qui lui fut faite, et aussitôt il nomma une commission pour recueillir tous les faits et tous les renseignements historiques de nature à éclairer le Saint-Siége

sur une affaire de si grande importance pour l'Eglise en général et le diocèse de Québec en particulier.

La commission travailla avec un zèle admirable; elle eut le bonheur de pouvoir constater canoniquement non-seulement des miracles déjà opérés, mais des guérisons frappantes obtenues pendant qu'elle était en fonction. Elle en rédigea les procès-verbaux selon les règles canoniques, et le tout fut envoyé à Rome à l'époque où les intrépides zouaves du Canada vinrent offrir leurs services à Pie IX, et lui faire bénir leur drapeau orné de cette devise : AIME DIEU ET VA TON CHEMIN. Mgr Baillargeon sachant que, d'après les règles ordinaires et les usages romains, ces pièces devaient attendre dix ans avant qu'on en rompît les sceaux, fit présenter au Pape une supplique signée de tous les évêques de sa province, dans le but d'obtenir de Sa Sainteté la dispense des dix ans d'attente. Le bienveillant Pontife accueillit la demande, fit rompre les sceaux et ordonna de mettre les pièces entre les mains de la Congrégation des Rites.

Nous avons cru, en conséquence de ces faits, le moment favorable pour publier une nouvelle Vie de cette religieuse éminente. Il nous a semblé qu'il était bon de préparer les fidèles à lui rendre les hommages que l'Eglise va lui décerner si, comme nous l'espérons, elle juge suffisantes les preuves de sainteté qu'elle examine en ce moment.

Il est vrai que M. l'abbé Casgrain a publié à Québec, en 1864, un excellent travail sur ce même sujet et ayant le même titre; mais pour des motifs que nous

ignorons, et qui en tout cas ne pourraient plus être admissibles au moment où tout fait espérer que Marie de l'Incarnation va être mise au rang des Bienheureux, M. Casgrain, suivant une méthode opposée à celle du Père Charlevoix, a presque entièrement omis, dans l'histoire de la servante de Dieu, ce qui caractérise le plus sa sainteté exceptionnelle. Il n'a pas jugé à propos de mettre en relief les faveurs extraordinaires dont son âme a été comblée, les degrés par lesquels elle a été élevée à une vie mystique et une perfection d'union avec Dieu telles que bien peu de saints, même parmi les plus éminents peut-être, l'ont surpassée ou égalée. Or il nous semble que ce n'est plus le moment de laisser dans l'ombre ce splendide travail de la grâce dont Bossuet et les grands esprits du XVIIe siècle avaient été particulièrement frappés, et qui, à leurs yeux, rendait Marie de l'Incarnation comparable à sainte Thérèse.

Je sais bien qu'on redoute généralement les lectures sérieuses, et surtout la partie mystique de la vie des saints. Mais c'est précisément là le grand mal de notre époque; c'est le désordre contre lequel il est indispensable de réagir. Qui ne voit combien cette légèreté des esprits, ce parti pris de vouloir ignorer les chefs-d'œuvre de la grâce, renferme d'outrage envers Dieu?

On veut tout savoir aujourd'hui, ou plutôt on veut savoir quelque chose de tout, excepté ce qui concerne la science de Dieu, de sa religion, de son amour pour les âmes. Une jeune fille, surtout si elle se destine à la carrière de l'instruction, consent à se fatiguer durant des années entières par des études abstraites pour apprendre la géométrie, l'algèbre, pour résoudre les plus difficiles problèmes de l'arithmétique, et elle fer-

mera son esprit, elle refusera toute espèce d'attention s'il s'agit de connaître l'action de la grâce divine dans une âme. Cependant cette science est bien plus belle, elle est plus grande, plus utile et plus facile à acquérir que celles auxquelles elle consacre de si longues heures! Elle ne craindra pas un pénible travail pour mettre dans sa tête toute une classification de termes scientifiques barbares comme ceux de la chimie, et elle refusera de faire un quart d'heure de lecture spirituelle, si cette lecture n'est pas *amusante!*

On ne doit pas oublier que nous sommes sur la terre pour connaître Dieu, l'aimer et le servir; tout le reste n'est qu'accessoire, ou plutôt il n'y a rien en dehors de cela, parce que tout doit être dirigé vers cette fin suprême et unique. Toute science, même celle que l'on appelle profane, doit être surnaturalisée et étudiée dans le but de mieux connaître les œuvres de Dieu et Dieu lui-même.

Il y a deux sortes d'œuvres de Dieu : les unes appartiennent à l'ordre de la nature, les autres à celui de la grâce; mais celles-ci sont incomparablement plus excellentes. Qu'est-ce que les astres qui roulent au-dessus de nos têtes, et les océans de lumière dont ils inondent l'espace, en comparaison d'une âme sainte qui, remplie des clartés de l'essence divine, servira comme de phare céleste pour éclairer une multitude d'autres saints pendant la durée des siècles, et qui les fera graviter autour d'elle par l'imitation de ses vertus, jusqu'à ce que tous les élus se trouvent enveloppés dans les splendeurs éternelles? Que sont ces immenses brasiers qu'on appelle des soleils, et dont la chaleur traverse des espaces incalculables, si l'on veut étudier cet amour véritablement insondable que Dieu allume lui-même dans les cœurs où il habite, et dont il active la

flamme dans des proportions auxquelles rien ici-bas ne peut être comparé?

De même que les perfections infinies de Dieu dont la raison humaine peut avoir quelque notion s'aperçoivent dans ses œuvres de l'ordre naturel, comme le dit saint Paul, ainsi les merveilles de l'ordre surnaturel, objet de la contemplation des Bienheureux qui voient Dieu face à face, se reflètent dans les vertus et les perfections de certaines âmes d'élite données en spectacle au monde par une miséricordieuse Providence. Or, n'est-ce pas là une science que tout chrétien a intérêt de connaître, que tous même nous devons travailler à acquérir, puisque nous sommes créés pour voir Dieu et contempler à jamais les beautés du ciel? Il serait bien aveugle celui qui croirait que l'on ne doit pas initier les jeunes enfants à cette science divine. Quoi! les enfants de Dieu pourraient connaître trop tôt ou trop bien les grandes et magnifiques œuvres de leur Père céleste! Il y aurait de l'inconvénient à les mettre en face des phénomènes de la grâce les plus propres à leur faire comprendre ce qu'il y a de grand dans leur vocation à la foi et dans leur titre de chrétiens, ce qu'il y a d'élevé et de sublime dans leurs destinées éternelles! A Dieu ne plaise qu'une telle manière de penser puisse jamais prévaloir dans une famille chrétienne!

On dira que ce sont des choses trop relevées pour que les personnes d'une instruction ordinaire les puissent comprendre. — Mais, tous les jours, n'impose-t-on pas un travail pénible à des enfants de six ou sept ans, pour leur faire réciter des règles de grammaire dont

ils ne comprennent pas un mot? Cela pourtant est nécessaire si l'on veut qu'ils les comprennent plus tard. Ajoutons que les enfants qui lisent les merveilles de la grâce dans la vie des saints, acquièrent bien plus qu'on ne croit une haute idée de la magnificence des œuvres de Dieu, surtout de ses œuvres surnaturelles; quelque chose leur dit qu'il y a dans la sainteté une beauté d'autant plus admirable qu'il est plus difficile de la comprendre et d'en soutenir l'éclat, de même que nous avons une plus haute idée de la splendeur du soleil, précisément parce que nos yeux ne peuvent le fixer.

« Toujours dans le ciel! entends-tu, mon frère? ou bien toujours dans les enfers! Toujours, toujours! » Ainsi parlait à son petit frère une petite fille qui fut sainte Thérèse. Ils lisaient ensemble, à l'âge de sept ou huit ans, les vies des saints, et pensant à la gloire des martyrs, il leur prit un désir ardent de mourir comme eux, afin de jouir plus tôt de la félicité éternelle. Toujours! toujours! se disaient-ils l'un à l'autre, et ils se mirent en route pour aller dans la contrée de l'Espagne où étaient encore les Sarrasins, espérant trouver le martyre. Rencontrés par un oncle, ils furent ramenés à la maison, mais un feu céleste continua d'embraser leurs jeunes cœurs. Son ardeur n'aurait probablement fait que s'accroître, si une parente animée de l'esprit du monde n'eût mis entre les mains de Thérèse des romans et d'autres écrits futiles. L'enfant y prit goût, le poison s'infiltra dans cette âme jusque-là si belle et si pure. Elle perdit cette ferveur qui avait dû faire l'admiration des anges. Son père s'en aperçut, et comme il était fervent chrétien, il la mit en pension dans un couvent pour remédier au mal. Là se réveil-

lèrent ses sentiments de piété; de pieuses lectures la ramenèrent peu à peu, mais non sans difficultés et sans combats, vers cette voie de perfection où elle fit ensuite tant de progrès.

« Longtemps après, dit la sainte, étant un jour en oraison, il me sembla que je me trouvai en un moment dans l'enfer, sans savoir de quelle manière j'y avais été portée. Je compris seulement que Dieu voulait me faire voir le lieu que les démons m'avaient préparé, et qui eût été ma demeure si j'avais continué de marcher dans le relâchement où m'avait jetée la lecture des romans. »

Combien de parents qui préparent à leurs enfants une place dans l'enfer, en croyant les aimer beaucoup!

On verra plus loin dans ce volume que, tout enfant, Marie Guyard eut le bonheur de sentir le danger des livres futiles. D'elle-même elle rejeta ceux que ses parents lui avaient donnés pour son amusement, et elle devint une femme forte, comparable aux esprits les plus élevés et aux plus grands saints dont s'honore l'Eglise.

Les historiens de sainte Angèle Mérici nous apprennent que ses parents, tenant à élever leur famille dans la crainte de Dieu, faisaient chaque jour en commun les prières du matin et du soir, ainsi qu'une lecture spirituelle, puisée ordinairement dans la Vie des saints. « Ils avaient soin de faire assister à ces exercices non-seulement les enfants dont l'intelligence était déjà développée, mais encore ceux de l'âge le plus tendre, et qui ne semblaient encore être capables que d'une assistance matérielle. Ils voulaient les accoutumer, dès ces tendres années, à s'occuper selon leur pouvoir de pensées

pieuses et d'œuvres de religion. » Or il arriva, avec le secours de la grâce sans doute, que ces lectures, bien autrement propres à ouvrir l'esprit et à en perfectionner les facultés que les romans, les histoires fantastiques et de stupides plaisanteries, produisirent des effets étonnants sur la petite Angèle. Elles fixèrent son attention, émurent son cœur et amenèrent une précocité de raison qui tient du miracle. Dès l'âge de trois ou quatre ans, elle entendait la lecture édifiante et s'unissait aux prières avec un extérieur composé et attentif comme aurait pu le faire une personne arrivée à l'âge mûr. Bien loin de témoigner de l'ennui ou le désir de voir arriver la fin, comme cela est ordinaire aux enfants, elle éprouvait un vrai chagrin quand il fallait passer des œuvres de piété aux amusements.

Ce développement intellectuel se manifesta surtout dans l'ordre de la piété. « Les plus anciens historiens de sa vie, dit le Père Salvatori, s'accordent tous à assurer que, dès l'âge de cinq ans, elle commença à s'avancer dans le chemin de la perfection, fuyant la dissipation et l'oisiveté, montrant du goût pour la retraite et l'oraison, voulant toujours être occupée ou aux exercices de piété ou au travail qu'on lui demandait. » Tel fut l'effet produit sur Angèle par la lecture de la vie des saints, telle l'origine d'une sainteté qui ne fit que croître jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, où elle quitta la terre pour aller au ciel.

Ce n'était pas seulement par sa piété qu'Angèle excitait l'admiration. Tous ceux qui avaient eu occasion de la connaître étaient surpris de la sagesse de ses conseils et des lumières supérieures de son esprit. On vit un jour la ville de Venise tout entière exprimer comme par acclamation le désir de la posséder, et

lui envoyer une députation pour lui proposer la direction de son plus important établissement de charité.

Le Pape Clément VII, à son tour, après s'être convaincu, par lui-même, de sa grande capacité, l'invita à se fixer à Rome, et lui offrit de la mettre à la tête de celui des établissements de la ville éternelle qui lui plairait le plus.

François Sforza, dernier duc de Milan, sur le point d'être dépouillé de ses Etats à la suite d'une guerre malheureuse, voulut s'éclairer de ses conseils. Frappé d'étonnement à la manière dont elle jugeait sa situation et à la sagesse de ses appréciations, en même temps qu'il était touché jusqu'au fond du cœur des célestes maximes de résignation et de confiance qu'elle lui insinuait, « il la prit pour directrice de son âme, la suppliant d'être sa mère spirituelle et la protectrice auprès de Dieu de toute sa cour et de son peuple. »

Or, qui oserait dire que cette humble femme eût jamais pu conquérir une pareille considération si elle eût passé sa jeunesse à lire des romans, au lieu de donner à son esprit l'aliment solide et substantiel de la vie des saints? Qui connaîtrait aujourd'hui son nom, qui connaîtrait les noms de Thérèse, de Marie de l'Incarnation et de cent autres, si, dès leur enfance et durant leur jeune âge, ces femmes remarquables n'eussent pas excité un saint enthousiasme dans leur âme par la méditation des grands exemples de vertus que nous ont laissés les héros chrétiens?

Si l'on savait réfléchir à ce qui se passe tous les jours dans les conditions ordinaires de la vie, on

verrait combien de femmes deviennent malheureuses uniquement parce qu'elles ont étiolé leur intelligence et leur cœur par l'habitude des lectures futiles et légères. Les unes, unies à un mari peu capable de gérer ses affaires, ou facile à se laisser entraîner par de mauvais conseils, ne savent pas acquérir un ascendant ou inspirer une confiance qui les auraient sauvés l'un et l'autre en conjurant de funestes catastrophes. Les autres, éprouvées par des revers imprévus, manquent de cette vigueur chrétienne qui empêche l'âme de fléchir sous le poids de l'adversité, qui même, bien souvent, fournit des ressources pour vaincre ce que l'on appelle improprement la rigueur du sort et relever une situation désespérée.

Les parents qui ne saisissent pas ces vérités que tant de malheurs de famille leur mettent pourtant chaque jour sous les yeux, et qui ne s'en inspirent pas pour diriger l'éducation de leurs enfants, manquent eux-mêmes de la vraie intelligence des choses de la vie, intelligence que seule la piété chrétienne peut donner. Très-peu, en effet, comprennent que Dieu a disposé toutes choses, dans sa sagesse infinie, de manière que le sens chrétien est aux intelligences ce qu'un air pur est pour la respiration corporelle. C'est la respiration de ce sens, de cet esprit chrétien qui donne à l'âme sa vie et sa force, et qui la rend capable de supporter les épreuves et les travaux par lesquels elle est condamnée à passer pour mériter les récompenses éternelles.

Après ces réflexions si importantes et néanmoins si souvent négligées, nous croyons utile d'aller au devant

d'une autre objection qui pourrait nous être faite. Certaines personnes, plus ombrageuses que véritablement prudentes, croiront peut-être qu'il y a dans la vie de la Mère Marie de l'Incarnation des choses qui sont de nature à produire de dangereuses impressions : par exemple, ce qu'elle raconte du mariage de son âme avec Dieu. — Nous croyons connaître assez les enfants formés à un commencement de piété pour dire qu'ils sont, sous ce rapport, généralement plus raisonnables et plus capables d'apprécier un sentiment pur et un amour surnaturel, que beaucoup de personnes plus âgées. Une jeune fille comprend, sans la moindre apparence de nuage ou d'obscurité, que le sentiment d'amour pour Dieu, qui inonde son âme et enivre son cœur au jour de sa première communion, est plus pur qu'un rayon de soleil, et que s'il était cent fois plus vif, il serait cent fois plus pur et plus saint. Elle sent que si Dieu achevait en elle l'œuvre qu'il a commencée, s'il transformait en lui son âme autant qu'il est possible, s'il l'étreignait dans un embrassement divin aussi différent des embrassements sensuels que l'amour dont elle brûle alors diffère de l'amour profane, elle sent que son cœur deviendrait un ciel et qu'il égalerait le ciel en pureté. Or le mariage de l'âme avec Dieu n'est rien autre chose que cette transformation, et cette union de la créature et du Créateur. Est-ce que, tous les jours, les enfants élevés chrétiennement ne lisent pas, n'entendent pas dire que les âmes consacrées à Dieu sont ses épouses véritables, et que quand elles sont fidèles à toutes les grâces de leur sainte vocation, il arrive quelquefois que leur cœur se trouve comme liquéfié en celui de Jésus-Christ, ou blessé d'une blessure d'amour, comme cela eut lieu pour sainte Thérèse?

Or la Mère Marie de l'Incarnation ne dit rien de plus en parlant de son mariage avec Dieu. Heureux les enfants à qui l'on ne donnerait jamais de livre plus propre à troubler la pure et douce sérénité dont ils ont reçu la grâce au jour de leur baptême!

Disons maintenant à quelles sources nous avons puisé pour composer cet ouvrage.

La principale a dû être la vie de la servante de Dieu, écrite par son fils, Dom Claude Martin, d'après des relations qu'elle avait rédigées elle-même, forcée en quelque sorte par l'obéissance. La première de ces relations fut faite peu de temps après sa profession, en 1633. Comme elle était alors accablée des plus horribles tentations, sa supérieure l'engagea à s'ouvrir au Père de la Haye, Jésuite, qui prêchait le carême à Tours. Ce religieux eut bien vite compris qu'il n'était pas en présence d'une âme commune et ordinaire; et pour être en état de porter un jugement sûr, il l'obligea à lui faire connaître par écrit toutes les grâces qu'elle avait reçues dans sa vie. Elle se soumit à cette injonction, mettant toutefois pour condition qu'elle écrirait en tête la confession de tous ses péchés. Le Père y consentit, puis quand il eut le tout, il jeta la confession au feu et garda la relation des grâces reçues, ainsi que des tribulations et des épreuves par où elle avait passé. Avant de mourir, il en avait fait cadeau aux Ursulines de Saint-Denis, qui l'envoyèrent à Claude Martin, dès qu'elles eurent appris qu'il travaillait à composer l'histoire de la vie de sa mère.

La Mère de l'Incarnation écrivit sa seconde relation

par ordre du Père Lallemand, autre Jésuite et également son confesseur. Elle s'arrête à l'année 1654. Nous n'avons plus le texte original de ces relations; mais Claude Martin déclare les avoir reproduites exactement, et il mérite toute confiance.

La seconde source où nous avons puisé, est le volume des lettres de la vénérable Mère. Elles furent publiées par le même Claude Martin, au nombre de deux cent vingt-une, en l'année 1681. Nous espérons en donner bientôt une nouvelle édition.

Deux Vies de la Mère de l'Incarnation, l'une composée par le Père Charlevoix, Jésuite, imprimée en 1624; l'autre publiée tout récemment par M. l'abbé Casgrain, prêtre du diocèse de Québec, nous ont également servi.

Nous avons eu, en outre, l'heureuse chance de trouver un ouvrage extrêmement rare, intitulé : *La Vie du vénérable Père Dom Claude Martin, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, par le Père Edmond Martène, son disciple.* Voici la principale raison pour laquelle ce volume est rare. Après l'avoir composé par un sentiment d'affection filiale, Martène sollicita auprès de ses supérieurs la permission de le faire imprimer; il écrivit lettre sur lettre, fit même le voyage de Paris et employa la médiation des personnes qu'il supposait avoir le plus de crédit; mais il ne reçut jamais que des réponses négatives, motivées sur ce qu'il était contraire aux usages et à la coutume de la Congrégation de faire imprimer la vie de ses membres. Alors, soit qu'on lui eût dérobé son manuscrit, soit par une autre cause que l'on n'indique pas, ce travail tomba entre les mains d'un personnage important ou hardi, qui prit sur lui de le faire imprimer à Tours en 1697. L'édition ne fut tirée

qu'à un petit nombre d'exemplaires, à cause de ces difficultés, et l'on a cru que les Bénédictins en détruisirent le plus qu'ils purent. Quelques-uns échappèrent néanmoins. Il en existe même à l'abbaye des Bénédictins de Solesmes.

L'éditeur termine ainsi l'*Avertissement* où il fait connaître ces particularités sur la Vie de Claude Martin : « Il semble que Dieu, qui avait fait de ce saint Religieux un homme de la Providence pendant sa vie, ait voulu continuer, après sa mort, à faire éclater sur lui cette même Providence : puisque ses supérieurs qui auraient dû par toutes sortes de raisons faire honneur à sa mémoire, en faisant connaître ses vertus à toute la terre, ayant poussé leur modestie jusqu'à lui refuser cette justice, il a permis que cette histoire de sa vie tombât entre les mains de personnes zélées qui se sont crues obligées, dans l'intérêt de la gloire de Dieu, d'en faire part au public. »

Quoi qu'il en soit des motifs qui ont fait publier cette vie et des moyens que l'on prit pour y réussir, elle est tellement propre à édifier, que l'on se demande en la lisant si Claude Martin a été moins saint que sa mère.

Mentionnons encore, comme source où nous avons puisé, outre les *Relations des Jésuites*, dont nous parlons souvent, la remarquable *Histoire du Monastère des Ursulines de Québec*, en trois volumes in-8°, composée par une religieuse de cette communauté, et imprimée en 1863 et années suivantes.

Enfin, des renseignements inédits conservés dans les Annales des Ursulines de Québec, et que ces pieuses religieuses ont eu l'obligeance de nous communiquer, nous ont fourni des détails du plus haut intérêt.

DÉCLARATION.

En traitant un sujet aussi délicat que la vie d'une âme qui a marché durant soixante-treize ans dans le chemin de la perfection chrétienne et religieuse; en parlant surtout des voies si ardues de la vie mystique, il a pu nous échapper quelque erreur. Nous la désavouons d'avance et nous rétractons sans réserve tout ce que l'Oracle infaillible du Saint-Siége regarderait comme tant soit peu répréhensible.

De plus, entièrement éloigné de vouloir devancer le jugement de l'Eglise sur quelque point que ce soit, nous restreignons au sens du langage commun et ordinaire toutes les expressions de *sainte*, de *vénérable*, et autres de ce genre. De même aussi, nous ne voulons donner aucun fait extraordinaire comme miracle ou révélation dépassant la certitude purement humaine. Enfin, nous nous soumettons en tout avec amour au jugement de la sainte Eglise.

VIE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

CHAPITRE I.

Naissance de Marie Guyard, 1599. — Ses parents, son enfance. — Elle se donne à Dieu dès l'âge de sept ans. — Son esprit de prière. — Elle rejette les lectures futiles. — Prémices de zèle et de vocation religieuse. — Son mariage, 1617. — Peines qui en sont la suite. — Soin qu'elle prend de sa maison. Elle puise sa force dans la parole de Dieu et la communion. — Naissance de son fils, 1619. — Mort de son mari, 10 octobre 1619.

On sait qu'une sainte Carmélite, du nom de Marie de l'Incarnation, a été canonisée par l'illustre Pie IX, qui a mis sur les autels tant d'autres pieux personnages durant le cours de son long et à jamais mémorable pontificat. Celle que nous entreprenons de faire connaître, est une Ursuline née à Tours le 28 octobre 1599, mariée à dix-sept ans, devenue veuve deux ans plus tard, et entrée en religion après douze ans de veuvage. A l'âge de quarante ans elle quitta la France pour aller fonder une maison de son Ordre à Québec, où elle mourut le 30 avril 1672.[1]

(1) Dom Claude Martin, fils de la Mère de l'Incarnation, le Père Charlevoix, Feller, M. Casgrain et probablement tous ceux qui en ont parlé fixent la naissance de la vénérable Mère au 18 octobre ; mais c'est une erreur incontestable. Son acte de baptême dont nous avons un extrait authentique porte la date du 29 octobre :

La première faveur que reçut de la miséricorde divine cette enfant prédestinée pour le ciel, fut de naître dans une famille éminemment chrétienne, qui dirigea vers la piété les premières aspirations de son cœur. Ses parents étaient d'une condition extrêmement modeste. Son père, nommé Florent, ou comme porte le registre, Fleurant Guyard, était maître boulanger; sa mère, Jeanne Michelet, quoique issue de la famille noble des Babou de la Bourdaisière, qui avait réussi à s'établir à la Cour du temps de Charles VII, et y était restée en grande faveur sous les règnes suivants, devait être regardée comme déchue de sa noblesse par son union avec un simple artisan. Mais ils avaient l'un et l'autre la noblesse des sentiments, sans laquelle celle que donnent les blasons et les généalogies, n'est qu'une vaine parade, un souvenir de gloire passée, dont le lointain éclat humilie bien plus qu'il ne les honore ceux qui s'en prétendent les héritiers.

Florent Guyard avait des qualités et des vertus qui l'élevaient au-dessus de son humble condition. Une réputation de probité, de droiture, et en même temps d'intelligence, lui avait gagné l'estime et la confiance de tous ceux qui le connaissaient, en sorte qu'il était choisi comme arbitre de tous les différends. Jeanne Michelet fit voir, de son côté, par la manière dont elle

or comme elle a été baptisée le lendemain de sa naissance, d'après l'affirmation de son fils, il s'ensuit qu'elle est née le 28. Sur le registre, l'acte précédent est du 23 octobre et le suivant du 30. Mais ce qui tranche surtout la question, c'est que la Mère de l'Incarnation, dans une lettre à son fils datée du 18 octobre 1663, dit : « J'aurai 64 ans le 28 de ce mois. » Dans une autre du 30 octobre 1667, on lit : « J'ai eu 68 ans accomplis le 28 de ce mois. »

Nous n'avons pu avoir son acte de mariage. Mais son mari étant mort le 10 octobre 1619, et leur union ayant duré environ deux ans, le mariage avait dû être célébré dans le courant de 1617.

éleva ses quatre filles que si, comme le dit Claude Martin, « sortie d'une famille illustre, elle n'était en un sens, à l'égard de ses proches, que comme ces petites branches qui avortent et se flétrissent sous les autres, elle avait cependant conservé dans son âme une élévation qui compensait et au-delà l'abaissement extérieur. » Elle ne pouvait communiquer à celui dont elle acceptait le nom, une distinction héraldique qui lui échappait par là même; mais elle lui donnait une noblesse plus précieuse, celle que la femme forte fait rejaillir sur son mari : *Nobilis in portis vir ejus quando sederit cum senatoribus terræ. — Son mari sera illustre dans l'assemblée des juges, quand il sera assis avec les sénateurs de la terre.* (Prov. 31, 23.)

Pénétrés d'un esprit chrétien plus précieux encore que leurs qualités naturelles, les deux époux firent baptiser leur fille le lendemain de sa naissance et ils lui donnèrent le nom de Marie, comme prélude de la dévotion singulière qu'ils avaient intention de lui inspirer et qu'ils lui inspirèrent en effet envers la Reine du ciel.

La jeune Marie profita merveilleusement à cette pieuse école et elle en fut toute sa vie reconnaissante. Elle dit dans une de ses lettres : « La bonne éducation que j'avais reçue de mes parents, qui étaient bons chrétiens et fort pieux, avait fait un excellent fond dans mon âme, et je bénis Dieu des grâces qu'il lui a plu de me faire en ce point; car c'est une grande disposition pour la vertu et pour être vraiment préparée à une haute piété que de tomber en des mains qui fassent prendre un bon pli dès les premières années. »

Nous voyons dans le saint Evangile que Notre-Seigneur avait un amour de prédilection pour les enfants;

qu'il voulait qu'on leur donnât pleine liberté d'approcher de lui, et qu'il les embrassait tendrement aux yeux du public, afin que personne ne doutât de cet amour. On peut dire que cela est de l'essence même de Dieu : car s'il a créé les hommes par amour, c'est par un amour encore plus grand qu'il les régénère dans le baptême; et comme il ne peut changer de sentiment que s'il y est en quelque sorte forcé, il continue de les aimer tant qu'ils ne s'en sont pas rendus indignes par la perte de leur innocence primitive.

Si donc les parents veillaient sur l'innocence de leurs enfants; s'ils avaient soin d'éloigner d'eux les occasions de péché, de développer et d'entretenir en leur âme les vertus dont ils ont reçu le germe dans le baptême, ils leur procureraient d'immenses trésors de grâces. Nous en avons pour preuves les enfants chrétiens des premiers siècles que leurs parents préparaient au martyre; et plus tard saint Louis, roi de France, saint Louis de Gonzague, sainte Angèle Mérici, sainte Chantal et une foule d'autres. Ce que nous allons raconter de Marie Guyard en est un nouvel exemple.

Il est entre tous un moment précieux qu'une mère chrétienne devrait épier avec le plus grand soin, celui où la raison commençant à se produire et à dissiper les nuages du premier âge, l'homme est dans la nécessité de se donner à Dieu par un choix libre de sa volonté ou de se tourner vers la créature, comme le remarque Claude Martin. A ce moment, qui arrive d'ordinaire vers l'âge de six ou sept ans, Marie Guyard se donna à Dieu et elle en fut récompensée de la

manière qu'elle raconte elle-même. « Je n'avais qu'environ sept ans, lorsqu'une nuit, pendant mon sommeil, il me sembla que je voyais le ciel ouvert et Notre-Seigneur descendant sur moi. Ce plus beau des enfants des hommes, avec le visage plein d'une douceur et d'un attrait indicible, m'embrassa ; et, me baisant amoureusement, il me dit : Voulez-vous être à moi? Je lui répondis : Oui; et ayant eu mon consentement, il remonta au ciel. »

A partir de ce moment, elle éprouva un penchant prononcé vers le bien et un goût très-sensible pour la prière, ce qu'elle-même attribue à la visite du Sauveur. Elle fut constamment fidèle à cet attrait, au point que tous ceux qui en furent témoins étaient étonnés de voir un si grand amour de la solitude et du recueillement dans une jeune fille de son âge.

Il lui paraissait impossible que Dieu refusât d'accorder ce qu'on lui demandait humblement. C'est pourquoi, dit-elle, étant à l'église, j'examinais la posture et le maintien de ceux qui priaient, et lorsque j'en voyais dont l'extérieur répondait à l'idée que je m'étais faite de la véritable prière, je disais en moi-même : assurément Dieu exaucera ces personnes, car elles prient avec humilité.

Sa confiance dans l'efficacité de la prière lui fit estimer et pratiquer cet exercice au point que, étant encore toute petite enfant, elle allait seule à l'église, se retirait dans un coin pour n'être vue de personne, et y restait de longues heures à s'entretenir avec Dieu. « Tout notre voisinage, dit-elle, était étonné et ne pouvait comprendre cette grande inclination que j'avais d'aller à l'église chaque jour; mais on ne voyait pas ce que j'éprouvais intérieurement, et quels étaient les

effets de la bonté de Notre-Seigneur à mon égard. »

On lui avait mis entre les mains, pour la récréer, des livres qui traitaient de choses vaines et futiles; elle y renonça de son propre mouvement, et elle ne voulut plus faire d'autres lectures que celles qui étaient propres à nourrir sa piété.

Si les parents savaient combien les lectures oiseuses et futiles vicient l'intelligence des enfants, rétrécissent leurs idées et affadissent leur cœur, ils ne les leur permettraient jamais. Marie Guyard sut apprécier pendant ses premières années la vraie nourriture de l'esprit, et ce fut là, en partie du moins, ce qui la prépara à devenir une femme forte, une âme généreuse et une sainte.

Tout cela était le fruit des grâces de prédilection dont cette enfant était l'objet. L'Esprit-Saint s'était comme emparé d'elle, et si l'on eût pu connaître tout ce qu'il opérait dans son âme, on eût facilement compris qu'elle était destinée à procurer un jour, d'une manière plus qu'ordinaire, la gloire de Dieu et le salut des âmes. Un secret instinct de zèle apostolique la remuait dès lors et produisait en elle une agitation intérieure bien plus inexplicable, et on pourrait dire plus étrange, que n'était la soif précoce du martyre dont sainte Thérèse était enflammée à l'âge de sept ou huit ans.

« Dès mon enfance, écrivait-elle de Québec à l'âge de quarante-quatre ans, Dieu me disposait à la grâce que je possède à présent, car j'avais plus l'esprit dans les régions étrangères pour y considérer les généreuses actions de ceux qui y travaillaient et souffraient pour Jésus-Christ, qu'aux lieux que j'habitais. Mon cœur se sentait uni aux âmes apostoliques d'une manière tout extraordinaire. Il me prenait quelquefois des saillies si fortes, que si le respect humain ne m'eût retenue,

j'aurais couru après ceux que je voyais portés au salut des âmes. »

Un autre travail de la grâce que l'on remarqua en elle fut une grande charité pour les pauvres, surtout quand ils étaient malades. Nulle autre compagnie ne lui était aussi agréable. Elle les servait de ses mains et leur donnait tous les soins dont elle était capable. Rien ne la rebutait. Elle dit qu'elle mangeait leurs restes sans aucun dégoût, et qu'elle eût volontiers accepté leur état pour les en délivrer. Elle leur donnait tout ce qu'elle trouvait sous sa main, et sa plus grande peine était de ne pouvoir faire l'aumône comme elle eût voulu.

De pareilles dispositions pour la vertu sont le plus souvent des préludes de vocation à la vie religieuse : aussi, dès l'âge de quatorze ou quinze ans, Marie Guyard laissa voir l'intention de se consacrer à Dieu, et elle exprima le désir d'entrer chez les Bénédictines de Beaumont-lès-Tours, où une des proches parentes de sa mère, de la famille de la Bourdaisière, était abbesse. C'était le seul couvent de femmes qui fût alors à Tours. Madame Guyard parut d'abord favorable aux désirs de sa fille et elle lui dit qu'elle ne doutait pas que *Madame de Beaumont* ne facilitât son entrée dans sa communauté. Cette affaire n'eut pourtant aucune suite. La jeune fille continuait bien à ne désirer que la vie religieuse, mais elle se sentait peu d'attrait pour la communauté de Beaumont. D'un autre côté ses parents firent voir une volonté prononcée de la marier. C'est pourquoi un parti que l'on jugea avantageux s'étant présenté lorsqu'elle avait dix-sept ans,

elle se soumit par esprit d'obéissance à ceux qu'elle regardait comme lui tenant la place de Dieu. Le jeune homme qu'elle épousa était un fabricant de soieries nommé Claude-Joseph Martin, dont la famille, qui s'est perpétuée jusqu'ici à Tours et à Blois, conserve des sentiments de foi remarquables. Claude Martin était un homme de bien, animé de bonnes intentions et laissant à sa jeune femme la plus grande liberté pour remplir ses pratiques de dévotion. Elle n'en eut pas moins à subir, pendant les deux années de son mariage, de très-rudes épreuves auxquelles son mari n'était pas étranger. Parfois il était ému jusqu'aux larmes en voyant que les peines qu'il lui causait n'altéraient en rien sa douceur, son amour et son dévoûment; alors il lui demandait pardon, mais Dieu ne voulait pas qu'une âme qu'il s'était réservé de rendre heureuse lui-même pût trouver le bonheur dans les choses créées. C'est, du reste, ce qui arrive ordinairement; nous avons connu et nous connaissons encore un bon nombre de personnes qui, ayant été mariées malgré une vraie vocation à la vie religieuse, ont passé par les plus douloureuses épreuves. Les unes sont mortes peu après leur mariage, les autres ont perdu leur mari, d'autres portent journellement des croix très-pesantes. Est-ce châtiment de la part de Dieu? Non. Dieu ne punit pas ce qui n'est point péché : or il n'y a pas de péché à se marier, pourvu qu'on le fasse avec des intentions pures. Les conseils évangéliques, dont la mise en pratique constitue l'état religieux, ne sont que des conseils, et, à moins d'exceptions assez rares, personne n'est tenu de s'y conformer sous peine de péché. Mais il y a des âmes qui sont, de la part de Dieu, l'objet d'une prédilection toute particulière, et qu'il destine à une gloire

plus qu'ordinaire dans le ciel : or il ne change pas de disposition à leur égard parce qu'elles n'ont pas suivi la voie qu'il ouvrait devant elles, en leur faisant une simple invitation d'y marcher. Cela est vrai surtout si ces âmes ont obéi à une influence à laquelle il leur était presque impossible de résister; il veut toujours leur faire mériter la brillante couronne qu'il tient en réserve pour elles, et comme elles n'ont pas voulu ou n'ont pas pu entrer dans la voie de perfection dont cette couronne devait être la récompense, il la leur fait gagner par des souffrances, des sacrifices, des croix. Mais il leur faut du courage et de la générosité pour se soutenir dans ces épreuves, se préserver de l'abattement et demeurer fidèles aux devoirs qui les obligent à sortir d'elles-mêmes et à s'occuper de ce qui les entoure.

Il en est qui se découragent, s'affligent et consument leur activité et leurs forces en regrets inutiles. Il n'en fut pas ainsi de Marie Guyard. La première chose qu'elle eut à cœur dans son nouvel état, dit Claude Martin, fut de faire régner la crainte de Dieu dans sa maison, et de fermer toutes les avenues par où le péché y pouvait avoir entrée. Quant à ce qui la concernait personnellement, elle prit des mesures pour s'acquitter fidèlement de tout ce qu'elle devait à Dieu, à son mari, à ses domestiques et à elle-même. Elle ne se laissait pas absorber par les soins des affaires matérielles au point de ne pas prendre un temps convenable pour ses pratiques de piété. Outre ses heures réglées pour faire oraison et entendre la messe tous les jours, elle tenait surtout à fréquenter les sacrements et entendre la parole de Dieu. C'était à ces sources qu'elle puisait la force nécessaire pour ne pas suc-

comber sous les croix continuelles dont le poids et l'amertume allaient croissant de jour en jour. Voici ce qu'elle dit des fruits que la parole de Dieu produisait en son âme :

« Dès mon enfance, ayant appris que Dieu parlait par la bouche des prédicateurs, cela me semblait admirable, et j'avais une grande inclination à les aller entendre. Etant si jeune, j'y comprenais peu de chose, excepté l'histoire que je racontais à mon retour; mais devenue plus grande, la foi que j'avais dans le cœur excitait de plus en plus mon désir de cette divine parole. J'avais les prédicateurs en si grande vénération, que quand j'en voyais un par les rues, je me sentais portée à courir après lui et à baiser les vestiges de ses pieds. Une petite prudence me retenait; mais je le suivais des yeux jusqu'à ce que je l'eusse perdu de vue. Je ne trouvais rien de plus grand que la parole de Dieu, et c'était ce qui me faisait estimer ceux auxquels Notre-Seigneur en avait confié le ministère. Lorsque je l'entendais, mon cœur me semblait être un vase où elle découlait à la manière d'une liqueur. Ce n'était pas une imagination, mais un effet réel de l'Esprit de Dieu, qui opérait de la sorte dans mon âme par une effusion de ses grâces.

» Une fois, après le sermon sur le saint nom de Jésus, cette divine parole, comme une manne céleste, me remplit si abondamment, que tout le jour mon esprit ne disait autre chose que JÉSUS, sans pouvoir finir.[1] »

(1) Tous les saints ont aimé la parole de Dieu et ont cherché à en nourrir leur âme. Sainte Chantal, étant encore dans le monde, au château de Monthelon, « se levait de grand matin, montait à cheval et s'en allait à deux lieues de distance entendre la messe et le sermon à Autun ; et aussitôt après le sermon elle revenait

Elle faisait encore plus ses délices de la sainte communion, où elle se rendait Dieu comme sensible par une foi vive et un amour ardent ; et elle ne la recevait jamais sans que l'on remarquât en elle un nouvel accroissement de grâce et de vertu. Aussi disait-elle plus tard, dans une de ses lettres, qu'il ne faut qu'une seule communion pour rendre une âme sainte, et que ce qui empêche ce résultat, c'est qu'on se reprend soi-même un instant après s'être donné à Dieu dans la réception de ce divin sacrement.

Pour elle, elle savait tout concilier, et lorsqu'après avoir communié elle s'occupait du soin de sa maison, mettant toutes choses dans un ordre convenable, elle ne perdait pour cela ni le souvenir de la grâce qu'elle avait reçue, ni l'accroissement d'amour qui lui avait été communiqué. D'ailleurs, comme elle agissait toujours par des motifs de foi et pour plaire à Dieu, ses actions les plus communes se trouvaient transformées en pratiques de piété. « Ainsi elle regardait son mari comme lui tenant la place de Dieu, et dans cette vue elle avait pour lui tout le respect et lui rendait tous les services possibles. Elle l'aimait à cause de ses qualités naturelles, mais beaucoup plus parce que la loi divine l'y obligeait. Aussi son amour étant plus fondé sur la grâce que sur la nature, *on ne voyait pas en elle ces caresses molles auxquelles se laissent aller quelques nouvelles mariées* (c'est son fils qui s'exprime ainsi) ; mais seulement une humeur gaie et ouverte, retenue par une gravité respectueuse. » Par la même raison, son amour était inaltérable dans les afflictions qu'elle

au grand trot pour arriver à l'heure où son beau-père se mettait à table. » Elle faisait cela tout le carême. Où sont aujourd'hui les dames de son rang qui s'imposeraient une pareille fatigue pour entendre la parole de Dieu?

éprouvait; et c'est ce qui donnait de l'admiration à ses parents et à ses amis. Ils ne pouvaient comprendre cet attachement affectueux autant que dévoué à l'égard d'un homme qui avait été pour elle, quoique sans mauvaise volonté, une cause de peines si cuisantes.

Quels étaient les chagrins qu'il lui causait? Nul ne le sait. L'ingénieuse charité de l'épouse et la piété filiale du fils ont voulu les dérober aux regards et les couvrir d'un voile impénétrable, remarque M. Casgrain, après le Père Charlevoix. La vénérable Mère en parle d'une manière si pieuse et si touchante, que nous nous reprocherions de ne pas citer ce qu'elle en dit à son fils. « La seule consolation que j'ai eue dans le mariage a été de vous avoir donné à Dieu avant que vous fussiez au monde, et de ce que votre père était si bon, qu'il me permettait toutes mes dévotions. Il y prenait même plaisir, étant homme de bien et craignant Dieu. Pour les choses que vous savez et qui étaient arrivées par surprise, il en avait tant de douleur, qu'il m'en a souvent demandé pardon. »

Il est un devoir auquel trop peu de personnes aujourd'hui font attention : c'est de se préoccuper du salut des ouvriers et des domestiques que l'on emploie. Les maîtres ont commencé par négliger eux-mêmes le soin de leur âme, donnant ainsi à ceux qui les servent un exemple qui n'a été que trop fidèlement suivi. Tous en expient en ce moment la peine, et sont peut-être à la veille de l'expier bien plus douloureusement encore. Puissent-ils comprendre que l'effroyable perversité d'une partie de la classe ouvrière, perversité

allant jusqu'à dépasser l'ancienne barbarie et la férocité des sauvages, ainsi qu'on l'a vu à Paris en 1871, a eu pour cause l'irréligion des maîtres du travail, des maîtres de l'enseignement et des chefs de famille? Madame Martin comprenait à dix-sept ans l'importance d'un devoir dont aujourd'hui beaucoup de vieillards n'ont jamais eu l'intelligence. « Elle ne se contentait pas, remarque son fils, de pourvoir aux besoins corporels de ses domestiques; elle prenait encore plus soin de leurs âmes : veillant à ce qu'ils fussent exacts à faire leurs prières et à s'acquitter de tous leurs devoirs de chrétiens. Elle craignait surtout qu'ils ne commissent quelque péché qui obligeât Dieu de détourner sa vue de dessus eux et de toute sa maison. »

Sans le savoir, elle préludait aux fonctions apostoliques qu'elle devait exercer plus tard avec tant de zèle et avec des fruits si abondants. Elle catéchisait ses domestiques et ses ouvriers, les instruisant des vérités de la foi et de leurs devoirs de chrétiens. Elle raconte qu'après avoir entendu la parole de Dieu, ne pouvant contenir l'abondance des lumières qu'elle y avait puisées et des sentiments que la grâce avait excités dans son âme, elle en parlait comme malgré elle : « Ce que je faisais, dit-elle, à Dieu avec une grande ferveur, et aux personnes de notre maison avec un grand zèle, leur rapportant ce que le prédicateur avait dit et y ajoutant mes propres pensées, qui me rendaient éloquente. »

Si elle était si fidèle à ses devoirs de maîtresse de maison et d'épouse, elle ne le fut pas moins à ceux que lui imposa sa qualité de mère. « Elle offrit son enfant

à Dieu dès qu'elle l'eut conçu; car cette sainte femme ne s'était engagée dans le mariage, pour lequel elle avait de la répugnance, que dans la vue qu'elle pourrait servir à Dieu d'instrument pour augmenter le nombre des prédestinés.

» Elle vint à l'abbaye de Marmoutier la veille du jour où elle mit son fils au monde (c'est-à-dire le 1er avril 1619). Nous ne savons pas dans quel but; mais il y a bien de l'apparence que ce fut pour offrir à Dieu et à saint Martin la petite créature qu'elle portait en son sein. Le Seigneur accepta cette victime, qui devait être un jour consumée en ce saint lieu, et saint Martin choisit dès lors cet enfant pour être le plus illustre de ses successeurs dans la conduite de ce célèbre monastère.[1] »

On aura beau vanter le progrès des lumières et de la philosophie du XIXe siècle, jamais il n'y aura de philosophie plus élevée, de lumières plus véritables et de sagesse plus profonde que celle de cette jeune femme, qui n'était, pour ainsi dire, qu'une enfant. Si les parents, les maîtres et tous ceux à qui leur position permet d'exercer quelque influence étaient animés de pareils sentiments et donnaient de pareils exemples, on verrait bientôt la société se régénérer, et la confiance entre les supérieurs et les inférieurs se rétablir.

Mais comment une enfant de dix-sept ans, mariée contre ses inclinations, pour qui, par conséquent, son nouvel état devait être par lui-même une lourde croix, et qui y rencontre encore des épreuves accidentelles dont elle n'avait pu avoir l'idée, comment cette femme

(1) *La Vie du vénérable P. Dom Claude Martin, religieux Bénédictin de la Congr. de S. Maur*, par le P. Edmond Martène, son disciple. Tours, 1697.

si jeune et sans expérience se trouve-t-elle tout à coup si forte pour supporter ses amers chagrins, et si ingénieuse pour les faire servir à l'accroissement de sa vertu ; si sage dans le gouvernement de sa maison, et d'un esprit si élevé quand il s'agit de donner à tout ce qu'elle fait le cachet surnaturel sans lequel il n'y a point de vie vraiment chrétienne? Elle-même répond à cette question dans une de ses lettres. « Maintenant que j'ai plus de connaissance et d'expérience en la vie spirituelle, je reconnais que la bonté divine me prévenait par de grandes grâces et me remplissait des bénédictions de sa douceur, pendant que, d'un autre côté, j'avais de grands sujets de croix dans une condition qui m'en produisait de continuelles. » Elle était éclairée et dirigée en tout par la grâce, pour ainsi dire sans le savoir, parce qu'elle recourait à Dieu avec une confiance entière et un abandon parfait, parce qu'en toutes choses elle lui donnait sa main pour être conduite par lui de la manière dont un petit enfant est conduit par sa mère. Comme elle se livrait à lui sans réserve dans la communion et qu'elle l'invoquait continuellement par la prière, ce Dieu qui *fait la volonté de ceux qui le craignent*, dit le Psalmiste, se plaisait à lui donner son Esprit et à lui communiquer une sagesse bien supérieure à la sagesse humaine. C'est lui qui donne l'intelligence aux petits : *Intellectum dat parvulis.*

Mais il destinait cette âme d'élite à le glorifier d'une façon plus éclatante et plus efficace qu'elle n'eût pu faire dans les étroites limites de la vie domestique. C'est pourquoi il brisa le premier et le plus fort des liens qui la retenaient dans le monde. M. Martin mourut le 10 octobre 1619, deux ans après son mariage, laissant des affaires en mauvais état, une jeune femme

de moins de vingt ans et un enfant de six mois, sans fortune et à peu près sans appui.

CHAPITRE II.

Dispositions de madame Martin devenue veuve. — Tentation. — Extase, 1620. — Fidélité à la grâce. — Vie solitaire et pénitente. — Œuvres de charité. — Humiliations. — Tentations d'orgueil. — Elle demande à afficher sa confession générale à la porte de l'église. — Vie agitée et néanmoins recueillie. — Double travail de la grâce dans la servante de Dieu. — Desseins de Dieu à son égard.

Marie Guyard avait dit à sa mère lorsqu'on lui eut manifesté la volonté arrêtée de la marier : « Ma mère, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté et à la vôtre; mais si Dieu me fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le consacrer à son service; et si ensuite il me rend la liberté que je vais perdre, je lui promets de m'y consacrer moi-même. »

Ces paroles qui semblent prophétiques étaient comme le programme de la conduite à tenir par la jeune veuve, programme auquel elle résolut d'être fidèle. Etant d'ailleurs plus éclairée, elle comprenait qu'elle eût mieux fait d'opposer un refus formel aux instances qu'on lui avait faites pour la marier, quoiqu'elle vît que Dieu avait tiré sa gloire de ce qui était arrivé. Elle expose admirablement sa pensée à ce sujet en écrivant à son fils : « Dès l'âge de quatorze ou quinze ans, j'avais une inclination très-grande pour être reli-

gieuse et j'exprimais mon désir à ma mère relativement au monastère de Beaumont. Elle ne me rebuta pas; mais, comme j'étais fort timide, je n'osai insister et l'affaire en resta là. Il me sembla alors que comme j'avais une humeur gaie et un caractère enjoué, ma mère avait cru qu'il y avait en cela quelque chose d'incompatible avec la vie du cloître, car c'est ainsi que jugent les personnes du monde.

» Aujourd'hui, il me paraît évident que Dieu ne me voulait pas là, ni pour lors en quelque religion que ce fût. Tout ce qui m'est arrivé depuis, par la conduite de la divine Providence à mon égard, me fait penser ainsi. Vous seriez étonné, mon cher fils, si vous saviez toutes ces particularités, que vous connaîtrez dans l'éternité. Vous comprendriez pourquoi il fallait que je fusse engagée dans les croix du mariage. J'ai toujours cru que ce n'avait été qu'afin de servir au dessein que Dieu avait de vous mettre au monde et de m'éprouver par les croix et les tribulations. Je dois néanmoins vous avouer que si j'avais eu un directeur spirituel, je n'aurais jamais consenti à me marier; mais je n'en avais pas et j'étais dans une entière ignorance qu'il y eût des directeurs et une direction spirituelle. »

On voit combien les intentions de Marie Guyard avaient été pures. Aussi Dieu conserva toujours à son égard ses desseins de miséricorde, et afin de les accomplir, il lui rendit la liberté qu'elle avait perdue comme malgré elle. Mais combien cette liberté se trouvait restreinte avec un enfant de six mois et une ruine complète! Il lui fallut attendre douze ans pour reprendre l'œuvre de sa vocation interrompue. Ce temps néanmoins ne fut pas perdu; il servit, au contraire, à lui faire acquérir un degré de vertu auquel n'arrivent pas

toujours, après de longues années de religion, les personnes consacrées à Dieu.

Malgré son éloignement pour le mariage, madame Martin, ainsi que nous l'avons dit, avait pris cet état au sérieux. Elle en avait rempli tous les devoirs avec une fidélité irréprochable; elle avait aimé son mari comme le doit aimer une femme vraiment chrétienne, et elle le pleura sincèrement; mais sa tristesse fut atténuée par ces hautes considérations de la foi auxquelles les saints ne manquent jamais de s'élever. Elle vit clairement la main de la Providence, non-seulement dans le coup qui la frappait, mais dans tous les détails qui, au point de vue humain, devaient rendre son inquiétude plus grande et son chagrin plus pénible. « Quoique j'aimasse beaucoup votre père, écrivait-elle plus tard à son fils, et que la perte que j'en fis me fût très-sensible, toutefois, me voyant libre et dégagée, mon âme se liquéfiait en action de grâces de ce que je n'avais plus que Dieu à qui mon cœur et mes affections se pussent dilater et se dilataient en effet sans cesse dans ma solitude, où je n'avais qu'à penser intérieurement à lui, et à vous élever pour son saint service. »

Il y a donc un sentiment qui domine chez elle, et qui est plus fort que la peine sensible, c'est la joie de n'avoir plus que Dieu à aimer, que son service et le soin de procurer sa gloire pour sujet de ses préoccupations. La perte de ses biens qui allait jusqu'à une ruine entière, l'embarras d'affaires embrouillées, la jeunesse de son fils qui va se trouver sans appui, dont l'avenir est si incertain et par là-même si inquiétant, rien de tout cela n'altère la sérénité de son âme, et ne la fait hésiter dans sa confiance en Dieu. On peut juger

de la force surhumaine qui la soutint alors, par les lignes suivantes d'une de ses lettres : « J'avais dix-neuf ans lorsque Notre-Seigneur appela à lui la personne avec laquelle, par sa permission, j'avais été liée. Diverses affaires qui suivirent cette séparation me causèrent de nouvelles croix, et naturellement plus grandes qu'une personne de mon sexe, de mon âge, de ma capacité et de mon peu d'expérience ne les eût pu porter; mais les excès de la bonté divine mirent dans mon esprit et dans mon cœur une force et un courage qui me rendirent supérieure à tout. Je m'appuyais sur ces paroles de l'Esprit saint : *Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation*. Je croyais fermement qu'il était avec moi, puisqu'il l'avait dit : de sorte que ni la perte des biens temporels, ni les procès, ni les privations, ni mon fils qui n'avait que six mois, et que je voyais dénué de tout aussi bien que moi, ne m'inquiétaient. »

Il y eut pourtant chez elle un court instant de faiblesse, mais faiblesse qui était presque un acte de vertu, en ce sens qu'elle procédait de son humilité, de la défiance d'elle-même et de la crainte d'agir par présomption et entêtement à se croire plus éclairée que toutes les personnes, d'ailleurs bien intentionnées, qui lui donnaient des conseils. Voici comment son fils en fait le récit :

« Quelque aversion qu'elle eût du mariage et quelque répugnance qu'elle en eût témoignée à tous ceux qui lui en avaient parlé, elle se trouva un jour si pressée et si accablée de raisons, fondées principalement sur sa jeunesse, sur l'âge de son fils, sur le triste état de ses affaires et sur la disposition où étaient ses amis de lui venir en aide, qu'elle se demanda si elle ne devait

point plutôt suivre le conseil de tant de personnes désintéressées, que les lumières de son propre esprit; mais elle revint aussitôt à sa première résolution. Cette prétendue infidélité lui parut néanmoins si criminelle, que dans une confession générale des principaux péchés de sa vie qu'elle fit plus tard et dont le détail par écrit a été retrouvé dans ses papiers, elle met celui-là en tête (si pourtant on le peut appeler péché) comme celui dont elle avait le plus de douleur, et qu'elle croyait pouvoir être la cause des peines intérieures que Dieu lui faisait souffrir. »

Que l'on se demande à quel degré de sainteté finit par arriver une âme qui, vers la fin de sa carrière, ne trouvait pas dans toute sa vie un autre péché aussi grand que celui-là!

Certaines personnes qui ne comprennent rien à la vie spirituelle, croiront que la douleur de cette sainte âme à l'égard d'une faute pareille indique un esprit faussé par l'habitude du scrupule; qu'il y a chez elle ce que l'on appelle volontiers *une pieuse extravagance*.[1] Il est donc utile de faire voir que cette contrition de notre vénérable religieuse était parfaitement raisonnable et qu'elle procédait d'une vraie élévation d'esprit.

On dit qu'une jeune fille ayant été demandée en mariage par Bernadotte, lorsque celui-ci n'était encore que sous-officier, dédaigna cette alliance; et que, plus tard, quand elle sut qu'il était roi de Suède, elle eut un tel regret de son refus qu'elle en perdit la raison. Elle répétait sans cesse : *Je serais reine; je serais reine!* En réalité, elle n'était coupable ni envers elle-même ni envers Bernadotte; mais si celui-ci eût renouvelé

(1) M. Guizot. *Histoire de la civilisation en Europe.*

sa demande lorsqu'il fut prince royal de Suède en lui faisant pressentir sa royauté future, et que la jeune fille, par étourderie ou par dédain, eût persévéré dans son refus, il est certain que considérant les choses à sa manière et à son point de vue, elle eût pu croire qu'elle méritait un double reproche : 1° d'avoir témoigné une odieuse ingratitude au prince; 2° d'avoir été très-aveugle sur ses propres intérêts, puisqu'elle croyait que la royauté, même celle de Suède, était un grand avantage.

Or, notre jeune veuve se trouvait dans une position bien autrement propre à lui faire juger sévèrement l'ingratitude qu'elle eût eu à se reprocher, si elle eût sacrifié à un second mariage les grâces extraordinaires dont elle venait d'être favorisée, et celles, bien plus grandes encore, que Notre-Seigneur lui offrait pour l'avenir. Lors donc que, dans un âge avancé, elle se voyait par sa profession religieuse épouse du Roi des rois, lorsqu'elle repassait dans son esprit tant de faveurs dont elle avait été comblée, tant d'œuvres de bénédiction pour lesquelles elle avait été un instrument dans la main de Dieu, est-il étonnant qu'elle regardât comme une ingratitude digne de larmes amères, un moment d'hésitation qui l'avait mise en danger de perdre ces avantages inappréciables?

Les grâces nouvelles répandues dans l'âme de madame Martin après la mort de son mari, un attrait plus vif pour la vie solitaire et recueillie, ainsi qu'une aversion plus grande que jamais pour l'état dont elle se trouvait délivrée, lui donnaient suffisamment à

entendre que Dieu voulait être désormais l'unique objet de son amour; mais elle le comprit plus clairement encore par une vision dont elle fut favorisée après avoir vaincu la tentation dont nous venons de parler, et qui lui donna comme un avant-goût des faveurs immenses réservées à sa fidélité. Voici le récit qu'elle en fait :

« Après tous les mouvements intérieurs, que la bonté de Dieu m'avait donnés pour m'attirer à la vraie pureté de cœur, en laquelle je ne pouvais entrer de moi-même, n'ayant eu jusqu'alors aucun directeur pour me conduire dans la vie spirituelle, sa divine Majesté daigna me tirer de mes ignorances par un coup de grâce extraordinaire, et me mettre dans la voie où elle voulait me faire miséricorde : ce qui arriva la veille de la fête de l'Incarnation de l'année 1620. Un matin que j'allais vaquer à mes affaires, les recommandant instamment à Dieu au moyen de mon aspiration ordinaire : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*, prière que j'avais profondément gravée en mon esprit, avec une ferme conviction d'être assistée infailliblement, je fus subitement arrêtée intérieurement et extérieurement. Toute pensée de mes affaires me fut ôtée de la mémoire. Alors les yeux de mon esprit furent ouverts en un instant, et toutes les fautes, imperfections et péchés que j'avais commis depuis que j'étais au monde, me furent représentés dans leur ensemble et en détail avec une netteté et une clarté d'où résultait une certitude plus grande que toute certitude humaine. Au même moment je me vis plongée dans du sang, et mon esprit fut convaincu que ce sang était celui du Fils de Dieu répandu pour mon salut, et de l'effusion duquel j'étais coupable par les péchés qui m'étaient représentés.

Tout se passa à l'intérieur, mais avec une clarté si grande et une impression si vive, que cette immersion de tout moi-même dans ce sang était comme une réalité.

» Si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue en cette rencontre, je crois que je serais morte de frayeur, tant la vue du péché, pour léger qu'il puisse être, me paraissait horrible et épouvantable. Il n'est langue humaine qui le puisse exprimer. En effet, voir un Dieu d'une bonté infinie et d'une sainteté incompréhensible, offensé par un ver de terre, c'est ce qui surpasse l'horreur même. De plus, un Dieu fait homme mourir pour expier le péché, et répandre son sang précieux pour apaiser son Père, et par ce moyen lui réconcilier les pécheurs, c'est un prodige tel qu'il est impossible de dire l'impression qu'il produit. Enfin voir que l'on est soi-même personnellement coupable de cette effusion du sang d'un Dieu, et que quand bien même nul autre péché n'eût été commis, le Fils de Dieu aurait fait pour un seul ce qu'il a fait pour tous, c'est ce qui confond et anéantit.

» Ces lumières et ces opérations de la grâce sont si pénétrantes, qu'en un moment elle disent tout et produisent leur effet d'une manière efficace, ainsi qu'il m'arriva dans cette circonstance.

» En ce moment, mon cœur se sentit ravi et tout changé en l'amour de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde, et qui me fit éprouver, par la force de cet amour, une douleur et un regret de l'avoir offensé, plus grand qu'il n'est possible d'imaginer; non, il ne se peut imaginer. Ce trait de l'amour fut si pénétrant et si inexorable quant à la douleur qu'il fit naître en moi, que je me fusse jetée dans les flammes pour

le satisfaire. Ce qui est surtout incompréhensible, c'est que sa rigueur me semblait douce. Il possédait des charmes et des chaînes qui liaient et attachaient l'âme, afin de la conduire où il voulait; et elle, de sa part, s'estimait heureuse de se laisser ainsi captiver. Enfin le même trait d'amour qui avait ravi mon âme me pressait de me confesser.

» Revenant à moi, je me trouvai debout, arrêtée vis-à-vis de la petite chapelle des RR. PP. Feuillants, qui venaient de s'établir à Tours. J'y entrai et rencontrai un Père seul au milieu de la chapelle, lequel semblait n'être là que pour m'attendre. Je l'abordai et lui dis, pressée par l'esprit qui me conduisait : Mon Père, je voudrais bien me confesser, car j'ai commis tels péchés et telles fautes. En même temps je lui fis connaître tous les péchés qui m'avaient été montrés, et cela avec une effusion de larmes qui provenaient de la douleur que j'avais dans le cœur. Après que j'eus tout dit, je m'aperçus que ce bon Père avait été extrêmement surpris de la façon dont je m'étais énoncée, qu'il connut bien n'être pas naturelle, mais extraordinaire. Il me dit avec une grande douceur : Allez-vous-en, et demain venez me trouver à mon confessionnal. Je ne fis pas même réflexion qu'il ne m'avait pas donné l'absolution et je me retirai.

» Le lendemain, de grand matin, je me rendis à son confessionnal, où, lui ayant répété ce que je lui avais dit le jour précédent, je reçus l'absolution. Comme Dieu, par un effet particulier de sa Providence, m'avait donné ce bon Père pour confesseur, je n'en pris point d'autre pendant tout le temps qu'il demeura à Tours. Il se nommait Dom François de Saint-Bernard, et c'est le premier religieux à qui je me sois confessée. Je m'en

retournai changée en une autre créature ; mais si puissamment changée que je ne me reconnaissais plus moi-même. Je voyais à découvert l'ignorance qui m'avait fait croire que j'étais très-parfaite, que mes actions étaient fort innocentes et que j'étais bien auprès de Dieu ; mais après que Notre-Seigneur m'eut ouvert les yeux, je me voyais telle que j'étais, et je confessais que mes justices n'étaient qu'iniquités. »

La servante de Dieu regarda toujours l'extase dont nous venons de parler comme l'une des plus grandes grâces qu'elle eût reçues dans sa vie. Ce qui valait mieux encore, elle mit sur-le-champ tous ses soins à y être fidèle. Combien de personnes reçoivent de temps en temps des grâces signalées : une vive lumière sur la fragilité de la vie présente et la vanité des choses du monde, un sentiment de componction pour les fautes qu'elles ont commises, une vue claire des beautés de la piété, de l'ingratitude qu'il y a pour un chrétien à transiger avec son devoir et à servir le monde en même temps que l'on ne voudrait pourtant pas risquer son salut ! Dieu les visite alors, il voudrait les attirer à une vie pieuse, mais elles manquent de générosité ; elles continuent une manière d'agir plus que dangereuse pour leur éternité. Alors la grâce se tait, l'impression s'efface et on en perd jusqu'au souvenir. On ne comprendra qu'au jugement de Dieu les trésors spirituels dont on s'est privé en ne profitant pas de cette visite de la miséricorde. Il n'en fut pas ainsi pour notre jeune veuve. A partir de là et sans la moindre hésitation, elle résolut de ne plus donner une seule

pensée au monde, ni à ses soins ni à ses espérances; mais de se plonger tout entière en Dieu et de ne plus vivre que de son amour.

Dans ce but, elle se hâta de terminer ses affaires et de congédier ses domestiques. Pénétrée de la pensée divine à son égard, et voulant rendre toujours visible le dessein qu'elle avait formé de ne plus se mêler en rien aux embarras du siècle; tenant surtout à ce que l'on vît clairement qu'elle avait renoncé à toute pensée d'une nouvelle alliance, elle choisit une forme de vêtement qui l'excluait des compagnies du monde, de celles mêmes qui sont honnêtes. « Sans différer, dit-elle, je pris un habit ridicule, afin de faire comprendre à tous ceux de ma connaissance que je ne pensais plus à aucun établissement dans le monde. »

On ne manqua pas de critiquer cette conduite, mais les personnes judicieuses l'admirèrent et l'on cessa pour le moment de lui faire de nouvelles propositions de mariage. Elle se retira ensuite chez son père, pour s'y établir dans une profonde solitude. Elle se logea à l'étage supérieur, dans une chambre qui ouvrait sur une petite galerie, au bout de laquelle elle pratiqua un oratoire. Séparée de tout, même de son fils, placé en nourrice, elle était là bien véritablement seule avec Dieu, qu'elle regardait comme son unique trésor.

Retirée et solitaire *comme la tourterelle dans son nid*, suivant son expression, elle répandait ses larmes aux pieds du crucifix, regrettant d'avoir été jetée dans un tumulte d'affaires qui ne lui avait pas permis d'être unie à son souverain bien comme elle s'y était toujours sentie attirée.

Elle joignait à la prière et aux larmes de rigoureuses austérités, châtiant son corps non-seulement par la

discipline et le cilice, mais par bien d'autres instruments de pénitence. Elle renonça dès lors à l'usage du linge ordinaire, auquel elle substitua la serge.

Cette vie de pénitence et d'union à Dieu ne lui fit pas oublier les œuvres de charité. Elle ne lavait pas seulement les pieds des fidèles, comme saint Paul le recommandait aux veuves de son temps; mais, dit Claude Martin, elle allait à la recherche des pauvres affligés de plaies et d'ulcères; elle les amenait chez elle à certaines heures. Puis, les faisant asseoir dans un fauteuil, comme elle eût fait pour Jésus-Christ lui-même, et se mettant à genoux, elle pansait leurs plaies et leur donnait tous les soins que peut inspirer la plus tendre charité.

« A peine se trouve-t-il, ajoute encore son fils, une espèce de bonnes œuvres qu'elle n'ait pratiquée dans une très-grande perfection. Elle fit des aumônes autant que la perte de sa fortune pouvait le lui permettre; elle consola les affligés, secourut les malades, servit les pauvres, instruisit les ignorants, défendit les faibles, convertit les pécheurs, encouragea les bons. »

Dans cette position nouvelle si conforme à ses goûts, madame Martin était véritablement comblée de faveurs spirituelles. Elle semblait être désormais en possession du vrai repos que Dieu lui réservait ici-bas, et n'avoir plus qu'à laisser couler ainsi ses jours dans la solitude et les bonnes œuvres. Mais c'est surtout à l'égard des saints que les voies divines sont incompréhensibles. Rien ne le montre mieux que la vie de la servante de Dieu.

« Après un an de solitude, dit-elle, Dieu m'en retira pour me mettre chez une de mes sœurs qui se trouvait surchargée d'affaires temporelles. Son mari et elle me désiraient, pour les aider à porter ce fardeau. La proposition qui m'était faite me parut d'abord si contraire à ce que je m'étais proposé, que je ne voulais pas même y penser; mais je finis par l'accepter, à condition que je serais entièrement libre pour mes pratiques de piété : car je faisais ce sacrifice de mon plein gré et par charité pour ma sœur. Notre-Seigneur me voulut montrer que c'était lui qui m'avait fait consentir à cela, en me donnant un nouveau don d'oraison plus parfait, qui m'établissait dans une union très-étroite avec lui par la contemplation des mystères de sa vie et de sa mort. »

Elle ajouta que l'esprit de grâce qui la conduisait lui inspira la pensée de cacher ses talents naturels pour les affaires, afin de laisser croire qu'elle n'avait ni intelligence ni aptitude pour quoi que ce fût, et qu'elle n'était propre qu'à être la servante des serviteurs et des servantes de la maison. « En effet, j'en faisais les offices dans les choses les plus abjectes et les plus humiliantes. La bonté de Dieu permettait que l'on me traitât ainsi, et qu'on le fît avec un ton impérieux et *d'une façon étonnante.* Mais j'aimais tant les choses humbles et basses que je dis un jour à mon directeur que je craignais d'y avoir de l'attache. »

Elle dit dans un autre endroit : « Je faisais l'office de servante envers les serviteurs de mon frère, et quelquefois j'en avais un fort grand nombre de malades. Je n'avais garde de souffrir que d'autres en prissent soin; je leur rendais même les services les plus vils, mais je le faisais en cachette, pour que les personnes

qui en étaient chargées ne s'en aperçussent pas. Quand elles se présentaient, elles trouvaient la besogne faite. Pendant l'espace de trois ou quatre ans je fis toujours la cuisine, y endurant de grandes incommodités ; mais plus je souffrais, plus Notre-Seigneur me comblait de ses consolations et récompensait mes services par ses faveurs et ses grâces. »

Que de peines de cœur éprouvent en pareil cas les personnes qui n'ont pas pour se soutenir et se consoler l'esprit de foi et d'humilité ! Que de larmes elles versent, que de reproches elles adressent de temps en temps à ceux qui oublient ainsi les convenances à leur égard ! Le chagrin les consume, et se grave promptement sur leur figure en lignes ineffaçables. Il en fut tout autrement de madame Martin : elle conservait la paix de son âme et une vraie joie intérieure; elle faisait l'office de servante avec autant de bonheur qu'en éprouvent ceux qui, après de longs désirs, à force d'instances et au moyen de puissantes médiations, ont obtenu l'honneur de servir les rois de la terre. C'est qu'elle voyait en tout celui qui est infiniment au-dessus de tous les monarques du monde; c'était lui qu'elle servait dans la personne des domestiques de son beau-frère, et elle était heureuse. On a d'elle un portrait qui fut fait lorsqu'elle avait quarante ans ; sa figure n'y laisse pas entrevoir la moindre trace de souffrance. On ne soupçonne même pas, en la voyant, les austérités et les macérations par lesquelles elle châtiait son corps. Ses traits révèlent, au contraire, le bonheur et la joie, en même temps que la force et la santé. C'est que le fardeau qui eût été accablant pour un grand nombre, était pour elle doux et léger.

Quelle que fût sa profonde humilité, le démon de l'orgueil cherchait à lui inspirer des sentiments de vaine complaisance; il lui représentait les grâces sans nombre qu'elle avait reçues aussi bien que les dons naturels dont elle était douée, pour lui donner une haute idée d'elle-même. Mais Dieu vint à son secours, et elle surmonta si parfaitement la tentation, dit Claude Martin, que son cœur demeura fermé pour jamais aux plus petits sentiments de vanité. Toutefois, ajoute-t-il, la manière dont elle se rendit victorieuse dans ce combat est si remarquable, qu'on verra avec plaisir le récit qu'elle en fait elle-même.

« Je fus attaquée de plusieurs pensées de bonne estime de moi-même, et sollicitée par la tentation de m'attribuer plusieurs choses, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, comme si elles m'eussent appartenu; mais ayant ouvert un livre de piété, mes yeux tombèrent sur les premières paroles du *Psaume* 126 : *Si Dieu ne bâtit lui-même une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent.* Alors je me vis si nulle et si incapable de faire aucun bien, et au contraire, si propre à tout mal, que force me fut de reconnaître que je n'étais qu'un vrai rien. Ce regard de moi-même me fit voir si clairement mon néant, que le sentiment ne m'en est jamais sorti de l'esprit : en sorte que, depuis ce temps, je n'ai pu m'attribuer aucun avantage; toujours j'ai vu que Dieu seul est auteur de tout bien.

» Ce qui contribua encore à m'avilir à mes propres yeux, c'est que sur le bord du chemin par où j'allais à la messe, il y avait dans la boue un chien mort répandant une telle infection qu'il fallait se détourner pour n'en pas être incommodé. Je me sentis inspirée de m'en approcher chaque fois que je passais. Quelque

temps après je le vis tout rempli de vers, puis devenir à rien. Depuis je ne crois pas avoir jamais eu aucune pensée d'orgueil, qu'aussitôt et presque avant d'avoir aperçu la tentation, je ne me sois dit devant Dieu : Ah! je ne suis qu'un chien mort! Cela m'a inspiré contre moi-même une haine qui m'est toujours restée : je ne jette pas les yeux sur moi sans me détester, et plus je suis unie à Dieu, plus je désire être anéantie en sa présence. »

Les personnes légères et mondaines qui liraient un pareil récit ne manqueraient pas de dire que madame Martin se faisait à elle-même une vie malheureuse, et qu'une âme qui se persécute de la sorte ne peut avoir ni joie ni sérénité, que tout en elle est sombre comme la nuit, déchirant comme l'enfer. Ce serait là une grande erreur. Rien ne donne la paix, une douce sérénité, une joie suave et tranquille comme la vraie humilité. Il est d'expérience que rien ne trouble l'âme solidement établie dans cette vertu. Ce sont, au contraire, les orgueilleux qui éprouvent sans cesse de la peine. Il leur suffit d'une légère déception, de quelque dédain réel ou apparent, ou même purement imaginaire pour les remplir d'amertume. Comme ils croient mériter plus d'égards qu'on ne pense à leur en accorder, ils sont toujours mécontents, et, sans qu'il s'en rendent bien compte, toute leur vie est malheureuse.

L'amour de l'humiliation qui est la marque de l'humilité portée au plus haut degré, fit faire à madame Martin une démarche que l'on ne peut proposer à l'imitation, mais qui fait trop bien voir quels progrès elle avait faits dès lors dans ce que saint Paul appelle la folie de la croix, pour que nous ne la fassions pas connaître, en rapportant ce qu'elle en dit elle-même à son fils.

» Le désir de m'humilier me remit en la mémoire tous mes péchés, non pour me gêner l'esprit, mais pour m'abaisser et me faire mépriser. Je les écrivis tous depuis le premier usage de ma raison jusqu'ici, quelque honteux qu'ils fussent, en pensées, paroles et actions, sans omettre aucune circonstance. Puis ayant mis mon nom au bas, je portai cet écrit à mon confesseur, le suppliant de me faire la charité de l'attacher à la porte de l'église, afin que tous ceux qui y entreraient, vissent combien j'avais été misérable par mes offenses envers la divine bonté. Il prit le papier en me disant qu'il s'en chargeait; mais il me fit la mortification de ne pas l'afficher. »

On le sait déjà et on le verra mieux encore dans la suite, les plus grands péchés qu'elle eût commis étaient à peine des imperfections légères, en sorte que cette confession était la preuve d'une rare sainteté; mais la jeune veuve était loin de penser ainsi; elle se croyait, au contraire, coupable des plus noires ingratitudes. Par conséquent elle faisait un grand acte d'humilité en voulant afficher cette confession. C'est la remarque de son fils.

Malgré l'application qu'elle mettait à cacher ses talents naturels, on finit par les soupçonner. Son beau-frère qui ne pouvait suffire à toutes ses affaires, la pria d'en prendre la conduite. Il était commissionnaire pour le transport des marchandises dans toute l'étendue du royaume, et, de plus, officier d'artillerie. A la faveur de ces deux offices, il se livrait encore à quantité d'autres entreprises, ce qui l'obligeait d'avoir le plus nombreux personnel de toute la province : car pour

s'acquitter plus avantageusement de ses emplois et afin de ne dépendre de personne, il possédait tout ce qui lui était nécessaire en hommes, chevaux, harnais, coches, carrosses, etc.

Sa charitable sœur consentit à se charger de tout, et elle s'en acquittait d'une manière qui semblait miraculeuse ; car sans rien négliger et en trouvant moyen de contenter tout le monde, elle portait ce fardeau de façon à ne pas même être distraite de la présence de Dieu : en sorte qu'on eût dit qu'elle était du nombre de ces purs esprits qui dirigent l'économie du monde et qui *ne cessent point de voir la face du Père céleste.* C'est elle-même qui révèle ce phénomène.

« Cette grande application que j'avais à Dieu, dit-elle, n'était jamais interrompue. Je me trouvais parmi le bruit des marchands, et cependant mon esprit était abîmé dans la divine Majesté. On eût jugé, à me voir, que j'écoutais avec attention tout ce qu'on me disait; mais, si l'on m'en eût demandé des nouvelles, j'eusse été bien embarrassée. Néanmoins, Notre-Seigneur me faisait la grâce de venir à bout de toutes les affaires dont j'avais la charge. Je passais les jours presque entiers dans une écurie qui servait de magasin, et quelquefois il était minuit que j'étais sur le port à faire charger ou décharger des marchandises. J'avais pour compagnie ordinaire des crocheteurs, des charretiers et en outre cinquante ou soixante chevaux, dont il fallait que j'eusse le soin; et cependant tous ces tracas ne m'éloignaient point de Dieu. Je m'en sentais plutôt rapprochée, parce que tout était pour la charité et non pour mon profit particulier. Je me voyais quelquefois si surchargée d'affaires que je ne savais par où commencer. Je m'adressais alors à mon refuge ordinaire,

lui disant : Mon Amour, il n'y a pas moyen que je fasse toutes ces choses; faites-les pour moi, autrement tout restera. Me confiant ainsi en sa bonté, tout me devenait facile. Quelquefois je me retirais dans la solitude pour tâcher de m'unir à Dieu loin du bruit; aussitôt l'on me rappelait, et j'obéissais joyeusement en disant : Allons, mon doux Amour, vous le voulez; il suffit que je vous possède; cette action est pour vous. »

On voit par tout ce qui arrive à madame Martin après la mort de son mari, que la grâce produisait en elle une activité étonnante, toujours réglée néanmoins par la prudence, le tact et l'intention surnaturelle. Mais outre ce travail que l'on pourrait appeler extérieur, au moyen duquel une Providence attentive la préparait à devenir plus tard apôtre du Canada, une opération plus merveilleuse encore de l'Esprit divin avait lieu dans son intérieur, ainsi que nous allons le voir dans le chapitre suivant, et la faisait monter à ce degré de vertu et de perfection qui est le cachet des âmes d'élite, à cette hauteur de vie mystique qui a permis à Bossuet de la qualifier de *Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde.*

Pour bien comprendre cette conduite de Dieu à l'égard de sa servante, cette éducation, pour ainsi parler, au moyen de laquelle il communiquait à son âme des aptitudes si différentes, les unes pour les œuvres extérieures, les autres pour la contemplation, il faut remarquer que l'Ordre des Ursulines auquel il la destinait, demande précisément ces deux espèces d'aptitudes, au moins dans une certaine mesure. Il y a deux vies dans la fille de sainte Angèle : la vie aposto-

lique, active par conséquent, se consumant à faire connaître Dieu, à inspirer son amour autour de soi, à sauver des âmes, et la vie religieuse proprement dite, qui consiste à tendre tous les jours à sa propre perfection par la pratique des trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté perpétuelles. Celle-ci est la principale; elle est le fondement de l'autre, qui autrement ne serait qu'un travail purement humain, sans proportion avec le but que doit se proposer l'apôtre de Jésus-Christ; mais toutes deux s'harmonisent, s'aident et se perfectionnent réciproquement. Plus une Ursuline sera sainte, plus elle sera propre à glorifier Dieu et à sauver des âmes. D'un autre côté, elle se sanctifie elle-même en s'appliquant à sanctifier les autres.

Il faut considérer encore que, dans les desseins de Dieu, madame Martin était destinée à une mission extrêmement laborieuse et difficile; elle devait aller, dans une région inconnue et parmi des sauvages, braver les plus grands dangers, endurer mille privations et se livrer pendant un tiers de siècle à des travaux tels que rarement une femme en a affronté de semblables. Or, pour être en état de parcourir une telle carrière, ce n'était pas trop de souffrir l'espace de neuf ou dix ans les humiliations et les fatigues auxquelles elle fut soumise chez son beau-frère. Elle-même le reconnut plus tard et témoigna sa reconnaissance à cette invisible main qui la dirigeait en toutes choses.

« Je vois maintenant, écrivait-elle vers la fin de sa vie, que tous les états, épreuves et travaux par lesquels j'ai passé, avaient pour but de me former à l'œuvre du Canada. Ç'a été mon noviciat; je n'en suis pas sortie parfaite, mais pourtant, par sa miséricorde, Dieu m'a mise en état de porter les tracas et les travaux du Canada. »

Enfin, elle devait fonder une maison considérable dans une contrée où nulle femme consacrée à Dieu n'avait encore paru, servir de guide et de modèle non-seulement aux religieuses qui travailleraient avec elle, mais à toutes celles qui se succéderaient dans la communauté dont elle serait la Mère. Dieu voulait même que, par l'éclat de ses vertus et l'ascendant de sa sainteté, elle contribuât à affermir l'une des plus importantes colonies qu'ait fondées une nation catholique : il était donc comme nécessaire que des grâces de choix et véritablement extraordinaires lui fissent commencer de bonne heure l'édifice de sainteté que demandait une telle mission. Or, nous allons voir comment Dieu opéra en elle ce travail intérieur de sagesse et d'amour.

CHAPITRE III.

Genre d'oraison de madame Martin. — Son attention continuelle à la présence de Dieu. — Pressentiments d'un état plus parfait. — Efforts pour s'y préparer. Pénitences rigoureuses. — Elle écrit de nouveau ses péchés. — Elle connaît qu'elle doit être épouse de Dieu. — Bonheur et angoisses. — Nouvelles austérités — Union de deux cœurs. — Préliminaires du mariage divin et analogies. — Admirable vision de la sainte Trinité.

Animée du plus vif désir d'arriver à la sainteté, madame Martin prenait tous les moyens qui lui paraissaient propres à atteindre ce but. Elle s'appliquait particulièrement à l'oraison, et elle y mettait l'ardeur qui était dans sa nature; elle s'était livrée à cet exercice, durant quelque temps, d'après une méthode qui

lui était tombée entre les mains, mais elle y trouvait beaucoup plus de fatigue que de profit. C'est pourquoi son confesseur, Dom François de Saint-Bernard, ayant quitté Tours, et la servante de Dieu s'étant adressée à un autre Feuillant, Dom Raimond de Saint-Bernard, qui le remplaçait, celui-ci lui défendit la méditation proprement dite et voulut qu'elle s'abandonnât entièrement à l'esprit de Dieu. Cette liberté que lui donna son nouveau directeur lui fut extrêmement avantageuse, et elle-même fait connaître les fruits qu'elle en retira.

« Dès que je m'étais mise à genoux devant mon crucifix, ce divin Sauveur s'emparait de mon esprit, et tout ce que je pouvais faire était de lui dire : « C'est » l'amour qui vous a réduit à cet état; si vous n'étiez » pas amour, vous n'auriez pas souffert de la sorte. » En semblables occasions, je me suis trouvée dans un battement de cœur si étrange qu'il me réduisait à n'en pouvoir plus; si ce cœur se fût fendu, j'eusse trouvé mon soulagement par ma mort, pour aller jouir de celui que je ne voyais ni ne pouvais concevoir qu'amour. »

Ce n'était pourtant là que le commencement des prodiges de grâces que Dieu voulait opérer en elle. « Sitôt, ajoute-t-elle, que la divine Majesté m'eût communiqué le don d'oraison, elle me donna aussi la grâce de sa sainte présence, qui était toute ma force et m'établissait dans un entretien continuel avec Notre-Seigneur. Dans cet état il laissait voir à mon âme son intention de la faire arriver à une pureté qui lui était inconnue, et par où elle n'avait pas encore passé. Il lui faisait comprendre qu'il était comme une grande et vaste mer : de même que la mer ne peut rien souffrir

d'impur, ainsi ce Dieu de pureté infinie rejette toutes les âmes mortes, lâches et impures. Je vis pour lors une si grande disproportion de la pureté de l'esprit humain pour entrer dans l'union avec la divine Majesté, que cela était épouvantable. »

Les saints, que la grâce inonde et pénètre d'abondantes lumières, voient en eux une multitude d'imperfections et même de souillures là où les âmes d'une piété commune croiraient apercevoir des vertus. Madame Martin avait reçu ces lumières, et elle se voyait remplie de tant de défauts qu'elle en était comme accablée, sans toutefois se laisser aller au découragement ou à la défiance.

Voyant que le défaut de pureté de son âme, c'est-à-dire du détachement parfait à l'égard d'elle-même et de la créature, était un obstacle à cette grâce inconnue qu'elle pressentait et désirait si ardemment, elle se donna tout entière aux actes d'humilité et de mortification corporelle. « Je m'estimais heureuse, dit-elle, quand on me causait des humiliations. Je sentais au fond de mon cœur un vif amour pour les personnes qui me procuraient cet avantage; j'agissais à leur égard avec une affection très-sincère, et dès que j'y mêlais quelque imperfection, j'en étais reprise intérieurement, ce qui m'arriva dans une circonstance où j'entendis fort distinctement ces paroles au dedans de moi : « Si tu avais une belle perle ou une pierre pré-
» cieuse et que l'on vînt à la salir dans un bourbier,
» serais-tu contente? » Ces paroles me jetèrent dans un abîme de confusion. L'effet qu'elles produisirent fut une si grande haine de moi-même, que je ne voyais rien qui fût digne de mépris et de rebut autant que je l'étais. La haine de moi-même et l'humilité crois-

saient et me faisaient faire des actions de plus en plus humiliantes et où la nature recevait plus de confusion.

» Mon âme cependant se portait sans cesse vers Dieu; je voulais le posséder d'une façon qui m'était inconnue et à laquelle lui-même me disposait. Je le rencontrais dans toutes les créatures et dans les fins pour lesquelles elles avaient été créées. J'avais une connaissance infuse de la nature de chaque chose, et, sans penser que cela fût extraordinaire, j'en parlais quelquefois avec beaucoup de simplicité. »

Dieu lui faisait comprendre néanmoins qu'elle n'avait pas encore les dispositions requises pour recevoir la faveur qu'il lui réservait. « C'est pourquoi, dit-elle, mon âme eût voulu passer par les flammes pour arriver au but de ses désirs. Il n'y avait travaux qu'elle n'embrassât pour acquérir ce qui lui manquait. Elle faisait tout son possible pour gagner le Cœur de Dieu, et Dieu, de son côté, lui donnait un nouvel esprit de pénitence, qui lui faisait traiter son corps comme un esclave. Elle le chargeait de haires, de cilices et de chaînes; elle le faisait coucher sur le bois; elle lui faisait passer une bonne partie des nuits à se donner la discipline avec grande effusion de sang. Elle ne lui permettait que le peu de sommeil qui lui était nécessaire pour ne pas mourir; elle lui faisait encore supporter, avec ces pénitences, les travaux domestiques et les peines attachées à ses divers emplois. Non contente de cela, elle priait quelque personne complaisante de le battre rudement. Elle ne lui donnait aucun repos, cherchant sans cesse de nouvelles inventions pour le faire souffrir. Ce pauvre corps se laissait traiter comme un mort et souffrait tout sans mot dire, tant l'Esprit de grâce l'avait subjugué.

» Ce n'est pas tout; cet Esprit intérieur, qui s'était rendu le maître et le guide de l'âme, lui fit voir que la pureté intérieure demandait qu'elle allât déclarer de nouveau à son directeur tous les péchés de sa vie et le prier, après les lui avoir donnés par écrit, de les attacher à la porte de l'église avec le nom de la coupable, afin que tout le monde sût à quel point elle avait été infidèle à Dieu. Mon directeur me renvoya assez sévèrement plusieurs fois, mais enfin il vit bien que mes larmes venaient d'une autre source que de la nature. Il m'écouta donc et je lui présentai mon papier; il le prit sans mot dire, mais je crois qu'il le brûla, car je ne le vis point affiché à la porte de l'église, comme je l'avais demandé.

» Après que j'avais ainsi obéi à l'Esprit de grâce, il se montrait généreux et libéral envers moi. Qu'il soit béni éternellement pour avoir témoigné tant d'amour à une si chétive créature! »

Tous ces actes de vertus, surtout des vertus qui coûtent le plus à la nature, élevèrent en peu de temps madame Martin à une haute perfection et lui procurèrent, à un certain degré, cette pureté de l'âme à laquelle elle aspirait avec une si vive ardeur. Alors Dieu se laissa toucher, et il lui fit comprendre que la grâce insigne qu'il lui réservait, était de l'élever jusqu'à lui par une union mystérieuse et de lui donner la qualité d'Epouse.

Cette ouverture qui la combla de joie fut néanmoins suivie de grandes angoisses, mais angoisses d'amour dont elle n'eût pas voulu être délivrée et qui servirent

à perfectionner de plus en plus cette pureté dans laquelle elle faisait tous les jours des progrès.

« J'étais étonnée de ce que Notre-Seigneur me faisait tant de grâces, me permettant d'aspirer à être son Epouse et à me perdre dans ses divins embrassements. Mais il y avait encore quelque ornement dont mon âme avait besoin, et à cause de cela elle languissait, quoiqu'elle fût unie de volonté à celui qui la faisait languir. Elle se regardait comme assurée de le posséder dans l'étroite union pour laquelle il lui donnait tant d'attrait; mais il ne se peut dire combien cet amour cause de peines et de souffrances. Cependant l'âme ne voudrait pas être délivrée de ces peines, sinon pour posséder celui qu'elle aime. Il lui semble qu'elle a des bras intérieurs continuellement tendus vers lui; et comme si déjà elle le possédait, lorsqu'elle ne fait qu'aspirer à cette possession, elle dit : « Mon bien-aimé est à moi » et je suis toute à lui; il est comme un autre moi-même, » c'est mon tout, c'est ma vie. » Tous ses mouvements, toutes ses attentions, tout ce qui est en elle tend continuellement vers son bien-aimé. Elle estime sa vie comme rien, pourvu qu'elle le possède en la manière qu'il lui fait pressentir, car elle ne peut se contenter de moins. « Non, dit-elle, non, mon chaste Amour, je » ne vous veux point en partie, je vous veux tout entier; » si c'est ma vie qui vous empêche de venir, ôtez-la-moi, » puisqu'elle m'est nuisible. Pourquoi tardez-vous tant » à venir à moi ou à m'attirer à vous? »

» Tout cela se passait dans des chemins où les affaires me conduisaient, dans l'embarras des soins domestiques et dans la conversation d'un grand nombre de personnes, avec autant d'attention et d'application d'esprit que si c'eût été dans l'oratoire, parce

que l'âme était emportée par une force qui, au fond, lui donnait une très-grande paix, tandis que, d'un autre côté, l'amour divin la tenait dans une angoisse qui se peut bien sentir, mais non pas exprimer. »

Plus elle recevait de grâces nouvelles, plus elle soupirait vers cette union intime qui devait la rendre Épouse, et que pour cette raison elle appelle Mariage. Jour et nuit elle s'écriait : « Ah! mon Amour, quand est-ce que s'achèvera ce mariage? » Elle appelle Notre-Seigneur son Amour, selon l'ordre que lui-même lui avait donné. Un jour que, lui parlant dans l'oraison avec un profond sentiment d'humilité et de respect, elle l'appelait son Dieu et son grand Dieu, il lui dit avec une merveilleuse douceur. « Tu m'appelles ton » grand Dieu, ton Maître, ton Seigneur, et tu dis bien, » car je le suis. Mais aussi je suis charité; l'Amour est » mon nom, et c'est ainsi que je veux que tu m'appelles. » Son âme ne fut jamais pénétrée d'une douceur semblable à celle qu'elle ressentit à ces paroles. Cet aimable nom, ce nom Amour lui demeura depuis si fortement imprimé dans l'esprit et dans le cœur, que quand elle parlait à Notre-Seigneur, elle ne l'appelait plus que son Amour, son doux Amour, son cher Amour, son très-pur et très-chaste Amour.

En attendant la faveur si ardemment désirée, elle adoucissait ses angoisses et même elle soulageait ses fatigues corporelles par la sainte communion. « Après toutes les fatigues que je prenais pour le service du prochain, mon corps brisé de pénitences reprenait ses forces par la manducation de ce pain divin et recevait

un nouveau courage peur recommencer, ce que naturellement je n'aurais pu faire. Néanmoins, après la consommation des saintes espèces, mon âme revenait dans sa tendance ordinaire à le posséder sans retour. Je gémissais, je me voyais quelquefois comme abandonnée lorsque, dans la rigueur de l'hiver et pendant l'obscurité de la nuit, je voulais châtier mon corps, que je tenais tout découvert au froid. A peine pouvais-je remuer le bras. Je disais à ce divin amant : Mon bien-aimé, mettez-vous sur mon bras, afin qu'il ait des forces pour châtier ce misérable corps. Alors il m'en donnait de si puissantes que je me déchirais de coups ; puis je mettais une haire, afin que ses nœuds et ses épines fussent d'autant plus sensibles que les plaies étaient plus récentes ; et enfin je m'allais jeter quelques heures sur mon pauvre lit. Je voyais bien que je suivais ses intentions, car son Esprit ne me permettait pas de faire autrement. »

Voici ce qu'elle dit encore de ses mortifications : « Coucher sur des planches me semblait trop sensuel ; j'y ajoutais un cilice, sur lequel je m'étendais. Les disciplines d'orties dont je me servais l'été produisaient un tel effet, après que j'en avais employé trois ou quatre poignées à chaque fois, qu'il me semblait être dans une chaudière bouillante ; et pour l'ordinaire je m'en sentais trois jours durant, puis je recommençais. La douleur en était si grande que voulant ensuite employer des chardons, je ne les sentais pas. Je ne laissais pas de me servir d'une discipline de chaînes, mais ce n'était rien en comparaison de la douleur des orties. Je mangeais de l'absinthe avec la viande, et hors les repas j'en tenais longtemps dans ma bouche, puis, après en avoir bien goûté l'amertume, je l'avalais.

Mais on me défendit d'en faire usage, parce que cela me nuisait à l'estomac.

» J'avais si souvent la haire et le cilice sur le dos que l'usage s'était tourné en habitude. Si ceux avec qui j'étais eussent soupçonné tout cela, ils m'eussent jugée folle : aussi me donnais-je garde qu'on s'en aperçût. Le long temps où je couchai sur le bois recouvert d'un cilice, me macéra si fort la chair du côté où je me couchais, qu'il devint insensible. Cette mortification est la plus pénible que j'aie jamais faite : car la dureté du bois et la pesanteur du corps faisaient entrer le crin dans la peau, en sorte que je ne pouvais dormir qu'à demi, sentant toujours la douleur des piqûres.

» On me disait quelquefois des paroles dures parce que je cherchais Dieu ; j'écoutais tranquillement, et au fond de mon cœur j'offrais tout cela à l'Amour pour lequel je le souffrais. Après avoir passé le jour en toutes ces peines, j'allais la nuit dans une caverne qui appartenait à mon frère et où il y avait des bêtes venimeuses. Comme personne n'y mettait le pied, j'y restais longtemps à prier et à prendre la discipline, puis j'allais me coucher sur ma planche ou sur une balle de marchandises. Je prenais fort peu de repos, mais je n'en fus jamais malade. Je sentais une nouvelle ardeur pour faire toujours davantage, et l'Esprit me poussait sans cesse vers de nouvelles mortifications. J'aurais regardé comme perdu un jour passé sans souffrir. Tout cela m'était si fortement inspiré que mon confesseur me le permettait.[1] »

(1) Un confesseur n'aurait jamais permis de pareilles austérités, s'il n'avait vu clairement qu'il y avait là une intervention particulière de Dieu et son assistance, en quelque sorte, miraculeuse pour conserver la vie et la santé de sa servante. D'un autre côté, cette déférence à l'égard du confesseur est le cachet d'une vraie piété et d'une humilité sincère.

Ces effrayantes austérités avaient pour but d'arriver au mariage divin qui lui avait été promis; mais Notre-Seigneur semblait, de son côté, se plaire à la faire languir pour exciter encore davantage son désir et la mieux préparer. Dans ce but il lui fit voir comme une image de cette union : « Ce divin Jésus, dit-elle, ne me laissait ni jour ni nuit en repos. Je regrettais le sommeil que je prenais; et, quoiqu'il fût fort court, je souffrais d'être si longtemps sans penser à ce divin Amant. Je m'éveillais fort souvent en oraison; et une nuit je vis que ce divin Epoux tenait deux cœurs entre ses mains, et que ces deux cœurs étaient le sien et le mien. Il mit l'un dans l'autre si artificiellement qu'il n'en paraissait plus qu'un, et pourtant je voyais l'union des deux. Faisant cette union, il me dit : Tiens, voilà comme se fait l'union des cœurs. J'éprouvai alors une touche si divine et si délicate dans sa suavité, qu'il ne me serait pas possible de l'exprimer. »

« Depuis ce moment, dit Claude Martin, son cœur
» demeura pour toujours esclave de celui de Jésus. Elle
» ne le considérait plus comme étant à elle, mais comme
» appartenant à celui qui l'avait si saintement ravi et
» enchâssé dans le sien. »

Nous dirons plus loin ce que c'est que le mariage de Dieu avec l'âme humaine; remarquons ici les analogies qui existent, quant aux préliminaires, entre celui de la Mère Marie de l'Incarnation avec Notre-Seigneur et le mariage humain. Si un grand roi voulait épouser une humble bergère, il ne lui ferait pas connaître de suite son intention, mais il lui donnerait à entendre qu'il

veut l'élever à une grande fortune et à une haute position, pourvu qu'elle consente à s'en rendre digne. Il lui ferait donner une éducation convenable et en rapport avec sa nouvelle destinée; il l'engagerait à se défaire de ses manières communes, en lui faisant comprendre combien elle est éloignée sous ce rapport de ce que demande l'élégance d'une cour royale. La jeune fille pourrait être épouvantée à la vue de ce qui lui manque; mais le désir de posséder les grands avantages qu'on lui fait entrevoir lui donnerait de l'énergie pour surmonter toutes les difficultés. Elle s'efforcerait surtout de se pénétrer des sentiments les plus élevés pour être digne des faveurs d'un prince vertueux et magnanime. Celui-ci, touché d'aussi belles dispositions, lui ferait enfin connaître sa véritable intention. On comprend quels seraient alors les désirs et les transports de reconnaissance et d'amour de la jeune fille, comme elle redoublerait d'efforts pour acquérir tout ce que demande une destinée qu'elle n'eût jamais osé rêver.

Or n'est-ce pas ce que nous voyons se passer entre Notre-Seigneur et la Mère Marie de l'Incarnation? Il lui fait pressentir une grande faveur, sans lui en dire davantage; en même temps il lui fait comprendre qu'elle n'a encore ni la beauté spirituelle qui résulte d'un pur et absolu détachement de tout ce qui est sensible et crée, ni cette élévation, ni cette grandeur de l'âme vraiment surnaturelle que donne une profonde humilité. La servante de Dieu voit en elle une indignité *épouvantable;* mais elle est plus enflammée que découragée, et elle se livre avec ardeur aux actes d'humilité et de mortification. Cette ardeur devient encore plus grande quand elle sait que c'est au mariage divin

qu'elle est destinée, ainsi qu'on va le voir dans un instant. Alors son amour devient comme une fournaise et ses désirs sont des angoisses produites par cet amour.

Après cette ouverture du divin fiancé, les relations, on pourrait dire les entrevues, deviennent plus fréquentes et plus intimes. Notre vénérable Mère ne peut plus penser qu'à son bien-aimé; rien ne peut en détourner son attention ni diminuer l'impétuosité du sentiment qui emporte son cœur vers lui. Elle seule peut faire connaître un pareil état.

« Si l'horloge sonnait, dit-elle, mon âme était contrainte de compter les heures par les doigts, parce que ce travail de compter (ce que je ne faisais que par nécessité) mettait de l'interruption à son entretien amoureux avec son bien-aimé. S'il fallait parler au prochain, son regard ne quittait pas celui qu'elle aimait, et l'attention à ce qui était nécessaire ne lui ôtait point celle qu'elle avait à Dieu. Il en était de même lorsque j'écrivais; l'attention de mon âme était double : savoir à son divin objet et à l'écriture que je traçais. Lorsqu'il fallait tremper la plume dans l'encre, ce temps était précieux, parce que l'esprit et le cœur en profitaient pour s'entretenir avec Dieu. Enfin, quand tout le monde eût été présent, rien n'eût pu distraire mon âme. »

Remarquons en passant qu'à l'époque où madame Martin vivait dans cette application à la présence Dieu et ces continuelles ardeurs, elle n'avait que vingt-cinq ou vingt-six ans; or elle fit toujours, à partir de là, des progrès dans la spiritualité. Ainsi qu'on le verra dans la suite de cette histoire, elle ne cessa jusqu'à sa bienheureuse mort, qui arriva dans sa soixante-treizième

année, de croître en vertu et en sainteté. Qu'on juge, en conséquence, du degré de perfection auquel elle était parvenue lorsque Dieu la retira de ce monde.

Continuons notre étude des préliminaires de ce mariage divin. Comme un fiancé aime à répondre à l'amour de celle qu'il aime lui-même d'un amour pur et légitime, de même qu'il se plaît à lui découvrir sa noblesse, ses richesses et tout ce qui peut lui faire honneur, ainsi Notre-Seigneur agit envers sa sainte fiancée. « Un jour qu'elle se plaignait à lui de ne pouvoir méditer sur ses souffrances, parce qu'aussitôt qu'elle voulait s'y appliquer, elle se trouvait comme transportée dans sa familiarité ordinaire avec Dieu, le Sauveur lui révéla, dit Claude Martin, les secrets du grand mystère de l'Incarnation avec ses circonstances et ses suites, comme les perfections de sa sainte âme, les opérations de son esprit, les affections de son Cœur tant envers son Père qu'envers les créatures, en un mot toute l'économie de son intérieur. » Voici ce qu'elle en dit elle-même :

« De temps en temps, et lorsque je ne le cherchais pas, Notre-Seigneur me donnait de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation et sur l'union du Verbe avec sa sainte humanité. C'était d'une façon si admirable qu'il m'est impossible de l'exprimer. J'y ai connu tout ce que l'Eglise en dit, mais au delà il y a des secrets impénétrables que nous verrons dans l'éternité, et qui seront une des plus nobles occupations des bienheureux. Une fois, durant un carême entier, toute autre occupation me fut ôtée de l'esprit; il n'y demeura

que la seule vue des grandeurs et des perfections de son âme bienheureuse et des affections amoureuses de son Cœur. »

Ce n'était pas assez pour Notre-Seigneur de se communiquer intimement à sa fiancée et de lui ouvrir ses secrets personnels, il la mit en relation intime avec la famille divine de la Sainte-Trinité, et il lui donna de ce mystère une connaissance que Claude Martin ne craint pas d'appeler sublime. Comme toujours, nous citons les paroles de la vénérable Mère.

« Un matin, qui était la seconde fête de la Pentecôte, lorsque j'entendais la sainte messe en la chapelle des RR. PP. Feuillants, je regardais sans dessein de petites images de Chérubins, qui étaient au bas des cierges; tout à coup mes yeux furent fermés et mon esprit élevé et absorbé dans la vue de la très-sainte et très-auguste Trinité. Cette impression était sans forme ni figure, mais plus claire et plus intelligible que toute lumière. En un moment je vis le divin commerce que les trois personnes divines ont ensemble : l'intelligence du Père qui, se contemplant soi-même, engendre son Fils, ce qui a été de toute éternité et sera éternellement. Mon âme recevait cette vérité d'une façon ineffable qui me fit perdre toute parole, car elle était abîmée dans cette lumière. Ensuite elle voyait l'amour mutuel du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit, ce qui se faisait par un réciproque prolongement d'amour, mais sans mélange et sans confusion. J'entendais ce que c'était que spiration et production, spiration active et spiration passive.[1] Voyant les distinc-

(1) Dieu le Père produit et engendre le Fils de toute éternité. Le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, mais ne l'engendrent pas. L'action éternelle par

tions, je connaissais l'unité d'essence dans les divines Personnes, et quoiqu'il me faille plusieurs mots pour en parler, en un moment et sans intervalle de temps, je connaissais l'unité, les distinctions et les opérations de cette Trinité adorable, soit en elle-même, soit hors d'elle-même.

» Dans la même vision, cette très-sainte Trinité éclairait mon âme sur ce qu'elle opérait par communication dans la suprême hiérarchie des anges : savoir des Chérubins, des Séraphins et des Trônes, auxquels elle manifeste ses volontés sans intermédiaire d'aucun esprit créé. Je voyais distinctement les opérations et les rapports de chacune des Personnes de la très-auguste Trinité dans chacun des chœurs de cette suprême hiérarchie. Je voyais que le Père éternel habite dans les Trônes, ce qui me faisait connaître la pureté et la solidité de ses pensées éternelles. Je voyais que le Verbe, par la splendeur de ses lumières, se communique aux Chérubins, ce qui me donnait à entendre qu'il est tout lumière et tout vérité, au-dedans de lui-même par sa génération éternelle, et au dehors lorsqu'il se communique. Je voyais que le Saint-Esprit se répand dans les Séraphins et qu'il les remplit de ses ardeurs, ce qui me montrait que cette personne adorable est tout feu et tout amour, puisqu'il embrase de la sorte tout un chœur angélique. Je voyais enfin que toute la très-sainte Trinité en l'unité de la divine Essence se communique à cette suprême hiérarchie, laquelle ensuite manifeste les volontés divines aux autres Esprits célestes. Mon âme était perdue dans ces

laquelle le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit, en s'aimant d'un amour infini, s'appelle *spiration active*, considérée dans les deux premières personnes ; et *spiration passive*, considérée dans l'Esprit-Saint.

grandes splendeurs, et il semblait que la Divinité se plût à l'illuminer sur des choses qui surpassent infiniment la faiblesse de la créature, Je recevais toutes ces lumières sans acte réfléchi ni mouvement venant de moi.

» Lorsque cela m'arriva, je n'avais jamais été instruite sur le grand et suradorable mystère de la très-sainte Trinité, et quand j'aurais lu et relu une instruction venant des hommes, cela ne m'en aurait pu donner une impression telle que je l'eus pour lors et qu'elle m'est demeurée depuis. Je me tenais à genoux jusqu'à cinq heures de suite sans me lasser ni penser à moi : l'amour du divin Sauveur me tenait liée et comme transformée en lui. Mon âme était abîmée dans ce grand océan, où elle voyait et entendait des choses inexplicables. Quoique pour en parler il faille du temps, l'âme néanmoins voyait en un instant le mystère de la génération éternelle du Père engendrant son Fils, et le Père et le Fils produisant le Saint-Esprit, sans mélange ni confusion. Ces grandes choses ne s'oublient jamais, et j'ai encore celles-ci aussi présentes (après plus de quarante ans) que lorsqu'elles arrivèrent. Quant aux termes, ils sont sans étude et seulement pour signifier ce que mon esprit me fournit; mais ils sont toujours au-dessous des choses, parce que l'on n'en peut trouver d'autres pour les mieux exprimer.

» Après que j'eus reçu ces lumières, le P. Raymond me procura les œuvres de saint Denis, traduites par un Père de son Ordre. Je les comprenais parfaitement et je fus extrêmement consolée d'y voir les grands mystères que Dieu, par sa bonté, m'avait communiqués; mais les choses sont bien autres lorsque la divine Majesté les fait voir elle-même à l'âme. »

« Il est évident, dit Claude Martin, que cette vision

est la plus remarquable que la Mère de l'Incarnation ait eue dans sa vie, et peut-être l'une des plus grandes et des plus rares qu'une âme puisse avoir en ce monde. On y voit la plus sublime théologie, expliquée si clairement et en des termes si justes, qu'il n'est possible de rien dire qui soit de nature à mettre la vérité dans un plus grand jour. Je ne me suis jamais lassé de lire ni je n'ai cessé d'admirer ce ravissement. »

CHAPITRE IV.

Le mariage céleste s'accomplit. — Seconde vision de la Sainte-Trinité. — Opération divine dans l'âme de la servante de Dieu. — Réalité du mariage divin. — Nouvelles analogies : abandon de tout et de soi-même causé par l'amour ; communauté de biens ; possession mutuelle. — Familiarité, délire et transports d'amour. — Union plus parfaite et plus continuelle. — Martyre et extase d'amour. — L'entrée au couvent des Ursulines de Tours est décidée. 1631. — Perte de son fils. — On le retrouve à Blois.

Nous venons de voir comment la pieuse servante de Dieu fut préparée au divin mariage vers lequel elle soupirait si ardemment; elle va maintenant nous dire de quelle manière cette union céleste fut enfin accomplie.

« Un matin que j'étais en oraison, Dieu absorba mon esprit en lui par un attrait extraordinairement puissant. La vue de la très-auguste Trinité me fut encore communiquée, mais d'une façon plus élevée et plus distincte que la première fois. Lors donc que j'étais comme abîmée en la présence de cette suradorable Majesté, Père, Fils et Saint-Esprit, en reconnaissance

et confession de ma bassesse, le Verbe divin me donna à entendre qu'il était vraiment l'Epoux de l'âme qui lui est fidèle. J'entendais cette vérité avec certitude; et la connaissance qui m'en était donnée m'était une préparation prochaine à la voir effectuée en moi. En ce moment cette adorable personne s'empara de mon âme, et l'embrassant avec un amour inexplicable, l'unit à soi et la prit pour son Epouse.[1] Quand je dis qu'il l'embrassa, ce ne fut pas à la manière des embrassements humains; rien de ce qui peut tomber sous les sens, n'approche de cette divine opération; mais il faut s'exprimer selon notre façon grossière de parler, puisque nous sommes composés de matière. Ce fut par des touches divines, par des pénétrations de lui en moi et réciproquement de moi en lui : de sorte que n'étant plus à moi, je demeurais toute à lui par intimité d'amour et d'union; et étant en quelque sorte perdue à moi-même et devenue lui-même par cette perte, je ne me voyais plus. Toutefois, par de courts instants, je me retrouvais et j'avais la vue du Père éternel et du Saint-Esprit, ainsi que de l'unité des trois personnes divines. Dans les grandeurs et dans les amours de ce

(1) L'âme de saint François d'Assise avait aussi épousé le Verbe divin : « Mon âme doucement enchaînée, disait-il, se précipite dans les embrassements du bien-aimé : plus elle contemple sa beauté, plus elle est hors d'elle-même.... Transformée en lui, elle est presque le Christ lui-même. Unie à Dieu, elle devient presque toute divine.... L'amour est si ardent que mon cœur est fendu comme par un glaive et que les flammes le consument. Je me jette dans les bras du Christ, et je lui crie : O amour, fais-moi mourir d'amour! O amour sans mesure, pourquoi me rends-tu fou et me fais-tu mourir dans une ardente fournaise? » (*Histoire de saint François d'Assise*, par Chavin de Malan.) On voit combien les grâces que reçut la Mère de l'Incarnation ressemblent à celles qui inondèrent l'âme du séraphique François.

Au reste, on pourrait citer bien d'autres traits semblables dans les vies des saints.

divin Verbe, qui était mon Epoux et mon Amour, et qui tenait mon âme captive avec toutes ses puissances, la voulant toute pour lui dans l'excès de son divin amour, je me voyais comme impuissante à rendre mes hommages au Père et au Saint-Esprit. Il me permettait néanmoins de porter mes regards par intervalles vers ces deux adorables personnes, et ces regards rendaient témoignage de ma soumission parfaite et de mon entière dépendance.

» Mon esprit connaissait les opérations appropriées à chacune des trois Personnes. Lorsque le Verbe sacré opérait en moi, le Père et le Saint-Esprit regardaient son opération, et toutefois cela n'empêchait pas l'unité du principe agissant, qui était le même dans les trois personnes. »

Ces deux dernières lignes sont dignes d'attention, en ce que sans elles le premier membre de la phrase représenterait le Verbe comme agissant seul en dehors de la Sainte-Trinité, ce qui serait contraire à l'orthodoxie. C'est ce que fait observer Claude Martin. « Elle vient de faire, dit-il, une remarque de grande importance, savoir que dans ce ravissement merveilleux elle voyait distinctement dans les opérations divine l'unité du principe agissant et l'appropriation aux personnes en particulier. Car il est certain que toutes les actions de Dieu à l'égard des créatures sont communes aux trois personnes, toutes trois agissant par un principe qui leur est commun. Malgré cela, certaines opérations sont plus justement appropriées à une personne qu'à une autre. Les œuvres qui marquent la force et la puissance sont plus particulièrement attribuées à la personne du Père; les lumières dont il plaît à Dieu de nous éclairer sont attribuées à celle du Fils, parce qu'il

est lumière et vérité; l'amour et les désirs que nous avons pour le bien sont rapportés à celle du Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour personnel du Père et du Fils. Ce principe supposé, il est certain que quand Dieu épouse une âme, surtout d'une façon extraordinaire, comme il vient d'épouser la Mère de l'Incarnation, cette opération est commune aux trois personnes divines à cause de l'unité du principe agissant; et ainsi l'on peut dire absolument que le Père est Epoux, que le Fils est Epoux, que le Saint-Esprit est Epoux. Cette opération néanmoins est plus particulièrement attribuée à la personne du Verbe, à cause de son union à la nature humaine.

» Quand elle dit que la personne du Verbe l'embrassa dans ce ravissement où il la prit pour Epouse, elle a soin d'ajouter qu'il ne faut pas s'imaginer que cet embrassement fût semblable à ceux par lesquels les hommes se témoignent de l'amitié : or cette observation était importante, afin d'aller au-devant des pensées charnelles que des personnes peu éclairées auraient pu laisser entrer dans leur esprit. Ces embrassements surnaturels de Dieu à l'âme et de l'âme à Dieu ne sont autre chose qu'une liaison d'amour produite par des affections réciproques, affections qui sont comme autant de bras par lesquels le Créateur et l'âme pieuse se serrent si étroitement qu'ils semblent vouloir devenir une même chose afin de ne se jamais séparer. Mais tout cela est infiniment éloigné des sens.

» Il en est de même des baisers dont elle parle plusieurs fois et qu'elle demande ou veut donner dans ses aspirations amoureuses, à l'exemple de l'Epouse des Cantiques. Ces baisers n'ont rien de sensible, si ce n'est d'une sensibilité spirituelle. C'est une douceur

et une suavité que Dieu fait ressentir à l'âme en se donnant à elle ou en lui communiquant quelque grâce ou quelque don du Saint-Esprit. »

On aurait néanmoins grand tort de regarder le mariage de l'âme avec Dieu comme une rêverie d'imagination et le pur produit d'un mysticisme égaré. Certaines personnes seraient portées à juger ainsi, mais elles blasphémeraient la vérité sans la comprendre. Ce mariage, au contraire, est le plus parfait et on pourrait dire le plus réel, le mariage par excellence. Celui des époux humains n'en est que l'image et le symbole. C'est même, selon la doctrine de saint Paul, pour cette raison qu'il est grand et saint; c'est à cause de sa ressemblance éloignée avec le mariage divin qu'il mérite ce nom.

Nous avons montré plus haut les analogies qui existent entre les préliminaires; en voici d'autres relatives au mariage lui-même et à ses effets; elles ne sont pas moins frappantes.

Lorsqu'une jeune fille contracte l'alliance qui lui donne le titre et la dignité d'épouse, elle laisse son père, sa mère, tous les membres de sa famille, la maison où elle a vu le jour, les amis et les jeux de son enfance; elle quitte tout entièrement et pour toujours. Elle perd sa liberté, son nom et presque son moi, car elle est devenue une même chair avec son mari, et il ne doit y avoir également entre eux qu'un cœur et qu'une âme. Sa volonté désormais ne voudra plus seule; elle ne devra vouloir que dans l'obéissance à une autre volonté qui lui est supérieure. Elle est dépendante et, pour ainsi dire, nulle pour le choix de

sa demeure, de son travail, de ses vêtements, de ses aliments, de son repos. Même pour sa parure, elle doit se conformer au goût de son mari et non au sien propre. *Quæ nupta est cogitat quæ sunt mundi quomodo placeat viro* (I. Cor. 7, 34.) Elle s'est mise dans cette dépendance par un acte de pur et immense amour : car je suppose un mariage contracté selon les règles divines, et des époux disposés à toujours suivre les maximes de la vraie piété. C'est en prononçant un oui inspiré par l'amour, que la jeune fille a cessé d'avoir sa vie propre à elle seule et sa personnalité indépendante.

Quand cette union est accomplie, il y a communauté de biens, de joies, de peines entre les époux ; les intérêts sont les mêmes; les efforts, le travail, les désirs tendent au même but; tout ce que le cœur de l'un éprouve de plaisir ou de souffrance, d'espérance ou de crainte, se communique à l'autre. C'est comme une seule vie qui anime deux êtres, un même amour qui fait battre deux cœurs.[1]

Or tous ces phénomènes résultant du mariage humain se trouvent d'une manière plus parfaite, plus sublime et plus vraie dans le mariage de l'âme avec Dieu. Il suffit pour s'en convaincre, de considérer attentivement celui que la Mère Marie de l'Incarnation vient de nous mettre sous les yeux.

(1) Telles devraient être toutes les unions ; telles elles seraient en effet, si les époux comprenaient ce qu'il y a de grand et de surnaturel dans le mariage chrétien. *Ce sacrement est grand; mais je dis en Jésus-Christ et en son Eglise*, c'est-à-dire en tant qu'il est un symbole de l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise en général et les âmes saintes en particulier. (*S. Paul aux Ephésiens, 5, 32.*)

Nous croyons qu'il n'est pas sans utilité et sans à-propos de donner ici la notion véritable du mariage chrétien, notion aussi ignorée qu'elle est importante.

Pour bien comprendre le mariage chrétien, il faut remarquer que Dieu consi-

1° Elle aussi s'était détachée de tout, de sa famille, des biens terrestres par l'acceptation de la pauvreté et le vœu d'en pratiquer l'amour toute sa vie. Ce qui est héroïque pour une mère, elle avait demandé à Dieu que son fils lui-même fût toujours pauvre. Non-seulement elle avait renoncé à toutes les jouissances sensuelles par le vœu de chasteté, mais elle ne vivait pour ainsi dire que de souffrances qu'elle s'imposait volontairement. Elle avait abdiqué sa volonté par le vœu d'obéissance, et elle le pratiquait avec tant de perfection qu'on la verra dire à Dieu : « Mon Dieu, voulez vous-même à ma place. » Elle obéissait aux

dère principalement et comme en premier lieu, les choses les plus excellentes. Non pas qu'il les considère avant les autres, puisque pour lui tout est présent ; il ne les regarde pas non plus avec une plus grande attention, puisqu'il voit tout d'une manière également parfaite ; mais il les estime davantage, et il leur subordonne les choses moins excellentes. Ainsi Dieu ayant vu de toute éternité la sainte humanité de Notre-Seigneur, ainsi que le premier homme, il ne créa pas le corps et l'âme de son Fils à l'image d'Adam, mais, au contraire, il créa Adam à l'image de Jésus-Christ.

De même voyant l'union ineffable, le mariage véritable qui devait, un jour, avoir lieu entre le Sauveur et son Eglise ; mariage consacré par la plénitude des dons du Saint-Esprit ; mariage qui devait produire l'enfantement des élus ; union tellement étroite que Jésus-Christ et l'Eglise forment un seul corps dont le Sauveur est la tête ; union produite par un amour auquel rien ne peut être comparé, il créa sur ce modèle l'union conjugale de l'homme et de la femme. Puis, lorsque le mystère de l'Incarnation eut été réalisé, Jésus-Christ ayant fondé, épousé et sanctifié son Eglise, il éleva le mariage, jusque-là purement naturel, à la dignité de sacrement, et il donna à ce sacrement la vertu de faire participer les époux chrétiens à trois effets de son union avec l'Eglise, savoir : 1° l'amour divin qui existe entre lui et son Epouse mystique ; 2° l'honneur rendu à Dieu dans le temps ; 3° la gloire qui lui est procurée dans l'éternité par les élus qu'enfante l'Eglise.

C'est-à-dire que si les époux chrétiens comprenaient leur état, la sainteté du lien qui les unit, la grandeur du sacrement qui a consacré et presque divinisé ce lien, ils s'efforceraient de ressembler des trois manières dont nous venons de parler, à Notre-Seigneur et à son Eglise.

1° Ils s'aimeraient en Dieu et pour Dieu ; ils voudraient que leur vie conjugale fût surnaturelle, comme elle doit l'être depuis que le mariage a été élevé à la

membres de sa famille, à leurs domestiques, à tous ceux qu'elle pouvait regarder comme les instruments de Dieu pour lui faire faire quelque sacrifice et quelque acte de vertu.

2° En tout cela elle agissait par amour pour son divin Epoux, et par un amour tellement généreux qu'il lui faisait accepter avec joie, on dirait presque avec volupté, toutes les humiliations, tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus rebutant pour la nature : en sorte que jamais l'amour humain le plus passionné

dignité de sacrement. Ils n'imiteraient pas ceux dont l'Ange Raphaël parlait en ces termes au jeune Tobie : « Lorsque des personnes s'engagent dans le mariage de façon qu'elles bannissent Dieu de leur cœur, pour satisfaire leurs passions, elles se livrent au pouvoir du démon. »

2° Les époux chrétiens serviraient Dieu avec fidélité et ils le feraient servir par tous ceux qui leur appartiennent, de manière que leur famille méritât la belle qualification d'*Eglise domestique*, donnée par saint Paul à la famille de Prisque et d'Aquila dans son Epître aux Romains.

De même qu'il y a dans l'Eglise un culte public distinct des pratiques de dévotion de chaque fidèle, une communion générale à la quinzaine de Pâques, outre les communions particulières qui ont lieu à toutes les époques de l'année ; de même un culte devrait être rendu à Dieu par la famille réunie, comme la prière en commun. Il devrait y avoir des communions générales à certains jours qui intéressent la famille entière, comme la fête d'un père, d'une mère, etc., lorsque l'on a reçu une grâce commune, ou que l'on redoute une affliction. Job pratiquait ce culte collectif. Chaque année, il offrait un sacrifice d'expiation pour les péchés que ses enfants avaient pu commettre dans les festins qu'ils se donnaient les uns aux autres.

3° Les époux, éclairés de la vraie lumière chrétienne, s'estimeraient heureux de donner naissance à des enfants qui, élevés par eux dans une tendre et solide piété, les rejoindraient au ciel pour glorifier Dieu durant toute l'éternité.

Tel est le mariage dans le christianisme. C'est à ce point de vue qu'il symbolise l'union mystique du Verbe divin avec les âmes saintes et avec l'Eglise. En le considérant sous cet aspect, c'est-à-dire dans sa vérité et dans ses grandeurs, on peut y penser, non-seulement sans danger, mais avec une utilité véritable, si l'on croit devoir s'y engager.

n'a fait faire la centième partie de ce qu'elle faisait par amour pour Dieu. Aussi, son cœur était emporté par une force inimaginable vers l'objet de ses désirs. Il semble qu'elle est dans l'état où doit se trouver une âme sainte lorsque, ayant achevé de purifier ses dernières imperfections dans les flammes du purgatoire, elle s'élance, avec la rapidité de la pensée, dans le sein de Dieu. Ne peut-on pas dire qu'arrivée là, il fallait ou que son âme brisât les liens de la vie pour aller se perdre dans l'ivresse des joies éternelles, ou que le Sauveur, objet de son ardent amour, vînt à elle pour rester en elle et se faire le compagnon du pèlerinage qu'elle devait continuer sur la terre. Voilà pourquoi le Verbe incarné descend jusqu'à elle, et y fait descendre le ciel, en quelque sorte, par une ineffable merveille. Il enchâsse le cœur de sa servante dans son Cœur divin; il s'empare de son âme par un amour qu'elle-même reconnaît inexplicable, et cet amour unit l'Epouse à son Epoux céleste d'une manière bien plus parfaite et plus excellente que n'est le lien surnaturel attachant l'un à l'autre les époux chrétiens en sanctifiant leur amour mutuel.

Ainsi unie à Dieu, remplie de ses grâces, devenue Epouse véritable du Verbe éternel et embrasée de son amour, elle semble ne plus être une créature terrestre. C'est ce qu'indique la manière dont elle parle de son nouvel état.

« Dans le mariage spirituel, l'âme possède celui qu'elle aime et elle en est pénétrée et possédée. Je ne puis trouver aucune comparaison sur la terre qui me puisse servir à expliquer les embrassements du Verbe et de l'âme. Quoique celle-ci le connaisse grand Dieu, consubstantiel et égal à son Père, immense, éternel,

infini, elle l'embrasse, elle lui parle bouche à bouche, se voyant agrandie par cette dignité que le Verbe est son Epoux et qu'elle est son Epouse. Elle lui dit : Vous êtes à moi et je suis à vous. »

Elle ajoute un peu plus loin : « Dans les entretiens et les familiarités que j'ai avec lui, je reconnais ses grandeurs et ma bassesse et l'inégalité qui est entre lui et moi ; pressée néanmoins de son amour, et quoiqu'il soit grand Dieu et que je ne sois rien, je lui dis : « O mon Amour ! quand vous me devriez envoyer en enfer, il faut que je vous aime et que vous soyez l'entière possession de mon cœur : car je ne puis aspirer qu'à vous, ô mon grand Dieu ! ô mon grand Amour ! »

Désormais sa vie sera un épithalame, un chant continuel d'amour. « Quelque variété d'emplois que j'eusse, dit-elle, ils ne me pouvaient distraire ; ils me soulageaient seulement en un certain sens ; puis, ce temps écoulé, c'était comme si l'on eût ouvert le soupirail d'une fournaise embrasée pour en faire évaporer la flamme : car mon cœur se dilatait avec des paroles si ardentes qu'elles étaient comme des flammes lancées par une vengeance d'amour vers celui qui m'avait fait souffrir. Etant comme hors de moi, je lui disais avec une familiarité dont je ne pouvais me défendre : « Ne veux-tu donc pas que je meure, ô Amour ? Ne sais-tu pas qu'il n'y a rien sur la terre qui me plaise et qui ne me soit une croix ? M'ayant unie si intimement à toi, ne sais-tu pas que je ne puis vivre avec ceux qui ne t'aiment point ? Hélas ! Amour, ne serais-tu pas bien aise que je mourusse à cette heure et qu'un éclat de tonnerre, ou plutôt d'amour, descendît du ciel pour me consumer à l'instant ? Je ne sais ce que je dis ni ce que je fais, tant je suis hors de moi, mais tu en es

la cause. Ah! je ne te demande ni trésors ni richesses, mais que je meure et que je meure d'amour. »

Il y a quelquefois dans l'amour humain un délire qui est une folie véritable et qui rapproche l'être intelligent de la brute; mais le délire de l'amour divin élève la créature jusqu'à Dieu et la fait se perdre en celui qui est la fin et l'unique vrai bonheur de tout être raisonnable. C'est comme un avant-goût de cette ivresse qui fait le bonheur des saints durant toute l'éternité. Cet amour est si pur, si éloigné des satisfactions des sens et des voluptés terrestres, qu'il ne soupçonne même pas que le langage qu'il emploie puisse être interprêté dans un autre sens que le sien. On le voit, notre vénérable Mère est véritablement dans un délire d'amour pour son Dieu devenu son Epoux. Elle ne peut plus rien goûter de ce qui appartient à la terre; elle n'est plus elle-même, pour ainsi dire, elle est perdue et transformée en Dieu. Son langage est devenu un chant surhumain, toutes les impressions de son âme une poésie céleste. En voici un exemple trouvé dans des feuilles qu'elle avait oublié de brûler :

« Ah! ah! Amour, combien sont doux vos charmes et vos aimables liens!

» Ah! que vous êtes un doux Amour!

» Vous nous ôtez la vue, vous nous dérobez les sens, vous nous rendez comme insensés.

» Ah! que vous êtes un doux Amour!

» Que ne faites-vous pas de nous? Tantôt vous nous blessez, tantôt vous nous enchaînez dans un doux esclavage.

» Ah! que vous êtes un doux Amour!

» Amour, que voulez-vous donc faire? A quoi vous plaisez-vous?

» Sont-ce là les délices et les doux jeux de votre amour?

» Oui, mon très-doux Amour, vous vous plaisez à nos langueurs.

» Ah! qu'il est vrai que vous êtes Amour!

» Je sais ce que je vous ferai; je vais m'élancer vers vous, en retour de ce que vous faites à mon âme.

» Ah! ah! vous serez mon esclave; je vous aurai à mon souhait.

» Vous serez toujours mon doux Amour!

» Mais que ferai-je de vous, car vous êtes tout à moi?

» Tout à moi pour jamais, ô ma désirable vie!

» Ah! mon Tout, que désiré-je de vous? Je veux de vous l'amour et ne veux que l'amour.

» Ah! c'est vous que je veux, mon doux et cher Amour!

» Je vous veux dans la très-douce mort de l'amour, pour être consumée dans les flammes de l'amour. »

Telles sont les étincelles qui jaillissent de ce cœur où l'amour divin avait établi une fournaise.

3° Un autre effet de ce mariage divin était la communauté de biens entre l'Epoux et l'Epouse, ainsi que le fait remarquer à plusieurs reprises notre vénérable Mère.

« Le Verbe faisait expérimenter à mon âme qu'il était tout à elle et qu'elle était toute à lui, qu'il lui était donné en propre pour en jouir sans obstacle; et, si j'ose le dire, tous ses biens lui étaient communs. Se voyant si riche par la jouissance de son bien infini, elle voulait pourtant être sa captive. Elle voulait tout pour lui et

rien pour elle, n'être rien et qu'il fût tout. Ce fut là que je compris et expérimentai que le Verbe est véritablement l'Epoux de l'âme. Cela est si profond que c'est un abîme. Tout ce qu'on en peut dire n'approche point de la réalité. »

« Cette Mère, dit ici Claude Martin, ayant tout à la fois la dignité et la qualité d'Epouse, on ne doit pas s'étonner qu'elle dise que, dans cette alliance sainte, tous les biens étaient devenus communs, car dès que l'amour a élevé une âme à ce comble d'honneur, elle n'a rien qui ne soit à Dieu et Dieu n'a rien qui ne soit à elle. Ils ont mêmes biens, mêmes maux, mêmes intérêts. Elle explique encore plus clairement cette communauté de biens dans une de ses méditations où elle dit : « Mon âme est à l'Amour et l'Amour est à mon âme, et, si je l'ose dire, tous biens sont communs, il n'y a plus de distinction du mien et du sien... Mon âme se plaît dans son grand dépouillement, s'estimant plus glorieuse dans cette nudité et désappropriation d'elle-même et de toutes choses, que dans la possession du ciel. Ce qui est le plus admirable, c'est que dans cette grande nudité elle est, en quelque sorte, divinisée par la participation qu'elle a avec Dieu, ressentant l'effet de cette parole : J'ai dit : *Vous êtes des Dieux et des enfants du Très-Haut.* Si elle est belle, c'est de la beauté de Dieu ; si elle est bonne, c'est de la bonté de Dieu ; si elle est sage, c'est de la sagesse de Dieu ; si elle est riche, c'est des richesses de Dieu. »

» Voilà comme elle était riche des biens de la Divinité ; mais parce que la communauté de biens doit être réciproque entre les parties, elle ajoute que, comme elle était riche des richesses de Dieu parce qu'elle habitait en Dieu, ainsi Dieu possédait tout ce qu'elle avait,

parce qu'il habitait en elle et qu'il en était le maître absolu. « Dieu, dit-elle, me fait connaître qu'il habite en mon âme et qu'en y habitant il la possède avec tout ce qui lui appartient. »

» On ne peut écrire, ajoute le savant Bénédictin, d'une manière plus simple et à la fois plus relevée la communication de biens qui se fait entre Dieu et l'âme par suite du mariage surnaturel, surtout quand il s'accomplit d'une façon aussi extraordinaire que celui-ci. »

Le principal effet de cette faveur incomparable fut une union continuelle et plus parfaite de son âme avec Dieu. L'objet divin dont elle était occupée, dit Martin, la ravissait si puissamment qu'elle oubliait tout le reste. Alors elle disait à Notre-Seigneur : « Hé! mon Amour, je vous prie de me laisser un peu de relâche, afin de penser à ce que j'ai à faire pour le prochain; puis je vous caresserai. »

C'était surtout par la sainte communion que se fortifiait cette union avec son divin Epoux. « Je ne saurais exprimer, dit-elle, la force ni la douceur de l'union de mon âme avec Notre-Seigneur, principalement par suite de la sainte communion. Je me sentais remplie de Dieu au fond de l'âme, et quoique j'eusse précédemment sa présence habituelle, c'était alors d'une tout autre manière. J'aurais voulu communier sans cesse, si c'eût été possible. Quelquefois, plus de cinq ou six heures après avoir communié et vaqué aux affaires les plus distrayantes, je sentais si fort cette union intérieure, que j'étais obligée de me faire violence pour prendre mon repas. »

Elle appelle cet état un martyre d'amour, et, dans les moments où elle en sentait plus vivement les délicieuses douleurs, elle s'écriait : « Mon doux Amour! mon doux Amour, mes délices adorables! prenez-vous donc plaisir à mes langueurs? Vous savez quel est mon désir, car mon cœur est à nu devant vos yeux, près de l'autel de votre Sacré-Cœur. Que je sois donc tout à vous comme vous êtes tout à moi; possédez-moi et que je vous possède par un mélange d'amour. Encore une fois, autel sacré du Cœur de mon Dieu, que sur vous soit fait ce sacrifice. O brasier adorable! faites brûler celle qui ne veut vivre que dans vos flammes. Puis-je être si près de vous et sur un autel de feu sans être consumée d'amour! Mais ô secrets, ô secrets! vous vous plaisez dans mes croix : car unie à vous et à votre Cœur embrasé, je vis et meurs tout ensemble. Je vis parce que l'on ne peut être unie à vous sans vivre de votre vie; et je meurs, parce que cette union est aussi une mort qui détruit tout ce qui n'est pas vous. Ainsi vivant et mourant, je ne suis pas à moi, mais à vous, ô mon cher Tout, ô mon Amour, ô mon unique Désiré! »

Nous allons terminer ce qui concerne les effets du mariage divin de notre vénérable Mère, en faisant connaître les délicieuses aspirations d'amour qu'elle adressa un jour à Notre Seigneur, en forme de lettre, et qui lui furent inspirées par ces paroles de l'Apocalypse : *Oculi ejus tanquam flamma ignis; ses yeux sont comme une flamme de feu.*

« A mon très-chaste Amour, le sacré Verbe incarné, dont les yeux sont comme une flamme de feu.

» Qu'est ceci, ô mon cher Amour? Vos yeux purs et divins sont comme des flammes de feu, et ce sont eux qui font tant de blessures aux cœurs que vous vous

êtes assujétis. O mon adorable époux! ne guérissez jamais ces plaies; mais plutôt augmentez cet heureux martyre par les regards de vos yeux et par les flammes qui en sortent. Mon cher Amour, combien vos impressions sont douces, quoique crucifiantes! Qui pourrait voir ce qu'on éprouve quand on ressent vos ardeurs, celui-là brûlerait des mêmes flammes, ou bien son cœur serait plein de démons. Vos desseins adorables sur les âmes que vous aimez, sont de les faire mourir et remourir sans cesse. O abîme de feu! L'adoucissement que vous donnez à cette croix, c'est que vous ôtez à ceux qui la portent la puissance de vouloir autre chose que leur aimable martyre. O mon suradorable Amour! cent fois mon Amour! mille fois mon Amour! une infinité de fois mon Amour! Il faudrait voir mon cœur à nu pour comprendre la douce impression de votre amour et mon agréable captivité. Vous savez ce qui en est, ô mon grand Dieu! cela me suffit et je demeure collée pour jamais à mon grand Amour, le sacré Verbe incarné, de qui je suis la très-humble esclave. »

On comprend que Dieu ne voulut pas laisser dans le monde et livrer pour toute sa vie à des travaux matériels une âme à laquelle il accordait de pareilles faveurs. Le moment approchait donc où cette longue et laborieuse préparation à la vie religieuse allait recevoir son couronnement. En effet, pendant les dix ans et plus qui se sont écoulés, depuis que madame Martin a perdu son mari, de quelles grâces n'a-t-elle pas été comblée, et comme elle le reconnait elle-même dans ses élans d'amour envers la divine miséricorde!

Mais ce qui n'est pas moins précieux, c'est qu'elle a été admirablement fidèle à ces grâces, et que par cette fidélité elle est parvenue à une perfection où les âmes héroïques et privilégiées peuvent seules arriver. On ne sait ce qui brille plus en elle de son humilité, de ses austérités effrayantes, de sa charité sans bornes pour le prochain et de son amour enflammé pour Dieu. Elle est encore dans le monde, mais elle sent qu'elle ne peut plus y rester. Quelque chose lui dit qu'après avoir travaillé si longtemps pour des intérêts humains, elle doit se livrer désormais tout entière à ceux de Dieu, à la gloire de ce Verbe éternel qui a daigné la rendre son Epouse.

C'était, au reste, par obéissance qu'elle s'était abstenue jusque-là de faire des démarches pour entrer en religion, son directeur l'ayant obligée à retarder ainsi pour surveiller l'éducation de son fils. Cette attente n'en était pas moins un pénible sacrifice, car, disait-elle, « mon cœur était dans le cloître, quoique mon corps fût dans le monde. »

Persuadée que le moment de répondre à ce vif attrait était enfin arrivé, elle laissa voir son intention. Il n'en fallut pas davantage pour qu'une tempête violente s'élevât autour d'elle; son beau-frère et sa sœur furent les premiers à manifester leur mécontentement, l'accusant de cruauté à l'égard de son fils. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, changea si bien leurs dispositions, qu'au lieu de s'opposer, comme ils faisaient d'abord, à l'exécution de son dessein, ils consentirent à se charger de l'enfant, alors dans sa douzième année. Ce qui la rassurait davantage, c'est que Dieu lui avait fait comprendre par une lumière intérieure qu'il s'en chargeait lui-même. Elle ajoute à ce récit : « Mon

divin Epoux me faisait des reproches, lorsque j'avais la moindre crainte qu'il manquât à mon fils ou à moi. »

Il y avait environ vingt ans que l'Ordre de sainte Ursule, fondé en Italie par sainte Angèle Mérici en 1535, avait été introduit en France. C'était le premier Ordre spécialement établi pour l'éducation des jeunes filles, que l'on eût vu dans l'Église. Ce caractère nouveau produisit une telle impression et les succès des premières Ursulines françaises excitèrent un si vif enthousiasme, que bientôt l'on compta par milliers les jeunes filles qui voulurent s'associer à cette œuvre, et que près de trois cents monastères furent fondés en moins de soixante ans. On venait d'en établir un à Tours, à quelques pas seulement de la maison qu'habitait madame Martin. Il était alors décidé qu'elle entrerait au monastère des Feuillantines de Paris; mais Dieu avait d'autres desseins. « Chaque fois, dit la Mère de l'Incarnation, que je passais devant le monastère des Ursulines, et j'y passais plusieurs fois par jour, mon esprit et mon cœur sentaient un mouvement subit qui les emportait en cette sainte maison sans que j'y eusse pensé auparavant. Je fis connaître cela à mon directeur, qui me répondit simplement que ce n'était pas là que Dieu me voulait.[1] Je me tins tran-

(1) Il est facile de voir aujourd'hui que Raimond-de-saint-Bernard s'était trompé, et il le reconnut bientôt lui-même. A cette occasion nous nous permettrons une remarque. Un certain nombre de personnes pieuses, et même de prêtres, croient que le directeur doit donner une suprême décision en matière de vocation, et qu'en pareil cas, ce que l'on a de mieux à faire est de lui dire : « Mon Père, prononcez et dites-moi si je dois embrasser l'état religieux et dans quel Ordre

quille, croyant qu'il en était ainsi. Cependant je sentais toujours cet attrait que je recommandais à mon divin Epoux, le priant de choisir pour moi. Lorsque rien ne paraissait avancer à l'extérieur, une voix intérieure me poursuivait partout et me disait : Hâte-toi, il est temps, il n'y a plus rien à faire pour toi dans le monde. Après une longue perplexité, au moment où je m'y attendais le moins, je vis disparaître le désir que j'avais eu d'être Feuillantine et je sentis à la place celui d'être Ursuline, avec une impression si forte qu'il me semblait que tout ce qui était au monde me menaçait de ruine, si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu. Cela fut donc résolu et mon confesseur y consentit. »

Mais quinze jours avant l'époque fixée pour son entrée aux Ursulines, il arriva un événement terrible et qui fut l'une des plus rudes épreuves que puisse rencontrer une vocation religieuse. Son fils, qui n'avait pas douze ans, et ne savait rien des intentions de sa

je dois aller. Je regarderai votre décision comme venant de Dieu et je m'y conformerai. »

Il y a en cela une dangereuse erreur. Le directeur doit donner des conseils à son pénitent et lui aider à connaître sa vocation ; mais pour décider avec autorité il lui faudrait une inspiration, ce dont il ne pourra jamais se flatter.

Les moyens de connaître sa vocation, dit le P. Gautrelet, Jésuite, (*Traité de l'état religieux*, Ire part. Ch. 2.), se réduisent à trois : « la prière, la réflexion, le conseil d'un homme sage et désintéressé. » Mais c'est le pénitent lui-même qui doit se décider après avoir prié, réfléchi et pris conseil. S'il ne le peut faire, c'est une preuve ou que sa vocation n'est pas mûre, ou qu'il lui manque quelque chose d'essentiel à la persévérance.

Il serait le plus souvent imprudent de prendre une décision contraire au sentiment du directeur ; on ne peut dire néanmoins qu'il y ait obligation de suivre son avis. Des conseils ne seraient plus des conseils, s'ils devenaient des décisions auxquelles on dût se soumettre. C'est pourquoi le directeur doit se garder d'imposer son sentiment, soit formellement, soit d'une manière indirecte et déguisée.

mère, disparut de la maison où il était en pension, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. « Alors, raconte-t-elle, tous mes amis m'accablèrent de raisons et prétendirent que c'était une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. On m'affligeait de toutes parts, et ce me fut une grande croix, car le diable se mettant de la partie, voulait me persuader que j'étais la cause de cette perte et m'objectait une foule d'inconvénients. Enfin, au bout de trois jours, après des prières vives et pressantes que j'avais adressées à Dieu, un honnête homme qui avait trouvé mon fils sur le pont de Blois, me le ramena. Chacun m'opposa de nouvelles difficultés, et j'étais combattue de tous côtés, sans parler de l'amour naturel qui me pressait comme si l'on m'eût séparé l'âme du corps. »

Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'enfant s'était échappé pour s'en aller à Paris afin de se faire religieux. Il est vrai que longtemps après, n'ayant plus le souvenir d'avoir agi par ce motif, il dit que sa mère se trompait et que sa fuite avait eu pour cause unique une profonde mélancolie; mais il n'est guère croyable que la mère se fût fait une pareille idée, si l'enfant n'avait pas parlé en ce sens au moment même. Cela n'empêche pas le fait de la mélancolie; il est même probable qu'une seule de ces deux causes n'eût pas été suffisante pour le décider à une manière d'agir aussi étrange.

Quoi qu'il en soit, dom Claude Martin fait remarquer, en parlant de l'entrée en religion de sa mère, que si jamais le précepte de tout quitter pour Dieu a été pratiqué avec perfection ce fut en cette rencontre. « D'autres, dit-il, ont quitté leurs enfants pour se donner à Dieu, mais en leur laissant leurs biens et leurs possessions. Mais, ce qui est peut-être sans exemple,

cette femme admirable laisse le sien sans biens, sans appui, sans ressource aucune, l'abandonnant à la seule Providence. »

CHAPITRE V.

Entrée au monastère et adieux à son fils, 1632. — Son esprit d'obéissance. Tourments que lui cause son enfant. — Il est mis au collége de Rennes. Conduite de Marie de l'Incarnation au noviciat. — Troisième vision de la sainte Trinité. — Science infuse de l'Ecriture Sainte et de la langue latine. — Nombreuses et fortes tentations. — Son fils menacé d'être renvoyé du collége de Rennes, est admis à celui d'Orléans. — Elle fait profession le 25 janvier 1633. Consolations passagères et retour des épreuves. — Elle donne par écrit un abrégé de sa vie au Père de la Haye. — Retour à une paix entière. — Elle est nommée sous-maîtresse des novices. — Belles maximes qu'elle leur inculquait et catéchisme à leur intention.

Madame Martin, ayant enfin surmonté toutes les difficultés, entra au monastère des Ursulines le jour de la conversion de saint Paul, le 25 janvier 1631 ; mais le départ fut déchirant. « Je quittai mon fils, dit-elle, ainsi que mon père déjà fort âgé, qui jetait des cris lamentables lorsque je lui fis mes adieux. Il n'y a raison qu'il ne mît en avant pour m'arrêter, mais mon cœur se sentait invincible. Je traitais intérieurement cette affaire avec mon divin Epoux, auquel je ne pouvais dire autre chose que ces paroles : Mon chaste Amour, je ne veux pas faire ce coup si vous ne le voulez; voulez pour moi, mon bien-aimé. Alors il répandait en mon âme un aliment divin et une force intérieure qui m'eût fait passer à travers les flammes. »

Pour qui ne croit pas à l'action de la grâce sur les âmes, pour ceux qui s'imaginent que Dieu envisage les choses selon les règles de notre faible raison, il n'y a dans cette conduite qu'aveuglement et folie; mais si l'on s'élève jusqu'à l'ordre surnaturel, si même on veut peser le bien immense qui résultera pour l'humanité de la vocation religieuse de cette femme héroïque, les peines qu'elle adoucira, les larmes qu'elle séchera; si l'on compte tous les sauvages dont elle sera l'institutrice, la mère, l'apôtre et dont elle guidera les âmes vers le ciel; si l'on considère que cette foi vigoureuse, qui s'est conservée jusqu'ici dans le Canada, lui est due en grande partie, par suite de l'éducation que les Ursulines ont donnée à un nombre incalculable de jeunes filles depuis bientôt deux siècles et demi, alors tout s'explique; on comprend que de pareils avantages aient pu être achetés par les larmes d'un père et les cris d'un enfant. Est-ce que tous les jours la gloire humaine ne se paie pas plus cher sur les champs de bataille, et souvent sans profit? Combien de soldats, d'officiers pères des famille, qui s'arrachent aux embrassements de leurs femmes et de leurs enfants en pleurs pour aller se faire tuer sur un champ de bataille perdue! Ceux qui s'engagent à la guerre pour Dieu, sont toujours vainqueurs. Ces raisons sont invincibles, et cependant jamais on ne les fera accepter par le monde.

La fidèle servante de Dieu estimait trop la grâce de sa vocation pour vouloir entrer au couvent à la dérobée. Elle y mit même une espèce de solennité qui n'irait pas aujourd'hui avec le refroidissement de la

piété publique. Comme autrefois la mère de saint Jean Chrysostôme, avec non moins d'éloquence peut-être, mais dans un sens beaucoup plus chrétien et un but incomparablement plus élevé, elle fit un discours à son fils, afin de le préparer à une séparation aussi douloureuse pour le cœur de l'une et de l'autre.[1]

« Mon fils, j'ai à vous communiquer un grand secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Mais aujourd'hui que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en donner connaissance. Je vous dirai donc que dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, avec lequel je n'ai vécu que deux ans, il m'a donné l'intention de quitter le monde et de me faire religieuse. Depuis lors, ce dessein s'est toujours fortifié, et, si je ne l'ai pas exécuté, c'est que vous étiez trop jeune et que j'ai cru nécessaire de rester auprès de vous pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Sur le point de vous quitter, en ce moment, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon. J'aurais pu m'échapper sans bruit et à votre insu, car il y va de mon salut, et quand il est question de se sauver, on n'a besoin de la permission de personne. Mais comme vous auriez été étonné de vous voir tout à coup sans père et sans mère, ne voulant pas vous causer un aussi amer chagrin, je vous ai pris ici en particulier pour

(1) La Mère de saint Jean Chrysostôme, ayant su ou deviné que son fils voulait se faire religieux, le fit venir dans sa chambre, où elle s'enferma avec lui, et lui montrant le lit où elle l'avait mis au monde, elle lui fit, pour l'attendrir et le détourner de son dessein, un discours dont l'éloquence le cède à peine à celle de Chrysostôme lui-même.

vous demander votre consentement. Dieu le veut, mon fils, et, si nous l'aimons, nous devons le vouloir aussi. C'est à lui de commander, à nous d'obéir. Si cette séparation vous afflige, vous devez penser que c'est un grand honneur que Dieu me fait de m'avoir ainsi choisie pour le servir. De votre côté, vous devez vous estimer heureux en apprenant que je le prierai pour vous jour et nuit. Dites-moi maintenant, si vous consentez à ce que j'obéisse à Dieu qui me commande de me séparer de vous. »

Après ce discours, l'enfant, qui ne s'y était pas attendu, demeura interdit, accablé; il ne put que laisser échapper ce cri sublime de tendresse filiale, non moins éloquent que le discours de sa mère : — Je ne vous verrai donc plus! — Ne croyez pas cela, mon fils, je ne m'éloigne pas de vous, le lieu de ma retraite est le couvent des Ursulines, il est tout près, vous pourrez me voir aussi souvent que vous le désirerez. — S'il en est ainsi, si je dois jouir de la consolation de vous voir et de vous parler, je consens à tout. La mère continua : « J'aurais eu bien de la peine à me séparer de vous, si vous aviez fait de la résistance; mais puisque vous le voulez bien, je me retire et vous laisse entre les mains de Dieu... Je ne vous laisse point de biens, car comme Dieu est mon héritage, je désire qu'il soit aussi le vôtre. Si vous le craignez, vous serez assez riche, car la crainte de Dieu est un grand trésor. Mon fils, vous perdez aujourd'hui votre mère, mais vous ne perdez rien, parce que je vous en donne une autre qui sera bien meilleure que moi, et qui a beaucoup plus de pouvoir pour vous faire du bien. C'est la Sainte Vierge, à qui je vous recommande. Soyez-lui bien dévot, appelez-la votre Mère, et dans vos besoins adressez-vous

à elle avec confiance, la faisant ressouvenir que vous êtes son fils et qu'il faut qu'elle ait soin de vous.

» Je vous laisse entre les mains de ma sœur, qui m'a promis de vous aimer et de vous entretenir jusqu'à ce que Dieu dispose de vous selon l'ordre de sa providence : c'est pourquoi rendez-lui le même respect et la même obéissance qu'à moi-même.

» Respectez tous vos parents, honorez tout le monde ; ne soyez point querelleur ; évitez la compagnie des écoliers débauchés et fréquentez ceux que vous verrez se porter à la piété. Approchez souvent des sacrements, servez bien Dieu, priez-le avec respect et dévotion, et gardez surtout ses saints commandements. En un mot, aimez Dieu, et Dieu vous aimera, et il aura soin de vous en quelque état que vous soyez. Adieu, mon fils. »

Quelle scène sublime ! et combien elle est supérieure à ce que l'on admire le plus dans les pièces de théâtre !

« C'était le lieu et le moment de donner à son fils un baiser pour dernière marque d'affection, dit Claude Martin ; mais elle ne le fit pas, et il y avait dix ans qu'elle ne l'avait fait. » Voilà encore ce qui paraît inexplicable, ce qui semble même une espèce de barbarie dans une mère. Cesser d'embrasser son enfant à l'âge de deux ans ! J'avoue, dit le Père Martin, que je n'avais jamais compris moi-même cette conduite jusqu'au moment où elle m'en donna l'explication suivante : « Il y avait bien dix ans que je lui imposais le sacrifice de ne me faire aucune caresse, de même que je ne lui en faisais point de mon côté, quoique je l'aimasse beaucoup, afin que n'étant point habitué aux marques de tendresse et à la sensibilité des autres

enfants, il éprouvât moins de peine quand le jour de la séparation serait venu. » Il en fut tout autrement, ajoute le fils, mais l'héroïque mortification de la mère n'en est pas moins admirable; plus admirable sans doute qu'imitable.

Après cela elle se dirigea vers le couvent des Ursulines d'une manière qui montrait, dit Martin, avec quelle générosité elle triomphait du monde et surmontait tous les sentiments de la nature. Au lieu de prendre quelque mesure pour que son fils ne connût pas le moment de son départ, ce qui eût été facile, elle le fit marcher à son côté. Elle avait encore voulu être accompagnée d'un certain nombre de parents et d'amis. Une de ses nièces allait en avant et portait un crucifix. Plusieurs personnes qui s'étaient jointes à cette espèce de procession versaient des larmes, les unes par attendrissement à la vue de l'enfant, les autres par dévotion en considérant l'héroïque sacrifice de la mère. Dans le récit écrit de la main de cette dernière, nous lisons : « Cet enfant vint avec moi tout résigné; il n'osait me témoigner son affliction; mais les larmes qui coulaient de ses yeux me faisaient comprendre ce qui se passait en son cœur. Il me faisait si grande compassion qu'il me semblait qu'on m'arrachait l'âme; mais Dieu m'était plus cher que tout cela.

» Lui laissant donc mon fils, auquel je dis adieu en riant, je me jetai aux pieds de la révérende Mère, qui me reçut gratuitement pour l'amour de Notre-Seigneur avec beaucoup d'amour et d'affection. Ce qui me causa un nouvel étonnement fut qu'elle me reçut à la condition de sœur de chœur, car je n'avais pas voulu lui demander d'avance ce qu'elle ferait de moi. » Ce trait est à lui seul un caractère de sainteté.

A peine fut-elle au noviciat, qu'elle fit voir que c'était bien véritablement l'Esprit de Dieu qui l'y avait conduite : car sa supérieure lui ayant dit de quitter ses haires, ses cilices, ses chaînes et tous ses autres instruments de pénitence afin de s'accommoder en tout à la vie commune, elle obéit sans résistance ni réplique, conservant néanmoins le désir de reprendre tout cela dans le cas où l'obéissance le lui permettrait. Elle savait que l'obéissance étant meilleure que le sacrifice, la volonté propre est la plus agréable victime que l'on puisse immoler à Dieu.

La manière dont elle s'exprime à ce sujet montre clairement à quel point elle comprenait la vertu véritable. « Quoique j'aimasse la mortification et que je me portasse d'affection à tous ces petits exercices de pénitence dans le monde, je ne ressentis néanmoins en cette occasion ni une pensée ni un mouvement contraire à l'obéissance. »

Cependant la résignation du jeune Martin ne dura pas longtemps; lui-même le raconte de la manière suivante : « Il ne se peut dire combien elle fut combattue, ni en combien de manières sa constance fut agitée de la part de son fils. On bâtissait le monastère; et comme, à cause des ouvriers, les portes étaient souvent ouvertes, il prenait adroitement ce temps pour entrer, afin de chercher sa mère. Tantôt il se trouvait dans le jardin avec des religieuses, tantôt il pénétrait dans les cours les plus intérieures de la maison. Une fois il fit tant de tours, sans savoir où il allait, qu'il se trouva dans une salle où toute la communauté était assemblée pour se mettre à table. On se demande ce

que dut éprouver la pauvre mère en pareille circonstance. D'un côté, son cœur était comme brisé par des sentiments de tendresse maternelle et de compassion pour son fils; de l'autre, elle se sentait couverte de confusion à la pensée de tous les désagréments qu'elle occasionnait à la communauté.

» Quelquefois l'enfant voyant le guichet de la communion ouvert pendant la messe, y passait sa tête et essayait d'entrer dans le chœur. D'autres fois, il y jetait son manteau ou son chapeau, qui tombant aux pieds de sa mère, renouvelait toutes ses peines.

» Un jour ses petits camarades, le voyant privé de bien des douceurs que leur accordaient leurs mères, lui dirent que c'était sa faute; ils ajoutèrent : Tu n'as pas de ceci et de cela, parce que tu n'as pas de mère; mais viens, allons chercher la tienne; nous ferons du bruit, nous romprons les portes; il faudra bien qu'on te la rende. Sans délibérer davantage, ils courent au monastère, armés de pierres, de bâtons, de tout ce qui leur tombe sous la main. Ils frappent, jettent des cris et font tout le vacarme que l'on peut imaginer. Au milieu de tout le bruit, la mère distingue une voix qui lui frappe particulièrement le cœur, c'est celle de son fils : de même qu'une brebis innocente distingue entre mille la voix de son agneau. » A ce moment le courage sembla l'abandonner. Elle crut que c'en était fait de sa vocation d'Ursuline, et qu'encore qu'elle fût résolue de ne pas céder à l'orage, les religieuses allaient être lasses de tant de désagréments et qu'elles la prieraient honnêtement de se retirer pour prendre soin de l'éducation d'un fils qui serait toujours un sujet de tentation pour elle et une occasion de trouble pour la communauté.

« Jamais, dit-elle dans une de ses lettres, je ne fus tant combattue. Je pensais qu'on me mettrait bientôt hors de la maison. Je trouvais cela juste de la part de la communauté; mais, pour moi, l'idée de retourner dans le monde était une croix pesante. Je croyais néanmoins qu'il en serait ainsi, et je m'abandonnais entre les mains de Notre-Seigneur, qui voulut enfin me consoler dans cette grande épreuve. Un jour, lorsque je montais l'escalier du noviciat, il me donna une certitude intérieure que je serais religieuse en cette maison, ce qui me ranima entièrement. En même temps notre révérende Mère m'affirma que ni elle ni aucune des religieuses n'avait la pensée de me faire sortir.

» Cette bourrasque passa, mais ce fut pour recommencer ensuite avec plus de violence. Avant mon entrée au monastère, il n'y avait rien de plus innocent que mon fils, mais toutes les choses qu'on lui dit l'aigrirent et le changèrent tellement, qu'il ne voulait plus étudier ni travailler en aucune manière, en sorte qu'il semblait ne devoir jamais être bon à rien. Alors je crus que j'allais être la cause de son malheur, et que par là même ce n'était pas Dieu qui m'avait portée à quitter le monde; que cet enfant serait perdu et que je serais responsable de sa perte.

» Pourtant, malgré toutes mes peines, je ne perdais point la familiarité avec Notre-Seigneur. Un jour que je lui étais fortement unie, et que je lui faisais mes plaintes, il m'inspira de lui demander de souffrir encore davantage pour mon fils. Je lui dis avec beaucoup d'ardeur : O mon Amour, faites-moi souffrir tout ce qu'il vous plaira, pourvu que cet enfant ne vous offense point. Je veux bien être dans les croix de toutes parts,

martyrisée de toutes les manières, si vous en prenez soin. »

Claude Martin, après avoir rapporté tout cela et cité les paroles de sa mère, ajoute les lignes suivantes qui font foi de sa profonde humilité.

« Ce ne fut pas sans raison que Dieu inspira à sa servante de lui demander de souffrir pour son fils : car encore que son bas-âge donnât sujet de croire qu'il était innocent, il était néanmoins dans un état où il avait besoin d'une puissante médiation auprès de la divine Majesté, ainsi que je le dirai ailleurs, où je ferai voir les effets que les souffrances d'une si sainte mère eurent à son égard. »

Quelque temps après, les Jésuites, à la prière de l'archevêque de Tours, voulurent bien se charger de cet enfant, et ils l'emmenèrent à leur collége de Rennes.

Le public, de son côté, s'irritait contre la mère, la traitait de marâtre cruelle, indigne du nom de mère. Mais rien n'est mobile comme ces sortes d'impressions; le monde est quelquefois meilleur qu'il ne croit; un rien l'irrite, le met en fureur; mais souvent cette fureur se calme subitement sans qu'on sache par quel moyen, à moins qu'on ne remonte à Dieu, qui tient en ses mains les flots des passions humaines comme ceux de la mer. « Bientôt, dit-elle, les personnes qui avaient blâmé mon entrée en religion changèrent de sentiment et avouèrent que la bonté divine conduisait mes affaires. Si elles avaient vu ce que Dieu opérait en mon âme, elles m'eussent aidée à chanter ses miséricordes, mais c'était un secret qui leur était caché. » Ce langage, que la vénérable Mère fait entendre si

souvent, est digne d'une sérieuse attention, mais il n'est compris que d'un bien petit nombre. La plupart des personnes du monde restent incrédules quand on leur dit que Dieu parle aux âmes qui se donnent à lui, qu'il les console, les fortifie, leur fait comprendre sa pensée de manière à rendre le doute impossible : cependant cela est vrai, cela arrive tous les jours.

Elle eut bientôt une autre épreuve qui ajouta aux douleurs de la tendresse maternelle, celles de la piété filiale. « Mon père, dit-elle, qui était âgé lorsque je le quittai, m'assura qu'il mourrait d'affliction si je m'en allais au couvent; mais voulant obéir à Dieu, et ayant dans le monde trois sœurs en état de l'assister s'il en eût eu besoin, je passai par-dessus toutes les tendresses de la nature, appuyée sur les paroles de Notre-Seigneur : *Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi.* (Matth. 37, 10.) Ce bon père mourut en effet six mois après. J'étais bien néanmoins avec lui; il m'avait donné sa bénédiction, et me visitait à la grille; mais les personnes qui ne jugeaient que selon le monde avaient divers sentiments à ce sujet, pendant que mon divin Epoux me faisait expérimenter combien il est doux de quitter toutes choses pour son amour. »

Nous ne dirons que quelques mots de la manière dont la servante de Dieu se conduisit au noviciat des Ursulines, et nous nous bornerons à citer les paroles de son fils. « Elle agissait avec les novices, dit-il, dans un esprit de simplicité qui ravissait tout le monde; elle était plus enfant que ces enfants mêmes, mais de cette simplicité évangélique et de cette enfance sainte

et innocente que le Fils de Dieu recommandait à ses disciples lorsqu'il leur disait : *Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux*. Car oubliant son âge, ses lumières, son talent des affaires, les communications extraordinaires qu'elle avait avec Dieu, et son expérience des choses spirituelles, elle vivait avec ces jeunes filles comme si elle eût été la plus ignorante de toutes, prenant plaisir à leur demander conseil. »

Mais Dieu la récompensa de cette humilité en lui donnant des lumières qui la rendirent capable tout d'un coup de diriger elle-même les autres. Elle reçut une troisième manifestation de la très-sainte Trinité, de la manière suivante.

« Après les combats dont mon fils avait été l'occasion, mon âme était dans le calme, en sorte que rien ne la troublait dans l'attachement où elle était avec son Epoux céleste, qui la faisait un même esprit avec lui. La règle, le chœur et toutes les actions d'obéissance contribuaient à la perfection de cet état, parce que j'y voyais l'Esprit de Dieu, ce qui me faisait aimer ma vocation et l'état religieux, que rien ne me paraissait égaler. Je ne pouvais comprendre l'aveuglement du monde, qui n'a d'estime que pour son néant et sa vanité.

» Dans cette disposition je voyais bien que la divine Majesté préparait mon âme à quelque chose de grand, et je disais familièrement à mon Epoux : Qu'est-ce que vous voulez faire, mon bien-aimé? Faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Vous charmez mon âme de telle sorte que je puis à peine supporter l'excès de votre douceur.

» Je fus trois jours dans l'attente de ce qu'il voulait

faire, et lui parlant de ce qu'il me faisait éprouver, jusqu'à ce qu'un soir, lorsque l'on venait de donner le signal pour commencer l'oraison, un attrait subit ravit mon âme, et les trois personnes de la très-sainte Trinité se manifestèrent à elle de nouveau, avec l'impression de ces paroles du Verbe incarné : *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure en lui.* J'éprouvais les effets de cette promesse, et les opérations des trois divines personnes en moi furent plus éminentes que jamais. La sainte Trinité s'emparait de mon âme comme d'une chose qui lui était propre, et Dieu me faisait connaître que je recevais alors la plus haute grâce que j'eusse jamais reçue dans les communications des divines personnes. C'était par le langage suivant : « La première fois que je me manifestai à toi, ce fut pour instruire ton âme de ce grand mystère; la seconde, afin que le Verbe prît ton âme pour son épouse; mais cette fois le Père, le Fils et le Saint-Esprit se donnent et se communiquent à toi pour posséder entièrement ton âme. »

» Alors l'effet fut produit, et comme les trois divines personnes me possédaient, je les possédais aussi dans l'amplitude de la participation de tous les trésors de la magnificence divine. Le Père éternel était mon père, le Verbe suradorable mon Epoux, et le Saint-Esprit, celui qui disposait mon âme et lui faisait recevoir les divines impressions. En toute cette opération, je me voyais le néant et le rien tout pur. Je ne pouvais rien dire, sinon : O mon grand Dieu ! O suradorable abîme ! je suis le néant et le rien; et il m'était répondu : « Encore que tu sois le néant et le rien, tu es néanmoins toute propre pour moi. » Cela me fut répété plusieurs fois à proportion de mes abaissements. Plus

je m'abaissais, plus je me voyais agrandie, et mon âme recevait des témoignages d'amour qui ne sauraient tomber sous les sens, ni être exprimés par le langage des hommes mortels. » Il y avait alors environ deux mois qu'elle était au noviciat, et quelques jours après on lui donna l'habit religieux. Ce fut à cette occasion, et à cause de l'union étroite qu'elle avait contractée et si souvent renouvelée avec le Verbe incarné, qu'elle demanda à s'appeler Marie de l'Incarnation, heureuse de porter le nom de son Epoux divin.

Cette troisième manifestation de l'adorable Trinité à cette âme privilégiée fut bientôt suivie de deux autres faveurs qui montrent à quel point elle était pour Dieu un objet de prédilection, combien il l'aimait et avec quel soin il la préparait à lui gagner des âmes et à les diriger dans les voies de la sainteté : elle reçut, comme par une grâce infuse, l'intelligence de la sainte Ecriture et celle de la langue latine, qu'elle n'avait jamais étudiée.

« Mon esprit, conservant toujours l'onction de la grande grâce dont je viens de parler ci-dessus, fut plus éloigné que jamais des choses d'ici-bas, et plus porté aux vertus religieuses et au service divin, où Notre-Seigneur me donnait l'intelligence de l'Ecriture sainte. J'entendais en français ce que je disais en latin; mon esprit était alors transporté au point que si je ne me fusse fait violence, j'aurais éclaté au dehors. Le chant me soulageait, et pourtant mes sens étaient tellement touchés que j'avais de puissants mouvements de battre des mains et de provoquer tout le monde à chanter les

louanges d'un Dieu si grand et si digne que tous se consument pour son amour et pour son service. J'aurais voulu, comme le Prophète, chanter un *Eructavit* pour célébrer les grandeurs et les prérogatives de mon Epoux. Je voyais dans la psalmodie ses justices, ses jugements, ses grandeurs, ses amours, son équité, ses beautés, ses magnificences, ses libéralités, *ses mains d'or arrondies au tour, toutes pleines d'hyacinthes*, selon le langage des Cantiques, et prêtes à faire découler leur plénitude sur les âmes qui l'aiment.

» Mon esprit était si rempli de ce qui se chantait au chœur, que jour et nuit c'était le sujet de mon entretien avec mon Epoux. Le psaume dix-huit, *Cœli enarrant,* avait des attraits qui me ravissaient le cœur : Oui, disais-je, oui, mon Amour, *vos témoignages sont véritables, ils se justifient d'eux-mêmes, ils donnent la sagesse aux petits enfants.* Une fois, dans un de ces transports que me causait la psalmodie, je dis le *Laudate* en français au lieu du latin. En marchant, je ne me sentais pas toucher la terre; et en regardant mon habit religieux, je mettais la main sur ma tête pour toucher mon voile et voir si je me trompais point en pensant posséder le bonheur d'être dans la maison de Dieu. »

Claude Martin assure que l'intelligence de l'Ecriture sainte a été l'une des grâces les plus signalées et les plus continuelles que sa pieuse mère ait reçues de Notre-Seigneur : car elle en a été favorisée jusqu'à la mort, en sorte que son esprit et sa bouche étaient toujours remplis de cette manne céleste. Rarement elle parlait sans que quelque passage de l'Ecriture se présentât à elle pour fortifier et éclaircir ce qu'elle disait. Si elle avait à consoler des malades ou des affligés, c'était par quelques textes de la parole sainte, d'où elle savait

tirer tant de motifs de consolation, que l'on ne pouvait l'entendre sans éprouver du soulagement ou sentir une nouvelle force. C'était aussi par ce moyen que, durant les récréations, elle savait élever les esprits et empêcher les conversations de devenir trop communes pour des âmes qui doivent se regarder comme étant toujours sous l'œil de Dieu.

Elle-même s'exprime ainsi sur ce sujet : « Les connaissances que Notre-Seigneur m'a données sur l'Ecriture sainte ne me sont pas venues en la lisant, mais dans l'oraison. L'Esprit-Saint me fournit dans les occasions ce qu'il lui plaît pour mes besoins ; ce que j'expérimente soit en psalmodiant, soit en priant, soit enfin en lisant l'Ecriture sainte pour accomplir l'article de la règle qui prescrit de faire une lecture spirituelle : car il est rare que je la fasse ailleurs. Le sens m'en est découvert et je sens pulluler en mon esprit une suite de passages de cette même Ecriture, dont j'ai une telle intelligence qu'il me semble qu'on me prêche et qu'on me dit les secrets qui y sont cachés. »

En effet, quand on lit son *École sainte*, on est étonné de la multitude des textes qu'elle cite et de l'à-propos avec lequel elle les emploie.

Les plus grandes faveurs accordées par Dieu aux âmes qu'il aime et ses plus enivrantes consolations sont toujours le prélude de terrifiantes épreuves, car il doit être vrai pour tous que la vie présente est une vallée de larmes et que nul ne peut arriver au ciel par une voie autre que celle de la croix. Cela est vrai, surtout pour les âmes privilégiées : or, la Mère Marie

de l'Incarnation étant de ce nombre, ses épreuves ont dû être d'autant plus amères qu'elle recevait parfois de plus douces consolations. Aussi, après ces jours si radieux, vinrent des nuits sombres comme le chaos; après ces joies du ciel, des douleurs presque égales à celles de l'enfer se multiplièrent pour la torturer. En arrêtant ce torrent de grâces sensibles et de délices spirituelles, Dieu voulut faire comprendre à sa servante qu'il était nécessaire de donner à sa vertu le perfectionnement que l'infirmité et les épreuves peuvent seules procurer aux âmes choisies.

On va donc la voir abandonnée à la violence, non d'une tentation, dit Claude Martin, mais de toutes. « Les pensées contre la foi, les impressions de blasphème, de mépris de Dieu, de lâcheté, de dégoût des choses saintes, d'aversion du prochain, d'impureté, d'orgueil, de désespoir, vont se succéder sans intermission, et quelquefois toutes ces tentations vont l'assaillir à la fois.

» Pour comble d'affliction, Dieu lui ôta le P. Raymond de saint Bernard, qui fut appelé à Feuillant, berceau de la réforme, pour y être supérieur, et il lui donna un autre directeur qui ne fit qu'appesantir ses croix, tantôt par des mortifications intempestives, tantôt en voulant lui faire croire que mal conduite jusque-là, elle avait vécu dans une illusion complète. Il voulut lui persuader qu'elle ne devait pas prendre l'habit religieux avant un an.

» Par là, dit-elle, il me semblait avoir l'intention de me préparer de loin à sortir du couvent; mais je sentais en moi d'autres mouvements, et je voyais clairement que Notre-Seigneur voulait que je fusse religieuse. En conséquence, je consentais de nouveau à souffrir.

Notre révérende Mère ne laissa pas de me donner le saint habit, par lequel je me sentis entièrement fortifiée et passionnée pour souffrir.

» Me voilà donc dans un abandon intérieur, comme si je fusse tombée d'une haute montagne dans un abîme de misère. L'oraison m'était un tourment, y étant assaillie de toutes sortes d'abominations. Les choses que je n'avais jamais aimées dans le monde, et celles auxquelles j'avais renoncé il y avait plus de seize ans, me revenaient à l'esprit; il me semblait que je voulais le mal et que la maison de Dieu était la cause de ce martyre, puisque dans le monde je vivais dans un si grand recueillement. Il me prenait de si grandes angoisses, que pour ne pas les laisser paraître, j'étais contrainte de demander la permission de me retirer de la compagnie de mes sœurs. Je souffrais partout jour et nuit et je croyais qu'il n'y avait plus pour moi de faveurs divines.

» Quand Notre-Seigneur me donnait un peu de trêve, je demeurais confuse en sa présence, lui disant : « Mon cher Amour, je ne suis pas lasse de souffrir; non, je ne suis pas lasse. » Après cela je retournais à ma croix, où j'étais plus attachée qu'auparavant, plus dans l'obscurité, plus combattue. Il se présentait à mon imagination des saletés horribles qui me faisaient trembler. Il me venait des pensées de blasphème contre Dieu et contre la sainte Vierge....

» Mon confesseur ne faisait qu'augmenter mes peines, car quand je lui exposais mes angoisses, il me disait pour toute réponse que je n'étais pas assez mortifiée, que j'avais été mal dirigée, que je n'avais aucune vertu, et que telle était la cause de mes souffrances. Si je lui parlais des rares consolations et de quelques grâces

extraordinaires que je recevais par intervalles, il se moquait de tout cela et me demandait si je ne pensais point faire des miracles un de ces jours. Après cela il était quelquefois trois mois sans me parler. »

La Mère de l'Incarnation excuse son confesseur en rejetant sur elle-même la cause de cette conduite ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il exposait sa pénitente à tomber dans le désespoir, si elle eût été moins sainte et moins digne de l'intérêt tout particulier dont il affectait de lui refuser les marques. Le seul moyen de l'excuser est de dire que Dieu permettait cette manière d'agir contraire à toutes les règles de la prudence et du vrai zèle, afin d'éprouver davantage sa servante et de la faire arriver à un plus haut degré de vertu.

Toutes ces épreuves, que nous avons été forcé de montrer seulement en abrégé, ne servirent qu'à faire croître dans la Mère de l'Incarnation, l'humilité, l'amour des souffrances, l'union avec Notre-Seigneur et la conformité à sa sainte volonté. « Je me conformais, dit-elle, à la volonté de mon Époux, dont je voulais chérir les dispositions aux dépens de toutes les douleurs qu'il eût voulu m'imposer. Qui verrait une âme en cet état, pleurerait de compassion. Qu'on se la figure surtout quand elle considère son Époux si pur et si parfait, tandis qu'elle se voit elle-même toute confuse, pauvre, vile, abjecte, et comme un vrai rien. En tout cela, néanmoins, elle comprend que son bien-aimé la laisse ainsi par amour, et c'est ce qui lui fait dire : Je suis contente d'être ainsi, ô mon cher Amour, oui, je suis contente d'être ainsi. »

De pareilles tribulations, qui commencèrent peu de temps après son entrée au couvent et durèrent jusqu'après sa profession, étaient de nature à en décourager cent autres; Marie de l'Incarnation demeura inébranlable. Cependant, vers la fin de son noviciat, un nouvel orage éclata. Des plaintes qu'on lui fit touchant la conduite de son fils au collége de Rennes, vinrent lui donner les plus grandes inquiétudes qu'elle eût peut-être ressenties à son sujet. Voici comment lui-même raconte l'affaire, ou plutôt la manière dont on la présenta à sa mère.

« Cet enfant, dont le recteur du collége avait jusque-là rendu de bons témoignages, se laissa tout à coup entraîner par d'autres élèves de son âge; il ne voulait plus travailler et montrait de si mauvaises dispositions que l'on se crut un moment dans la nécessité de le renvoyer. La pauvre mère fut accablée à cette nouvelle, pensant que les Ursulines la renverraient elle-même pour qu'elle prît soin de son fils s'il était renvoyé, comme il le fut en effet. »

L'humble religieux passe condamnation sur ce renvoi que l'on crut avoir été occasionné par sa mauvaise conduite; mais son biographe, le Père Martène, explique le fait autrement et d'une manière bien plus vraisemblable.

« Le maître du collége, dit-il, voulut le renvoyer, sous prétexte qu'il ne voulait pas étudier, quoique auparavant le R. P. Recteur eût écrit à sa mère que l'on en était très-satisfait et qu'il était un sujet d'édification. Il y a bien de l'apparence que ce maître, sachant que les parents étaient riches, qu'ils avaient promis d'avoir soin de l'enfant et qu'ils étaient en état de payer sa pension, crut qu'il valait mieux mettre

à sa place quelque écolier plus pauvre que lui : ce qu'on ne peut attribuer qu'à une insigne charité. » Quoi qu'il en soit, le jeune Martin revint à Tours, et, quelque temps après, il fut envoyé au collége des Jésuites à Orléans, où le Père de la Haye voulut l'avoir. « Ses parents et une personne de qualité payèrent sa pension; et il fut toujours si bien entretenu qu'il n'y avait point d'enfant dans la ville de Tours qui fût mieux mis et mieux entretenu que lui.[1] »

La pieuse mère fut ainsi délivrée de ce nouvel obstacle à l'accomplissement de ses désirs. D'un autre côté, les religieuses, ravies des admirables exemples de vertu qu'elle leur donnait, la regardaient comme l'un des plus riches présents que le Ciel pût leur faire : c'est pourquoi elles l'admirent à faire profession. Cette cérémonie eut lieu le 25 janvier 1633, jour où finissaient ses deux années de noviciat exigées par la règle. Elle crut un instant que sa consécration solennelle avait mis fin à ses croix. Elle se sentit si heureuse qu'elle semble ne pouvoir trouver d'expression propre à exprimer le bonheur qu'elle commença à sentir dès la veille.

« Il semblait, dit-elle, que toutes les impressions de mes souffrances fussent changées en des sentiments de l'amour le plus tendre que j'eusse encore ressenti. Je disais : « O mon cher Amour, quoique jusqu'à présent j'aie été votre épouse par les vœux que j'ai faits, je vais l'être encore d'une toute autre manière. » Toutes les puissances de mon âme étaient tellement

(1) Vie de Claude Martin, par le P. Martène.

plongées dans un océan d'amour, qu'elle n'en sortait non plus qu'une personne qui serait engloutie au fond de la mer. Je suppliais ce divin Époux que cela ne parût point au dehors, et qu'il me laissât libre pour l'action que j'allais faire. Il me l'accorda. Toutefois, pendant la cérémonie, j'eus beaucoup de peine à conserver toute l'attention nécessaire pour ne rien omettre, et ce ne fut pas sans de grandes difficultés que je vins à bout de lire et de proférer la formule de mes vœux. Après l'action, j'éprouvai intérieurement des choses dont j'ai encore le souvenir fidèle, mais dont je ne puis rien exprimer.

» Dès que je fus retirée dans ma chambre, les assauts du divin amour furent si pressants qu'il fallut me prosterner. J'étais si transportée, qu'en marchant par la maison il me semblait que tout fût mort pour moi. Je ne pouvais entendre ni comprendre que mon Époux.

» Le lendemain de ma profession, étant prosternée devant mon oratoire, je sentis mon cœur s'élargir dans un entretien avec mon Époux sur la grande miséricorde qu'il m'avait faite. Ce fut alors qu'il me donna à entendre avec une très-grande clarté qu'il voulait que désormais je volasse continuellement à lui, à l'imitation de ces esprits suprêmes qui sont les plus proches de lui, qui le connaissent, l'aiment et sont comme la demeure de sa divine Majesté. Ces paroles me donnèrent un courage nouveau, et je voyais le chemin de l'amour si aplani et toutes choses si faciles, que je m'offrais sans cesse au bien-aimé pour faire et souffrir tout ce qui lui serait plus agréable. »

Mais le bonheur, même celui des saints, n'est jamais de longue durée sur la terre. « Je ne fus pas huit jours en cet état, dit-elle, que me voilà replongée dans

l'abîme de mes croix. Il me semblait que toutes les créatures devaient m'avoir en horreur à cause de ma méchanceté. Je croyais que toutes mes sœurs voyaient mes fautes aussi clairement que je les voyais moi-même; et, dans cette pensée, je ne paraissais devant elles qu'avec honte et confusion. J'offrais tout cela à Notre-Seigneur, et j'entendais une voix qui me disait : Cherche encore à te faire mépriser; aspire à te plonger dans l'oubli de toutes les créatures autant qu'il te sera possible. »

Voilà, dit Claude Martin, comme cette colombe expose les douleurs de son cœur en attendant les consolations de son Époux. Sa supérieure, qui connaissait toutes ses peines et qui savait surtout combien elle avait à souffrir de la part du confesseur, admirait la grande vertu qui lui faisait tout endurer avec résignation; mais elle n'en était pas pour cela moins touchée de compassion, ni moins désireuse de lui procurer du soulagement. C'est pourquoi un jésuite de grand mérite, le Père George de la Haye, étant alors à Tours, où il avait prêché l'Avent et devait ensuite prêcher le Carême, elle lui proposa de le voir et de lui ouvrir son âme. La servante de Dieu avait eu cette pensée, même avant sa profession. Ayant entendu ce Père qui était venu donner des instructions à la communauté, elle avait conçu un grand désir de lui faire connaître son état; mais elle n'en avait pas ouvert la bouche, dans la crainte de céder à un sentiment de recherche d'elle-même. Quand la supérieure lui en eut fait la proposition, elle ne craignit plus rien; elle vit là, au contraire, une attention délicate de Notre-Seigneur

à son égard. Elle s'ouvrit donc à ce bon religieux avec un entier abandon, lui faisant connaître toute la conduite de Dieu sur elle, les grâces qu'elle avait reçues, les épreuves par où elle avait passé, en un mot tout ce qui lui était arrivé dans sa vie.

Le Père de la Haye fut extrêmement frappé de ce compte-rendu, et, sous prétexte d'examiner la chose plus mûrement avant de lui répondre, il l'obligea à lui donner le tout par écrit. Elle n'y consentit qu'après avoir obtenu la permission de sa supérieure, et à condition qu'elle mettrait également tous ses péchés par écrit, afin que le Père connût sa perversité et qu'il pût porter son jugement avec une plus parfaite connaissance de cause. Elle reçut, en cette circonstance, une lumière extraordinaire de la grâce pour se conformer au désir de son nouveau directeur. Voici comme elle le raconta plus tard à son fils.

« Le jour du Vendredi-Saint, lorsque je pensais me mettre à mon ouvrage, je reçus une telle grâce de recueillement intérieur, que je ne pouvais m'appliquer qu'à Dieu seul. Alors toutes les miséricordes qu'il m'avait faites, furent présentes à mon esprit avec une grande clarté. Je fus inspirée d'obéir à l'ordre qui m'avait été donné. J'étais contente, puisqu'il m'était permis d'écrire tous mes péchés, afin que l'on pût voir s'ils étaient compatibles avec des miséricordes aussi grandes, et que l'on connût celle qui avait fait un si mauvais usage des grâces de son Dieu. Je fus même contrainte d'écrire mes péchés les premiers, afin de ne tromper personne; et, sans examen, ils me furent mis tout d'un coup devant les yeux, ainsi que toutes les grâces que j'avais reçues, et que j'écrivis à la suite. Il me semblait que j'eusse été hypocrite de dire le bien

qu'on désirait connaître et de taire le mal qui était en moi. »

Elle n'était pas arrivée toutefois à terminer, ni même à entreprendre ce travail, sans de nouveaux combats. Elle éprouva même un redoublement de tentations que l'on croirait à peine possible ; or ces redoutables épreuves renferment des enseignements trop utiles, surtout aux âmes affligées de quelques croix de ce genre, pour que nous ne mettions pas sous les yeux du lecteur le récit qu'elle en a laissé.

« Toutes les faiblesses qu'une âme est capable de souffrir, m'assaillirent à la fois. Je me voyais tomber dans toutes les imperfections dont je m'étais autrefois mal édifiée quand j'y avais vu tomber les autres : ce qui m'humiliait d'autant plus qu'alors j'avais été étonnée que l'on pût s'y laisser aller. Je ne fus jamais plus punie ni plus confuse que de m'y voir succomber à mon tour.

» De là je tombai dans de plus grands maux. Je fus tentée d'orgueil, la pensée me venant de quitter l'ouvrage dont l'obéissance m'avait chargée et d'aller dire à ma supérieure que Dieu voulait de moi autre chose que des occupations d'aussi peu d'importance. La tentation était si violente que l'effort pour y résister me rendait malade : car voyant avec évidence que c'était un piége du démon, je n'eusse voulu pour tout au monde m'y arrêter, outre que la vue de mes défauts, de mon ignorance et de mes imperfections, me donnait des sentiments tout contraires.

» Après ces résistances, la tentation recommençait. Il se présentait à mon esprit un grand nombre de perfections avec la persuasion que tout cela était en moi, et je me voyais la plus parfaite de toutes. Il était

facile de voir d'où cela venait : c'est pourquoi tout se dissipait par le mépris que j'en faisais. Mais je sentais promptement de nouveaux assauts pour m'empêcher d'obéir et me faire quitter l'ouvrage qui m'était commandé. Je ne me fis jamais tant de violence, n'en voulant toutefois rien dire pour lors à ma supérieure, de crainte qu'elle ne me fît quitter mon ouvrage pour me soulager. A force de résister, je parvins à décourager le démon sur ce point; mais il dressa une autre batterie, troublant mon imagination et la remplissant de toutes sortes d'infamies, tant le jour que la nuit. Si je voulais recourir à Dieu, il me venait à la pensée que c'était une grande folie de croire qu'il y eût un Dieu, et que tous les enseignements de la foi étaient des chimères comme celles du Paganisme; que toutes les grâces que j'avais cru m'avoir été faites n'étaient que des folies et des illusions de la nature; que je ferais mieux de ne pas continuer le récit qu'on m'avait ordonné d'en faire, et de brûler, au contraire, ce que j'avais déjà écrit.

» Ces attaques m'affligeaient à un tel point que toutes les créatures ensemble n'eussent pas été capables de me consoler. Les pensées contre Dieu m'étaient plus sensibles que tout le reste. Avoir de tels sentiments contre mon cher Amour, si bon pour moi, c'est le plus cruel martyre que l'on puisse endurer. J'étais en outre persuadée que mes croix ne venaient point d'une permission de Dieu, mais de ma misère. C'était la plus grande tentation de désespoir que j'eusse jamais eue. A tout cela se joignit une tentation d'aversion pour ma supérieure, que je me figurais être la cause de toutes mes peines. Jusque-là elle m'avait procuré quelques soulagements, Dieu voulut m'ôter encore cette conso-

lation. J'allai la trouver pour vaincre ma tentation, et je lui dis tout ce que j'avais tant contre elle que contre les autres; mais bien loin de me soulager, cela augmenta mes peines. Je regrettais de lui avoir fait cette ouverture, pensant qu'elle allait croire que tout était volontaire et, en conséquence, me mépriser et m'humilier autant qu'il lui serait possible. Plus je combattais toutes ces pensées, plus elles se multipliaient; quand j'en étouffais une, il en renaissait une autre. »

Cette grande servante de Dieu demeura ferme au milieu de ces effroyables tempêtes; elle en sentait les coups, mais elle ne s'attachait que plus fortement à ses devoirs, surtout à celui de l'obéissance, qui renferme tous les autres. Elle continua donc d'écrire le double récit de ses péchés et des grâces qu'elle avait reçues. Le Père de la Haye ayant reçu ces deux écrits, détruisit le premier, comme l'on fait pour une confession, et il conserva l'autre. Avant de mourir il en fit cadeau aux Ursulines de Saint-Denis, qui le remirent plus tard à Claude Martin, quand elles eurent su qu'il écrivait la vie de sa mère.

Le résultat de son ouverture de conscience fut pour la Mère Marie de l'Incarnation le retour à une paix entière de son âme, dès que le Père de la Haye lui eut dit qu'il reconnaissait l'Esprit de Dieu dans tout ce qui s'était passé en elle, et qu'elle serait bien coupable si jamais elle aimait quelque autre chose que celui qui l'avait comblée de tant de faveurs. Elle lui objecta qu'elle avait quelque inquiétude, parce que la présence de Dieu lui était restée constamment au milieu de ses

épreuves, et qu'une pareille grâce lui semblait incompatible avec les troubles d'imagination qu'elle avait éprouvés, et surtout avec les tentations impures. Le sage directeur la tranquillisa encore sur ce point et elle retrouva une parfaite sérénité.

Elle passa ainsi tout le temps pascal jusqu'à l'Ascension ; puis tout d'un coup elle se trouva replongée dans ses plus grandes peines. Mais cela ne dura pas et n'eut aucune suite. Voici comment elle raconte la cessation de cette nouvelle épreuve.

« Un soir, comme je me promenais par obéissance dans une allée du jardin, fortement unie à Dieu, à qui je faisais de nouvelles protestations de vigilance sur moi-même, j'eus un instinct très-puissant de m'arrêter, de demander pardon du plus profond de mon cœur au céleste Époux et de lui promettre une éternelle fidélité. Au même instant, toutes mes croix et mes peines intérieures s'évanouirent ; j'étais comme si je n'avais rien éprouvé de tout cela, sentant même un grand accroissement de paix intérieure. »

Toutes les âmes que Dieu a élevées à une haute sainteté ont passé par ces alternatives de consolations et de peines intérieures, de joies et de douleurs. Ce sont comme des jours et des nuits, des printemps agréables et des hivers rigoureux, des travaux pénibles et des moments de repos qui se succèdent, en attendant la bienheureuse éternité où brille un jour sans déclin, où le printemps, le repos, la joie, le bonheur sans mélange ne finiront jamais. Les vicissitudes d'ici-bas nous font comprendre que nous ne sommes pas dans une demeure stable. Comme rien de ce qui nous arrive n'est durable, rien ne doit nous attacher ni nous décourager. La rapidité avec laquelle nous voyons

disparaître la jeunesse, la santé, souvent la fortune et la vie elle-même, nous procure un haut et salutaire enseignement; mais rien n'éclaire et ne fortifie les âmes, surtout celles des saints, comme les croix. « Dans toutes mes croix, dit la Mère Marie, je reconnais le grand amour que Notre-Seigneur me porte; je vois combien elles me sont utiles et à quel point je dois les chérir : car c'est par ce moyen que ce divin Sauveur me fait connaître ce qu'il y a en moi de défectueux et de contraire à son amour. C'est le profit que j'en retire, comme aussi de mourir à mes sentiments et de me défaire, à quelque prix que ce soit, de tout ce qui peut me retarder dans ma course. Quand je vois ma nature mortifiée et privée de ce qu'elle aime, c'est alors que mon âme est satisfaite. Je prie de nouveau Notre-Seigneur de me traiter avec rigueur, et de m'amener à n'avoir de vie et de sentiments que pour lui. Je vois si bien alors la nécessité de ce détachement et l'impossibilité d'y arriver par une autre voie que celle de la croix, que si l'on me donnait à choisir, ou les plus grandes consolations spirituelles, ou toutes les croix qui ont pesé sur moi, je prendrais celles-ci avec amour, bien qu'elles aient été très-nombreuses et tellement amères qu'il m'a été impossible de faire connaître la millième partie de cette amertume, faute d'expressions pour rendre ma pensée. »

Au milieu de toutes ces épreuves, la vertu, l'intelligence, la solidité du jugement, toutes les qualités d'un esprit supérieur éclataient dans la Mère Marie de l'Incarnation, au point que personne ne pouvait s'y tromper. On remarquait surtout sa science des choses spirituelles et son adresse à porter les âmes à la vertu. On comprenait que nulle autre dans la maison n'était

aussi capable de diriger les novices et les jeunes professes; mais la Règle s'opposait à ce qu'elle pût être à la tête d'un office avant d'avoir au moins quatre ans de profession: c'est pourquoi l'on prit un détour et on la nomma sous-maîtresse des novices et des jeunes professes, qui étaient en tout au nombre de trente environ, et on la chargea de leur donner des instructions.

« Elle s'acquittait de ce devoir, dit Claude Martin, avec un zèle qui mettait la ferveur dans toute la maison, car encore que son office fût seulement d'instruire les novices et les jeunes religieuses, un certain nombre d'anciennes se montraient empressées pour l'entendre et se pénétrer de son esprit. »

On a trouvé parmi les papiers de la servante de Dieu plusieurs maximes qu'elle inculquait à ses novices pour leur servir de règles de conduite; elles font voir combien il y avait chez elle de solidité et de justesse dans les idées, d'esprit pratique et de vraie habileté dans l'art de donner à l'âme humaine la beauté, la grandeur, la vertu solide, en un mot tout le perfectionnement dont elle est capable ici-bas. Nulle sagesse philosophique, pas même celle des Socrate et des Platon, ne soutiendrait la comparaison avec les sentences de cette humble et modeste religieuse du XVIIe siècle. Rien ne saurait mieux peindre son esprit que ces maximes.

I. Il faut tous les jours commencer à aimer Dieu et croire aujourd'hui qu'hier on ne l'aimait pas véritablement : car en ce saint exercice on ne doit regarder comme parfait que ce que l'on a devant soi ; ce qui est passé doit être jugé défectueux.

II. L'on peut excéder dans le désir de cannaître, mais non dans le désir d'aimer.[1]

III. Mon esprit ne peut concevoir comment une lumière peut demeurer dans l'entendement sans que la volonté soit captivée; parce que Dieu est un objet si aimable, si gracieux et si ravissant, qu'il lui faut céder dès qu'il paraît.

IV. Plus l'âme s'approche de Dieu, plus elle connaît son propre néant. Si elle est dans un très-haut degré d'amour, elle s'humilie davantage, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Celui qui s'humilie sera exalté;* et cette autre : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.*

V. La pureté de l'âme est une disposition essentielle pour s'unir à Dieu : car comme la mer ne peut rien souffrir d'impur, ainsi Dieu, qui est un océan infini de toute perfection, rejette les âmes mortes et n'admet que celles qui lui sont semblables en pureté.

VI. Je ne puis m'imaginer comment une âme religieuse, qui a la divinité au dedans d'elle-même, peut chercher sa satisfaction dans les créatures.

VII. Quand un cœur est navré (blessé), il aime partout, pourvu qu'il entretienne les plaies de l'amour, et qu'il ne les referme pas par de misérables médicaments, c'est-à-dire par les fausses raisons de l'amour-propre.

VIII. Une âme que Dieu appelle à une vie continuelle de l'esprit, doit se résoudre à passer par beaucoup de morts avant d'arriver au terme. Cela n'est pas imaginable, et qui n'y aurait passé aurait de la peine à le croire, aussi bien qu'à se figurer l'abandon avec

(1) Saint François de Sales a dit d'une manière plus absolue, mais peut-être moins claire : « Il n'y a que dans le désir d'aimer qu'on ne peut excéder. »

lequel l'âme doit se laisser conduire où Dieu la veut mener.

IX. Je m'étonne qu'une âme ne soit pas toujours contente, croyant et sachant qu'elle a Dieu pour Père. C'est que l'on se replie trop sur soi-même.

X. Il n'y a point de chemin plus court pour parvenir à la perfection de la vie intérieure, que le retranchement universel des réflexions, non-seulement sur tout ce qui peut donner de la peine, mais encore sur tout ce qui ne porte point à Dieu ni à la pratique de la vertu.

XI. Il importe beaucoup que par notre propre expérience nous ressentions des faiblesses, afin que les portant en nous, nous en soyons humiliés et que nous ayons de la compassion pour les autres. Mes tentations ont été pour moi des instructions; j'ai ainsi appris à gouverner les autres.

XII. Il n'est pas possible de vivre longtemps dans la vie spirituelle, sans passer par de grandes épreuves.

XIII. Les afflictions ne nous arrivent point par hasard; ce sont des grâces providentielles pour nous détacher des créatures et nous unir à Dieu.

XIV. Je ne sais comment on peut s'aigrir dans les accidents fâcheux, puisque, venant par l'ordre de la divine Providence, tout nous doit être également aimable.

XV. Avoir de la résignation dans les souffrances est une marque que l'on est proche de Dieu et de ses miséricordes.

XVI. Dans les infirmités que Dieu nous envoie, nous ne devons rien désirer, sinon qu'elles ne nous empêchent point de le servir. Quant aux souffrances qui y sont attachées, c'est un présent qu'il nous fait et que nous devons chérir.

XVII. La mortification et l'oraison sont deux sœurs jumelles qui ne se doivent point quitter : si l'une cesse, l'autre périt.

XVIII. Plusieurs désirent et s'efforcent d'acquérir le don d'oraison, et ils ne désirent ni ne s'efforcent d'avoir l'humilité et la vraie abnégation : sans cela, néanmoins, il n'y a point de vraie oraison.

XIX. L'âme curieuse des choses du monde n'a point l'esprit de Dieu.

XX. Le royaume de la paix s'établit dans un cœur détaché de tout, et qui, par une sainte haine de soi-même, se plaît à détruire les restes de la nature corrompue.

XXI. L'obéissance est le passe-port de tout, pourvu qu'on ait l'intention droite.

XXII. C'est un de mes étonnements et une chose que je ne puis comprendre, qu'une âme religieuse qui veut aimer Dieu et être aimée de lui, ne soit pas obéissante et qu'elle ait de la peine à se soumettre.

XXIII. Pour agir avec douceur et tranquilité, il faut se dire que l'empressement à achever une chose pour en commencer plus vite une autre, fait que toutes les deux sont imparfaites.

XXIV. La candeur d'une âme soumise émousse la pointe de la curiosité. Car comme la foi borne notre curiosité et qu'il n'y a plus de questions à faire après qu'on nous a dit que Dieu a parlé, ainsi, dans la direction, la candeur et la simplicité avec laquelle on acquiesce aux lumières d'un directeur que l'on sait avoir l'expérience des choses que l'on soumet à son jugement[1] fait que l'esprit demeure en repos.

(1) Cette remarque est tout à fait selon l'Esprit de Dieu et en même temps d'une grande importance, car bien des âmes sont dévoyées parce qu'elles écoutent

XXV. Encore que l'Esprit de Dieu se trouve dans toutes les bonnes œuvres faites par le mouvement de la grâce, il reluit néanmoins d'une manière bien plus pure dans les observances religieuses; car, quelque sainte que soit une action, l'on a souvent sujet de douter si Dieu veut qu'on la fasse; mais on ne peut douter qu'il ne veuille qu'un religieux pratique sa règle. De plus, dans les bonnes actions que nous faisons par notre choix, il y a un mouvement de notre volonté, et par conséquent moins de l'Esprit de Dieu; mais dans la pratique des règles, Dieu nous ôtant la liberté de choisir nos pratiques nous détermine lui-même à ce qu'il demande de nous; d'où il suit que son esprit s'y trouve sans mélange, puisqu'il n'y a rien de notre part que le simple acquiescement de notre volonté à la sienne.

Outre les instructions verbales et en grande partie improvisées qu'elle donnait aux novices, elle avait composé pour elles un catéchisme qui est peut-être, dit le P. Charlevoix, le meilleur que nous ayons en notre langue. On l'a donné au public sous le nom de *l'Ecole sainte*. « On peut assurer, ajoute le même auteur, qu'il n'en est point où les choses soient expliquées avec plus d'ordre, de précision et de netteté, et que le choix et l'application des passages de l'Ecriture font bien voir que la Mère de l'Incarnation a été l'une des personnes de son siècle qui ont le mieux possédé les livres saints. Ceux qui ne cherchent dans la lecture de ces sortes

le premier directeur venu. D'un autre côté, la vogue et la réputation sont souvent des indices trompeurs. Pour avoir le directeur qui nous convient, il faut prier beaucoup; puis se conduire uniquement par des motifs surnaturels quand le moment est venu de le choisir. On doit, entre autres choses, s'assurer qu'il est éclairé, et qu'il a, comme le veut notre vénérable Mère, l'expérience des choses que l'on devra soumettre à son jugement.

d'ouvrages qu'à s'instruire de leur religion, n'en sauraient trouver qui la leur enseigne mieux que celui-ci.[1] »

C'est pendant qu'elle était sous-maîtresse des novices, que Dieu lui fit pressentir, par une vision que nous allons rapporter, une mission plus importante à laquelle elle était réservée.

CHAPITRE VI.

Vision du Canada. — Ardeurs pour la conversion des infidèles. — Acceptation de toutes les souffrances pour l'obtenir. — Révélation de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, 1635. — Dieu fait connaître à Marie de l'Incarnation que c'est le Canada qu'il lui a fait voir. — Extase d'amour. — Paix dans les contrariétés.

Bien peu de personnes peuvent comprendre, comme il serait à désirer, l'action de Dieu sur les âmes. Elles ne sont pas sans éprouver de temps à autre certaines touches de la grâce; mais comme elles y font peu d'attention, ces impressions sont vite effacées, oubliées même, et elles demeurent sans résultat. De là une persuasion qu'il en est ainsi pour tout le monde, et que l'action de la divine Providence est toujours insensible et inaperçue. Il y a en cela une grande erreur. De même que les rois de la terre ont des confidents secrets auxquels ils communiquent leurs pensées, des hommes qu'ils initient à leurs projets et qu'ils préparent pour en faire des instruments dans l'xécution de leurs entreprises, de même Dieu se découvre à

(1) Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, par le Père Charlevoix, Jésuite.

certaines âmes d'élite et il leur fait connaître les desseins de sa miséricordieuse sagesse à leur égard. C'est ce qui nous explique la vision suivante que raconte la Mère Marie de l'Incarnation.

« Une nuit, après un entretien familier que j'avais eu avec Notre-Seigneur, je me trouvai dans un songe avec une dame séculière; la prenant par la main, je l'emmenais avec moi à grands pas et avec bien de la fatigue, parce que nous trouvions des obstacles très-difficiles qui s'opposaient à notre passage et nous empêchaient d'aller où nous voulions arriver; nous ne connaissions même ni ce lieu ni le chemin qui y conduisait. Je franchissais pourtant tous ces obstacles, tirant après moi cette bonne dame, et nous arrivâmes à une belle place, à l'entrée de laquelle se trouvait un homme vêtu de blanc, avec les dehors sous lesquels on représente ordinairement les Apôtres. Sans parler il me fit comprendre que c'était là le lieu où nous devions aller. Ce lieu était ravissant, le pavé ressemblait à du marbre blanc ou de l'albâtre, cimenté d'un beau rouge. En avançant, je vis à gauche une petite église de marbre blanc, d'une belle architecture, et, dans une espèce de siége placé sur le faîte de cette église, la sainte Vierge tenant son petit Jésus entre ses bras. On apercevait de là une vaste contrée pleine de montagnes et de vallées, où tout était couvert de brouillards épais, excepté une petite maison qui était l'église de ce pays.

» La sainte Vierge, qui parut d'abord aussi insensible que le marbre sur lequel elle était assise, regardait ce pays aussi digne de compassion qu'il était propre à inspirer l'effroi. Emportée par un élan d'amour, je courus vers cette divine Mère, étendant les bras vers

elle et ayant tout à la fois le désir et l'espérance d'obtenir quelque grâce. Elle regarda son bénit enfant; il me semblait que, sans parler, elle lui communiquait quelque chose d'important; qu'elle lui parlait de ce pays et de moi, et qu'elle avait quelque dessein à mon sujet. Voyant qu'elle parlait de moi, mon cœur s'enflammait de plus en plus; alors elle me baisa par trois fois. A ce moment mon âme ressentit je ne sais quoi de divin qui la mit dans une paix et un bonheur inexprimables. La beauté de cette divine Mère était si ravissante, que l'impression qu'elle fit sur moi ne s'est jamais affaiblie. Je me réveillai de mon sommeil qui était fort léger, et j'étais si transportée par l'effet des délicieuses caresses de mon auguste Mère, qu'il s'en fallut peu que je ne courusse par le monastère pour le dire à chacune de nos Mères et de nos Sœurs.

» Je ne savais point alors pourquoi j'éprouvais tout cela. Je n'avais nulle idée ni de cette grande contrée que j'avais vue, ni du lieu où m'avait introduite celui qui paraissait en être le gardien. J'ignorais pourquoi la sainte Vierge m'avait accordé de si douces marques de tendresse. Toutes ces choses étaient pour moi un mystère incompréhensible, parce qu'il n'y eut pas une parole de dite. Mais ce que je ne pouvais comprendre alors, me devint très-clair dans la suite.

» Voici d'abord l'effet que produisirent en mon âme les baisers de la sainte Vierge. J'avais toujours eu depuis ma première enfance une inclination pour travailler au salut des âmes, et ce fut là ce qui me porta plus tard à entrer dans l'Ordre des Ursulines. Bien que cette disposition ait toujours fait des progrès en moi, il n'y avait pourtant rien en cela que ne puisse éprouver toute personne pieuse qui considère le travail

du salut des âmes comme un moyen de procurer la gloire de Dieu; mais après les baisers de la sainte Vierge et par suite de l'onction qu'ils laissèrent dans mon âme, ce zèle s'accrut de manière à mettre mon esprit comme hors de moi. Il volait par tout le monde pour chercher les âmes rachetées du sang du Fils de Dieu; il accompagnait partout les ouvriers évangéliques, auxquels je me joignais pour les aider à sauver ces âmes abandonnées. A cet effet, je parlais avec hardiesse au Père céleste pour toucher sa miséricorde. »

La Mère Marie de l'Incarnation dit qu'elle avait trente-quatre à trente-cinq ans lorsqu'elle reçut ces impressions de zèle apostolique; c'était par conséquent lorsqu'elle était chargée de la direction et de l'instruction des novices; mais avant cette époque, elle avait senti que Dieu avait sur elle des vues qu'il réaliserait plus tard.

« Dès mon entrée aux Ursulines, dit-elle, j'eus le pressentiment que la divine bonté me mettait en cette sainte maison, comme en dépôt et en un lieu de refuge, en attendant qu'elle disposât de moi pour d'autres desseins. Je rejetais cette pensée, dans la crainte que ce ne fût un piége du démon, mais elle me revenait sans cesse. »

Nous voyons là deux caractères qui rendent l'action de la grâce incontestable et font que l'illusion est impossible :

1° La Mère Marie de l'Incarnation se défie de l'idée qui lui vient que Dieu a des vues extraordinaires sur elle; tandis que les âmes qui sont le jouet de leur orgueil et de la tentation, se complaisent dans des

imaginations de ce genre, et ne peuvent consentir à révoquer en doute le moins du monde leur prétendue destinée à de grandes choses. Si le confesseur ou les supérieurs n'entrent pas dans leurs vues, elles se persuadent que le moment n'est pas venu et que Dieu leur enverra d'autres personnes plus éclairées. En attendant, elles croient faire acte de grande vertu en se résignant à être conduites par des guides qui manquent de lumières.

2° Quand on est ainsi le jouet de l'illusion et de l'orgueil, on montre ou au moins on éprouve du dédain pour les devoirs ordinaires de sa position ; on a hâte de voir arriver le moment où Dieu nous emploiera pour des choses d'éclat. La Mère de l'Incarnation, au contraire, se livrait aux fonctions qui lui étaient confiées, comme si elle n'eût jamais dû en avoir d'autres sur la terre.

Cela n'empêchait pas que la grâce fît croître en elle de jour en jour l'esprit apostolique, qui devait avoir bientôt de si admirables résultats. On en peut juger par ces paroles toutes brûlantes d'un zèle dont Dieu seul peut embraser les âmes.

« Mon corps était dans notre monastère; mais mon esprit, qui était lié à celui de Jésus-Christ, n'y pouvait demeurer enfermé. Il se sentait transporté dans les Indes, au Japon, en Amérique, en Orient, en Occident, dans les parties septentrionales les plus inaccessibles, en un mot partout où il y avait des âmes raisonnables. Sachant avec une entière certitude, d'un côté, que ces âmes appartenaient à Jésus-Christ, qui les avait rachetées de son sang précieux, de l'autre, qu'elles étaient sous l'empire des démons, j'éprouvais un sentiment de jalousie, je n'en pouvais plus, je languissais; j'embrassais toutes ces pauvres âmes, je les tenais sur mon

sein; je les présentais au Père Eternel en lui disant qu'il était temps de faire justice à mon Epoux, qu'il devait se souvenir de sa promesse de lui donner toutes les nations en héritage. J'ajoutais que ce divin Fils avait satisfait par l'effusion de son sang pour tous les péchés des hommes, et que quoiqu'il fût mort pour tous, tous ne vivaient pas encore; qu'il s'en fallait de toutes les âmes que je lui présentais, et que je les lui demandais toutes pour Jésus-Christ, à qui elles appartenaient de droit. L'Esprit de grâce qui s'était emparé de moi, m'inspirait cette hardiesse et cette familiarité avec Dieu, de manière que rien ne m'arrêtait : O Père, que tardez-vous, puisqu'il y a si longtemps que mon bien-aimé a répandu son sang? Je prie pour les intérêts de mon Epoux ; vous lui avez promis toutes les nations, vous tiendrez votre parole.

» Je voyais la justice de mon côté, et l'Esprit qui s'était emparé de moi me le faisait voir et me faisait dire au Père Eternel : « Il est juste que mon Epoux soit le maître. J'en sais assez pour le faire connaître à toutes les nations; donnez-moi une voix assez puissante pour retentir jusqu'aux extrémités de la terre et dire au monde entier que mon divin Epoux est digne de régner et d'être aimé de tous les cœurs. » Puis, me repliant sur moi-même, je me trouvais en esprit parmi des multitudes d'âmes qui, ne connaissant pas mon Epoux, ne lui rendaient pas leurs hommages; mais je remplissais ce devoir à leur place; je les étreignais et les plongeais dans le sang de cet adorable Seigneur et Maître. Pendant ce temps, je ne perdais pas de vue le Père Eternel à qui je parlais en faveur de son Fils comme si j'eusse été son avocate chargée de lui faire rendre son héritage. »

Tous ces flots de la grâce qui excitaient comme une tempête de zèle et d'amour dans cette âme ardente nous font connaître que l'Esprit-Saint s'emparait d'elle pour la préparer à l'œuvre apostolique du Canada, de même qu'il s'empara des Apôtres pour les préparer à évangéliser le monde. C'était comme la Pentecôte de la Mère Marie de l'Incarnation, et nous allons voir quels en furent les fruits.

On pourrait être tenté de croire qu'une âme aussi ardente et enflammée d'un zèle aussi vif pour la gloire de Dieu, va se jeter avec impétuosité dans des entreprises hasardeuses; mais ce ne serait pas connaître la manière dont l'Esprit-Saint exerce son action; ce serait ignorer qu'il commence toujours la sanctification des âmes d'élite en leur inspirant une profonde humilité.

Or quand une âme est sous l'empire de la vraie humilité chrétienne, de quelques lumières qu'elle soit favorisée, elle ne se croit jamais en état de se conduire elle-même; et son zèle le plus ardent et le plus pur dans sa source est toujours accompagné de réserve et d'une certaine timidité, jusqu'à ce qu'il soit appuyé sur l'approbation de ceux qui tiennent la place de Dieu à son égard. La vie de tous les saints atteste cette double vérité, et la conduite de la Mère Marie de l'Incarnation lui rend un nouveau témoignage. Eclairée comme elle l'était sur le prix des âmes et se sentant enflammée d'une ardeur continuelle pour travailler à leur salut, elle eût pu se laisser emporter par son imagination et se montrer impatiente de satisfaire ses désirs. Ainsi fait le faux zèle; mais celui de la servante de Dieu était l'œuvre de l'Esprit-Saint, et pour cette raison il devait chercher l'appui solide de l'obéissance.

Ses supérieurs l'avaient mise sous la direction du

Père Dinet, Jésuite de Tours, le même probablement qui, quelques années auparavant, avait aidé à la fondation des Ursulines de Blois. Elle ouvrit tout son intérieur à ce religieux, et elle lui fit particulièrement connaître la vision que nous avons racontée, ainsi que l'ardeur qu'elle éprouvait pour procurer le salut des âmes. Le pieux directeur crut que ses dispositions, ainsi que tout ce qui lui était arrivé, étaient le résultat de la grâce, et il ajouta que sa vision relative au pays inconnu où elle s'était vue transportée, pourrait bien se réaliser dans la mission du Canada.

« Lorsqu'il me dit cela, ajoute la Mère Marie, je n'avais jamais entendu dire qu'il y eût un Canada dans le monde, et ce que j'avais vu en esprit ne m'en avait donné aucune idée. Je ne cherchais même pas à comprendre ce qui m'était arrivé, laissant tout à la volonté divine et me contentant de m'abandonner à l'esprit qui m'excitait si fortement au sujet du salut des âmes. »

Cet esprit apostolique était tel, nous dit Claude Martin d'après les lettres de sa mère, « qu'elle s'offrait comme une victime prête à souffrir toutes sortes de supplices, afin de presser le Père Eternel de mettre son Epoux en possession d'un héritage qui lui était dû à tant de titres. Outre le martyre continuel qui résultait de l'ardeur même de ce zèle, elle désirait être crucifiée, déchirée, brûlée, tourmentée pour une cause qui lui paraissait si juste. Et même la cruauté des tyrans lui semblant trop douce, et les peines qu'ils faisaient souffrir aux martyrs trop légères, *elle s'offrait pour souffrir jusqu'au jour du jugement universel les peines de l'enfer et la cruauté des démons, en conservant la grâce et l'amour de Dieu*, pour obtenir de ce divin Père une chose en comparaison de laquelle aucun sacrifice,

même l'anéantissement de toutes les créatures visibles, ne pouvait être mis. »

C'est là sans doute, l'héroïsme porté jusqu'où il peut aller, et l'on est tenté de se demander comment il est possible que Dieu, qui est le maître de tout, et qui formait lui-même ces admirables sentiments dans le cœur de sa servante, ne les ait pas complétement exaucés. Des milliers d'âmes héroïques, dans tous les temps et dans tous les lieux du monde, ont demandé la conversion de l'Univers entier. Outre les Hildegarde, les Catherine de Sienne, les Thérèse, les Angèle Mérici, les Catherine Emmerich, les Anna Maria Taïgi et une infinité d'autres, combien d'âmes saintes, encore aujourd'hui, ne cessent de supplier la miséricorde divine de convertir les pécheurs et d'éclairer tant de nations hérétiques ou infidèles qui demeurent dans les ténèbres! Cependant le miracle n'arrive pas; il semble que Dieu soit sourd à tant de cris, insensible à tant de sacrifices.

Il y a là un sujet de tentation, mais pour les faibles seulement, car il n'est pas bien difficile de pénétrer la pensée divine. Nous la ferons connaître par un exemple. Pourquoi sainte Monique, qui avait offert son fils à Dieu, qui avait prié pour lui avec tant de pureté d'intention et de ferveur, n'eut-elle pas la consolation si douce pour une mère de voir Augustin docile à toutes les inspirations de la piété, ou au moins celle d'obtenir sa prompte conversion? C'est que Dieu voulait se servir des égarements du fils pour faire arriver la mère à une sainteté éminente. Que fût-il arrivé si Monique eût été exaucée après quelques neuvaines ou quelques communions? Peut-être eût-elle été médiocrement reconnaissante. Tout entière au bonheur de

voir son fils marcher dans les sentiers de la vertu, elle n'eût pas senti le besoin de prier sans cesse, de jeûner, de multiplier ses aumônes et ses bonnes œuvres, de jeter des cris du cœur et de verser d'abondantes larmes; Monique n'eût été probablement qu'une chrétienne ordinaire. Mais le retard que Dieu mit à exaucer ses prières, la douleur que lui causèrent pendant vingt ans les égarements de son fils, les angoisses qui en furent le résultat pour son cœur, la forcèrent, en quelque sorte, de devenir une grande sainte, et lui firent mériter pour Augustin ces torrents de grâces qui l'ont rendu l'admiration de tous les siècles.

Or, sainte Monique peut être considérée comme une image de l'Eglise priant pour les pécheurs, pour le genre humain tout entier, dont elle a été établie la Mère. Comme Monique, plus l'Eglise voit le mal se multiplier et la grâce se faire attendre, plus elle redouble d'ardeur; elle se sanctifie, à l'exemple du Sauveur lui-même, pour obtenir que tous les hommes deviennent un jour des saints; ou plutôt Jésus-Christ, qui, étant la sainteté infinie, ne peut devenir plus saint en lui-même, se sanctifie dans son Eglise; il y suscite des âmes d'une vertu éminente, et il leur inspire pour les pécheurs une charité qui dépasse, en quelque sorte, l'héroïsme; et quand la mesure de sainteté dont il veut enrichir cette Eglise sera remplie, quand le nombre d'âmes héroïques voulu par la sagesse infinie sera complet, « Dieu enverra son Esprit et il y aura comme une nouvelle création dans l'ordre de la grâce, et la face de la terre sera renouvelée. (Ps. 103. 30.) »

Certainement on peut dire que la Mère Marie de l'Incarnation a été une de ces âmes éminentes qui

agissent sur le cœur de Dieu. Elle n'a pas été entièrement exaucée pendant sa vie, mais elle le sera plus tard : car, comme elle priait toujours, on peut dire qu'elle a quitté ce monde en priant; en sorte que sa prière subsiste encore et subsistera jusqu'à ce qu'elle soit exaucée. C'était pour la rendre plus puissante que la grâce l'enflammait sans cesse dans son cœur pendant qu'elle était sur la terre.

« Mon occupation intérieure, écrivait-elle à son fils, se fortifiait toujours, aussi bien que mes poursuites continuelles auprès du Père Eternel pour l'amplification du royaume de Jésus-Christ dans toutes les pauvres âmes qui ne le connaissaient point. Mais une nuit que je lui représentais cette grande affaire, je connus, par une lumière intérieure, que sa divine Majesté ne m'écoutait point, et qu'elle ne se rendait pas propice, comme à l'ordinaire, aux vœux et aux instances que je lui faisais. Cela me piqua le cœur d'une angoisse extrême, accompagnée d'humiliation. Je me consumais à ses pieds, je m'abîmais au centre de ma bassesse et de mon néant, afin qu'il plût à sa divine bonté de mettre en moi ce qui lui plairait davantage, pour mériter d'être exaucée en faveur de mon Epoux. Alors j'expérimentai un écoulement et un rayon divin en mon âme, lequel fut aussitôt suivi de ces paroles : *Demande-moi par le Cœur de Jésus mon très-aimable Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai, et que je t'accorderai tes demandes.* Dès ce moment, l'Esprit qui me dirigeait m'unit à ce divin et très-adorable Cœur de Jésus, en sorte que je ne parlais et ne respirais que par lui. J'exprimentais

toujours de nouvelles infusions de grâces dans ce divin Cœur de Jésus, qui me faisait produire des choses admirables, que ma plume et ma langue ne peuvent exprimer, au sujet de l'amplification du royaume de Jésus-Christ. Cela se passait environ l'an 1635. »

Il est bon de remarquer ici que cette grâce accordée à la servante de Dieu a précédé d'un demi-siècle l'ordre que Notre-Seigneur donna à la bienheureuse Marguerite-Marie de s'employer pour faire établir la fête du Sacré-Cœur. L'opportunité de cette fête et les circonstances favorables à son établissement n'existaient pas encore dans l'Eglise, mais la sainteté de la Mère Marie de l'Incarnation était assez grande et son amour assez ardent, pour que Dieu lui fît connaître ce puissant moyen d'obtenir ses grâces.

Au reste, ce ne fut pas une ferveur passagère : continuellement elle éprouvait cette soif du salut des âmes, et elle le demandait avec une égale ardeur. Voici ce qu'elle écrivait, le 21 avril 1635, au R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard, son directeur : « Un désir comme le mien ne peut longtemps garder le silence; il se réitère sans cesse et j'ai toujours de nouvelles choses à dire. Il n'y a heure, mon R. P., à laquelle je ne ressente de nouveaux attraits qui me font ardemment aimer ces pauvres âmes. Si la prière a du pouvoir sur Dieu, j'ose me promettre leur conversion, et que le Cœur de mon divin Epoux se laissera fléchir, car je le caresserai tant, qu'il ne pourra refuser. L'ardeur que je sens en mon âme me porte à vouloir souffrir des choses très-grandes, que Votre Révérence ne croi-

rait pas volontiers de ma charité, qu'elle sait être très-petite; mais celui qui allume ce feu dans mon cœur est assez fort pour tirer sa gloire de la plus faible et de la plus chétive de toutes ses créatures. C'est la grande lumière dont il me remplit, surtout en ce qui concerne la foi des vérités divines, qui cause de tels effets. »

Quelle vie que celle qui se consume ainsi pour le salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ! Tout cela c'était le travail de la grâce qui préparait à une grande œuvre apostolique cette femme admirable; et ce travail prenait comme de nouvelles proportions à mesure qu'elle s'y montrait fidèle. Rien ne nous fera mieux connaître l'action de Dieu en cette sainte religieuse, que ce qu'elle en dit elle-même.

« Un jour que j'étais en oraison devant le Saint-Sacrement, mon esprit fut subitement ravi en Dieu, dans lequel cette contrée qui m'avait été montrée m'apparut de nouveau. Alors cette adorable Majesté me dit : *C'est le Canada que je t'ai fait voir; il faut que tu y ailles construire une demeure à Jésus et à Marie.* Quoique anéantie par ces paroles, j'eus assez de force pour répondre : O mon grand Dieu! vous pouvez tout, et moi je ne puis rien; s'il vous plaît de m'aider, me voilà prête; je vous promets de vous obéir; faites en moi et par moi votre adorable volonté. A partir de ce moment, je ne voyais plus d'autres pays pour moi que le Canada, et j'étais sans cesse en course chez les Hurons, en compagnie des missionnaires.

» Pendant que Dieu opérait tout cela en moi, le Père Poncet m'envoya une relation de ce qui se passait au Canada; et, sans rien connaître ni de mes dispositions ni de ce que j'éprouvais, il m'écrivit que Dieu l'appelait

à aller travailler dans ce pays. En même temps il m'envoyait une image de la Mère Anne-de-Saint-Barthélemi, espagnole, où Notre-Seigneur montrait la Flandre à cette sainte religieuse, l'invitant à y aller pour travailler à sa gloire, parce que l'hérésie était sur le point de perdre cette province. Le Père Poncet m'envoyait encore un petit bourdon qu'il avait apporté de Lorette, et il me disait : » Je vous envoie ce bourdon et cette image pour vous convier d'aller servir Dieu dans la nouvelle France. « Je fus extrêmement surprise d'une pareille invitation de la part d'un homme qui ignorait complétement ce qui m'était arrivé. Tout cela enflammait encore davantage mon ardeur, et cependant je n'osais parler à personne de l'ordre qui m'avait été donné par Dieu, tant une pareille entreprise me semblait extraordinaire, sans exemple et au-dessus de ma condition et de mon sexe. »

C'était une grande faveur que d'avoir appris par Dieu même que la dévotion au Cœur de Jésus est un moyen, en quelque sorte, tout-puissant pour obtenir les grâces du Ciel. C'en était une grande encore que cette mission que lui donnait le Père Eternel d'aller dans un pays sauvage travailler au salut de tant d'âmes délaissées. Mais les saints ne se contentent pas de recevoir des grâces, ils les font fructifier en eux, et ils en provoquent de nouvelles non moins abondantes. C'est ce que fit la servante de Dieu.

« Etant un jour devant le Saint-Sacrement, dit-elle, je traitais l'affaire du salut des âmes avec la Divine Majesté. En un moment mon âme fut ravie en une

extase qui la mit dans son souverain et unique bien; enflammée alors pour les intérêts de son Epoux, elle souhaitait avec une amoureuse impatience que ses affaires fussent avancées, s'offrant pour cet effet d'être victime, eût-il fallu donner mille vies, et conjurant le Père Eternel de la mettre à même d'exécuter l'ordre qu'il lui avait donné de bâtir une maison à Jésus et à Marie. Je le priais de n'en point séparer le grand saint Joseph, parce que j'étais vivement portée à croire que c'était lui qui m'avait paru être le gardien de ce pays; et dans mes plus intimes familiarités avec Dieu, quelque chose me disait que Jésus, Marie et Joseph ne devaient pas être séparés. »

Ce langage au sujet de la dévotion à saint Joseph est très-remarquable, parce qu'il est conforme à la manière de voir et de sentir des plus grands saints, surtout des derniers temps, et que la conduite de l'Eglise le justifie pleinement.[1]

La Mère de l'Incarnation passa une année dans ces désirs et ces espérances sans les communiquer à qui que ce fût; mais pressée par les instances réitérées d'une grâce intérieure, elle s'en ouvrit au Père Salin, Jésuite, qui était alors son directeur. « C'était, dit le Père Charlevoix, un homme qui ne voyait que de l'illusion dans toutes les impressions extraordinaires de la grâce, et qui croyait qu'en les rejetant, on ne peut s'exposer à commettre une imprudence. » C'est pourquoi, dès le premier mot, il imposa silence à sa pénitente et se moqua de ses idées, qu'il traita de fantaisies vaines et ridicules. Elle se tint tranquille et remit tout entre les mains de la Providence; puis pressée de

(1) Nous avons vu, dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, que, dès cette époque, il existait des litanies de saint Joseph.

nouveau, elle en parla à un autre jésuite, et, par son conseil, elle en écrivit au Père de la Haye, qui la connaissait mieux que personne. Celui-ci lui recommanda de se disposer à suivre les voies de la divine Providence, lui disant qu'il espérait voir ses bons désirs s'exécuter.

Pour plus de sûreté encore, elle écrivit à dom Raymond de Saint-Bernard, son ancien directeur également. Malgré l'estime qu'il avait pour elle, il ne la voulut point écouter. Alors elle le conjura d'examiner la chose devant Dieu. Il le fit; il se rappela en même temps la trempe de son esprit, incapable de se laisser aller aux écarts de l'imagination; les faveurs qu'elle avait reçues du Ciel dès sa plus tendre enfance et la fidélité avec laquelle elle y avait répondu. Il se ressouvint de ce secret instinct qui la portait à s'unir aux prédicateurs de l'Evangile; du zèle pour la gloire de Dieu dont elle lui avait donné des preuves en tant d'occasions; de ses désirs si calmes dans leur ardeur quand il était question du règne divin sur les âmes. La paix inaltérable qu'elle conservait au milieu des plus violentes saillies de son amour, lui revint à la mémoire, ainsi que l'élévation de son âme, jointe à la plus profonde humilité. Ce qui le frappa surtout, ce fut que paraissant avoir la certitude que tout venait d'une inspiration céleste, elle n'était néanmoins nullement attachée à son sens. Il reconnut donc le doigt de Dieu dans le dessein qu'elle lui proposait, et il lui manda qu'il ne pouvait se dispenser de l'approuver.

Bien des difficultés s'élevèrent pourtant encore; quelques-uns même de ceux qui l'avaient approuvée combattirent son dessein : de ce nombre, fut sa supérieure. Au milieu de ces contrariétés, la servante de Dieu

demeurait ferme et impassible comme un rocher. Sans renoncer à un désir qu'elle savait lui venir de Dieu, elle se soumettait avec la plus parfaite résignation; en sorte qu'on ne savait, dit Claude Martin, lequel était le plus admirable, ou son zèle pour aller au Canada, ou sa résignation aux ordres de la divine Providence.

Il est non-seulement utile, mais nécessaire que ceux qui font les œuvres de Dieu rencontrent des obstacles, et qu'ils soient quelquefois arrêtés jusqu'à se voir dans l'impuissance de rien faire. Sans cela ils se laisseraient bientôt aller à une ardeur de tempérament qui ferait agir la nature à la place de la grâce; ils seraient entraînés à compter sur leurs propres forces et se croiraient capables de tout, parce que rien ne leur offrirait de difficultés, rien ne les humilierait. Les traverses qui les arrêtent tout à coup leur mettent, au contraire, leur impuissance naturelle devant les yeux et les forcent de reconnaître que si Dieu ne nous aide, il nous est impossible de rien faire pour sa gloire. On en peut juger par ce que dit la Mère Marie de l'Incarnation, après avoir raconté son mauvais succès auprès du Père Salin.

« Le voyant opposé à tout ce que je voulais dire, je n'osai plus lui en parler, reconnaissant en même temps que j'étais une créature si pauvre et si chétive, que je ne devais pas m'étonner s'il me renvoyait de la sorte. Je demeurais donc dans mon humiliation, et je disais au Verbe incarné : « Mon doux Amour, mon doux Amour, s'il y a quelque chose à faire, faites-le, s'il vous plaît. Vous savez que je ne suis qu'un néant. On dira que je veux tromper les autres après m'être trompée moi-même, surtout en une chose qui semble être hors du sens commun. »

» Après cette prière, je demeurai en paix; et cependant j'étais encore plus convaincue qu'auparavant que je n'étais en notre monastère de Tours que comme en dépôt. Je repoussais à mon ordinaire ces pensées; mais il se forma malgré moi, au fond de mon âme, une certitude que j'irais au Canada. »

En effet, pendant que mille obstacles tendaient à rendre cette mission impossible, Dieu préparait tout en secret et à l'insu de sa servante, pour exécuter la promesse qu'il lui avait faite.

CHAPITRE VII.

Mademoiselle de Chauvigny. — Elle épouse M. de la Peltrie malgré ses répugnances pour le mariage. — Elle perd son mari, 1625. — Notre-Seigneur veut qu'elle aille au Canada. — Surnaturalisme de Claude Martin. — Madame de la Peltrie malade, puis guérie en faisant vœu d'aller au Canada. — Persécutions de ses proches. — Elle est mise en rapport avec la Mère de l'Incarnation. — Elle va à Tours. — Prières de Quarante heures. — Sœur Marie de Saint-Bernard. — Vision qu'elle a en songe. — Contre-temps. — Charlotte Barré. — Orage contre la Mère de l'Incarnation. — L'archevêque de Tours. — Départ pour Paris. — Départ de Paris pour Dieppe. — Séjour dans cette ville et adjonction d'une nouvelle religieuse missionnaire, 1639.

Nous avons dit comment la Mère Marie de l'Incarnation s'était vue transportée dans un pays qu'elle sut plus tard être le Canada, et que là elle s'était trouvée en compagnie d'une dame qu'elle entraînait avec elle. Or, pendant qu'elle était favorisée de cette vision, Dieu lui préparait une compagne de sa mission apostolique dans la personne d'une dame séculière déjà parvenue à une grande piété, et dont voici l'histoire en peu de mots.

Fille d'un gentilhomme de Normandie qui appartenait à la plus haute noblesse du pays et possédait une grande fortune, mademoiselle de Chauvigny, née en 1603, avait montré dès sa première enfance les plus douces inclinations pour la pieté. Lorsque sa raison se fut assez développée pour pouvoir comparer la vie du monde, même la plus édifiante, avec celle qui se consume tout entière pour Dieu, elle sentit en elle comme un attrait invincible pour l'état religieux : au point qu'un jour elle s'échappa du château paternel pour aller faire une retraite dans un monastère voisin, avec l'espérance ou plutôt le désir d'y rester. Avant la fin du jour elle en sortait par la volonté de fer de son père, et quelques semaines plus tard, elle épousait, malgré toutes ses répugnances pour l'état du mariage, un jeune gentilhomme, nommé M. de la Peltrie. Dieu avait consenti à perdre sa cause; mais c'était, comme il arrive souvent, pour s'en dédommager plus tard. Après cinq ans de mariage, madame de la Peltrie vit mourir son mari, à la fleur de l'âge. Elle recouvra ainsi la liberté qu'elle avait perdue et se trouva maîtresse d'une immense fortune, à l'âge de vingt-deux ans.

Pendant quelque temps elle se demanda si elle devait réaliser les désirs qu'elle avait eus quelques années plus tôt, ou rester dans le monde et y employer en bonnes œuvres les grandes richesses qu'elle possédait. Partout il était question du Canada; mais on s'en occupait surtout dans la province de Normandie, qui avait fourni une grande partie des nouveaux habitants de cette colonie.

Le Père Le Jeune, supérieur de cette mission, venait de publier une *Relation des Missions du Canada*. Il y invitait d'une manière pressante toutes les personnes

pieuses à concourir, selon leurs moyens, à la conversion des sauvages, et il terminait par ces chaleureuses paroles :

« Hélas! ne se trouvera-t-il pas quelque bonne et vertueuse dame qui veuille venir en ce pays pour recueillir le sang de Jésus-Christ en instruisant les petites filles sauvages? »

Cet écrit étant tombé entre les mains de madame de la Peltrie, elle en fut extrêmement frappée. Ce n'était pourtant encore qu'une première touche de la grâce ; elle en sentit une seconde quelque temps après. Etant en oraison au jour de la Visitation de la Sainte Vierge, elle crut entendre Notre-Seigneur lui dire que sa volonté était qu'elle allât au Canada travailler au salut des jeunes filles sauvages, et qu'il lui ferait de grandes grâces en cette contrée barbare. Elle répondit en fondant en larmes : « Ce n'est pas à moi, si grande pécheresse et si vile créature, qu'il convient d'accorder de pareilles faveurs, ô mon Dieu. » Le Sauveur lui répartit : « Il est vrai, mais c'est pour donner sujet d'admirer davantage ma miséricorde. Je veux me servir de vous en ce pays, et malgré les obstacles qui s'élèveront pour empêcher ma volonté de s'accomplir, vous y irez et vous y mourrez. » Elle se sentit alors pénétrée d'une telle ardeur apostolique, que, « depuis ce temps, dit la Mère de l'Incarnation, son esprit fut plus en Canada qu'en elle-même. »

Ici se présente une observation importante et à laquelle il est bon de faire souvent attention : c'est que Dom Claude Martin, qui publiait la vie de sa mère en 1677, est, en France, l'un des derniers écrivains reli-

gieux qui aient eu cette foi simple et forte au surnaturel dont on voit des preuves à toutes les pages de son livre. A partir de cette époque, et même en remontant plus haut, tout ce qui tient du miracle, ce qui indique une communication de Dieu avec la créature, ce que l'on appelle le merveilleux dans l'ordre surnaturel disparaît des ouvrages de piété.

On retranchait des vies mêmes des plus grands saints ce qu'il y avait de plus incontestable en ce genre, tant le jansénisme avait perverti les idées. Au point de vue des malheureux sectaires de Port-Royal, Dieu n'est plus qu'un être froid à l'égard de ses créatures, sans cesse disposé à les menacer et à les punir. Ce n'est plus ce Père bon, tendre et compatissant, cet ami des âmes, qui s'abaisse jusqu'à elles, qui se rend familier et se laisse *caresser*, selon l'expression plusieurs fois répétée de la Mère de l'Incarnation.

Pourtant n'est-ce pas là l'idée que tous les saints se sont faite de Dieu? N'est ce pas ainsi que se montre notre divin Sauveur dans l'Evangile? Comment peut-on s'étonner que l'être infiniment bon qui nous a créés par amour, se communique d'une manière sensible et s'entretienne familièrement avec certaines âmes d'élite?

Il veut cependant que ces sortes de faveurs soient soumises au contrôle de ceux qu'il a établis pour le représenter sur la terre, et madame de la Peltrie, quelque convaincue qu'elle fût de n'être pas le jouet de l'illusion, n'eut garde de se soustraire à cette règle. Après avoir tout exposé à des hommes éclairés dans les voies surnaturelles, et leur avoir demandé leur avis, elle reçut pour réponse que la communication qui lui avait été faite venait de Dieu, et qu'elle ne pouvait différer l'exécution sans résister à l'Esprit-Saint.

Elle attendit encore, ne sachant quelle voie suivre; mais bientôt elle tomba dans une maladie tellement grave qu'on dut croire que c'en était fait de sa mission pour le Canada. Elle fut en peu de temps à la dernière extrémité, et deux Capucins récitaient auprès de son lit les prières des agonisants, lorsqu'il lui vint à la pensée de faire vœu d'aller au Canada, d'y bâtir une église en l'honneur de saint Joseph et d'employer ses biens et sa vie au service des filles sauvages sous les auspices de ce grand saint. A peine eut-elle acquiescé à cette pensée, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil pendant lequel les douleurs et la fièvre disparurent complétement. Les médecins, qui la regardaient comme morte, furent surpris d'apprendre qu'elle vivait encore et vinrent la voir. L'un d'eux lui tâta le pouls, et quoiqu'il ne sût rien, ni de ses projets ni du vœu qu'elle venait de faire, il lui dit d'un ton de surprise : — Où est donc votre fièvre, madame? Assurément elle est allée en Canada.[1] Surprise à son tour de cette observation, elle lui dit en souriant : — Oui, monsieur, elle est en Canada.

A partir de ce moment, madame de la Peltrie se mit sérieusement à l'œuvre pour arriver aux moyens d'accomplir son vœu; et comme l'ordre des Ursulines attirait l'attention de tout le monde, non-seulement en France mais dans presque toute l'Europe, elle crut qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de fonder un monastère de cet institut pour travailler à l'éducation

1) Le Canada où la France fondait sa première colonie, que les Jésuites évangélisaient au prix de mille sacrifices et d'où l'on envoyait chaque année des relations de l'intérêt le plus saisissant, était alors le sujet de presque tous les entretiens et venait à tout propos dans les conversations. C'est ce qui explique la phrase du docteur.

des petites filles des tribus sauvages. Elle rencontra cependant encore de terribles difficultés. D'abord, son père voulait absolument l'obliger à se remarier ; mais il mourut au bout de très-peu de temps. Cet événement eût rendu sa liberté complète, si ses proches parents, inquiets à la vue de ses grandes aumônes, ne lui eussent intenté un procès pour la faire interdire, comme incapable de gérer ses affaires. Après avoir gagné leur cause en première instance, ils la perdirent en appel devant le parlement de Rouen ; mais loin de se décourager, ils résolurent de recourir à un moyen que l'on employait assez souvent à cette époque, et sans trop de difficultés, bien qu'aujourd'hui l'on ait peine à en comprendre la possibilité : c'était de s'emparer de force de la personne de madame de la Peltrie et de l'enfermer par autorité privée. C'était à Paris même, où elle était allée pour s'occuper de son projet, qu'on cherchait à exécuter cette entreprise. Madame de la Peltrie, qui était instruite de tout, ne sortait de son hôtel qu'après avoir changé de vêtements avec sa servante qu'elle suivait ensuite par la ville comme si elle-même eût été la femme de chambre.

Rien toutefois ne découragea la jeune veuve soutenue par une volonté ferme d'accomplir le vœu qu'elle avait fait relativement à la mission du Canada. C'était pour y réussir qu'elle était venue à Paris, où elle consulta le Père de Condren et saint Vincent de Paul, qui étaient alors *les arbitres des entreprises extraordinaires*, dit Claude Martin. Tous deux approuvèrent ses intentions et ils l'engagèrent à s'adresser aux Jésuites. Or le seul qui fût alors chargé des affaires du Canada, était le Père Poncet. Dès qu'il eut connaissance du dessein de madame de la Peltrie, il se souvint de ce

que lui avait communiqué la Mère Marie de l'Incarnation, quelque temps auparavant. Il se hâta de mettre ces deux femmes en rapport. « Madame de la Peltrie et moi, dit la Mère Marie, nous ne nous connaissions encore ni de réputation ni autrement, sauf ce que les révérends Pères lui avaient dit de moi à mon insu. Tout cela se passait au mois de novembre 1638. Notre Révérende Mère supérieure, ayant reçu les lettres du Père Poncet et de Madame de la Peltrie, et voyant que l'on jetait les yeux sur moi pour ce dessein, avec l'intention de nous faire passer au Canada par le premier vaisseau qui prendrait la mer, fut aussi surprise qu'il est possible. Ce qui la frappait particulièrement était de voir de quelle manière la divine Providence avait ménagé les voies pour arriver à ce résultat, en montrant la réalité de ma vocation pour le Canada. Elle me vint trouver et se mettant à genoux avec moi, me raconta l'affaire.[1] Toutes deux nous rendîmes grâces à la divine Majesté. J'avais senti intérieurement, même avant ce dénoûment, que l'accomplissement des promesses que Dieu m'avait faites approchait; mais quand nous le vîmes si clairement réalisé, nous ne pouvions nous lasser d'admirer la conduite de la divine Providence, qui avait ainsi ménagé la rencontre de madame de la Peltrie et du Père Poncet. Cela me faisait chanter les miséricordes de Dieu et m'entretenir amoureusement avec lui de la manière admirable dont il accomplit ses promesses, dirige les âmes vers une fin et sait tout disposer pour les y faire parvenir. »

(1) Que l'on remarque la foi et la piété de ces deux femmes, qui se mettent à genoux pour parler d'une chose qui intéresse la gloire de Dieu, et dans laquelle se fait voir le cachet d'une intervention providentielle !

Voilà comment les saintes âmes éclairées de la lumière céleste savent apprécier les événements, tandis que la sagesse humaine n'y voit que le résultat du hasard : ce qui veut dire que la sagesse humaine a une perspicacité qui ne demande ni science, ni sagesse, ni habileté. Elle voit ce que l'homme le plus stupide peut voit aussi bien qu'elle.

Si les saints sont supérieurs aux sages du monde par l'intelligence et une sainte appréciation des événements d'ici-bas, ils les surpassent bien plus encore par la magnanimité et l'élévation du sentiment. La lettre suivante, écrite par la Mère Marie de l'Incarnation à madame de la Peltrie, en est une preuve irrécusable.

« Madame,

» Béni soit le grand Jésus, de qui les desseins et les aimables providences sont toujours adorables, et surtout au temps de leurs succès. Le R. P. Poncet, extrêmement zélé pour tout ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, m'ayant informée de votre généreux dessein, a fait dilater mon cœur, qui se répand tout entier en bénédictions et en louanges à la divine bonté, dont les inventions sont admirables quand elle veut rendre les âmes propres à devenir les instruments de sa gloire.

» Quoi! Madame, notre divin Maître Jésus vous veut-il introduire dans le Paradis terrestre de la Nouvelle-France? Serez-vous assez heureuse d'y aller brûler de ses flammes saintes et divines? Il est vrai qu'il y a des glaçons, des ronces, des épines; mais le feu du Saint-Esprit a un souverain pouvoir pour consumer tout cela et même pour fondre les rochers.

« Ce feu divin est l'esprit qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, se mépriser elle-mêmes et prodiguer leurs biens et leurs vies pour la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Ah! ma chère Dame, chère épouse de mon divin Maître, vous trouvant, j'ai trouvé celle qui l'aime avec vérité, puisqu'il n'y a point de plus grand amour que de se donner soi-même et tout ce qu'on a pour son bien-aimé. Et puisqu'il a plu à sa miséricorde de me communiquer les mêmes sentiments, il me semble que mon cœur est dans le vôtre et que tous deux ensemble ne sont qu'un dans celui de Jésus, au milieu de ces espaces larges et infinis dans lesquels nous embrassons toutes les petites sauvages, leur enseignant comme il faut aimer celui qui est infiniment aimable. » Cette lettre est du mois de novembre 1638.

La divine providence ayant ainsi tout préparé pour la mission de la Mère Marie de l'Incarnation, madame de la Peltrie vint à Tours pour s'entendre avec la communauté et obtenir le consentement de l'Archevêque. Toutes choses s'arrangèrent avec la plus grande facilité, et même l'Archevêque de Tours, de son propre mouvement, donna ordre de faire entrer madame de la Peltrie dans la clôture. Elle y fut reçue avec solennité au milieu des religieuses rangées en deux chœurs et chantant le *Veni Creator* suivi du *Te Deum*.

Voilà un type des manifestations dans les communautés religieuses. C'est bien là le caractère de la charité expansive du cloître et de la cordialité surnaturelle. Mais écoutons la Mère Marie de l'Incarnation. « Il semblait que cette bonne dame eût apporté la joie du Paradis avec elle dans le monastère, et c'était à qui irait la première se jeter à ses pieds et s'offrir à elle

pour être compagne des travaux qu'elle allait embrasser. Pour moi, dès que je l'eus envisagée, je me ressouvins de celle que j'avais vue dans le grand pays qui m'avait été montré. L'ingénuité et la douceur de sa physionomie me firent comprendre qu'effectivement c'était elle, quoiqu'elle n'eût pas les mêmes habits. Elle fut trois jours dans notre maison pour régler le choix de celle qui m'accompagnerait. Après des prières de quarante heures que l'on fit à cette fin, je me sentis portée, par un mouvement intérieur et par le conseil d'une personne de vertu, à demander la Mère Marie de Saint-Bernard, qui plus tard fut nommée de Saint-Joseph. Il y eut une grande résistance de la part de notre supérieure qui la regardait comme trop jeune : elle n'avait que vingt-deux ans et demi ; mais madame de la Peltrie et moi persistions à la demander, et on finit par nous l'accorder. Ses parents, auxquels on donna avis de cette décision, s'y opposèrent à leur tour par tous les moyens possibles ; mais Notre-Seigneur, qui lui-même avait fait ce choix, fut le maître. Il y eut à ce sujet bien d'autres circonstances remarquables dont j'ai parlé ailleurs et que je ne répète pas ici. »

Voici de quelle manière son fils résume ces circonstances qui sont en effet remarquables : « Après que les religieuses eurent chanté le *Veni Creator*, on eût dit que le Saint-Esprit était descendu en toutes et qu'il les avait remplies de ce feu dont les disciples furent embrasés le jour de la Pentecôte : car elles ne se contentaient pas de s'offrir à madame de la Peltrie ; mais voyant que M. de Bernières, qui était venu avec elle, avait une grande part dans les affaires de cette mission, elles allaient le trouver au parloir pour le mettre dans leurs intérêts. Seule, la jeune sœur Marie de Saint-

Bernard n'osait faire aucune démarche, dans la crainte que sa trop grande jeunesse ne la fît regarder comme impropre à une œuvre pour laquelle on ne saurait avoir trop de maturité. C'était elle cependant que Dieu avait choisie de toute éternité. N'ayant rien de la jeunesse que le petit nombre de ses années, elle brûlait de zèle dans son silence, et le feu dont son cœur était embrasé produisait plus d'effet dans sa retenue qu'il n'eût fait par une impétuosité de paroles et de mouvements.

» Il y avait longtemps, du reste, que Dieu lui en avait fait sentir les premières ardeurs, et qu'il l'avait préparée pour cette œuvre; mais elle y faisait peu attention, ne pouvant s'imaginer qu'une chose aussi extraordinaire lui pût jamais arriver. Elle en avait eu un pressentiment bien singulier peu de temps auparavant. Il lui avait semblé, durant son sommeil, que le monde lui était mis devant les yeux avec tous les dangers dont il est rempli. C'était comme une place immense, entourée de constructions où toutes les beautés, les délices et les séductions qui font aimer la vie présente s'offraient aux regards de ceux qui voulaient les considérer; et quiconque cédait à cette faiblesse était aussitôt pris comme dans un piége et disparaissait. Elle remarqua même un religieux de sa connaissance. qui, pour s'être trop avancé et avoir regardé les objets de trop près, fut pris et entraîné comme les autres. Elle fut surtout épouvantée lorsqu'il lui sembla qu'ayant fait quelques pas sur cette place et ayant vu le grand nombres de personnes qui se perdaient, elle voulut retourner en arrière, sans pouvoir en venir à bout. Se voyant comme entraînée malgré elle dans le précipice, elle éprouvait une angoisse inexprimable. Mais

au moment où elle se croyait perdue, elle vit une compagnie de jeunes gens habillés en sauvages canadiens dont un portait un drapeau sur lequel était une inscription tracée en caractères qui lui étaient inconnus. Elle sut que c'étaient les anges gardiens des filles sauvages, dont le porte-enseigne était l'ange du Canada. Lorsqu'elle était occupée à les regarder, de manière à être distraite des vains objets qui auraient pu la séduire, ils lui crièrent tous ensemble : « Ne craignez point ; c'est par nous que vous serez sauvée ! » Puis formant deux haies, ils la firent passer au milieu, sans qu'elle pût apercevoir les objets séduisants dont la vue était si funeste. »

Elle comprit plus tard le sens de cette vision, surtout quand elle apprit que le religieux qu'elle avait vu entraîner vers le mal s'étant laissé aller à une trop grande fréquentation du monde, dans le but de montrer ses talents et d'acquérir de la gloire, avait fini par abandonner son état, auquel pourtant il revint quelque temps après.

Un grand nombre de personnes sont peu disposées à regarder ces sortes de faits comme dignes de quelque attention. Elles ne voient en cela que des rêveries que l'imagination modifie ensuite pour les accommoder aux événements. Les saints pensent tout autrement et ils ont pour eux l'expérience et une foule de faits incontestables appuyés d'une manière formelle sur l'autorité des saints livres. Nous ne pouvons en citer un grand nombre ; ce détail nous mènerait trop loin. Disons seulement que le glorieux époux de la très-sainte Vierge fut averti quatre fois par un ange pendant son

sommeil. C'est en songe qu'il apprend la maternité divine de Marie; qu'il reçoit l'ordre de fuir en Egypte avec l'enfant et la mère; qu'il est averti du moment où il peut revenir dans la terre d'Israël, et enfin que la Galilée lui est indiquée comme le séjour qu'il doit choisir. Nous trouvons dans les Actes des Apôtres un fait qui ressemble particulièrement à la vision de la sœur Marie de Saint-Bernard. Il est rapporté que saint Paul étant arrivé à Troade vit en songe un Macédonien qui, se tenant debout, lui dit : « Passez en Macédonie et venez à notre aide. » Alors, dit l'historien sacré, nous cherchâmes les moyens d'aller en ce pays, assurés que Dieu nous y envoyait pour porter l'Evangile. Or les commentateurs sont d'accord pour dire que c'était ou l'ange d'un Macédonien dont Dieu voulait particulièrement le salut, ou celui du pays même. C'était également un ange, probablement l'ange gardien de saint Paul, qui avait apparu en songe à Ananie pour lui dire de baptiser le futur apôtre des Gentils.

Il n'y a, du reste, rien d'étonnant à ce que des âmes très-élevées dans l'ordre surnaturel soient favorisées de visions de ce genre. Pour quiconque a la foi chrétienne, il existe un monde supérieur au nôtre, et ce monde ne nous est pas étranger. Il est composé des saints qui sont nos proches, nos frères, nos ascendants; des anges qui sont nos amis, nos gardiens, nos protecteurs, chargés spécialement de nos intérêts spirituels, et même de notre sécurité corporelle. Ce monde a, comme nous, Dieu pour maître et pour roi, le Dieu dont la Providence veille sur toutes ses créatures, avec intention de nous réunir un jour à ceux qui environnent son trône. De plus, le travail de la grâce a pour but de nous rendre célestes dès ici-bas, par conséquent

de nous rapprocher, autant qu'il est possible, du monde supérieur. Or doit-on s'étonner si certaines âmes fidèles à l'impression de cette grâce au point que leurs sentiments, leur langage, leurs actions mêmes sont déjà dans le ciel, comme le dit l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est,* se trouvent facilement en rapport avec le ciel? Sans doute Dieu peut faire des révélations à des personnes éveillées, et l'on en voit mille exemples, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament; mais souvent il a recours à des visions nocturnes : peut-être parce que les sens étant alors assoupis, l'âme se trouve plus disposée à voir et à entendre les habitants du ciel.

Disons cependant, avec tous les maîtres de la vie spirituelle, que la disposition à croire volontiers que l'on est l'objet de faveurs de ce genre est par elle-même très-suspecte, et qu'elle entraîne presque toujours l'illusion.

Quant à la sœur Saint-Bernard, elle suivait la véritable voie, ne prenant point pour règle de conduite les pressentiments et les visions qui lui arrivaient, mais la seule obéissance et l'abandon à Dieu. Cependant, ajoute dom Claude Martin, depuis cette vision, elle ressentit toujours un amour secret pour le salut des âmes et surtout pour celles des sauvages du Canada. Elle n'avait jamais cru jusque-là qu'elle pût aller un jour exercer son zèle dans cette contrée, mais quand elle vit la mission qui se préparait d'une façon si extraordinaire, elle se rappela tout ce qui lui était arrivé, et elle s'offrit à Dieu en perpétuel holocauste pour se consumer à son service dans l'œuvre de la conversion des sauvages. *Elle rôdait autour des parloirs,* continue l'historien, n'osant pas dire un mot, lorsque la Mère de l'Incarnation l'ayant rencontrée l'encou-

ragea et la décida à faire sa demande à la supérieure. Celle-ci lui dit que son désir était tout simplement une légèreté d'esprit.

Alors l'humble religieuse s'adressa à Dieu, le suppliant de lui accorder cette faveur. En même temps elle eut recours à saint Joseph et elle fit vœu de prendre son nom à la place de celui qu'elle portait, s'il lui obtenait cette grâce. Le conseil de la communauté délibérait sur le choix à faire, et à peine la pieuse sœur eut-elle fait son vœu qu'il fut impossible, dans l'assemblée, de s'accorder pour un autre sujet. On avait beau passer en revue tous les membres de la communauté, on trouvait mille difficultés qui forçaient de revenir à la sœur Saint-Bernard, en sorte qu'on décida que ce serait elle qui partirait avec la Mère Marie de l'Incarnation.

Au moment où tout paraissait arrangé et où l'on se disposait à partir, il survint une difficulté qui causa une certaine confusion. Quoique cet incident ait peu d'importance en lui-même, nous croyons utile de le faire connaître, parce qu'il fournit matière à plus d'une réflexion utile. Madame de la Peltrie avait avec elle une demoiselle de compagnie, son amie d'enfance, élevée par sa famille, et qui lui paraissait dévouée à la vie et à la mort. Cette personne avait paru jusque-là vouloir s'associer à l'entreprise; mais quand elle vit que les affaires prenaient une tournure sérieuse, ce sur quoi elle n'avait peut-être pas compté, elle déclara qu'elle ne voulait pas faire ce voyage; que la seule pensée des dangers de la mer lui causait une frayeur dont elle n'était pas maîtresse, et que sa constitution

était trop délicate pour lui permettre de s'exposer à de semblables fatigues.

Une telle déclaration, faite dans un pareil moment, causa une grande surprise à tout le monde, et mit madame de la Peltrie dans un extrême embarras, car elle avait compté sur une compagne, et il lui semblait difficile de s'en passer. Elle confia sa peine à la Mère Marie de l'Incarnation, qui s'occupa sur-le-champ de trouver une personne qui eût le courage d'aller recueillir la couronne que celle-ci refusait. Un Père Jésuite, venu pour lui faire ses adieux, lui dit qu'il en connaissait une telle qu'il la fallait, et il sortit aussitôt pour la faire chercher. Il lui fit dire, sans autre explication, d'aller sur-le-champ aux Ursulines parler à la Mère de l'Incarnation. Cette bonne fille s'y rendit immédiatement. La Mère Marie la présenta à madame de la Peltrie et celle-ci lui demanda si elle voulait partir avec elle et l'accompagner au Canada, pour y travailler à la conversion des filles sauvages. Cette demoiselle, nommée Charlotte Barré, d'une excellente famille de Tours, répondit qu'elle était toute prête; qu'à la vérité elle faisait des démarches pour être religieuse, mais qu'elle profiterait volontiers de la belle occasion que Dieu lui offrait de risquer sa vie pour son service. Elle *supplia* seulement, dit l'historien, qu'on lui permît de porter la clef de son coffre à une de ses amies (qui était apparemment dans le voisinage), afin qu'elle y prît un objet dont elle était dépositaire et qu'elle le remît à la personne qui le lui avait confié.

Cela fait, elle se mit à la disposition de madame de la Peltrie, sans même aller faire ses adieux à sa mère.

Voilà un trait qui ne ressemble ni à une histoire véritable, ni à une fiction. C'est que quelquefois les

actions des saints sont en dehors des voies communes et ordinaires. « Mes voies ne sont pas vos voies, dit Dieu par la bouche d'Isaïe; elles sont autant au-dessus des vôtres que le ciel est au-dessus de la terre. » En effet, une pareille détermination, prise avec la rapidité de l'éclair en quelque sorte, et en même temps avec un calme surhumain, sans préparation, sans qu'aucune influence ait pu exalter l'imagination, n'est-ce pas quelque chose d'aussi élevé que le ciel?

Charlotte Barré avait un oncle, pieux chanoine de Tours, et un frère; dès qu'ils surent son dessein, ils firent tous leurs efforts pour l'en détourner, mais ils ne purent l'ébranler. Quand on sut que depuis près de six ans elle désirait être religieuse et trouver une occasion de se dévouer aux intérêts de la gloire de Dieu, on lui promit de lui donner l'habit à son arrivée au Canada. Voici ce que dit à son sujet la Mère de l'Incarnation dans une de ses lettres :

« Nous reçûmes cette bonne fille comme un présent que Dieu nous faisait pour participer au sacrifice que nous allions faire de nos personnes à sa divine Majesté. Nous lui avons donné l'habit de religieuse de chœur, et elle s'appelle Mère de Saint-Ignace. Elle est la première qui ait fait profession au Canada. »

Quant à la Mère de l'Incarnation, les choses ne se passèrent pas aussi tranquillement; un nouvel orage s'éleva dès que le bruit de son prochain départ se fut répandu. Sa sœur, dont nous avons déjà parlé, témoigna une peine plus grande encore que celle qu'elle avait ressentie lorsque la Mère Marie prit le parti de s'enfermer dans le cloître. Elle mit tout en œuvre pour l'arrêter, et quand elle vit que ses efforts étaient vains, elle essaya de toucher de nouveau la fibre de

l'amour maternel. « Vous avez un fils, lui dit-elle, et ce fils n'a par lui-même aucune ressource. Eh bien! il sera abandonné de tout le monde lorsque votre présence n'intéressera plus en sa faveur. Moi-même je l'abandonnerai la première, et dès que vous serez partie je ne veux plus ni le voir ni même entendre parler de lui. »

Dieu a voulu que tout cela fût raconté plus tard par ce même fils, afin que, dans sa bouche, l'apologie de la mère fût irrécusable. Voici ce qu'il dit : « Il était impossible qu'un cœur aussi tendre que l'était celui de cette mère ne fût pas affecté de la manière la plus vive par un pareil langage; mais après avoir dominé avec tant de force les sentiments de la nature en quittant son fils pour se consacrer à Dieu, à une époque où cet enfant avait bien plus grand besoin de sa présence, elle n'eut pas moins de générosité pour résister à ces nouvelles attaques. »

Tous ces moyens s'étant trouvés inefficaces, on crut que son fils seul pourrait entraver ses desseins. Ignorant tout ce qui se passait, il continuait ses études à Orléans où sa mère devait s'arrêter. On lui écrivit une lettre dans laquelle on n'omettait rien de ce qui pouvait le surexciter contre la manière d'agir de sa mère; on lui représentait, dans les termes les plus énergiques, le mépris dont il allait être l'objet, le délaissement et la misère où il allait se trouver. Sa tante lui déclarait nettement qu'elle ne paierait plus ni sa pension ni son entretien. Afin que sa mère ne pût pas lui échapper, pour ainsi dire, on avait gagné le cocher qui devait la conduire, et on l'avait chargé de remettre lui-même la lettre au jeune homme, ce dont il s'acquitta fidèlement, ainsi qu'on va le voir.

Cependant tout se disposait pour le départ des zélées missionnaires. L'archevêque de Tours, vénérable vieillard de quatre-vingts ans, s'était montré extrêmement favorable; il ne se démentit pas. Voulant même témoigner davantage sa bienveillance, il fit venir à son palais archiépiscopal M. de Bernières, madame de la Peltrie, la Mère de l'Incarnation, la supérieure des Ursulines de Tours et la sœur Saint-Bernard. Son but était encore de donner au départ de ces courageuses femmes un caractère religieux et solennel qui, en attirant la bénédiction du Ciel, fît une salutaire impression sur les cœurs et ajoutât encore à l'ardeur du zèle qui les animait.

Il désirait leur dire lui-même la sainte messe, afin de les communier de sa main et de remplir pour la dernière fois, à leur égard, l'office de pasteur, leur donnant pour viatique la nourriture qui pouvait seule leur communiquer la force de mener à bonne fin une entreprise de cette nature; mais ne le pouvant pas, à cause de son grand âge et de sa faiblesse, il voulut au moins communier avec elles et leur témoigner par là que leurs cœurs étant ainsi unis en celui dont ils se nourrissaient ensemble, rien ne pourrait désormais les séparer. A la fin de la messe, on chanta le psaume *In exitu Israel* et le cantique *Magnificat*.

S'adressant ensuite à M. de Bernières et à madame de la Peltrie en leur présentant ses deux religieuses, il leur dit avec une paternelle et pieuse émotion : « Voilà les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez élever à Notre-Seigneur dans le Nouveau-Monde; je vous les donne pour la fin que vous avez en vue en me les demandant; qu'elles soient donc comme deux pierres précieuses, semblables à celles

des fondements de la Jérusalem céleste! Que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces et de bénédictions, plus encore que le temple de Salomon! Que les efforts de l'enfer ne puissent jamais prévaloir contre lui, ni lui faire aucun mal; et puisque c'est pour Dieu que vous l'élevez, que Dieu y habite à jamais; qu'il soit le Père et l'Epoux, non-seulement des religieuses que je vous donne, mais encore de celles qui les accompagneront et de celles qui vivront après elles jusqu'à la consommation des siècles! »

Ne croirait-on pas entendre ces patriarches inspirés de la loi ancienne, transmettant à leur lit de mort la bénédiction mystérieuse dont ils étaient dépositaires, bénédiction que l'Eglise chrétienne a reçue, agrandie et transformée, de la bouche de son divin Auteur? On voit bien qu'il y a là quelque chose de plus élevé que les entreprises humaines; et ce qui le démontre mieux que tous les raisonnements, c'est que la bénédiction du saint vieillard de la loi nouvelle a été par le fait une prédiction, dont l'accomplissement se maintient depuis bientôt deux siècles et demi. Véritablement ces deux religieuses, parties du centre de la France pour aller fonder un monastère dans un monde nouveau et encore sauvage, ont été les fondements solides de cette œuvre, et elles y figurent comme deux pierres précieuses par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs vertus. Depuis plus de deux siècles que leur monastère subsiste, il a toujours été et il est encore *un lieu de paix, de grâces et de bénédictions*. L'histoire détaillée, minutieuse en quelque sorte, mais par cela même des plus intéressantes, vient d'en être publiée, et l'on voit que jamais la paix n'a cessé d'y régner. Quel empire est exempt à ce point de guerres, de troubles, de

révolutions pendant une durée égale? Les grâces et les bénédictions y ont abondé : des âmes d'élite, des saintes ont toujours honoré leur vocation par la pratique de toutes les vertus religieuses; et toujours il s'est rencontré des vocations nouvelles pour continuer l'œuvre ainsi bénie dans ses fondements. Et ce qui n'est pas une moindre bénédiction, que de milliers de jeunes filles sont venues dans ce monastère former leur cœur à la piété pour aller ensuite en répandre le parfum dans la société, devenir des mères de famille chrétiennes, et conserver ainsi dans le Canada cette foi vive et ce profond attachement à la religion qui le distinguent encore aujourd'hui !

On voit également que les puissances de l'enfer n'ont jamais prévalu contre cette œuvre, ni ne lui ont fait un mal proprement dit. Les efforts acharnés des sauvages ont mis bien souvent la colonie en péril, les guerres maritimes l'ont quelquefois réduite aux horreurs de la famine; deux fois les bâtiments du monastère ont éte dévorés par l'incendie, la ville de Québec a été assiégée et bombardée, le couvent criblé par les boulets ennemis; tout le pays a passé sous la domination des Anglais protestants, et cependant le monastère subsiste et il est plus florissant que jamais; Dieu y habite, *il y est le Père et l'Epoux des religieuses* qui continuent l'œuvre fondée par la Mère Marie de l'Incarnation et bénie par l'archevêque de Tours.

Il y a lieu de croire que Dieu continuera à protéger cette communauté, l'une des plus remarquables de l'ordre fondé par sainte Angèle. Jamais, on doit l'espérer, les religieuses familles du Canada n'oublieront qu'un sentiment patriotique les unit aux Ursulines, que ces religieuses ont assisté à la création même de

la colonie, qu'elles en ont partagé tous les travaux et toutes les épreuves, que plus que personne elles ont contribué à maintenir dans le pays cet héroïsme chrétien qui l'a rendu supérieur à tous les périls et à toutes les adversités.

Nous savons, au reste, que ce sentiment est très-vif dans toute la contrée et que l'attachement des Canadiens pour les Ursulines est comme un résultat nécessaire du sentiment patriotique.

Le vénérable archevêque de Tours voulut que la supérieure du monastère et une autre religieuse les accompagnassent jusqu'à la maison des Ursulines d'Amboise, où se firent les derniers adieux avec des larmes de joie et de consolation, qui témoignaient que ces cœurs étaient plus unis par les intérêts de Dieu, dit Claude Martin, que par des inclinations naturelles. « Le premier de ces liens conserve toute sa force malgré les distances, tandis que l'autre s'affaiblit bien vite par l'absence des personnes qu'on aime. »

Elles se séparèrent alors, les unes pour revenir à Tours, les autres pour continuer leur route, mais toutes ayant Dieu en vue et se proposant uniquement son service. On en peut juger par ce que dit à ce sujet le même historien.

« On ne se peut rien imaginer de plus céleste ni de plus admirable que leur conduite pendant tout le voyage. Ils vivaient plutôt comme des anges que comme des habitants d'ici-bas. Tout était réglé dans le carrosse comme dans le monastère. Il y avait un temps employé à l'oraison, un autre à la prière en

commun, un pour le silence et un pour la conversation. Alors chacun faisait part aux autres des lumières que Dieu lui avait données dans l'oraison. Leurs cœurs et leurs esprits étaient continuellement élevés vers Dieu, même dans leurs pieuses conversations, en sorte que l'on eût pu dire de ce carrosse ce que le prophète dit du char sur lequel il vit Dieu assis : qu'il était rempli d'anges visibles, sans compter les invisibles qui les accompagnaient. »

On arriva ainsi à Orléans où l'on s'arrêta. Le cocher fit promptement la commission dont on l'avait chargé en remettant au jeune Claude Martin la lettre de sa tante. Aussitôt l'enfant va trouver sa mère à l'hôtel où elle était descendue, et feignant d'ignorer son dessein, il laissa paraître un extrême étonnement de voir une religieuse hors de son cloître. — Ma mère, où allez-vous donc? — Je vais à Paris. — Vous n'allez pas plus loin? — Je pourrais bien aller jusqu'en Normandie. Voyant qu'elle ne voulait pas lui en dire davantage, il tire la lettre qu'il venait de recevoir. — Ma mère, je vous prie de prendre la peine de lire cela. Elle lut la lettre tout entière avec un grand calme; puis levant les yeux au ciel, elle dit : « Oh! que le démon a d'artifices pour traverser les desseins de Dieu! » S'adressant ensuite à son fils : — Mon fils, il y a huit ans que je vous ai quitté pour me donner à Dieu; depuis lors quelque chose vous a-t-il manqué? — Non. — Eh bien, l'expérience du passé doit être un motif de confiance pour l'avenir. Vous quittant pour son amour et pour lui obéir, je vous donnai à lui, le priant qu'il voulût être votre père, et vous voyez qu'il l'a été au-delà de toutes nos espérances. Non-seulement il vous a donné le nécessaire, mais il s'est montré si généreux pour

vous, que vous avez reçu une éducation bien supérieure à votre condition. Il en sera toujours de même tant que vous aurez Dieu pour père, et vous l'aurez toujours pour père, si vous êtes pour lui un véritable fils, si vous observez ses commandements, si vous vous conformez à sa volonté, si vous avez une confiance filiale en son aimable Providence. Faites cela, mon fils, et vous expérimenterez ce que dit le Saint-Esprit, que rien ne manque à ceux qui craignent Dieu.

« Je vais en Canada, et c'est encore par l'ordre de Dieu que je vous quitte une seconde fois. Rien ne me pouvait arriver de plus honorable que d'être choisie pour l'exécution d'un si grand dessein, et, si vous m'aimez, vous prendrez part à ma joie. »

Après avoir ainsi rapporté les paroles de sa pieuse mère, dom Claude Martin ajoute : « Elle dit tout cela avec une si douce gravité et des marques si évidentes d'une maternelle tendresse, que son fils se trouva tout changé. Il ne pensa plus à ses propres intérêts, son cœur se sentant élevé au-dessus de toutes les choses créées ; il s'abandonna, les yeux fermés, à la conduite de Dieu, s'estimant heureux de l'avoir pour père, et d'avoir une si sainte mère pour caution de sa Providence à son égard. Pénétré de ces sentiments, il ne fut pas plus tôt de retour chez lui qu'il fit brûler la lettre qu'il venait de recevoir, et il prit la résolution de ne jamais rien demander à ses parents, afin de leur montrer qu'il entrait dans les vues de sa mère et qu'il prenait son parti de l'abandon où ils déclaraient vouloir le laisser. »

La Mère Marie de l'Incarnation put donc quitter Orléans, le cœur soulagé. Le lendemain les voyageurs

continuèrent leur route, et ils arrivèrent à Paris le 27 février, cinq jours après leur départ de Tours.

Il y avait alors deux couvents d'Ursulines à Paris : l'un, rue Sainte-Avoye, l'autre faubourg Saint-Jacques. La supérieure de celui-ci fit offrir l'hospitalité à la vénérable Mère, mais cette invitation ne put être acceptée pour le moment, à cause de la nécessité où l'on était de ne se pas séparer de M. de Bernières, tant que les plus importants préparatifs du voyage ne seraient pas terminés. On logea donc provisoirement chez un M. de Meulles, maître d'hôtel du roi, qui leur avait cédé toute sa maison. C'était un gentilhomme blaisois, rempli de foi et de piété. Convaincu, disent les Annales des Ursulines de Blois, qu'il y a beaucoup plus de chances de salut dans l'état religieux que dans le monde, il désirait que toutes ses filles fussent religieuses. Par le fait, il en avait déjà une Ursuline à Tours et deux autres le furent peu après à Blois où il avait des parentes faisant partie de la communauté.[1] L'hôtel de M. de Meulles était une dépendance du cloître des Jésuites. « Là, dit notre pieuse Mère, nous étions comme dans un lieu de retraite, excepté que par la nécessité de nos affaires nous étions quelquefois obligées de nous produire, et de recevoir des visites de plusieurs personnes de considération, qui nous faisaient l'honneur de nous venir voir. »

(1) On verra avec édification comment mourut en 1657 la plus jeune des demoiselles de Meulles, Ursulines à Blois. Voyant auprès d'elle sa sœur, qui fondait en larmes, elle lui dit : « Ma sœur, laissez-moi mourir courageusement. » Alors elle se releva sur son chevet et s'accommoda en la posture où elle voulait être pour expirer ; puis, ajoute la notice, se tenant avec la générosité d'un général d'armée qui affronte l'ennemi, elle nous fit remarquer la sueur de la mort qui coulait sur son front, décrocha son petit manteau et dit : *C'en est fait.*. Elle commença alors la récitation de l'*In manus,* et elle expira avant de l'avoir achevée.

En effet, on sut bientôt à Paris et la présence de ces femmes courageuses et leur dessein de passer au Canada, pour y établir une communauté et travailler à la conversion des sauvages. En conséquence bien des personnes de la plus haute société, entre autres la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, et la comtesse Loménie de Brienne, dévouées l'une et l'autre à toutes les bonnes œuvres, voulurent les voir et les aider de leur puissante influence. La reine elle-même désira les entretenir, et chargea la comtesse de Brienne de les lui amener à Saint Germain-en-Laye, où elle était. « Sa Majesté, dit la vénérable Mère, par sa bonté et sa haute piété, nous regarda avec un amour tout particulier, et nous témoigna une grande joie de notre passage au Canada, et beaucoup d'édification de ce que madame de la Peltrie, non contente d'y donner son bien, voulait encore s'y donner elle-même. Elle voulut savoir tout ce qui s'était passé pour arriver à l'exécution de cette entreprise. Nous lui en fîmes le récit par le menu. »

Le 19 mars, lorsque tout semblait en bonne voie, les Mères Marie de l'Incarnation et Saint-Joseph allèrent loger chez leurs sœurs du faubourg Saint-Jacques. Là elles firent tous leurs efforts pour obtenir qu'une religieuse de cette maison s'adjoignît à elles, et, un moment, elles crurent avoir réussi. Une Mère Saint-Jérôme s'étant offerte, l'on obtint avec le consentement de la supérieure, celui de l'archevêque de Paris. Mais celui-ci rétracta dès le lendemain la permission qu'il avait accordée la veille, et il persista dans son refus malgré toutes les instances qu'on put lui faire. Ayant su que des personnes de la plus haute considération et la reine Anne d'Autriche elle-même avaient l'intention

de s'interposer auprès de lui pour le ramener à ses premières dispositions, il s'éloigna de Paris ou se rendit invisible, afin d'échapper à leurs sollicitations.

Tout espoir étant perdu de ce côté, nos missionnaires, que rien ne pouvait plus retenir à Paris, quittèrent cette ville au commencement d'avril et prirent le chemin de Dieppe, où tout avait été préparé d'avance pour l'embarquement par le Père Lallement Jésuite. Cependant les vaisseaux ne devant prendre la mer qu'après plusieurs semaines, la Mère de l'Incarnation et ses compagnes se retirèrent au monastère des Ursulines.

Dieu qui les conduisait en tout, et d'une manière qui finissait toujours par être visible, leur fit trouver à Dieppe ce qu'elles avaient en vain sollicité à Paris. Une jeune religieuse, nommée sœur Cécile de sainte Croix, se sentit enflammée du désir de partager leur apostolat et en obtint la permission de ses supérieurs.

Tout semblait donc annoncer que nul obstacle ne pourrait empêcher le départ tant désiré. Il n'y avait plus que douze jours jusqu'à l'embarquement et toutes les difficultés paraissaient aplanies. Cependant la vénérable Mère avait une vague inquiétude et comme un pressentiment que quelque nouvelle épreuve allait se présenter au dernier moment. Presque en possession du bonheur de se voir emportée par les flots vers ses chers sauvages, elle craignait encore que cette joie ne lui fût ravie. Elle écrivait à son directeur : « Quoique tout soit prêt, j'ai encore peur de perdre mon bonheur. L'un des Pères qui étaient allés à La Rochelle pour s'embarquer est tombé malade et demeure, tandis que son compagnon passe seul, selon cette parole de Notre-Seigneur : « *L'un sera choisi et l'autre laissé.* »

Il y eut bientôt un moment où le pressentiment parut devoir se vérifier. A peine cette lettre était-elle partie que la Mère Saint-Joseph en reçut une de ses parents, qui lui enjoignaient de la manière la plus énergique de revenir à Tours. On sut en même temps qu'ils avaient donné ordre de l'arrêter, en quelque lieu qu'elle fût, et de la ramener dans son monastère, au cas où elle paraîtrait vouloir continuer son voyage. Un pareil contre-temps était de nature à briser le plus ferme courage; mais la Mère de l'Incarnation conserva toute sa tranquillité et sa résolution demeura inébranlable. Ce n'était pas chez elle de l'insensibilité, car elle était tendrement attachée à la Mère Saint-Joseph qu'elle avait lieu de regarder comme un don en quelque sorte miraculeux de la divine Providence. Elle ne pouvait donc sans un déchirement de cœur, se voir menacée de la perdre lorsqu'après tant d'obstacles vaincus, elle se croyait à la veille d'un succès si longtemps désiré; mais sa grande âme, soutenue par une grâce de vocation telle que Dieu la donne à ses amis privilégiés, était plus forte que toutes les épreuves.

Elle jugea qu'il fallait vaincre cette difficulté, comme toutes les autres, par la prière, et en gagnant le cœur de Dieu, ce à quoi elle s'appliqua avec ardeur, résolue toutefois, quel que fût le résultat, de passer seule au Canada et même d'aller jusqu'aux extrémités du monde, s'il le fallait, plutôt que de renoncer à une œuvre, pour laquelle elle avait tant prié et tant versé de larmes.

De son côté, la Mère Saint-Joseph ne négligea rien pour détromper ses parents et les persuader qu'ils avaient été induits en erreur par les derniers rapports qu'on leur avait faits. Voici ce qui avait eu lieu.

Plusieurs membres de la famille, entre autres l'évêque de La Rochelle, oncle maternel de la Mère Saint Joseph, ayant appris son départ, blâmèrent avec amertume monsieur et madame de la Troche, ses parents, d'avoir donné leur consentement avec tant de facilité. Ils prétendaient que le Canada était un pays perdu de réputation, un grand nombre de femmes de mauvaise vie y ayant été envoyées, disaient-ils, pour le peupler; qu'indépendamment du danger auquel leur fille était exposée, le fait seul de son passage dans une telle colonie serait à jamais un opprobre pour la famille.

La Mère Saint-Joseph s'efforça de renverser cet échafaudage d'assertions calomnieuses et d'appréhensions sans fondement. Elle dit, ce qui était vrai, que des femmes suspectes avaient été envoyées en Amérique, mais dans l'Amérique méridionale à plus de huit cents lieues de Québec, sans que rien de semblable eût été fait pour le Canada, où la religion chrétienne, qui ne faisait que d'y naître, égalait en ferveur et en pureté de mœurs celle des premiers siècles. Elle ajouta que les choses étaient trop avancées pour qu'ils pussent révoquer leur premier consentement, et qu'ils seraient éternellement responsables de sa vocation devant Dieu, s'ils la lui faisaient perdre pour avoir écouté trop facilement des personnes entièrement abusées sur le véritable état des choses.

Elle leur écrivit tout cela, dit Claude Martin, d'une manière si sage et en même temps si forte, que craignant de résister à la volonté de Dieu, et reconnaissant d'ailleurs que leurs inquiétudes ne reposaient que sur un malentendu, ils cessèrent toute opposition.

CHAPITRE VIII.

Embarquement pour le Canada, 1639. — Tempête. — Ecueil de glace. — Le vaisseau échappe au naufrage à la suite d'un vœu. — Arrivée au terme du voyage. — Réception solennelle à Québec. — Réflexion sur l'importance de l'élément religieux à l'égard de la colonie.

L'orage dont nous venons de parler s'étant trouvé apaisé juste au moment fixé pour le départ des vaisseaux, les Mères Marie de l'Incarnation, Marie de Saint-Bernard, désormais de Saint-Joseph, et Cécile de la Croix, madame de la Peltrie et Charlotte Barré s'embarquèrent à Dieppe, le 4 mai 1639, et firent voile pour le Canada. Voici comment notre vénérable Mère raconte les circonstances de cet embarquement.

« Pendant tant de voyages et de courses que nous avions faits depuis notre départ de Tours, mon esprit et mon cœur n'étaient pas où était mon corps. Il me tardait de voir arriver le moment où j'exposerais véritablement ma vie pour Dieu, lui donnant ce faible témoignage de mon amour, en reconnaissance de ses immenses miséricordes envers moi sa chétive créature. Je voyais que ma vie n'était rien; mais mon néant ne pouvait rien offrir de plus, si ce n'est mon cœur et tout l'amour dont il pouvait être capable. Etant dans cette disposition, et sous une impression tellement forte qu'elle m'emportait hors de moi, je restai longtemps prosternée devant le Saint-Sacrement pour adorer la Majesté de Dieu et m'offrir à elle en perpétuel holo-

causte. O Dieu! qui pourrait dire ce qui se passa en moi, au moment où je fis cet abandon de tout moi-même? Je ne le saurais exprimer. Je sentais que le Verbe incarné, Roi et Monarque universel, aimait et agréait mon offrande.

» Lorsque je mis le pied dans la chaloupe qui devait nous conduire à la rade, il me sembla entrer en Paradis; je chantais intérieurement la miséricorde d'un Dieu si bon, qui me conduisait avec tant d'amour où j'avais tant désiré d'aller. Bientôt on lève l'ancre, on étend les voiles, le vent nous emporte et je quitte ainsi la France, avec l'intention de n'y retourner jamais et de consacrer ma vie au service des peuplades sauvages pour les civiliser et les soumettre à leur Roi légitime, mon céleste et divin Epoux. »

Les hommes étant les mêmes dans tous les temps, chacun parlait de ce voyage à sa manière. Les uns y voyaient un sujet de plaisanteries; ils le regardaient comme le résultat d'un caprice de femmes qui se laissent emporter par l'ardeur de leur imagination pour passer bientôt à un sentiment opposé. Ils prédisaient que quand elles auraient vu le Canada, elles en seraient promptement dégoûtées et qu'elles ne tarderaient pas à revenir. D'autres disaient qu'il y avait folie à s'exposer et aux dangers de la mer et à la fureur des sauvages. Pour eux, ils se croyaient doués d'une rare sagesse, bien entendu.

Les personnes vraiment judicieuses et qui raisonnaient au point de vue de la foi, le seul qui permette une saine appréciation des choses, ne croyaient pas

pouvoir trop applaudir à de faibles femmes qui faisaient preuve d'un courage dont peu d'hommes sont capables.

Il ne faut s'étonner ni de ces divers jugements, ni de la vive sensation produite par le départ de la Mère de l'Incarnation et de ses compagnes : car c'était le premier exemple d'un courage aussi hardi, donné par des femmes dans les temps modernes. Aujourd'hui que les plus lointaines régions et les contrées les plus sauvages sont peuplées de Carmélites, d'Ursulines, de Sœurs de charité, etc., ces sortes de sacrifices passent presque inaperçus; mais alors il en était autrement, et il a fallu à ces généreuses missionnaires un courage bien plus grand et une plus forte confiance dans la protection divine, pour exécuter une pareille entreprise.

Trois religieuses hospitalières de Dieppe s'étaient embarquées avec les Ursulines. Elles allaient également à Québec où elles devaient fonder un hôtel-Dieu aux frais de la duchesse d'Aiguillon. La plus âgée, désignée pour être supérieure, avait vingt-neuf ans; ses compagnes en avaient l'une vingt-huit, l'autre vingt-deux. Le même vaisseau, appelé le *Saint-Joseph*, portait encore le Père Vimont, Jésuite. Quatre autres Pères et un Frère de la même Compagnie, s'embarquaient le même jour, sur d'autres vaisseaux, pour la même destination.

Les voyageurs n'arrivèrent à Québec que le 1er août. On mit ainsi près de trois mois pour un voyage qui se fait aujourd'hui en moins de quinze jours. Mais si la navigation fut longue, elle ne fut pas moins orageuse. Il s'éleva bientôt un vent violent qui poussa le vaisseau

vers les mers du nord et lui fit courir l'un des plus effroyables dangers auxquels on puisse être exposé sur l'océan. Un matin, jour de la fête de la Sainte-Trinité, un cri d'effroi retentit tout à coup sur la dune. En un instant tout l'équipage fut sur le pont, et l'on aperçut, à une faible distance, une montagne de glace dont la Mère de l'Incarnation fait une description qui témoigne de la terreur dont tout le monde fut saisi. Elle disait dans une lettre à son fils que, d'après le témoignage de tous ceux qui étaient sur le vaisseau et celui de ses propres yeux, cette montagne ressemblait par sa masse et par sa forme à une ville fortifiée ; des proéminences semblaient en être les tours ; des glaçons entassés auraient été pris de loin pour des donjons ; des pointes de glace s'élevaient comme des flèches, et à une telle hauteur que l'on n'en voyait pas la cime.

« Cet écueil flottant était poussé vers le vaisseau avec une rapidité si effrayante, que tout espoir semblait perdu. Chacun se voyant à son dernier moment, des cris s'élevaient de toutes parts ; le Père Vimont donna l'absolution générale. Pendant tout ce bruit mon esprit et mon cœur étaient dans une tranquillité aussi grande que possible ; n'ayant pas la moindre frayeur, je me sentais parfaitement disposée à faire le sacrifice de ma vie et celui de voir jamais nos chers sauvages. Mais j'avais au fond de l'âme la ferme espérance que nous arriverions à bon port, ce qui n'empêcha pas que je fisse tous les actes propres à me mettre en état de paraître devant Dieu. Je disposai mes vêtements de telle sorte qu'au moment où le vaisseau serait brisé, je ne pusse être vue qu'avec décence. Madame de la Peltrie se tenait comme collée à moi, afin que nous pussions mourir ensemble.

» Dans cette extrémité, le Père Vimont, voyant que tout espoir naturel avait disparu, fit un vœu à la Sainte Vierge au nom de tous, et la Mère Marie de Saint-Joseph commença les litanies de cette divine Mère, auxquelles tout le monde répondit. Au même instant, le pilote ayant reçu ordre de tourner le gouvernail d'un côté, le tourna de l'autre involontairement, et ce fut cette manœuvre qui nous sauva. Le vaisseau, dont la proue touchait presque l'effroyable montagne de glace, lui tourna tout à coup le flanc et la côtoya sans être atteint. »

Après divers autres incidents où l'on courut de nouveaux dangers, on jeta l'ancre dans le port de Tadoussac sur le fleuve Saint-Laurent, que l'on remonta ensuite jusqu'à l'île d'Orléans, à une très-petite distance de Québec. C'était le 31 juillet 1639. La marée se trouvant contraire et le vent n'étant pas assez favorable, il fallut attendre au lendemain pour entrer à Québec.

Le vaisseau qui portait leurs bagages et que madame de la Peltrie avait frêté elle-même, était arrivé quelques jours plus tôt, et l'équipage avait annoncé la prochaine arrivée des religieuses. Cette nouvelle remplit la ville entière d'enthousiasme. Quand on sut qu'elles étaient à l'endroit de l'île d'Orléans, qui est le plus près de Québec, M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, assembla son Conseil et proposa de leur faire une réception digne de la grande œuvre qu'elles venaient inaugurer et en rapport avec les sentiments de piété dont étaient pénétrés les habitants de Québec. Il leur envoya immédiatement sa chaloupe, toute pavoisée et remplie de rafraîchissements.

Le lendemain, dès la pointe du jour, toute la population était sur pied, les yeux tournés vers l'île d'Or-

léans, d'où l'on voyait se détacher les légères embarcations qui portaient les hôtes tant désirés. M. de Montmagny, accompagné de la garnison et suivi de la ville entière, descendit au rivage pour les recevoir. Tous les canons du fort Saint-Louis les accueillirent par une joyeuse salve au moment où elles touchèrent le port. En mettant pied à terre, la Mère de l'Incarnation et ses compagnes se prosternèrent avec un pieux respect et baisèrent avec transport cette terre, objet de tant de vœux.

Après les premières félicitations, le cortége prit le chemin de la Haute-Ville, aux acclamations de la foule, ivre de joie, et se rendit en procession à l'église de Notre-Dame de Recouvrance, où un *Te Deum* solennel fut chanté au bruit réitéré des salves d'artillerie. La sainte messe fut célébrée avec toute la pompe que permettait cette église naissante, et toutes les religieuses communièrent en action de grâces de leur heureuse arrivée.

Le cortége reprit ensuite sa route vers le château Saint-Louis, où le gouverneur fit déjeuner à sa table les nouveaux débarqués avec les principaux citoyens; puis il les conduisit à la demeure qu'il leur avait fait préparer. Toute la journée se passa en réjouissances publiques; les magasins furent fermés et les travaux suspendus comme en un jour de fête.[1]

Certaines personnes trouveront peut-être étrange la solennité avec laquelle on accueillait quelques femmes qui semblaient ne devoir être qu'un embarras de plus

(1) *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, par M. Casgrain.

dans les luttes de chaque jour contre les sauvages, et des bouches inutiles durant les disettes si fréquentes alors pour le Canada. Qu'eussent donc fait, dira-t-on, les habitants de Québec, si un Turenne ou un Condé eût débarqué avec une nombreuse armée, pourvue de vivres et de munitions, pour en finir avec les peuplades barbares qui mettaient sans cesse la colonie en péril?

Ceux qui raisonnent ainsi ne comprennent ni l'ordre de la Providence, sans laquelle pourtant rien n'a lieu sur la terre, ni même les choses d'ici-bas considérées au point de vue naturel. Il est cependant facile de conclure aujourd'hui des événements que les Ursulines et les Sœurs de charité qui étaient venues avec elles pour prendre possession de l'Hôtel-Dieu, et les missionnaires envoyés pour annoncer l'Evangile aux Hurons, aux Algonquins et aux Iroquois, ont plus fait pour le maintien de la colonie et plus influé sur son avenir que les citadelles, les canons et les valeureux bataillons qui pourtant ne marchandaient pas leur vie. La force matérielle a fini par succomber. Le 31 juillet 1759, cent vingt ans jour pour jour après l'arrivée des Ursulines à Québec, les Anglais éprouvaient encore une sanglante défaite. « Ils bombardaient la ville depuis plus de deux semaines, quand ils tentèrent de forcer les lignes françaises de Beauport, en attaquant l'aile gauche de l'armée de Montcalm. Six mille se déployèrent sur la plage, tandis que deux mille autres remontaient la rivière Montmorency pour la passer à gué et prendre à dos nos troupes. Mais les décharges des Canadiens furent si multipliées et si terribles, que les ennemis tourbillonnant pêle-mêle, furent heureux de profiter d'un orage pour se rembarquer en toute

hâte. Dix pièces de canon en avaient fait taire cent dix-huit![1] »

Mais c'était là le dernier revers que devaient éprouver les Anglais sur le sol du Canada avant de s'être rendus maîtres de Québec. Le 13 septembre de la même année, le général en chef de l'armée française était tué sur le champ de bataille; ses soldats étaient en déroute complète et l'ennemi entrait dans Québec après un siége de soixante jours. Les forts étaient pris avec leurs canons et leurs munitions, le port avec ses vaisseaux ; le Canada était perdu pour la France; mais il n'était pas perdu pour lui-même. Il lui restait son clergé, ses communautés religieuses et sa population fortement chrétienne. Ce fut là son salut.

La Mère de l'Incarnation avait dit, près d'un siècle avant cette perte de notre colonie : « Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. Si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues quand il croyait toucher à des temps prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu et qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plaît à le relever, à le maintenir debout et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines. » Cette parole, dit l'annaliste de 1759, a eu trop visiblement son effet dans la circonstance critique où se trouve le pays, pour qu'elle ne se présente pas d'elle-même à notre esprit.

(1) *Histoire des Ursulines de Québec,* par une religieuse du couvent. Québec, 1864. Il y a un siècle que ces religieuses sont sous la domination anglaise, et elles disent encore *nos troupes* en parlant des soldats français, *les ennemis* en parlant des Anglais. Elles mettent un point d'exclamation à la fin de la phrase qui apprend que dix canons de la France en ont fait taire cent dix-huit de l'Angleterre.

Oui, le Canada a été sauvé dans sa perte même, et il l'a été par la foi solide de sa population, par son inviolable attachement au catholicisme. Or cette foi, qui donc l'a mise dans les cœurs et l'a conservée de génération en génération, si ce n'est le clergé composé de prêtres séculiers et de religieux missionnaires et apôtres, ces communautés exhalant le parfum de leurs vertus en donnant à l'enfance cette science de la foi qui est l'aliment des grandes âmes et la seule base solide de la force chez les nations chrétiennes? La France a perdu une précieuse colonie; mais le Canada n'a rien perdu, il est resté fier et chrétien comme il était au XVIIe siècle. Il est peut-être même, dans sa sujétion à l'égard de l'Angleterre, le plus libre et le plus indépendant des peuples modernes, et cela, grâce à sa vigoureuse sève de catholicisme.

On avait donc raison de saluer avec tant de joie et d'enthousiasme les Jésuites, les Ursulines et les Sœurs de charité qui abordaient à Québec le 1er août 1639. C'était la fortune du Canada qu'une miséricordieuse Providence lui envoyait à travers les écueils et les tempêtes.

Mais à l'époque où nos généreuses missionnaires abordaient sur cette plage appelée alors Nouvelle-France, on était loin de prévoir qu'un jour la vieille patrie, vaincue par sa rivale, lui céderait la colonie dont elle commençait à être si justement fière. Ce qui excitait à un si haut point l'enthousiasme des habitants de Québec, était le sentiment religieux dont la population entière était profondément pénétrée. Il nous semble à propos de mettre ce fait dans tout son jour

pour faire comprendre la grande part qui revient à l'élément surnaturel dans l'histoire du Canada, et l'influence qu'eurent les ministres de la religion et les communautés religieuses, la Mère Marie de l'Incarnation en particulier, sur ses destinées.

Dieu voulait établir, dans cette partie de l'Amérique du Nord, une colonie telle que les peuples non catholiques n'ont pas même la pensée d'en former, et qui fût l'un des plus beaux ornements de son Eglise. Pour arriver à ce résultat, il souffle le zèle apostolique dans la haute société française, il enflamme l'élite de cette société du désir d'aller fonder au loin une Nouvelle-France plus chrétienne encore que celle qui, depuis si longtemps, méritait le titre de *Très-Chrétienne* : or ce n'était pas peu de chose, au commencement du XVIIe siècle, que l'élite de la société française.

On sait que d'ordinaire les colonies ne sont guère peuplées, à leur origine, que par des spéculateurs, des chercheurs de fortune ou d'aventures, des gens qui ont peu à craindre de trouver pire que ce qu'ils ont au pays natal : il en fut tout autrement de la colonisation du Canada. On voulait en faire partie plus par religion que par spéculation, plus dans l'intérêt de la foi que dans celui de sa fortune. Nous en donnerons des preuves tirées des *Relations* contemporaines et reproduites dans divers écrits relatifs à l'histoire du Canada.

Il est à remarquer d'abord que les premiers gouverneurs de la colonie, ainsi que les officiers de l'armée, furent presque tous des hommes d'une piété éminente et d'un dévoûment héroïque à l'égard de la religion, dont ils faisaient passer les intérêts avant tous les autres. Champlain qui, le premier, arbora le drapeau blanc sur le promontoire de Québec et que les Cana-

diens appellent encore *le père de la Nouvelle-France*, était un héros chrétien digne de l'époque des croisades. Voici comment en parle M. Casgrain[1] : « Intelligence vaste et éclairée, vues hautes et larges, expérience consommée des hommes et des choses, honneur, désintéressement, loyauté, courage, fermeté dans les revers, grandeur d'âme, persévérance, voilà ce qui résume toute la vie et le caractère de Champlain. Type et modèle de tous ces héros qu'un même honneur assemble, il occupe la première place près de l'autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne réunit plus d'éminentes qualités. Car c'était l'œuvre de Dieu que le gentilhomme saintongeois avait eu la conviction d'accomplir lorsque, la croix sur le cœur et le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour aller s'enfoncer dans les solitudes américaines. Aussi, lorsqu'à son lit de mort il promena un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait formés, il leur léguait le plus sûr gage d'immortalité : la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment enseignée de paroles et d'exemples.

» La discipline qu'il avait établie parmi cette petite société, était admirable. « Le fort, dit un chroniqueur du temps, ressemble à une académie bien réglée... Bon nombre de très-honorables personnes viennent se jeter dans nos bois comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté.... Les exactions, les tromperies, les vols, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers

(1) *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*. Québec, 1864.

et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France. »

» A l'exemple de leur chef, tous menaient la conduite la plus édifiante, et s'approchaient régulièrement des sacrements de l'Eglise. Pour rappeler plus souvent à chacun la pensée du ciel, Champlain établit la coutume si pieuse et si touchante, conservée jusqu'à nous, de sonner l'*Angelus* trois fois par jour. L'intérieur du fort ressemblait plus à une communauté religieuse qu'à une garnison. La lecture se faisait régulièrement à chaque repas; au dîner, on lisait quelque livre d'histoire; au souper, c'était la vie des saints. Une douce et franche gaîté assaisonnait les moments de loisir; et, chaque soir, le vénérable patriarche de la colonie rassemblait tous ses enfants dans ses appartements, pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience.[1] »

Après la mort de Champlain, son successeur, M. de Montmagny, continua l'œuvre si heureusement commencée. « Je puis dire avec vérité, écrivait le Père Le Jeune en 1637, que le sol de la Nouvelle-France est arrosé de tant de bénédictions célestes, que les âmes nourries à la vertu y trouvent leur vrai élément.... Nos églises sont trop petites ... Les prières se font publiquement, non-seulement au fort, mais aussi chez les familles éparses çà et là. La vertu, par la grâce de Notre-Seigneur, marche ici la tête levée; elle est dans l'honneur et dans la gloire, le crime dans l'obscurité et la confusion. Je le dis avec joie et bénédiction de Dieu, ceux que sa bonté nous a donnés pour commander, et ceux encore qui s'établissent en ces contrées, goûtent, chérissent et veulent suivre les maximes les

(1) Si, sous le règne de Napoléon III, tous les oflliciers de l'armée française eussent été des Champlains, les Prussiens ne seraient pas entrés en France.

plus sincères du vrai christianisme. C'est l'industrie, la prudence et la sagesse de M. le chevalier de Montmagny, notre gouverneur, qui fait cette espèce de miracle. Il est le premier dans les actions de piété, et, par ce moyen, les rend honorables. Cet homme aimé de Dieu et des hommes, marchant dans les voies de Dieu, y attire après soi les autres. »

Voici comment s'exprime la Mère Marie de l'Incarnation en parlant d'un autre gouverneur, le vicomte d'Argenson, qui regardait cette sainte religieuse comme *sa mère spirituelle,* dit une chronique : « M. le gouverneur fait paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et l'accroissement du pays... C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu. » Elle ajoute ailleurs : « Il était si religieux qu'il donnait l'exemple aux Français et aux sauvages. »

Ils sont rares aujourd'hui les gouverneurs de provinces avec lesquels une religieuse trouverait à profiter pour sa perfection.

Les exemples donnés à la population par ces héros chrétiens n'étaient pas stériles; en voici des témoignages choisis parmi un grand nombre d'autres non moins dignes d'attention. Nous lisons dans une *Relation* de 1637 :

« La fête du glorieux saint Joseph, père, patron et protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des plus grandes solennités de ce pays. La veille de ce jour qui nous est si cher, on arbora le drapeau national et l'on *fit jouer* le canon comme au jour de la fête de l'Immaculée-

Conception.... Chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et l'ange gardien, pour ainsi dire, de Jésus-Christ son Fils. C'est, à mon avis, par sa faveur et par ses mérites, que les habitants de la Nouvelle-France ont résolu de *recevoir toutes les bonnes coutumes de leur ancienne patrie et de refuser l'entrée aux mauvaises.* »

Le Père Ragueneau, Jésuite, dans une autre *Relation*, écrite en 1651, s'exprime ainsi :

« L'habitation de Trois-Rivières ne subsistait que par miracle, tant on y était harcelé par les bandes des farouches Iroquois. Des habitants attribuent leur conservation au recours extraordinaire qu'ils ont eu à la Sainte Vierge dont il y avait un petit oratoire dans chaque maison : l'un était dédié à Notre-Dame-de-Lorette, l'autre à Notre-Dame-de-Liesse, les autres à Notre-Dame-des-Vertus, du Bon-Secours, de Bonne-Nouvelle, de la Victoire, et à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la Sainte Vierge en divers lieux de la chrétienté. C'était une dévotion ordinaire d'aller visiter ces petits oratoires à divers jours de la semaine, principalement les samedis. En chaque maison, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour y faire la prière en commun et l'examen de conscience, et pour y dire les Litanies de la Sainte Vierge. Le chef de la famille faisait les prières, et tous les autres, femmes, enfants, serviteurs, répondaient.

» A Québec et aux environs, cette manière de faire la prière était une dévotion ordinaire, chaque maison ayant pris un saint pour patron et fait un vœu public que chacun se confesserait et communierait au moins une fois le mois.... La plupart de ceux qui sont en ce

pays avouent qu'en aucun lieu du monde ils n'avaient trouvé ni plus d'instruction, ni plus d'aide pour leur salut, ni un soin de leur conscience plus doux et plus facile.... »

Ici plus d'une réflexion se présente. D'abord remarquons que ces *Relations*, à peu près périodiques, avaient pour but de recruter des colons pour le Canada en inspirant à ceux qui les liraient le désir d'aller s'établir en cette contrée; et pour cela on la leur représente comme déjà peuplée en partie par des familles qui égalent en piété les chrétiens des temps apostoliques; des familles qui allaient au Canada, disent encore les *Relations*, parce qu'on croyait *que c'était le chemin le plus court pour aller au ciel.* On avouera que ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend aujourd'hui pour coloniser l'Afrique et la Cochinchine.

La seconde remarque qui s'offre à l'esprit, c'est que la colonisation du Canada est une digne continuation de cette vieille histoire de France que l'on a appelée *Gesta Dei per Francos : Les œuvres de Dieu par les Francs.* Oui, la main de la Providence est visible dans cet établissement d'une France nouvelle, qui a eu le bonheur de rester très-chrétienne, même sous la domination d'un Etat protestant.

Nous pouvons ajouter que le Canada ainsi colonisé, le Canada peuplé par les hommes que la Providence choisissait entre les plus religieux de notre France, avait à remplir une mission que personne ne pouvait prévoir et qui n'en a pas moins été réelle à l'égard des aborigènes et des nations civilisées de l'Amérique septentrionale. Sous la domination française (qui a cessé en 1759), les autorités ecclésiastiques de la Nouvelle-France envoyaient des missionnaires visiter les

peuples, depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Rivière des Illinois, et tout le long du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Sous la domination anglaise (qui commença en 1759), un bon nombre de Canadiens, pour fuir le joug de la Grande-Bretagne, allèrent s'établir le long des grands lacs du Haut-Canada et dans l'intérieur des terres du côté du Sud et de l'Ouest, à Saint-Louis du Missouri et ailleurs. Ce fut une précieuse semence de foi en faveur des émigrants d'Europe venant dans ces parties des Etats-Unis.

Dès 1818, des Missionnaires Canadiens parcourant le lac des Bois, la Rivière Rouge, et plus tard les Montagnes Rocheuses de la Colombie, trouvèrent que la foi avait déjà pénétré, depuis longtemps, chez les tribus sauvages; et cela, par les voyageurs et les traitants canadiens, qui parcouraient en tous sens le territoire du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson.

L'émigration canadienne, qui depuis soixante-quinze ans, a commencé de se faire dans le vaste Etat de New-York et dans les autres Etats limitrophes, compte actuellement un demi-million d'âmes, population saine et animée des meilleurs sentiments, qui fera connaître avantageusement la religion catholique, à mesure que le clergé du Canada pourra subvenir à ses besoins religieux.

Mais évidemment il y a plus que cela dans les desseins de la divine Providence. Le Canada reçut la mission de contribuer pour une bonne part à ramener l'Angleterre au catholicisme, en minant sourdement son fanatisme protestant; en forçant ses hommes les plus distingués de voir de près et par leurs propres yeux, ce que le catholicisme communique de vie, de

grandeur d'âme,[1] de loyauté et d'esprit chevaleresque à ceux qui reçoivent ses inspirations. Obligés, dans leur intérêt, de ménager une conquête qui aurait pu leur échapper, les Anglais laissèrent au Canada toute sa liberté religieuse; en même temps les fonctionnaires qui y étaient envoyés se trouvaient en contact avec une noblesse attachée de cœur à sa religion, un clergé missionnaire pour qui les intérêts humains n'étaient rien, une population pieuse et éclairée sur ses devoirs : toutes choses qui avaient disparu de l'Angleterre et que la haine et l'esprit de persécution ne permettaient pas de voir en Irlande.

Voilà comment, après plus de deux siècles, on aperçoit le dessein de Dieu dans cette œuvre d'un caractère exceptionnel. Mais on peut dire que la main de la Providence se montre en particulier dans la mission que reçut la Mère Marie de l'Incarnation d'aller concourir à cette entreprise, et de contribuer, par un parfum de vertu dont le Canada est encore embaumé, à maintenir l'esprit chrétien et l'attachement à l'Eglise, qu'il est impossible de ne pas admirer dans la nation canadienne, et auquel l'éducation des jeunes filles a une part considérable.

(1) Voici quelques traits qui justifient les éloges que nous donnons ici aux Canadiens. Après la conquête (1759), la population envoya une requête au roi d'Angleterre, réclamant comme un droit le maintien de l'évêché catholique. Lors de la première invasion américaine, l'évêque de Québec obligea, par une lettre pastorale, les Canadiens à rester soumis au Gouvernement anglais. Il en fut de même à la seconde invasion en 1812, et lors de l'insurrection partielle des Canadiens en 1837. De plus, quoique les catholiques possèdent la puissance législative, jamais ils n'ont pris aucune mesure oppressive à l'égard des protestants.

CHAPITRE IX.

Visite aux sauvages convertis, 1639. — Etude des langues. — Pauvreté, petite vérole. — Charité en exercice. — Ses succès, 1641. — Enfants qui s'échappent, 1643. — La jeune captive huronne. — Ferveur des petites sauvages. — Anne-Marie, Agnès et Louise, 1640. — Mort d'Agnès, 1643. — Piété des femmes sauvages. — Autres traits des enfants sauvages. — La Mère de l'Incarnation apprend le huron, 1649. — Nouvelles œuvres de zèle. — Efforts pour fixer les sauvages, 1644. — Multiplication du pain. — Piété et zèle apostolique de plusieurs sauvages convertis. — Précocité d'intelligence des enfants sauvages. — En France, on ne rend pas justice aux Ursulines. — Deux écrivains modernes qui ont suivi cette voie.

A peine nos généreuses missionnaires étaient-elles arrivées au terme de leur long voyage qu'elles voulurent mettre la main à l'œuvre pour laquelle elles avaient tout quitté. « Le lendemain, dit la Mère Marie de l'Incarnation dans une lettre à son fils, les révérends Pères Jésuites nous menèrent au village des sauvages, nos très-chers frères, que nous eûmes la consolation d'entendre chanter les louanges de Dieu en leur langue. O combien nous étions heureuses de nous trouver parmi nos chers néophytes, qui, de leur côté, ne l'étaient pas moins de nous voir ! Celui qui le premier avait reçu le baptême nous confia sa fille. Plusieurs autres firent de même les jours suivants, ainsi que toutes les familles françaises qui avaient des filles en âge de recevoir l'instruction. »

« Au sortir de là, dit un récit du temps, elles visitent les familles isolées et les cabanes voisines. Madame de

la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en étaient autant étonnés qu'édifiés. Ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales, ou non, et sans demander si c'était la coutume du pays. »

La Mère de l'Incarnation continue son récit. « Pour arriver au but que nous nous étions proposé en venant au Canada, il nous fallut étudier la langue des sauvages. Je m'y appliquai avec une grande ardeur ; mais comme il y avait plus de vingt ans que je ne m'étais occupée de science et d'étude, ce travail pour apprendre une langue si différente de la nôtre me causa de grandes fatigues. Les noms et les verbes que j'apprenais par cœur me semblaient autant de cailloux qui me roulaient dans la tête. Cette douleur, jointe aux réflexions que je faisais sur la rudesse et les difficultés d'une langue aussi barbare, me persuadait que, humainement parlant, je n'en viendrais jamais à bout. C'est pourquoi j'en parlais amoureusement à Notre-Seigneur, qui m'aida de telle sorte que je parvins en peu de temps à l'entendre et à la parler avec une très-grande facilité. Croyez-moi, *le désir de parler fait beaucoup.* »

Combien pourraient en dire autant, mais tous n'ajouteraient peut-être pas, avec la Mère Marie : « Je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon maître. Mon travail était en même temps une oraison qui finit par me rendre l'usage de cette langue si agréable, qu'elle ne me paraissait plus barbare. Alors les sauvages, hommes, femmes et enfants, vinrent en foule à notre parloir, où je les

instruisais des devoirs du chrétien et des mystères de notre sainte foi. »

Cette sainte religieuse arriva même bientôt à composer des livres en langues sauvages. Elle a laissé, dit Claude Martin, une telle quantité d'écrits, tant en français qu'en huron et en algonquin, que toutes les filles qui vivront dans son monastère, jusqu'à la fin des siècles, y trouveront abondamment de quoi s'instruire elles-mêmes.

Nous n'avons pas encore parlé du somptueux monastère qu'on improvisa pour les Ursulines et qu'elles appelèrent leur *Louvre.* En voici la description d'après un récit du temps : « En une chambre de seize pieds carrés étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire; et dans une autre petite salle était la classe pour les filles françaises et pour les sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis. »

Cette résidence était jugée *charmante,* surtout pour les agréments accessoires que voici. « La saleté des filles sauvages, qui n'étaient pas encore formées à la propreté des Français, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres choses dans notre pot; quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût! »

Une épreuve plus terrible survint à la fin du mois d'août 1639. « Cette petite maison, dit la Mère Marie, fut changée en un hôpital par la maladie de la petite vérole, qui se prit aux petites filles sauvages. Toutes l'eurent jusqu'à trois fois, et quatre en moururent.

Nous nous attendions toutes de tomber malades, tant parce que cette maladie était contagieuse qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister.... Comme nous n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher en si grand nombre qu'il nous fallait passer incessamment par dessus les malades, et, dans cette nécessité la divine Majesté nous donnait un si grand courage, qu'aucune de nous n'avait de dégoût dés maux et de la saleté des sauvages. »

Elles donnaient le nom de séminaire à leur établissement d'enfants, et voici ce que la Mère Marie écrivait à son sujet : « Je vous dirai, Madame, que l'on croira difficilement en France les bénédictions que Dieu verse sur ce petit séminaire. Sans parler des femmes et des filles sauvages qui ont permission d'entrer, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes; et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur. Après l'instruction et les prières, nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'ils ont est l'horloge qui fait juger de l'heure du repas. »

Voilà cette religion que tant de gens blasphèment et poursuivent d'une haine sauvage!

On ne sera peut-être pas fâché de savoir comment se faisait la cuisine des sauvages. La voici décrite par la Mère de l'Incarnation : « Pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingts, on emploie environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit

bien gras, car c'est ce qu'ils aiment. Ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifique repas. »

Mais en traitant les sauvages avec cette magnificence, les pauvres religieuses s'exposaient à mourir elles-mêmes de faim. Voici sur ce point le témoignage de la Mère Marie de l'Incarnation :

« Je pensais que cette année nous manquerions de tout à cause de notre extrême pauvreté. M. Marchand (bourgeois de Tours), nous a envoyé de quoi vêtir nos séminaristes (petites filles sauvages), un ciboire, et des outils pour le travail. Les bonnes Mères de la Visitation de Paris nous ont fait un présent de la valeur de plus de deux cent cinquante livres, nos chères Mères de Tours et de Loches nous ont fait une bonne aumône; nos amis de Tours s'y sont joints; tout cela nous a tirées de la nécessité où nous étions d'employer nos tours de lits à faire des habits pour nos filles. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes *trop à notre aise.* »

Madame de la Peltrie, élevée dans la délicatesse et habituée à se faire servir, ne restait pas en arrière.

« Auprès de mademoiselle Charlotte Barré, disent les Annales, accourait toujours avec empressement madame de la Peltrie pour partager ces petits travaux domestiques dont le détail appartient à une sœur converse. Elle balayait la maison, préparait la nourriture, lavait la vaisselle, etc. C'est surtout à peigner et à nettoyer les filles sauvages qu'on la voyait se livrer avec plaisir.

Quand on nous les donne, il faut les laver depuis la tête jusqu'aux pieds : et quoi qu'on fasse et qu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les délivrer de la vermine. Une sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne; celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort; celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre fondatrice l'a exercé presque toute l'année; aujourd'hui, c'est la Mère Marie de Saint-Joseph qui jouit de ce bonheur. » Voilà sans doute un bonheur incompréhensible pour les personnes mondaines sans cesse appliquées à parfumer tout ce qu'elles touchent. C'est qu'elles n'ont pas idée de ce que Dieu fait en faveur des âmes qui ne lui marchandent pas les sacrifices. Ecoutons plutôt ce que dit encore la Mère de l'Incarnation :

« Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France, et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'avons pas été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France, on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait pas de voix; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France, L'air est excellent : aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement, que plus on est piqué, plus le cœur est rempli de douceur. »

Ce qui contribuait à inonder de douceur et de consolation le cœur des religieuses, c'était le bien qu'elles faisaient aux âmes. En peu de temps, par leurs témoignages de bonté et par l'efficacité de leurs prières, elles transformaient ces populations abruties. La Mère Marie écrivait à ce sujet, au mois de septembre 1641 : « Je

ne vous parlerai pas de la barbarie de nos souvages, car il n'y en a plus dans cette nouvelle Eglise; mais on y voit un esprit tout nouveau, qui porte je ne sais quoi de divin.... Nous avons des dévots et des dévotes sauvages, comme vous en avez de polis en France. Il y a cependant cette différence qu'ils ne sont pas si subtils et si raffinés que les vôtres, mais ils sont dans une candeur d'enfance, qui fait voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-Christ. Quand j'entends parler le bon Charles Montagnais, et Michel Tekouerimat, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe... Il y a quelque temps, Michel me disait : « Je ne vis plus pour des bêtes, moi, comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor. Je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse, moi, je lui dis : Grand capitaine Jésus, détermine de moi; encore que tu arrêtes les bêtes et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espérerai toujours en toi. »

» Que pensez-vous que mon cœur dise de tous ces progrès? pensez-vous qu'il ne chérisse pas les petits travaux du Canada? »

Une relation écrite cette même année, 1641, par le Père Le Jeune, Jésuite, fait encore mieux connaître les succès des Ursulines.

« Leur monastère renferme plus de joie dans sa petite enceinte que les palais des Césars dans leur grande étendue.

» Disons deux mots de leurs petites séminaristes. Ces petites créatures ont un si grand désir de se faire instruire, qu'elles disent à leurs maîtresses de les châtier si elles manquent à leur devoir, et si l'une tombe en quelque faute, elle se jette aussitôt à genoux pour

demander pardon. Les deux plus grandes écrivirent ce printemps à un de nos Pères, lui témoignant, d'un côté, une grande consolation de ce qu'il instruisait leurs compatriotes, et, de l'autre, le plaisir qu'elles auraient de le revoir. Le Père lut ces deux lettres en présence des sauvages, leur montrant comme leurs enfants étaient capables d'écrire aussi bien que les Françaises. Ils prenaient ces lettres, les tournaient de tous côtés; ils faisaient dire et redire tout ce qu'il y avait dedans, bien joyeux de voir que notre papier parlait leur langue.

» Ces enfants croissent tous les jours en dévotion et en vertu; elles font chaque soir l'examen de leur conscience et s'entr'avertissent avec paix de leurs petits défauts. Il y en a une, qui n'a pas plus de huit ans, qui instruit celles qui sont plus jeunes, les aide à s'examiner et leur recommande sur toutes choses de ne cacher aucun péché. Je puis vous assurer que je n'ai entendu aucun enfant français de leur âge qui ouvrît son cœur plus nettement, et qui en reconnût mieux les petits plis et replis. »

Il y avait quelquefois, il est vrai, des ombres au tableau; il se trouvait des enfants dont la sauvage nature ne se pliait pas aussi facilement à la discipline. En voici quelques exemples.

Le chef des Algonquins, Michel Tekouerimat, dont nous venons de parler, et que les Ursulines appelaient le Grand Tekouerimat, leur avait donné sa fille le lendemain de leur arrivée. Cette enfant était donc leur première élève, et tant pour cette raison qu'à cause

de la foi et de toutes les grandes qualités de son père, elle était la plus chérie. Madame de la Peltrie voulut être sa marraine, et elle lui donna le nom de Marie. Dès son entrée, on l'avait habillée à la française ainsi que plusieurs de ses compagnes qui se joignirent promptement à elle : Madeleine Amiskouevan, Marie-Madeleine Abatenau, Marie-Ursule Gamitiens, Agnès Chapdikouechich, Louise Aretevir et Nicole Assepanse. La nouveauté plut à toutes. N'était-ce pas un délicieux passage de la vie errante et grossière des sauvages aux manières civiles et douces, ainsi qu'à la propreté des dames françaises? Ce plaisir cependant dura fort peu pour notre volage petite Marie. Elle parut d'abord, il est vrai, avoir oublié les bois, les jeux de son enfance et tous les gais passe-temps de la vie indépendante et oiseuse; mais le naturel revint. — Je suis triste, dit-elle un jour à ses compagnes; je n'entends plus les oiseaux de Sillery; je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec nos gentils écureuils; je vais donc mourir... je suis triste, je vais mourir ici!

A midi, Marie n'était pas à table : ce fut en vain qu'on l'attendit, en vain qu'on la chercha. Elle avait imité ses « gentils écureuils » en grimpant par-dessus la clôture pour prendre la route des bois. Après deux heures de course, la petite déserteuse se trouvait au milieu de la bourgade de Sillery; ses jolies chaussures ne tenaient plus, sa belle robe rouge était en pièces et ses longs cheveux noirs tombaient en désordre sur ses épaules.

Qu'importe! Elle se présente gaîment à l'entrée de la cabane de son père; mais la réception ne fut pas aussi flatteuse qu'elle se l'était imaginé. Sa mère, en la

voyant dans ce triste état, éclate en sanglots et lui dit : « Enfant, tu seras cause de ma mort. » Son père lui adresse ces paroles avec un regard sévère : « Ma fille, est-ce moi qui t'ai permis de quitter les vierges? Va, ingrate, retourne à la maison de Jésus... tu ne resteras pas ici. » Le lendemain, dès la pointe du jour, sa mère la réveille et lui donne à manger. Tekouerimat, sans prononcer une seule parole, prend sa fille par le bras et l'amène au canot qui les attendait. Une heure après, ils étaient sur le rivage, à la porte du petit cloître de la Basse-Ville. Les religieuses, qui étaient dans une mortelle inquiétude, ne peuvent exprimer leur joie. Marie seule se fait entendre; elle éclate en sanglots et promet qu'elle sera *pour toujours obéissante*. Madame de la Peltrie la serre dans ses bras, l'habille de nouveau, lui lave le visage, arrange ses cheveux, lui met des souliers et des mitaines rouges et la ramène à la classe.

L'enfant fut fidèle à sa promesse, elle fut toujours obéissante et elle se distingua par son assiduité au travail et sa piété. Dans sa relation de 1647, le R. P. Lallemant dit, en parlant d'elle : « On a marié, cette année, une jeune fille sortie depuis quelque temps du séminaire des Ursulines; elle est d'un naturel fort doux et bien affermie dans la foi; le jeune homme qui l'a épousée n'est pas moins bon chrétien que son épouse. »

Les annales du monastère nous apprennent en même temps que la générosité des religieuses ne fit pas défaut en cette occasion; car non-seulement elles donnèrent à Marie tous les petits meubles nécessaires dans son nouveau ménage, mais aussi elles obtinrent pour cette élève chérie une *belle somme d'argent* que les Ursulines

de Paris voulurent bien fournir comme dot pour son mariage.

En 1643, une autre Algonquine eut également un accès de noir ennui, ce que nous appelons le *mal du pays.* En vain religieuses et élèves s'empressaient auprès d'elle. « Je suis triste, répondait Catherine, je m'en vais mourir loin de ma cabane! » Assise dans un coin et enveloppée de sa couverture, elle semblait avoir fait ses adieux au monde entier; et si parfois elle ouvrait encore son œil morne, c'était pour regarder les chemins qui conduisaient aux terres de chasse de son père. Enfin ne pouvant plus supporter sa mélancolie, elle sort un jour par une croisée, saute par-dessus la clôture et s'éloigne en courant de toutes ses forces. Quelques minutes après, elle se retourne, et voyant que personne ne la suivait, elle ralentit sa marche. Puis, regrettant déjà sa fuite, elle arrive à la cabane de ses parents. Ceux-ci, étonnés, lui demandent pourquoi elle a quitté les filles vierges (les religieuses). — C'est parce que je suis triste. — Eh bien, lui dit sa mère, puisque tu ne veux pas faire autre chose, viens travailler avec moi.

Quelques jours après, elle dit à sa mère : « Je m'en vais retourner chez les filles vierges, je ne suis plus triste; je n'avais pas d'esprit quand je les ai quittées. » Sa mère lui répond : « Va si tu veux, mais ne reviens plus sans qu'on te le dise. »

Catherine, livrée à sa volonté, reprend la route du monastère. A mesure qu'elle approche, elle sent son cœur battre, car elle se reconnaît coupable et elle ne sait de quelle manière on va la recevoir. Elle se glisse derrière la clôture et voit ses compagnes qui s'amusaient gaîment. « Oh! dit-elle, je ne serai plus triste! »

et, s'élançant vers la porte, elle demande l'entrée. La portière lui répond que sa place est prise au séminaire et qu'elle ne peut plus entrer. A ces mots elle éclate en sanglots, et supplie la sœur d'intercéder pour elle. Peine inutile; la Mère de l'Incarnation avait résolu d'expulser, au moins pour quelque temps, ces *petites coureuses des bois* qui troublaient l'ordre. Catherine, voyant qu'elle ne gagnait rien, prend finement un détour et attend l'heure où les externes doivent se rendre au couvent. Dès que celles-ci arrivent, elle leur conte ses aventures et elles lui promettent leur assistance. On sonne, la porte s'ouvre et la troupe entre lentement. Bientôt la portière aperçoit Catherine qui court se jeter aux pieds de la Mère de l'Incarnation. — « J'ai mal fait de vous quitter, je ne m'enfuirai plus, je serai obéissante; c'est tout de bon que je veux être instruite. » La Mère de l'Incarnation, touchée de ses larmes et de ses promesses, lui fait grâce; on lui donne des habits neufs, elle se remet à l'étude et jamais, depuis, l'on n'eut le moindre reproche à faire à Catherine.

L'histoire d'une autre espiègle est ainsi racontée par le Père Vimont, Jésuite :

« Une petite fille de huit à neuf ans sortit (à la sourdine) du séminaire des Ursulines, l'an dernier, pour retourner chez ses parents, où elle passa l'hiver. Au printemps, ils revinrent à Québec, et cette pauvre enfant va prier les Mères de la reprendre. On refuse; l'enfant pleure et veut rester malgré ses parents et contre la volonté des religieuses. On la renvoie pourtant; elle revient, on la refuse encore. Enfin elle profite de l'occasion d'une procession publique pour y retourner une troisième fois. Ce jour-là, les religieuses faisaient

festin aux sauvages et la petite était présente avec ses parents. Mais au moment de leur départ, elle les quitte et court à la porte du monastère en criant de toutes ses forces : « Je veux être instruite, ayez pitié de moi, mes parents ne peuvent pas m'instruire! » La nuit vient, la pluie tombe, elle se couche à la porte et les religieuses sont forcées de l'admettre. »

La chronique du monastère ajoute que cette enfant devint par la suite une des plus sages de la classe.

Mais aucune élève sauvage n'a laissé un plus doux souvenir que Thérèse, dite *la jeune captive huronne*. On nous saura gré de faire connaître ce qu'en disent les Annales du monastère de Québec.

Thérèse fut amenée aux Ursulines au printemps de l'année 1640, par son oncle, le bon Joseph Taondechorin, et l'ardeur de son zèle pour la religion fut telle, que ses saintes institutrices en étaient tout émerveillées. Plusieurs de ses compatriotes venus à Québec s'étant convertis, on la regarda comme l'instrument dont Dieu s'était servi pour leur ouvrir les yeux à la lumière de la foi. Voici ce que raconte à ce sujet le Père Vimont : « Deux Hurons avaient passé l'hiver à Québec; l'un des motifs qu'ils eurent d'embrasser la foi de Jésus-Christ, fut de voir le zèle d'une jeune séminariste, leur compatriote, nommée Thérèse. Cette enfant, âgée de treize à quatorze ans, leur parlait de Dieu et de la grandeur de nos mystères avec une éloquence naturelle si douce, que ces bonnes gens en étaient puissamment touchés, en sorte qu'un de leurs plaisirs était de la visiter de temps en temps.

» L'un d'eux, considérant la ferveur de cette jeune chrétienne, voulut l'éprouver. Comme il était sur le point d'être baptisé et que cette enfant en ressentait une grande joie, il va la trouver au parloir des Ursulines, et feignant d'avoir perdu la foi, il lui dit qu'il a peine à croire tout ce qu'on lui enseigne, et qu'il ne pense plus à son baptême. A ces paroles, voilà cette jeune fille tout en feu. « Que penses-tu faire, misérable? lui dit-elle dans une sainte colère. Qui est-ce qui a troublé tes pensées? Veux-tu donc aller dans l'enfer avec les démons? Tu mourras peut-être cette nuit, et tu te trouveras avec eux avant le jour! Ah! le diable t'a renversé la tête. » Le voyant continuer à faire l'infidèle, elle éclate en sanglots et l'accable de reproches. Enfin croyant qu'il n'y a plus rien à espérer pour lui, elle le quitte et va tout éplorée trouver la Mère de l'Incarnation. « Il est perdu, dit-elle, et je suis triste, car il ne veut plus croire en Dieu; le diable l'a trompé et il dit qu'il ne se soucie plus d'aller au ciel. » Puis, élevant la voix et gesticulant avec menaces, elle ajoute : « Ah! si j'eusse pu rompre la grille, je l'aurais bien battu. »

Les Ursulines faisant une retraite chaque année, les sauvages qui, durant ces exercices, ne les voyaient pas, disaient qu'elles se cachaient pour prier. La petite Thérèse voulant aussi se cacher, se fait une espèce de cabane dans un bocage retiré et passe toute sa journée à prier. Une de ses compagnes, l'ayant trouvée là, lui demande ce qu'elle fait. — Je me cache comme les Mères, afin de prier Dieu pour vous, pour moi, pour les Français et pour les sauvages.

A la fin de son éducation, dans le cours de l'année 1642, elle fut confiée au Père Jogues pour être rendue

à sa famille qui habitait les bords des grands lacs; mais elle fut prise par les Iroquois avec ceux de ses parents qui l'accompagnaient, le Père Jogues et deux Français. L'année suivante, lc Père Vimont écrivait à son sujet : « Nous avons des nouvelles de la jeune Thérèse, captive chez les Iroquois. Là son cœur reste fidèle à Dieu, et sa bouche ne trouve de paroles que pour le glorifier. » Son oncle Taondechorin, qui avait été pris avec elle, s'étant échappé, lui rendait témoignage dans les termes suivants : « Thérèse n'a point de honte de son baptême; elle prie Dieu publiquement; elle se confesse souvent au Père Jogues, et elle m'obéissait en tout. Je l'exhortais souvent à ne point se laisser abattre. Je lui disais : Aie courage, cette vie est courte, tes travaux prendront fin et tu seras heureuse au Ciel, si tu persévères. Elle n'a point de chapelet pour prier, mais elle se sert de ses doigts ou de petites pierres qu'elle laisse tomber à chaque *Ave Maria* qu'elle dit.

» Thérèse parlait souvent de vous, mes Mères. Hélas! disait-elle, si les filles vierges me voyaient en cet état parmi ces méchants Iroquois, qui ne connaissent pas Dieu, oh! comme elles auraient pitié de moi!... »

La pauvre enfant n'invoqua pas en vain l'assistance de ses anciennes Mères, dont l'ingénieuse tendresse avait déjà trouvé moyen d'intéresser à sa délivrance toutes les autorités du pays. Grâce à cette touchante sollicitude, Thérèse fut délivrée, quelque temps après, par un échange de prisonniers.

Voici encore quelques traits qui montrent le bien que firent les Ursulines dès leur arrivée au Canada.

La Mère de Saint-Joseph, première maîtresse des élèves huronnes, rendant compte aux RR. PP. Jésuites des dispositions de ses élèves, leur disait : « Quand on eut donné avis à trois de nos plus grandes séminaristes qu'elles pourraient communier à Pâques, je ne vis jamais plus de joie. Elles témoignèrent un plaisir indicible pendant qu'on les instruisait sur cet adorable mystère; elles semblaient avoir de cette amoureuse vérité une intelligence bien supérieure à leur âge. Elles voulurent jeûner la veille de leur première communion, coutume qu'elles ont gardée depuis, autant de fois qu'elles se sont approchées de la sainte table. »

Voici le témoignage que leur rend à son tour madame de la Peltrie : « Je ne puis me dispenser de vous raconter la joie que nos enfants font paraître de ce qu'on leur a accordé la sainte communion pour le Jeudi-Saint. C'est une ferveur qui n'est pas croyable. Quand on leur demande pourquoi elles ont un si grand désir de communier, elles répondent que Jésus viendra dans leur cœur et qu'il embellira leur âme. Souvent l'on aperçoit le visage de ma filleule, Marie Négabamat, dans un épanouissement de joie tout extraordinaire; si vous lui en demandez le sujet : « C'est, répond-elle, que je communierai bientôt. » Je vous avoue que j'ai le cœur ravi de les voir dans de si belles dispositions, de sorte que lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, je suis satisfaite, puisque sa miséricorde commence à reluire sur nos pauvres séminaristes, et qu'il semble agréer nos petits travaux. »

Un jour, pendant que le R. P. Pijard instruisait celles qui devaient communier, une des plus petites, âgée d'environ six ans, se présenta devant lui, demandant à être admise à communier comme les autres. Le Père

lui dit qu'elle était trop petite. « Ah! Père, s'écria-t-elle, ne me renvoyez pas parce que je suis petite; vous verrez, je deviendrai bientôt aussi grande que mes compagnes. » On lui laissa écouter l'instruction, et elle retint si bien ce qu'elle entendait, elle en rendait compte d'une manière si étonnante, qu'elle ravissait tous ceux qui l'interrogeaient.

Sa mère étant venue la voir, elle se mit à l'instruire des mystères de notre sainte foi, qu'elle lui expliquait par des images; ensuite elle la fit prier Dieu et se mit en devoir de lui apprendre à lire. La mère était si ravie, qu'elle se fit enfant avec son enfant, prenant sa leçon et répétant les lettres après sa petite fille. Ensuite elle dit aux religieuses : « Ah! que n'ai-je connu Dieu aussitôt que vous; je suis très-contente de voir ma fille avec vous; quand nous la retirerons, elle nous instruira son père et moi; nous avons tous deux un grand désir d'être baptisés; elle nous enseignera à prier Dieu. »

Voici une autre preuve de la précocité d'intelligence chez les enfants canadiens. Elle se trouve dans une lettre de la Vénérable Mère, datée du 3 septembre 1640, et adressée *à une dame de qualité,* dont on ignore le nom.

» Votre filleule,[1] Marie-Madeleine Abateneau, nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. A cet âge, elle seule avait servi son père et sa mère dans la maladie dont ils moururent, ce qu'elle faisait avec tant d'adresse, qu'elle excitait l'admiration. Il ne se peut rien voir de plus obéis-

(1) Plusieurs dames en France s'intéressaient à l'œuvre apostolique du Canada, et demandaient à être marraines de petites sauvages, à peu près comme on le pratique aujourd'hui pour les enfants chinois, excepté qu'elles connaissaient, pour ainsi dire, leurs filleules par les nouvelles qu'on leur en donnait.

sant que cette enfant; elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on pourra l'employer; et elle fait ce qu'on lui commande avec tant de maturité et de si bonne grâce, qu'on la prendrait pour une fille de qualité. J'ajouterai, pour votre consolation, qu'elle sait par cœur son catéchisme, avec les prières chrétiennes qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient. »

La vénérable Mère ajoute dans la même lettre : « Marie-Ursule Gamitiens, filleule de mademoiselle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans. Elle n'est pas plus tôt éveillée, qu'elle se met d'elle-même en devoir de prier Dieu. Elle dit son chapelet durant la messe et chante des cantiques en sa langue sauvage. »

C'est peut-être de sa bouche que sortirent ces paroles attribuées à une petite sauvage qu'on ne nomme pas : « Je n'ai plus de parents que les vierges habillées de noir; ce sont mes mères. Mon père me l'a dit avant sa mort, il m'a commandé de leur obéir, il m'a donné à elles afin qu'elles fussent mes mères. »

La Mère de l'Incarnation dit encore, à propos de trois autres jeunes filles qui leur avaient été confiées par un Jésuite : « Les trois séminaristes que vous nous avez données, ont laissé leur humeur sauvage à la porte. Elles n'en ont rien apporté chez nous, et il semble qu'elles y aient toujours été élevées. Elles voient tranquillement entrer et sortir des filles et des femmes sauvages, sans laisser voir aucun désir de les suivre. Elles les saluent à la française et les quittent en riant. Il leur semble que nous soyons leurs mères naturelles, et elles viennent se jeter entre nos bras comme en leur

refuge, quand elles ont quelque petite affliction. L'un de ces jours, comme j'avais des douleurs de tête, on leur dit que j'étais malade et que je mourrais si elles faisaient du bruit. A ce mot de mourir, elles se mirent toutes à pleurer, et elles gardèrent parfaitement le silence. Que désireriez-vous davantage? Ne semble-t-il pas que les trésors du Ciel se versent sur ce pauvre peuple? »

Madame de la Peltrie, écrivant à un Père Jésuite, rend le même témoignage aux petites sauvages, dans les termes suivants : « Je ne serais pas satisfaite si je ne vous entretenais de la consolation que je reçois journellement de nos petites filles; j'en ai tout le plaisir qu'une mère pourrait souhaiter de ses bons enfants, tant en l'obéissance qu'elle me rendent, qu'en l'amour tendre et filial qu'elles me portent. J'avais commission, durant la retraite de nos Mères, de leur faire prier Dieu, de leur faire répéter leur leçon; je ressentais, en faisant cette action, une joie qui ne se peut dire. Leur ayant fait comprendre que nos Mères étaient avec Dieu, je leur fis garder durant huit jours un silence qui m'étonna; j'en venais bien plus aisément à bout que des Françaises. L'un de ces jours, ayant gardé le lit une matinée pour quelque indisposition, comme je vins à passer dans leur chambre, l'après-dînée, ce furent des caresses qui ne sont pas croyables. Ellles s'écriaient *Ningue, Ningue,* ma Mère, ma Mère; elles se jetaient à mon cou si bien que j'eus de la peine à m'en défaire.

» Etant allée vous voir dernièrement à Saint-Joseph de Sillery, je laissai deux de mes enfants à la maison; elles ne firent que se lamenter en mon absence; l'on en trouva une tout éplorée dans un petit coin, se lamentant et s'écriant : *Daiar, Ningue, Daiar,* venez, ma Mère, venez; *Daiar,* Madame. Elles m'appellent tantôt

d'une façon, tantôt d'une autre, croyant ainsi me faire répondre plus tôt.

» J'ai commencé à leur montrer à travailler à l'aiguille, mais mon principal exercice, c'est de les peigner, laver et habiller; je ne suis pas capable de chose plus grande. Hélas! mon révérend Père, encore suis-je trop heureuse de leur pouvoir rendre ces petits services. »

Voilà la véritable charité chrétienne; elle s'exerce par le dévoûment le plus généreux, et avec l'humilité la plus profonde. C'est le feu que Notre Seigneur est venu apporter sur la terre et qui produit un embrasement. Les missionnaires françaises brûlaient de ce feu et elles le communiquaient à tout ce qui les approchait.

Persuadé que les âmes pieuses aimeront à voir, dans les œuvres admirables des premières Ursulines du Canada, les preuves d'un zèle que Dieu bénissait d'une manière visible, nous ajouterons de nouveaux récits à ceux que nous avons donnés. La voie que nous avons à suivre est d'ailleurs facile; elle nous est tracée en ces termes, par l'annaliste du monastère de Québec.

« Sans parler de ces nombreux néophytes, hommes, femmes et filles, qu'elles disposèrent au saint baptême, ni de ces innocentes petites séminaristes nouvellement régénérées, et qui cherchaient en tout à imiter la ferveur de leurs Mères, passons à celles qui, plus avancées en âge, portaient au loin les fruits des saintes instructions qu'elles avaient reçues. »

« Nous avons eu, dit la vénérable Mère, trois grandes séminaristes qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents, pour les aider dans le ménage et

à apprêter leurs pelleteries. Elles s'appelaient Anne-Marie, Agnès et Louise. Elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être trois mois privées de la sainte Messe et de l'usage des sacrements. Nous les pourvûmes autant que notre pauvreté put le permettre, après quoi elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices du chrétien parmi les sauvages. L'une s'occupait des prières et les faisait faire avec une singulière dévotion; la seconde indiquait les cantiques spirituels sur les mystères de la foi; la troisième présidait à l'examen de conscience et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au R. P. Supérieur de la mission et à moi, en des termes si religieux et si judicieux, que tout le monde admirait leur esprit. Le sujet de leurs lettres était que se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât des secours pour les retirer de cet ennui.

» A leur retour, la première visite qu'elles firent fut au Très-Saint-Sacrement, la seconde à l'image de la Très-Sainte Vierge, comme aussi au petit Jésus. Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour leur faire des couronnes.

» Anne-Marie et Agnès étant suffisamment instruites, leurs parents songèrent à les reprendre tout à fait. Elles en eurent beaucoup de chagrin et vinrent un jour trouver notre Vénérable Mère, lui présentant deux petites lettres qu'elles désiraient envoyer à leur *cabane*. Voici ces deux lettres où l'on verra avec plaisir un

échantillon de style des jeunes sauvages élevées au Canada par les premières Ursulines. »

On n'explique pas le titre de frère et de sœur que donnent ces enfants à leur père et à leur mère.

Première lettre :

« Mon frère, je suis résolue de ne m'en pas aller, c'est une conclusion prise que je veux être vierge, et que je désire aimer et servir, en cette maison où je suis, Celui qui a tout fait. Je désire, dis-je, y demeurer toute ma vie pour instruire des filles de ma nation. Si je puis une fois savoir bien lire et écrire, je leur enseignerai plus efficacement à aimer Dieu. Apaise-toi, mon frère, apaise ma sœur, car je ne veux plus m'en aller chez toi. Adieu donc, mon frère, je te serai servante tant que je vivrai et je prierai Dieu pour toi dans la maison des prières. AGNÈS. »

Voici la lettre d'Anne-Marie :

« Mon frère, agréerais-tu que je demeurasse pour toujours avec les filles vierges en cette maison? car de tout mon cœur je souhaite d'être vierge comme elles, et c'est une affaire d'importance pour moi que je sois toujours vierge. Quand je serai plus grande, j'instruirai les filles de ma nation, et leur enseignerai le chemin du Ciel, afin qu'elles puissent un jour, après leur mort, voir Celui qui a tout fait. Voilà pourquoi j'ai résolu de ne m'en pas retourner chez toi, si tu l'agrées, et de demeurer pour toujours dans la maison des prières. Prie pour moi, je prierai pour toi tant que je vivrai, et je te serai servante, moi qui suis ta fille.

» ANNE-MARIE. »

Que devinrent ces deux intéressantes jeunes filles? Nous ne trouvons rien sur le sort d'Anne-Marie; mais nous pouvons faire connaître celui de la bonne petite Agnès. Voici d'abord, à son sujet, quelques lignes de la Mère de l'Incarnation :

« Agnès Chapdikouechich, nous fut donnée au mois d'août 1639. Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant d'entrer au séminaire, elle rencontra le R. P. de Quen dans le bois où elle coupait sa provision; elle ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'elle jeta sa hache à l'écart et lui dit : « Instruis-moi. » Agnès fit cela de si bonne grâce que le Père en fut sensiblement touché, et, pour satisfaire sa ferveur, il l'amena au séminaire avec deux de ses compagnes. Toutes trois se rendirent bientôt capables du saint baptême. Agnès fit en peu de temps de très-grands progrès, tant dans la connaissance de nos saints mystères que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la viole et en mille autres petites adresses. »

Trois ans s'écoulent; Agnès avançait en âge, en vertu, en science et en grâces naturelles. Habillée à la française, douce et polie, parlant et écrivant sa propre langue ainsi que le français, avec facilité, elle ne ressemblait en rien à cette enfant de la forêt que le Père de Quen avait rencontrée coupant des branches d'arbres avec sa petite hache. La voyant si gracieuse et si accomplie, ses parents voulurent l'avoir avec eux pendant quelque temps, avant de la laisser entrer au noviciat.

Ils l'emmenèrent à la pêche dans l'automne de 1643. Un jour qu'elle s'amusait dans un canot avec plusieurs

autres jeunes filles, la frêle embarcation versa et elles tombèrent dans les eaux profondes du Saint-Laurent. On se hâta d'accourir à leur secours; le frère d'Agnès parvint à saisir sa sœur et la transporta presque sans vie sur le rivage. Elle revint peu à peu et parut reprendre des forces; mais cet accident avait déterminé sa mort.

Peu après, la vénérable Mère de l'Incarnation annonçait à ses amis de France la fin édifiante de sa douce Agnès. « Il est mort une de nos séminaristes dans les bois. Nous avions pensé la faire religieuse, car elle en était très-digne. Mais enfin elle est morte son livre à la main et en priant Dieu. »

Quand ceux qui l'assistaient lui annoncèrent qu'elle allait mourir, elle se recueillit, puis, poussant un profond soupir, elle dit : « Hélas! je voudrais bien pouvoir me confesser, je ne sens rien qui me pèse sur la conscience; mais je voudrais bien être assistée par un Père. » Il n'y avait pas moyen de satisfaire ce désir, car ses parents étaient dans leurs grandes chasses et l'avaient emmenée avec eux loin de toute habitation. La pauvre enfant suppléa par sa foi vive et sa douce piété aux secours extérieurs qui lui manquaient. Elle produisait des actes de douleur d'avoir offensé Dieu, mais avec des expressions si touchantes, au rapport d'un jeune Français qui avait accompagné ces sauvages chrétiens pour apprendre leur langue, que tous en étaient vivement émus. Elle avait toujours en main ou devant ses yeux son livre et son chapelet pour entretenir ses rapports intimes avec Dieu, et ce fut ainsi qu'elle expira sous le regard des anges, loin de ce monastère béni, où elle avait tant désiré de faire le sacrifice de toutes choses et d'elle-même.

Ses parents l'inhumèrent avec son livre de prières et son rosaire; et quand on leur demanda s'ils n'avaient pas de regret de l'avoir perdue. — Non, dirent-ils, elle a fait une trop belle mort; nous la croyons bienheureuse, il ne faut pas s'attrister de son bonheur.

Pauvre enfant! Dieu lui accorda la grâce de mourir vierge comme elle l'avait tant désiré. Qui sait même si, voyant ses parents s'opposer à sa vocation, elle ne demanda pas elle-même cette mort prématurée, mais bien précieuse aux yeux de la foi? Elle avait été recherchée en mariage non-seulement par des jeunes gens de sa nation, mais par des Français; n'était-ce pas assez pour lui causer un vif désir de s'envoler promptement au ciel avec l'innocence de son baptême et la brillante auréole de sa virginité?

Au premier abord on pourrait être surpris de voir une si grande et si prompte transformation chez ces pauvres populations du Nouveau-Monde; mais l'étonnement cesse quand on sait avec quel zèle notre vénérable Mère se livrait à ce travail avec ses sœurs. Voici comment parle de leur œuvre, le P. Vimont, Jésuite :

« Les Ursulines ont des séminaristes passagères tirées des cabanes sauvages, et elles en ont de sédentaires. Leurs grilles sont visitées des nouveaux chrétiens, qui les vont voir pour entendre parler des choses du Ciel. Il y a dans cette maison des religieuses qui parlent algonquin, d'autres qui parlent huron : elles honorent Notre-Seigneur en plusieurs langues, et sa bonté leur donne occasion de débiter la science qu'il leur a départie, leur envoyant des personnes qui, par leur moyen, apprennent à le connaître et à l'aimer.

» On aurait de la peine à croire que de petites filles sauvages se rendissent ponctuelles aux temps des

prières et des instructions, si nos yeux ne voyaient cette vérité. Il n'y a donc rien de si farouche que la douceur, la grâce et l'éducation ne polissent. On entend souvent avec plaisir ces petites sauvages entonner un motet dans le chœur des religieuses pendant l'élévation du Saint-Sacrement, et même chanter avec elles pendant les vêpres. Il n'y a pas de doute que si l'on avait le moyen d'en loger un plus grand nombre, on les rendrait aussi adroites et aussi gentilles que nos Européennes. Ce n'est pas cependant ce que l'on cherche pour le moment, mais bien de graver dans leur cœur l'amour et la crainte de Celui dont elles ont maintenant la connaissance : c'est à quoi visent les travaux de ces bonnes Mères, auxquelles Notre-Seigneur semble donner sa bénédiction.

» Or, ce n'est pas seulement à l'égard de ces jeunes enfants que ces bonnes Mères emploient leur zèle : des femmes sauvages et d'autres personnes les vont visiter à leurs grilles et les supplient de leur donner quelque instruction ; d'autres laissent leurs filles comme en dépôt pendant quelques mois qu'ils vont faire leurs grandes chasses, bien assurés qu'elles ne souffriront ni la faim ni le froid ; et ce qui vaut mieux que tout le reste, ils se réjouissent de ce qu'on leur apprend le chemin du Ciel.

» Une de ces femmes, baptisée depuis quelques années, revint trouver les religieuses pour être instruite de nouveau sur le Saint-Sacrement. — J'ai été longtemps absente, dit-elle, j'ai perdu la mémoire de ce que je dois savoir. A chaque article que lui expliquait la bonne Mère qu'on lui avait donnée pour maîtresse : — Voilà justement, disait-elle, ce qu'on m'avait enseigné ! je n'ai point d'esprit, je ne saurais retenir ce qu'on

me dit. En vérité, tu me fais plaisir, je te remercie. Ah! que j'étais affligée quelquefois quand quelques-uns de mes enfants venaient à mourir! je ne trouvais point de consolations; mais depuis que je suis baptisée, je dis en mon cœur : Dieu a de l'esprit, il est bien sage, il est bon, il sait tout ce qu'il fait; peut-être qu'il voit de loin que si mon enfant vivait plus longtemps, il ne croirait plus en lui et qu'il serait brûlé; voilà pourquoi il le prend de bonne heure; laissons-le donc, car mon enfant n'est pas mal d'être avec lui. Quand j'en vois mourir un, je dis : O Dieu, détermine de moi aussi, si tu veux; fais tout ce que tu voudras de mes enfants. Tu me veux peut-être éprouver; tu veux voir si je crois en toi; quand tu m'affligerais cent fois davantage, j'y croirais toujours; je t'aimerai et t'obéirai toujours, je veux tout ce que tu veux; et puis, en m'adressant à mon enfant, je lui dis : prend courage, va-t-en voir Dieu, et, quand tu le verras, dis-lui : Aie pitié de ma mère!... prie-le pour moi afin que j'aille au Ciel avec toi; je prierai pour ton âme, afin que tu ne sois pas longtemps en Purgatoire. »

« Ce n'est pas tout, ajoute le même Père, plusieurs sauvages de l'Isle, de la nation des Iroquois (dans les environs du lac Témiscaming) et d'autres endroits, étant venus se camper assez près de Québec, allaient tous les jours dans la chapelle des Ursulines, où le Père de Quen leur faisait l'aumône spirituelle; on en a baptisé quelques-uns dans cette petite église, après les avoir suffisamment instruits. Or, comme la misère accablait ce peuple, l'aumône spirituelle étant faite,

venait l'aumône corporelle. Les Mères, au sortir du sermon, donnaient à manger à quatre-vingts personnes, charité qu'elles ont continuée durant six semaines. »

Après ces traits édifiants des jeunes sauvages du Canada élevées par les Ursulines, en voici d'autres racontés par le P. Vimont, Jésuite. Il dit, en parlant de ces jeunes filles :

« Tout ce qui regarde le Sauveur leur est adorable, surtout sa sainte mort et passion.

» La plus grande récréation pour elles est de danser à la mode de leur pays ; elles ne se livrent pas néanmoins à cet amusement sans en avoir demandé la permission. Etant venues un jour demander à leur maîtresse de le leur permettre, la religieuse leur dit : Mes enfants, c'est aujourd'hui vendredi, Jésus est mort le vendredi et, par conséquent, c'est un jour de tristesse. Il n'en fallut pas davantage pour les arrêter. Nous ne danserons plus ce jour-là, dirent-elles.

» Le Vendredi-Saint, ces petites sauvages baptisées, voyant jeûner leurs maîtresses plus rigoureusement qu'à l'ordinaire, résolurent de les imiter ; elles cachèrent donc tout ce qu'on leur donna à manger ce jour-là, se contentant de pain sec, sans vouloir prendre de collation le soir.

» Ces bonnes Ursulines n'oublient rien pour bien élever toutes ces petites créatures. La dévotion à la Mère de Dieu est aussi florissante, parmi ces petites pensionnaires du Canada, qu'au milieu des demoiselles de notre France. Ces religieuses impriment tellement l'amour de Marie dans le cœur de leurs élèves, que celles-ci ne respirent que son service. Assez souvent on les trouve seules, priant Dieu et récitant leur chapelet. Elles prennent un singulier plaisir à ramasser

des fleurs dans les bois et à en faire des couronnes qu'elles présentent à l'image de la Sainte Vierge; elles l'entourent de leurs plus beaux bouquets et lui font ingénument toutes les caresses possibles. Parfois ces jeunes filles se glissent dans le chœur, et là, se plaçant de part et d'autre comme des religieuses lorsqu'elles officient, et tenant chacune un livre à la main, elles chantent des hymnes ou récitent des prières comme elles l'ont vu faire à leurs maîtresses. Elles chantent ainsi l'*Ave Maris Stella* avec les inclinations convenables, et n'en sachant point d'autres par cœur, elles les répètent jusqu'à vingt et trente fois, tant elles ont de plaisir à chanter les louanges de la Vierge Mère de Dieu.

» Leur affection pour saint Joseph suit de fort près celle de la Sainte Vierge. Qui veut qu'on aime celle-ci veut aussi qu'on honore son glorieux époux : c'est pourquoi ces bonnes Mères mettent bien avant dans le cœur de ces petites innocentes la tendresse pour ce saint patriarche, et elles leur apprennent à dire, après chaque *Ave Maria* de la couronne de la Sainte Vierge, *Sancte Joseph, ora pro nobis,* parce qu'elles l'ont choisi pour leur premier protecteur parmi les saints. »

Le bien opéré par les Ursulines était si remarqué, que le P. Vimont ne fait pas difficulté de regarder leur établissement comme l'un des plus précieux du pays.

« Le séminaire des Ursulines est un des plus beaux ornements de la colonie, et une ressource signalée pour fixer les sauvages et les convertir. Elles ont toujours eu un assez bon nombre de filles sauvages tant pensionnaires fixes que passagères, outre les petites filles françaises; et quantité de sauvages, hommes et femmes, les vont voir souvent pour recevoir secours et instruction. »

Le P. Lallement, dans sa relation de 1647, dit que, durant le cours de cette année, elles ont instruit et secouru plus de quatre-vingts filles sauvages.

Un an auparavant, la Mère de l'Incarnation écrivait : « Notre plus grande moisson, c'est l'hiver, alors que nos sauvages allant à la chasse de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde et à presser les peaux de castors, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper. »

Quant aux sauvages, hommes et femmes, qui venaient aux parloirs recevoir l'assistance corporelle et spirituelle, leur affluence fut quelquefois bien grande, puisque, d'après les annales du monastère, il y en eut jusqu'à huit cents dans une seule année.

En 1648, la Mère de l'Incarnation exprime son regret que le nombre en ait diminué par suite des guerres et de la férocité des Iroquois. Mais bientôt la dispersion de la nation huronne, à la suite d'une guerre malheureuse avec les Iroquois, fournit ample matière à son zèle et à celui de ses sœurs. L'arrivée en grand nombre de ces pauvres sauvages obligea cette infatigable religieuse à étudier leur langue. « J'en appris assez, dit-elle, pour enseigner les prières et le catéchisme aux filles et aux femmes, ce que nous faisions alternativement par semaine, la Mère Saint-Joseph et moi. »

Quel courage et quelle énergie, en même temps quelle capacité intellectuelle n'a-t-il pas fallu à cette sainte religieuse pour apprendre ces langues barbares

dans un âge avancé, et sans avoir fait, dans sa jeunesse, aucune étude qui pût rendre ce travail moins pénible! Que de difficultés et de dégoût elle dut rencontrer, et combien d'autres se seraient découragés! Mais elle donne elle-même, dans une de ses lettres, le secret de sa persévérance.

« Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue; mais *il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain.* » Voilà le grand mobile, et ce qui fait disparaître les impossibilités. Les réflexions suivantes de l'annaliste de 1863 n'en sont pas moins justes toutefois.

« L'étude des langues sauvages fut, sans contredit, le plus rude travail auquel eurent à se livrer en ce pays nos saintes Mères. Nous avons vu que dès leur arrivée, en 1639, elles s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire. Pour être en état d'enseigner plus tôt la voie du salut à ces pauvres sauvages, elles se partagèrent la tâche. La Mère Saint-Joseph seule étudia d'abord le huron; la Mère de l'Incarnation et la Mère Sainte-Croix s'appliquèrent à l'algonquin et au montagnais. « Nous étudions la langue algonquine par préceptes et par méthode, ce qui est très-difficile, écrivait la Vénérable Mère en 1640. Il faut que je vous dise qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire, et maintenant il faut que je lise et médite toutes sortes de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare comme font ces jeunes enfants qui vont au collége pour apprendre le latin. Nos révérends Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyables. »

Dans la suite, la Mère de l'Incarnation se rendit tellement maîtresse de ces différents idiomes, qu'elle put laisser de précieux manuscrits pour en faciliter l'étude à ses sœurs. « Mes occupations des matinées d'hiver, écrivait-elle encore, sont d'enseigner les langues sauvages à nos jeunes sœurs. La Mère Assistante et la Mère Sainte-Croix sont assez savantes, parce que dans le commencement nous apprîmes le dictionnaire par cœur.

» Comme ces études sont très-difficiles, j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits que je pourrai. Depuis le commencement du carême dernier jusqu'à l'Ascension, j'ai écrit un gros livre algonquin d'histoire sacrée et de choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme iroquois, que l'on estime un trésor. L'année dernière, j'ai écrit un gros dictionnaire algonquin à l'alphabet sauvage. »

C'est à ce prix que les Ursulines du Canada achetèrent la faculté d'instruire les sauvages et de les mettre dans le chemin du Ciel.

Avant l'époque dont nous parlons, il n'y avait pas assez de Hurons à Québec pour réclamer un catéchisme public, mais alors on le fit régulièrement aux femmes et aux filles.

« Il est bon de faire remarquer ici, dit l'annaliste de 1863, que ces instructions étaient données dès l'année 1640, aux Algonquines et aux Montagnaises, de la même manière que l'on instruit encore aujourd'hui pour la première communion, à l'école des externes, les enfants des diverses paroisses de Québec, qui sont présentés par leurs curés.[1] »

(1) Quoique cette manière d'agir des curés de Québec ne soit pas générale, elle ne nous surprend pas. Il est tout simple que des hommes intelligents et des prêtres zélés profitent de l'un des moyens les plus efficaces que l'on puisse

On voit que la Mère de l'Incarnation ne reculait devant aucun travail ni aucun sacrifice quand il s'agissait de procurer le salut à ses chers sauvages. Elle ne se contentait pas néanmoins de saisir l'occasion à mesure qu'elle se présentait et de faire le bien au jour le jour. Non, il y avait chez elle un vrai zèle selon la science; elle cherchait les moyens, non pas de faire quelques bonnes œuvres du moment, mais d'assurer le bien pour l'avenir. Simple femme enfermée dans un cloître, elle travaillait à consolider la colonie en amenant peu à peu les sauvages à abandonner la vie errante; et pour cela elle les portait à bâtir des maisons, leur procurant dans ce but tous les secours possibles. Voici ce qu'elle écrivait, en 1641, en parlant d'une jeune sauvage de dix-sept ans :

« Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la marier à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. Oh! si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France d'aider à faire une petite maison! Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Elle gagne

rencontrer pour bien préparer des jeunes filles au grand acte de leur première communion. Un prêtre s'honore certainement en reconnaissant que des religieuses sont plus propres à une pareille fonction que lui-même. Nous ne parlons pas ici de l'enseignement de la doctrine, mais de ces soins pieux qui disposent l'âme d'une enfant à la délicatesse de conscience, à l'amour de la piété et à cette pureté du cœur qui la transforme en un ange.

Un vénérable vieillard, curé de la seconde paroisse de Blois, disait il y a trente ans à une jeune fille qui lui demandait la permission de faire sa communion pascale aux Ursulines, parce qu'elle désirait aller s'y préparer auprès de ses anciennes maîtresses : « Allez, ma chère enfant, non-seulement je vous permets, mais je vous félicite; je voudrais que tous mes paroissiennes fissent comme vous, je serais sûr qu'elles feraient une bonne communion. » N'est-ce pas là un langage vraiment sacerdotal?

les cœurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités. »

Madame de la Peltrie faisait également tous ses efforts pour arracher ces pauvres nations à la vie errante. C'est le témoignage que lui rend le P. Vimont : « Elle leur parlerait bien plus volontiers des mains; et si elle pouvait exercer le métier de maçon ou de charpentier pour leur dresser de petites demeures, elle s'y emploierait avec d'autant plus d'ardeur qu'elle voit de bonnes dispositions en ces peuples pour se fixer. »

Les efforts que firent les Ursulines pour amener les sauvages à quitter la vie errante parurent, au premier abord, devoir être couronnés d'un certain succès; car, en 1644, on en décida trois cents à se cantonner autour du monastère. Malheureusement on ne put se procurer les secours matériels indispensables pour soutenir ces heureux commencements; la minorité de Louis XIV et les guerres de la Fronde ne permettaient pas au gouvernement de la mère-patrie de faire les sacrifices que demandait une colonie naissante; on manqua des choses les plus indispensables à la vie, et les Ursulines furent obligées de partager leurs faibles ressources avec leurs chers sauvages. Elles s'aperçurent alors, pour la première fois, que le pain se multipliait entre les mains de la Mère de l'Incarnation, à mesure qu'elle le distribuait. On constata en effet que n'ayant à partager que deux ou trois pains entre cinquante ou soixante sauvages, elle trouvait moyen d'en donner suffisamment à tous. Le prodige s'étant renouvelé assez souvent pour ne plus pouvoir être révoqué en doute, la vénérable Mère l'attribuait aux bonnes dispositions de ces pauvres gens.

Environ vingt-cinq ans plus tard, Louis XIV, profitant d'un moment de repos après la paix d'Aix-la-Chapelle, entreprit de donner suite à ce plan de colonisation, commencé par de pauvres religieuses qui n'avaient d'autres secours que les aumônes qu'elles sollicitaient auprès de leurs amis de France; mais on alla trop loin. On eut la prétention de *franciser* les sauvages, en commençant par la jeunesse. Dans ce but on plaça au séminaire diocésain de Québec et au pensionnat français des Ursulines, un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles. Les hommes d'Etat de Louis XIV se flattaient sans doute d'un heureux succès; mais la Mère de l'Incarnation déclara nettement qu'on entreprenait une chose à peu près impossible. Elle avait en effet pensé à cela, ainsi qu'on l'a vu, avant le gouvernement français; mais elle n'avait pu obtenir que des résultats insignifiants, qui lui faisaient dire : « C'est à peine si sur cent, nous en avons francisé une. » L'événement justifia cette prévision, car à la fin de l'année il ne restait plus qu'un petit sauvage au séminaire diocésain, et les Ursulines revenaient au premier mode d'enseignement, qui consistait à élever séparément les Françaises et les sauvages.

Cette observation que les Ursulines ont à peine francisé *une* sauvage sur *cent* fait entrevoir le grand nombre de jeunes filles indigènes élevées par elles, car les registres de la maison et les écrits de la vénérable Mère attestent que ceux que l'on réussit à *franciser*, comme on disait alors, n'étaient pas en si petite quantité. « Nous avons francisé plusieurs filles sauvages, Huronnes et Algonquines, que nous avons mariées ensuite à des Français et qui font fort bon ménage, » écrivait-elle. Plusieurs furent jugées aptes à la vie religieuse, qu'elles

auraient probablement embrassée si elles n'en avaient été empêchées par des événements de force majeure.

Lorsque cette tentative de franciser les sauvages vint à l'esprit des conseillers de Louis XIV, il y avait près de trente ans que les Ursulines travaillaient à les christianiser, et le peu que nous avons pu dire, fait voir de qu'elle manière elles avaient réussi ; mais on nous saura gré de mettre dans un plus grand jour et en citant des faits non moins intéressants que les premiers, le bien que firent au Canada ces femmes véritablement héroïques.

« O ma chère sœur, écrivait la Mère de l'Incarnation, quel plaisir de se voir au milieu d'une troupe de femmes et de filles sauvages, dont les pauvres habits, qui ne sont qu'un bout de peau ou de couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des dames de France, mais dont la candeur et simplicité est si ravissante, qu'elle ne se peut dire ! Celle des hommes n'est pas moindre. Je vois des capitaines généreux et vaillants se mettre à genoux à mes pieds pour que je les fasse prier Dieu avant de manger ; ils joignent les mains comme des enfants, et je leur fais dire tout ce que je veux. L'un d'eux me dit : — Nous n'avons pas encore d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruits.

» Le bon Victor Ouechkivé est un des meilleurs chrétiens ; ayant peu de mémoire, il oublie facilement ses prières : il n'en est pas de même de son oraison intérieure, car il est dans une attention continuelle à Dieu. Il s'en vient à la grille, et à la première de nous qu'il rencontre, il dit : « Hélas ! je n'ai point d'esprit, fais-moi prier Dieu. » Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois sa prière, et croyant

la bien savoir, il retourne à sa cabane, où il n'est pas plus tôt arrivé qu'il l'oublie. Il revient encore, puis, les mains jointes, il confesse comme un enfant qu'il n'a pas d'esprit et prie qu'on recommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agréable aux âmes qui désirent la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres sauvages? »

Voici un autre trait de la vertu de Victor; c'est le Père Vimont qui parle.

« Victor Ouechkivé s'étant confessé, raconta de quelle manière Dieu lui avait donné deux fois sa petite fille. — Tu vois ma petite fille, Dieu me l'a donnée deux fois. Etant cet hiver dans les bois pour faire notre grande chasse, elle tomba malade, de sorte que je n'attendais plus que la mort. Ma femme ne faisait que pleurer : Tes larmes, lui dis-je, ne sauveront pas notre enfant; ayons recours à Celui qui nous l'a donnée, et prions-le qu'il nous la donne encore une fois.

» Ils se mirent tous deux à genoux et firent cette prière : Toi qui as tout fait et qui conserves tout, c'est toi qui as créé cette enfant et qui nous l'as donnée; elle est malade, tu peux la guérir; guéris-la donc, si tu veux : si elle vit, elle croira en toi; elle t'obéira quand elle sera grande. Si tu ne veux pas la guérir, je ne laisserai pas de croire en toi; je n'en dirai pas davantage, car tu es le Maître, fais ce que tu voudras. Le lendemain, disait le bon néophyte, ma fille était en aussi bonne santé que tu la vois maintenant. »

La Mère de l'Incarnation dit de son côté : « Nous habitons un quartier où les Montagnais, les Algonquins,

les Abenaquiouais et ceux de Saguenay viennent s'arrêter; tous veulent croire en Dieu et lui obéir; n'y a-t-il pas là de quoi mourir de joie? Un des leurs, baptisé depuis peu, a plus fait que cent prédicateurs. Dans un voyage à Tadoussac, il emporta tous les cœurs pour les faire acquiescer à la doctrine que prêchait le Père Lejeune. On voyait prêcher deux apôtres en même temps, l'un Jésuite, l'autre sauvage, chrétien depuis six mois seulement.

» J'ai vu ce bon Charles se mettre à genoux devant des images que je lui avais données, prier avec tant d'ardeur et dans un si profond recueillement qu'il semblait ravi en extase. C'était lui qui gardait le Père Lejeune, de crainte que quelque ennemi de la foi ne l'abordât. — Mon Père, lui disait-il, je porte mon pistolet pour te garder, et je ferai autant de pas que toi. »

Joseph Chiouatenhoux, regardé comme l'un des apôtres indigènes du pays, était à Québec lors de l'arrivée des Ursulines, et il fut converti à cette époque. De retour dans son pays, « il va hardiment de bourg en bourg, dit la vénérable Mère, prêchant avec une éloquence *du paradis*. Ses compatriotes, sachant qu'il ne pouvait avoir cette science naturellement, étaient comme en extase en l'entendant parler. Il leur disait : Ah! si vous saviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne resteriez pas comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et qu'une âme. Je fus ravi l'an passé à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau, où il y avait des filles vierges vêtues de noir, qui pour l'amour de nous, sont venues en ce pays. Les unes prirent des filles montagnaises qu'elles faisaient manger avec elles et à qui elles donnaient de beaux habits; les autres, qui

étaient habillées d'une autre couleur, prirent les malades, qu'elles assistaient et veillaient jour et nuit. A leur arrivée, on fit tant de fêtes, que vous eussiez dit que tous ceux de Québec n'étaient qu'un. Oh! que nous sommes éloignés de cela! Nous vivons comme des bêtes, et ne savons ce que c'est que la parfaite charité, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu. »

Voici ce que dit d'un de ses autres élèves la vénérable Mère : « Augustin, ayant été catéchisé, ne voulut jamais partir pour la chasse qu'il ne fût lavé des eaux du saint baptême. Je l'interrogeai longtemps sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais ravie de l'entendre et de voir qu'il en avait plus de connaissance que des millions de chrétiens qui font les savants : c'est pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec ceux de sa nation, qui est l'une des plus immorales. Ils lui donnèrent de grands sujets d'exercer sa foi et sa patience; mais quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais, et il ne laissa pas sa prière, point sur lequel on le combattait. Lorsqu'il fut de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était comporté. — Ah! me dit-il, le diable m'a grandement tenté. — Et que faisais-tu pour le chasser? — Je tenais en main le chapelet que tu m'as donné, et je faisais le signe de Jésus (le signe de la croix), puis je disais : Aie pitié de moi, Jésus, c'est toi qui me soutiens, chasse le diable afin qu'il ne me trompe point. Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles. »

Le Père Lallemant raconte à son tour les traits suivants, pour montrer à quel degré de vertu pouvaient arriver ces pauvres sauvages instruits et dirigés par des religieuses.

« Un Huron nommé Jean-Baptiste, voulant aller à la chasse, et voyant qu'un Français refusait de lui donner quelques vivres qu'il avait achetés, se sentit ému et laissa échapper quelques paroles d'impatience. S'apercevant aussitôt de sa faute, il va pour trouver son confesseur ; ne l'ayant pas rencontré et ne voulant pas partir avec un péché sur la conscience, il court aux Ursulines et demande la Mère Marie de Saint-Joseph. La voyant à la grille, il lui dit ces quatre paroles : Marie, tu diras à mon confesseur, quand il sera de retour : Jean-Baptiste a péché ; il s'est mis en colère, il en est grandement fâché ; il se tiendra sur ses gardes pour ne plus retomber. Cela dit, il s'en va sans autre cérémonie. Arrivé à Sillery, il apprend que son confesseur est de retour à Québec ; il va le trouver sans délai, se confesse, fait sa pénitence, se rembarque dans son canot et part pour la chasse.

» Un autre Huron allant voir de temps en temps cette bonne Mère Saint-Joseph, lui dit un jour : Marie, mes camarades veulent me mener à la chasse, donne-moi conseil, que dois-je faire ? — Comme il n'était pas encore baptisé, la Mère lui répondit : Si tu désires être bientôt baptisé, demeure, afin d'être mieux instruit. Si tu n'es pas pressé de jouir de ce bonheur, tu peux aller à la chasse. — Je ne suis pas venu parmi les Français, reprit-il, pour amasser d'autres richesses que celles de la foi ; voilà l'unique trésor que je veux reporter en mon pays. Il resta et ne manqua pas un seul jour, durant quatre mois, de venir voir la Mère Ouarie

(c'est ainsi que les Hurons prononcent le nom de Marie, leur langue n'ayant pas de lettres labiales). »

Nous ne pouvons reproduire tout le bien que firent au Canada les pieuses et infatigables Ursulines, mais ce que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur suffit pour donner une idée de leur zèle et de la manière dont il fut béni par l'efficacité de la grâce. Cependant on en parla peu en France : on n'en connut même qu'une très-faible partie ; car ces humbles filles ne se prêtaient guère à publier les résultats de leurs travaux apostoliques, ainsi qu'on en peut juger par ces lignes de la Mère de l'Incarnation au Père Vimont.

« Je vous envoie quelques détails pour satisfaire à l'obéissance. J'ai eu de la difficulté à m'y résoudre, parce que si l'on voulait dire tout ce qui peut donner de l'édification chez nos filles sauvages, ce ne serait jamais fait. Vous savez d'ailleurs le gros de ce qui a lieu. Vous savez mieux que moi si Dieu peut être glorifié dans les petits services que lui rendent ses servantes en la personne des pauvres petites filles sauvages. Je sens bien que nous ne sommes nullement satisfaites de tout ce que nous faisons, n'étant que des personnes inutiles, moi très-particulièrement, comme vous le savez bien. C'est ce qui me faisait souhaiter que vous ne fissiez aucune mention de nous. Il suffit que Dieu, qui est notre Père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes. C'est assez que Lui seul connaisse ce qui se passe en cette petite maison, sans qu'il soit produit aux yeux des hommes. Nous sommes trop heureuses que nos fatigues se passent à la vue de notre Maître, qui est si bon, qu'il nous fait espérer le pardon de nos fautes. »

On communiquait pourtant aux Jésuites les faits les

plus remarquables; mais la vénérable Mère se plaint ailleurs qu'on en retranchait en France beaucoup de choses. Le libraire-imprimeur Cramoisy, de Paris, *supprimait souvent les plus belles pages,* dit l'annaliste du couvent.

Il arriva de là que plusieurs relations publiées par les RR. PP. Jésuites ne dirent rien ou peu de choses des Ursulines, ce qui fournit prétexte à quelques pamphlétaires de dire qu'elles étaient inutiles au Canada. Dom Claude en ayant informé sa mère, celle-ci lui répondit en lui énumérant longuemeut les travaux de la communauté, puis elle ajoute :

« Voilà les fruits de notre petit travail, dont j'ai voulu vous dire quelques particularités, pour répondre aux bruits que vous dites que l'on fait courir en France que les Ursulines sont inutiles en ce pays. Nos Révérends Pères et Mgr notre Prélat sont ravis de l'éducation que nous donnons à la jeunesse. Ils font communier nos filles dès l'âge de huit ans, les trouvant aussi instruites qu'elles le peuvent être.[1] Si l'on prétend que nous sommes inutiles parce que la relation ne parle point de nous, il faut dire que Mgr notre Prélat est inutile, que son séminaire est inutile, que le séminaire des Révérends Pères est inutile, que MM. les ecclé-

(1) La vénérable Mère raconte le trait suivant dans une autre lettre : Un jour plusieurs pensionnaires se demandaient les unes aux autres quelle était la chose pour laquelle elles pensaient avoir plus d'obligation à Dieu. L'une dit : « C'est parce qu'il s'est fait homme pour moi, et qu'il a enduré la mort pour me délivrer de l'enfer. » L'autre ajouta : « C'est de ce qu'il m'a faite chrétienne et de ce qu'il m'a mise par le baptême au nombre de ses enfants. » Une petite fille qui n'a pas plus de neuf ans et qui a fait sa première communion depuis un an et demi, haussa la voix et dit : « C'est de ce que Jésus se donne à nous au Saint-Sacrement de l'autel. »

On voit par ces traits que ni les religieux missionnaires, ni les prêtres des

siatiques de Montréal sont inutiles, et enfin que les Mères Hospitalières sont inutiles, parce que les relations ne disent rien de tout cela. Et cependant c'est ce qui fait le soutien, la force, et l'honneur même de tout le pays. Mon très-cher fils, ce que nous faisons en cette nouvelle Église, est vu de Dieu et non pas des hommes; notre clôture couvre tout, et il est difficile de parler de ce qu'on ne voit pas. »

Cette humble réserve que gardèrent les Ursulines explique en partie le peu de justice que l'on rendit à leurs travaux; mais si l'on se rappelle qu'à l'époque de leur départ elles furent l'objet d'une foule de critiques, et que bien des personnes se mêlèrent de prédire qu'elles seraient bientôt ramenées en France par le désenchantement, on comprendra les motifs d'une certaine hostilité qui dut se manifester à leur égard. Les auteurs de ces prédictions malveillantes ne voulaient pas se dédire, leur amour-propre y mettait obstacle; il fallait donc trouver quelque prétexte pour pouvoir soutenir qu'on avait eu raison. Après avoir attendu en vain leur retour en France, on dut se rabattre sur l'inutilité prétendue de leur mission; c'était

paroisses ne faisaient difficulté d'admettre les enfants à la première communion dès l'âge de sept ans et demi et huit ans, quand ils les trouvaient suffisamment instruits eu égard à cet âge. C'est encore ce qui se pratique en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Irlande et probablement dans d'autres pays, tandis que dans certains diocèses de France on fixe un âge qui est quelquefois celui de onze ou douze ans, de manière que des enfants qui auraient été en état de communier plus tôt sont privés d'une foule de grâces qu'ils auraient reçues au moyen de la sainte communion. Il est vrai que cette discipline, qui n'a pu être que l'effet de l'influence janséniste, tend aujourd'hui à disparaître. On doit s'en réjouir pour le bien des âmes.

une méprisable consolation d'amour-propre blessé, dont toute personne judicieuse aurait dû tenir compte.

Cependant malgré l'évidence des faits, justice complète n'a jamais été rendue aux Ursulines sous ce rapport. A notre époque, M Faillon, de Saint-Sulpice, dans un écrit où il a été amené à parler d'elles, s'est inspiré des injustes pamphlets du XVII[e] siècle, en jetant un voile sur le bien que firent ces intrépides et zélées missionnaires.

M. l'abbé Sausseret, dans un ouvrage publié à Troyes en 1864, a été plus loin encore. Il avance que *la première école ou mission pour les petites sauvages, établie dans la Nouvelle-France, fut celle de la Montagne, dans l'île de Montréal.* Or, cette école commençait en 1680, huit ans après la mort de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, plus de quarante ans après l'ouverture du pensionnat, appelé *séminaire,* fondé pour les jeunes filles sauvages du Canada. Pendant ces quarante ans, les Ursulines qui avaient eu jusqu'à quatre-vingts de ces jeunes filles à la fois, sans compter celles qui n'y étaient qu'en passant, en avaient élevé des milliers, et M. Sausseret n'en a rien vu, parce qu'en effet rien de tout cela n'était arrivé jusqu'à Troyes. On voit une fois de plus par là combien l'on s'expose à défigurer l'histoire, quand on l'écrit à distance et que l'on n'a pas soin de s'environner de tous les documents possibles. Il est propable que M. Sausseret n'a pas même eu sous les yeux les *Relations* de la mission du Canada : car, bien qu'elles n'aient jamais fait beaucoup ressortir le bien opéré par les Ursulines, elles en disent assez pour faire voir que le zèle de ces religieuses rendit des services immenses à la gloire de Dieu et aux pauvres populations du Canada. Nous l'avons fait voir par

toutes les citations que nous avons faites, et il en reste encore. Voici, par exemple, un témoignage du Père Lejeune qui, après avoir dit que dès le lendemain de leur arrivée (1er août 1639), on donna aux Ursulines six filles sauvages, dont les Pères avaient commencé l'instruction, et qu'on leur amena en outre toutes les autres filles tant françaises que sauvages qui se purent rencontrer, il ajoute :

« Si bien que les voilà déjà dans l'exercice de leur institut, et si jamais elles ont une maison bien capable, et bien de quoi nourrir les enfants sauvages, elles en auront peut-être jusqu'à se lasser. Dieu veuille que les grands frais ne retardent pas leur dessein. »

Trois ans et demi plus tard, les Ursulines avaient, à l'endroit où est le monastère actuel, une maison *bien capable*, et elles s'efforcèrent d'avoir, surtout au moyen des aumônes qui leur venaient de France, *de quoi nourrir* les enfants sauvages, et *sans se lasser*, elles continuèrent cette œuvre jusque vers l'année 1682. Si à cette époque elles se livrèrent moins à ce genre d'apostolat, c'est que l'œuvre était à peu près terminée dans les limites de leur mission. Alors, en effet, le nombre des sauvages avait beaucoup diminué dans les environs de Québec et à Sillery[1], mission fondée par les Jésuites en 1637 en faveur des Algonquins et des Montagnais, avec résidence, église, maison pour les néophytes, etc., à une lieue de Québec. Le nombre des filles françaises, au contraire, s'était considérablement accru.

(1) A partir de 1649, les Hurons, chassés de leur pays, se réunirent en bourgades à l'Ile-d'Orléans, et à distance de Québec. Vers 1680, les Algonquins et les Montagnais prirent des directions différentes ; les Iroquois chrétiens se portaient naturellement vers Montréal.

CHAPITRE X.

Construction du monastère, 1641. — Union des deux Congrégations d'Ursulines, 1641. — Historique de ces deux Congrégations. — Heureux résultats de l'union. — Epreuves terribles. — Départ de Madame de la Peltrie, 1642, ses suites. — Tribulations intérieures de la Mère de l'Incarnation. — Confession de toute sa vie.

Nous avons anticipé sur les événements de la vie proprement dite de la Mère Marie de l'Incarnation, afin de faire connaître l'œuvre pour laquelle elle avait traversé les mers et jeter une lumière plus grande sur les desseins de Dieu à son égard, comme aussi sur le caractère particulier de la sainteté de cette femme extraordinaire. Nous allons reprendre maintenant la suite des faits qui la concernent personnellement et qui font éclater sa vertu en même temps que sa capacité et son énergie naturelle.

Un de ses premiers soins fut de se procurer un logement convenable, qui permît de faire le bien que l'on avait en vue et de pratiquer toutes les observances de la vie religieuse. On choisit un emplacement dans la ville haute où l'air était plus pur; madame de la Peltrie posa la première pierre au printemps de 1641, et le travail fut poussé avec assez d'activité pour que, le 21 novembre de l'année suivante, les Ursulines pussent prendre possession de leur nouveau monastère. « Dans cet intervalle, dit la vénérable Mère, notre monastère fut bâti au lieu le plus beau et le plus avantageux du

pays. Notre nombre de religieuses crût aussi par la venue de quelques-unes, tant de la Congrégation de Paris que de la nôtre de Tours, en suite de quoi nous fîmes une union à laquelle Notre-Seigneur a donné de très-grandes et très-sensibles bénédictions. »

Pour comprendre ces dernières paroles, il faut savoir qu'à l'époque où la Compagnie de Sainte-Ursule fut établie en France, au commencement du XVIIe siècle, plusieurs maisons furent fondées à la fois en différentes villes, sans que ceux qui y travaillaient eussent eu même la pensée de se concerter. Tous se proposaient pour modèle l'œuvre de saint Charles Borromée à Milan, mais avec les modifications que chacun crut les plus convenables. Ces premières maisons en fondèrent d'autres, et il en résulta plusieurs Congrégations d'Ursulines, ayant toutes le même but et le même esprit, mais régies par des constitutions qui différaient dans le détail.

La première, dans l'ordre des temps, si l'on prend pour point de départ la date des Bulles d'approbation pontificale, fut celle de Paris, à laquelle travaillèrent madame Acarie, plus tard Carmélite et canonisée sous le nom de sainte Marie de l'Incarnation, madame de Sainte-Beuve et mademoiselle Françoise de Bermond. Ces pieuses dames fondèrent la première maison en 1608 et elles obtinrent une Bulle d'approbation datée du 13 juin 1612. Le Pape Paul V approuvait les constitutions qui, aux trois vœux ordinaires, en ajoutaient un quatrième, celui d'instruire les jeunes filles.

Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux,

que l'on a appelé, de son vivant, le Charles Borromée de la France, travaillait, lui aussi, à fonder des Ursulines dans sa ville archiépiscopale. La communauté qu'il forma fut établie en 1606; mais la Bulle d'approbation ne fut donnée que le 8 février 1618. Le même Pape Paul V approuvait les constitutions rédigées par le cardinal et dans lesquelles il n'était pas fait mention du quatrième vœu. Il est probable qu'on le crut renfermé dans le vœu d'obéissance, joint à la Bulle et aux constitutions qui déclarent formellement que le but de l'Institut est l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Outre cela, le costume religieux n'est pas exactement le même dans les deux Congrégations.[1]

Ces différences constituaient une véritable difficulté pour des personnes qui devaient vivre ensemble, former une même famille, pratiquer les mêmes exercices et se dévouer, à toutes les minutes du jour, avec unité de cœur et d'action, à une œuvre héroïque. La vénérable Mère le comprit et elle sut y remédier avec une sagesse qui lui venait évidemment du Ciel. Comme on ne savait pas encore si cette fondation, qui n'était qu'à son berceau et se trouvait en présence de difficultés immenses, pourrait se maintenir, il fallait se borner à des arrangements provisoires et conditionnels. C'est pourquoi elle régla que les religieuses de Tours feraient le quatrième vœu, avec cette restriction qu'il ne serait ni solennel

(1) D'autres maisons, qui devinrent chefs de Congrégations, furent fondées à Lyon, à Toulouse, à Dijon, à Dôle. Celle de Lyon est aujourd'hui la plus nombreuse après celles de Bordeaux et de Paris. Les Ursulines de Dôle n'ont jamais été cloîtrées. Parmi elles, quelques-unes se regardent comme filles de sainte Angèle; les autres se contentent de pratiquer une grande dévotion envers cette sainte, sans l'appeler leur Mère. Il en est ainsi des Ursulines actuelles de Tours, qui ont remplacé dans cette ville la maison où la Mère de l'Incarnation avait fait ses vœux, et qui n'a pu se relever après la révolution de 1793.

ni absolu, mais seulement pour le temps où elles résideraient en Canada; et que, de leur côté, les religieuses de Paris adopteraient le costume de leurs sœurs de Tours aux mêmes conditions de temps et de lieu. Quant aux constitutions, elle les fondit ensemble, tout en les adaptant aux besoins du pays.

L'accommodement ayant été conclu de la sorte au gré de toute la communauté, la Mère de l'Incarnation l'envoya aux deux maisons de Paris et de Tours, qui l'approuvèrent et le signèrent avec beaucoup de satisfaction. Il fut même trouvé si judicieux et si équitable, dit Claude Martin, que l'on parla de faire une union générale de toutes les Congrégations de France et de prendre celle du Canada pour modèle. Plusieurs supérieures écrivirent en ce sens à la Mère de l'Incarnation. Elle ne pouvait qu'entrer dans leurs vues; mais elle y voyait une grande difficulté, en ce que les évêques pouvant toujours modifier les constitutions, l'accord que l'on aurait fait n'aurait rien de stable.[1]

(1) Disons qu'il y a bien peu à se préoccuper, dans l'Ordre des Ursulines, de la variété des réglements et des constitutions. Nous nous sommes convaincu en effet que, même entre les maisons d'origine commune, l'uniformité n'a pas subsisté dix ans : à toutes les époques, il y a eu des changements, comme le prouvent les éditions anciennes de ces constitutions. Le monastère de Rome est peut-être le seul qui ait conservé intactes les constitutions primitives.

Ajoutons, ce qui est une autorité décisive, que les bulles pontificales regardent cette uniformité comme sans aucune importance, puisque toutes permettent expressément aux supérieurs locaux de changer et de modifier les constitutions primitives selon qu'ils le jugent convenable eu égard aux circonstances.

Enfin cette uniformité n'est ni nécessaire ni possible, si ce n'est pour les religieuses d'une même communauté. Elle n'est pas nécessaire, puisque l'Ordre a toujours existé et prospéré sans cela. Elle n'est pas possible, par la raison que les différences de pays, de climats, de genres d'éducation des enfants exigent quelque différence dans les réglements.

Quant au costume, si l'on excepte les communautés d'Allemagne et trois ou quatre de France, il diffère très-peu. C'est à peine si quelques personnes du

La question était toute différente pour une communauté composée de membres d'origines diverses, comme était alors celle de Québec; il était indispensable d'établir l'uniformité d'une manière ou d'une autre si l'on voulait obvier à des tiraillements et des embarras inévitables, ainsi qu'aux susceptibilités à l'égard de la supérieure, qui aurait eu mille peines à persuader qu'elle tenait la balance égale. Ce fut surtout après la conclusion de l'accord que l'on en comprit l'importance et l'utilité pour le bien général et la perfection de chaque religieuse.

« Cette union ayant été conclue, dit Claude Martin, il serait difficile de dire la vie parfaite qui en résulta. Sujets choisis qui avaient renoncé aux délices du pays natal et aux douces joies de la famille, pour se dévouer au service de Dieu dans un pays de croix et d'épines, et jeter les fondements d'une colonie telle que l'on n'en avait pas encore vu de semblable depuis l'établissement de leur Ordre, elles s'acquittaient de leurs devoirs avec tant de fidélité et de zèle qu'on eût pu les comparer aux premiers religieux de Saint-Benoît, de Saint-Dominique, de Saint-François et de ces anciennes

monde en ont connaissance. Après tout, en quoi cela peut-il nuire à l'influence des religieuses, à leur bon esprit et à leur perfection, ou diminuer l'estime et la confiance des séculiers?

On a paru attacher une certaine importance au quatrième vœu; mais dans la pratique, les communautés où il ne se fait pas, agissent exactement comme celles où il est émis.

Disons enfin qu'il n'y a rien, dans ces variétés, qui puisse nuire à l'union des cœurs; les Ursulines n'aiment pas leurs sœurs, parce qu'elles ont une ceinture de cuir ou un cordon de laine, un vêtement de telle forme plutôt que de telle autre; mais parce qu'elles sont toutes les épouses du même Dieu, les filles d'une même mère, sainte Angèle, et qu'elles tendent au même but par le même travail.

communautés qui, étant remplies des prémices de l'esprit de leurs patriarches, ont servi d'exemple à celles des siècles suivants. »

La pieuse supérieure en éprouvait une joie qu'elle ne pouvait taire et dont elle s'entretenait volontiers avec ses amis de France. Elle semblait donc être au comble de ses vœux et devoir jouir de la plus douce paix. Arrivée dans sa chère mission, objet de désirs si ardents, livrée avec toute l'ardeur de sa grande âme à l'instruction des petites sauvages, et recueillant dans l'exercice de ce ministère des fruits inespérés; voyant s'élever un monastère vaste et solidement construit, soutenue par la confiance qu'on lui avait toujours témoignée, et encouragée par la vénération profonde dont jusque-là elle avait été l'objet; au centre de la plus fervente chrétienté qui fût peut-être alors dans l'Eglise, dit le Père de Charlevoix; dans le continuel exercice de ce que la pénitence a de plus austère et la charité de plus éminent, que pouvait-elle désirer encore? Aux yeux de la sagesse ordinaire, même de celle qui n'est pas la sagesse charnelle, tout cela était beau; mais il y a pour les saints une sagesse plus excellente, fondée sur un amour d'extrême prédilection dont Dieu les prévient.

Dans le ciel, où il n'y a plus de combats entre la nature et la grâce, rien ne trouble les âmes. Sur la terre, il en est autrement; nous sommes toujours sollicités à chercher dans les créatures un bonheur ou au moins des consolations que Dieu seul doit nous donner. C'est pourquoi, quand il veut faire arriver certaines âmes ici-bas à la sainteté, non consommée il est vrai, mais parfaite cependant, il les détache par les croix et les tribulations, de tout ce qui pourrait leur donner

quelque consolation naturelle. Il fait que ses faveurs mêmes ont une telle amertume que, semblable à la colombe de l'Arche, l'âme ne pouvant trouver nul repos ni s'arrêter à quoi que ce soit, est forcée de s'élever vers lui et de lui rapporter ses grâces, dont le rameau d'olivier était la figure. Ce fut ce qui arriva pour la Mère Marie de l'Incarnation. Au moment où elle semblait devoir trouver de nombreux sujets de consolation, tout se tourna contre elle, et elle se trouva plongée dans un océan de tribulations.

Sans qu'on puisse savoir pourquoi, madame de la Peltrie, jusque-là si dévouée à l'œuvre des Ursulines, si pleine de respect et de vénération pour la Mère de l'Incarnation, se laissa aller à des sentiments qui étaient plus que de l'indifférence; elle quitta tout à coup ses protégées, leur retira tous ses effets mobiliers et, suivie de Charlotte Barré, elle s'en alla à Montréal où une œuvre nouvelle paraissait vouloir se fonder.

Ce départ laissa les Ursulines dans un dénûment tel, qu'il ne leur resta que trois lits pour leurs quatorze élèves. « Nous les faisons coucher sur des planches, écrivait la Mère de l'Incarnation; nous mettons sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté; et nous empruntons des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. »

Humainement parlant, tout paraissait perdu, et il semblait qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de revenir en France. M. de Bernières, si dévoué pourtant, et qui avait mis tant de zèle pour l'entreprise de cette mission, lui écrivait les lignes suivantes, bien

propres à abattre le courage le plus fort : « Il faut se résoudre à congédier vos élèves et vos ouvriers, puisque pour payer seulement le fret de ce que je vous envoie, il me faut trouver neuf cents livres, ce qui forme tout le revenu de votre fondation. Et de plus, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y vois de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne. »

Pour la nature laissée à elle-même, la première pensée qui se présente en un cas pareil est celle de l'humiliation résultant d'une entreprise avortée; c'est la confusion dont on est couvert lorsque l'on se voit forcé de reprendre la modeste position que l'on avait quittée pour de vastes projets ; mais les saints ne pensent même pas à cela. La Mère Marie de l'Incarnation ne s'était pas aperçue qu'il y eût de la gloire humaine dans son entreprise ; elle ne pensait pas davantage à la confusion de l'insuccès. Sa grande, son unique peine, eût été l'abandon d'une œuvre où elle voyait l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Cette femme forte, qui avait dit adieu à son fils unique, âgé de treize ans, le cœur brisé à la vérité, mais sans embrasser cet enfant et sans verser une larme, n'eût jamais pu faire de même à l'égard de ses petites sauvages. Elle n'eût pu, sans éclater en sanglots, voir se disperser et retourner à leurs forêts, ces enfants adoptives, dont cinquante avaient été élevées par ses soins dès la première année. Elle n'eût pu s'éloigner de ces chers sauvages, dont plus de sept cents, tant hommes que femmes, avaient reçu de sa charité d'abondantes aumônes corporelles et spirituelles. Telle était néanmoins la perspective qu'elle

eut un moment devant les yeux, nulle apparence de secours humains ne se montrant plus à elle.

Ce n'était pas encore tout. Les peines et les tribulations intérieures surpassaient de beaucoup celles dont elle se voyait entourée au dehors. Dieu semblait prendre plaisir à remplir son âme de ténèbres et à la laisser en proie aux plus horribles tentations de désespoir.

Voici la peinture qu'elle-même a laissée de son état :

« Je me voyais comme dépouillée de tous les dons de grâce que Dieu avait mis en moi, et de tous les talents naturels qu'il m'avait donnés. Je n'avais plus confiance en qui que ce fût, et les personnes les plus saintes, celles même avec lesquelles j'avais eu le plus d'intimité, me donnaient les plus grands sujets de peine et de mortification, Dieu permettant qu'elles eussent des tentations continuelles d'aversion contre moi, ainsi qu'elles me l'ont avoué depuis. Je me voyais la créature la plus digne de mépris et la plus vile qui fût au monde ; et, dans ce sentiment, je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté, la douceur et l'humilité de mes sœurs, de vouloir bien dépendre de moi et me souffrir. Je n'osais presque lever les yeux sous le poids de cette humiliation, et je m'appliquais aux actions les plus humbles et les plus viles, ne m'estimant pas digne d'en faire d'autres.

» Aux récréations, je n'osais presque parler et j'écoutais mes sœurs avec respect. Je me faisais néanmoins violence pour éviter la singularité. J'agissais de même dans les autres fonctions de ma charge, et cependant mon esprit restait libre pour l'étude des langues. Je

n'ai point vu qu'on se fût aperçu de ce que je souffrais, quoiqu'alors il me semblât que tout le monde voyait ma misère. Je communiquais peu mon état au Père Lejeune, étant dans l'impuissance de le faire; mais il en connaissait assez pour en avoir compassion et pour en appréhender les suites.

» Parmi ces ténèbres si affligeantes, il s'élevait quelquefois un rayon de lumière qui éclairait mon âme et la mettait dans un transport d'amour si extraordinaire qu'il me semblait être dans le paradis. Mais cela passait bien vite. Cette lumière n'était que comme des éclairs qui frappent subitement la vue et disparaissent aussitôt; et ces grandes caresses ne servaient qu'à appesantir ma croix et à rendre mes peines plus sensibles; car je passais d'un abîme de lumière et d'amour à un abîme d'obscurité et de ténèbres douloureuses. Je me voyais plongée comme dans un enfer qui contenait des tristesses et des amertumes mortelles, fruit d'une tentation de désespoir dont je ne connaissais pas la cause. Je me serais perdue en cet état si, par une vertu secrète, la bonté de Dieu ne m'eût soutenue. Je voyais que je méritais l'enfer, et que Dieu n'eût pas été injuste envers moi s'il m'eût jetée dans l'abîme. Je le voulais bien, pourvu que je ne fusse pas privée de son amitié. »

Tel était l'état de cette grande âme, telle était la manière dont Dieu travaillait à la détacher de toutes choses pour se l'attacher uniquement. Combien d'autres auraient succombé à l'accablement et pris le parti de tout abandonner, en voyant ainsi crouler au dehors toutes les ressources humaines, et disparaître toutes

les consolations sensibles au moyen desquelles la grâce soutient les âmes d'une piété ordinaire! Mais la Mère de l'Incarnation reste ferme dans son imperturbable confiance en Dieu. Comme si elle eût voulu braver toutes les difficultés et l'impossibilité elle-même, ce qui était pourtant loin de la pensée d'une religieuse aussi humble et aussi judicieuse, elle résolut de conserver les pensionnaires sauvages, de continuer ses aumônes aux pauvres indigènes qui venaient en foule implorer sa pitié, et d'achever la construction du monastère. Elle écrit tranquillement :

« M. de Bernières sera épouvanté en voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et de plus que je lui envoie des parties, pour six mille livres, qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers, et à l'achat des matériaux de notre bâtiment, sans parler du fret du vaisseau; car, en tout cela, nous n'avons que la Providence de Dieu. On me dit que tout est perdu; et cependant je me suis sentie portée intérieurement à poursuivre ce que Notre-Seigneur nous a fait la grâce de commencer en sa nouvelle Eglise. »

Au milieu de toutes les angoisses dont nous venons de parler, elle vaquait aux devoirs de sa charge avec une liberté d'esprit qui étonnait son confesseur; et ce fut dans le fort de cette épreuve qu'elle conclut la grande affaire de l'union des deux branches de sa communauté sous une même règle, sans cesser un instant de diriger et d'activer les travaux de la construction du monastère.

Cependant les croix continuaient toujours: l'idée de ses péchés était sans cesse retracée à son esprit avec des traits si vifs, qu'elle ne pouvait plus se souffrir elle-même. Un jour qu'elle en était plus frappée qu'à

l'ordinaire, et que son cœur était brisé de contrition, elle s'avisa de se revêtir d'une haire qu'elle porta très-longtemps sans l'ôter, pas même la nuit pour reposer. Son confesseur l'ayant appris, lui en fit de très-vifs reproches, et lui ordonna d'aller sur-le-champ quitter cet instrument de pénitence. Avant que d'obéir, elle se jeta à ses pieds et le supplia de vouloir bien écouter la déclaration qu'elle voulait lui faire de tous ses péchés et de toutes ses imperfections, afin qu'il sût jusqu'où allait sa perversité.

Le Père la rebuta d'abord; mais enfin, attendri par ses larmes et vaincu par ses instances, il y consentit. Elle lui fit donc une confession générale de toute sa vie, sans examen; mais avec tant d'exactitude et de précision qu'elle n'eût pu mieux faire si elle eût employé plusieurs jours à se préparer.

Nous ignorons, bien entendu, les détails de cette confession, mais nous en connaissons une autre qu'elle a écrite elle-même dans les termes suivants, et qui ne peut-être différente de celle qu'elle avait faite au ministre de Dieu.

« Je me sens coupable, ô mon divin Epoux, d'un nombre innombrable de péchés et de fautes cachées; mais voici ceux qui me paraissent vous avoir particulièrement déplu. Vous savez, ô mon chaste Epoux, qu'à l'époque où votre divine bonté m'appela par une grâce extraordinaire pour vous suivre dans une vraie pureté, (j'avais alors dix-neuf ans), lorsqu'elle m'eut fait voir que je me trompais dans la créance que j'avais d'être dans un état parfait, j'examinai si je ne retournerais pas dans la route du monde et dans la condition de laquelle vous m'aviez délivrée. La tentation, sous une raison spécieuse et nécessité apparente, à cause

des grandes affaires que j'avais sur les bras, et desquelles il me semblait que je ne me pouvais tirer, m'ébranla et m'eût emportée si, par votre immense bonté, vous n'eussiez mis votre Esprit dans la bouche d'une bonne fille, ma compagne de dévotion, qui ignorant mes affaires, et, je crois, sans avoir connaissance de ce qui m'occupait, me dit dans un entretien familier : Il faut être tout à Dieu. Ce mot me frappa vivement le cœur et me donna tout d'un coup une lumière qui affermit mon esprit dans vos voies, sans quoi, ô mon divin Epoux, ma volonté allait succomber, et tout cela n'a point arrêté le torrent de vos miséricordes.

» O ma vie, vous savez encore qu'en deux autres occasions, je m'amusai à de certaines complaisances qui tenaient de l'esprit de nature, et que, sous l'ombre de bien, j'y croupis quelque temps, et qu'enfin si votre bonté ne m'en eût tirée, j'aurais étouffé l'esprit de grâce par lequel vous me conduisiez si amoureusement.

» Ah! que j'ai de douleur, et combien je mérite d'enfers pour châtiment de mes infidélités!

» Une autre fois, étant religieuse, je fis, il me semble, un acte d'hypocrisie, en allant prier ma supérieure de m'humilier. Je crois qu'elle m'eût bien mortifiée de me prendre au mot, car je pense que mon intention n'était pas pure; j'avais un orgueil secret qui me faisait agir.

» Une autre fois encore, sous ombre d'amour de la justice, j'allai donner un avis à ma supérieure, et ce n'était au fond que par une vertu plâtrée, ou plutôt c'était l'orgueil qui me faisait agir; et vous avez souffert tout cela, ô mon divin Epoux, sans arrêter le cours de vos miséricordes. Il est juste que vous en tiriez vengeance. »

« Ce sont ici, dit Claude Martin les gémissements de la colombe, qui marquent tout ensemble l'innocence et la douleur. Son innocence paraît dans la confession générale et publique qu'elle fait de ses péchés, car voulant déclarer les fautes qu'elle croyait être la cause de ses peines intérieures, on ne peut douter qu'elle ne rapporte celles qui lui semblaient les plus grandes de toute sa vie et qui alarmaient plus vivement sa conscience. Cependant quoi qu'elle fasse pour les exposer dans toutes leurs circonstances, elles paraissent pour la plupart si légères, que je ne sais même si on peut leur donner le nom de péchés.

» Elle ne fait cette confession que depuis l'âge de dix-neuf ans, car avant ce temps-là, ses fautes n'avaient été que des légèretés d'enfant, dans lesquelles, comme elle l'a dit ailleurs, elle n'avait jamais cru qu'il y eût du péché. Toute sa vie s'est passée dans cette délicatesse et cette pureté de conscience. Elle fit bien voir un jour jusqu'à quel point son âme était sensible aux moindres fautes, en témoignant une joie extraordinaire de ce qu'elle avait été à confesse : car ses novices lui en ayant demandé la cause, elle répondit avec simplicité : C'est que j'en avais besoin, m'étant laissée distraire par des puérilités pendant une dizaine de mon chapelet. Voilà, ajoute son fils, le plus grand péché qu'elle ait commis dans les trente-trois années qu'elle a vécu en Canada. D'où il faut conclure qu'aucun de ces péchés qui donnent la mort à l'âme n'est jamais entré dans la sienne, et que Dieu l'a trouvée, à la fin de sa vie, avec cette première grâce dont il l'a si amoureusement prévenue. »

On aurait néanmoins tort de croire que quand les saints tiennent un pareil langage, ils s'accusent sans

motif. Si l'on fait attention aux attributs infinis de Dieu : à sa grandeur, à sa puissance, au domaine absolu qu'il a sur nous, et qui nous impose l'obligation de le regarder comme la fin dernière et indispensable, non-seulement de nos paroles et de nos actions, mais de nos pensées, de nos désirs et des moindres mouvements de notre volonté, on comprendra que nous commettons une faute chaque fois que, volontairement, nous nous proposons autre chose que Dieu pour fin dernière des mouvements et des tendances de notre âme. Or, qui peut se flatter de ne pas commettre bien des fautes de ce genre? Un bon nombre de saints, comme saint François-Xavier, saint Charles Borromée, se confessaient tous les jours et trouvaient toujours matière à absolution. Etait-ce erreur ou illusion de leur part? Il faudrait avoir bien de la suffisance et de la confiance en soi-même pour le supposer. Il est certain, au contraire, que ces âmes délicates avaient plus de lumières que n'en ont ceux qui, à la fin d'une semaine, ne trouvent rien à accuser.

On ne peut pas dire non plus que la douleur extrême dont les saints étaient pénétrés pour ces fautes relativement légères, était une douleur exagérée. Quel est celui qui ne sentirait toute sa vie le plus vif regret si, par une simple étourderie accompagnée d'un léger sentiment de vengeance, il avait causé l'incendie d'une grande ville dont tous les habitants auraient péri dans les flammes? Or il n'est pas un théologien qui n'enseigne que le moindre péché véniel est un mal plus grand que la destruction de l'univers entier, et que le supplice le plus rigoureux de tous les hommes ensemble. Comment les saints qui savent cela et qui aiment Dieu de tout leur cœur, n'auraient-ils pas une

vive et amère contrition des fautes qu'ils savent avoir commises?

CHAPITRE XI.

Cause des épreuvès de la Mère Marie de l'Incarnation. — Accord qu'elle fait avec Dieu. — Claude Martin veut se faire religieux, 1639. — Il est refusé par les Jésuites. — Ses qualités. — Il cherche une position dans le monde. — Sa vocation se décide. — Il entre au noviciat des Bénédictins à Vendôme, 1641. — Sa mère le félicite, 1641. — Crise au moment de sa profession. — Il prononce ses vœux le 3 février 1642.

Ce que nous venons de dire au sujet des douloureuses épreuves de la Mère de l'Incarnation, suffirait pour les expliquer et justifier la conduite de Dieu, surtout lorsque l'on sait que, comme nous l'enseigne saint Paul, nulle souffrance ici-bas n'a de proportion avec la gloire immense qui doit en être la récompense. Nous pourrions donc dire qu'il y a là une de ces voies mystérieuses par lesquelles Dieu conduit ses saints pour leur faire mériter une plus brillante couronne. Mais nous avons encore une autre explication des angoisses de cette sainte âme : c'est qu'elle-même les avait demandées. Différents épanchements de son cœur nous apprennent qu'elle regardait ses croix comme une suite de l'offre qu'elle avait faite à Dieu de souffrir pour son fils et pour une de ses nièces, à une époque où ni l'un ni l'autre ne donnaient lieu d'espérer qu'ils seraient un jour aussi fidèles à ses pieuses recommandations qu'ils le devinrent plus tard. Voici ce qu'elle dit dans une lettre à son fils :

« La crainte que j'avais que vous ne tombassiez dans les précipices où vous couriez, me fit faire un accord avec Dieu pour porter la peine due à vos péchés, et afin qu'il ne nous châtiât point par la privation du bien qu'il m'avait fait espérer pour vous. Par suite de cette convention, vous ne sauriez croire combien j'ai souffert à ce sujet. » Ailleurs, elle écrit ces lignes bien significatives :

« O mon Dieu! châtiez-moi selon vos adorables jugements. Je vous en conjure moi-même, tant je vois de justice à ce que votre amour soit satisfait. Oh! que de châtiments je dois subir! car outre ce que méritent mes propres iniquités, vous savez, ô mon divin Epoux, que, pour les deux âmes que je vous ai recommandées, je me suis offerte à souffrir la punition des fautes qu'elles auraient commises contre votre divine Majesté et qui les auraient rendues indignes de la faveur que vous leur avez faite en les retirant du monde. »

Dieu lui fit payer cher la générosité avec laquelle elle s'était chargée des dettes de ces deux âmes; mais aussi il lui accorda avec magnifience ce qu'elle avait demandé et si héroïquement acheté.

On a vu comment des personnes malveillantes avaient cherché à exaspérer son fils, pour la mettre dans l'impossibilité de suivre sa vocation; nous avons dit quelles inquiétudes, quels tourments même il causa à sa pieuse mère, quelles étaient les angoisses de celle-ci relativement à l'avenir de son enfant au point de vue du salut, car pour le reste elle s'en inquiétait peu. A l'époque où nous sommes, Claude Martin avait

environ vingt-deux ans; c'était le moment où il lui fallait faire choix d'un état de vie; or, de ce choix pouvait dépendre son avenir éternel; rien donc n'était plus de nature à préoccuper sa mère; c'était pour elle un nouvel enfantement plus douloureux que n'avait pu être le premier, et il est facile de comprendre qu'elle dut se vouer à toutes les peines possibles pour obtenir que cet enfant prît le chemin qui devait le conduire au Ciel. On en jugera mieux encore par ce que nous allons raconter touchant cet épisode de la vie du jeune homme.

Lorsque, trois ans auparavant, touché jusqu'au fond du cœur des réflexions que lui fit sa mère en passant par Orléans, et pénétré d'admiration pour sa vertu, il résolut de ne plus rien demander à sa famille, la pensée qu'il avait eue dans son enfance d'embrasser la vie religieuse se présenta de nouveau à son esprit. Ses parents, qui étaient peut-être las de pourvoir à des dépenses dont il leur était difficile d'entrevoir la fin, ne virent pas sans une certaine satisfaction reparaître ces dispositions; et, au lieu de les combattre, ils les encouragèrent de leur mieux. Jugeant les choses au point de vue humain, ils crurent que le meilleur moyen de réussir était de lui proposer un ordre religieux relâché, où la vie serait commode et joyeuse; c'est pourquoi ils cherchèrent à le faire entrer dans un couvent de Citeaux. « Mais, dit Edmond Martène, parce que l'observance de la règle n'y était pas gardée dans sa pureté, sa digne mère, qui ne cherchait pas tant l'établissement de son fils que sa sanctification, ne voulut jamais permettre qu'il se fît religieux dans cet Ordre, où il aurait été reçu à bras ouverts.

» Elle aurait bien mieux aimé le voir dans la Com-

pagnie de Jésus. Les grands services qu'elle avait reçus des Jésuites dans la conduite de son intérieur, ceux qu'elle leur voyait tous les jours rendre à l'Eglise par leurs prédications et leurs autres travaux, et aux infidèles par leurs missions, lui avaient donné une si haute idée de ces révérends Pères, qu'elle aurait été au comble de la joie si son fils avait embrassé leur institut. Lui-même voyant la grande estime de sa mère à leur égard, et d'ailleurs touché par les fréquents entretiens d'un de ses régents, qui lui avait dit des choses admirables de la conversion des pauvres sauvages, et du progrès de la foi aux Indes, en Chine et au Japon par suite des travaux de ses confrères, il avait senti son cœur s'enflammer de ce feu divin que le Sauveur est venu apporter sur la terre; et brûlant du désir d'étendre, au péril de sa vie, le royaume de Jésus-Christ parmi ces nations barbares, il pria ces révérends Pères de l'admettre dans leur Compagnie. Il donna en même temps avis de ses dispositions à sa mère qui était encore à Paris. Elle en eut une extrême joie et elle employa tout ce qu'elle avait d'amis dans la Société pour seconder les pieux désirs de son fils. D'après leur conseil, elle lui manda de se rendre à Paris afin de conclure cette affaire avec le Père Provincial, qui venait d'y arriver. »

Soit que Claude Martin eût reçu trop tard la lettre de sa mère, soit pour d'autres raisons, il n'arriva pas au jour fixé. Sous ce prétexte, le Provincial lui dit qu'il était trop tard et qu'on ne pouvait le recevoir pour le moment. La Mère de l'Incarnation en fut

extrêmement affligée, ainsi que le Père de la Haye et les autres Jésuites ses amis, qui croyaient la chose déjà faite. On lui laissa néanmoins entrevoir qu'il pourrait être reçu, et il retourna à Orléans sans avoir perdu courage, résolu, au contraire, de faire de vives instances et de ne rien négliger de ce qui pourrait procurer sa réception dans la Compagnie de Jésus.

Mais quand sa mère eut quitté la France, toutes les espérances qu'on lui avait données s'évanouirent, et quelques vifs désirs qu'il exprimât, le Provincial lui déclara qu'on ne pouvait pas le recevoir, et cela pour deux raisons : la première, parce qu'il était sourd ; la seconde, parce qu'il n'avait pas assez d'esprit pour être Jésuite.

« La première raison, dit Martène, était un faux prétexte : car, chez les Bénédictins, on ne s'est jamais aperçu qu'il fût sourd, et il a conservé l'ouïe jusqu'à son dernier soupir, nonobstant sa vieillesse. Quant à la seconde raison, on ne croit pas faire injure à cette illustre Compagnie, qui renferme tant d'hommes de mérite, en doutant qu'elle ait beaucoup de sujets comparables à Dom Claude Martin pour la beauté, la solidité et la délicatesse de l'esprit. »

On peut dire à l'appui de cette opinion que ce saint religieux : 1° a été, durant neuf ans, assistant du Général de la célèbre Congrégation de Saint-Maur, à la grande satisfaction de tous ceux qui la composaient ; et que, pendant tout le reste de sa vie, sauf très-peu d'années, il a été supérieur dans différentes maisons de son Ordre ; 2° il a été nommé plusieurs fois président du Chapitre général ; et celui qui fut tenu en 1687 l'aurait élu Général de la Congrégation à peu près à l'unanimité, dit Martène, si, au moment de procéder au vote,

il n'était arrivé un message du roi Louis XIV, défendant de le nommer. Des courtisans avaient dit à Sa Majesté que celui sur lequel les voix allaient se porter était un saint, mais en même temps un entêté. On dit que les saints sont entêtés, observe ici Dom Martène, lorsqu'ils ont de la fermeté dans les choses qui regardent la gloire de Dieu et les obligations de leurs charges, et qu'ils s'opposent avec un courage intrépide aux ambitions humaines. 3° Ce qui prouve encore mieux s'il est possible que Claude Martin n'était pas dépourvu d'esprit, c'est qu'il est le principal auteur des éditions bénédictines des Pères de l'Eglise, l'un des plus gigantesques travaux que l'intelligence humaine ait jamais accomplis. Après avoir raconté de quelle manière Dom Claude Martin eut la principale part à cette mémorable entreprise, Martène ajoute : « Voilà comme ce grand homme, sans sortir de son cloître, se rendait utile à l'Eglise, qui lui est redevable de tous les beaux ouvrages qui sont sortis de la Congrégatoin. »

Mais à l'époque où Claude Martin éprouva un refus de la part du Provincial des Jésuites, il n'était qu'un jeune homme de vingt ans, et nul ne pouvait prévoir ni le haut degré de vertu qu'il devait atteindre, ni les travaux importants que plus tard on le vit exécuter.

Cette sorte de mépris dont il se vit alors l'objet, lui causa un vif chagrin ; il ne voulut plus penser à la vie religieuse, résolu, au contraire, d'employer tous les moyens possibles pour se faire une position dans le monde. Sachant que la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, et plusieurs autres dames de la Cour avaient

offert à sa mère de se charger de son avenir, il retourna à Paris pour mettre leur bienveillance à profit. Après avoir attendu pendant cinq ou six mois, il était enfin sur le point de voir son ambition satisfaite; mais sa mère priait et surtout elle souffrait pour lui ses grandes peines intérieures, véritable martyre de l'âme. Dieu, qui avait destiné son fils à des choses bien plus élevées que tout ce qui flatte l'orgueil, lui avait ménagé ce secours inappréciable de la piété d'une sainte mère, et il l'arracha au monde de la manière que nous allons raconter.

Un jour qu'il était encore dans son lit, occupé à lire un ouvrage de philosophie, il entendit frapper trois coups à la porte de sa chambre : il se lève aussitôt, se couvre de quelque vêtement et va voir qui avait frappé; mais il ne trouve personne. Il n'en fut pas surpris, pensant que durant le temps qu'il avait mis à s'habiller, celui qui avait frappé s'était retiré. A peine avait-il refermé la porte qu'il entend frapper de nouveau; il ouvre à l'instant même et ne voit rien. Cette fois il demeure tout interdit; car, comme sa chambre ouvrait au milieu d'une grande galerie, il était sûr que nul n'eût pu disparaître aussi vite après avoir frappé. Dans son étonnement, la première pensée qui lui vint à l'esprit fut que c'était sa pieuse mère qui l'avertissait de songer sérieusement à son salut. La grâce agissant en même temps sur son cœur, il résolut de travailler de toutes ses forces à se sanctifier. Sur-le-champ il se met à écrire une confession générale de toute sa vie; puis il va au monastère des Feuillants trouver le Père Raymond de Saint-Bernard, ancien confesseur de sa mère. Cet excellent religieux qui lui portait un vif intérêt, lui demanda où en étaient ses

affaires. — Je ne sais, répliqua Martin; voilà bien du temps que je passe, de la peine que je me donne, de l'argent que je dépense, et je ne suis pas plus avancé que le premier jour. — Le Père Raymond, qui avait probablement entendu parler de ses démarches pour entrer chez les Jésuites, lui dit : — N'auriez-vous point envie d'être religieux? — J'en ai eu quelquefois la pensée; mais je ne trouve aucun Ordre qui me convienne. — Vous ne les connaissez pas tous, reprit le Père. Aussitôt il lui fit un grand éloge des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, citant des faits à l'appui de ce qu'il disait. — Revenez me voir, ajouta-t-il, et je vous donnerai une lettre pour l'un d'eux, qui est mon compatriote et mon intime ami, jouissant d'ailleurs de beaucoup de considération et de crédit auprès de ses supérieurs.

Cet entretien, qui ne semblait qu'un simple laisser-aller de conversation, et auquel, vraisemblablement, on n'attachait de part et d'autre aucune importance sérieuse, eut un résultat que Dieu seul avait voulu et prévu de toute éternité; il décida la vocation de Claude Martin à la vie religieuse. A peine eut-il quitté le Père Raymond, qu'il sentit au dedans de lui-même une très-forte impression de la grâce; un attrait invincible le portait vers la vie religieuse et lui inspirait un souverain mépris pour le monde. C'est pourquoi, craignant de résister à Dieu même, s'il se laissait aller à la moindre hésitation, il alla sur-le-champ au monastère des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, et, sans se mettre en peine de la lettre de recommandation qu'on lui avait promise, il s'adressa au Général. Ce Père qui était l'un des religieux les plus saints et les plus éclairés de son siècle, l'interrogea, examina sa

vocation, lui donna des encouragements et lui dit de revenir le voir, l'engageant à prier beaucoup.

Martin sortit de l'entretien très-satisfait; il fit une confession de toute sa vie, communia trois jours de suite pour obtenir les grâces dont il avait besoin; puis, se sentant plus désireux que jamais d'être Bénédictin, il retourna chez le Père Général. Celui-ci, après deux ou trois autres entretiens, fut entièrement convaincu que ce jeune homme avait tout à la fois et une vraie vocation et d'éminentes qualités. Il lui dit, en conséquence, qu'on l'admettait dans la Congrégation, et qu'il n'avait qu'à se disposer à aller au noviciat de Vendôme.

Heureux de cette décision, Martin alla trouver le Père Raymond de Saint-Bernard pour lui faire part de cette nouvelle. Le bon religieux qui, dans l'intervalle, s'était occupé très-activement de ses affaires, lui dit en le voyant : « J'ai à vous apprendre que vos vœux sont enfin satisfaits. Vous avez désiré un emploi : eh bien, l'on vous en offre un qui, sans doute, va vous faire plaisir. On vous demande pour être sous-secrétaire de M. le Cardinal de Richelieu. Il faut pour cet emploi un homme d'un jugement solide, capable de garder un secret, et l'on vous fait l'honneur de vous regarder comme tel. » Le Père Raymond, croyant qu'un jeune homme de vingt-deux ans devait se trouver au comble de la joie à l'idée d'une pareille position, s'attendait à voir Martin se confondre en témoignages de gratitude : aussi fut-il extrêmement surpris quand il entendit cette réponse : « Jusqu'ici, mon Révérend Père, j'ai cherché le monde et il n'a point voulu de moi; aujourd'hui, il me cherche et je ne veux plus de lui. » Puis il lui raconta ce qui s'était passé. Le Père l'engagea à ne pas trop se presser; mais à réfléchir mûre-

ment. « Vous pourriez peut-être écouter une ardeur passagère, ajouta-t-il, puis vous repentir lorsqu'il ne serait plus possible de retrouver une position comme celle-ci, qui vous ouvre le plus bel avenir. — J'y ai pensé suffisamment, répliqua Martin, et je vous déclare que je n'aurai jamais d'autre ambition que d'être Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. » Dom Raymond, au lieu d'insister davantage, l'encouragea dans son dessein de se donner tout à Dieu, et, comme témoignage de son affection persévérante, il lui fit chercher un cheval pour aller à Vendôme. Dès que Martin fut au noviciat, il commença à mener une vie angélique, dit le Père Martène, et il ne se démentit jamais.

Tel fut le résultat des prières d'une sainte mère et le prix du martyre spirituel qu'elle avait comme demandé à Dieu pour le salut de son fils. C'était la première des deux âmes qu'elle voulait sauver à tout prix. A peine arrivé au monastère de Vendôme, il écrivit à sa mère ce qui venait de se passer; elle lui fit la réponse suivante :

« De Québec, le 4 septembre 1641.

» Mon très-cher et bien-aimé fils, l'amour et la vie de Jésus-Christ soit votre partage.

» Votre lettre m'a apporté une consolation si grande, qu'il me serait difficile de vous l'exprimer. J'ai été toute cette année en de grandes croix à votre occasion, mon esprit envisageant les écueils où vous pouviez tomber. Mais enfin notre bon Dieu lui a donné le calme dans la créance que son amoureuse et paternelle bonté ne perdrait point celui que j'avais abandonné pour son amour. Ce qui vous est arrivé a surpassé mes espé-

rances, puisque sa bonté vous a placé dans un Ordre si saint, que j'honore et estime infiniment. J'avais souhaité cette grâce pour vous, lorsqu'on réforma les monastères de Tours ; mais parce qu'il faut que les vocations viennent du Ciel, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul.

» Vous avez été abandonné de votre mère et de vos parents ; cet abandon ne vous a-t-il pas été avantageux? Lorsque je vous quittai, n'ayant pas encore douze ans, je ne le fis qu'avec des convulsions étranges qui n'étaient connues que de Dieu seul ; mais il fallait obéir à sa divine volonté. Comme il me faisait espérer qu'il aurait soin de vous, mon cœur s'affermit pour surmonter la difficulté qui avait retardé mon entrée en religion dix ans entiers : encore fallut-il que la nécessité de faire ce coup me fût signifiée par mon directeur et par des voies que je ne puis confier à ce papier, mais que je vous dirais volontiers à l'oreille. Je prévoyais l'abandon de vos parents, ce qui me causait mille croix, et ensuite l'infirmité humaine me faisait appréhender votre perte.

» Lorsque je passai par Paris, il m'était facile de vous placer. La reine, madame la duchesse d'Aiguillon, madame la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont honorée cette année de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé de ce que j'eusse désiré pour vous. Mais la pensée qui me vint alors que si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre, et de plus la disposition où j'étais de ne désirer que la pauvreté d'esprit comme héritage et pour vous et pour moi, me firent résoudre de vous laisser une

seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, me confiant que puisque j'allais exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendrait soin de vous. Ne l'aviez-vous pas prise aussi pour votre Mère en entrant dans vos études? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celui que vous possédez. Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris eussent été quelque chose selon le monde; mais ils eussent été infiniment au-dessous de ceux que vous possédez à présent....

» Je ne vous ai jamais aimé que dans la pauvreté de Jésus-Christ, dans laquelle se trouvent tous les trésors. Vous n'étiez pas encore au monde, cela est certain, que je la souhaitais pour vous; et mon cœur en ressentait des mouvements si puissants, que je ne les puis exprimer.

» Vous êtes donc maintenant dans la milice, mon très-cher fils. Au nom de Dieu, faites état de la parole de Jésus-Christ, et pensez qu'il vous dit que *celui qui met la main à la charrue et qui regarde derrière lui, n'est pas propre au royaume des Cieux*. Ce qu'il vous promet est bien plus grand que ce qu'on vous faisait espérer, et que vous ne devez estimer que boue et que fange pour acquérir Jésus-Christ. Votre glorieux patriarche vous en a donné un grand exemple : imitez-le, au nom de Dieu, et que mon cœur reçoive cette consolation, à la première flotte, d'apprendre que mes vœux offerts à la divine majesté depuis vingt-et-un ans sans intermission, ont été reçus au Ciel. Il ne se passe jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le Cœur de son bien-aimé Fils. Plaise à la divine bonté que vous soyez un vrai holocauste tout consumé sur ce divin autel! »

« Voilà, dit Martène, comme cette pieuse mère consolait son fils et l'exhortait à la vertu; mais il était bien plus consolé encore par les grâces que Dieu versait continuellement dans son cœur, et qui le faisaient avancer à pas de géant dans les voies de la perfection. Jamais on ne vit un novice plus fervent, d'une plus grande régularité, plus fidèle à son devoir, plus assidu à la prière et à l'oraison, plus appliqué à régler son intérieur, plus mortifié et détaché des choses de la terre. Le R. P. Dom Paul Rivery, son Père Maître, admirant en lui les effets de la grâce, le regardait comme un homme fait dans la vie religieuse, lorsqu'il ne faisait que d'y naître. »

A l'appui de ces éloges, Martène cite le trait suivant : Claude Martin ayant écrit au R. P. Général, aussitôt après son entrée au noviciat, pour le remercier de la grâce qu'il lui avait faite, en reçut une réponse qui lui fut remise non décachetée, parce qu'elle venait d'un supérieur majeur. Le généreux novice crut qu'elle venait de quelqu'un de ses anciens amis ou de ses parents; et ne voulant pas embarrasser de nouveau son esprit des idées du monde, auxquelles il avait renoncé, il la jeta dans la rivière qui passait à travers le jardin du monastère.

Quand on lit la vie de ce saint religieux, on voit qu'elle surpassa toutes les espérances que pouvait faire naître la ferveur de son noviciat. Il y a là une preuve nouvelle, après tant d'autres, de la puissance des prières d'une mère pour obtenir des grâces en faveur de ses enfants, lorsque ces prières sont appuyées par les mérites d'une sainte vie et qu'elles ont en vue plus l'âme que le corps, plus les biens du Ciel et la vie éternelle avec Dieu, que les fragiles avantages de la vie présente.

On pourra juger de la pureté d'intention, des vues élevées et des sentiments tout célestes de la mère et du fils, par la fin de la lettre dont nous venons de citer la plus grande partie.

« J'ai une consolation très-sensible du bon souhait que vous faites pour moi du martyre. Hélas! mon très-cher fils, mes péchés me priveront de ce grand bien; je n'ai rien fait jusqu'ici qui soit capable de gagner le cœur de Dieu, et il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son sang pour Jésus-Christ. Aussi n'osé-je porter mes prétentions si haut; mais je laisse faire sa bonté immense, qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs. Je me donne et vous donne aussi à elle; et pour une bénédiction que vous me demandez, je la prie qu'elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui lui ont gardé une fidélité inviolable.

» Si l'on venait me dire : Votre fils est martyr, je crois que j'en mourrais de joie. Laissons faire ce Dieu plein d'amour; il a ses temps, et il fera de vous ce qu'il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soyez-lui fidèle, et il trouvera les occasions de faire de vous un grand saint et un grand martyr, si vous obéissez à ses divins mouvements, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, et si vous vous efforcez de suivre l'exemple que tant de grands saints de votre Ordre vous ont donné. Priez bien Dieu pour moi; je vous visite en lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à Jésus et à Marie. Adieu, mon très-cher fils; je ne me lasserais point de vous entretenir; mais enfin il faut finir et vous dire adieu pour cette année. »

La servante de Dieu était dans la joie ; mais pourtant les souffrances qu'elle avait consenti à endurer pour son fils, n'étaient pas encore à leur terme.

« Son fils, dit Martin en parlant de lui-même, passa son année de noviciat dans un entier oubli du monde, et nourri des douceurs de la grâce, il porta avec joie le joug de l'obéissance et les austérités du genre de vie où il s'était engagé. » Mais cependant, la vénérable Mère, quoique soulagée de ses peines, continuait à souffrir à son occasion ; elle eut même un redoublement de peine et de souffrance dont la coïncidence avec une traverse qu'éprouva la vocation de son fils, est certainement digne d'attention. Lorsque le fervent novice était sur le point de prononcer ses vœux, un marchand d'Orléans, auquel il devait une somme assez légère, se rendit à Vendôme et déclara qu'il s'opposait à la profession de son débiteur, selon le droit que lui donnait la législation à cette époque.

Le supérieur eut la prudence de laisser ignorer au novice la difficulté qui se présentait, de peur de le troubler dans ses exercices de piété. Il eut même la charité de se porter pour caution, s'estimant heureux, dit Martène, d'acheter à ce prix un sujet qui méritait d'être payé au poids de l'or. Il n'eut cependant que le mérite de la bonne volonté, car les parents, ayant su ce qui se passait, se hâtèrent de payer le marchand. Cet embarras levé, Claude Martin fit profession le 3 février 1642.

Mais la difficulté ainsi survenue au moment décisif ne fut pas inconnue à la vénérable Mère : car entre les grâces dont Dieu la favorisait, elle avait quelquefois le don de connaître ce qui se passait dans des lieux éloignés. Elle connut donc du Canada où elle était, soit

d'une manière nette, soit par quelque vive impression, l'opposition du créancier, et elle eut une grande crainte que cet obstacle ne renversât toutes ses espérances. Mais un jour elle se vit tout à coup délivrée de ses peines : or, elle sut plus tard que c'était celui de la profession de son fils. Voici ce qu'elle lui dit à ce sujet dans une lettre du 1er septembre 1643.

« Lors même que vous étiez sur le point de faire profession, je fus un jour contrainte de sortir de table et de me retirer pour vous aller offrir à Dieu. Mes croix prirent fin pour vous en ce temps-là, ainsi que je l'ai remarqué, ayant vu vos lettres et confronté ce qui s'était passé en moi. Je vous ai dit tout ceci, afin de vous faire voir combien Dieu vous aime, vous attirant à lui par des voies toutes pleines de sa bonté, et pour que votre vie se consume en continuelles actions de grâces. »

CHAPITRE XII.

Seconde cause des épreuves de Marie de l'Incarnation, sa nièce. — Mondanité de cette jeune fille. — Son père meurt. — Elle est enlevée par un jeune gentilhomme, 1641. — Celui-ci est poursuivi, condamné, puis gracié. — La jeune fille devient entièrement orpheline. — Un magistrat la protége. — Elle se retire aux Ursulines de Tours. — Intervention de l'archevêque. — Elle entre au noviciat par dépit et esprit de vengeance. — Elle se convertit. — Elle fait profession en 1643 ou 1644. — Retour de madame de la Peltrie.

La Mère Marie de l'Incarnation vient de dire à son fils : « Mes croix prirent fin *pour vous* en ce temps-là ; » elle donne donc à entendre que les épreuves et les

souffrances continuaient pour un autre sujet. En effet, elle était toujours en instances et en expiation pour une de ses nièces, fille de cette sœur chez laquelle elle avait supporté tant de travaux et d'humiliations.

C'était, dit Claude Martin, une jeune fille de quinze ans, douée de tous les attraits de la beauté et des charmes de l'esprit que peut désirer une jeune personne disposée à chercher son bonheur dans le monde. Sa mère, qui l'idolâtrait en quelque sorte, n'avait rien négligé pour joindre tous les avantages de l'éducation la plus soignée aux qualités qu'elle avait apportées en naissant. Son père étant mort, elle se trouvait en possession d'une fortune considérable. Enivrée de tous ces avantages humains, dont elle était loin de comprendre la fragilité, elle n'avait de pensées et d'estime que pour les vanités du siècle. Voir et être vue, se livrer aux divertissements avec toute la fougue de son jeune âge, telle était son unique préoccupation. Si on lui eût dit que, grâce aux prières de sa tante, elle se déciderait un jour à renoncer entièrement au monde et à embrasser comme elle l'état religieux, elle eût accueilli cette prédiction avec une dédaigneuse incrédulité. C'était pourtant là ce qui était arrêté dans les desseins de Dieu, et ce qui eut lieu d'une manière si extraordinaire, dit Claude Martin, qu'elle mérite d'être rapportée en détail, afin de faire voir la force de la grâce qui vint à bout d'un cœur aussi mondain, et la puissance des prières qui méritèrent une aussi éclatante victoire.

La vanité de la jeune fille fut précisément le moyen dont Dieu se servit pour arriver au but que se proposait sa miséricorde. Il permit qu'elle réussît plus même qu'elle n'eût voulu dans son désir de plaire. En effet,

un bon nombre de jeunes gens de qualité jetèrent les yeux sur elle. Au commencement, elle dut être fière d'un pareil succès, peut-être même affecta-t-elle de paraître en suspens afin de rendre plus ardents les désirs de ceux qui aspiraient à sa main. Quoi qu'il en soit, l'un de ces jeunes gentilshommes, officier de la maison du roi, fut pris pour elle d'une passion si vive qu'il jura de l'épouser à tout prix. Craignant que le moindre retard ne lui fît préférer un de ses concurrents, il résolut d'employer la force au moyen d'un enlèvement. Aujourd'hui, un pareil acte de violence paraît tellement impossible que personne ne s'arrêterait à la pensée de le tenter, surtout en plein jour et au milieu d'une ville; mais l'histoire des siècles passés nous en offre une foule d'exemples.

A une époque plus reculée, ces abus de la force brutale inspiraient une sorte de terreur qui rendait la résistance impossible; mais au milieu du XVIIe siècle, l'indignation publique commençait à se manifester avec énergie; on se montrait résolu de ne plus laisser de pareilles monstruosités impunies. Aussi, à la première nouvelle de cet enlèvement, une foule d'hommes généreux s'offrent à la mère pour poursuivre à main armée le ravisseur de sa fille. On s'informe de la route que la voiture a suivie et l'on a bientôt découvert le lieu où elle s'est arrêtée. C'était un château où la jeune fille se trouva entre les mains d'une demoiselle qui paraissait l'attendre. Cette personne d'une certaine condition, à ce qu'il paraît, joua son rôle avec le plus d'habileté possible, usant de procédés aussi convenables qu'ils peuvent l'être en pareil cas pour faire consentir la prisonnière à

épouser son ravisseur. Mais cette enfant de seize ans était douée d'une énergie de caractère qui, sous ce rapport, la rendait une digne nièce de la Mère Marie de l'Incarnation. Vivement pénétrée de l'injure qui lui était faite, elle rejeta avec indignation les propositions d'une inconnue qui ne rougissait pas de se prêter à un attentat aussi odieux.

Heureusement la mère arrive avec une troupe nombreuse de défenseurs bien résolus de venger sa cause à quelque prix que ce fût. Le ravisseur tenta de se mettre en défense à l'aide de ses gens; mais les assiégeants livrèrent l'attaque avec une telle énergie que la capitulation devint vite une nécessité. De part et d'autre on y mit des conditions. La mère voulut avoir sa fille sur-le-champ, bien entendu; le gentilhomme demanda la vie sauve et la permission d'aller cacher ailleurs son ignominie, c'est-à-dire de n'être pas lié et emmené comme un malfaiteur; ce qui lui fut accordé. On voit, par les lettres de la Mère Marie de l'Incarnation et par la Vie de Claude Martin, que cela dut se passer en 1641.[1]

Soit pour obvier à de nouvelles tentatives, soit pour dissiper les ombres qui auraient pu rester dans l'esprit du public relativement à l'honneur de sa fille, la mère poursuivit le coupable en justice, et l'affaire fut portée

(1) Quoique bien jeune encore, et malgré ses goûts légers et frivoles, la nièce de notre vénérable Mère laisse voir, en cette circonstance, une énergie qui ne se démentira pas, et dont elle donnera des preuves encore plus remarquables, lorsque, devenue orpheline de père et de mère, elle sera, en quelque sorte, abandonnée à ses seules ressources. Nous ne sommes plus accoutumés à voir des enfants de quinze ou seize ans montrer cette précocité d'intelligence et cet aplomb de volonté, dus autrefois à la prédominance de l'élément religieux dans l'éducation. A nulle autre époque depuis l'ère des martyrs, les caractères ne se montrent autant dans toute leur grandeur qu'au XVII[e] siècle. Si l'on en étudie l'histoire avec attention,

devant la Tournelle, chambre du Parlement qui jugeait les affaires criminelles. La jeune fille parut elle-même au tribunal et elle parla avec tant de force et d'éloquence, qu'elle fit l'admiration des juges. Elle gagna complétement sa cause, en sorte que le ravisseur fut condamné avec tous ses complices et obligé de fuir ou de se cacher.

On serait tenté de croire néanmoins que cette sévérité de la justice n'était souvent alors que pour la forme. Le gentilhomme, ne l'ignorant pas, se contenta de disparaître pendant quelque temps, juste autant qu'il lui en fallait pour faire agir ses amis à la Cour et obtenir sa grâce, ce qui ne fut pas long. Gaston, duc d'Orléans et comte de Blois, alors lieutenant-général du royaume, lui accorda sa protection et tout fut fini.

Dans ces entrefaites, la jeune fille perdit sa mère par un accident funeste, mais dont nous ne connaissons par la nature. Voici ce qu'en dit la Mère de l'Incarnation dans une lettre à sa nièce, datée du 14 septembre 1643 : « Ma très-chère et bien-aimée fille, la paix et l'amour de Jésus soient l'unique joie de votre cœur. Je veux croire que la grande affliction que vous avez de la perte de votre bonne mère, arrivée par un acci-

il sera facile de se convaincre qu'il a été par excellence le siècle des grands caractères de femmes. C'est surtout en étudiant les annales des communautés religieuses que l'on en trouve des preuves multipliées. Nous avons mis pour notre part cette vérité en évidence, en publiant nos deux volumes de l'*Histoire des Ursulines de Blois*.

L'instruction que l'on donnait alors aux jeunes filles était moins étendue, il est vrai ; on chargeait moins leur mémoire ; mais les autres facultés se développaient davantage.

dent si funeste, est cause que j'ai été privée cette année de vos lettres. Je ne laisse pas de vous écrire pour vous témoigner que je compatis beaucoup à votre perte et aux angoisses que vous avez souffertes et que vous souffrez encore par suite de ce coup terrible. Voilà, ma chère fille, comme vont les affaires du monde. Votre bonne mère en a bien souffert; puis la voilà morte, et morte d'une déplorable façon. Je l'ai quasi vue mourir en vous mettant au monde. Depuis, il semble qu'après Dieu son plus tendre amour était pour vous. Ce qui vous est arrivé, ainsi qu'à elle, n'est point arrivé par hasard. Dieu l'a permis pour votre sanctification, et afin de vous sauver par des voies extraordinaires que vous ne prévoyiez pas. Il importe beaucoup d'ouvrir les yeux sur cette conduite de la Providence. La vanité aveugle un grand nombre de filles de votre âge, qui, s'y laissant emporter, se privent elles-mêmes par leur faute des grâces que la divine bonté leur voulait faire.

» J'ai fait dire beaucoup de messes et fait beaucoup de communions pour le repos de l'âme de votre bonne mère. Encore à présent je ne cesse pas de l'offrir à Dieu, et je voudrais avoir assez de mérites pour accroître sa gloire dans le Ciel. Retenez ce que vous avez remarqué de vertu en elle durant sa vie, afin de l'imiter. Elle a tant fait dire de messes, tant paré d'autels, tant fait d'aumônes et tant délivré de prisonniers; elle a tant revêtu de misérables réduits à la nudité; et enfin elle a tant fait d'œuvres de miséricorde et de charité, que c'est admirable. Je le sais, car elle se servait de moi afin que tout se fît plus secrètement. »

C'est là, on ne peut le nier, un magnifique éloge d'une femme du monde, éloge par les œuvres; il est toujours

le plus éloquent. *Que ses œuvres la louent devant le public*, dit le Sage en parlant de la femme forte. Tels sont les fruits que produit dans les âmes la foi dont les parents chrétiens savent pénétrer les enfants dès leurs premières années. On vante la multitude des œuvres généreuses qui se font aujourd'hui, et je reconnais que ce n'est pas sans motif, car il se fait du bien, et beaucoup; mais est-il un grand nombre de personnes, même riches et pieuses, qui en fassent autant que cette femme du XVIIe siècle? Peu s'en est fallu néanmoins que tout ne fût resté ignoré pour toujours. Combien d'autres fruits de la piété chrétienne qui ne seront connus qu'au grand jour des révélations!

Il est probable que la vénérable Mère fait allusion à toutes ces bonnes œuvres, lorsqu'elle dit dans une lettre du 16 août 1644, en parlant de sa nièce qui était entrée au noviciat des Ursulines, comme nous le verrons plus loin : « Elle n'est venue au monde qu'après un grand nombre de vœux, de prières et de bonnes œuvres, pratiquées pour la demander à Dieu. Elle a aussi été offerte à la Sainte Vierge, qui peut-être la veut donner pour épouse à son Fils, après l'avoir retirée des tromperies du monde. »

La pauvre enfant se trouvait dans une position des plus fâcheuses, par suite de la mort de sa mère; mais une pieuse dame la prit chez elle et voulut lui servir de tutrice, la traitant comme une de ses propres filles. Son mari, qui était l'un des magistrats de la ville de Tours, se chargea des affaires d'intérêt de l'orpheline.

Cette immense fortune, dont elle se trouvait désor-

mais en possession, enflamma plus vivement encore la cupidité du ravisseur. Il eut l'audace de dire au duc d'Orléans « que cette jeune personne était sa femme, que pour des raisons qu'il ne pouvait comprendre, un juge qui eût dû être le premier à défendre ses droits, la retenait injustement dans sa maison, et qu'il priait Son Altesse de la lui faire rendre. Gaston avec toutes les qualités d'un bon bourgeois, eût été un excellent homme et un bon chrétien dans une condition commune, mais il était loin d'avoir une capacité et des talents en rapport avec son élévation. Il eut donc la faiblesse de se laisser tromper par un jeune mauvais sujet et il écrivit en sa faveur au magistrat. Celui-ci craignit probablement de n'être pas assez fort pour pouvoir résister à la seconde personne du royaume, comme on disait alors. Mais, en même temps, ne croyant pas pouvoir, sans se rendre coupable devant Dieu, abandonner une jeune fille innocente à la cupidité d'un misérable qui ne méritait que le dernier supplice, dit Claude Martin, il engagea sa pupille à se retirer pour quelque temps dans un couvent, afin de se mettre en sûreté contre toute nouvelle tentative d'enlèvement.

Elle suivit ce conseil et se retira au monastère des Ursulines, d'où sa tante était partie, quelques années auparavant, pour le Canada. Là elle avait le loisir de méditer sur les amertumes qui accompagnent si souvent les plaisirs et les joies de la terre. Elle pouvait comparer cette vie si douce et si heureuse du cloître avec les agitations, les tristesses et les angoisses cruelles dont, si jeune encore, elle avait la douloureuse expérience. Mais ni la raison abandonnée à elle-même, ni les déceptions les plus amères ne suffisent pour

détacher du monde un cœur qui en est épris. Elle resta donc avec ses premiers sentiments, ne voulant que se mettre à l'abri d'un orage dont elle espérait voir bientôt la fin, et ayant hâte de retourner au milieu de ce monde dont elle ne croyait pas se pouvoir passer.

Son persécuteur était loin, lui aussi, de vouloir perdre courage, et il proportionna les efforts aux difficultés. Il eut assez de crédit auprès de la reine, mère de Louis XIV, pour obtenir qu'elle écrivît à l'archevêque de Tours, afin qu'il fît sortir la jeune fille du cloître et qu'il la fît remettre à celui qui prétendait avoir des droits sur elle. La reine était trop pieuse, sans doute, pour vouloir forcer les grilles d'un monastère; mais l'archevêque connaissait assez son époque et les mœurs du temps, pour craindre que d'autres ne les forçassent en son nom et comme de sa part. Il n'osa donc pas opposer un refus formel. Comme le ravisseur prétendait que celle qu'il appelait sa fiancée était détenue malgré elle, et qu'elle ne désirait pas moins vivement que lui de l'épouser, le pieux et sage prélat les fit venir l'un et l'autre en son palais, en présence de témoins. Pour leur laisser toute liberté de s'expliquer ensemble, il les mit dans un coin d'une grande salle et il se retira à l'autre extrémité, ainsi que les personnes qu'il avait choisies pour rendre témoignage de la vérité.

Le gentilhomme eut recours à tout ce que son ardente passion et aussi le désir d'acquérir une grande fortune put lui suggérer pour gagner un cœur aussi profondément ulcéré; mais l'indignation de la jeune fille n'en devint que plus vive. Il parlait bas, parce que le vice n'a pas moins honte de se faire entendre que de se faire voir, dit Claude Martin, et que c'est le propre de l'astuce de chercher les ténèbres. Mais elle

répondait fortement et à voix haute, afin que les témoins de cette scène pussent l'entendre, et juger à quel point elle était éloignée de vouloir donner son cœur à celui qui employait pour l'obtenir des procédés aussi méprisables.

L'archevêque, qui savait sans doute par avance à quoi s'en tenir, mais qui avait voulu mettre la vérité en évidence, fit reconduire la jeune fille au monastère, seul asile où elle pût jouir de quelque tranquillité. Elle-même néanmoins ne s'y croyait pas en parfaite sûreté, sachant surtout que son ennemi, loin de reconnaître sa défaite et de s'avouer vaincu, méditait de nouvelles industries pour triompher de sa résistance. De plus en plus indignée à la vue d'une aussi odieuse persécution, et plus pour lui témoigner sa haine que pour suivre un attrait de la grâce, refoulant, au contraire, toutes les aspirations de son âme vers un monde auquel elle eût voulu appartenir, elle résolut d'embrasser la vie religieuse. Simulant un vrai désir de se consacrer à Dieu, elle fit dire à la reine que telle était son intention, et, peu après, elle lui écrivit que c'était là l'unique motif qui la retenait dans le cloître. La reine n'en demanda pas davantage et elle donna ordre de la laisser en paix, ce qui fut exécuté.

La pauvre enfant n'était donc entrée au noviciat que comme malgré elle, et plus par aversion de son persécuteur que par le désir de son salut éternel. Or, il est facile de comprendre que dans de telles conditions le bonheur était impossible. Cette absence de vocation et ces intentions purement humaines, ne pouvaient rien

présager que de funeste, si la miséricorde divine, sans cesse sollicitée par les prières et les sacrifices de la tante, n'eût disposé toutes choses pour le plus grand bonheur de la nièce. Si, en effet, la vocation céleste ne se faisait ni apercevoir dans les intentions, ni sentir dans le cœur de la jeune fille, elle se rendait visible dans la conduite de la Providence, qui allait à son but, nonobstant toutes les apparences contraires. Notre-Seigneur voulait se l'attacher, malgré ses inclinations pour les plaisirs et en dépit de la faiblesse avec laquelle elle s'y laissait entraîner. Il se servit des déboires que lui attira son esprit mondain et léger. Car, dit saint Augustin, Dieu a un si grand désir de notre salut, qu'il permet que les créatures nous soient quelquefois contraires, pour nous empêcher d'y attacher notre cœur, et afin que nous y trouvions des motifs qui nous en éloignent. Si, en effet, on les aime quoiqu'on les trouve si souvent remplies d'amertume, que serait-ce si elles ne nous procuraient jamais que des douceurs?

Telle fut la conduite qu'il tint à l'égard de cette jeune personne. Il se servit des créatures pour la détacher des créatures, d'un mondain passionné d'amour pour la chasser du monde, en quelque sorte, et la forcer de se réfugier elle-même dans l'asile où sa tante désirait la voir entrer, mais qu'elle n'eût pas osé lui proposer. Ce n'était pourtant là encore qu'un prélude bien imparfait de la transformation que la sainte Mère demandait à Dieu par tant de prières, et qu'elle s'efforçait de mériter par tant de sacrifices. Sa nièce était dans un monastère; mais elle n'y était que corporellement : ses pensées, ses désirs, ses affections, son âme tout entière était restée dans le monde, dont toujours elle rêvait les fêtes et eût voulu savourer les jouissances.

Son cousin cependant qui, lui aussi, priait pour elle, avait essayé de lui inspirer des pensées plus sérieuses. « Au moment de sa profession, c'est-à-dire au commencement de l'année 1642, il lui écrivit, dit Martène, une grande lettre de quatre pages, la plus touchante et la plus pressante du monde, pour lui persuader de quitter les vanités du siècle et d'embrasser la vie religieuse. Elle était pour lors en pension chez l'un des premiers magistrats de la ville, qui lui déroba cette lettre; et lorsqu'il la voyait se livrer aux joies et aux divertissements qu'une jeune personne de son âge a coutume de rechercher, il prenait plaisir à lui en lire les passages les plus propres à la toucher. Elle faisait l'esprit fort; mais, malgré sa résistance, il arrivait que ces vérités produisaient sur elle de fortes impressions; et il y a bien de l'apparence que les exhortations du cousin, jointes aux ardentes prières de la tante, contribuèrent beaucoup à la détacher des vanités du siècle et à lui faire embrasser la profession sainte dont elle remplit aujourd'hui les devoirs avec une très-grande édification.[1] »

On voit que Dieu l'attaquait de toutes parts à la fois, et que sa miséricorde était enfin gagnée par la généreuse charité de la Mère Marie de l'Incarnation qui, au pied de son crucifix, avait consenti à porter toutes les croix possibles pour sauver cette âme. C'est pouquoi elle écrivait plus tard à son fils : « Notre-Seigneur m'ayant donné pour vous et pour *elle* un amour tout particulier, et un désir extraordinaire de votre salut,

(1) Vie du Vénérable Père Claude Martin.

je ne pouvais vivre vous voyant dans le monde, où l'on court risque, tous les jours, de se perdre. Il me semblait alors que j'étais chargée de votre salut et du sien; ainsi ne vous étonnez pas si j'ai tant souffert pour vous et pour elle.... Vous êtes les deux personnes dont j'ai voulu parler, et quand il m'eût fallu souffrir jusqu'à la fin du monde pour vous gagner à Dieu, j'avais pour cela une vocation puissante que me donnait la divine Majesté. Je tiens toutefois que vos vocations à son saint service viennent de son pur amour et de son élection gratuite. A lui seul donc en soit la gloire dans le temps et dans l'éternité. »

Dieu ne pouvait résister à une charité si ardente, dont il était lui-même le principe. Aussi, il répandit des flots de grâce dans l'âme de la novice. Au moment où elle se vit revêtue de l'habit religieux, il s'opéra en elle un changement complet. Dieu lui donna un cœur tout nouveau, dit Claude Martin. Le monde, qui lui avait paru si attrayant, fut pour elle un spectacle d'horreur, et l'état religieux, qui lui avait semblé si affreux, devint pour son âme un délicieux paradis. A partir de là, elle se faisait comme un jeu des rigueurs de la pénitence; elle tâchait de ne perdre aucune occasion de faire des actes de vertu, prenant en même temps mille précautions pour les dérober aux regards des créatures. Comme Dieu était seul témoin des mouvements de son cœur, elle voulait que lui seul aussi eût connaissance de ce qu'elle pourrait faire de bien. Ne respirant plus que pour le ciel et n'ayant d'estime que pour les biens surnaturels, elle dédaigna la fortune considérable que lui avaient laissée ses parents et elle en disposa pour la gloire de Dieu, selon les conseils que lui donnèrent ses supérieurs, sans se prévaloir de ce

qu'elle donnait à sa communauté ni prétendre pour ce motif à la moindre considération qui la distinguât des autres religieuses, quoique certaines personnes, sages selon le monde, lui eussent donné des conseils opposés à cette abnégation et à cet oubli d'elle-même[1].

Ce fut dans ces dispositions et avec une joie toute céleste qu'elle prononça ses vœux. Toute la suite de sa vie fut une preuve de la transformation qui alors s'était opérée en elle. On vit, comme le remarque avec raison Claude Martin, que si Dieu avait si vivement troublé les joies de ses jeunes années, c'était afin de l'attirer plus fortement à son service; et que s'il avait permis qu'elle fût un instant la proie d'un ravisseur, c'était pour la ravir lui-même au monde et se l'attacher à jamais par la plus chaste et la plus sainte des unions.

Lorsque, dès son entrée au noviciat, elle avait pris le nom de religion de sa tante, elle ne fut sans doute guidée que par un sentiment d'affection naturelle; mais son ardeur à travailler pour imiter les vertus de celle qui avait tant sollicité sa conversion auprès de Dieu, fit voir dans la suite qu'en cela même elle avait obéi, sans s'en douter, à une impression de la grâce.

Après même que la nièce eut déclaré vouloir renoncer au monde, sa pieuse tante continuait à éprouver ses grandes souffrances intérieures. Elle comprenait par là que l'œuvre de la grâce était encore loin de son triomphe complet à l'égard de cette âme. Enfin, après plusieurs années de ces cruelles épreuves, le jour de la

(1) A cette époque, certaines familles qui ajoutaient un appoint considérable au chiffre fixé pour la dot d'une jeune religieuse, demandaient que la communauté lui reconnût, par acte authentique, le titre honorifique de fondatrice. Il paraît que la nièce de la Mère de l'Incarnation rejeta bien loin cette prétention.

fête de l'Assomption (1647), la Mère de l'Incarnation se sentit fortement inspirée de s'adresser à la Sainte Vierge, et tout à coup elle fut délivrée de ses angoisses. C'était comme si on lui eût ôté un vêtement de plomb sous lequel elle gémissait depuis si longtemps. Elle sut plus tard, à l'arrivée des vaisseaux d'Europe, qu'à l'heure même où elle avait été délivrée de ses peines, sa nièce avait pris le voile de novice aux Ursulines de Tours. Or le jour de sa vêture avait été également celui de sa conversion. Une vie longue, où elle s'appliqua constamment à imiter les vertus de sa pieuse tante, fit voir combien cette conversion avait été solide.[1]

La Mère de l'Incarnation eut, vers la même époque,

(1) La date ci-dessus, 1647, dans la *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation* par son fils, n'a pu être que le résultat d'une faute d'impression ou d'un chiffre manuscrit mal formé. En 1647, il y avait déjà longtemps que la nièce avait fait profession, et par conséquent qu'elle était convertie. Voici des dates certaines à l'appui de ce que nous avançons.

Dans une lettre du 14 septembre 1643, la tante écrit à sa nièce pour la consoler de la mort de sa mère et elle lui parle de son tuteur officieux.

Le 16 août 1644, elle se réjouit de la vocation de sa nièce, qui, dit-elle, lui a écrit quatre lettres, dans lesquelles elle s'étend sur le désir qu'elle a d'être bonne religieuse. Cela semble bien indiquer qu'elle était convertie, et que, par conséquent, elle avait pris l'habit, puisque sa prise d'habit fut l'occasion de sa conversion. Il fallait même qu'il se fût écoulé du temps, pour que sa nièce eût écrit quatre lettres lorsque les départs de vaisseaux pour le Canada étaient si rares.

Le 3 octobre de l'année suivante, 1645, elle se réjouit encore de cette même vocation ; elle dit à la supérieure des Ursulines de Tours : « Commençons à parler de la vocation de votre novice ; je m'attendais à la grâce de cette conversion. Vous m'obligerez infiniment d'exercer ma chère fille dans la mortification... »

Au mois d'octobre 1646, elle donne des avis à sa nièce pour une élection de supérieure, qui était proche, et pour laquelle elle devait donner sa voix ; or les jeunes-professes Ursulines ne sont vocales qu'après deux ans de profession, trois ans au moins après la prise d'habit. La jeune Marie de l'Incarnation avait donc pris l'habit au plus tard à la fête de l'Assomption, 1643.

un autre sujet de consolation bien doux. Nous avons vu qu'au printemps de 1642, madame de la Peltrie était partie pour Montréal, emmenant avec elle Charlotte Barré et laissant la communauté dans un état de détresse qui faisait craindre sa ruine. Mais son cœur la ramena bientôt à d'autres sentiments; elle sentit que rien ne pouvait lui tenir lieu de la sainte amie que Dieu lui-même lui avait donnée; et après dix-huit mois d'une séparation qui lui avait été sans nul doute, bien pénible, elle revint à Québec pour y passer le reste de sa vie.

Son arrivée fut une joie universelle. « Quand les petites sauvages la virent, dit le Père Vimont, elles ne pouvaient contenir leur joie; alors surtout elles la regardaient comme une vraie mère, qui les avait toujours aimées. » Les religieuses et particulièrement la Mère de l'Incarnation, qui lui était si attachée et si reconnaissante, n'éprouvaient pas un bonhenr moins grand. Voici, quant à madame de la Peltrie elle-même, de quelle manière elle manifeste ses sentiments dans une lettre à Claude Martin :

« Je puis vous assurer que Notre-Seigneur continue toujours à faire beaucoup de grâces à notre très-aimée Mère Marie de l'Incarnation, et c'est une bénédiction toute particulière de l'avoir en cette petite maison, laquelle, par son exemple et ses paroles, augmente tous les jours en vertus et en sainteté. Elle a tant de charité pour nous, qu'elle daigne bien prendre la peine de nous faire tous les jours des conférences. Je m'estime très-privilégiée de vivre en sa sainte compagnie. Elle a un grand amour pour les personnes qui lui font du déplaisir. Elle vit dans un grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu, et dans un grand abandon à la Providence. Elle est toujours aussi dans une présence de Dieu

continuelle, et son recueillement intérieur est si admirable, que ni les grandes affaires, ni les tracas ne peuvent la distraire. Si j'avais la dixième partie de ses vertus, ah! que je serais heureuse!... »

Dieu ne se contentait pas de ménager ainsi des joies et des consolations à cette admirable Mère après ses épreuves; mais il faisait servir ces mêmes épreuves à la faire croître en vertus et à lui procurer des lumières surnaturelles telles que bien peu de saints en ont reçu de plus grandes. Nous en parlerons dans le chapitre suivant.

A partir de ce moment, aucun nuage ne vint troubler l'union de la Mère de l'Incarnation et de Madame de la Peltrie. Celle-ci même, pour faire mieux comprendre que son dévouement serait désormais inaltérable, fit bâtir une maison à son usage sur un terrain qui lui appartenait auprès du monastère. Bientôt il lui sembla que ce n'était pas encore assez; elle demanda à genoux la grâce d'être admise au noviciat, afin de se lier par des vœux à la communauté, exprimant le désir d'être regardée comme la dernière de toutes. On ne jugea pas toutefois que Dieu lui demandât ce sacrifice.

La pieuse dame reçut cette décision avec une soumission d'enfant, sans témoigner, ni au moment ni plus tard, le moindre mécontentement. Elle continua à se dévouer à l'œuvre commune avec un zèle qui ne se refroidit jamais. Quoiqu'elle n'eût point fait de vœux, elle s'assujettit aux règles et à toutes les observances de la vie monastique, sans vouloir accepter ni exemptions ni préviléges.

Telle fut le cours de sa pieuse existence jusqu'au 18 novembre 1671, où elle mourut dans les bras de sa sainte amie. C'est ainsi que Dieu ménageait à notre admirable Mère, des joies, des consolations et des épreuves, dont elle profitait toujours pour croître en sainteté.

CHAPITRE XIII.

Avantages que la Mère de l'Incarnation retire des épreuves. — Son humilité. — Sa défiance d'elle-même. — On lui donne des emplois humiliants et pénibles. — Elle est soutenue par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. — Ses lumières nouvelles sur cette dévotion. — Elle voit la double beauté de Jésus-Christ. — Sa dévotion aux saints Anges, à saint Joseph, à saint François de Paule. — Comment la grâce agissait en tout cela sur elle. — Sa charité à l'égard des sauvages.

Dieu qui, dans son infinie miséricorde, tient compte d'un verre d'eau froide donné pour l'amour de lui, ne pouvait laisser sans récompense l'héroïque charité de notre vénérable Mère. Tant de sacrifices qu'elle avait non-seulement acceptés, mais désirés pour le salut de deux âmes exposées à se perdre, devaient lui attirer des grâces immenses : car prier, travailler, souffrir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, c'est prier, travailler et souffrir pour soi-même. La servante de Dieu l'expérimenta d'une manière sensible en cette circonstance, ainsi qu'elle le raconte elle-même.

« Il ne me serait pas possible de décrire le déluge de grâces où mon âme se trouva plongée lorsqu'elle se vit délivrée de son fardeau et rétablie en tout ce qu'elle croyait avoir perdu. Non-seulement elle comprenait qu'elle n'avait fait aucune perte, mais elle voyait par expérience qu'elle avait fait un amas de trésors inestimables, et que ce qui lui avait ôté la vue des biens qu'elle possédait dans l'intime union de l'Epoux, n'avait été qu'une cendre qui cachait son feu;

que ses lumières n'avaient été voilées que pour son bien et pour la faire avancer davantage dans les vertus solides. A la vue de ce changement, je ne pouvais me lasser de bénir Dieu de m'avoir fait passer par des chemins si étroits et si parsemés d'épines. Je lui demandais pardon de ne lui avoir pas été assez fidèle dans mes tentations, et j'entrais dans une confusion qui me mettait au-dessous de toutes choses en sa divine présence. C'est là que j'ai trouvé un poids d'humiliation qui a produit en moi un esprit de componction amoureuse que Notre-Seigneur me donne continuellement avec bien d'autres faveurs insignes. Je loue et bénis ce divin Sauveur de ce qu'il a bien voulu m'humilier en tant de manières. Je lui dis avec le prophète : *Il m'est avantageux que vous m'ayez humilié.* (Ps. 118.) C'est bien sincèrement que je le dis : car je ne voudrais pour tout au monde n'avoir point passé par cet état d'humiliation, voyant qu'il est mille fois plus précieux que je ne puis dire. Il me semble que j'ai passé par ces cavernes de lions et de léopards, dont parle l'Epouse des Cantiques, et que, sans avoir été atteinte par leurs morsures, je me suis réfugiée dans les retraites de mon céleste Epoux, qui ne sont autre chose que les saintes maximes de l'Evangile. S'il a dit : Faites du bien à ceux qui vous font du mal, c'est une loi qu'il me semble avoir écrite dans mon cœur avec une force et une impression toute d'amour. Je l'expérimente dans les occasions, non en me faisant violence, mais en suivant une pente et une inclination, qui sont en moi l'effet des maximes de mon divin Epoux. Comme j'ai eu des affaires fort épineuses depuis que je suis au Canada, et que j'ai été obligée de traiter avec des personnes de diverses conditions et d'humeurs fort

différentes, ces divines maximes ont été ma force et mon soutien. Souvent on a cru que ma manière d'agir en cela venait d'un naturel facile et disposé à oublier les injures; mais la vraie cause, c'est que mon esprit étant rempli de l'esprit des maximes du Fils de Dieu, c'était là le principe qui me faisait agir. »

A l'exemple de presque toutes les âmes éprouvées par la tentation et plongées dans les ténèbres, la Mère de l'Incarnation s'était crue loin de Dieu et il lui avait semblé qu'elle avait retrogradé dans la voie de la perfection; mais quand la lumière lui eut été rendue, elle vit, comme dans un plein jour, que Dieu ne lui avait point retiré les grâces dont elle avait eu auparavant un sentiment si vif, et qu'au contraire il y avait ajouté de nouveaux dons à son insu. Elle reconnut que les vertus dont la pratique lui avait été autrefois si douce et si facile, loin d'avoir été affaiblies pendant cette crise douloureuse, avaient reçu de notables accroissements et étaient parvenues à un très-haut degré de perfection. Elle comprit particulièrement que le plus grand fruit qu'elle eût retiré de ses épreuves était un état habituel d'anéantissement à ses propres yeux qu'elle conserva toute sa vie.

Elle se trouva, en effet, tellement affermie dans la conviction qu'elle n'était rien et dans l'amour de sa propre abjection, qu'on ne lui entendit jamais dire une parole de vanité, ni rien qui pût donner de l'estime de ce qu'elle faisait. Jamais il ne lui arriva de laisser poindre l'idée qu'elle rendait service au monastère; elle se croyait, au contraire, si inutile, qu'elle allait jusqu'à prétendre qu'on lui faisait une longue et perpétuelle aumône de la nourrir, et une grande miséricorde de ne pas la chasser. « Je me vois continuellement

comme étant dans la maison de Dieu par miséricorde; je ne sais rien et ne fais rien qui vaille ce que font mes sœurs. Je suis la plus ignorante du monde, et quoique j'enseigne aux autres, il me semble qu'elles en savent plus que moi. Je n'ai, grâce à Dieu, ni pensées de vanité, ni bonne estime de moi-même. Si mon imagination veut travailler en ce sens au sujet de quelque petite apparence de bien, la vue de ma pauvreté l'arrête aussitôt. » (*Lettre à son fils*, 25 septembre 1670.)

Quand il arrivait quelque accident funeste à son monastère ou au pays, elle croyait toujours en être la cause. Elle disait que ses péchés étaient le plus grand obstacle à la gloire de Dieu et aux progrès de la foi dans le Canada; que les Iroquois, ennemis acharnés de cette Église naissante, ne lui faisaient pas autant de mal que ses iniquités. Pénétrée de la plus entière conviction à cet égard, elle ne pouvait trouver de termes assez énergiques pour exprimer la haine qu'elle avait d'elle-même. « Je n'ai aucune vertu, disait-elle, et il n'y a aucun bien en moi. Je suis la plus indigne de toutes les créatures, un abîme de néant et une grande pécheresse; et j'ai sujet non-seulement de m'abaisser au-dessous de toutes les créatures, mais de me mettre sous les pieds de Lucifer : car je ne suis rien et ne mérite rien, et si Dieu me mettait en enfer, je n'aurais nul sujet de me plaindre. »

Ses révélations, ses communications familières avec Dieu, les grâces abondantes et extraordinaires dont elle était comblée, étaient des fruits du ciel qui l'humiliaient encore davantage, comme les fruits d'un arbre font pencher les branches à proportion qu'ils sont plus beaux et plus abondants, dit Claude Martin. Elle regar-

dait, d'un côté la grandeur de Dieu qui la comblait ainsi de faveurs, et de l'autre, sa bassesse, son néant, son impuissance à opérer aucun bien, et c'était ce double regard qui produisait en elle la vertu d'humilité.

Elle n'était donc ni aveugle sur les grâces immenses qu'elle recevait, ni ingrate envers la divine miséricorde; car elle voyait ces grâces, elle les appréciait; mais au lieu d'en concevoir de l'orgueil, elle en témoignait sa reconnaissance par une humilité toujours plus profonde, « Dieu, disait-elle, a sur moi des desseins pleins d'amour, et, eu égard au mépris que je mérite, à ma grosièreté et à ma négligence à y correspondre, tout remplis de miséricorde. J'ai arrêté une multitude de fois le cours de ses grâces, ce qui a beaucoup empêché mon avancement dans la sainteté, de laquelle, sans mentir, je n'ai pas une seule trace. » (*Lettre à son fils*, 1647.)

L'humilité qui la tenait ainsi abattue devant Dieu, à la vue de tant de faveurs, était accompagnée d'une pieuse crainte qui ne lui permettait pas de les regarder sans trembler. C'est ainsi qu'après avoir exposé à son fils la conduite de Dieu à son égard, elle ajoutait : « Lorsque vous lirez ce que la divine Majesté a fait en mon âme, tremblez pour moi, parce qu'il a mis ses trésors dans un vaisseau de terre, le plus fragile qui soit au monde ; et surtout parce qu'il n'y a rien d'assuré en cette vie, et que *nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*. Priez le Dieu de toute bonté qu'il m'envoie plutôt mille supplices que de permettre que je vienne à lui être infidèle en dégénérant des pensées élevées qui conviennent à ses enfants, et qu'il veuille bien faire en sorte que l'humilité soit le contre-poids qui m'abaisse. »

Cette humble défiance, que lui inspirait la fragilité de notre nature, ne l'abandonna jamais. Mais elle se fortifia extrêmement un jour qu'elle médita avec une attention plus particulière sur la chute du premier ange ; car réfléchissant sur ces paroles du prophète Isaïe : « Comment es-tu tombé du Ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? comment as-tu été renversé à terre, toi qui frappais de plaies les nations? » elle entra dans une sainte frayeur. Voici comment elle s'exprime à ce sujet : « Cette interrogation du prophète m'a pénétrée d'un grand saisissement intérieur. Je considérais cette chute du plus bel astre qui fût au Ciel; il tombe au moment de son premier regard sur lui-même, n'ayant, je crois, fait qu'une seule bonne action, reconnaître à l'instant de sa création celui qui lui donnait l'être. Enivré par ce regard de soi-même et de sa beauté, il crut ne se devoir abaisser au-dessous de qui que ce fût, mais il voulut aller de pair avec la divinité, ce qui lui fit refuser d'adorer le mystère de l'Incarnation lorsqu'il en reçut le commandement. Puis méprisant l'Homme-Dieu par ce même orgueil, il déclara vouloir s'élever davantage et s'asseoir sur les nuées les plus élevées pour être semblable au Très-Haut; mais il est tombé dans l'abîme.

» Cette épouvantable chute me tenait dans le saisissement, car je me sentais moins solide sur la terre et dans une nature corrompue que ce sublime esprit dans le Ciel hors des atteintes de la corruption. Il est tombé néanmoins, et moi, terre et poussière, je ne craindrais pas de tomber et d'abuser des grandes grâces que la divine Majesté a daigné me communiquer! Je me sentais pressée d'avoir recours au Père Eternel, et du fond

de mon cœur je lui disais ces paroles, que je répétai plus de cent fois sans pouvoir m'en empêcher : O mon grand Dieu (ajoutant quelquefois Père des petits, Père des humbles), donnez-moi l'humilité et faites que je vous serve, ainsi que vous me l'enseignez, avec crainte et tremblement. »

Quoi que je dise de son humilité, ajoute ici son fils, je n'en parle qu'avec crainte, car il y a tant de choses admirables à dire, que j'ai peur de n'en dire pas assez, cu de ne le dire pas comme il faut et selon le mérite du sujet. Elle recevait toutes les humiliations qui lui venaient du dehors avec un visage gai et serein, traitant toujours avec plus de bonté et de douceur ceux qui l'humiliaient davantage.

En 1639, Mgr l'archevêque de Tours l'avait établie d'office supérieure de la communauté naissante; elle exerça cette charge jusqu'au 12 juin 1642, où elle fut continuée supérieure par une élection en règle. Mais le 12 juin 1645, il fallut en choisir une autre, les constitutions ne permettant pas un plus long exercice de cette charge. Alors la Mère Saint-Athanase, religieuse de la maison de la rue Saint-Jacques de Paris, fut élue pour la remplacer, et elle prit pour assistante la Mère Saint-Joseph, qui l'était déjà depuis six ans.

La Mère Marie de l'Incarnation reçut les offices de dépositaire et de boulangère. Dans l'un, elle fut accablée d'affaires; dans l'autre, elle eut beaucoup à souffrir : car avant que de faire le pain, elle faisait elle-même la farine, écrasant le blé à force de bras, en sorte qu'elle en avait quelquefois les mains tout écorchées.

Peu de temps après, on lui ôta ces emplois pour lui en donner d'autres encore plus humiliants, et on le fit d'une manière qui pouvait lui causer bien de la mortification ; car Notre-Seigneur ayant permis, dit le Père Martin, que l'on eût des soupçons sur sa conduite, et que, sans lui en rien dire, on lui attribuât des défauts qu'elle n'avait pas, on agissait à son égard comme si elle eût été réellement coupable. Quoi qu'elle fît et de quelque côté qu'elle se tournât, elle trouvait partout de la froideur. Mais rien ne la déconcerta, car comme elle avait une vertu à toute épreuve et qu'elle s'estimait digne de tout mépris, sa physionomie ne parut jamais altérée ; on y voyait reluire, au contraire, une joie nouvelle chaque fois qu'il se présentait une occasion de pratiquer la vertu et de faire un sacrifice. Les religieuses, qui lui voyaient cet air de contentement, s'imaginaient qu'elle ignorait la mauvaise opinion qu'on avait sur son compte ; mais elle le savait très-bien.

Certaines personnes seront peut-être étonnées ou même scandalisées de cette injustice à l'égard d'une religieuse aussi sainte et qui avait rendu tant de services. Elles demanderont comme cela peut arriver dans une communauté, là où la charité devrait être sans bornes et couvrir d'un voile les défauts réels, bien loin d'en laisser soupçonner qui ne sont pas. — On oublie que la faiblesse humaine se trouve partout ; que les lumières de notre pauvre raison sont toujours très-faibles, même avec une piété sincère, et que rien n'est plus commun que ces sortes d'erreurs sur la conduite et les sentiments du prochain. Dans le monde, elles sont dix fois plus fréquentes que dans les communautés ; et comme elles durent souvent toute la vie,

il arrive rarement qu'on s'en aperçoive et qu'on s'en fasse un reproche. Dieu permet d'ailleurs que ses saints soient quelquefois l'objet de préventions injustes, même de la part d'autres saints, afin de purifier leur vertu et de les élever à une sainteté plus grande. C'est en même temps, pour ceux qui se sont laissés aller à des jugements sévères et injustes à l'égard du prochain, une leçon d'humilité et un sujet de salutaires réflexions sur la défiance que l'on doit avoir de soi-même et le danger de juger les autres.

Mais quel était le secret de cette force étonnante qui soutenait la Mère Marie de l'Incarnation dans une épreuve si pénible et à laquelle il est si rare qu'on résiste? C'était tout particulièrement la dévotion au Cœur de Jésus. Nous avons vu plus haut, page 152, comment cette dévotion lui fut révélée avant son départ pour le Canada. Or, voici en quels termes elle en parlait à son fils, dans une lettre écrite trente ans plus tard, en 1661. On verra combien l'impression produite en elle par cette insigne faveur avait été forte, et avec quelle persévérance elle s'y était montrée fidèle.

« Vous me demandez que je vous fasse part de quelques-unes de mes pratiques de dévotion. Vous savez que les dévotions qui se consomment par quelques actes particuliers, me sont bien difficiles; mais je vous dirai en simplicité que j'en ai une que Dieu m'a inspirée, de laquelle il me semble que je vous ai parlé dans mes écrits : c'est au suradorable Cœur de Jésus. Il y a plus de trente ans que je la pratique; c'est par elle que, depuis ce temps, j'achève mes dévotions de

chaque jour, et il ne me souvient point d'y avoir manqué, si ce n'est par impuissance de maladie, ou pour n'avoir pas été libre en mon action intérieure. Voici à peu près comme je m'y comporte en m'adressant d'abord au Père Eternel.

« C'est par le cœur de Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père Eternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas ; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du sang très-précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur. Je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion. Hé, quoi ! Père Eternel, souffrirez-vous qu'elles ne connaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous ? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. Ah ! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur. » C'est ici que je fais mention particulière de cette nouvelle Eglise.

» Puis je m'adresse au Verbe incarné, lui disant : « Vous savez, mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte âme ; je vous le dis en le lui disant, parce que vous êtes dans votre Père et que votre Père est en vous ; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes ; faites qu'elles soient une même chose avec vous, etc. »

» Considérant ensuite ce que je dois au Verbe

incarné, je lui dis : « O mon divin Epoux, que vous rendrai-je pour votre excessive charité à mon égard? C'est par votre divine Mère que je veux vous remercier. Je vous présente son Cœur sacré, comme je présente le vôtre à votre Père. Je vous aime par ce Cœur qui vous a tant aimé; je vous offre ces mamelles qui vous ont allaité, et ce sein virginal qui vous a possédé; je vous fais ces offrandes en action de grâces de tous les bienfaits que j'ai reçus de vous, tant dans l'ordre de la grâce que dans celui de la nature. Je vous les fais pour l'amendement de ma vie et pour la sanctification de mon âme. Je vous les présente afin qu'il vous plaise de me donner la grâce de ma persévérance finale dans votre service et dans votre amour. Je vous rends grâces, mon divin Epoux, de ce qu'il vous a plu de choisir cette très-sainte Vierge pour votre Mère, de ce que vous avez consenti à être enfermé neuf mois dans son sein, et de ce que vous avez bien voulu nous la donner pour Mère. J'adore le moment de votre Incarnation en elle et tous les divins moments de votre vie voyageuse sur la terre. »

» Je me tourne ensuite vers la Sainte Vierge et lui dis tout ce que l'amour me peut suggérer, toujours dans le même esprit et dans le même sens que ci-dessus. Je termine par là mes exercices du soir. »

Il est très-remarquable que cette sainte religieuse ait ainsi pratiqué tous les jours, pendant la dernière moitié de sa vie, une si tendre dévotion au Cœur adorable de Jésus et à celui de Marie. Il faut qu'elle ait été l'objet d'un grand amour de la part de Dieu pour qu'il lui ait

révélé et fait pratiquer à ce point une dévotion qu'il ne jugea à propos de faire connaître à son Eglise que cinquante ans plus tard. Cela seul serait bien propre à donner une haute idée de la sainteté de la Mère de l'Incarnation.

C'était par forme de sacrifice, ajoute le Père Martin, qu'elle faisait son offrande au Cœur de Jésus : car elle le regardait toujours comme un autel, les âmes pour qui elle priait comme des victimes qu'elle désirait y être saintement consumées. Mais elle se mettait toujours à la première place, et quand elle s'offrait elle-même, c'était toujours sur cet autel adorable.

La cause première et principale de cette dévotion au Cœur de Jésus avait été, sans aucun doute, la révélation intérieure qu'elle avait reçue du Père Eternel vers l'année 1635, et que nous avons rapportée; mais elle eut dans une autre circonstance, sur ce même sujet, une lumière nouvelle dont il est impossible de n'être pas frappé. Comme elle méditait un jour sur ces paroles du premier chapitre de l'Epître de saint Jacques : *Voluntarie genuit nos Verbo veritatis ut simus initium aliquod creaturæ ejus : Il nous a engendrés volontairement par le Verbe de vérité, pour que nous soyons le commencement de sa créature,* son esprit fut ravi par un transport extatique dans lequel Dieu lui montra l'élection qu'il fait éternellement de ceux qu'il appelle par son Fils au Christianisme, élection qui est l'enfantement et le commencement de la créature de Dieu dont parle cette apôtre, l'accroissement et la perfection ayant lieu par l'imitation de la vie et des vertus de ce même Fils. La manière dont cette vérité lui fut montrée embrasa tellement son cœur qu'elle semblait tomber en défaillance en exprimant son amour au Verbe divin. Mais

ce qui la mit surtout dans un transport indicible, fut que le Père Eternel la montrant à son Fils, témoignait qu'il agréait ces marques d'amour et qu'il la lui avait donnée pour être l'une de ses premières créatures. Quand elle entendit ces paroles, qu'elle était choisie pour être l'une des premières créatures, elle qui ne se regardait que comme rien selon le monde, et qui s'estimait encore moins selon la grâce, elle se demanda ce qu'elle pourrait faire en reconnaissance d'une faveur si grande et qu'elle n'avait point méritée, mais qui venait de l'élection toute libérale de Dieu. Sa première pensée fut de conjurer ce même Verbe à qui elle était donnée par le Père, de la recevoir sur son Cœur comme sur un autel, pour y brûler en perpétuel holocauste. Sa prière fut exaucée, car à partir de ce moment, elle fut jusqu'à sa mort comme une victime véritablement immolée à Dieu.

Cette dévotion, chaque jour pratiquée envers le Cœur de Jésus, avait introduit la vénérable Mère dans des secrets divins que bien peu d'âmes ont eu le bonheur de pénétrer au même degré. Les mystères les plus inaccessibles à notre faible raison semblaient s'illuminer pour elle, tant elle jouissait d'une intime familiarité avec le Verbe divin. On en jugera par ce qu'elle écrivait à son fils en 1647.

« L'écrit que je vous envoie vous fera connaître ce que j'éprouvai un jour en méditant sur ces paroles : *Speciosus forma præ filiis hominum : Le plus beau des enfants des hommes.* Une lumière me remplissant l'esprit sur la double beauté du Fils de Dieu, il fallut que mon cœur se soulageât. Comme c'était auprès de la seconde per-

sonne de la très-sainte Trinité que mon âme avait alors accès, c'est à elle que mes aspirations s'adressent.

» Vous êtes le plus beau d'entre tous les enfants des hommes, ô mon bien-aimé.

» Vous êtes beau, mon cher Amour, en votre double beauté divine et humaine.

» Vous êtes beau, mon cher Amour, et vous emportez mon esprit dans une vue inexplicable de ce que vous êtes en votre Père et de ce que votre Père est en vous.

» Mais comment pourrais-je supporter l'éclat de vos splendeurs, si vous ne ravissiez mon esprit, et si, dans ce ravissement, vous ne l'introduisiez en vous-même, lui donnant une capacité qui le rende une même chose avec vous? De cette sorte, encore que je vous voie Dieu de Dieu, lumière de lumière et vrai Dieu de vrai Dieu, je vous embrasse comme étant mon Amour et tout mon bien.

» O mon divin Epoux, qu'est ceci? Je vous vois tout à votre Père, et vous êtes tout à moi. Votre Père est aussi à moi et je ne sais comment cela se fait.

» Je me vois dans un, de qui je fais ce que je veux par l'empire que me donne cet un, qui est mon amour et ma vie.

» O mon cher bien-aimé! dans cette privauté qui ravit mon âme, il me semble que mon néant se perd dans un abîme qui n'a point de fond. Ce grand abîme, c'est vous qui me tenez sous votre empire; et ensuite ou plutôt en même temps, vous m'inspirez de telle manière que je vous parle comme si j'avais empire sur vous.

» Je suis impuissante par une consommation d'amour que je ne puis exprimer; je vois bien des choses de vos grandeurs et de vos épanchements amoureux, ô Verbe

incréé; mais elles anéantissent ma conception dans un abîme sans fond où elle se perd.

» Mettez-moi où vous voudrez, partout vous serez mon Amour. J'espère que je vous verrai en votre double beauté divine et humaine, *dans la splendeur des saints, au jour de votre force.* »

Le Père Martin fait ensuite connaître la dévotion de sa mère envers les saints anges. Elle s'entretenait avec eux, nous dit-il, avec autant de familiarité que si elle-même eût été un ange du Paradis. Elle n'avait pas de plus douce pensée dans sa solitude, ni de plus agréable entretien dans la conversation. C'est pourquoi un jour de fête de saint Michel, se trouvant en compagnie de quelques jeunes religieuses qui travaillaient avec elle à un ouvrage important, la circonstance fit tomber la conversation sur les anges. Peu à peu elle perdit de vue ses compagnes de travail; elle se trouva en rapport intime avec les esprits célestes et elle eut avec eux un entretien familier dont elle rendit compte par écrit à son Directeur. Je donnerai cet écrit en entier, dit le Père Martin, ne croyant pas qu'il y ait une seule parole à perdre.

« Dans la pensée que les cellules des religieuses sont des cieux et que les anges y habitent, nous entrâmes dans une profonde méditation de la suprême hiérarchie céleste, qui contient les Chérubins, les Séraphins et les Trônes, et nous y demeurâmes jusqu'à l'oraison, fortement occupées à ce sujet, sans pourtant quitter le travail que nous faisions. Nous étions plongées dans ces esprits célestes, et par là même dans celui de qui

découle tout ce qui est en eux. La vue de ces merveilles était pour moi si claire, que l'amour m'enflamma et il me fut impossible de ne pas le laisser agir. M'adressant donc à la très-sainte Trinité, je lui parlai en cette sorte : « O abîme d'amour, incompréhensible et suradorable Trinité, je vous confesse et vous adore en ce jour dédié à vos anges. Permettez-moi de m'adresser à ces bienheureux esprits qui sont tout plongés en vous, et que mon cœur leur dise ce que l'amour lui voudra inspirer. »

» Or considérant que les Chérubins reçoivent en eux la lumière et la clarté des secrets de Dieu, et qu'éclairés de ces divines splendeurs, ils sont tout abîmés et transformés dans la lumière même par une participation ineffable, je m'écriais en m'adressant à eux : « O Chérubins instruits et éclairés ! O bienheureux esprits qui recevez de ce grand Dieu les irradiations et les lumières qui vous le font connaître, et par lesquelles tout abîmés en lui, vous devenez lui-même par participation, que mon désir est grand d'avoir part à votre bonheur et de voir mon Epoux d'un œil aussi épuré que le vôtre ! Car comment vivre et ne connaître qu'imparfaitement cette lumière ineffable qui vous inonde et fait votre joie? Faites-moi part de quelques rayons de vos lumières, afin que mon entendement ne voie plus que ce que vous voyez. »

» Toute parole me manquant dans le transport où se trouvait mon âme, je m'adressai aux Séraphins ; mais je tombai d'un abîme dans un autre ; car dès que je les eus envisagés, ils me ravirent le cœur. Dieu étant amour, ces divins Esprits sont ceux qui participent le plus à son ardeur, et qui, plongés dans cet abîme infini de charité, deviennent tout feu en lui. Ce Dieu

d'amour s'unissant à ces substances sublimes, qui ne sont créées que dans l'amour et pour l'amour, et se versant en eux avec plénitude, ils deviennent autant d'amours par participation. Je ne puis dire les paroles de feu ni les transports embrasés de mon âme à ces glorieux Esprits.

« O Séraphins ardents, faites-moi aimer mon Amour, puisque je suis créée pour cela aussi bien que vous. Mais que puis-je faire, mes amours n'étant pas épurés comme les vôtres? Oh! faites que j'aime. Cette transcendance amoureuse par laquelle vous aimez cet océan d'amour, fait que vous êtes en quelque façon lui-même. Oh! qui verra cette bonté immense verser en vous ses ardeurs? Qui vous verra reverser en lui le même amour en la même pureté qu'il vous l'a communiqué? Je ne vois en lui et en vous qu'un amour mutuel et réciproque. Mais il faut ici goûter l'amour, et non pas en parler. »

» Puis venant aux Trônes dans lesquels Dieu habite et qu'il a créés comme des vases purs pour sa divine Majesté, je les voyais en Dieu et Dieu en eux. Sa miséricorde les remplissait de sa pureté pour les rendre dignes de lui, et ils lui rendaient la même pureté par la complaisance qu'il prenait en eux. Ainsi je voyais entre lui et eux un admirable commerce de pureté.

« O Trônes purs, qui participez par votre pureté à la pureté de ce Dieu trois fois pur et trois fois saint, faites que ma mémoire épurée de tous les objets qui sont moindres que lui, puisse contenir cet océan de pureté qui ne veut que des vases purs, et que je lui sois parfaitement unie et perdue dans l'abîme de sa sainteté. »

» Encore que l'on soit avec ces bienheureux Esprits et qu'on leur parle familièrement, cela se fait sans sortir de Dieu : car comme cette suprême Majesté les tient absorbés et abîmés en elle, on ne peut les voir ni leur parler en la manière que je viens de dire, sans y être absorbé et abîmé avec eux. C'est pourquoi je les perdis de vue, et mon esprit demeura totalement uni à cette haute Majesté. »

« Tels sont, dit le Père Martin, les entretiens familiers de la Mère de l'Incarnation avec ces suprêmes intelligences. Plus ces esprits célestes se communiquaient à son âme, plus ses conversations avec eux devenaient familières ; elle finit par les entretenir avec une espèce d'égalité qui faisait voir que déjà ils la regardaient comme une de leurs futures compagnes dans le Ciel.

» Mais que dirai-je de sa dévotion envers saint Joseph? Dès son enfance elle avait eu de l'amour et de la tendresse pour ce saint patriarche, à cause de ses rapports avec la Mère de Dieu. Mais ce fut tout autre chose après la vision où il se présenta à elle comme protecteur du Canada et quand elle eut reconnu qu'elle y avait été conduite par lui. Aussi, elle dédia son monastère à Dieu sous le titre de *Séminaire de Saint-Joseph*, et elle prit pour sceau de la maison une image de saint Joseph tenant le petit Jésus entre ses bras. Elle crut avoir ainsi un motif suffisant pour renoncer au sceau de la Congrégation de Bordeaux dont elle se servait auparavant, et qui représentait un lis entre les épines. »

« Je finirai par la dévotion singulière qu'elle portait au glorieux saint François-de-Paule, non-seulement

parce qu'il est l'un des patrons de sa ville natale et que ce fut le jour de sa fête que Dieu lui donna un fils pour bénédiction de son mariage ;[1] mais principalement parce que son bisaïeul fut un de ceux qui allèrent le chercher en Italie par l'ordre de Louis XI, et l'amenèrent à Plessis-les-Tours. Cela dut sans doute lui attirer des grâces ; mais il les mérita tout spécialement par le respect qu'il témoigna au saint durant toute sa vie. Chaque dimanche, il allait lui faire visite avec tous ses enfants, auxquels le saint faisait mille caresses, particulièrement à son fils, sur le front duquel il aimait à faire des signes de croix, lui disant avec tendresse : Dieu te bénisse, mon enfant.

» Notre bonne Mère racontait quelquefois cette histoire par dévotion et avec joie. Elle avait raison : car je ne doute point qu'elle n'ait été la bénédiction que ce grand saint désirait tant pour ce jeune enfant. »

On peut dire que Claude Martin a été lui-même à son tour une bénédiction, et qu'ainsi les prières de l'humble François-de-Paule ont eu leur efficacité jusqu'à la quatrième génération ; mais la fidélité avec laquelle notre bienheureuse Mère profita de toutes les grâces qu'elle reçut, ne fut pas moins puissante auprès de Dieu pour prolonger les bénédictions célestes.

« Ce qui ne peut laisser de doute sur cette inviolable fidélité, ajoute encore ici Dom Martin, c'est qu'elle dit elle-même que Dieu lui faisait la grâce d'avancer toujours vers ce qui était plus parfait ; en sorte qu'elle n'a pas cessé de marcher du plus parfait vers ce qui l'était

(1) L'auteur de cet ouvrage, né également le jour de la fête de saint François-de-Paul, dont il a reçu le nom au baptême, remercie Dieu d'avoir bien voulu qu'il écrivît la vie de cette sainte religieuse, dont le fils n'a pas été moins saint que sa mère.

davantage, comme le soleil dont l'éclat va toujours croissant depuis son lever jusqu'à son midi. »

Tel fut, au reste, le témoignage que lui rendirent les religieuses qui avaient été les témoins continuels de ses vertus. La Mère de la Croix, qui était partie de Dieppe avec elle, et qui ne l'avait pas quittée depuis, affirmait que durant ces trente-trois ans, elle ne lui avait jamais vu commettre une seule faute contre la douceur, la patience, l'humilité, la charité, la modestie, la pauvreté ou l'obéissance, ni manqué une occasion de faire des actes de ces vertus.

Tout cela était l'effet d'une grâce puissante qui s'était emparée de cette sainte religieuse, et qui agissait en elle tantôt par les épreuves, tantôt par les consolations, mais toujours avec une merveilleuse efficacité. Elle-même fait connaître cette action de la grâce sur son âme.

« Dans la paix profonde que la bonté de Dieu fit succéder à mes tentations, l'union avec mon divin Epoux opérait en moi par ses impressions saintes, et y produisait les vertus dont les maximes sorties de sa bouche adorable sont la source. Cela se faisait d'une manière si étrangère aux sens, que je ne m'en apercevais quasi que par les effets, surtout environ un an avant l'incendie de notre monastère. Ces effets consistaient en une paix extraordinairement douce, et dans un si grand dépouillement de moi-même, que ce que j'avais auparavant possédé de ces vertus ne me semblait rien. J'expérimentais que dans les vertus religieuses j'étais une créature tout autre, et que Dieu

s'emparait de moi par les maximes de son suradorable Fils, me conduisant en tout ce que j'avais à faire par les influences et les onctions saintes de passages comme ceux-ci : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. — L'Eprit de Dieu rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.* C'est pourquoi un jour que j'avais rendu compte de mon état au Révérend Père Lallemand, il me dit de ne point refuser d'emploi concernant les affaires temporelles, parce qu'ils ne troublaient point le commerce intime dans lequel il plaisait à la divine Majesté de m'entretenir.

» Cette année-là, j'eus de grandes croix à porter, à cause de la persécution que les Iroquois firent souffrir aux sauvages convertis et aux Français : car comme j'avais à cœur les intérêts de mon divin Epoux, je ne pouvais voir les débris de cette église naissante sans éprouver un crucifiement intérieur, quoique soumise à la volonté divine et aux dispositions de la Providence. Ce fut alors que les Révérends Pères de Brébœuf, Garnier et Lallemand furent brûlés et massacrés avec leur troupeau, et que tous les Révérends Pères de la mission des Hurons, avec le reste des convertis, furent contraints de quitter le pays et de se réfugier ici. Rien d'aussi lamentable n'était encore arrivé à cette nouvelle Église. Les missionnaires qui avaient échappé à la mort avaient plus souffert que ceux qui en avaient été victimes. Ils furent forcés de se fixer à Québec avec les quatre ou cinq cents chrétiens qui leur restaient.

» Ma seule consolation dans la douleur dont j'étais pénétrée à la vue de ces pauvres fugitifs, était la pensée de les assister et d'élever leurs filles. Notre-Seigneur m'inspira, dans ce but, d'étudier la langue

huronne, dont je ne m'étais pas encore occupée. Je l'avais laissée à ma sœur Marie de Saint-Joseph pour étudier l'Algonquin et le Montagnais qui nous étaient plus nécessaires, au commencement, que le Huron. J'appris donc cette dernière langue assez pour enseigner les prières et le catéchisme aux jeunes filles et aux femmes. »

Elle ne se contentait pas de leur faire connaître Dieu et de les porter à la piété; elle se donnait les plus grandes peines et faisait faire au monastère les plus grands sacrifices pour les secourir dans leurs misères corporelles. « C'était moi, dit-elle, qui, étant alors dépositaire (c'est-à-dire chargée du dépôt des provisions de la maison), distribuais la nourriture et les autres secours. C'était pour moi une grande consolation de pouvoir exercer cette charité; mais Notre-Seigneur me l'ôta bientôt en nous envoyant une épreuve qui nous réduisit nous-mêmes à avoir besoin de l'assistance que nous avions donnée aux plus misérables. »

CHAPITRE XIV.

Visions anticipées de l'incendie du monastère. — Incendie, 1650. — Présence d'esprit de la Mère de l'Incarnation. — Sa charité et son humilité en cette circonstance. — Les Ursulines à l'Hôtel-Dieu. — Inconvénients et avantages de l'incendie du monastère. — Harangue des Hurons.

Avant de raconter la douloureuse catastrophe à laquelle notre sainte Mère vient de faire allusion, il nous faut remonter plus haut et renouer la suite des faits.

Nous avons vu que les Ursulines, arrivées à Québec en 1639, s'établirent provisoirement dans la Basse-Ville. Presque aussitôt elles obtinrent une concession de terrain dans l'une des meilleures positions de la ville haute, et trois ans après, le 21 novembre 1642, elles prenaient possession du monastère qu'elles y avaient fait construire. C'était un unique corps de bâtiment qui mesurait quatre-vingt-douze pieds de longueur sur vingt-huit de largeur. Il n'y avait de terminé que les principales divisions et le plancher du rez-de-chaussée. Les autres n'étaient formés que de madriers volants, posés sur les poutres. Ce fut ainsi que les Ursulines passèrent l'hiver de 1643 dans un pays où le thermomètre descend jusqu'à trente-cinq degrés au-dessous de zéro. Les aumônes abondantes que l'on reçut de France permirent de reprendre les travaux; mais ce ne fut pourtant qu'en 1648 que l'édifice fut terminé.

A une distance d'environ cent pas, madame de la Peltrie s'était fait construire la maison dont nous avons parlé, où elle fit quelque séjour et qui fut bientôt une ressource providentielle pour la communauté.

La Mère Marie de l'Incarnation nous apprend que deux personnes de grande vertu furent averties surnaturellement de ce qui allait arriver au monastère. La première eut une vive impression par laquelle il lui semblait voir la grande affliction que devaient éprouver les religieuses, si leur monastère était brûlé; et dans cette supposition, qui se présentait à elle comme une réalité, elle cherchait les moyens de venir à leur secours; et, après l'événement, elle mit à exécution ceux qui, par avance, lui avaient semblé les plus convenables. Cette personne éprouvait tout cela avant l'incendie, à deux lieues de Québec.

L'autre qui demeurait non loin du monastère, le vit en esprit comme environné d'un cercle de lumière, et elle entendit une voix qui disait avec une expression de tristesse : Hélas ! n'y a-t-il donc aucun moyen d'empêcher ce malheur? — Non, il n'y en a pas, répondit une autre voix ; l'arrêt est prononcé. — Il est probable, dit la Mère de l'Incarnation, que c'était l'ange exécuteur de la justice divine qui donnait cette réponse. — La personne pieuse qui avait cette vision aperçut alors une main qui faisait vers le monastère un signe indicateur, et, peu de moments après, elle comprit par le son du tocsin et les appels au secours, que sa vision était une réalité.[1] C'était l'incendie du couvent, que la Mère Marie de l'Incarnation raconte de la manière suivante, soit dans ses Mémoires, soit dans ses lettres.

« Le 30 décembre 1650, pendant l'octave de sa naissance, Notre-Seigneur voulut nous associer aux souffrances et à la pauvreté de sa crèche. Une bonne sœur converse, chargée de faire le pain, prépara ses levains pour le lendemain et enferma du charbon allumé dans le pétrin pour le préserver de la gelée. Son dessein était de retirer le feu avant de se coucher, mais comme elle n'avait pas coutume de prendre ce moyen, elle oublia. Une autre sœur étant allée à huit heures du

(1) Certains esprits rejettent sans examen ces sortes de visions ; mais ils seraient bien embarrassés pour se justifier par de bonnes raisons. Est-ce parce que les personnes qui les racontent ne sont pas dignes de foi ? Nullement : car si elles racontaient quelque chose de l'ordre naturel, par exemple qu'elles ont eu une colique ou une migraine, on les croirait. Est-ce parce que des visions semblables sont impossibles ? Mais qui a jamais essayé sérieusement de démontrer cette impossibilité ?

soir à la boulangerie, ne s'aperçut de rien. Mais bientôt le pétrin, qui était de bois de sapin, prit feu et embrasa d'abord la boulangerie, puis les caves, qui n'étant point voûtées, n'étaient séparées du rez-de-chaussée que par un plancher également en sapin. Elles renfermaient toutes les provisions faites pour l'année. L'incendie, ainsi alimenté, gagna les planchers d'en haut ainsi que l'escalier qui conduisait au dortoir des enfants. La Mère des Séraphins, qui y couchait, s'éveilla en sursaut au bruit et au pétillement du feu, croyant entendre ces paroles : « Levez-vous, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives. » En effet, le feu avait déjà percé le plancher et les flammes entraient dans la pièce, où elles donnaient une grande clarté. Pleine de terreur, elle crie aux enfants : « Sauvez-vous, sauvez-vous ! »

» De là elle monte au dortoir de la communauté pour éveiller les religieuses, ce qu'elle fit d'un ton si terrifiant qu'en un instant toutes furent sur pied. L'une va à la cloche pour appeler du secours, les autres veulent essayer d'éteindre le feu. Pour moi, au lieu d'y travailler, je cours dire aux sœurs de tout abandonner, que le mal est sans remède. Puis je voulus monter vers l'appartement où j'avais en réserve les étoffes et les vêtements des religieuses, pensant qu'elles s'étaient sauvées à demi-nues ; mais Dieu m'ôta cette pensée pour me donner celle de sauver les papiers d'affaires de notre communauté. Je les jette par la fenêtre avec tout ce qui se trouva sous ma main. Ce parti et le peu de temps qu'il me fallut pour l'exécuter, me sauva la vie : car au bout de quelques minutes, le feu était non-seulement au lieu où je voulais d'abord aller, et où je fusse demeurée, mais encore à la toiture

de la maison. Comme il était également dans les offices d'en bas, je me trouvais entre deux feux; un troisième venait à moi comme un torrent, et, pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche, dont la fonte coulait et faillit m'inonder. J'évitai tous ces dangers, mais peu s'en fallut que je ne fusse étouffée par la fumée.

» Dans toutes les courses que je fis parmi les flammes, j'avais une aussi grande liberté d'esprit et une vue aussi tranquille de ce que je faisais, que si rien ne fût arrivé. Je ne ressentais pas un mouvement de peine, de tristesse, ni d'inquiétude. Il me semblait entendre en moi une voix intérieure qui me disait ce que je devais faire, où je devais aller, ce que je devais jeter par la fenêtre et ce que je devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et il me fut donné une grâce de dénûment si grande, que je ne puis exprimer son effet ni par paroles ni par écrit. Les bénédictions que mon âme donnait à Dieu au milieu de ce désastre étaient aussi fréquentes que mes respirations, et je ne pouvais me détacher de cette union à la volonté divine. Je voulus jeter par la fenêtre notre crucifix qui était sur la table; mais je me sentis arrêtée, comme si l'on m'eût insinué que cela était irrespectueux. »

Parlant d'une relation de sa vie qu'elle avait écrite par l'ordre de son confesseur et qui lui avait coûté beaucoup de travail et de peine, elle dit dans une lettre à son fils : « Je laissai volontairement les papiers que vous m'aviez demandés et que je vous avais promis : car la pensée m'étant venue de les jeter par la fenêtre,

j'aimai mieux les abandonner au feu que de les exposer à tomber entre les mains de quelqu'un qui aurait pu les lire.

» La Mère assistante avec notre sœur Saint-Laurent avait rompu une grille de parloir, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui avaient été la trouver au dortoir. Mais il n'y avait que les grandes; les petites étaient restées seules sans savoir quel chemin prendre. La sœur Saint-Ignace n'hésite pas à exposer sa vie pour essayer de sauver ces petites innocentes. Quoique le feu fût déjà aux cloisons, elle court à la chambre où elles étaient; elle les entraîne avec elle et aussitôt les planchers s'écroulent.

» J'étais encore dans les dortoirs où, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi et que j'allais périr, je fis une inclination au crucifix, acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout, je me sauvai par le parloir qui était au bout du dortoir. En descendant, je rencontrai le R. P. Supérieur des Jésuites et toutes les personnes qui venaient à notre secours; mais apprenant qu'il n'y avait rien à faire plus haut, ils descendirent à la chapelle où l'on put, à grande peine, sauver le Très-Saint-Sacrement et les ornements qui se trouvaient à la sacristie.

» Notre bonne Mère Saint-Athanase, qui était sortie la première pour ouvrir les portes, ne se voyant rejointe par aucune d'entre nous, souffrait en son âme des convulsions de mort. Elle nous appelait avec des cris lamentables; mais ne nous voyant ni ne nous entendant, elle se jeta aux pieds de la Sainte Vierge, et fit un vœu en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu auprès de Dieu; mais j'attribue à un vrai miracle

qu'aucune de nous ni de nos enfants n'ait été consumée dans un incendie si prompt et si violent. Une femme huronne, Cécile Arenhatsi, très-bonne chrétienne, ne s'étant pas éveillée aussi tôt que les autres, ne trouva pas d'autre moyen de se sauver que de se jeter par une fenêtre. Elle en fut si étourdie que d'abord on la crut morte; mais elle revint à soi, et Dieu voulut nous la conserver.

» On se réunit enfin autour de notre Mère Supérieure qui commença à respirer; mais grande était sa peine de ne me pas voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes sauvages se rangèrent aussi auprès d'elle, et elles pensèrent y mourir de froid, car elles n'avaient que leurs chemises, tous leurs vêtements ayant été brûlés. Vous n'eussiez pu voir sans pleurer madame de la Peltrie, si sensible au froid, les pieds nus sur la neige, n'ayant qu'une petite tunique qu'elle avait jetée sur ses épaules en prenant la fuite. Mais ce qui me touchait le plus, c'était de voir ce qu'allait souffrir notre pauvre malade, la Mère Marie de Saint-Joseph. Si elle eût eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir; mais elle était si faible, qu'en voulant remuer son matelas, les bras lui manquaient; il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait *qui fût tout propre pour elle.* »

C'est par ces mots insignifiants au point de vue des règles du langage humain, mais sublimes à celui de l'humilité et de la charité, que la Mère Marie de l'Incarnation fait connaître ou plutôt cache autant qu'il lui est possible un acte deux fois héroïque dont avaient été témoins, non-seulement la communauté et les élèves françaises et sauvages, mais les Pères de la Compagnie de Jésus, la peuplade des Hurons et un grand nombre

d'autres personnes de Québec, et qui, le lendemain, était su de toute la ville et devait l'être bientôt de la France entière. Cette religieuse, si délicate sur la pudeur, que se voyant en danger de périr par la tempête, onze ans auparavant, elle avait lié ses vêtements pour ne pas être vue d'une manière opposée à la décence au moment où le vaisseau serait brisé, voilà qu'aujourd'hui elle se déshabille en public pour donner ses vêtements à une de ses sœurs malade; elle y ajoute ses chaussures et elle marche pieds nus sur la neige glacée.

Elle continue ainsi son récit : « J'avais jeté des habits par notre fenêtre, mais ils demeurèrent accrochés aux grilles du réfectoire, où ils furent brûlés comme tout le reste. *Ainsi je demeurai nue comme les autres,* que je fus trouver sur la neige, où elles priaient Dieu en regardant cette effroyable fournaise. »

Remarquons une nouvelle finesse d'humilité. On voit que la Mère de l'Incarnation, embarrassée de son acte d'héroïque générosité, emploie toutes les ressources de son esprit pour se délivrer de ce lourd fardeau. Elle a recours à une tournure de phrase équivoque et habilement combinée pour faire croire que si elle s'est trouvée nue comme tout le monde, c'est parce que les habits qu'elle avait jetés par la fenêtre s'étaient accrochés à des grilles et avaient été brûlés; mais l'histoire dira à sa louange, jusqu'à la fin des siècles, qu'elle se dépouilla entièrement et volontairement pour vêtir une de ses sœurs, acte autant supérieur à celui de saint Martin que la profession religieuse est au-dessus de l'état de catéchumène. Continuons son admirable récit.

« La nuit était sereine, le ciel bien étoilé, le froid très-vif et l'air calme. Au fort de l'incendie, il s'éleva une brise légère qui jeta les flammes du côté des jardins et de la campagne; sans cela le Fort, la résidence des Pères Jésuites et les maisons voisines eussent été en danger. Enfin tout fut embrasé et tout ce que nous possédions d'habits, de vivres, de meubles, de de provisions de toute espèce, fut consumé en moins de deux heures.

» Tous ceux qui étaient là fondaient en larmes en nous voyant réduites à cet extrême dénûment, car la lumière de l'incendie rendait la nuit claire comme le jour, et il nous était impossible de dérober aux regards notre douloureuse nudité. Un homme de bien, ne pouvant comprendre comment on pouvait passer par une telle épreuve sans éclater en démonstrations de douleur, dit tout haut : « Il faut que ces femmes soient folles ou qu'elles soient des saintes. » Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos cœurs.

» Voyant enfin tout le monde réuni, le R. P. supérieur des Jésuites fit conduire une partie de nos enfants dans le logement de nos domestiques, et les autres dans la maison d'un de nos voisins. Les pauvres petites étaient à moitié mortes de froid ; plusieurs en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena à sa résidence, dans le triste état où nous étions et nous mit dans la salle où l'on reçoit les séculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chaussures pour quelques-unes de celles qui étaient nu-pieds ; madame de la Peltrie était du nombre. Le révérend Père en donna ensuite à toutes celles qui en manquaient encore.

» Les révérendes Mères de l'Hôpital, ayant appris que nous étions chez les Pères Jésuites et que l'on voulait nous mener au Fort, nous envoyèrent chercher pour nous loger chez elles. Ces bonnes Mères, avec qui nous avons toujours été unies très-étroitement, étaient plus touchées de l'état où nous étions que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris et nous fournirent tout ce qui nous était nécessaire, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable.

» Le lendemain, ajoute encore notre vénérable Mère, le R. P. supérieur des Jésuites, accompagné de M. le Gouverneur, nous mena voir les restes lamentables de notre monastère, ou plutôt cette effroyable fournaise de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus et les principales murailles crevassées et calcinées jusque dans les fondements. »

Le Père Ragueneau, supérieur des Jésuites, rendant compte de ce désastre, s'exprime ainsi dans sa relation de 1651 : « Ce fut beaucoup pour les Ursulines qu'elles pussent s'échapper du milieu des flammes pour se jeter au milieu des neiges. La charité de quelques-unes de ces Mères, vraiment tendres, fut plus active que le feu. C'était un spectacle digne du regard des anges de les voir traverser les flammes, portant dans leurs bras leurs petites innocentes pour les mettre en lieu de sûreté, et retourner incontinent au milieu du danger sans crainte d'y être brûlées. Voyant tout se réduire en cendre, elles bénissaient Dieu de ce que le feu accomplissait ainsi sa volonté. A genoux au milieu

de la neige; elles firent leur offrande à Notre-Seigneur avec un œil plein de joie et un cœur si paisible, que les Français et les sauvages, qui étaient accourus de toutes parts, ne pouvaient retenir leurs larmes. Les uns étaient touchés de compassion pour celles qui ne pleuraient pas leur propre malheur; les autres pleuraient de joie en voyant que Dieu avait des servantes assez vertueuses et assez détachées d'elles-mêmes pour ne vouloir que ce qu'il voulait. »

Telle était bien, en effet, la disposition de ces ferventes religieuses, et de la Mère de l'Incarnation en particulier. « Mon âme, dit-elle, n'eut jamais une plus grande paix qu'en cette occasion. Je me sentais intimement unie à l'esprit et à la main de Celui qui opérait en nous cette circoncision. J'avais cette pensée que mes sœurs et moi nous devions prendre cette perte universelle de notre monastère et de tout ce qu'il contenait, selon l'esprit des saints, pensant à ceux, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, qui supportaient les peines temporelles que Dieu leur envoyait, en le bénissant et en chantant ses louanges. »

Beaucoup se demanderont, sans doute, comment Dieu a pu permettre que des âmes si saintes aient éprouvé un tel désastre; comment leurs prières, leur charité si ardente et si désintéressée, comment tout cela n'a pas eu assez de puissance auprès de sa miséricorde pour les préserver d'une si effroyable calamité. Pour répondre à cette difficulté, établissons la balance des avantages et des inconvénients qu'a eus cette catastrophe.

Voici d'abord les inconvénients. Quinze religieuses et une centaine d'enfants sont réveillées en sursaut, au milieu de la nuit, dans une saison rigoureuse. La terreur est dans tous les cœurs; on fuit à la hâte sans avoir pu prendre ni vêtements ni chaussures, et on se trouve ainsi plus d'une heure sur la neige glacée, grelottant, se serrant les unes contre les autres. Mais pas une ne manque à l'appel, lorsqu'il semble que, dans une maison cloîtrée où toutes les portes sont fermées et les clefs remises le soir chez la supérieure, le plus grand nombre aurait dû périr. Quoiqu'elles soient aveuglées par la fumée, que l'incendie ait envahi l'escalier ordinaire et qu'elles soient obligées d'aller en chercher un autre, probablement inconnu du plus grand nombre, puisqu'il était en dehors de la clôture et que, pour y arriver, il leur faut briser une grille de leurs propres mains, aucune ne s'égare; ni une religieuse ni une enfant ne va par erreur se jeter dans le brasier au lieu de deviner, en quelque sorte, la seule voie de salut qui restait encore ouverte. Elles souffrent du froid; plusieurs en sont ensuite malades, mais pas une ne meurt ni ne reste infirme, tandis que souvent des causes vingt fois moins graves suffisent pour amener des pleurésies et conduire à la mort.

Un autre inconvénient, c'est que cette pauvre communauté, qui avait eu tant de peine à s'établir et s'était imposé tant de privations, se trouvait tout à coup ruinée sans qu'on pût voir au premier moment comment elle pourrait ne pas succomber. Toutes les provisions de l'année étaient détruites, et comme la plupart ne pouvaient venir que de France, il fallait attendre le milieu de l'été pour en avoir d'autres, la navigation entre la France et le Canada n'ayant lieu alors qu'en

cette saison. D'ailleurs, où trouver de l'argent pour payer ces approvisionnements et bâtir un nouveau monastère? comment se loger et vivre en attendant? Déjà, quelque temps auparavant, les Ursulines avaient été réduites à une telle détresse, que leurs amis les plus dévoués leur avaient donné le conseil d'abandonner leur œuvre et de retourner en France. Allait-il être possible, après une aussi accablante épreuve, de ne pas prendre ce parti?

Mais ces préoccupations n'existent que chez les amis des Ursulines et chez les personnes qui raisonnent pour le plaisir de raisonner. Ces saintes filles ne sont pas plus inquiètes, pas plus tourmentées que si rien ne fût arrivé. Elles ne savent pas comment Dieu s'y prendra pour venir à leurs secours et elles ne désirent pas le savoir. Elles sont sûres qu'il ne sera pas embarrassé, ni elles non plus; par conséquent, cela leur suffit. Dans le fait, elles vécurent, elles et leurs petites sauvages, jusqu'à l'arrivée de la flotte, qui précisément fut en retard cette année. Elles vécurent l'année suivante encore, quoique les vaisseaux n'eussent apporté que les secours ordinaires, la nouvelle du désastre n'étant pas encore parvenue en France au moment de leur départ. De plus, le monastère fut rebâti, et, quelques années plus tard, l'épouvantable désastre n'était plus qu'un souvenir. Voilà, il me semble, tous les inconvénients : voyons les avantages.

Ces saintes religieuses, dirigées par les conseils de la Mère Marie de l'Incarnation et enflammées par les exemples qu'elle leur donnait, étaient déjà arrivées à

un haut degré de perfection ; mais on peut dire que la grande épreuve qu'elles eurent à subir par l'incendie de leur monastère, fit d'elles des créatures célestes. Ni la surprise, qui pourtant fut aussi grande que possible, ni la terreur, qui renverse souvent les plus mâles courages en pareil cas, ni la vue d'une ruine complète, qui les mit sans pain, sans abri, sans vêtements, les pieds nus et en chemise sur la neige, à mille lieues de leurs familles, auxquelles il leur est impossible de faire connaître leur état avant six mois, rien de tout cela ne trouble leur sérénité, ne leur fait verser une larme, n'altère même leur physionomie. Qui pourrait dire jusqu'à quel point elles grandirent devant Dieu, pendant ces deux heures que dura l'incendie de leur maison ? Qui saura, avant d'en devenir témoin dans le Ciel, le degré de gloire éternelle qu'elles ont acquis par leur héroïque résignation ?

Par là même quelle gloire résulte ici-bas, pour Dieu, d'une telle vertu produite par sa grâce dans de faibles femmes ! Quel honneur pour l'état religieux, de transformer ainsi les âmes et de leur donner une force dix fois plus grande que celle qui est nécessaire pour affronter la mort sur un champ de bataille ! Il semble que, depuis l'ère des martyrs, Dieu n'avait rien montré de plus grand et où l'action de sa grâce fût plus visible.

On crut qu'un pareil désastre était un grand malheur pour la communauté qui venait d'être fondée à Québec : dans la réalité, ç'a été un avantage immense. On peut dire que cet événement, qui est comme le point culminant de son histoire, lui a donné un caractère religieux et une noblesse dont elle se croira toujours obligée de ne jamais déchoir. Toujours on mettra sous les yeux des jeunes filles qui viendront s'y adjoindre, le récit

que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, et elles ne manqueront jamais de se dire : Il faut que nous travaillions à nous rendre dignes de ces modèles et que nous nous efforcions de marcher sur leurs traces. Du haut du Ciel ces saintes Mères ont les yeux sur nous, et elles ne nous reconnaîtront pour leurs filles que si nous ne sommes pas indignes du nom d'Ursulines qu'elles ont embelli de leur sainteté. L'odeur de l'incendie s'est évaporée depuis longtemps : *Odor ignis non erit in te;* mais le parfum de vertu qu'ont laissé après elles ces admirables religieuses, embaumera toutes les générations qui viendront continuer leur œuvre.

De plus, n'oublions pas tous les sentiments d'admiration, l'accroissement de foi et de piété dans un grand nombre d'âmes et surtout les actes de vertu qui furent le résultat immédiat de l'incendie du monastère, et de l'héroïque résignation des religieuses. Nous avons vu combien les témoins de cette scène grandiose furent impressionnés; mais ce n'est encore là qu'un faible aperçu. Tous les cœurs furent émus de compassion et cette compassion ne resta pas stérile. Les Pères Jésuites donnèrent l'exemple. « Le 2 janvier 1651, est-il dit dans leur journal, la conclusion fut prise, du consentement unanime des Pères et des Frères, de nous priver de nos desserts, afin de secourir ces bonnes Mères, qui ont plus besoin de ces douceurs que nous. »

« Nos Révérends Pères, ajoute la Mère de l'Incarnation, nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer, afin de nous revêtir, les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des

habits. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs Frères et de leurs domestiques. M. le Gouverneur d'Ailleboust et madame sa femme nous ont aussi assistées. Nous avons été l'objet de la compassion et de la charité de tous nos amis. Cette compassion a été partagée par les pauvres également. L'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre des œufs, un autre d'autres choses. »

N'oublions pas la charité encore plus grande, l'union plus étroite et plus intime qui s'établit entre les Ursulines et les Hospitalières. Parties de France ensemble et arrivées à Québec sur le même vaisseau, elles s'aimaient déjà comme ne pouvaient manquer de s'aimer des âmes généreuses et animées du véritable esprit religieux; mais combien cet amour ne dut-il pas être plus ardent et plus saint après que le désastre des unes eut procuré aux autres le bonheur si doux de leur donner une part égale de leur pain, de leurs vêtements et de leur abri?

Pendant trois semaines, toutes vécurent ensemble, prièrent ensemble, soignèrent ensemble les malades. Après ce temps, les Ursulines voulurent, quoique à regret, se séparer de leurs généreuses amies; mais la séparation même fit encore éclater la générosité d'une part, la reconnaissance de l'autre, la cordialité la plus affectueuse des deux côtés. On rédigea par écrit et on signa un acte d'union en vertu duquel toutes devaient se regarder comme les membres d'une même famille, quoique séparées par la nécessité de remplir chacune leur mission. Elles s'obligeaient particulièrement à un échange perpétuel de prières et de bonnes œuvres,

surtout au décès d'une religieuse dans l'une ou l'autre communauté : consacrant ainsi, par un acte solennel et inviolable, et rendant plus étroite l'union qui s'était établie entre elles dès leur première entrevue à Dieppe, quand, dans un même but, elles s'exilaient ensemble de leur commune patrie.

Voici encore un trait qui n'est pas moins digne d'être rapporté. « Les religieuses avaient une petite métairie qu'elles étaient dans l'impuissance de faire valoir; M. Vignal, leur chapelain depuis trois ans, touché de la misère où se trouvait réduite au printemps cette pauvre communauté, résolut de cultiver ses champs. Il y alla résider, et, non content de surveiller les domestiques, il y travailla lui-même et plus qu'aucun autre comme simple laboureur. Dieu bénit tellement la charité de ce généreux ami, que cette terre donna une quantité prodigieuse de blé, de pois et d'orge; ce qui fut, en automne, une grande ressource pour la maison. »

Quelques années après, M. Vignal retourna en France, où il se fit Sulpicien. Ses supérieurs le renvoyèrent au Canada pour exercer la fonction d'économe à leur maison de Montréal. Un jour qu'il s'était transporté à quelque distance de la ville pour surveiller des ouvriers, les Iroquois, qui y étaient en embuscade, se jetèrent sur les Français comme des bêtes féroces et en tuèrent un certain nombre. M. Vignal, blessé, fut emmené par ces barbares. Il disait à ses compagnons d'infortune : « Tout mon regret est d'être la cause de l'état où vous êtes; prenez courage et souffrez pour Dieu. » Il succomba à ses blessures le 27 octobre 1661. Après sa mort, les sauvages lui enlevèrent la chevelure et firent rôtir son corps pour le manger. Sa charité lui avait fait mériter le martyre.

Autres actes de vertus auxquels l'incendie donna lieu. Une petite pensionnaire huronne, Geneviève-Agnès Skanudharoua, ne s'étant pas trouvée avec les autres, on crut qu'elle était brûlée. Le père et la mère de cette enfant et quantité de Français l'ayant cherchée inutilement, personne ne conservait d'espoir. La résignation à la volonté de Dieu était bien difficile, en pareil cas, à un père et à une mère qui aimaient cette enfant comme la prunelle de leurs yeux, dit la relation du temps. Après avoir versé d'abondantes larmes dans un calme d'esprit qui témoignait bien de leur paisible soumission à la volonté de Dieu, ils se mirent à genoux et lui offrirent leur enfant, ne laissant pas échapper la moindre parole d'impatience ni de murmure. Le père se contenta de dire au plus fort de sa douleur : « Dieu nous éprouve bien rudement; mais ce nous est assez qu'il nous ait fait miséricorde en nous appelant à la foi; ma fille est maintenant au ciel, puisqu'elle a été baptisée, et nous la suivrons parce que nous voulons mourir bons chrétiens. » La mère dit, de son côté : « Ce qui m'a le plus touchée c'est le supplice qu'a enduré ma pauvre fille mourant dans les flammes. Je n'ai pu refuser des larmes à la tendresse de mon cœur; mais l'espérance que nous avons de son salut ne nous permet pas de nous plaindre davantage. »

Quelques instant après, Geneviève fut retrouvée, et les larmes de douleur firent place aux larmes de joie.

Cette enfant de bénédiction, ne pouvant plus rester chez les Ursulines, obtint une place à l'Hôtel-Dieu. Bientôt après, elle demanda à entrer au noviciat des Hospitalières et elle y fut admise. Au bout de huit mois, elle tomba malade et mourut après avoir obtenu de prendre l'habit et de faire ses vœux dans son lit.

Cécile Arenhatsi, dont nous avons parlé plus haut, était une jeune femme de vingt-trois ans, devenue veuve après quatre mois de mariage. Elle demeurait dans le monastère, ainsi que sa petite fille, alors âgée de six à sept ans. Quand elle fut revenue à elle après s'être jetée par une fenêtre du dernier étage, la Mère Marie de l'Incarnation lui demanda quelles avaient été ses pensées en se voyant entourée par les flammes. « J'avais offert ma vie à Dieu, répondit-elle, et je fusse morte bien contente; mais je crus que Dieu m'obligeait de me sauver, puisque je le pouvais faire. Je ne songeais qu'à lui, et je craignais que ce malheur ne fût arrivé à des filles si saintes qu'à cause de mes péchés : car je suis indigne de vivre dans leur compagnie. »

Cécile avait eu le désir d'être sœur converse aux Ursulines, mais ne se sentant pas pour cela assez forte, elle se remaria à un homme de sa nation et conserva sa grande piété jusqu'à sa mort, qui arriva en 1659. Voici ce qu'en dit le P. Chaumonet, jésuite, dans la *Relation* de cette année : « Nous avons perdu deux de nos bonnes chrétiennes, l'une desquelles, nommée Cécile Arenhatsi, était demeurée deux ans chez les Mères Ursulines, où elle avait pris l'esprit d'une dévotion très-rare, qu'elle conserva jusqu'à la mort, chose assez ordinaire à celles qui ont le bonheur d'être élevées dans cet asile de piété. Lorsqu'elle touchait à ses derniers moments, son confesseur lui demanda si elle n'avait pas regret de mourir. — Hélas! mon Père, dit-elle, j'aurais bien tort de craindre la mort, et même de ne pas la désirer, puisque, en me tirant de ce monde, elle me retirera des occasions d'offenser Dieu. J'espère, il est vrai, que toutes mes confessions ont effacé mes péchés; mais elles ne m'ont pas rendue

impeccable; ma consolation est que je le serai après cette misérable vie. Puisque l'amour n'est pas assez grand en moi pour faire ce que la mort y fera, que la mort vienne donc pour me délivrer en même temps de la servitude de mon corps et de celle du péché.

» Le mari de cette femme était à la chasse, très-loin dans les bois, au moment où elle expira. Cécile lui apparut et lui dit le dernier adieu, lui recommandant surtout de ne jamais quitter la « prière » qu'avec la vie. Cet homme se tourne aussitôt vers son compagnon de chasse, lui raconte sa vision et la mort de sa femme; puis ils se met en chemin pour retourner à Québec. A son arrivée, il apprend que sa femme a rendu le dernier soupir au moment même où elle s'était montrée à lui.

» Le changement de cet homme et sa ferveur jointe à la contenance qu'il garde depuis cet événement aux prières publiques et parliculières, nous persuadent qu'il y a eu dans cette rencontre quelque chose d'extraordinaire. Cécile Arenhatsi était nièce de Joseph Chiouatenhoux, dont nous avons parlé plus haut[1]. »

Dieu ne voulut pas seulement faire servir cette étonnante catastrophe de l'incendie d'une maison habitée par des saintes, à rendre ces âmes plus saintes encore et à faire naître, dans quelques familles ou chez un petit nombre d'individus, des actes de vertu qui n'auraient pas eu lieu autrement; il se proposait un autre résultat qu'il est facile d'apercevoir. Il y avait là

(1) Page 242.

les débris malheureux d'une pleuplade dont les Iroquois avaient fait un affreux massacre, et qui semblait ne pouvoir imputer ses malheurs qu'à sa conversion au christianisme. C'était à cause de leur foi que les Hurons avaient été l'objet d'une haine aussi féroce qu'implacable de la part de leurs ennemis. Leurs bourgades entièrement détruites, leurs femmes et leurs enfants égorgés, toute leur nation exterminée à l'exception de quelques centaines d'individus qui avaient pu échapper à la mort, et s'étaient réfugiés, privés de toute ressource, sous les murs de Québec, telle avait été, pour ce monde, la récompense de leur docilité à la prédication des missionnaires.

Sans doute les Ursulines, auprès desquelles leurs femmes, leurs filles et souvent eux-mêmes étaient venus apprendre les premiers éléments de la foi, n'avaient pas manqué de leur dire que les chrétiens attendent une autre patrie où il n'y a plus ni douleur ni chagrin; mais on ne peut se dissimuler que la tentation était bien forte pour des néophytes à peines sortis de l'état sauvage. Cette prospérité des impies qui étonnait Jérémie lui-même; ces succès d'un peuple farouche qui avait juré de ne pas laisser un seul chrétien vivre dans son voisinage ne devaient-ils pas paraître aux Hurons bien difficiles à expliquer? Ils durent quelquefois avoir la pensée de dire à leurs consolatrices : Vous en parlez à votre aise; mais si vous étiez, comme nous, sans pain, sans abri, presque sans vêtements, obligées de tendre la main pour vivre et pour apaiser la faim de vos filles adoptives, seriez-vous aussi résignées, aussi patientes, aussi soumises à la volonté de Celui qui a tout créé que vous nous engagez à l'être?

Dieu se chargea de répondre à l'objection. Il choisit le moment où les Hurons étaient tous réunis à quelques pas du monastère pour leur mettre sous les yeux ces pieuses filles réduites à un état plus misérable encore que le leur. A la lueur de ces flammes qu'ils ne purent même essayer d'éteindre, ils virent ces religieuses, dont la plupart avaient été élevées dans l'opulence et les délicatesses qu'elle procure, accepter une épreuve telle qu'ils n'en avaient jamais vu de semblable, et se soumettre avec une sérénité surhumaine à ce qu'elles pouvaient rencontrer de plus pénible après l'offense de Dieu.

La leçon ne fut pas perdue. Ces hommes, que la foi et le malheur avaient rendus sensibles et compatissants, furent profondément émus à la vue d'une telle résignation. Jamais les enseignements chrétiens ne leur avaient paru si vrais. Eux qui ne savaient pas lire les caractères tracés sur le papier, lisaient dans la douce et calme physionomie des Ursulines, dans leurs yeux élevés vers le ciel, sur leurs lèvres souriantes et laissant échapper des formules d'action de grâces, tout ce que les livres ascétiques révèlent de plus touchant et de plus pieux à ceux qui en méditent les pages. A peine eurent-ils eu le temps de se communiquer leur émotion qu'ils arrêtèrent entre eux de se présenter en corps pour offrir le témoignage de leurs condoléances à ces saintes filles, comme ils les appelaient. Les Ursulines les reçurent dans une salle de l'Hôtel-Dieu, et l'un deux leur adressa, au nom de tous, la harangue suivante :

« Vous voyez, saintes filles, de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui n'est plus. Au pays des Hurons, nous avons été dévorés

par la guerre et par la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous aviez appris par des lettres et maintenant vous voyez de vos yeux à quelle extrême misère nous sommes réduits. Regardez-nous de tous côtés et voyez, considérez s'il y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas! ce funeste accident qui vous est arrivé va renouveler tous nos maux, et faire couler encore nos larmes, qui commençaient à se tarir. Avoir vu brûler cette belle maison de Jésus! avoir vu réduire en cendres cette maison de charité! avoir vu régner le feu sans respecter vos personnes, saintes filles!... Voilà ce qui renouvelle le souvenir de l'incendie de toutes nos maisons, de nos bourgades, de notre patrie tout entière! Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout? »

Se tournant vers ses compatriotes :

« Pleurons, mes chers amis, pleurons nos malheurs, qui, de propres qu'ils nous étaient, nous sont devenus communs avec ces innocentes filles. Saintes filles, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons pour lesquels vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du Ciel que jamais vous ne perdez de vue. Nous sommes venus ici dans le dessein de vous consoler, et pour cela nous avons essayé de pénétrer dans vos cœurs pour y découvrir ce qui peut vous affliger davantage par suite de votre incendie, et y porter remède. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un autre pour affermir votre

courage. Mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de votre maison, et pas un de nous n'a vu même une demi-larme sortir de vos yeux pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre; nous les voyons trop élevés dans les désirs des biens du ciel.

» Nous ne craignons qu'une chose, saintes filles, et ce serait un malheur pour nous : nous craignons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous-mêmes; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries par leurs larmes. Comment une mère pourrait-elle lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est restée sans vêtements, sans lit, sans vivres et sans aucune des douceurs dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse?

» La première chose que la nature inspirera à ces mères désolées sera de vous rappeler auprès d'elles. Un frère fera de même pour une sœur, un oncle ou une tante pour leur nièce. Ainsi nous serons en danger de vous perdre et de perdre avec vous le secours que nous avions espéré pour l'instruction de nos filles.

» Mais courage, saintes filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites voir que l'affection que vous avez pour les pauvres sauvages est une charité céleste plus forte que les liens de la nature. Pour affermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine, qui enfoncera si bien vos pieds dans la terre de ce pays qu'aucun amour de vos parents ou de votre patrie ne pourra les en retirer.

» Le second présent que nous vous prions d'agréer est un second collier tout semblable au premier, de douze cents grains de porcelaine, pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice, qui sera encore la maison de Jésus, la maison des prières, et où seront vos classes dans lesquelles vous puissiez instruire vos petites filles Huronnes. Ce sont nos désirs, ce sont aussi les vôtres : car sans doute, vous ne sauriez mourir contentes si, en mourant, vous pouviez vous faire ce reproche, que, par un amour trop tendre pour vos parents, vous n'eussiez pas contribué au salut de tant d'âmes que vous aviez aimées pour Dieu, et qui seront dans le ciel votre éternelle récompense. »

Il est évident, d'après ce discours, que le désastre arrivé aux Ursulines leur avait attaché plus fortement le cœur des Hurons, et avait affermi la foi de ces généreux néophytes. On voit également quelle est la puissance civilisatrice de la religion et comme il lui faut peu de temps pour transformer une peuplade barbare et sauvage. Quelle autre influence eût pu mettre dans le cœur de ces hommes, naguère non moins féroces que les Iroquois, cette exquise sensibilité et cette délicatesse de sentiment et de langage que ne possèdent pas toujours les peuples civilisés ?

La supérieure et toutes les religieuses, touchées de tant de reconnaissance de la part de ces infortunés, leur promirent de rester avec eux et de continuer l'œuvre à laquelle elles avaient résolu de consacrer leur vie.

Aujourd'hui, les descendants des Hurons habitent

encore le voisinage des Ursulines, et ils sont chrétiens comme étaient leurs pères.

L'incendie du monastère des Ursulines n'a donc été un malheur qu'en apparence. Les inconvénients qu'il a pu avoir méritent à peine quelque attention, et ses avantages furent immenses. Encore devons-nous ajouter que si nous connaissions les secrets de Dieu, nous verrions bien d'autres résultats merveilleux qui sont un objet d'admiration et un sujet de louanges pour les esprits célestes. Nous en apercevons assez néanmoins pour comprendre que les vertus pratiquées à cette occasion seront l'une des splendeurs du Ciel durant toute l'éternité.

CHAPITRE XV.

Les Ursulines quittent l'Hôtel-Dieu, 1650. — Sœur Saint-Joseph, sa vertu héroïque, sa sainte mort, 1652. — On commence la reconstruction du monastère, 1651. — Activité de la Mère de l'Incarnation. — Caractère miraculeux de l'œuvre qu'elle exécute. — On s'installe dans le monastère reconstruit. 29 mai, 1652. — Les Ursulines ont repris leur œuvre avant la reconstruction. — Inquiétudes causées par les courses et la férocité des Iroquois. — Traité de paix avec ces barbares, 1654. — Nouveau travail intérieur de la grâce dans la servante de Dieu. — Traits nouveaux de son humilité. — Son état de victime.

Les Ursulines, ayant dit adieu à leurs tendres et généreuses amies de l'Hôtel-Dieu, s'établirent dans la maison de madame de la Peltrie. Dans ce petit local qui n'avait que deux chambres, elles durent trouver chapelle, classe et parloir, cellules, réfectoire et cui-

sine. Là aussi était l'infirmerie. Il en fallait une, parce qu'il y avait une religieuse dont la vie s'éteignait peu à peu au milieu de ces émotions, des privations et des souffrances. Or l'infirmerie était un des lits placés sur des tablettes et accolés les uns au-dessus des autres à la muraille, comme les rayons d'une bibliothèque; et la religieuse qui souriait à la souffrance et à la mort dans l'un de ces casiers était la sœur Marie de Saint-Joseph, fille d'un châtelain millionnaire, élevée dans la délicatesse, et qui se trouvait alors plus heureuse et plus riche que tous les membres de sa famille ensemble.

Cependant elle souffrait beaucoup. A sa première maladie, qui était un asthme et une pneumonie accompagnés de crachements de sang et d'une fièvre continue, était venue se joindre une hydropisie qui lui occasionna d'atroces douleurs. On lui fit aux jambes de profondes incisions qui ne servirent qu'à amener la gangrène. Outre les douleurs de la maladie et des remèdes, dit la Mère Marie de l'Incarnation, elle souffrait beaucoup du lieu où nous étions logées. Il était fort petit et l'on ne pouvait aller au chœur sans passer près de sa *cabane* et à sa vue. Le bruit des sandales de bois sur un plancher de bois, les clameurs des enfants, les allées et les venues de tout le monde, le bruit de la cuisine dont nous n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectait tout, en sorte que, durand la rigueur du froid, il fallait tenir les fenêtres ouvertes pour purifier l'air; la fumée de la chambre qui était presque continuelle; enfin la cloche, le chant, la psalmodie, tout cela était un continuel tourment qui augmentait son oppression et irritait sa toux. Or, sait-on ce qu'elle répondait quand

on lui en témoignait de la compassion? Que tout cela, au contraire, servait à la distraire! Elle voyait de plus, dans l'incendie du monastère, une attention de la Providence et un trait de la miséricorde divine à son égard, parce qu'elle avait, en conséquence, la consolation de finir ses jours dans un lieu où elle entendait de son lit la sainte messe, l'office divin, la prédication, et qu'elle assisterait ainsi aux observances de sa règle jusqu'à la mort. N'est-ce pas là une sublime vérification de la parole de saint Paul : « Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu et qui, dans les décrets éternels, sont déjà appelés saints? »

Aussi, bien loin de laisser échapper la moindre plainte, la Mère Marie de Saint-Joseph ne pouvait se lasser de bénir Dieu des grandes grâces qu'il lui avait faites. Elle disait au père Lallemant : « Je sais, mon père, que Dieu a promis à ceux qui quitteraient quelque chose pour son amour, le centuple en cette vie et le bonheur éternel en l'autre. Pour le centuple, je lui donnerai quittance quand il lui plaira, car il me l'a généreusement payé; et quant à la vie éternelle, je l'attends bientôt. » Elle ne parlait que des biens de l'autre vie, du néant des choses de la terre, du bonheur que l'on goûte au service de Dieu et de la fidélité que l'on doit avoir à sa vocation. « Ah! que je suis heureuse, disait-elle à ses sœurs, de mourir en un lieu pauvre et d'être privée des petites douceurs dont on jouit en France! Ecrivez, je vous prie, à monsieur de la Rochelle (son oncle, évêque de la Rochelle), à nos chères sœurs de France, à mes parents; que je suis très-contente de les avoir tous quittés et de mourir pauvre religieuse de la mission des Ursulines du Canada. »

Elle mourut le jeudi de Pâques 1652, âgée de trente-six ans, entre les bras de la Mère Marie de l'Incarnation, dont elle avait été la première compagne et la fidèle amie. Au moment même où elle venait de quitter cette vie, elle apparut à une sœur converse de Tours, nommée Elisabeth, qui l'avait élevée toute jeune. Elle lui dit en la réveillant : « Ma chère sœur Elisabeth, préparez-vous au voyage, car il est temps de partir. » La sœur se lève, se rend aussitôt chez la supérieure et lui dit : « Certainement la Mère Marie de Saint-Joseph est morte; elle vient de m'avertir qu'il faut que je me prépare à mourir aussi. » En effet, la sœur tomba malade presque aussitôt et mourut treize jours après.

Voici un autre trait qui n'est pas moins extraordinaire. Quatorze ans après la mort de la Mère Saint-Joseph, en 1666, deux jeunes filles enlevées par les Iroquois furent rachetées et ramenées à Québec par monsieur de Tracy, gouverneur, qui, à la suite de victoires remportées sur ces sauvages ennemis, les avait contraints de souscrire à un arrangement, ainsi que nous le raconterons plus loin. Comme elles étaient devenues aussi ignorantes et presque aussi sauvages que les Iroquois eux-mêmes, monsieur de Tracy se chargea de leur éducation et les mit en pension aux Ursulines. L'une d'elles, appelée Anne Baillargeau, âgée de dix-huit ans, apercevant dans la salle de la communauté le portrait de la Mère Saint-Joseph, s'écria comme hors d'elle-même : « Ah! c'est elle, c'est celle-là qui m'a parlé! » Les religieuses étonnées lui demandent l'explication de ces paroles.

Elle leur raconta alors qu'ayant été faite captive à l'âge de neuf ans, elle prit tellement goût à la vie libre et errante, au milieu des forêts, qu'elle résolut de rester parmi les sauvages. Quand ceux-ci furent contraints de rendre leurs prisonniers, Anne Baillargeau se cacha dans les bois pour ne pas être obligée de quitter la famille qui l'avait adoptée. Mais lorsqu'elle se croyait en parfaite assurance, une religieuse lui était apparue, la menaçant de la châtier sévèrement si elle ne s'en retournait avec les Français. Saisie de frayeur, elle sortit du bois et alla se réunir aux autres captifs que l'on mettait en liberté. Or, elle venait de reconnaître dans son portrait la religieuse qui lui avait apparu.

Le séjour de la communauté des Ursulines dans la petite maison de madame de la Peltrie ne pouvait être que provisoire; il fallait évidemment ou rebâtir le monastère incendié ou renoncer à l'œuvre du Canada, et par conséquent, revenir en France. Un bon nombre d'amis des Ursulines croyaient ce dernier parti seul praticable, et ils alléguaient le désastre qui venait d'arriver comme une preuve manifeste que telle était l'intention de la Providence. Mais la Mère de l'Incarnation demeura inébranlable contre toutes les sollicitations. Pleine de confiance en Dieu et résolue de tenir la promesse qu'elle avait faite à ses chers Hurons, elle tint ferme pour la reconstruction. Elle faisait remarquer à ses amis de France que les maisons religieuses étaient de la plus grande importance pour la colonie, et qu'il ne s'agissait pas seulement des intérêts d'une communauté. « Il faut que vous sachiez, écri-

vait-elle à son fils, que si une seule quittait, cela serait de nature à décourager la plus grande partie des Français qui n'ont persévéré qu'en considération des maisons religieuses et par leur moyen. De plus, les filles françaises ont encore plus besoin, en un sens, de l'éducation qu'elles reçoivent de nous que les sauvages : car les Révérends Pères peuvent suppléer pour celles-ci ; mais ils ne le peuvent pour les autres. »

Sans attendre que tout le monde fut d'accord, ce qui ne serait jamais arrivé, elle mit la main à l'œuvre. Elle monta elle-même sur les décombres, suivie de ses sœurs, et elle commença le déblaiement ; des ouvriers continuèrent ce travail, et, le 19 mai 1651, on posait la première pierre du nouveau monastère. Trois semaines après, la Mère de l'Incarnation était nommée de nouveau Supérieure, la communauté ayant cru, avec raison sans doute, que nulle autre ne pouvait plus convenablement être mise en face des immenses difficultés de la situation.

Elle sut venir à bout de tout d'une manière qui semble vraiment miraculeuse. Mais pourtant que de difficultés et d'obstacles de tout genre à surmonter ! « Pour commencer, disait la vénérable Mère, les Pères jésuites nous ont prêté huit mille livres ; en ce moment nous en devons bien quinze mille, et, avant que notre bâtiment soit achevé, nous en devrons bien vingt mille, sans parler des accommodements du dedans et des meubles.

» Il faut que je vous dise encore qu'il semble que notre bon Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité. Croiriez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes, y com-

pris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent des approvisionnements à ce pays. »

Malgré tout cela, les travaux avançaient avec une telle rapidité, que le 29 mai, 1652, un an et dix jours après la pose de la première pierre, la communauté s'installait dans le nouveau monastère. Comment en si peu de temps, et sans nulles ressources, pour ainsi dire, était-on parvenu à un tel résultat? Voici l'explication qu'on donne la Mère Marie de l'Incarnation.

« Mon esprit fut rempli de courage et de force pour travailler jour et nuit à cet ouvrage, que je regardais comme appartenant à la très-sainte Vierge, notre bonne Mère et Supérieure. Je l'appelle ainsi, parce que, quelque temps avant notre incendie, la Mère Saint-Athanase, supérieure, lui avait remis sa charge entre les mains, ce dont nous avions fait une grande solennité! Je la regardais donc en cette entreprise comme ma directrice et mon tout après Dieu. Ainsi je n'eus pas plus tôt commencé que je ressentis son assistance d'une manière extraordinaire; je l'avais continuellement présente partout où j'allais et en tout ce que je faisais. Je ne la voyais pas des yeux du corps mais en la manière que le suradorable Verbe incarné me fait l'honneur de se communiquer à moi, par union, par amour et communication actuelle, ce que je n'avais encore jamais expérimenté de la très-sainte Vierge. Je la sentais auprès de moi, m'accompagnant partout dans les allées et venues qu'il me fallait faire. Chemin faisant, je m'entretenais avec elle et je lui disais : Allons, ma

divine Mère, allons voir nos ouvriers. Et selon les occurrences j'allais en haut, en bas, sur les échafauds, sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. »

Elle ajoute dans une autre lettre, en parlant à son fils : « Vous êtes en peine de ce que je vous ai dit qu'il y a eu du miracle dans notre établissement. Il y en a eu en effet. Nous avions tout perdu et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre monastère ; nous nous sommes vêtues et remeublées, et pour cela il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous a prêté huit mille livres sur le pays, lesquelles n'en valent pas six mille de France. Nous n'avons eu que très-peu d'aumônes, dont une partie a servi à nous vêtir et l'autre à acheter un peu de grain. Malgré cela, il ne nous reste que quatre mille livres à payer : encore la personne à qui nous les devons nous en donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin il y a vingt-quatre mille livres de pure Providence. »

Le dénûment absolu dans lequel étaient tombées les Ursulines, les privations journalières qui en étaient la suite, l'incertitude d'un avenir qui ne laissait entrevoir aucune ressource, les représentations d'amis dévoués qui disent et qui croient que Dieu ne veut pas la continuation de leur œuvre, rien n'abat leur courage ni n'affaiblit leur résolution. Soutenues et entraînées par la Mère de l'Incarnation, elles sont prises d'une sainte folie pour tenter l'impossible et l'impossible se fait. C'est-à-dire que des personnes réduites à une extrême et absolue pauvreté font des dépenses considérables sans faire de dettes; des ouvriers nombreux sont payés et nourris pendant plus d'un an par des personnes qui n'ont ni pain ni argent. Mais elles avaient la

Providence, et c'est là une ressource sans laquelle nulle autre ne peut servir. Les personnes mondaines habituées aux calculs ne croient pas cela; mais ce sont les saints qui voient véritablement clair, les autres sont des aveugles plus ou moins volontaires.

Nous avons vu combien, en toute circonstance, la population de Québec avait témoigné de sympathie aux Ursulines; il en fut encore de même lorsqu'elles prirent possession de leur nouveau monastère. La cérémonie eut lieu la veille de la Pentecôte, 29 mai 1652. Le clergé de la paroisse y transporta le Saint-Sacrement, accompagné d'un grand concours de peuple. Immédiatement après, on commença des prières de quarante heures, qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Chaque matin, pendant ces trois jours, une procession solennelle se fit de l'église paroissiale à celle des Ursulines, le clergé et les fidèles chantant les litanies. Il ne venait alors à l'esprit de personne de témoigner de l'éloignement à l'égard des établissements religieux; on les regardait, au contraire, comme devant être chers à tous; on savait qu'ils appartiennent à Dieu, qui, alors comme aujourd'hui, employait ce moyen pour rendre à la société l'un des plus grands services qu'elle puisse recevoir, celui d'une éducation chrétienne pour la jeunesse, outre des exemples de vertus héroïques et des prières qui ont la force de faire violence au Ciel.

On aurait dû sans doute excuser la Mère Marie de l'Incarnation et ses compagnes si, accablées de peines

après l'incendie de leur maison et distraites par les préoccupations inévitables d'un travail de reconstruction, elles avaient quelque peu interrompu les soins donnés jusque là par elles aux jeunes filles, mais elles ne voulurent pas avoir besoin de cette indulgence. Ce qu'elles avaient surtout à cœur c'était de sauver des âmes, d'arracher les sauvages à la barbarie en élevant leurs filles et en leur apprenant à connaître, aimer et servir Dieu. C'était même uniquement pour ce motif qu'elles tenaient à reconstruire le monastère.

Aussi, à peine ont-elles eu le temps de se procurer des vêtements pour être en état de se montrer, qu'elles se hâtent de quitter l'Hôtel-Dieu où on voulait les retenir, et que, s'entassant dans un local étroit et incommode, elles se livrent de nouveau à leur œuvre apostolique. Déjà elles instruisent quelques enfants dans les pièces étroites qui leur servent de dortoirs, de classe et de réfectoire, mais bientôt la saison du printemps leur permet d'en rappeler un plus grand nombre. Sous les arbres séculaires de l'antique forêt, on construit des cabanes d'écorce où elles rassemblent non-seulement les élèves proprement dites, mais les néophytes, femmes et filles, qui ont besoin que leur instruction dans la foi soit continuée et perfectionnée. Les jeunes demoiselles françaises elles-mêmes s'y rendaient, heureuses de retrouver leurs bonnes Mères après une si douloureuse épreuve, et de profiter des leçons de dévoûment et de vertu que tout concourait à rendre plus éloquentes que jamais.

Il y eut cependant diminution de séminaristes sauvages pendant les trois premières années qui suivirent

l'incendie, et cela à cause de la terreur qu'inspiraient les courses fréquentes et les actes de barbarie des Iroquois. Ils venaient quelquefois jusqu'aux portes de Québec, et massacraient ou emmenaient prisonnier, afin d'exercer leur barbarie plus à loisir, quiconque tombait sous leur main. Voici à ce sujet un épisode bien digne d'être raconté.

Deux Français avaient été pris par ces barbares auprès du fort appelé Richelieu. Emmenés à l'une des résidences Iroquoises appelée les Cinq-Cantons, ils furent couverts de plaies et ils allaient être mis à mort quand, sur l'avis d'un de leurs chefs, ami des Français, on leur donna un guide pour les ramener en leur pays. Mais le guide les abandonna au milieu de ces terres inconnues. Exténués et à demi-morts, ils invoquent la Sainte Vierge et trouvent assez de force pour se traîner jusqu'à l'entrée d'un village habité par une autre de ces peuplades sauvages. Que faire? Allaient-ils se livrer à la merci de leurs plus cruels ennemis?... Ils invoquent de nouveau la Sainte Vierge et se sentent inspirés d'aller se réfugier dans une cabane qui se trouvait à l'écart. O Providence! une jeune femme vient à leur rencontre, les accueille avec toute la charité possible, leur parlant bon français et les rassurant sur leur sort. Elle allume du feu, leur présente à manger et panse leurs plaies. « Je suis, leur dit-elle, la pauvre Marguerite Kaouenhontona, bien connue des Robes noires, de qui j'ai reçu le baptême, et des saintes filles les Mères Ursulines de Québec, chez lesquelles j'ai été élevée. J'en ai reçu de si bonnes instructions que, nonobstant ma malheureuse captivité, je ne quitterai jamais la foi dont elles m'ont enseigné les principes. Il est bien juste que je vous rende en

partie la charité dont elles m'ont comblée quand j'étais chez elles. Elles m'ont appris à parler français, ne dois-je pas être heureuse de vous consoler dans cette langue? Ce peu que je fais pour vous n'est rien, en comparaison de ce qu'elles ont fait pour moi. »

Cependant la bonne Marguerite fut dénoncée, et les deux Français se virent de nouveau à deux doigts de la mort; mais protégés par la Sainte Vierge qu'ils ne cessaient d'invoquer, ils échappèrent à tous les dangers et arrivèrent enfin chez eux, où ils rendirent témoignage des fruits que portait au loin l'éducation donnée par les Ursulines.

Dans le courant de l'année 1653, on entama avec les Iroquois des négociations qui aboutirent enfin à un traité de paix. Ce traité fut conclu l'année suivante et la sécurité parut rétablie, au moins pour quelque temps. La confiance succéda à la crainte et les élèves revinrent en grand nombre aux Ursulines.

L'année 1655 fut surtout remarquable par le nombre de sauvages qui vinrent à Québec et qui confièrent leurs filles aux Ursulines. En deux mois seulement il en fut amené une vingtaine. Aussi, la vénérable Mère écrivait : « Maintenant que la paix est faite, nous avons beaucoup d'occupation, de sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait faire venir des sœurs de France. »

Cette activité étonnante qui nous montre dans la Mère Marie de l'Incarnation une apôtre dévorée de zèle, ce courage que rien ne peut déconcerter et qui dénote en elle tant de force et d'énergie méritent sans doute notre admiration ; toutefois le travail de la grâce embellissant son âme et l'unissant à Dieu est quelque chose de bien plus merveilleux encore. Nous avons

vu par quels progrès de perfection elle fut rendue digne d'être l'épouse du Verbe incarné; mais l'œuvre divine continua dans cette âme véritablement privilégiée, et il est temps d'étudier la suite des transformations que l'Esprit-Saint ne cessa d'opérer en elle. Pour mieux comprendre cette suite de prodiges, jetons un coup d'œil en arrière.

Lorsque la Mère Marie de l'Incarnation fut nommée supérieure pour la troisième fois et qu'elle commença, en 1651, la reconstruction de son monastère, elle avait cinquante-deux ans. Si l'on veut résumer sa vie pendant ce demi-siècle écoulé, on verra qu'elle fut prévenue des grâces les plus abondantes et les plus rares. Dieu agit avec elle comme envers les âmes qui sont l'objet d'une prédilection toute spéciale de sa part. Dès qu'elle commence à avoir l'usage de sa raison, il vient miraculeusement recueillir son premier acte d'amour libre et méritoire; il l'emporte avec lui dans le ciel et il lui laisse en échange une onction de piété qui en fera une enfant exceptionnelle, douée du don d'oraison et d'une sainte familiarité avec le souverain Créateur.

Plus tard un ravissement extatique l'enlève pour un moment au monde visible et LA CHANGE EN L'AMOUR *de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde;* expression admirable et qui demande à être méditée. Alors ses prières, ses bonnes œuvres, ses communions deviennent des sources de grâces nouvelles et plus abondantes. Notre-Seigneur s'applique, pour ainsi dire, à la purifier, à l'orner, à l'embellir de plus en plus; et enfin il l'unit à sa personne adorable par un mariage

surnaturel et divin, après avoir ainsi mis en elle le degré de perfection que rendait nécessaire une pareille faveur.

De son côté, la servante de Dieu est admirablement fidèle aux grâces qu'elle reçoit. Par cette fidélité elle les transforme en vertus, en mérites et en beautés de son âme, comme l'abeille transforme en un miel qui lui est propre, et qui fait partie de son être, le suc qu'une Providence attentive a déposé pour elle dans le calice des fleurs. Ce fut ainsi qu'on vit cette vénérable Mère croître sans cesse en humilité, en esprit de pénitence et zèle de la gloire de Dieu; et, par des actes de vertus toujours renouvelés et perfectionnés, arriver à un esprit intérieur et une union avec Dieu qui semble comparable à la perfection des saints les plus illustres. Rien ne peut en donner une connaissance plus exacte que le tableau fait par elle-même de son état spirituel à l'époque où nous sommes de sa vie. Quoiqu'elle écrivît par obéissance et qu'elle eût ainsi une excuse légitime pour parler d'elle-même, elle cherche néanmoins à se cacher autant qu'il lui est possible en parlant à la troisième personne.

« Dieu ayant créé l'âme raisonnable avec la liberté et la grâce pour opérer son salut, dès qu'elle vient à connaître sa dignité, et que, par la lumière de la grâce, elle découvre la perfection à laquelle elle est appelée, si elle est fidèle à cette première lumière et si elle correspond à cette grâce par un mouvement continuel vers son souverain bien, la divine bonté fait fondre en elle des torrents de lumière, de feu et de saintes ardeurs; puis elle lui donne la clef de la science et la met en possession de ses trésors et de ses richesses.

» Cette âme se voyant comblée et enrichie de la sorte, se promène dans ces pâturages gras et fertiles, dans ces parterres odoriférants et dans ces cabinets délicieux qui lui ont été ouverts. Là ses puissances se délectent en goûtant une saveur que je ne saurais expliquer, non plus que les divins plaisirs, les repos délicieux et la paix profonde qu'elle y reçoit. Les ivresses saintes qu'elle y éprouve lui font ensuite chanter un épithalame ou cantique d'amour qui ne peut finir que lorsque, par de certaines pamoisons, Dieu l'arrête pour la faire expirer en lui et pour l'abîmer de nouveau dans le torrent des voluptés divines.

» Revenue de cette extase, elle recommence son cantique, disant à celui qui la remue si puissamment : *Nous nous réjouirons et nous tressaillerons d'aise, nous souvenant de vos mamelles, qui sont plus douces et plus délicieuses que le vin. Les justes et ceux qui ont le cœur droit n'ont de l'amour que pour vous.* (Cant. 1. 3.) Tout cela se dit et se passe sans aucune opération réfléchie, mais par une abondance de communication divine où l'âme demeure passive, et qui forme en son entendement un sens et une intelligence qui la fait fondre d'amour. De là naissent les joies et les larmes qui font en elle un paradis où elle jouit de Dieu dans une familiarité très-intime. »

Tel est, décrit par elle-même, l'état de notre vénérable Mère depuis le premier usage de sa raison. « Quand la Mère de l'Incarnation, dit Claude Martin, parle d'une âme et qu'elle décrit les lumières de la grâce dont cette âme a été prévenue, les douceurs de la contemplation dont elle a été saintement enivrée et les

transports de charité qui l'ont si heureusement consommée en Dieu, elle parle d'elle-même. »

Il semble qu'après avoir reçu tant de faveurs divines, et être devenue l'Epouse véritable du Verbe éternel, elle ne puisse être élevée plus haut et se voir plus étroitement unie à Dieu en cette vie; mais il n'en est pas ainsi; la munificence céleste est infinie. Quels que soient les trésors de grâce dont une âme aura été comblée, toujours de nouveaux horizons renfermant des richesses encore plus grandes que celles qui lui ont été prodiguées, s'ouvriront devant elle. C'est ce qui eut lieu pour cette admirable religieuse, qui fut élevée successivement à plusieurs autres degrés d'union encore plus étroite et plus parfaite avec Dieu; elle-même en fait la remarque.

« Jusqu'ici il n'y a point eu de circoncision ni de retranchement dans cette vie intérieure. Il semble à l'âme qu'il n'y a rien au-dessus de la jouissance où elle se trouve, et qu'elle soit établie pour toujours en cet état, où elle est comblée des richesses immenses de l'Epoux : car pour ce qui regarde les mystères de la foi, elle les possède par une science infuse avec tant de certitude et si peu d'obscurité, qu'elle s'écrie : O mon Dieu ! je n'ai plus la foi; il me semble que vous avez tiré le rideau. Mais tandis qu'elle est ainsi absorbée, elle ne voit pas ce qui va lui arriver ni où l'Esprit va la conduire. »

Bientôt toutefois cet Esprit divin lui fit comprendre que cet état n'était pas ce qu'il pouvait y avoir de plus parfait, même ici-bas, dans la vie spirituelle. C'est qu'en effet la nature morte à elle-même et à toute

jouissance humaine s'était faite, il est vrai, aux austérités, aux privations et aux croix; elle les acceptait de tout cœur, ce qui est une grande perfection; mais son sacrifice n'était pas complet, car elle avait un dédommagement dans la part qu'elle prenait aux biens spirituels de l'âme. « Elle les trouvait même si à son goût, que toutes les satisfactions que les créatures lui avaient autrefois procurées ne lui causaient plus que de l'ennui. » Or, quand Dieu voulut la faire arriver à un état plus parfait, « il attaqua cette partie sensible et inférieure de l'âme en lui faisant souffrir des privations très-rudes et très-crucifiantes. » Alors ne pouvant plus participer aux délices de l'esprit, par suite de cette nouvelle épreuve, et étant privée depuis longtemps de toute satisfaction naturelle, *elle se voit sur le rien.*

Notre vénérable Mère ajoute : « La nature étant ainsi anéantie premièrement par la pénitence, et en second lieu par la privation des délices spirituelles qui la soutenaient, elle est humiliée à un point qui ne se peut dire, pendant que la partie supérieure est dans un contentement très-véritable, se voyant délivrée de ce qui nuirait à sa vraie et parfaite pureté dans la jouissance de son souverain bien. » Tel est le premier degré de pauvreté ou de dépouillement de l'esprit que Dieu ajoute à sa perfection intérieure. Il consiste, comme on voit, dans une transformation de la partie inférieure de l'âme, qui ne peut plus goûter ni les satisfactions de la nature dont elle s'est déshabituée, ni les jouissances spirituelles et surnaturelles dont elle se voit privée par cette nouvelle conduite de Dieu à son égard.

Pour faire connaître le second degré de cette pauvreté spirituelle, Marie de l'Incarnation commence par

une remarque dont elle comprenait sans doute la justesse, mais que ceux qui n'ont pas reçu de pareilles grâces, et le nombre en est grand, ne saisiront pas aussi facilement. Elle dit que l'entendement lui-même, quoiqu'il n'appartienne pas à la partie sensible et inférieure de l'âme, « mêle encore du sien aux opérations divines, *ce qui est une impureté ou un défaut notable dans la pauvreté spirituelle.* C'est pourquoi l'Esprit de Dieu le rend incapable de ses opérations ordinaires. » Il est comme crucifié à son tour, à l'exemple de la partie inférieure.

Ce second degré de la pauvreté d'esprit fait que la volonté ravie en Dieu et n'ayant plus besoin de l'entendement « demeure comme une reine qui jouit de son divin Epoux dans des privautés dont les Séraphins pourraient mieux parler au moyen de leurs langues de feu que la créature par une langue de chair, incapable d'exprimer une chose si haute et si sublime. »

La vénérable Mère fut *des années* en cet état, après quoi elle reçut un troisième degré de pauvreté spirituelle. Depuis que son entendement ne fonctionnait plus, pour ainsi parler, mais recevait toutes ses lumières de l'Esprit-Saint, la volonté se trouvant la seule faculté agissante de l'âme, possédait en conséquence une plus grande liberté pour se porter vers Dieu et jouir sans obstacle de sa possession et de son amour. Les élans et les ardeurs de cette volonté avaient la grâce pour mobile, mais pourtant il y avait encore en cela trop d'activité créée, toute surnaturelle et sainte qu'elle fût; Dieu voulait en elle une perfection plus élevée.

« Le divin Esprit, qui est la source inépuisable de

toute pureté, veut encore triompher de la volonté, et quoique ce fût lui qui opérait ces divines motions et qui lui faisait chanter son continuel épithalame, cette volonté néanmoins y mêlait encore de son propre *agir;* il ne le peut souffrir; jaloux de sa beauté, il veut en être le maître absolu. Comme il est amour, il est vrai de dire qu'*il est fort comme la mort, que sa jalousie est inflexible comme l'enfer,* qui ne pardonne à personne; *ses lampes sont des lampes de feu et de flammes,* il faut qu'elles consument tout. Cette amoureuse activité qui, dans les embrassements de l'Epoux, surpassait toute douceur et concentrait sa volonté dans son souverain bien, est donc arrêtée. Voilà l'état de victime où le Saint-Esprit, infiniment zélé pour la pureté des âmes épouses du Fils de Dieu, les réduit, afin de les mettre dans la disposition où il les veut pour prendre en elles ses délices. »

Claude Martin explique ce troisième degré de dépouillement en disant qu'avant cette nouvelle faveur, c'était l'esprit de la servante de Dieu qui s'appliquait par un acte de volonté, avec le secours de la grâce néanmoins, à l'objet de la contemplation, tandis que dans l'état plus parfait, Dieu détermine et applique lui-même l'esprit aux vérités divines qu'il a dessein de lui manifester.

Le pieux et savant religieux ajoute que la première contemplation est appelée active, parce que l'âme y agit d'elle-même, se portant à son objet avec choix, délibération et réflexion. L'autre est appelée passive, par cette raison que l'âme s'y comporte passivement et selon qu'il plaît à Dieu de la déterminer et de l'appli-

quer; non qu'elle n'agisse véritablement, le rayon de la contemplation et la jouissance de l'amour étant de véritables actes humains, l'un de l'entendement, l'autre de la volonté; mais parce que ces actes sont si doux et si tranquilles, qu'ils semblent plutôt reçus dans l'âme que produits par elle.

Voilà donc la Mère Marie de l'Incarnation favorisée de la grâce à un tel point que l'Esprit-Saint exerce une continuelle et souveraine influence sur toutes ses facultés. Mais elle remarque que l'âme humaine ayant une inclination naturelle à agir ne supporte pas sans souffrir, et même sans une certaine résistance, cet état passif. « Il n'est pas croyable, dit-elle, combien ce retranchement est pénible aux puissances de l'âme, surtout dans les solennités de l'Eglise, où elles avaient coutume de méditer avec délices les mystères de notre rédemption, et d'y être favorisées des lumières de l'Esprit-Saint.

» Cependant cette inclination de l'âme à agir meurt comme tout le reste : car, comme je l'ai dit, l'Esprit de Dieu est inexorable pour donner au divin Epoux, qui prend ses délices dans la paix et le silence, une demeure exempte de tout bruit. La volonté donc, ayant perdu son activité amoureuse et même l'inclination à aimer de cette façon, demeure, par un amour actuel, dans les embrassements du suradorable Verbe incarné, son Epoux. Cet état, ou quatrième degré de dépouillement et de pureté de l'âme, est un doux et amoureux *respir*, qui ne finit point. C'est un commerce *d'Esprit à esprit et d'Esprit en esprit*, qui produit dans l'âme ce que saint Paul éprouvait lorsqu'il disait : *Jésus-Christ est ma vie et ma vie est Jésus-Christ.* (PHILIPP. 1. 21.) *Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* (GAL. 1. 20.) »

Claude Martin explique ainsi cette oraison d'*amoureux respir* dont parle sa mère : « Ce respir n'était pas simple, il était réciproque, parce que c'était un commerce d'Esprit à esprit et d'Esprit en esprit. Dieu respirait en elle, en quelque façon, lui communiquant son Esprit et sa vie; et elle respirait en Dieu, lui rendant l'esprit et la vie qu'elle recevait de lui. Si l'air que nous respirons était vivant et animé, en l'attirant en nous nous vivrions de sa vie, et, en le respirant, nous lui rendrions l'esprit de vie que nous aurions reçu de lui; notre vie, par ce moyen, serait un commerce continuel d'esprit à esprit et d'esprit en esprit. » Il ajoute : « Mais il faut voir de quelle manière elle explique ailleurs une disposition si spirituelle et si cachée. »

« Le respir doux et amoureux qui suit l'anéantissement des puissances se doit entendre ainsi : Comme notre vie naturelle se maintient par la respiration, sans laquelle il faudrait mourir, ainsi l'âme, étant délivrée de l'opération de ses puissances, ne vit plus que de la vie de son Époux. Elle reçoit de lui la vie dans son intime union, et elle lui respire cette même vie qu'il lui influe. Voilà ce que j'appelle commerce d'Esprit à esprit et d'Esprit dans l'esprit. Je m'entends bien, mais je n'ai pas de paroles plus significatives pour m'expliquer. »

La Mère de l'Incarnation avait eu, depuis son enfance, l'habitude de penser à Dieu et de vivre en sa présence : mais, à l'exemple de ceux-mêmes que l'on regarde comme avancés dans la vie spirituelle, elle avait besoin de chercher Dieu en quelque sorte, d'élever vers lui son entendement et de faire acte de sa volonté. Maintenant la pensée de Dieu lui est devenue tellement facile, qu'elle n'a plus besoin du moindre effort pour

la faire entrer dans son esprit et donner l'amour comme aliment à sa volonté. De même que nous respirons sans effort, sans réflexion et par cela seul que nous ne voulons pas nous asphyxier, de même la pensée et l'amour de Dieu possédaient l'âme de cette parfaite religieuse par cela seul qu'elle ne s'y opposait pas.

Qui donc imaginerait un état plus élevé, une union plus intime avec Dieu et plus ressemblante à celle des esprits célestes? Eh bien, oui, il y avait encore quelque chose de plus parfait. Celle qui a passé par tous ces états va nous l'apprendre.

« L'amour divin ne s'en tient pas là; cet Esprit censeur, qui a *des lampes de feu et de flammes,* veut encore consumer quelque chose dans ce respir, où il trouve un reste de matière que l'activité même de l'amour lui fournit. Il le consume donc, et voilà le sacrifice de la victime, la vraie pureté d'esprit substantielle[1] et spirituelle.

» Mais pour arriver là, il faut passer par de grandes épreuves intérieures et extérieures, qui épouvanteraient une âme si on les lui faisait voir par avance, et qui, même lorsqu'elle les expérimente, lui ôteraient la volonté d'aller plus avant, si une vertu secrète et puissante ne la soutenait. »

Claude Martin se demande ce qu'il pouvait y avoir d'imparfait dans ce que sa mère appelle l'état d'amoureux respir, et il n'ose pas hasarder une réponse.

(1) La Mère de l'Incarnation a voulu dire, sans aucun doute, non pas qu'il y ait une pureté d'esprit substantielle en elle-même, mais que cette pureté affecte l'âme dans sa substance.

Il nous semble pourtant qu'on peut la donner en disant, que comme la respiration est un travail continuel de notre organisme, de même c'était par un certain travail que la Mère de l'Incarnation entretenait son union, bien que ce travail se fît sans aucun effort de sa volonté. Dieu supprime ce travail et il fait seul tous les frais, pour ainsi dire, de l'union qu'il entretient avec cette âme. Il semble donc que notre vénérable Mère était dans une extase continuelle d'union avec Dieu. Elle restait libre néanmoins, car elle eût pu se distraire et mettre obstacle à ces grâces inappréciables; mais elle ne le voulait pas, et c'était par ce libre usage de sa volonté qu'elle laissait s'accroître la flamme dans son âme et méritait des grâces nouvelles. Tel est, il nous semble, le sens de ces autres paroles de notre sainte Mère :

« Je suis sans cesse dans ce divin commerce d'une manière si délicate, si simple et si ravissante, qu'elle ne me peut permettre aucune expression. Ce n'est pas un acte, ce n'est pas un respir; c'est un air si doux dans le centre de l'âme où est la demeure de Dieu, que comme j'ai déjà dit, je ne puis trouver de termes pour m'expliquer. »

Elle ajoute dans le dernier chapitre de son compte-rendu : « Il y a encore une autre disposition dans laquelle je me trouve, et qui est comme une suite de celle dont je viens de parler. J'éprouve une impression dans l'âme (ce n'est pas que je conçoive cela comme une impression; mais je n'ai pas d'autre mot); c'est une chose si haute, si ravissante et si divine, si simple, si pure et si élevée au-dessus de ce qui peut tomber sous les sens ou être manifesté par la parole, que je ne la puis exprimer. Tout ce que je puis dire c'est que

je suis en Dieu, possédée de Dieu, et que Dieu m'aurait bientôt consumée par son efficacité amoureuse, si je n'étais soutenue par une autre impression qui modère la grandeur et l'excès de la première sans la détruire.

» Les effets que cet état produit en mon âme sont un anéantissement profond, ainsi qu'une véritable et solide conviction qu'elle est le néant et l'impuissance même, ce qui la tient dans une grande humilité, quelque élevée qu'elle puisse être. Cet état opère encore une grande patience dans les adversités, une inclination entière à la paix et à la bonté envers tout le monde, un doux empressement de bienveillance pour ceux de qui elle a été offensée; desquels elle cherche à s'approcher avec adresse et sans faire semblant de rien, pour les traiter en amis, soit par des paroles, soit par des services, ou de toute autre manière propre à les convaincre qu'elle n'a rien contre eux.

» Cet état lui donne encore une grande fidélité pour prendre les souffrances dans l'amour et dans l'union du suradorable Verbe incarné, avec des écoulements amoureux en lui; un grand amour pour l'état où elle a été appelée; une disposition à tout faire et à tout entreprendre pour la gloire de Dieu; un amour toujours plus grand pour tout ce qui se fait et se pratique dans l'Eglise de Dieu, en laquelle elle ne voit que pureté et sainteté; et enfin une entière pente à se laisser conduire et à soumettre son jugement à ceux qui tiennent la place de Dieu. (Ces deux dernières dispositions sont surtout la marque non équivoque d'une vraie vertu.)

» Or il est à remarquer que l'Esprit, qui m'a si amoureusement conduite, a toujours tendu à une même fin et porté mon âme à la pratique des vertus dont

j'ai parlé, et de plusieurs autres. Si j'y avais fidèlement répondu, j'aurais fait bien d'autres progrès dans la voie de la sainteté ; mais mes infidélités me font trembler. Je prie le Dieu des bontés, mon suradorable Epoux, qu'il lui plaise de me faire miséricorde. Qu'il soit béni, loué et glorifié des anges et des saints, que je prie d'intercéder pour moi, afin d'apaiser sa divine justice. Je finis ces cahiers le quatrième jour d'août 1654, après avoir fait les exercices spirituels. »

La Mère de l'Incarnation avait alors cinquante-cinq ans ; elle en vécut encore dix-huit, pendant lesquels, ainsi que nous le verrons, elle ne cessa d'agir comme une victime véritablement consacrée à Dieu, conformément à l'état où l'avaient mise ces grâces admirables qui lui avaient été communiquées.

Claude Martin, qui avait étudié cette admirable religieuse moins avec l'amour d'un fils pour sa mère qu'avec l'estime et la vénération d'un saint pour une sainte, explique, d'après les communications qu'elle lui avait faites, la manière dont elle fut mise en état de victime et dont elle acquit les vertus des huit béatitudes.

« Cet état de victime où elle entre, dit-il, et qui durera jusqu'à sa mort, est fondé sur deux excellents principes qui sont la base de tout bien surnaturel, savoir : la pratique héroïque des maximes de l'Evangile et l'union intime et familière avec Dieu. Ces deux principes contiennent la plus haute perfection où une âme puisse être élevée en cette vie, ainsi qu'il a plu à Notre-Seigneur de le révéler à sa servante, qui en

parle dans les termes suivants : « Oh! qu'il est bon de ne souhaiter que cette sainte consommation et anéantissement qui fait que l'on n'a de la pente que pour la gloire de celui qui seul est digne d'être! Il y a deux choses où mon âme semble trouver sa pleine satisfaction en attendant le bonheur de se voir détachée de cette vie mortelle : 1° se repaître de la pratique des maximes de l'Évangile; 2° vivre dans une douce familiarité avec la divine bonté, qui permet à mon âme de prendre ses délices en elle, bien qu'il soit évident que je ne suis que poussière en présence de sa Majesté. Sans ces deux aides je ne puis comprendre comme on peut vivre en ce monde. La vie la plus sublime consiste donc en ces deux points : la pratique extérieure des vertus de l'Evangile et la familiarité intérieure avec Dieu. Je ne l'aurais jamais cru, si je n'en avais été assurée par une voie que je ne puis indiquer sur ce papier. » Or, ajoute Martin, la Mère de l'Incarnation a été si solidement établie sur ces deux fondements, qu'ils lui étaient devenus comme naturels, en sorte qu'il lui était aussi facile de les pratiquer que de respirer. »

Nous allons reprendre maintenant la suite des faits historiques proprement dits.



CHAPITRE XVI.

Arrivée d'un évêque à Québec, 1659. — Eloge qu'en fait la Mère de l'Incarnation. — Vertus du clergé de Québec. — Piété des sauvages convertis. — Perfidie des Iroquois. — Terreur qu'ils inspirent de nouveau, 1660. — Les Ursulines quittent leur couvent. — Courage de la Mère de l'Incarnation. — Etat de défense. — Héroïsme de Daulac, qui sauve la colonie.

Notre vénérée Mère eut un grand sujet de joie lorsque, le 16 juin 1659, on vit arriver à Québec monseigneur de Laval, premier évêque de cette ville. L'événement était d'autant plus heureux que le prélat était plus recommandable. Voici comment elle en parle dans une lettre de l'année 1659 : « C'est un bonheur d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont si rares. Sans parler de sa naissance, qui est fort illustre, car il est de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière. Il vit saintement et en apôtre. » Elle écrit quelque temps après : « C'est un autre saint Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve que le pire. Il est infatigable au travail ; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de cette vie. Il donne tout et vit en pauvre. »

Nous verrons plus loin que monseigneur de Laval sut apprécier, de son côté, la Mère de l'Incarnation et que, sans connaître ces éloges, il les lui rendit abondamment.

On pourrait être tenté de croire la vénérable Mère

disposée, à cause de sa grande piété, à tout voir en beau dans un évêque et même à exagérer ses vertus par zèle pour le bien. Non, tel n'est pas le vrai caractère de la sainteté. L'Apôtre des nations résista en face à saint Pierre, *parce que,* dit-il, *il était repréhensible;* sainte Brigitte et d'autres saintes ont parlé avec force aux papes de leur temps. La Mère de l'Incarnation crut aussi qu'elle pouvait, qu'elle devait même différer de sentiment avec monseigneur de Laval au sujet de quelques tentatives qu'il voulut faire pour modifier les constitutions et les usages du monastère. Voici ce qu'elle dit dans une lettre du 13 septembre 1661 à la supérieure des Ursulines de Tours : « Monseigneur notre prélat a quelque envie de changer ou du moins d'altérer nos constitutions. Il en a fait faire un abrégé selon son idée. Laissant la substance, il retranche ce qui explique et facilite la pratique. Il a ajouté ensuite ce qu'il lui a plu, en sorte que cet abrégé, qui serait plus propre pour des Carmélites ou des religieuses du Calvaire, que pour des Ursulines, ruine en réalité notre constitution. Il nous a donné huit mois ou un an pour y penser; mais l'affaire est déjà toute pensée et la résolution toute prise : nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à la dernière extrémité de l'obéissance. Nous ne dirons mot néanmoins, pour ne pas aigrir les choses : car nous avons affaire à un prélat qui, étant d'une très-haute piété, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, n'en reviendra jamais; et il nous en faudra passer par là, ce qui causerait un grand préjudice à nos observances. Il s'en est peu fallu que notre chant n'ait été retranché. Pour la grand'messe, il veut qu'elle soit chantée à voix droite, n'ayant nul

égard à ce qui se fait soit à Paris, soit à Tours, mais seulement à ce que son esprit lui suggère être pour le mieux.... J'attribue tout cela au zèle de ce très-digne prélat; mais comme vous savez, mon intime Mère, en matière de réglements, l'expérience le doit emporter sur les spéculations. Quand on est bien, il s'y faut tenir. »

Il arrive souvent qu'un saint voit les choses et les juge autrement qu'un autre saint. Dieu permet ces conflits d'intentions droites pour nous apprendre à nous défier de nous-mêmes et nous ôter l'envie de prendre pour unique règle notre propre jugement, évitant surtout d'imposer trop facilement cette règle aux autres. La résistance, si modérée d'ailleurs, de la Mère Marie de l'Incarnation ne préjudicie en rien à sa sainteté; et, d'un autre côté, les tentatives de monseigneur de Laval, quand il veut changer les constitutions et les coutumes de la communauté des Ursulines, ne jettent aucune ombre sur sa piété et ses éminentes qualités. Il suffit, pour en être convaincu, de savoir le bien qu'il fit à son clergé déjà si édifiant avant son arrivée. On en jugera par les lignes suivantes de l'*Histoire manuscrite du Séminaire de Québec*.

« Rien ne représente mieux la primitive Eglise que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme sous la conduite de monseigneur de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils mirent tout en commun. Monseigneur de Laval ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé: ses biens étaient aussi en commun. Il n'y avait ni riches ni pauvres, ils étaient tous frères.

» Le trait suivant suffirait seul pour constater la

grande piété de l'évêque de Québec. Une pieuse sœur de l'hôpital, âgée de vingt ans seulement, mais déjà en grande réputation de vertu, étant malade à l'extrémité, monseigneur de Laval voulut la veiller lui-même la dernière nuit de sa vie, afin d'être témoin des paroles pleines d'onction qu'elle adressait à tous ceux qui l'approchaient. »

Une conduite aussi admirable du clergé canadien est une preuve éclatante de la beauté de cette nouvelle église et de son vigoureux esprit chrétien. Mais on est plus étonné quand on voit à quel degré de piété et à quelle délicatesse de sentiments les sauvages convertis avaient pu être élevés en si peu de temps. Les preuves que nous en donnons ne peuvent que causer un grand plaisir et une grande édification.

Un capitaine huron disait que depuis qu'il était baptisé, il lui semblait avoir acquis une grande parenté; que quand il entrait dans l'église il croyait que tous ceux qu'il y voyait étaient sa famille, et que si les Iroquois étaient baptisés, il les regarderait comme ses proches, parce qu'ils ne seraient plus méchants.

Une sauvage demandait un jour si la prière qu'elle faisait était bonne, car, disait-elle, je ne l'ai apprise de personne. Quand je couche ma petite fille dans son berceau, je fais le signe de la croix sur elle, et j'adresse ces paroles à celui qui a tout fait : « Ma petite fille dit par ma bouche et par mon cœur, puisqu'elle ne saurait encore parler : — C'est toi qui m'as donné la vie, conserve-la-moi ; éloigne de moi le méchant manitou : quand je serai grande, je croirai en toi, je t'aimerai, je t'obéirai. — Voilà ce que dit ma fille par la bouche

de sa mère, fais-moi la grâce de lui apprendre un jour à te le dire par la sienne. »

Une autre bonne Huronne avait coutume, quand elle allaitait son enfant, d'adresser cette prière au Saint Enfant Jésus : « Ah! Seigneur, que je me fusse estimée heureuse si, pendant votre enfance, la Sainte Vierge m'eût permis de vous allaiter de quelques gouttes de mon lait! mais puisque je n'ai pas eu le bonheur de me trouver au monde pour lors et de vous rendre ce petit service, je vous le veux rendre au moins dans la personne de mon fils : car vous avez dit que ce qu'on ferait au moindre des vôtres, vous le regarderiez comme fait à vous-même. »

Elle s'entretenait avec Notre-Seigneur d'une manière si tendre et si familière, qu'elle en avait du scrupule, parce qu'elle s'estimait trop méprisable pour se laisser aller à cet abandon. Il fallut la rassurer pour qu'elle osât continuer cette naïve et pieuse méthode.

Le supérieur des Jésuites demanda un jour à une troupe de Huronnes chrétiennes, à propos de quelques dames de France qui leur avaient envoyé des présents, si elles pouvaient aimer les personnes qu'elles n'avaient jamais vues. Une d'entre elles répondit : « Pourquoi non, mon Père? nous aimons bien Dieu que nous ne voyons pas; ces personnes nous aiment aussi sans nous avoir vues. Nous voyons les aumônes qu'elles nous envoient, et cela nous fait souvenir continuellement des obligations que nous leur avons. »

Elles s'entretenaient toujours de bons discours et parlaient de l'état religieux avec une grande estime. « Les filles vierges, disaient-elles, sont si parfaitement à Dieu qu'elles n'ont point d'autre volonté que la sienne. La santé ou la maladie, la vie ou la mort, tout leur

est indifférent; elles souffrent patiemment et se rendent en toutes choses très-agréables à Dieu; elles savent le chemin du ciel. Il n'en est pas de même de nous; nous n'avons pas encore de bons yeux; nous ne savons pas, comme elles, ce qu'il faut dire à Dieu et de quelle manière il faut lui parler. »

Tels étaient les prodiges de grâce opérés parmi ces sauvages qui, peu auparavant, étaient presque aussi abrutis que les animaux de leurs forêts. Voilà comment les missionnaires et les religieuses étaient parvenus à les transformer.

La paix conclue avec les Iroquois ne fut pas de longue durée, ou plutôt ce n'était pas une paix, mais une atroce perfidie de la part des sauvages et un piége dans lequel les Français s'étaient laissé prendre. Ce n'était pas toutefois sans que d'autres habitants du pays les eussent engagés à se tenir en garde au sujet des propositions de paix. « Les pauvres sauvages, en général, dit la vénérable Mère, n'osent se fier aux Iroquois, après tant de preuves qu'ils ont de leur mauvaise foi. Ils disent sans cesse à nos Français que les Iroquois sont des fourbes et que toutes leurs avances ne sont que des déguisements qui ont pour but de nous perdre. »

Cependant toutes les apparences étaient de nature à faire mépriser ces appréhensions. Les Iroquois avaient demandé en signant la paix, à emmener des Jésuites avec eux pour leur enseigner la foi. Ces Pères partirent avec joie et en instruisirent un bon nombre le long de la route. Ils furent reçus partout avec enthou-

siasme; on leur bâtit une chapelle d'écorce qui ne désemplissait pas. Un Père baptisa lui seul quatre cents personnes et les autres à peu près autant. Les Iroquois allèrent plus loin encore et demandèrent des missionnaires en plus grand nombre ainsi qu'une compagnie de colons français pour établir une habitation fixe. Cinquante-cinq, y compris quatre Pères et trois Frères Jésuites ainsi que quelques soldats de la garnison, s'offrirent pour cette œuvre de dévoûment et partirent sous la conduite d'un jeune gentilhomme qui avait un commandement dans le fort de Québec. « Lorsque cet officier me fit l'honneur de me dire adieu, dit notre vénérable Mère, il m'assura avec une ferveur qui ne sentait point son homme de guerre, qu'il exposerait volontiers sa vie et qu'il s'estimerait heureux de mourir pour un si glorieux dessein. »

Cela fait voir que les esprits sérieux ne regardaient pas l'affaire comme très-claire. En effet, peu de temps après, les Iroquois firent entre eux une conjuration pour massacrer tous les Pères et tous les Français qui les avaient accompagnés. Heureusement ceux-ci furent avertis par un Iroquois sincèrement chrétien, et ils purent s'échapper. Mais alors la guerre recommença avec une fureur et une rage que l'on n'avait pas encore vue. Les habitants de Québec étaient pour la plupart dispersés à la campagne au printemps de 1660, quand soudain se répand la nouvelle que douze cents Iroquois s'avancent avec l'intention de détruire la colonie, « et que, dans ce but, ils vont commencer par la capitale où réside Onontio,[1] afin qu'ayant

(1) C'est le nom que les sauvages donnaient au gouverneur du Canada.

coupé la tête, il leur soit facile d'avoir raison des membres. »

Partout, à cette nouvelle, se répand la consternation. Des prières publiques se font dans toutes les églises et on y expose le Saint-Sacrement. L'évêque, craignant pour les religieuses, les obligea de quitter leur demeure, et il les fit conduire chez les Pères Jésuites, où on leur donna un corps de logis séparé et un autre aux hospitalières. « Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre, dit la vénérable Mère, ils furent si épouvantés qu'ils crurent que tout était perdu. Cependant le monastère fut mis en état de défense; on y construisit des redoutes; toutes les fenêtres furent garnies de poutreaux et murées à moitié avec des meurtrières. » Cette maison de paix était ainsi transformée en un fort gardé par vingt-quatre hommes armés jusqu'aux dents et résolus de faire leur devoir de soldats comme les pieuses filles dont ils occupaient la demeure faisaient celui de religieuses.

« J'eus permission de ne point quitter le monastère, ajoute notre vénérable Mère, pour ne pas le laisser à l'abandon parmi tant d'hommes de guerre, à qui je devais d'ailleurs préparer à manger et fournir des munitions. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi. Je n'avais aucune crainte ni intérieure ni apparente; mais j'avoue que je fus sensiblement touchée lorsque je vis qu'on nous ôtait le Saint-Sacrement. Une de nos sœurs, nommée de Sainte-Ursule, pleurait amèrement et demeurait inconsolable. Toutes les avenues des cours étaient barricadées; de plus, nous avions une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes extérieures, et dont la garde valait mieux que celle des hommes pour écarter les sauvages. »

En effet, ces chiens, très-répandus dans la colonie et dressés à la chasse des Peaux-Rouges, les flairaient avec un instinct merveilleux. Au plus léger bruit, le poil hérissé, les yeux flamboyants, ils se précipitaient sur leur proie humaine. Malheur alors à l'Iroquois caché dans les taillis ou se glissant dans l'ombre, le chien bondissait sur lui et le mettait en pièces.

Une nuit se passe ainsi dans une anxiété et des transes mortelles; le lendemain matin, les Ursulines reviennent au monastère avec leurs élèves; le soir, elles retournent chez les Pères Jésuites, scène qui se renouvela pendant huit jours.

Le 8 juin, après cinq semaines entières de fatigues et d'angoisses sans cesse renouvelées, on commençait à se rassurer un peu lorsque tout à coup la nouvelle se répand que les Iroquois sont sur le point d'arriver à Québec. « En un instant, dit la Mère de l'Incarnation, chacun fut à son poste et en mesure de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées et je donnai à chaque soldat ce qui lui était nécessaire. On redoubla de prières; la confiance en la Sainte Vierge était sans bornes. Un de nos domestiques, que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur tout animée de confiance : « Ne vous imaginez pas, ma Mère, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne; il enverra quelque Huron, par les prières de la Sainte Vierge, qui nous donnera les avis nécessaires. » Ce discours me toucha fort, et il se vérifia dès le jour même ou le lendemain. Deux Hurons prisonniers, qui s'étaient échappés comme miraculeuse-

ment par l'assistance de la Sainte Vierge, apportèrent la nouvelle du généreux dévoûment de Daulac et de ses compagnons, ainsi que de la retraite de l'ennemi.[1] »

CHAPITRE XVII.

Trafic des boissons enivrantes. — Prédictions sinistres. — Horrible tremblement de terre, 1663. — Tranquillité de la vénérable Mère. — Conversions et renouvellement du Canada. — Prospérité. — M. de Tracy gouverneur, 1665. — Expéditions contre les Iroquois. — Leur soumission. — Ils se révoltent de nouveau vingt ans après ; mais alors leur puissance est anéantie sans retour.

Délivré, au moins pour un temps, d'une guerre qui avait plus d'une fois mis la colonie à deux doigts de sa perte, il semble que le Canada pouvait respirer, travailler à accroître ses forces et assurer ainsi son avenir. Ne pouvait-il pas compter sur la protection divine avec un clergé si pieux, si dévoué aux intérêts du Ciel et à ceux du pays, avec une population si

(1) Daulac était un jeune militaire qui, avec seize colons non moins généreux que lui, avait résolu de sacrifier sa vie pour sauver le pays. Tous ayant fait leur testament, s'étant confessés et ayant communié dans l'église de Montréal, appelée alors Villemarie, jurèrent aux pieds des saints autels de rester fidèlement unis jusqu'à la mort et de ne jamais demander quartier. Certains de ne plus revoir leurs foyers, ils embrassèrent tous ceux qui leur étaient chers, et s'éloignèrent accompagnés des larmes et des bénédictions de ceux pour qui ils allaient mourir. Ils allèrent s'enfermer dans un fort qui n'en avait guère que le nom et y attendirent les Iroquois. Quelques jours après, ils se virent rejoints par quarante guerriers hurons, commandés par un vieux héros chrétien de la même nation, nommé Anahotaha. Un fameux chef algonquin, avec six de ses guerriers, s'était joint à eux.

Ils furent attaqués d'abord par deux cents Iroquois, dont ils tuèrent ou bles-

pleine de foi et si fidèle à ses devoirs? Tel eût été, selon toute apparence, le cours des événements, si un funeste désordre n'eût fait tout à coup d'effroyables progrès dans cette chrétienté si admirable.

Il est vrai que Dieu tolère quelquefois de plus grands scandales sans les châtier comme il fit en cette circonstance, mais il n'use de cette apparente indulgence qu'à l'égard des peuples qui ont longtemps irrité sa colère et mérité une sorte d'indifférence de sa part. Il agit de la sorte surtout à l'égard des nations infidèles ou hérétiques; mais comme il aimait le Canada, il voulut arrêter un mal qui l'eût forcé de retirer sa protection à cette chrétienté naissante et si digne encore de ses faveurs, et il le fit d'une manière qui ne permettait pas de méconnaître l'action de sa toute-puissance.

sèrent la plus grande partie sans perdre un seul homme. Mais bientôt une armée entière les investit de tous les côtés. A ce moment, vingt-quatre des sauvages chrétiens passèrent par-dessus les palissades et se rendirent à l'ennemi pour sauver leur vie. Il ne restait plus que quatorze Hurons, quatre Algonquins et les dix-sept Français. Tous sentirent croître leur courage et s'affermirent dans la résolution de mourir. Sans cesse attaqués durant sept jours et sept nuits, ils soutinrent un feu continuel, encore plus tourmentés néanmoins par le froid, la faim, la soif et l'insomnie, que par les Iroquois. Ceux-ci, honteux d'avoir été tant de fois repoussés par un si petit nombre de guerriers, s'élancèrent tous ensemble à travers les balles. Les cadavres amoncelés tout autour du camp leur servirent pour escalader les palissades ; mais les assiégés continuèrent la défense tant qu'il leur fut possible de se battre. Quatre Français seulement et quatre Hurons tombèrent vivants entre les mains de l'ennemi.

Les Iroquois furent terrifiés en comparant le nombre de leurs morts et celui de leurs victimes. Après avoir assouvi leur vengeance sur les prisonniers français, ils retournèrent vers leurs villages, n'osant aller attaquer un pays peuplé de tels héros. La colonie était sauvée. Quand on eut appris ces détails par des Hurons qui étaient parvenus à s'échapper, un sentiment douloureux pénétra tous les cœurs ; mais on voua une éternelle reconnaissance aux héros chrétiens ensevelis dans leur triomphe.

Dès l'origine de la fondation du Canada, quelques hommes que l'envie de faire fortune avait portés à se joindre aux véritables colons, et qui ne prévoyaient peut-être pas d'abord les terribles conséquences dont leur cupidité devait être suivie, vendaient aux sauvages convertis des boissons enivrantes, qui mettaient ces infortunés hors d'eux-mêmes au point de les leur faire rechercher avec un irrésistible entraînement; mais les premiers gouverneurs avaient pris des mesures énergiques pour réprimer ce commerce.

Malheureusement un faux amour de liberté vint un jour remplacer cette sage et seule vraie politique. Le baron d'Avaugour, établi gouverneur du pays dans le cours de l'année 1661, après avoir suivi quelque temps la conduite de ses prédécesseurs, changea tout à coup de dispositions, et, malgré les protestations du clergé et des citoyens les plus recommandables, il laissa un libre cours à l'infâme trafic. Voici comment la Mère Marie de l'Incarnation en fait connaître les suites désastreuses. Elle écrit à son fils, le 10 août 1662 :

« Je vous ai parlé dans une autre lettre d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Il y a, en ce pays, des Français si misérables et si peu touchés de la crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons enivrantes pour tirer d'eux des peaux de castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons, les filles mêmes : car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire. Ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux; ils courent nus avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde. »

Le Père Lallement dit de son côté dans sa Relation :

« Les sauvages réduisaient leur famille à la mendicité; ils allaient même jusqu'à vendre leurs propres enfants pour avoir de quoi contenter cette passion enragée. Je ne veux pas décrire les malheurs que ces désordres ont causés à cette Eglise naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre; il faudrait du fiel de dragon pour exprimer ici les amertumes que nous en avons ressenties. Qu'il suffise de dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années. »

Les plus intelligents et les plus chrétiens parmi les sauvages ne se faisaient pas illusion sur la grandeur du mal. Un capitaine algonquin, homme plein de foi et le premier baptisé du Canada, dit un jour aux Ursulines : « Ononthio (le gouverneur) nous tue, en permettant qu'on nous donne des boissons. — Dis-lui qu'il le défende. — Je le lui ai dit deux fois, et il n'en fait rien. »

En vain l'autorité épiscopale sévit contre les prévaricateurs et fulmina une sentence d'excommunication : le mal avait fait trop de progrès et il exerçait trop d'empire sur ceux qui s'en étaient faits les propagateurs ou les victimes. Dieu seul pouvait apporter un remède efficace et il s'en chargea, touché par la piété et la générosité des âmes qui versaient des larmes amères à la vue de si horribles scandales et en pensant à la perte d'un si grand nombre de chrétiens encore trop faibles et trop peu éclairés pour résister à une pareille tentation.

« Je désirais, écrivait à son fils la Mère de l'Incarnation, d'être chargée de tous ces péchés, comme s'ils m'eussent été propres, afin d'en recevoir seule le châtiment. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru, aux yeux des hommes, comme étant mes propres crimes. » Enfin le châtiment arriva, portant

le cachet de cette grandeur et de cette majesté divine à laquelle rien ne peut être comparé, de cette puissance infinie qui ébranle les montagnes et fait trembler la terre quand il lui plaît, et enfin d'une miséricorde qui ne demande pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

« Le 3 février 1663, une sauvage chrétienne et fort pieuse, étant la nuit dans sa cabane, entendit une voix lui affirmer distinctement qu'il allait arriver des choses extraordinaires. Le lendemain, en plein jour, lorsqu'elle était dans les bois, la même voix lui dit : « Demain, entre cinq et six heures du soir, la terre tremblera d'une manière effrayante. » Elle raconta ce qu'elle avait entendu, mais personne ne voulut la croire ; on supposa que c'était ou une visionnaire ou une fourbe qui voulait se faire passer pour prophétesse. Il faisait d'ailleurs un très-beau temps ; le lendemain parut encore plus doux, et comme c'était le lundi gras, on ne pensa qu'à se divertir.

» Ce même jour, une sœur hospitalière, la Mère Catherine de Saint-Augustin, qui était en grande réputation de sainteté, priait devant le Saint-Sacrement, entre quatre et cinq heures du soir. A un moment où l'Esprit-Saint agissait fortement en elle, il lui sembla voir que Dieu était grandement irrité contre le Canada. Se trouvant alors saisie d'un zèle ardent pour les intérêts de sa justice, elle ne put s'empêcher de demander le châtiment des iniquités ; mais elle s'offrit aussitôt pour être elle-même la victime de la vengeance céleste. Alors elle eut cette étrange vision : quatre démons furieux, aux quatre côtés des terres voisines de Québec, les secouaient si rudement, qu'ils se proposaient de renverser toute la colonie. En même temps, un jeune

homme à l'air majestueux, montra l'autorité qu'il avait sur ces spectres, en arrêtant leur fureur; puis il leur lâcha la bride, et elle entendit les démons dire que ce qui allait arriver convertirait tous les pécheurs. Ils ajoutèrent, apparemment pour se consoler, que ce ne serait que pour un temps.[1] »

La religieuse continua de prier; vers cinq heures et demie, on entendit dans toute l'étendue du Canada un bruit semblable à celui de plusieurs voitures lancées à toute vitesse sur des pavés, et aux flots de la mer dans les violentes tempêtes. On aurait dit que des cris éclataient dans les airs. On entendait comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les appartements, en même temps que des tourbillons de poussière obscurcissaient le ciel. Des portes s'ouvraient d'elles-mêmes, d'autres qui étaient ouvertes se fermaient. Les cloches des églises sonnaient toutes seules; les clochers et les autres édifices étaient agités et balancés comme des arbres pendant la tempête. Il faut ajouter à cela une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murs qui se fendaient. Les habitants, affolés de terreur, sortaient de leurs maisons par la crainte d'y être écrasés, puis ils y rentraient, ramenés par une terreur plus grande; ils allaient et venaient comme des insensés. Les animaux n'étaient pas moins effrayés que les hommes: les bêtes sauvages sortirent des forêts et vinrent faire entendre jusque dans les villes des hurlements qui se mêlaient aux cris des animaux domestiques.

On ne se rendit pas compte, au premier moment, de

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par une religieuse de la maison.

cet épouvantable bouleversement; les uns crurent à un incendie qui consumait la ville entière; les autres s'imaginèrent une attaque subite des Iroquois, tant les esprits étaient troublés. Bientôt cependant les secousses de tremblement de terre devenant plus fortes, on comprit la nature du fléau. Alors on se crut arrivé au jugement dernier. On vit des hommes, d'ailleurs intrépides, s'évanouir de frayeur; d'autres se prosternaient la face contre terre en se frappant la poitrine, ou élevaient les mains vers le ciel en implorant la miséricorde de Dieu. La consternation fut universelle; mais ceux-là surtout furent comme foudroyés, qui se livraient au moment même aux divertissements du carnaval. Pendant toute la nuit, les églises furent remplies de fidèles qui entouraient les tribunaux sacrés.

La première agitation dura une demi-heure, et elle fut suivie d'un peu de calme; puis, à huit heures du soir, il y eut une nouvelle secousse. Les Ursulines étaient alors au chœur, rangées dans leurs stalles et psalmodiant l'office des matines. Le choc fut si violent que toutes se trouvèrent instantanément à genoux. Une personne dit le lendemain à la Mère de l'Incarnation qu'elle avait compté trente-deux oscillations pendant la nuit. Elles étaient telles, quelquefois, que l'on éprouvait un balancement analogue à celui d'un vaisseau bercé par les vagues et elles produisaient le même effet, c'est-à-dire le mal de mer.

Ces phénomènes éclatèrent dans une étendue de cent lieues et une profondeur de deux cents : en sorte qu'une superficie de vingt mille lieues trembla le même jour

et à la même heure, d'après les rapports que firent plus tard les voyageurs. Dans tout le Canada, l'horrible fléau dura sept mois. Commencé le 5 février, il ne cessa qu'au mois de septembre, en sorte que les plus hardis furent dans des transes continuelles. « Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit la vénérable Mère, nous nous préparions comme pour être englouties en quelque abîme pendant la nuit. Le jour étant venu, nous attendions continuellement la mort. »

En effet, outre les catastrophes dont on était témoin en chaque endroit, on apprenait sans cesse que des bouleversements dont on n'avait jamais eu l'idée avaient lieu soit d'un côté, soit d'un autre. Des abîmes profonds s'étaient ouverts, des torrents s'étaient creusé un nouveau passage, de nouvelles fontaines avaient surgi, des collines s'étaient élevées où l'on n'en avait jamais vu, des montagnes avaient disparu. On voyait des rochers renversés, des terres profondément remuées, des forêts détruites, les arbres étant en partie renversés, en partie enfoncés en terre jusqu'à la cime. Des plaines considérables, qui étaient auparavant couvertes d'arbres et de broussailles, se trouvèrent balayées et sans trace, pour ainsi dire, de végétation. Une île nouvelle surgit dans le fleuve Saint-Laurent. « Mais ce qui nous a surtout étonnés, ajoute la Mère de l'Incarnation, c'est que ce grand fleuve qui, à cause de son immense profondeur, ne change jamais de couleur, ni par la fonte des neiges, ni par le grossissement de plus de cinq cents rivières et six cents ruisseaux, assez considérables pour la plupart, qui s'y jettent, prit une couleur de soufre et la conserva pendant huit jours. »

Quelques sauvages, que la peur avait chassés des bois où ils demeuraient, voulurent retourner dans leurs

cabanes, mais ils trouvèrent un lac à la place. Le même phénomène eut lieu en d'autres endroits.

A Tadoussac, localité située à trente lieues de Québec, il plut de la cendre pendant six heures en telle quantité, qu'il y en avait un pouce d'épais sur la terre et dans les barques. Nous omettons une foule d'autres détails plus étranges les uns que les autres, et qu'il serait trop long de rapporter, mais qui renouvelaient sans cesse la terreur dans tous les esprits.

Des météores nombreux, que l'on avait vus durant l'automne précédent, parurent en plus grand nombre encore pendant les tremblements de terre et ajoutaient à la terreur produite par ce qui se passait à la surface du globe. Outre que ces phénomènes affectent souvent des formes étranges et propres par elles-mêmes à effrayer, l'imagination ne manquait peut-être pas d'y ajouter beaucoup. D'après une *Relation* des Jésuites, on avait vu « des serpents embrasés, qui s'enlaçaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. On avait aperçu au-dessus de Québec un globe de flamme, dont les étincelles qu'il dardait de toutes parts mêlaient de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore parut sur Montréal ; mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit égal à celui des canons et des tonnerres ; et après s'être promené plusieurs lieues en l'air, il avait été se perdre derrière la montagne dont l'île porte le nom. »

Plusieurs affirmèrent avoir vu dans les airs un spectre portant un flambeau à la main et passant par-dessus la grande redoute de Trois-Rivières. D'autres avaient vu comme un homme de feu qui jetait des flammes par la bouche. On croyait entendre dans l'at-

mosphère, non-seulement les détonations que produisent souvent les météores, mais des hurlements, des clameurs, des gémissements et même des cris articulés. Tout cela suffit pour faire comprendre à quel degré d'épouvante toute la population, tant des Français que des sauvages, était arrivée.

Au milieu de cette agitation universelle, la Mère Marie de l'Incarnation conservait la même tranquilité que si nul accident, nul bruit n'eût éveillé l'attention. « Pendant que les uns tremblent, dit Claude Martin, que les autres pâlissent ou sèchent d'épouvante, et que tous sont dans une consternation aussi accablante que celle qui surprendra le monde à la fin des siècles, elle demeure ferme et tranquille, avec une présence d'esprit capable de donner de l'admiration aux anges. »

On comprend qu'une pareille tranquillité fût impossible à ceux qui n'avaient pas les mêmes raisons pour attendre avec confiance la sentence du souverain Juge ; et surtout à ces coupables qui avaient agi sciemment contre leurs devoirs de chrétiens, en résistant de propos délibéré et par avarice aux défenses faites par l'autorité ecclésiastique. La vue d'un châtiment qu'ils voyaient bien être envoyé par Dieu les glaçait d'épouvante ; et, ce qui valait beaucoup mieux, les faisait rentrer en eux-mêmes. « Quand Dieu parle, écrivait le Père Lallemant, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremblements de terre. Cette voix n'a pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus solides rochers ; elle a fait de plus grands bouleversements dans les consciences que dans nos forêts et sur nos montagnes. »

Aussi, la population entière se renouvela dans l'esprit de foi, la crainte de Dieu et la pratique des devoirs du chrétien. « Ce tremblement de terre, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, produisit plusieurs bons effets ; il remua les consciences des pécheurs les plus endurcis, et les fit penser sérieusement à leur salut. Jamais il ne se fit de confessions plus sincères et accompagnées d'autant de marques d'une véritable contrition. Tout prêchait la pénitence ; chacun était pénétré de componction et ne songeait qu'au jugement de Dieu, et on s'y préparait comme devant y bientôt comparaître. Le temps du Carême ne fut jamais si bien passé. Beaucoup communiaient comme si ce devait être la dernière fois de leur vie, parce que l'on se voyait à chaque moment sur le point d'être abîmé dans les entrailles de la terre et que l'épouvante générale faisait rentrer tout le monde en soi-même[1]. »

Un témoignage qui suffirait à lui seul pour donner une idée de l'étendue et de la sincérité des retours vers Dieu, est celui d'un prêtre affirmant à la Mère de l'Incarnation que, pour sa part, il avait entendu plus de huit cents confessions générales.

Les religieuses elles-mêmes, quoique bien innocentes de ce qui avait excité la colère céleste, voulurent l'apaiser par un redoublement de pénitence. Les Ursulines passèrent le Carême sans se déshabiller ; elles couchaient toutes vêtues sur des paillasses étendues par terre dans la salle de communauté ; et à chaque secousse elles se mettaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*. Elles ajoutaient au jeûne *d'autres pénitences qui n'étaient pas épargnées,* dit l'annaliste.

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

La vénérable Mère termine ainsi son récit :

« Nous voici au treizième d'août. Cette nuit dernière, la terre a tremblé fort rudement; notre dortoir et notre séminaire en ont eu une forte secousse, qui nous a réveillées de notre sommeil et qui a renouvelé nos craintes.

» Je ferme cette relation le vingtième du même mois, sans savoir à quoi se termineront tous ces fracas, car les tremblements continuent toujours. Mais ce qui est admirable, c'est que parmi des débris si étranges et si universels, nul n'a péri, ni même été blessé. Cette marque visible de la protection de Dieu sur son peuple nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver. Nous espérons qu'il tirera sa gloire de nos frayeurs, par la conversion de tant d'âmes qui étaient endormies dans leurs péchés. »

Cette espérance de la vénérable Mère se réalisa promptement et d'une façon bien remarquable. Toute la population se trouva renouvelée par cette grande épreuve où la main de la divine Providence était si visible. Un tremblement de terre est sans doute le résultat de causes naturelles; mais qui donc, si ce n'est Dieu, avait préparé ces causes pour qu'elles produisissent leur effet juste au moment où le Canada en avait un immense besoin : c'est-à-dire lorsqu'un désordre, qui était de nature à perdre la colonie en anéantissant la foi des sauvages convertis et en les faisant tomber dans un abrutissement pire que leur premier état, se répandait d'une manière effrayante? Qui donc avait ménagé l'apparition de ce fléau de sorte qu'il se

trouva prêt pour venir au secours de l'autorité épiscopale méconnue et faisant d'inutiles efforts pour arrêter le mal? Qui donc enfin en avait donné une connaissance anticipée à des âmes simples et pieuses dont les prédictions excitaient le mépris et la risée? Puis, cette subite et formidable mise en scène a-t-elle lieu au jour et à l'heure des plus coupables folies du carnaval par un pur effet du hasard?

Telle ne fut pas l'opinion des Canadiens. Ils comprirent, au contraire, que c'était bien Dieu qui les châtiait : doués de trop de bon sens, et surtout de trop d'esprit de foi, pour opposer une résistance insensée, ils se soumirent avec une humble componction, en sorte que la colonie entière fut régénérée. Dieu agréa leur repentir, et, par une miséricorde non moins éclatante que ne l'avaient été les avertissements de sa justice, il ne permit pas que personne pérît ou reçût quelque mal, lorsque l'on pouvait craindre que des villes entières n'ensevelissent leurs habitants sous leurs ruines amoncelées.

Une ère nouvelle de prospérité matérielle s'ouvrit en même temps pour le pays. Louis XIV supprima la compagnie dite des Cent-Associés, dont l'impuissance et l'incurie, dit M. l'abbé Casgrain, avait paralysé si longtemps la colonisation. Alors le Canada entre dans le domaine royal ; Québec est honoré du nom de ville, et le marquis de Tracy, nommé vice-roi de la Nouvelle-France, y arrive le 30 juin 1665, suivi bientôt d'un régiment de quatorze à quinze cents hommes. Voici ce que dit de ce noble représentant du grand roi la vénérable Mère :

« M. de Tracy a déjà fait de très-beaux réglements; je crois qu'il est choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Eglise et pour l'ordre de la justice. C'est un homme d'une haute piété : toute sa maison, ses officiers, ses soldats imitent ses exemples.... Quant au reste de l'armée, elle est en bonne disposition de signaler sa foi et son courage, et l'on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la Sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, ce à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la Sainte Famille.... M. de Tracy a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. »

Cela ne l'empêchait pas d'accomplir ses devoirs de chef de la colonie et de général d'armée. Il se livra avec tant de zèle et d'ardeur à la bonne administration du pays et il imprima une direction si sage et si énergique à ceux qui devaient le seconder, que les abus furent promptement supprimés; le commerce reçut un élan inconnu et, en moins de trois ans, la population de la colonie s'accrut de plus du double.

Pour cela il avait fallu faire cesser les ravages des Iroquois et donner au pays la tranquillité dont il avait besoin. Aussi, dès que les nouvelles troupes eurent été mises en état de marcher, M. de Tracy entreprit une expédition contre les tribus ennemies et il ne négligea rien pour la rendre décisive. Quoique âgé de soixante-deux ans, il voulut la commander en personne pour en mieux assurer le succès. Cependant il s'agissait

d'un voyage de cent cinquante lieues à travers les bois et les rivières, dans lequel le chef, comme le soldat, devait souvent porter sur son dos vivres, armes, bagages et munitions. Trois semaines après l'arrivée des premiers vaisseaux, la Mère de l'Incarnation écrivait : « Les compagnies sont déjà parties avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages pour prendre le devant, s'emparer de la rivière des Iroquois, y faire des forts et les garnir de munitions. Nos ennemis ont eux-mêmes de bons forts et du canon ; ils sont vaillants et donneront de la peine ; mais nos soldats français sont si fervents qu'ils ne craignent rien. Ils ont entrepris de porter des canons sur leur dos dans des sauts et passages fort difficiles. Ils ont porté même des chaloupes, ce qui est inouï. Il semble à toute cette milice qu'elle va assiéger le paradis et qu'elle espère le prendre et y entrer, parce que c'est pour la foi et le bien de la religion qu'elle va combattre. M. de Tracy n'est parti d'ici avec le gros de l'armée, que le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

» Au moment du départ, il fit défiler ses troupes devant un chef Iroquois prisonnier et il lui dit : Voilà que nous allons chez toi, qu'en dis-tu? Les larmes lui tombaient des yeux, voyant de si belles troupes et en si bel ordre. Il repartit néanmoins : Ononthio, je vois bien que nous sommes perdus, mais notre perte te coûtera cher. Notre nation ne sera plus ; mais je t'avertis qu'il y demeurera beaucoup de ta belle jeunesse, parce que la nôtre se défendra jusqu'à l'extrémité. »

L'expédition réussit néanmoins sans trop de pertes, mais à travers des difficultés qui surpassèrent toutes les prévisions. Les Iroquois constamment mis en fuite

virent leur quatre bourgs réduits en cendre avec toutes leurs provisions. Complétement découragés par un tel revers, ils firent leur soumission, ainsi que les autres tribus ennemies.

« Toutes ces nations, dit la vénérable Mère, ont été si épouvantées du résultat de cette guerre et du grand courage des Français, regardés auparavant par eux comme des poules, qu'ils s'imaginaient qu'une armée française était toujours à leurs trousses. Dans cette frayeur, ils ont acquiescé à toutes les conditions qu'on leur a imposées. »

Cette circonstance fournit encore à notre sainte Mère l'occasion d'exercer son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les Iroquois, vaincus et pour ainsi dire écrasés, consentirent non-seulement à emmener avec eux des missionnaires pour évangéliser leur nation, mais à laisser à Québec un certain nombre de familles pour otages. D'autres y restèrent volontairement et témoignèrent le désir de connaître la doctrine chrétienne.

« L'on instruit, dit la vénérable Mère, leurs familles sédentaires et d'otage, dont plusieurs doivent être baptisées le jour de la Conception de la Sainte Vierge, qui est la fête de toutes ces contrées. Une femme iroquoise nous a donné sa fille à condition qu'elle serait française comme nous. Cette enfant, qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût aux mystères de la foi et à l'humeur française, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle tient du caractère des femmes de sa nation, qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles.

» Le zèle et la charité de M. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration : car outre celles de la nation iroquoise, il nous a encore donné d'autres femmes et

filles sauvages qui y étaient captives, et qui, dans leur captivité, avaient oublié notre langue et nos saints mystères. Il les a habillées et nous a généreusement payé leur pension. De notre part, nous n'avons pas perdu notre travail ni nos soins, car nous avons, avec l'aide de la grâce, réveillé leurs premiers sentiments et ressuscité la foi, qui était pour ainsi dire éteinte en leur âme. »

Attentive à tout et portant ses vues, dans l'intérêt de la religion et de la patrie, aussi loin que l'eût pu faire un homme d'Etat consommé dans l'art des négociations, chaque fois que les Sauvages avaient envoyé des ambassades, elle avait comme deviné les grands caractères parmi ces farouches guerriers, et elle n'avait rien oublié pour en tirer le meilleur parti possible. Elle avait ainsi gagné depuis longtemps le fameux chef iroquois Garakontié, appelé le « Bayard des Sauvages, » qui devint ensuite le héros de la foi et le plus fidèle auxiliaire des Français. A chaque voyage qu'il avait fait à Québec, elle avait eu soin de lui donner à dîner, ainsi qu'à ses compagnons d'ambassade; et une fois elle lui fit présent d'une belle ceinture, espèce d'écharpe qu'elle avait fait broder par les jeunes religieuses. C'était donner au fameux capitaine un témoignage convaincant de l'estime que l'on avait pour sa rare probité, et l'obliger en même temps à persévérer dans sa noble et généreuse conduite à l'égard des Français. Ce présent, qui parut magnifique aux Sauvages, fit tant de plaisir à Garakontié qu'il le conserva comme un trésor inestimable, et profita de toutes les occasions pour l'étaler à l'admiration de ses compatriotes.

Ces moyens humains le préparèrent à écouter les ouvertures qui lui furent faites après la conclusion de la paix pour l'amener à embrasser la foi. Docile aux impressions de la grâce, il demanda le baptême, qu'il reçut, ainsi que la confirmation, dans la cathédrale de Québec, en 1670. Cette cérémonie fut un événement; il y avait des représentants de presque toutes les nations canadiennes, et on lui donna toute la solennité possible.

Le nouveau baptisé remercia gracieusement l'évêque de lui avoir ouvert la porte de l'Eglise et celle du Ciel par les deux sacrements qu'il lui avait administrés. Il protesta de nouveau, après la cérémonie, qu'il vivrait en bon chrétien et il tint parole. La Mère Marie de l'Incarnation n'avait pas jeté une première semence sur un sol ingrat.

Garakontié fut ensuite conduit au fort, où il remercia le gouverneur de l'honneur qu'il lui avait fait en lui donnant son nom sur les fonts de baptême. A son entrée, il se vit salué par tous les canons de la citadelle et par toute la mousqueterie des soldats rangés en haie pour le recevoir.

Cette expédition du marquis de Tracy procura vingt ans de paix à la colonie; après lesquels la nation iroquoise plus irritée encore qu'abattue de ses défaites, recommença la guerre avec une fureur et une rage plus grande que jamais. Ces féroces et implacables barbares revenaient à leur première résolution d'exterminer tous les Européens. Ils exercèrent, en 1688 et 1689, de tels massacres et inspirèrent une si grande terreur, que l'on crut tout perdu. Quand on eut appris, surtout au mois de juillet 1689, que les Iroquois avaient ravagé et désolé cinquante lieues de pays, toute la

population se trouva plongée dans un effroi impossible à décrire, disent les Annales du monastère.

Enfin, en 1696, le comte de Frontenac, gouverneur, résolut de frapper un coup décisif; il fit appel à toutes les forces et à toutes les bonnes volontés, qui ne lui firent pas défaut. Les Ursulines soldèrent et équipèrent à leurs frais deux jeunes soldats « qui ne furent pas les moins braves de l'armée. » M. de Frontenac, tellement brave que « l'idée d'une défaite n'était jamais entrée dans son esprit, » conduisit lui-même l'expédition, malgré ses soixante-seize ans. Il fit subir aux Iroquois un désastre dont ils ne se relevèrent jamais, et il eut la gloire d'anéantir une puissance jusque-là indomptable.

CHAPITRE XVIII.

Comment la Mère Marie de l'Incarnation va passer ses dernières années. — Elle tombe malade, 1664. — Elle est réélue supérieure. — Ses travaux dans les langues sauvages. — Son état de spiritualité de 1667 à 1672. — Elle reçoit les derniers sacrements, 1672. — Son état s'améliore, joie, *Te Deum.* — Dernière maladie. — Elle meurt le 30 avril 1672.

Dès son plus jeune âge, Marie Guyard avait été comme saisie par la grâce. Notre-Seigneur, par des faveurs extraordinaires auxquelles il l'avait rendue fidèle, s'était emparé de son âme et l'avait préparée à la mission apostolique qu'il lui destinait. Quand le moment où il voulait l'employer à sa gloire et au salut des âmes fut arrivé, il cessa de la conduire par des

visions et des extases; mais il la maintint dans un recueillement habituel, une attention à sa divine présence qui n'était presque pas interrompue, et il lui donna un zèle et une activité que ni les obstacles, ni les épreuves les plus propres à abattre tout courage humain ne purent jamais affaiblir ni déconcerter. Cette vie laborieuse de la Mère Marie de l'Incarnation, cette expansion d'un zèle qui lui faisait trouver sans cesse de nouveaux moyens de glorifier Dieu et de se dépenser sans mesure pour son cher Canada, semble désormais finie. Les années qu'elle va encore passer sur la terre vont s'écouler dans les maladies et des souffrances corporelles que Claude Martin ne craint pas de comparer à celles des martyrs qui ont le plus souffert. C'est par là que Dieu va achever l'œuvre de sa sanctification. Il lui en donna un pressentiment de la manière qu'elle raconte elle-même à son fils.

« En l'année 1664, il plut à la divine bonté de me visiter par une grande maladie et de m'y disposer d'une manière tout extraordinaire et tout aimable. Je vis en songe Notre-Seigneur attaché à la croix et entièrement couvert de plaies. Il gémissait d'une manière très-attendrissante, et j'avais une forte impression qu'il cherchait quelque âme fidèle pour lui demander du soulagement dans ses extrêmes douleurs. Je le suivais, le contemplant toujours dans ce pitoyable état. Je n'en vis pas davantage, mais ma maladie étant venue ensuite, il me demeura dans l'esprit une impression si forte et si vive de ce divin Sauveur crucifié, qu'il me semblait l'avoir continuellement devant les yeux, comprenant néanmoins qu'il ne me faisait part que d'une partie de sa croix, bien que mes douleurs fussent des plus violentes et des plus insupportables... Cette longue

maladie ne m'a point du tout ennuyée, et, par la miséricorde de notre bon Dieu, je n'y ai ressenti aucun mouvement d'impatience. J'en dois toute la gloire à l'aimable compagnie de mon Jésus crucifié, son divin Esprit ne me permettant pas de souhaiter un moment de relâche en mes souffrances, et me faisant éprouver une douceur qui me maintenait en disposition de les endurer jusqu'au jour du jugement. Les remèdes ne servaient qu'à aigrir mon mal et à accroître mes douleurs, ce qui fit résoudre les médecins de me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies jointes ensemble étaient extraordinaires et que la Providence me les avait envoyées uniquement pour me faire souffrir. »

Au milieu de si vives douleurs, elle ne perdait pas un instant la pensée de Dieu et l'union de son cœur avec Jésus souffrant. Aussi dit-elle que sa nature s'était familiarisée avec les douleurs. Elle ajoute : « J'y sens de l'attachement, et j'ai peur que mes lâchetés n'obligent la divine bonté de me les ôter ou du moins de les modérer. De mon côté j'aime mieux cette croix que toutes les délices du monde, et même que celles que je pourrais prendre innocemment et sans offenser Dieu. C'est sa bonté qui m'a envoyé ces maladies comme un gage très-précieux de son amour, dont je la remercie de tout mon cœur. »

Pendant qu'elle était en cet état, les trois ans de sa supériorité prirent fin. Elle eût désiré être délivrée de cette charge ; mais l'attachement que l'on avait pour elle et qui croissait à mesure que l'on craignait de la perdre, le bien qu'elle faisait à la communauté malgré

ses inexprimables souffrances, et la vénération que sa sainteté inspirait à toutes ses sœurs, réunirent de nouveau les voix en sa faveur. Elle se soumit avec résignation, considérant en tout la volonté de Dieu. « Me voyant réduite à cet état, écrivait-elle à son fils, j'estimais que l'on me donnerait du repos et que l'on mettrait la charge sur des épaules plus fortes que les miennes, qui penchent si fort vers la terre, mais Dieu a permis que ce fardeau soit encore tombé sur moi. »

Elle s'acquitta de sa charge comme si elle eût été en santé. Elle était la première levée et la dernière couchée, assistait à toutes les observances, mettant toutes les affaires en ordre et écrivant une foule de lettres. Elle jeûna même tout un carême, quoique malade depuis trois ans, et réduite à une telle faiblesse qu'elle ne pouvait rester à genoux « le quart de la messe, » même en s'appuyant.

Elle éprouva néanmoins du mieux pendant quelques années, et elle en profita pour mettre les jeunes religieuses en état de continuer son œuvre apostolique à l'égard des sauvages. Elle écrivit un dictionnaire algonquin et d'autres livres dans la même langue. « Comme ces choses sont très-difficiles, je me suis résolue avant ma mort de laisser le plus d'écrits qu'il me sera possible.[1] Je vous dis cela afin de vous faire voir que la bonté divine me donne des forces dans ma faiblesse pour laisser à mes sœurs de quoi travailler à son service et au salut des âmes. » (Lettre du 9 août 1668.)

(1) Ces écrits, qui ne furent jamais imprimés, ont tous disparu. On croit que le second incendie du monastère, arrivé en 1686, les a détruits. Pourtant quelques religieuses pensent que vers 1818, époque de l'ouverture des missions à la Rivière-Rouge, ils furent donnés à des missionnaires.

Mais enfin le moment devait venir où, après s'être consumée de travaux et comblée de mérites, elle irait en recevoir la récompense éternelle. « Je me réjouis, écrivait-elle en 1669 à une religieuse de Tours, de ce que nous perdrons bientôt les connaissances de la terre pour n'avoir plus de communication qu'avec les citoyens du Ciel. »

Déjà même on peut dire que cet état céleste avait commencé pour elle et qu'elle était devenue comme étrangère à tout ce qui est du monde présent. Elle écrivait à son fils, le 25 septembre 1670 : « Je vous dirai avec simplicité, mon très-cher fils, que Dieu tient sur moi la même conduite que sur vous. Je me vois remplie de tant d'infidélités et de misères que je ne sais comment y apporter remède, parce que je vois mes imperfections dans une obscurité qui n'a point d'entrée ni d'issue. Me voilà à la fin de ma vie, et je ne fais rien qui soit digne d'une âme qui doit bientôt paraître devant son Juge. Cependant tout imparfaite que je suis, et pour anéantie que je sois en sa présence, je me vois perdue dans sa divine Majesté, qui me tient dans une union et une privauté que je ne puis expliquer. Je ne puis même m'entretenir avec les anges, ni des délices des bienheureux ni des mystères de la foi. Je veux quelquefois m'y arrêter et m'égayer dans leurs beautés que j'aime beaucoup, mais aussitôt je les oublie et l'esprit qui me conduit me ramène à Celui qui me plaît plus que toutes choses. Je me perds en Lui. J'y vois ses amabilités, sa majesté, ses grandeurs, sa puissance sans aucun acte de raisonnement ou de recherche, mais en un moment qui dure toujours. Je veux dire ce que je ne puis exprimer et je ne sais si je le dis comme il faut. »

Dans la dernière lettre qu'elle écrivit à son fils, elle s'exprime ainsi : « Quelque sujet d'oraison que je puisse prendre, je l'oublie. Je me trouve en un moment et sans y faire réflexion, dans mon fond ordinaire, où mon âme contemple Dieu dans lequel elle est. Je lui parle selon le mouvement qu'il me donne, et cette grande privauté ne me permet pas de le contempler sans lui parler, et suivre en cela son attrait. Mes paroles sont comme à mon Epoux, et il n'est pas en mon pouvoir d'en dire d'autres. Mon amour n'est jamais oisif et mon cœur ne peut respirer que cela. Les respirs qui me font vivre sont de mon Epoux; ce qui me consume de telle sorte par intervalles, que si la miséricorde n'accommodait sa grâce à la nature, j'y succomberais, et cette vie me ferait mourir. »

Ce sont là comme les derniers accents de cette âme séraphique, nous ne saurons désormais ce qui la concerne que par le témoignage d'autrui. « Ce n'est plus la Mère de l'Incarnation qui parle, dit Claude Martin en continuant l'histoire de sa vie, la mort, qui réduit au silence les plus grands saints, ne lui permettra plus de nous faire connaître les trésors que Dieu avait déposés dans son âme et dont le prix ne nous sera révélé que dans l'éternité.[1] » Elle en a dit assez néanmoins pour nous donner une haute idée de la perfection d'union avec Dieu et du degré d'amour où elle était parvenue lorsque, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1672, elle fut prise d'un vomissement qui dura l'espace de vingt-quatre heures, sans qu'on pût y apporter le moindre soulagement. A cela se joignirent une violente douleur de tête, une oppression de poitrine

(1) Ce que nous allons dire pour faire connaître ses derniers moments est tiré principalement de l'*Histoire du Monastère*.

et une cruelle insomnie. Cette fidèle amante de Jésus crucifié s'estimait heureuse, et elle disait avec l'accent de la joie : « C'est maintenant que j'ai l'honneur d'être attachée à la croix de Jésus-Christ. » Le mal s'accrut avec une telle violence, que le cinquième jour les médecins perdirent tout espoir et dirent qu'il fallait lui donner les derniers sacrements.

Le 20 janvier, à une heure après-midi, elle reçut le saint Viatique au milieu des sanglots de toute la communauté. Elle seule laissait paraître des transports de joie en pensant que son divin Epoux venait la chercher pour se montrer bientôt à elle à découvert. Le lendemain, elle reçut l'Extrême-Onction avec un redoublement de joie. Après sa profession de foi, elle demanda pardon à M. de Bernières, supérieur du monastère, et au R. P. Lallemant, son directeur; puis se tournant vers la Mère Saint-Athanase, supérieure, et vers la communauté, elle les remercia de leur charité à son égard, et leur demanda pardon des peines qu'elle leur avait données pendant sa maladie.

Peu après, ayant appris que la petite fille d'un chef algonquin venait d'entrer au pensionnat, elle demanda à la voir et lui donna les plus grandes marques de tendresse. En même temps elle exhorta les religieuses à conserver toujours une grande affection pour les petites sauvages, qu'elle appelait *ses délices*. Toutes les pensionnaires françaises et sauvages lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction.

Cependant toutes les religieuses étaient plongées dans la plus profonde douleur; on faisait des pénitences et

des mortifications extraordinaires, on conjurait le Ciel de prolonger encore, au moins pour quelque temps, des jours si chers et si précieux. L'humble Mère voyait avec une certaine peine l'empressement de ses filles à prolonger une vie qu'elle croyait inutile, et elle s'en plaignit au R. P. Lallemant. Ce bon Père, touché du deuil où cette mort allait jeter la communauté, lui ordonna de s'unir à ses sœurs pour demander à Dieu la santé. Elle fut d'abord comme interdite, puis levant les mains et les yeux vers le Ciel : « Je crois, dit-elle, que j'en mourrai ; mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, j'en suis contente. — Tout cela est bon, ma Mère, reprit le ministre de Dieu, mais vous devez vous mettre de notre côté, et faire tout votre possible pour vous conserver à votre communauté, qui croit avoir encore besoin de vous. »

Alors la malade se résigna sans réplique ; fermant les yeux à ses propres intérêts, elle renouvela le dévoûment de son compatriote saint Martin de Tours : « Mon Seigneur et mon Dieu, si vous jugez que je suis encore nécessaire à cette petite communauté, je ne refuse point la peine ni le travail ! » Aussitôt elle éprouva un mieux considérable, et, peu après, les médecins la déclarèrent hors de danger. La joie du monastère fut inexprimable lorsqu'on la vit quitter son lit d'agonie pour aller au chœur remercier Dieu et assister au *Te Deum* qui fut chanté en action de grâces. La ville entière s'associa au bonheur des religieuses ; les témoignages de respectueux intérêt et les félicitations arrivaient de toutes parts.

Cette convalescence parut se continuer pendant tout le carême. Le jour des Rameaux, elle prit part à la cérémonie, et, le Vendredi-Saint, elle eut encore assez

de force pour assister à l'office du matin et à l'adoration de la croix. Mais, le soir, elle fut obligée de déclarer à la supérieure que deux tumeurs qu'elle avait aux côtés lui causaient d'extrêmes douleurs. C'étaient deux abcès, qu'il fallut ouvrir. L'opération dut être très-douloureuse; cependant la vénérable Mère ne laissa paraître autre chose sur sa figure que la plus douce sérénité.

Le chirurgien eut d'abord de l'espérance, mais le huitième jour, effrayé du grand affaiblissement de la malade, il déclara qu'elle était sans ressource. Quand elle apprit cette nouvelle, une joie subite se vit sur tous ses traits, et, depuis ce moment jusqu'à sa mort, elle fut comme dans une continuelle extase, ayant la vue modestement baissée ou fixée sur son crucifix qu'elle tenait entre ses mains. Elle répondait avec une douceur et une affabilité angélique à celles qui lui adressaient la parole, mais toujours en peu de mots, et aussitôt elle était de nouveau absorbée en Dieu. La Mère Saint-Athanase, qui demeurait constamment auprès d'elle, lui demanda si elle avait quelque chose à faire dire à son fils. A ces mots, la vénérable Mère laissa voir un attendrissement expressif. « Dites-lui, murmura-t-elle, que je l'emporte avec moi dans mon cœur en Paradis, où je solliciterai fortement sa parfaite sanctification. »

Elle souffrait des douleurs extrêmes avec une patience admirable, consentant à les endurer jusqu'à la fin du monde pour le salut des peuples, si la divine Majesté l'eût eu pour agréable. A plusieurs reprises elle désira voir les élèves pensionnaires, et chaque fois elle les bénissait avec une tendresse inexprimable.

Le vendredi 27 avril, elle reçut de nouveau le

saint Viatique et l'Extrême-Onction; jusque là elle avait communié tous les deux jours. Quelques religieuses lui ayant demandé de leur faire part de ses mérites, elle répondit avec un sourire céleste : « Tout est pour les sauvages, mes sœurs, je n'ai plus rien à moi. »

Dans la matinée du 30 avril, se sentant à l'extrémité, elle voulut voir une dernière fois ses petites sauvages. Après les avoir bénies avec la plus grande effusion de cœur, elle leur adressa dans leur langue des paroles admirables sur la beauté des saints mystères et le bonheur de servir Dieu.

A midi, elle perdit l'usage de l'ouïe et de la parole, mais il était facile de voir que son âme était intimement unie à Dieu; on la vit encore en cet état porter d'une main tremblante son crucifix à ses lèvres. Quelques minutes avant six heures du soir, elle ouvrit les yeux, regarda ses chères sœurs comme pour leur dire le dernier adieu, puis elle les referma pour ne plus les ouvrir aux choses de la terre. La communauté, à genoux autour de son lit, était dans la plus profonde désolation. A six heures, on entendit deux faibles soupirs; tous les regards se portèrent vers la chère et sainte mourante, mais son âme venait de briser ses entraves terrestres. A l'instant même, un rayon de lumière céleste sembla tomber sur cette figure que la mort venait de frapper, et les religieuses immobiles, partagées entre la douleur et l'admiration, contemplaient, sans pouvoir en détourner leurs regards, le visage de leur pieuse Mère, sur lequel se trouvait répandue une beauté éblouissante. L'âme, en prenant son vol vers les cieux, semblait y avoir imprimé un reflet de sa gloire immortelle. Ce phénomène, attesté

par toutes les religieuses qui en furent témoins, leur fit une telle impression, qu'elles voulurent en perpétuer le souvenir; chaque année, au jour anniversaire de la mort de leur vénérée fondatrice, elles chantaient un *Te Deum* d'action de grâces, et cet usage se continue encore aujourd'hui.

La nouvelle de cette heureuse mort produisit le même effet au dehors qu'au dedans du monastère. Partout se manifesta le double sentiment d'une profonde douleur et d'une religieuse vénération. On réclamait comme de précieuses reliques les objets qui avaient été à son usage : tuniques, livres, chapelets, médailles, tout fut enlevé en un instant, et c'est à peine si les religieuses purent conserver son grand chapelet, qui se voit encore dans une des chapelles de leur église. Quand on sut que l'on ne pouvait plus rien obtenir, on apporta des images et autres objets de piété pour les faire toucher à la *sainte Mère;* cette expression était dans toutes les bouches : car « au moment où elle mourut, dit le Père Charlevoix, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue. »

Rien n'égala surtout l'impression qui se produisit chez les Sauvages. Dès que la triste nouvelle leur fut parvenue aux villages de Sillery et de Lorette, ils vinrent en foule s'assembler autour du monastère afin de prier pour celle qui les avait tant aimés. A mesure qu'ils arrivaient, ils sonnaient à la porte et disaient aux religieuses avec l'accent de la douleur : « Notre Mère à nous est morte! » Puis ils se mettaient le doigt sur les lèvres pour signifier qu'une

telle affliction ne s'exprimait pas. Les religieuses « qui n'en pouvaient plus » dit la chronique du temps, les consolaient de leur mieux et chacun s'en allait de son côté pleurer et prier jusqu'à l'heure de l'enterrement.

Cette cérémonie, bien triste pour tout le monde, mais d'une tristesse adoucie par une immense consolation, se fit avec une solennité proportionnée à l'estime que l'on avait pour la vénérable Mère, et aux regrets qu'elle laissait après elle. Son séjour de trente-trois ans au Canada, le bien qu'elle y avait fait, la considération dont elle y avait joui depuis son arrivée jusqu'à la mort, l'influence qu'elle avait exercée, non-seulement par l'ascendant de sa vertu, mais par sa rare capacité et l'élévation de ses vues, tout concourait à la faire envisager comme l'une des gloires les plus éclatantes et les plus pures de la naissante colonie. Personne, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre militaire, n'avait rendu autant de services pendant aussi longtemps. Les gouverneurs, dont plusieurs l'avaient prise pour leur Mère spirituelle et lui avaient demandé des conseils, avaient passé et elle était restée. La plupart des femmes et des jeunes filles de la classe élevée et influente avaient été formées par ses leçons et portées à la vertu par ses exhortations, avantage auquel les pauvres n'avaient pas été étrangères. Les Sauvages, qui connaissaient si bien sa prédilection pour eux, la regardaient comme leur mère. Le clergé était habitué à voir en elle l'ornement de la religion au Canada et l'un des plus beaux fleurons qui pussent embellir la couronne d'une Eglise que le sang de plusieurs missionnaires avait déjà arrosée. L'émotion avait donc agité tous les cœurs. Aussi, il y eut un concours universel à ses obsèques. Le gouverneur, l'intendant et

toutes les personnes de qualité, dit Claude Martin, voulurent les honorer de leur présence. Mgr de Laval étant alors en France, la cérémonie fut faite par M. de Bernières, grand-vicaire du diocèse, et l'oraison funèbre prononcée par le Père Lallemant, qui avait été son directeur pendant plus de vingt ans. L'orateur montra dans son illustre et sainte pénitente tous les caractères que Salomon attribue à la *femme forte.*

Quand la foule se fut écoulée, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, M. de Bernières, le Père Lallemant et les religieuses furent d'avis de faire retirer le corps du caveau afin de faire faire le portrait de la défunte, ce qui montre que la beauté et la fraîcheur dont sa figure avait été revêtue après la mort n'avaient pas été un phénomène passager; car on n'aurait pas eu l'idée de reproduire des traits considérablement altérés par les douleurs d'une longue maladie, si le trépas y avait encore ajouté ses ravages pendant l'espace de plusieurs jours.

Le corps fut donc retiré du caveau, et le lendemain, le gouverneur envoya un artiste, qui réussit à prendre une ressemblance de cette noble et douce figure marquée du sceau de la béatitude.[1] Quand le portrait fut achevé, on ferma la bière, qui portait l'inscription suivante gravée sur une plaque d'étain :

(1) Ce tableau périt dans le second incendie du monastère, le 20 octobre 1686. Celui que l'on possède aujourd'hui a été envoyé de France. Il doit être une copie du premier : car il représente la vénérable Mère comme étant dans un âge avancé, et on ne voit pas que son portrait ait été fait depuis son départ de France, sinon après sa mort.

CI-GIT
LA RÉVÉRENDE MÈRE
MARIE GUYARD DE L'INCARNATION,
PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE CE MONASTÈRE,
DÉCÉDÉE LE DERNIER JOUR D'AVRIL 1672,
AGÉE DE
SOIXANTE-DOUZE ANS ET SIX MOIS,
RELIGIEUSE PROFESSE VENUE DE TOURS.
PRIEZ POUR SON AME.

La Mère de l'Incarnation était d'une haute taille, d'un port grave et majestueux. Tous ses traits étaient d'une régularité parfaite, mais d'une beauté mâle qui révélait la grandeur de son âme. Lorsqu'elle était encore dans le monde, tout son air avait quelque chose de si grand, qu'on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer, dit le Père Charlevoix. Plus tard, l'habitude de la présence de Dieu ajouta à la beauté naturelle de sa figure quelque chose de céleste.

Ce ne fut que plusieurs mois après, par les vaisseaux venus au printemps, que les Ursulines de Québec purent faire arriver en France l'écho de leur profonde douleur, et dire à leurs amis le vide que laissait au monastère le départ des deux fondatrices : car madame de la Peltrie était morte cinq mois avant la Mère de l'Incarnation. Cette nouvelle ne fit guère moins de sensation en France qu'au Canada, car tout le monde s'occupait alors de cette nouvelle colonie; les Relations publiées par les Jésuites mettaient le public au courant de tout ce qui s'y passait et faisaient connaître toutes les personnes qui y jouaient un rôle important.

On lira avec intérêt ce que disait de la vénérable défunte, dans sa circulaire aux communautés de France, datée du 1er mai 1672, la Mère Saint-Athanase alors supérieure[1]. Cette circulaire était restée inédite jusqu'ici. M. Gasgrain lui-même ou ne l'a pas connue, ou n'a pas jugé à propos de la publier.

Après avoir représenté la Mère de l'Incarnation dans ses souffrances, « se tenant devant Dieu en qualité de victime, prête à souffrir mille fois davantage et jusqu'au jour du jugement, pour le faire connaître et aimer par tous les infidèles, se réjouissant avec Notre-Seigneur d'être attachée avec lui à la croix, qu'elle n'aurait pas changée pour tous les empires de la terre, » la Mère Saint-Athanase ajoute :

« Il n'y avait pas lieu de s'étonner de la voir dans ces sentiments au moment de mourir, puisque sa mort était l'écho de sa très-sainte vie, qu'elle avait passée dans une pratique continuelle et généreuse des plus héroïques vertus, et d'une manière si éminente, qu'il serait difficile de l'égaler, surtout en générosité et magnanimité lors des plus fâcheux accidents.

» Elle n'était pas moins admirable par son esprit d'oraison et d'union continuelle avec la divine Majesté, qu'elle ne perdait jamais de vue dans toutes ses occupations et conversations, ce qui faisait rejaillir sur son visage un je ne sais quoi qui inspirait du respect et de la vénération pour sa personne, que l'on considérait comme toute remplie de la divinité.

» Sa modestie était angélique, son humilité et sa simplicité sans exemple étaient accompagnées d'une

(1) La Mère Saint-Athanase, venue du grand couvent de Paris, était une religieuse d'une trempe d'esprit supérieure. Elle a vécu cinquante ans dans le monastère de Québec.

sagesse et d'une prudence qui n'avaient rien d'humain. Je passe sous silence les excessives pénitences et mortifications que notre chère défunte a pratiquées depuis son enfance. Je ne parlerai point non plus ici de ses communications intimes avec la divine Majesté, des vues qu'elle avait de nos mystères et qui semblaient atteindre l'évidence. Quant à ce qui est de ses grâces gratuites, je laisse la parole à quelque personne plus intelligente, que la divine Providence suscitera pour mettre au grand jour la vie pleine de merveilles de cette admirable Mère. Un docte et savant personnage, qui a eu longtemps la conduite de cette grande âme, disait qu'elle peut être appelée une seconde Thérèse, ou la Thérèse du Canada. »

Remarquons que la Mère Saint-Athanase connaissait parfaitement celle dont elle parle ainsi : toutes deux ayant été alternativement supérieures, de six ans en six ans, depuis leur arrivée à Québec. C'était donc surtout quand elle était supérieure à son tour qu'elle pouvait pénétrer dans l'âme de sa sainte compagne, qui n'était pas plus tôt sortie de charge, ajoute-t-elle, qu'elle devenait « la plus soumise, la plus obéissante et la plus dépendante de la maison, rendant compte de son intérieur avec autant de simplicité qu'aurait pu faire la dernière novice. »

Deux autres témoignages contemporains se trouvent joints à celui de la Mère Saint-Athanase. Le premier est de la Mère Sainte-Claire qui, étant venue à Québec en 1640, écrivait ses premières impressions à ses sœurs de Paris : « Nous nous approchâmes de la grille pour saluer les religieuses; en parlant à la Mère de l'Incarnation, je respirai une odeur de sainteté qui m'embauma. »

L'autre témoignage contemporain est de la Mère Cécile-de-la-Croix, la dernière survivante des trois premières religieuses fondatrices, qui mourut en 1687. Elle n'avait plus quitté la Mère de l'Incarnation à partir de Dieppe, où elle s'était jointe à elle pour aller au Canada. Elle déclara que durant les trente-trois ans qu'elle avait eu le bonheur de vivre avec elle, jamais elle ne lui avait vu commettre une faute contre la patience, la douceur, l'humilité, la charité, la modestie, la pauvreté et l'obéissance.

CHAPITRE XIX.

Témoignages en faveur de la sainteté de Marie de l'Incarnation. — Traditions de son monastère. — Opinion de personnages recommandables : Mgr de Laval, M. l'abbé Ferland, M. l'abbé Langevin, Camus, docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Tours, Catinat, également docteur de Sorbonne et abbé de Saint-Julien, l'abbé Ladvocat, Feller, Perennès, Moréri, M. Emery, le Père Ramière, Jésuite.

La vie que nous venons d'écrire n'est pas seulement celle d'une personne de grande piété, dont les vertus méritent d'être racontées pour servir à l'édification; c'est l'histoire d'une âme exceptionnelle, regardée comme une sainte pendant sa vie, objet d'une vénération universelle au moment de sa mort, et que depuis lors la population canadienne n'a pas cessé de regarder comme digne d'être mise par l'Eglise au nombre des Bienheureux. On ne lui a jamais rendu aucun culte, parce qu'on devait respecter les sévères prohibitions

du Saint-Siége; mais on s'en est dédommagé par des louanges, des panégyriques, des témoignages de vénération et des prières particulières pour obtenir, par son crédit auprès de Dieu, soit des faveurs temporelles, soit des secours dans l'ordre du salut. Nous croyons utile de ne pas laisser dans un entier oubli ces preuves de vénération que rien n'a pu interrompre depuis deux siècles et qui même prennent de l'accroissement au lieu de s'affaiblir. Commençons par ce qui s'est passé dans le monastère.

Cet élan spontané et universel, qui porte une communauté à chanter un *Te Deum* solennel au jour anniversaire de son trépas, est déjà quelque chose de bien remarquable, et je ne sais s'il existe un seul autre fait de ce genre dans l'histoire de l'Eglise. Mais que ce *Te Deum*, au lieu d'être le résultat d'un enthousiasme momentané, ait été continué depuis deux cents ans avec la même solennité et un zèle croissant, c'est ce qui étonnerait davantage, si un bon nombre de faits traditionnels que nous allons raconter n'en donnaient l'explication.

Ce que l'on peut regarder comme particulièrement propre à éclairer sur le mérite d'un personnage, c'est la force et la durée de l'impression qu'il produit après sa mort, dans le pays où il a vécu : or les annales des Ursulines de Québec font foi que toujours le langage des anciennes religieuses, au sujet de la Mère Marie de l'Incarnation, a témoigné d'une vénération spéciale. On avait, il est vrai, une haute estime pour les compagnes de son apostolat, et en particulier pour la Mère Saint-Joseph; mais, malgré cela, on mit toujours la

Mère de l'Incarnation au premier rang. C'était à elle qu'on attribuait l'auréole de la sainteté; c'était elle que l'on espérait voir un jour placée par l'Église sur les autels.

Lorsqu'en 1724 on transporta dans le caveau du nouveau chœur les corps des religieuses alors décédées, on mit à part et dans un même cercueil en plomb ceux de la Mère de l'Incarnation, de madame de la Peltrie et de la Mère Saint-Joseph (en prenant toutefois des moyens pour les reconnaître;[1]) mais on les confondait si peu pour cela dans une égale estime, que l'on s'occupa sérieusement de la béatification de la première, sans penser sous ce rapport aux deux autres.

Le Père Charlevoix écrivait alors sa vie, où il dit que « du moment où elle cessa de vivre, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue. » Cette impression ne s'affaiblit jamais; il y eut même un moment, vers le milieu du XVIIIe siècle, où l'on crut que le jugement populaire allait se trouver ratifié par celui du Saint-Siége. C'est ce que prouvent les lignes suivantes écrites par une Ursuline de Québec à deux Visitandines de France, en 1751.

« Mesdames, je commence par vous faire mon compliment sur la béatification de votre bienheureuse fondatrice (sainte Jeanne de Chantal). Nous avons eu quelque lueur d'espérance de voir mettre la Mère Marie de l'Incarnation sur les rangs pour le même sujet; mais la personne qui avait pris la chose à cœur n'est plus...

(1) Il n'y avait aucun danger de confusion; madame de la Peltrie étant très-petite, tandis que la Mère de l'Incarnation était d'une haute taille. Quant à la Mère de Saint-Joseph, ses ossements sont d'une couleur blanchâtre qui contraste avec la teinte brune des autres.

Dieu peut susciter, quand il sera temps, d'autres personnes ; c'est à nous à nous soumettre et à nous confier en sa providence. »

En 1799, on exhuma de nouveau les restes vénérés des trois fondatrices : les Mères de l'Incarnation et de Saint-Joseph et madame de la Peltrie, afin de les déposer en un lieu plus convenable, sous la grille de la communion. On réserva quelques ossements de ces corps afin de satisfaire la dévotion des personnes qui en demanderaient; mais les fidèles persistèrent à ne regarder comme reliques que les restes de la Mère de l'Incarnation; ce fut à elle que l'on continua de s'adresser pour obtenir des faveurs du Ciel, tant on était convaincu de son crédit tout particulier auprès de Dieu.

Sans qu'on sache par quel accident, il y a une interruption de dix ans dans les annales à partir de cette époque ; mais les traditions du monastère ne sont pas pour cela interrompues : car une vénérable ancienne supérieure, Mère Saint-Gabriel, qui a cinquante-sept ans de religion, atteste qu'ayant connu des religieuses qui avaient fait profession avant la conquête du Canada par l'Angleterre (1759), elle n'a jamais entendu exprimer deux opinions touchant l'éminente sainteté de la Mère de l'Incarnation. « Loin de là, dit-elle, les anciennes ne parlaient qu'avec la plus profonde vénération et les larmes aux yeux de cette *Mère incomparable*. Ses sublimes exemples, son esprit religieux surtout, et son zèle immense étaient à la fois un sujet de confusion pour les anciennes et le plus puissant stimulant que l'on pût proposer aux

jeunes pour les amener à se dévouer à la gloire de Dieu. Dès l'entrée au noviciat, on apprenait à l'invoquer, à se mettre sous sa protection spéciale dans les retraites et autres exercices de la vie religieuse, surtout à lui demander toutes les vertus d'une vraie Ursuline. Dans les difficultés, on s'adressait à elle par de ferventes neuvaines dont plusieurs sœurs, à ma connaissance, ont éprouvé des effets signalés. Une grande faveur accordée aux jeunes novices était la permission d'aller dire le chapelet sur celui de la vénérable Mère, qu'il n'était pas permis d'emporter hors de la chapelle des saints. C'était aussi un grand privilége que de pouvoir lire sa Vie ou quelqu'un de ses ouvrages, les exemplaires étant uniques dans la maison. »

En 1833, d'après le désir des religieuses, leur supérieur, M. L.-J. Desjardins et leur aumônier, M. Th. Maguire, vicaire-général, sollicitèrent la permission de vérifier pour la troisième fois les restes des trois fondatrices. Le cercueil fut ouvert avec une religieuse émotion, au jour déjà si cher du 30 avril, anniversaire de sa mort. On ne fut pas peu surpris de le trouver plein d'une eau claire et limpide que l'on eut soin de recueillir et de conserver.[1] Les trois corps étaient baignés dans cette eau, mais la sainteté de la Mère de l'Incarnation prédomine toujours, et c'est sous sa

(1) Nous devons dire qu'il n'y a eu aucun miracle dans ce fait. L'eau avait pénétré par infiltration dans le caveau et était entrée dans le cercueil en plomb, qui n'était pas fermé hermétiquement. Si donc on la recueillit avec respect, ce fut à cause du contact qu'elle avait eu avec les corps des trois religieuses, et particulièrement avec celui de la Mère de l'Incarnation.

seule invocation, depuis quarante ans, que l'eau du tombeau a été employée comme miraculeuse.

La dévotion envers cette vénérable Mère acquit alors une nouvelle vivacité, et depuis elle a toujours été en croissant. Il ne se passe guère de semaine où l'on n'aille demander au monastère quelques neuvaines en son honneur.

Telles ont toujours été, dans le monastère des Ursulines de Québec, les traditions de respect, de vénération, de confiance, d'amour spécial, et, on peut le dire, de dévotion envers la Mère de l'Incarnation. Mais hâtons-nous de dire que ces religieuses n'ont pas été seules à manifester ces sentiments. Bien d'autres témoignages se joignent à ceux que leur a fait rendre leur piété filiale, appuyée d'ailleurs sur des fondements solides et des titres irrécusables. Des hommes éminents et des esprits distingués se sont joints à ces pieuses filles et ont exalté à l'envi la vertu exceptionnelle de leur sainte fondatrice.

Le premier évêque de Québec, Mgr de Laval-Montmorency, s'exprimait ainsi : « Le témoignage que nous pouvons rendre de la sainteté de la vénérable Mère de l'Incarnation, est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré éminent, surtout d'un don d'oairon si élevé et d'une union avec Dieu si parfaite, qu'elle conservait sa présence au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi les autres occupations où sa vocation l'engageait. Parfaitement morte à elle-même, Jésus seul vivait et agissait en elle. Dieu l'ayant choisie pour l'Ordre de

Sainte-Ursule en Canada, il l'a douée de la plénitude de l'esprit de ce saint Institut. C'était une supérieure parfaite, une excellente maîtresse des novices, et elle était très-capable de remplir tous les emplois d'une communauté religieuse. Son zèle pour le salut des âmes et particulièrement pour celui des Sauvages était si ardent, qu'il semblait qu'elles les portait tous dans son cœur. Nous ne doutons pas que ses prières n'aient obtenu en grande partie les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante du Canada. »

M. l'abbé Ferland, l'historien du Canada, s'élève jusqu'à l'éloquence quand il parle de cette vraie gloire de son pays.

« Le dernier jour d'avril de l'année 1672, mourut la Mère de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, qui, par ses vertus et son intelligence des choses spirituelles, a mérité d'être nommée la *Thérèse de la nouvelle France.* Possédant un esprit supérieur, un courage calme et inébranlable, une patience que rien ne pouvait lasser, elle était éminemment propre aux devoirs qu'elle fut appelée à remplir. A la tête d'une communauté de faibles filles, dénuée de ressources, elle sut inspirer à ses compagnes la force d'âme et la confiance en Dieu qui la soutenaient elle-même. Malgré l'indocilité et l'inconstance des filles algonquines, l'incommode curiosité de leurs parents, les mille misères d'un établissement pauvre et nouveau, la Mère de l'Incarnation conservait une égalité d'humeur qui inspirait du courage aux compagnes de ses travaux. Survenait-il quelque malheur subit, elle se

dressait dans toute la grandeur d'une chrétienne de la primitive Eglise pour le recevoir avec constance. Son fils lui parlait-il des mauvais traitements auxquels elle était exposée de la part des Iroquois dans un temps où les affaires des Français paraissaient désespérées, elle répondait avec calme : « N'ayez point d'inquiétude à mon égard, je ne dis pas pour le martyre, car votre affection pour moi vous porte à me le désirer, mais j'entends parler des autres outrages. Je ne vois aucun sujet d'appréhender; tout ce que j'entends dire ne m'abat point le cœur.... » Son âme forte et grande semblait s'élever naturellement au-dessus des malheurs qui assaillaient la colonie naissante. Se confiant pleinement en Dieu dans les plus violents orages, elle continuait à s'occuper tranquillement de son œuvre comme si rien au monde n'eût pu l'ébranler. Dans un moment où beaucoup de personnes craignaient que les Français ne fussent forcés de quitter le pays, la Mère de l'Incarnation, malgré son âge déjà avancé, commençait à étudier la langue des Hurons. Toujours calme, elle ne se laissait pas plus emporter par l'enthousiasme qu'arrêter par la crainte.

» En parcourant ses écrits, l'on est étonné d'y trouver une justesse d'idées, une correction de style et une solidité de jugement qui donnent une haute idée de cette femme vraiment supérieure. Elle était chargée de toutes les affaires du couvent, écrivait un nombre prodigieux de lettres, apprenait les deux langues mères du pays, l'algonquin et le huron, composait un dictionnaire et un catéchisme iroquois, un dictionnaire algonquin, un catéchisme huron, un catéchisme et un livre de prières dans la langue algonquine.

» On ne doit pas être étonné de la large part qu'oc-

cupent, dans l'histoire du Canada, madame de la Peltrie et la Mère de l'Incarnation. L'institution fondée par elles a exercé une grande influence sur la famille chrétienne dans notre pays.... C'est grâce aux soins de madame de la Peltrie et aux leçons de la Mère de l'Incarnation et de ses premières compagnes que se formèrent, dans les premiers temps de la colonie, ces familles patriarcales dont le type s'est conservé jusqu'à nos jours. »

M. l'abbé Langevin, vicaire général de Québec, envoyant aux Ursulines une série d'autres témoignages qu'il avait recueillis, les faisait précéder des lignes suivantes: « La première fois que j'entendis parler de la Mère de l'Incarnation j'étais bien jeune, et mes impressions étaient vives. Je me rappelle que l'on prononçait avec un singulier respect et une grande confiance son nom dans les conversations de famille, et que l'on n'y faisait allusion que comme à celui d'une *Bienheureuse* certainement en possession du bonheur du Ciel, et dont bien des personnes avaient éprouvé la protection sensible. J'ai donc grandi avec la pensée qu'il y avait eu une grande sainte dans le monastère des Ursulines de Québec, que ses vertus avaient brillé d'un grand éclat, qu'elle avait même été l'objet de manifestations particulières de la part de Dieu, et qu'un jour son éminente sainteté serait reconnue d'une manière éclatante par notre sainte Mère l'Eglise.

» Plus tard, pour satisfaire ma piété et donner un fondement à ma dévotion envers la sainte religieuse, je m'efforçai de mettre la main sur des ouvrages qui pussent me la faire connaître. »

Ce pieux ecclésiastique énumère ensuite ce que, dans ses savantes recherches bibliographiques, il a découvert de témoignages rendus à la sainteté de la Mère de l'Incarnation. Il cite Camus, docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Tours, 1680; Catinat, également docteur de Sorbonne et abbé de Saint-Julien; le *Dictionnaire historique* de l'abbé l'Advocat; celui de Feller; le *Dictionnaire de Biographie chrétienne* de Perennès (édit. de Migne); le *Dictionnaire historique* de Moréri. Nous reproduisons le témoignage de ce dernier comme particulièrement digne d'attention. Après avoir dit que Marie de l'Incarnation se maria par obéissance à ses parents, Moréri ajoute : « Comme, dès sa plus tendre enfance, elle avait été élevée à un don d'oraison très-sublime, soutenue d'une austérité de vie dont on a peu d'exemples, et de toutes les vertus qui peuvent convenir aux personnes de son sexe, elle était déjà maîtresse dans la vie apostolique lorsqu'elle entra au noviciat. Aussi ne tarda-t-on pas, après sa profession, à la charger du soin d'instruire les novices. Elle s'acquitta de cet emploi avec un succès qui répondit à l'attente que l'on en avait; elle peupla sa maison de saintes. Ce fut dans ce temps-là, et pour l'instruction de ces jeunes filles, qu'elle composa l'*Ecole sainte*, qui est un des meilleurs catéchismes que les catholiques romains aient en français. Appelée ensuite, par des voies extraordinaires, à la conversion des filles sauvages du Canada, elle passa à Québec en 1639 pour y fonder un couvent de son Ordre qu'elle a solidement établi, gouverné longtemps avec une grande sagesse et soutenu dans les temps fâcheux d'une manière presque miraculeuse. Elle mourut en odeur de sainteté, le dernier jour d'avril 1672. »

M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, ne mérite pas moins d'être cité. Il écrivait en 1800 à Mgr J. O. Plessis, évêque de Québec :

« J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui, sans doute, ont hérité des vertus éminentes de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. C'est une sainte que je vénère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de sainte Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures »

Feller termine ce qu'il dit à la louange de la vénéble Mère par les paroles suivantes : « Les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les Saints. »

Laissant de côté bien d'autres témoignages rendus à la sainteté de cette grande servante de Dieu, nous finirons par celui du Père Ramière dans le *Messager du Sacré-Cœur* du mois de juin 1866. « Peut-être dépend-il des pieuses filles de Sainte-Ursule et des catholiques canadiens d'obtenir, par leur ferveur et leur confiance, l'élévation sur les autels de cette âme héroïque, dont la glorieuse mémoire est le trésor commun et de l'Ordre religieux qui la forma, et du pays auquel elle voua son existence. »

Si l'on joint à ces témoignages celui de Bossuet dont nous avons parlé plus haut, et bien d'autres qu'il serait trop long de rapporter, il est clair qu'à l'époque où mourut la Mère de l'Incarnation, il n'y avait qu'une voix pour la proclamer sainte, autant que cela était

possible avant le jugement de l'Eglise; et que depuis, soit dans le monastère qu'elle édifia durant trente-trois ans, soit dans tout le Canada, où ne se répandit pas moins l'éclat de ses vertus, la conviction qu'elle mérite les honneurs rendus aux saints du Ciel n'a fait que croître au lieu de s'affaiblir.

Nous allons en donner des preuves encore plus manifestes en faisant connaître soit des guérisons miraculeuses, soit d'autres faveurs attribuées à la puissance de son crédit auprès de Dieu. Il est probable que des faits de ce genre furent constatés dans les années qui suivirent sa mort; mais le second incendie du monastère, arrivé en 1686, ayant détruit presque tous les titres, il n'est pas étonnant qu'il ne soit rien resté sinon une confiance indestructible, confiance qui serait inexplicable si, de temps en temps au moins, la vénérable Mère n'avait pas donné des preuves de l'efficacité de son intercession.

On remarquera, en lisant le récit des faits de guérisons et autres grâces extraordinaires dont nous allons donner connaissance, que l'on n'avait guère pensé à les recueillir avant l'année 1867. C'est qu'avant cette époque on n'entrevoyait pas encore le jour où la Mère Marie de l'Incarnation pourrait être béatifiée. Mais feu Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, ayant institué, en 1867, une commission qu'il chargea de rechercher et de constater, selon les formes canoniques, tout ce qui était de nature à démontrer la sainteté de la vénérable Mère, on sentit tout à la fois de l'espérance, de la joie et un zèle nouveau. Seulement

comme la détermination du pieux prélat avait été arrêtée subitement à la prière des Ursulines de Québec, on se trouva pris au dépourvu. On éprouva un regret universel de n'avoir pas fait plus d'attention aux guérisons qui s'opéraient si fréquemment et auxquelles on s'était, pour ainsi dire, accoutumé. On revint en arrière autant que l'on put, en interrogeant les témoins des miracles les plus récents, et l'on parvint à réunir des attestations trop nombreuses, il est vrai, pour que nous puissions les reproduire toutes, mais qui le seraient bien davantage si l'on avait toujours pris soin de les recueillir à mesure que les faveurs étaient obtenues. En effet, même parmi les miracles les plus récents, il dut y en avoir un grand nombre qui échappèrent aux recherches. On en a la preuve par les lignes suivantes du registre des Ursulines de Québec, à la date du 22 octobre 1867.

« Aujourd'hui où s'assemble la commission nommée au sujet des affaires relatives à la béatification de notre vénérable Mère,[1] une personne venue pour cher-

(1) La commission instituée par Mgr Baillargeon, qui se réunit pour la première fois le 22 octobre 1867, était composée comme il suit :

Juge : M. E.-A. Taschereau, D.-D., vicaire-général de Mgr Baillargeon, (aujourd'hui son digne successeur).

Juge adjoint : M. A. Racine, desservant de l'église Saint-Jean de Québec.

Promoteur fiscal : M. Edouard Bonneau, prêtre de l'archevêché, aumônier militaire.

Postulateur : M. G. Lemoine, aumônier des Ursulines de Québec.

Notaire apostolique : MM. les abbés H. Gosselin, Baillargeon et Collet, ont rempli successivement cette charge en devenant secrétaires de l'archevêché.

Portaient les sommations : MM. les abbés Gauveau, aumônier de l'archevêché, et Godbout, vicaire à la cathédrale.

Après l'élévation de Mgr Taschereau à la dignité archiépiscopale, M. l'abbé Racine devint juge, et fut remplacé comme juge adjoint par M. l'abbé Pâquet, DD., professeur de théologie à l'Université Laval.

cher de l'eau du tombeau nous a indiqué trois guérisons miraculeuses dont nous n'avions pas même entendu parler. Il est étonnant comme cette dévotion se propage. On demande de l'eau du tombeau pour des personnes du Bic, de Gaspé, de Montréal, du Haut-Canada, et même des Etats-Unis. »

Nous raconterons selon leur ordre chronologique celles des grâces obtenues que l'on a bien voulu nous faire connaître.

CHAPITRE XX.

Grâces obtenues à la suite de prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation. — Guérisons obtenues en Amérique. — Mêmes faveurs obtenues en différentes contrées de l'Europe. — Faveurs d'un autre genre.

Nous ne pouvons ni qualifier de miracles proprement dits les faits que nous allons raconter, la sagesse de l'Eglise lui ayant inspiré de se réserver à elle-même tout jugement définitif sur les faits miraculeux; ni même prononcer d'une manière absolue que ces grâces, de quelque nature qu'elles soient, sont le résultat incontestable des prières faites dans le but et avec l'intention de les obtenir. Il nous est permis toutefois de les faire connaître, et de les présenter comme vrais, moyennant les réserves prescrites par le Saint-Siége. Pour justifier tout à la fois notre sentiment et notre conduite, nous emprunterons quelques lignes au pieux auteur des *Voix prophétiques*.

« On ne cesse, dit-il, de nous objecter le Pape Gélase

et les conciles de Latran et de Trente ; mais on oublie que le Pape Urbain VIII est survenu, qu'il a porté le décret du 13 mars 1625, confirmé plus tard par sa bulle du 5 juillet 1634, après qu'il s'était d'ailleurs clairement exprimé sur le sens de son décret, dans la Congrégation générale de la sainte Inquisition romaine, tenue au Palais apostolique du Quirinal, le 5 juin 1631. Or, en cette Congrégation, Urbain VIII fit lui-même connaître que l'on pouvait publier des révélations et des miracles *cum protestatione in principio* (*libri*) *quod iis nulla adsit auctoritas ab Ecclesia Romana, sed fides sit tantum penes auctorem* : c'est-à-dire en protestant au commencement du livre qu'on ne les donne pas comme approuvés par la Sainte Eglise, mais comme un récit n'ayant qu'une autorité privée. » *(Voix prophétiques, Ve édit., Introduction.)*

L'Eglise ne nous interdit donc pas, en cette matière, le légitime usage de nos lumières naturelles. Elle permet par conséquent, à qui le voudra, d'examiner trois choses : 1° si celui que l'on dit guéri miraculeusement était malade et très-gravement malade; 2° si des prières, ou autres pratiques de dévotion ont été faites dans le but d'obtenir sa guérison d'une manière surnaturelle; 3° si, pendant ou immédiatement après ces prières, il a été guéri subitement, sans qu'on puisse voir ou soupçonner une cause naturelle de cette guérison. Lorsque cet examen, fait avec attention et une sérieuse maturité par une personne judicieuse, conduit à l'affirmative sur les trois questions, celui qui a ainsi procédé peut dire : Ma conviction est qu'il y a eu miracle. Mais cette conviction n'est que pour lui et pour ceux qui auront fait comme lui. Il ne lui est pas permis de la donner comme équivalant, même à peu près,

à un jugement de l'Eglise. Il peut avoir une certitude, mais cette certitude est purement humaine et individuelle. Elle lui suffit néanmoins pour croire de cette foi individuelle qu'il y a eu miracle, et même pour chercher à communiquer à d'autres sa propre conviction.

Comme cette question est importante, nous allons la rendre plus claire encore par un exemple. Une jeune fille de Blois, âgée de vingt-deux ans et sourde-muette de naissance, fut guérie de sa surdité le 7 octobre 1872, au moment où elle priait dans la grotte de Lourdes. Plusieurs des personnes qui l'accompagnaient, prêtres, religieuses, amies de la jeune fille, administrateurs de l'Hôtel-Dieu, etc., la connaissaient depuis sa première enfance et l'avaient, pour ainsi dire, vue tous les jours, excepté quelques années qu'elle avait passées à une école de sourdes-muettes d'Orléans; mais cela même était encore une preuve irrécusable de son état d'infirmité. L'Eglise prescrit-elle à ces personnes, en attendant qu'elle décide s'il y a miracle ou non, de douter que la jeune fille ait été sourde-muette de naissance? Evidemment non. Ce serait prescrire l'impossible. Leur défend-elle de croire que l'enfant a fait le voyage de Lourdes pour obtenir sa guérison? Non encore. Ce serait tout aussi impossible, puisque ce furent elles qui l'engagèrent à faire ce pèlerinage et en payèrent les frais, et qu'elles furent témoins de la pieuse joie avec laquelle cette enfant manifestait le désir et même l'espoir d'obtenir sa guérison. Enfin l'Eglise défend-elle à ces mêmes personnes de croire que cette jeune fille a cessé, dans la grotte de Lourdes, d'être sourde? Comment feraient-elles pour douter, puisqu'elles l'ont vue donner des preuves manifestes

de sa guérison, que tous les jours, depuis lors, ces preuves se sont renouvelées; que la jeune fille, qui ne distinguait pas d'abord de quel côté venaient les sons, ni la différence qui existe entre les différents timbres de voix, distingue cela parfaitement aujourd'hui?[1] Elle tourne la tête quand on fait du bruit derrière elle; un son strident et subit lui fait éprouver une commotion; une douce musique la réjouit. Après avoir simplement et avec peine répété les syllabes à mesure qu'on les lui prononçait en les isolant les unes des autres, elle est parvenue à articuler des mots et des phrases et à entretenir passablement une conversation. Comment douter de tout cela, quand on en est témoin tous les jours?[2]

D'un autre côté, on sait qu'aucun moyen naturel n'a été employé. D'ailleurs, il n'en existe pas de connu. Donc on peut avoir la certitude d'un miracle avant le jugement de l'Eglise. Mais, je le répète, c'est une certitude humaine. J'ajouterai que quand l'Eglise prononce, elle ne fait que constater cette certitude humaine et lui donner la garantie infaillible de sa prudence et de

(1) Quelques semaines après sa guérison, elle disait aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu : « Je trouve autant de différence entre vos voix qu'entre vos figures. » Cette remarque naïve, qu'elle faisait encore par le langage des doigts, est à elle seule une preuve de l'infirmité précédente et de la guérison survenue.

(2) Cette jeune personne, que nous avons vue plusieurs fois depuis sa guérison, s'exprime en ce moment (mai 1873) comme ferait une étrangère qui, apprenant le français depuis peu, commencerait à le parler passablement. Ayant été introduite dans la clôture des Ursulines pour y assister à une cérémonie et entendre la musique, elle disait aux religieuses, dans son langage encore elliptique, et où les verbes ne sont guère employés qu'à l'infinitif : « Vous heureuses ! vous pas sortir ! » témoignant ainsi de son estime de la vie cloîtrée.

Au moment où nous corrigeons l'épreuve de la 2me édition (25 février 1875), cette jeune fille est au noviciat des Ursulines de Blois depuis trois semaines, sous le nom de Sœur Marie-Bernadette. Dieu lui accorde persévérance et bénédiction !

ses lumières surnaturelles. Sans cela il faudrait dire qu'elle est favorisée d'une révélation, toutes les fois qu'elle se prononce en faveur d'un miracle, et que ce miracle devient article de foi.

Nous avons voulu mettre en avant ces préliminaires, pour faire comprendre dans quel sens et avec quelle intention nous présentons aux personnes pieuses les guérisons et autres grâces obtenues à la suite de prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation. Nous ne prétendons même pas que tous ces faits sans exception soient certains d'une certitude humaine absolue; mais il en est un bon nombre contre lesquels il serait difficile d'élever des objections sérieuses; et ceux qui offriraient moins de garantie s'ils étaient considérés isolément, se fortifient par leur nombre. Comment supposer raisonnablement que tant de personnes de tout âge, de toute condition, vivant non-seulement à des centaines de lieues les unes des autres, mais à des époques différentes, ont pu se tromper, comme d'un commun accord, sur des faits sensibles, palpables, sur des guérisons permanentes? Il ne faut pas oublier que pour deux personnes disposées à croire aux miracles, il y en dix qui y sont hostiles, et vingt qui éprouvent en ce cas une défiance involontaire. Nous croyons donc que quiconque lira sans parti pris d'incrédulité les faits que nous allons raconter, sera convaincu que tous ont été certifiés avec bonne foi, et que le plus grand nombre au moins sont inattaquables. Or il suffirait d'un seul bien constaté pour prouver l'efficacité des prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation, et, par

conséquent, le crédit puissant de cette sainte religieuse auprès de Dieu.

Le premier en date remonte à l'année 1833, mais, selon la remarque que nous avons faite plus haut, les informations n'ont été recueillies et mises par écrit, avec un soin attentif, qu'en 1867. Ce que nous en disons est extrait du registre du monastère des Ursulines de Québec. Il en est de même pour tous les autres récits qui ne présentent pas d'indication contraire.

Ajoutons qu'on ne peut même pas les regarder comme ayant l'autorité des informations prises canoniquement par autorité archiépiscopale, et soumises en ce moment à l'examen du Saint-Siége; mais on doit leur attribuer simplement le crédit que méritaient des témoins honnêtes, consciencieux, n'ayant aucun intérêt à tromper, et affirmant des faits visibles et palpables.

En 1833, à l'ouverture du tombeau, mademoiselle Margaret-Marie Gowan, alors pensionnaire, maintenant sœur de Charité à Québec sous le nom de sœur Marie du Calvaire, souffrait d'un bras depuis près d'un an et ne pouvait aucunement s'en servir. Ayant fait une neuvaine en l'honneur de la vénérable Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau, elle se trouva guérie.

Ce fait inspira dès lors une grande confiance dans l'eau que nous venions de recueillir du cercueil avec une religieuse vénération, ajoute l'annaliste du couvent.

Marie-Adèle Brunette, agée de neuf ans, avait toujours été d'une santé délicate. Le soir du 31 décembre

1853, elle fut soudainement prise d'une vive douleur dans les yeux. Le mal s'accrut au point de priver l'enfant de sommeil. Quelques jours plus tard, on s'aperçut que ses yeux se couvraient d'une taie. Cette taie s'épaissit, perdit toute transparence et couvrit complétement les yeux de l'enfant, qui n'en continuait pas moins à souffrir. Il fallait, non-seulement la tenir dans une chambre obscure, mais lui couvrir les yeux d'un épais bandeau, qu'elle n'ôtait pas même pour prendre sa nourriture. Elle était dans un si pitoyable état, que son père disait souvent qu'il eût cent fois préféré la voir morte.

Le médecin de l'endroit lui donna des soins assidus pendant près de six mois ; mais les remèdes ne firent qu'accroître les souffrances. Il était impossible de faire ouvrir les yeux à la malade, quelque promesse qu'on lui fît et quelque surprise qu'on lui causât. Sur la fin de juillet 1854, une cousine de l'enfant (depuis, elle est morte religieuse aux Ursulines de Québec) suggéra à ses parents de demander la guérison de Marie-Adèle par l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette proposition fut si bien acceptée, que les parents et plusieurs familles du voisinage convinrent de se réunir chaque jour, à une heure marquée, chez un oncle de l'enfant, qui était en grande réputation de piété.

Le premier jour, après avoir couvert les yeux de la malade de manière à les rendre inaccessibles au moindre rayon de lumière, on la conduisit, ou plutôt on la traîna au lieu indiqué, tant elle était faible. Le second jour, elle demanda à marcher seule, ayant soin de se tenir tout près de sa mère. Bientôt elle put supporter le jour suffisamment pour se guider elle-

même ; elle remarquait divers objets, s'étonnant de leur nouveauté et des plus légers changements opérés dans la maison depuis sept mois. Enfin le neuvième jour, à la joie de tout le monde, un de ses yeux était parfaitement clair.

Dans l'intervalle, on avait écrit au monastère pour avoir de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation. Une seconde neuvaine avec application de cette eau compléta la guérison. L'enfant n'éprouvait plus aucune douleur, même en marchant en plein soleil ; ses yeux n'ont plus été malades, sa santé s'est refaite. C'est aujourd'hui une jeune fille d'un fort tempérament, capable des plus rudes travaux. Elle est si bien convaincue d'avoir été guérie par une intervention céleste, qu'elle conserve comme une précieuse relique la petite fiole qui contenait l'eau du tombeau, quoiqu'elle soit vide depuis longtemps.

Ce témoignage a été rendu par la jeune fille elle-même et par sa mère, le 3 juin 1862.

Le témoignage suivant n'a été recueilli qu'en 1868.

En 1855, madame Calliste Dion, de Saint-Pierre-Rivière-du-Sud, de Stanfold, avait au sein une glande dont elle fit d'abord peu de cas. Mais son effroi fut grand quand elle vit cette glande augmenter avec rapidité, et surtout quand elle eut la conviction qu'elle était atteinte d'un cancer. Elle dut se décider à recourir à la médecine. Cependant, comme elle allait commencer une neuvaine à la Mère de l'Incarnation pour une de ses cousines aveugle depuis plusieurs années, elle résolut d'en faire ensuite une pour elle-même. L'eau

miraculeuse n'arriva que vers le milieu de la neuvaine commencée pour la personne aveugle. Madame Dion, qui s'était chargée de porter elle-même cette eau, partit de grand matin, afin de pouvoir entendre la sainte Messe et communier pour sa cousine. Elle avait eu la dévotion de mettre la fiole sur sa tumeur, qui parfois la faisait étrangement souffrir.

Madame Dion ne demandait pas encore sa propre guérison, mais sa charité fut récompensée de la manière la plus admirable et la plus inespérée. Au sortir de l'église, elle s'aperçoit que non-seulement elle ne souffre plus, mais que la tumeur même a disparu. Depuis, elle n'a ressenti aucune atteinte de ce mal.

En 1860, au faubourg Saint-Jean, Amélie Lefrançois, âgée de treize à quatorze ans, ayant perdu l'usage d'un œil par suite de la petite vérole, recouvra la vue pendant une neuvaine à notre vénérable Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau.

En 1860, au pensionnat, mademoiselle Virginie Godbout, maintenant religieuse au Bon-Pasteur sous le nom de Sainte-Dosithée, avait souffert des yeux depuis l'enfance, passant quelquefois la plus grande partie de l'année sans pouvoir supporter le jour. Sentant alors que son mal reprenait avec ténacité, elle substitua aux remèdes l'eau du tombeau, et eut recours à la vénérable Mère de l'Incarnation. A partir de cette époque (elle avait dix-sept ans), elle poursuivit régu-

lièrement ses études; et ercore aujourd'hui (mai 1867), elle attribue à la Mère de l'Incarnation le bon état de sa vue.

Guérison de mademoiselle Cécile Landry, fille de M. J.-E.-J. Landry, professeur à l'Université Laval.

M. le docteur Landry, l'un des membres les plus éminents du corps médical, a rendu le 22 décembre 1862, et a renouvelé en 1867, devant plusieurs personnages ecclésiastiques, un témoignage dont voici la substance.

« En septembre 1859, ma fille fut atteinte de *tic douloureux* excessivement violent. La douleur, siégeant au côté gauche de la face, revenait par paroxysmes qui duraient tantôt une heure, tantôt deux heures et même plus. Ces paroxysmes étaient fréquents, c'est-à-dire revenaient tous les deux ou trois jours. En novembre, le mal s'aggrava : il y avait quelquefois deux paroxysmes par jour, et d'une violence extrême. Elle fut de nouveau soumise à un traitement médical suivi, et les douleurs cessèrent graduellement vers la fin de décembre.

» Elle entra, le 1er février 1860, au couvent des Ursulines de Québec. Le lendemain, elle eut un retour de son mal, qui dura sans interruption notable jusqu'à la veille de l'Annonciation, 24 mars. Pendant cette dernière période, les accès furent très-violents et très-fréquents ; elle en eut jusqu'à quatre dans la même journée. Le 16 mars, c'est-à-dire neuf jours avant la fête de l'Annonciation, ses bonnes maîtresses, les dames Ursulines, eurent la bonne pensée de la recommander dans une neuvaine qu'elles lui conseillèrent et à laquelle

elles eurent la charité de s'associer, ainsi que plusieurs des pensionnaires confiées à leurs soins, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Pendant toute la durée de cette neuvaine, les accès furent quotidiens et très-violents, à l'exception de l'avant-dernier jour de la neuvaine, où l'accès fut léger, comparativement aux autres, et ce fut le dernier. A partir de ce moment, ma fille fut guérie. Elle n'a jamais ressenti depuis aucune atteinte du mal qui, durant six mois et plus, en avait fait une martyre.

» Je ne puis attribuer à autre chose qu'à la miséricordieuse et puissante intercession de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation auprès de Dieu, une guérison qui dure depuis huit ans. »

Ce fait, de nature à exciter chez les bonnes religieuses une grande reconnaissance envers la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, a laissé dans l'âme de mademoiselle Cécile Landry une impression qui ne s'effacera jamais. Elle aime le nom de la Mère Marie de l'Incarnation; c'est par elle qu'elle prie Jésus et Marie, ainsi que le font également son père reconnaissant et sa tendre mère. Dès ses jeunes années, le docteur Landry, lisant la Vie de la Mère de l'Incarnation par le Père Charlevoix, avait appris à connaître cette grande servante de Dieu.

Témoignage abrégé du même docteur Landry, rendu en 1862 relativement à la guérison de la révérende Mère Sainte-Angèle, Ursuline.

« Lorsqu'en 1859 je fus chargé de donner des soins médicaux à la communauté des Ursulines de Québec,

une des premières religieuses qui se présentèrent à l'infirmerie fut la révérende Mère Sainte-Angèle. Cette dame portait les traces d'un mal qui devait l'affecter depuis longtemps. Elle était d'une pâleur et d'une faiblesse extrêmes. Le moindre exercice était pour elle une fatigue; son appétit était très-mauvais, sa digestion difficile, ses intestins habituellement constipés. Elle me déclara avoir de fréquentes hémorragies intestinales.

» Les toniques ferrugineux, la quinine, le vin furent employés libéralement. Sa santé, pendant un temps, sembla s'améliorer, l'anémie diminua un peu, de même que les hémorragies, sans cependant disparaître tout à fait.

» A partir de la mi-février 1862, les douleurs devinrent tellement vives et constantes que la révérende Mère fut contrainte de garder tout à fait le lit. J'avais toujours considéré cette religieuse comme une invalide à peu près incurable et condamnée à traîner, jusqu'à la fin de sa vie, une santé délabrée. Dans les premiers jours de mai de la même année, à l'une de mes visites, la révérende mère Sainte-Angèle me dit qu'elle éprouvait quelque amélioration dans son état. Quelques jours plus tard, elle me déclara, et par l'ordre de sa supérieure, qu'elle était guérie.

» Depuis cette époque, je n'ai plus vu mon ancienne patiente, si ce n'est dernièrement (novembre 1862), qu'à ma demande, elle s'est présentée. Je désirais constater son état actuel, avant d'écrire la relation des faits qui se sont passés à ma connaissance. J'ai trouvé, chez la révérende Mère Sainte-Angèle, une apparence de santé que je ne lui ai jamais vue auparavant. Elle porte encore, il est vrai, quelques traces de son ancien état;

elle est encore un peu pâle; les hémorragies intestinales, si fréquentes autrefois, n'ont pas complétement cessé; mais elles ne paraissaient plus qu'à de très-rares intervalles. Son appétit, m'a-t-elle dit, est bon et s'accommode à la nourriture de la communauté. Elle vaque à tous les devoirs de sa charge, et tous ses mouvements, au lieu d'être lents et mesurés comme autrefois, s'exécutent avec une prestesse qu'on ne remarque ordinairement que chez les personnes jeunes et bien portantes.

» L'amélioration dans l'état de la révérende Mère Sainte-Angèle a été trop prompte et trop considérable; sa guérison a duré trop longtemps maintenant pour que je puisse l'attribuer au traitement que je lui ai fait subir. »

La guérison ainsi constatée avec autorité et une sage réserve par le docteur, est expliquée de la manière suivante par la révérende Mère Sainte-Anne, Assistante de la communauté des Ursulines, et personne d'une grande expérience dans le soin des malades.

« Le mauvais état de santé de la Mère Sainte-Angèle datait de vingt-quatre ans; mais, de 1848 à 1862, il n'avait guère cesser d'empirer. En conséquence, plus de récitation publique de l'Office divin, ni de jeûnes, ni d'abstinences; état habituel de souffrance ou de débilité qui l'empêchait d'être à aucune observance. C'est ce qui avait engagé l'aumônier du monastère, au mois d'août 1862, à choisir la Mère Sainte-Angèle comme une malade dont la guérison devait être une grande gloire pour la Mère de l'Incarnation. Aussi, la neuvaine se fit publiquement; toutes les élèves y prirent part,

vu surtout qu'il s'agissait de leur maîtresse générale qui n'avait pas paru au milieu d'elles depuis trois mois. La proposition, quoique faite par M. l'aumônier, étonna tout le monde; les élèves surtout furent extrêmement surprises. « La maîtresse générale! dirent-elles; autant vaudrait demander la résurrection d'un mort. Elle n'a plus une goutte de sang dans les veines. Et puis, il faudrait la rajeunir! »

» Pour les décider à prier à cette intention, il fallut leur rappeler la toute-puissance de Dieu, à qui il n'en coûterait pas plus pour réparer son œuvre que pour la créer; que le miracle n'en serait que plus manifeste. Malgré cela, bien des esprits restèrent incrédules; on priait, mais plusieurs espéraient peu.

» Une neuvaine solennelle avait été commencée le 22 avril. Nous disions chaque jour, à l'issue de la sainte Messe, la prière à l'honneur du Cœur de Jésus composée par la vénérable Mère, trois *Pater*, trois *Ave*, trois *Gloria Patri* et trois invocations à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Nous lisions aussi des extraits de sa vie, arrangés en neuvaine par une de nos sœurs. Les RR. PP. Jésuites eurent la charité d'unir leurs prières aux nôtres, et notre digne aumônier offrit plusieurs fois, à la même intention, le Saint-Sacrifice. Enfin, le neuvième jour, 30 avril, jour anniversaire de la mort de notre vénérable Mère, nous exposâmes son tableau dans la chapelle intérieure, mais avec des sentiments tout particuliers de confiance et de foi. M. notre aumônier nous adressa des paroles pleines d'onction et de piété, et toutes nous communiâmes pour obtenir la grâce demandée. Notre chère malade avait communié, dès cinq heures, dans son lit. Après la messe, la Mère supérieure va la voir, et ne

pouvant croire qu'elle ne fût pas guérie, elle lui dit de se lever. Aidée d'une sœur, la malade se mit en devoir d'obéir et essaya de marcher; mais elle ne put se soutenir et il fallut la faire recoucher aussitôt. — Vous voyez bien, ma Mère, dit-elle, que le bon Dieu me veut dans l'état où je suis. J'avais un grand désir de faire glorifier notre vénérable Mère; mais la volonté de Dieu soit faite! Ne parlons plus de ma guérison. — Ce n'est pas ainsi que je l'entends, reprit notre Mère supérieure, comme mue par une inspiration divine; vous allez, dès demain, commencer une autre neuvaine; vous demanderez à notre vénérable Mère de vous obtenir au moins ce qu'il vous faut pour remplir votre emploi, et, à la fin de cette neuvaine, *vous viendrez communier au chœur, à la messe*.

» La malade obéit en toute simplicité, et commença le lendemain, 1er mai, cette seconde neuvaine, que la communauté et le pensionnat firent aussi. Dès le premier jour, la Mère Sainte-Angèle éprouva un mieux si sensible qu'elle reprit la récitation de son Office. L'appétit et le sommeil lui revinrent, et elle recouvra tellement ses forces, que, le septième jour, elle se rendait au confessionnal, et, le neuvième, elle descendait au chœur et y communiait à la messe, selon l'ordre qu'elle en avait reçu.

» La Mère Sainte-Angèle avait demandé de pouvoir remplir son emploi; elle l'avait pleinement obtenu, et, sans songer à demander davantage, elle commença une neuvaine d'action de grâces, se rendant chaque jour en pèlerinage au tombeau de notre vénérable Mère.

» Admirable effet de la générosité de Dieu! A dater de ce vendredi, 9 mai, non-seulement elle se trouve délivrée de toutes ses infirmités, mais elle sent une

telle vigueur dans tous ses membres que, pendant cette neuvaine d'action de grâces, elle fait les trois abstinences de règle, prend les observances, lit au réfectoire, se lève à quatre heures; et enfin, le dimanche, chante les vêpres comme officiante, avec une force dont peu de jeunes sœurs eussent été capables. Les élèves surprises et émues entonnent et chantent le *Magnificat* avec un entrain qui témoignait de la disposition de leurs cœurs. Plusieurs même pleuraient à la vue d'une faveur aussi remarquable.

» Quant à notre chère Mère *ressuscitée*, comme les élèves l'appellent, elle sort du chœur sans éprouver aucune fatigue, et le temps qui s'est écoulé depuis n'a servi qu'à mieux démontrer la réalité du prodige. Elle s'accommode en tout de la nourriture commune; elle fait tous les jeûnes et les abstinences de la règle; elle a observé le carême dernier avec plus de facilité que lorsqu'elle était jeune avant de tomber malade. Le changement de température ne l'affecte pas. Peu après sa guérison, elle suivit au dehors, avant six heures du matin, par un temps froid et humide, la procession des Rogations et n'en éprouva que du bien-être. Elle récita sans difficulté le grand office de l'Ascension, et, deux jours après, celui de sainte Angèle,[1] suivant tous les exercices de cette dernière fête depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à dix heures, restant debout ou à genoux aussi facilement que les mieux portantes. En un mot depuis plus de deux ans, elle n'a pas manqué au plus petit exercice, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Sa gué-

(1) Les Ursulines de la Congrégation de Paris récitent à ces fêtes, et à un certain nombre d'autres pendant l'année, le grand office ou Bréviaire romain.

rison est si constante et si réelle, qu'il lui semble avoir rêvé qu'elle était malade. Je suis plus que guérie, disait-elle un jour; je ne me comprends plus. Les exercices qui me fatiguaient lorsque j'étais jeune religieuse et en santé, ne me fatiguent nullement; quand ils sont finis, je suis prête à les recommencer. C'est une vraie résurrection; je suis dans un autre corps. »

Madame Joseph Létourneau, de Saint-Roch de Québec, a attesté ce qui suit :

Dans l'été de 1862, elle fut attaquée d'une complication de maux dont le principal était une inflammation d'intestins. Vers le milieu de juillet, le médecin, la quittant le soir, dit à son mari de le faire prévenir si elle était encore en vie le lendemain matin. On était si persuadé qu'elle ne passerait pas la nuit, que ses connaissances du voisinage s'étaient réunies pour l'assister à ses derniers moments. Une d'entre elles s'étant procuré de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, lui demanda en arrivant si elle y avait confiance. — Mon Dieu! s'écria-t-elle, serais-je assez heureuse que d'avoir de cette eau sainte! Oh! oui, j'y ai confiance; je suis sûre que cette sainte Mère me guérira.... Et je me mis à pleurer, dit-elle, sans m'expliquer pourquoi je sentais dans mon cœur quelque chose qui me disait que j'allais revenir à la vie.

Elle prit de l'eau et se sentit mieux toute cette nuit. Le lendemain, le médecin la trouva hors de danger. Pendant toute la convalescence, elle voulut avoir sous les yeux l'image de la Mère de l'Incarnation, convaincue, ainsi que sa famille, qu'elle doit à

l'intercession de cette vénérable Mère son retour à la santé.

Madame Adolphe Lachance, née Soulanges Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, souffrait depuis deux ans d'un mal de côté qui ne lui laissait presque pas de repos. L'appétit était complétement perdu, elle n'avait plus qu'un sommeil pénible et interrompu. Le bras gauche lui semblait parfois comme paralysé. Voyant que les remèdes ne la soulageaient en rien, elle y avait renoncé quand elle entendit parler de l'eau miraculeuse. Elle en demanda et commença une neuvaine. Ses prières furent si bien exaucées, que jamais depuis elle ne s'est aperçue du mal opiniâtre dont elle avait souffert pendant deux ans, et dont les accès revenaient si fréquemment que, le dernier hiver, elle n'avait pu aller que trois fois à la messe.

La vigueur et l'embonpoint lui reviennent, et elle est restée tellement frappée de la faveur qu'elle a reçue que, depuis cinq ans, son plus grand bonheur est de répandre la dévotion à notre vénérée Mère de l'Incarnation. « Cette chère Mère est toujours présente à mon esprit, dit-elle; si je m'éveille la nuit, si j'entreprends quelque chose ou suis en quelque difficulté, je l'invoque aussi naturellement que je respire. »

Ce témoignage a été rendu par la dite dame, à la grille du parloir, le 10 février 1867.

Madame Joseph Bélanger, née Luce Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, a donné les détails suivants sur une faveur qu'elle a obtenue.

Son enfant, âgé d'environ treize mois, avait, depuis quinze jours, la partie supérieure du visage couverte d'une gale épaisse qui lui fermait complétement les yeux, et à travers laquelle supurait difficilement une matière épaisse. Le médecin ne voulut rien appliquer à ce mal, disant qu'il serait dangereux de le guérir. La mère, voyant qu'il gagnait la bouche et les oreilles, s'alarma. Sa sœur, madame Lachance, qui avait obtenu une faveur signalée de la vénérable Mère, la pressa de se servir avec foi de l'eau miraculeuse, dont elle avait encore quelques gouttes, lui affirmant que l'enfant guérirait comme elle avait été guérie elle-même. L'eau fut appliquée légèrement et avec parcimonie, au moyen d'une plume, sur les parties malades, et, à la joie générale, le caractère du mal parut changer aussitôt. A la troisième ou quatrième application, tout avait disparu comme par enchantement, dit la mère. Cette guérison a été obtenue en 1862. La petite fille a maintenant six ans; elle n'a jamais éprouvé aucune conséquence fâcheuse de cette cure subite, ni retour de cette humeur extraordinaire.

GUÉRISON D'UNE SŒUR DE CHARITE.

En 1862, le 31 octobre, à Cacouma, quarante lieues de Québec, Sœur Marie de Jésus, malade à l'extrémité, au point qu'on lui avait récité les prières des agonisants, donna signe de vie à la première application de l'*eau miraculeuse*. Quelques heures après, le médecin la trouvait hors de danger.

Premier témoignage, résultant d'une lettre écrite, quelques jours après la guérison, par l'Assistante de la maison-mère des Sœurs de Charité.

« Mardi, 4 novembre 1862.

» Ma très-honorée Mère,

» Mille remercîments pour la petite fiole d'eau que vous avez eu la bonté de nous envoyer.... Comme je vous l'écrivais vendredi, ma sœur Marie de Jésus était très-mal; et le soir, lorsque notre Mère supérieure arriva, elle était à l'extrémité; on dit même pour elle les prières des agonisants. Après avoir pris quelques gouttes de votre eau miraculeuse, ou plutôt après qu'on lui en eut mis sur les lèvres, car je ne pense pas qu'elle fût en état d'en avaler une seule goutte, elle commença à revivre et à prendre un peu de forces. Le lendemain, le médecin, à sa grande surprise, la trouva hors de danger.

» Ma Révérende Mère, ayez, s'il vous plaît, la bonté de nous aider à remercier le bon Dieu et sa fidèle servante pour la grande grâce qu'il vient de nous accorder.

» Sœur Marie de Bon-Secours, *Assistante.* »

A la Révérende Mère supérieure des Ursulines de Québec.

Deuxième témoignage, rendu par M. le curé de Cacouma.

« Pour en informer qui de droit, et pour la gloire de Dieu dans ses saints, je déclare et certifie ce qui suit :

» En 1862, le 31 octobre, j'ai cru devoir administrer les derniers sacrements à la révérende sœur Marie de Jésus, Sœur de la Charité de Québec. J'ai été poussé

à en venir là par mon propre jugement : car dans l'ordre ordinaire des choses, il m'a paru impossible qu'elle ne dût pas mourir, à moins d'un miracle. Le médecin m'avait aussi conseillé d'en agir ainsi, parce qu'il ne voyait aucun moyen de lui sauver la vie.

» A ma connaissance, la Mère supérieure de la communauté des Sœurs de Charité de Québec, ayant elle-même une très-grande confiance en de l'eau trouvée dans le tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation des Ursulines de Québec, excita notre chère Sœur Marie de Jésus à mettre toute sa confiance en cette sainte et à demander sa guérison par son intercession. Elle prit quelques gouttes de cette eau sur les neuf ou dix heures du soir. La nuit fut bien bonne, et, le jour suivant, le mieux fut très-considérable, au point que tous, dans la maison et au dehors, ne purent s'empêcher de crier au miracle, à une guérison certaine par l'invocation de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

» En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration, le 21 mai 1867.

» J.-C. CLOUTIER, Curé de Cacouma. »

Le 17 février 1867, le sieur J.-B. Clouet, venant au monastère chercher de l'eau du tombeau pour un de ses neveux devenu presque aveugle, déclare que lui-même, après avoir souffert pendant au moins vingt ans d'une vive douleur dans les yeux, fut complétement guéri vers le milieu d'une neuvaine où il s'appliquait, chaque jour, une goutte de cette eau sur les yeux. Il y a de cela cinq ans, et ses yeux ont toujours été

parfaitement bien depuis. Sa sœur et sa belle-sœur ont profité de cette grâce pour étudier les vertus de la Mère de l'Incarnation, et il est consolant de les entendre parler d'une manière si digne de cette grande servante de Dieu.

Les infirmités d'Elie Desharnais, cultivateur à Stanfold, avaient commencé en 1856. A la suite d'un effort qu'il s'était donné en fauchant, et qui lui avait occasionné une longue maladie, il s'était vu contraint de renoncer à tout travail tant soit peu pénible.

Deux ans après, un accident bien plus grave le réduisit à une impuissance presque absolue. Un jour qu'il revenait des champs, son cheval lui donna dans l'estomac une ruade qui le renversa par terre, où l'animal continuait à le frapper rudement. Des personnes qui étaient accourues le relevèrent sans sentiment et presque sans vie. Il fut quarante-huit heures privé de connaissance, et, pendant les sept ou huit jours qui suivirent, il retombait incessamment dans cet état d'insensibilité.

Après un certain temps le malade put marcher, mais il ne recouvra aucune vigueur. Toute la part qu'il prenait à la culture de sa terre consistait à conduire et surveiller les travaux. Ce n'est pas que de temps en temps il n'essayât ses forces, mais chaque tentative amenait une aggravation de son état et le forçait de garder le lit pendant plusieurs semaines.

Desharnais était donc infirme depuis six ans quand, au printemps de 1862, sa sœur, religieuse converse au monastère des Ursulines de Québec, lui fit connaître une guérison qui venait d'avoir lieu dans la maison,

l'engageant à s'adresser, lui aussi, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Une première neuvaine n'ayant amené aucun mieux sensible, la bonne religieuse profita de la visite d'une de ses sœurs, qui se rendait à Stanfold, pour envoyer à son frère de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, le pressant de faire une seconde neuvaine et de tâcher de la terminer par la sainte communion. Cette seconde neuvaine fut faite, l'eau fut appliquée sur l'estomac, siége du mal, et le neuvième jour, le malade communia. Sa foi et sa confiance ne furent pas vaines. A partir de ce moment, toute trace de son infirmité disparut. S'étant aussitôt mis à l'ouvrage et n'en ayant éprouvé aucun inconvénient, il entreprit et exécuta la plus forte part de tous les travaux des champs, fauchant et serrant son foin, coupant ses grains, etc. Ceci avait lieu dans l'été de 1862, époque où la besogne avait doublé par suite du départ de deux de ses frères qui étaient allés s'établir ailleurs. Depuis lors, il n'a cessé de se livrer aux plus rudes travaux, comme il le faisait avant les six années de son infirmité.

Tel est le témoignage que lui-même a rendu à la grille du parloir des Ursulines, le 12 novembre 1866, ayant fait, à la demande des religieuses, le voyage de Stanfold à Québec, pour rendre compte de sa guérison. Comme on lui faisait l'observation que ce voyage le dérangeait dans ses affaires et lui occasionnait une dépense, il répondit que cette dépense n'était rien, comparée aux avantages qu'il avait retirés de sa guérison, et qu'il devait bien cette petite marque de reconnaissance à celle qui l'avait si particulièrement assisté.

La religieuse qui nous a donné ce récit ajoutait : « Il ne manque pas un seul jour de réciter les prières

de la neuvaine dont les résultats ont été si heureux pour lui. » Il avait quarante et un ans à l'époque de sa guérison.

Léda Pruneau, de Saint-Roch de Québec, étant âgée de neuf ans, souffrait d'un violent mal d'yeux quand dans l'automne de 1862, son état empira considérablement. Elle ne pouvait supporter le moindre rayon de lumière. Son œil droit surtout était très-enflammé et distillait constamment une épaisse matière.

On avait consulté un médecin; mais, en voyant que le mal s'aggravait toujours, on avait cessé les remèdes.

Au mois de janvier 1863, M. Pierre Fournier, parrain de l'enfant, étant venu voir sa belle-sœur, religieuse converse en cette maison, exprima sa compassion sur le triste état de cette enfant. Notre sœur lui conseilla une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et lui donna de l'eau de son tombeau.

La neuvaine fut aussitôt commencée dans de grandes dispositions de foi et de confiance, avec application de l'eau miraculeuse sur les yeux de l'enfant. La mère allait tous les jours à la messe et elle communia dans le cours de la neuvaine.

Dès la première application de l'eau, il sembla à l'enfant qu'on lui ôtait le plus vif de ses douleurs. Chaque nouvelle application était suivie d'un mieux si sensible, que tous les témoins en étaient frappés. A la fin de la neuvaine, la petite malade était complétement guérie. Elle a aujourd'hui treize ans, et, depuis sa guérison, elle n'a souffert des yeux en aucune manière. Les cicatrices qui avoisinent l'œil droit attestent encore la gravité de son mal.

Ce témoignage a été rendu, par la mère et par la fille, le 13 février 1867.

En 1864, au faubourg Saint-Jean, à Québec, madame Elzéar Vincent, âgée d'environ trente ans, souffrait depuis sept semaines d'un mal de genou dont l'inflammation se répandait dans la cuisse, au point qu'elle était réduite à garder le lit, sans s'aider elle-même en aucune sorte. Mademoiselle Bilodeau, ancienne élève de l'école normale Laval, étant venue ici chercher de l'eau du tombeau, commença avec elle une neuvaine à la vénérable Mère de l'Incarnation. Dès la première application de l'eau sur le genou, la malade éprouva du soulagement. Le troisième jour, elle était très-bien et pouvait vaquer aux soins de son ménage.

Mademoiselle Cécile Huet, venue à notre grille au printemps de 1867, a déclaré que deux ans auparavant, s'étant instamment recommandée à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, elle avait été guérie d'un asthme dont elle souffrait depuis vingt ans, parfois extraordinairement, surtout les deux années qui ont précédé sa guérison. Elle est âgée de soixante ans.

M. l'Abbé Olivier Caron, Vicaire-Général de Monseigneur Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, ainsi que la révérende Mère supérieure des Ursulines de cette ville, nous avaient fait part de la maladie

étrange et de la guérison surprenante de mademoiselle D. Caron; mais nous sommes heureuses de voir le tout corroboré par le témoignage rendu en février 1867 par M. le Docteur Hyacinthe Beauchemin, de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche. C'est quatre mois après l'heureux événement, que M. le Docteur Beauchemin écrivait ce qui suit. Nous abrégeons un peu.

« Mademoiselle Dorimène Caron, âgée de trente ans, était atteinte, depuis cinq à six ans, d'une anémie qui l'avait réduite à une faiblesse extrême et à un marasme tel qu'on désespérait de ses jours. Pendant tout ce laps de temps, elle dut abandonner toutes les occupations du ménage, et, depuis deux ans, sa faiblesse était telle qu'elle était incapable de se rendre à elle-même le moindre service. Les cinq ou six derniers mois, tout le système nerveux devint fortement ébranlé, et des symptômes de choréa, ou danse de Saint-Guy, se manifestèrent. Le mal, présentant des caractères de plus en plus alarmants, finit par amener une lésion très-grave des facultés intellectuelles. Les moments lucides étaient rares et de peu de durée. C'étaient tantôt des périodes d'excitation, tantôt des périodes de dépression qui allèrent jusqu'à la fureur, et qui nécessitèrent les efforts de plusieurs personnes pour la maîtriser.

» Cette maladie mentale résista, comme les autres, au traitement suivi que je lui fis subir, et alla toujours croissant jusqu'au moment où la malade elle-même, dans un moment lucide, pensa à recourir à Dieu.

» On la conduisit dans ce but chez les Ursulines

des Trois-Rivières, qui lui conseillèrent d'avoir recours à la puissante intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

» Pendant toute la neuvaine, la malade continua d'être très-mal, jusqu'au dernier jour où elle fut subitement guérie! Depuis ce temps, elle jouit d'une santé parfaite, a recouvré toutes ses facultés intellectuelles, possède un embonpoint étonnant et se livre à tous les travaux de la maison.

» Mon opinion sur cette guérison.

» Toutes les névroses ont pour caractère d'être de longue durée et sont très-difficilement curables. Quant à l'aliénation mentale dont la malade a été affectée les cinq ou six derniers mois, elle peut quelquefois disparaître d'une manière spontanée. L'anémie et l'état de marasme où elle était depuis longtemps, ne pouvaient pas, suivant moi, disparaître aussi subitement.

» De plus, pour croire qu'une lésion aussi grave des facultés intellectuelles n'eût pas été guérie par les prières adressées à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il faudrait supposer une coïncidence qui n'est pas probable.

» Toute considération faite, je ne puis faire autrement que d'attribuer cette guérison surprenante aux prières adressées à Dieu par l'intercession de la Mère Marie de l'Incarnation.

» H. BEAUCHEMIN. »

Au Bon-Pasteur de Québec, une novice incommodée d'une humeur scrofuleuse, qui depuis six mois résistait à tous les remèdes, fut guérie après une neuvaine

à la Mère de l'Incarnation. Une année s'est écoulée depuis, et l'humeur n'a pas reparu. Témoignage rendu par la Sœur infirmière du Bon-Pasteur, le 13 mai 1867.

Le 10 octobre 1867, M. Jean-Baptiste Lamontagne, de Sainte-Flavie de Rimouski, à soixante lieues de Québec, déclare qu'il croit devoir attribuer le recouvrement de sa santé à la Mère de l'Incarnation. Par une chute de voiture, il avait été horriblement blessé et contusionné, surtout à la tête et au visage. Le plus inquiétant était une large plaie à la lèvre supérieure, où la putréfaction s'était mise. Madame Lamontagne, présente à cette déclaration, dit qu'elle commençait à désespérer, lorsque le 10 septembre, dix-huit jours après l'accident, elle reçut de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation. Le soir même, elle en appliqua légèrement sur la plaie avec une plume. Le lendemain matin, à la surprise et à l'admiration de tous, la plaie était cicatrisée, complétement sèche, sans retour de matière purulente.

Le 21 octobre 1867, madame Victor Châteauvert, du faubourg Saint-Louis de Québec, déclare qu'elle se croit redevable à l'intercession de la vénérable Mère de l'Incarnation, de la conservation de sa petite fille. Cette enfant, âgée de six semaines, était prise de convulsions depuis trois semaines. Madame Châteauvert avait déjà perdu quatre enfants de cette même maladie ; l'état de cette dernière était d'autant plus désespéré qu'elle en était prise plus jeune. Elle avait jusqu'à

soixante attaques et plus en vingt-quatre heures. Vers le milieu de juillet dernier, l'enfant ayant eu une crise des plus fortes, était sans connaissance depuis trois heures quand on lui appliqua sur les tempes de l'eau du tombeau. Elle revint à elle et reposa. A partir de ce premier jour de la neuvaine, toutes les convulsions disparurent, et depuis elle se porte bien.

Le même jour, 21 octobre 1867, madame Théophile Darveau, de Saint-Roch de Québec, est venue rendre compte de la guérison de sa petite fille Hermine, dans les termes suivants :

« Cette enfant, aujourd'hui âgée de quatorze mois, était née avec une affection des bronches extrêmement prononcée. Deux enfants de la famille étaient morts de cette mêmé maladie et vers le même âge. L'état de celle-ci, qui allait toujours en empirant, était devenu si pénible et si alarmant, qu'il y avait plus de sept mois que madame Darveau n'avait pu s'absenter, même pour aller à l'église; et, depuis vingt-et-un jours, elle n'avait pu reposer une seule fois dans son lit. L'enfant avait à la gorge deux enflures qui l'empêchaient absolument d'avaler, et lui occasionnaient de violentes crises. Elle était dans une de ces crises depuis vingt minutes et on la regardait comme morte, quand une voisine apporta de l'eau du tombeau. C'était le soir. La malade n'eut pas plus tôt reçu l'application de l'eau, qu'elle se calma; elle reposa toute la nuit. Le troisième jour de la neuvaine, elle était tellement bien qu'elle supporta sans inconvénient une température très-malsaine, quoique le médecin eût déclaré qu'il faudrait

toujours user des plus grandes précautions, surtout dans les temps humides.

» Il me tarde, dit madame Darveau, de pouvoir faire comprendre à cette enfant tout ce qu'elle doit à *la sainte Mère*, afin qu'elle puisse la remercier et l'invoquer avec moi. »

GUÉRISONS OBTENUES AUX TROIS-RIVIÈRES.

Une lettre de M. Ch. Ol. Caron, Vicaire-Général du diocèse des Trois-Rivières, et aumônier des Ursulines de cette ville, annonçait, à la date du 25 septembre 1867, les trois guérisons suivantes, obtenues dans le cours de l'été par l'intercession de la Mère Marie de l'Incarnation.

I. Guérison de madame Luc Précourt, âgée de soixante-six ans, à peu près aveugle, et souffrant beaucoup, depuis dix ans, d'une ophthalmie aiguë, accompagnée d'un écoulement lacrymal qui parfois devenait purulent. Au commencement de juin 1867, le troisième jour d'une neuvaine avec application de l'eau du tombeau, elle se trouva si complétement guérie, qu'elle reprit, ce même jour, ses ouvrages de broderie et les occupations du ménage. Dès la première application de l'eau, madame Précourt avait éprouvé un soulagement marqué. Sa vue a été dans un état parfait depuis sa guérison.

II. Mademoiselle Emma Gélinas, âgée de vingt ans, souffrait depuis six ans d'une douleur interne au côté gauche, qui l'empêchait de pouvoir supporter la moindre pression, pas même parfois le contact de ses habits. A ce mal se joignait une dyspepsie invétérée qui l'avait réduite à un grand état de faiblesse et de langueur.

Vers le milieu de juillet 1867, le troisième jour d'une seconde neuvaine à la Mère de l'Incarnation avec application de l'eau du tombeau, elle éprouva un mieux sensible. Tous les maux disparurent pendant cette neuvaine; elle reprit le travail et n'a pas cessé de se bien porter depuis.

III. Vers le commencement de juin 1867, guérison de la révérende Mère Saint-François-Xavier, religieuse Ursuline âgée de soixante et onze ans, infirme des jambes depuis dix-neuf ans, par suite d'une chute grave. Depuis quatre ans, ses douleurs étaient devenues aiguës et opiniâtres; les cinq ou six derniers mois, il lui avait été impossible de se mettre au lit; et, à cause de la violence du mal, elle fermait rarement l'œil. Après avoir éprouvé un redoublement de douleurs au commencement d'une seconde neuvaine avec application de l'eau du tombeau, elle s'est trouvée guérie dans les derniers jours. Ses jambes, qui étaient pourpres et violettes, et démesurément enflées, reprirent leur état naturel, avec une diminution de dix pouces de circonférence. La Mère Saint-François-Xavier n'éprouve plus de douleur et elle marche avec facilité, malgré son embonpoint et son âge.

Les rapports détaillés de ces trois guérisons, obtenues à la suite de prières adressées à la vénérable Mère de l'Incarnation, sont conservés dans les archives du monastère des Ursulines aux Trois-Rivières. Les deux premiers sont signés par M. le Vicaire-Général Caron, le dernier par les Révérendes Mères supérieure, assistante et secrétaire de la communauté.

AUTRES FAVEURS OBTENUES ET CONSTATÉES EN 1867.

Juin 1867. Madame Robert Roussel, âgée de cinquante ans, résidant à la Haute-Ville de Québec, est venue à notre parloir et a déclaré qu'elle attribuait entièrement à la Mère de l'Incarnation la guérison d'une attaque de paralysie, qui l'avait empêchée de marcher pendant quatre mois, ayant même dû garder entièrement le lit les quatre dernières semaines. Du moment qu'elle fit application de l'eau, elle se sentit soulagée, marcha presque aussitôt, ayant mis de côté toutes les frictions et les remèdes. C'est vers le milieu d'avril que sa santé s'est rétablie. Elle n'a pas eu de rechute depuis.

P. S. — En octobre, elle est encore bien.

---

30 août 1867. Madame Samuel Hamelin, de Deschambault, quatorze lieues de Québec, venue à notre parloir, a déclaré que son enfant, âgé de dix-neuf mois, avait été guéri pendant une neuvaine à la Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau. Cet enfant souffrait beaucoup, depuis six mois, de larges taies qu'il avait sur les yeux et qu'aucun remède n'avait pu guérir.

Au printemps de 1867, madame Bélanger de Saint-Thomas (vingt-deux lieues de Québec), qui souffrait

extraordinairement depuis deux mois d'un mal d'yeux auquel les remèdes n'apportaient aucun soulagement, fut guérie après quelques applications de l'eau du tombeau. — Mademoiselle Taché, qui lui avait envoyé cette eau au moment où elle prenait le wagon pour Québec, nous disait ici au parloir : « Si madame Bélanger est guérie, ce sera un grand miracle. » Or quelle ne fut pas la surprise de mademoiselle Taché, de retour à Saint-Thomas le dimanche suivant, en voyant madame Bélanger à la grand'messe !

Madame Bélanger avait sur les yeux une taie de la grandeur à peu près de l'ongle du petit doigt. S'étant mis une goutte de l'eau miraculeuse dans les yeux le vendredi soir, elle en éprouva aussitôt du soulagement. Le lendemain matin, la taie avait presque entièrement disparu ; le dimanche, la malade était parfaitement bien. Six mois plus tard, ses yeux étaient encore dans un état parfait.

Saint Agapit, 1867. Madame Louis Olivier, regardée comme tombée en état de consomption, et qui ne pouvait plus sortir depuis huit mois, a recouvré la santé à la suite de prières faites à la vénérable Mère de l'Incarnation, en prenant quelques gouttes de l'eau du tombeau.

Québec, 20 février 1867.

Aujourd'hui est venue au parloir madame Isaac Fullerton de Québec, rue Saint-Jean, témoignant de sa guérison comme il suit.

Depuis sept semaines, elle était tout à fait percluse de la main droite, ne pouvant s'en servir en aucune manière. Cette main, qui était enflée, surtout aux articulations, ne pouvait ni se fermer ni s'ouvrir, et la douleur se répandait dans tout le bras et l'épaule. De plus, elle avait souffert tout l'hiver d'un mal d'oreilles, parfois si violent, qu'elle ne savait que faire.

Ayant entendu parler de l'eau du tombeau de notre vénérable Mère, elle en fit demander par sa fille, qui fréquente notre externat. Elle se procura aussi la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus...*,[1] que l'on a traduite en anglais et imprimée, et elle commença une neuvaine. Dès la première application de l'eau, elle s'aperçut que sa main s'assouplissait, et elle le fit remarquer à son mari. Vendredi 15 février, dernier jour de la neuvaine, sa main, son bras et son épaule étaient parfaitement guéris ; aucune douleur ni raideur quelconques ne restaient.

Le mal d'oreilles, malheureusement, ne s'était pas ressenti de cette guérison, et, hier mardi 19 février, madame Fullerton en souffrait cruellement. Il s'était même formé, depuis quelques jours, une tumeur à la partie supérieure de l'oreille droite. Dans l'après-midi, son mari lui dit : Mais l'eau qui vous a guéri le bras, vous guérira tout aussi bien les oreilles; pourquoi ne pas vous en servir? En effet, madame Fullerton n'avait pas eu l'idée d'appliquer cette eau ailleurs que sur sa main. Sa première pensée fut qu'elle n'en avait plus; mais en trouvant encore quelque peu dans la fiole, elle s'en toucha l'oreille. Aussitôt elle éprouva, dans les deux oreilles et dans toute la tête, une chaleur si

(1) Ci-dessus, page 306.

extraordinaire, qu'elle en fut comme hors d'elle-même. Mais cette sensation ne dura qu'un instant, et toute douleur cessa. Dieu soit loué, s'écria-t-elle, je suis guérie! je ne sens plus de mal! Son mari s'étant approché pour lui examiner l'oreille, jeta à son tour un cri de surprise et d'admiration; la tumeur même avait disparu avec la douleur.

Maintenant, ajouta madame Fullerton, je suis parfaitement guérie; je ne sens de mal ni aux bras, ni aux oreilles, ni à la tête, et je le dis avec reconnaissance : c'est la sainte Mère Marie de l'Incarnation qui m'a guérie.

Mademoiselle Bilodeau, institutrice à la Rivière-Noire, paroisse de Saint-Agapit, nous fit, le 29 août 1867, la déclaration suivante :

« Sur la fin de mai dernier, on amena à mon école Marie Côté, enfant de douze ans, me demandant de la disposer à la première communion et à la confirmation. L'enfant était conduite par sa tante et marchait péniblement; ses yeux paraissaient dans un triste état. On me dit qu'il y avait déjà cinq ans qu'elle était aveugle, par suite de la petite vérole, et que depuis ce temps elle avait souffert le martyre, surtout l'hiver, où l'inflammation augmentait.

» Ne pouvant me persuader que le mal fût aussi grand, je priai sa tante de la conduire à la chapelle et de tâcher de lui faire distinguer l'autel et le tabernacle, afin qu'elle pût mieux comprendre les explications qu'elle entendrait : car on me disait qu'elle n'avait jamais vu d'église, qu'elle n'était même jamais entrée

dans aucune, ses parents demeurant à plus d'une heure et demie du chef-lieu de la paroisse et n'ayant pas de voiture.

» Marie fut conduite à la chapelle, mais on me la ramena en disant qu'elle n'avait rien aperçu, pas même la grande statue blanche de la Sainte Vierge. J'examinai alors de plus près les yeux de la petite malade. La peau au-dessus des yeux était livide et bleuâtre; en d'autres endroits, aux paupières surtout, elle était rouge et enflammée. L'œil lui-même n'offrait aucune apparence de pupille, d'iris ou de cornée; c'était un mélange de taches rouges, blanches et noires qui faisaient horreur. Les deux yeux étaient dans le même état.

» On me dit que M. le Docteur Morin, qui avait examiné les yeux de l'enfant dès le commencement, avait déclaré le mal incurable; que M. le Curé de Gaspé en avait dit autant et exhorté les parents à la soumission à la volonté de Dieu. Deux Pères Trappistes, qui avaient passé par l'endroit l'été précédent, avaient également dit aux parents de se résigner, qu'un miracle seul pourrait rendre la vue à leur enfant.

» Eh bien! dis-je alors à la petite, je connais une sainte qui peut faire ce miracle! Si tu la pries avec ferveur, elle te fera certainement voir clair pour ta première communion. Je lui donnai un peu de l'eau du tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, lui disant de s'en mettre chaque jour une goutte dans les yeux, et de dire trois *Pater*, trois *Ave*, trois *Gloria Patri*, et trois fois : Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, obtenez ma guérison.

» Les premiers jours de la neuvaine, les souffrances de l'enfant s'accrurent tellement qu'elle ne savait que faire. Je lui dis de ne pas se décourager, que c'était

un signe que la sainte Mère agissait sur elle et allait la guérir, de redoubler de prières à proportion de l'augmentation de ses douleurs. La petite malade, que je faisais asseoir à côté de moi pour les explications du catéchisme, répétait presque sans cesse ses prières et son invocation.

» Le troisième ou quatrième jour, comme il y avait une messe extraordinaire (la Rivière-Noire n'est qu'une mission, et d'ordinaire la messe ne s'y dit qu'une fois le mois), la tante y conduisit la petite malade. L'enfant souffrait une douleur extrême : cependant elle répétait ses prières avec une nouvelle ardeur ; elle demandait avec instance à la Mère de l'Incarnation de lui faire voir du moins la grande statue de la Sainte Vierge.

» Tout à coup, vers la fin de la messe, quelque chose lui dit de lever les yeux. Elle les lève et aperçoit comme une forme blanche. Tout sentiment de douleur a disparu. Elle regarde, puis regarde encore. Il me semble, dit-elle, qu'on me débrouillait les yeux à mesure que je regardais la statue.... C'est la Sainte Vierge, se dit-elle. Et, toute transportée, elle se met à décrire à sa tante tout ce qu'elle aperçoit autour de la statue et sur l'autel, aussi étonnée que réjouie à la vue des objets qui se présentent à elle.

» L'enfant sort de l'église dans des sentiments de joie inexprimables. Elle est mise à l'épreuve de mille manières, mais il n'y a pas à en douter, le miracle est accompli ! Elle vient seule à l'école, s'en retourne seule d'un pas aussi sûr que ses compagnes ; elle les devance même.

» Au reste, le changement qui s'était opéré dans ses yeux disait assez le prodige. Ils étaient devenus parfaitement clairs et limpides, l'œil gauche seulement

retenant à la cornée quelques traces de rougeur, mais qui n'affectaient en rien la vision, et qui s'effacèrent d'elles-mêmes. Cette guérison avait lieu le 8 ou le 9 juin.

Mademoiselle Bilodeau, qui nous faisait, le 23 août suivant, le rapport ci-dessus, fut chargée d'un billet de M. notre aumônier pour M. le docteur Morin, à qui elle devait conduire l'enfant. Le docteur Morin demeure à Saint-Nicolas, à quatre lieues de la Rivière-Noire. Ne pouvant avoir de voiture pendant le jour, à cause des travaux des champs, elle dut faire le voyage de nuit. Le médecin reconnut aussitôt l'enfant; mais il ne comprenait rien au changement qu'il remarquait en elle. Après l'avoir examinée, il déclare qu'un miracle seul peut avoir produit ce qu'il voit. Le lendemain, il rendait le témoignage suivant :

« Saint-Nicolas, 5 septembre 1869.

» Je soussigné, certifie et puis certifier par serment, que j'ai examiné, il y a cinq ans, les yeux de Marie Côté, enfant d'Augustin Côté, ci-devant de Saint-Apollinaire, maintenant de la paroisse de Saint-Agapit. D'après les renseignements donnés par ses parents, j'ai constaté que la picote avait produit une opacité de la cornée des deux yeux, ou maladie qu'on appelle *Leucoma*.... J'ai déclaré le cas incurable et ai, en conséquence, refusé de prescrire aucun traitement. Je certifie que j'ai examiné la même petite fille le 4 septembre 1867, et que je ne puis expliquer la guérison de ses yeux d'une manière naturelle.

» Ch. Morin, *médecin*. »

Mademoiselle Bilodeau conduisit aussi l'enfant chez M. A., de Gaspé, à trois lieues de la Rivière-Noire. Sa surprise et son admiration ne furent pas moindres. Il avoua que bien des fois il avait demandé à Dieu de prendre cette pauvre petite, sentant que dans le triste état où elle était réduite, elle ne pouvait qu'être à charge à elle-même et à sa famille.

Tous ces voyages que l'enfant dut faire après le coucher du soleil et de nuit, ne l'ont nullement affectée; et l'on remarque que non-seulement elle voit parfaitement, mais qu'elle aperçoit et distingue les objets de très-loin.

Plus tard, Marie Côté et sa mère ont, à leur tour, rendu le même témoignage.

En mai 1867, madame Aimable Savard, de Québec, qui depuis de longues années souffrait d'une double infirmité et se trouvait depuis trois mois réduite à un grand degré d'épuisement et de faiblesse, fut entièrement guérie et recouvra ses forces à la fin d'une neuvaine à notre vénérable Mère de l'Incarnation, pendant laquelle elle avait fait usage de l'eau du tombeau.

Nous possédons plusieurs témoignages de parents et de connaissances de madame Savard, constatant ses longues infirmités et son excellent état de santé actuel. Madame Savard était encore parfaitement bien en novembre 1868.

A Saint-Agapit, dans l'été de 1867. M. Dominique Béland, âgé d'environ vingt-et-un ans, qui n'avait pas

quitté le lit depuis trois ans, et prenait si peu de nourriture qu'on était étonné qu'il pût vivre, éprouva un mieux si sensible dans une neuvaine à la Mère de l'Incarnation, avec usage de l'eau miraculeuse, qu'il vint à l'église. Peu après, il était à l'ouvrage, faisant tous les travaux de la campagne; ce qu'il a continué de faire avec une persistance qui jette dans l'étonnement et l'admiration tous ceux qui l'avaient connu.

A Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, treize lieues de Québec, madame Gaspard Blais souffrait depuis sept mois d'une hémorragie extraordinaire, que les remèdes ne soulageaient en rien. Les deux derniers mois avaient été des plus pénibles, accompagnés de défaillances et de convulsions. La malade avait été administrée lorsque, le 24 août 1867, elle reçut de l'eau du tombeau de la sainte Mère. Dès la première application, elle sentit une réaction extraordinaire dans tout son organisme; l'hémorragie cessa pour ne plus reparaître. Madame Blais, pour laquelle il y avait eu une consultation de médecins et que l'on jugeait sans ressources, recouvra promptement les forces et l'embonpoint, vaquant à tous les soins du ménage.

A Saint-Thomas (quelques lieues de la station de la Rivière-Noire), M. J.-B. Paradis qui, depuis quinze ans, était sujet à une sorte d'apoplexie, perdant graduellement l'appétit et les forces, se trouvait réduit à l'extrémité, n'ayant pris aucune nourriture depuis sept jours.

Pendant une première neuvaine à la Mère de l'Incarnation il se fit un si grand changement dans son état, qu'il recouvra l'appétit, pouvant se lever et se rendre à lui-même tous les services. A partir de la seconde neuvaine, faite il y a six semaines, il est parfaitement bien, n'éprouvant rien de ces attaques d'apoplexie dont il avait si longtemps souffert.

A Craig's Road, deux lieues de la station de la Rivière-Noire, Sara Fréchette, enfant de deux ans, souffrait extraordinairement d'un doigt depuis quinze jours. Le doigt était noir, horrible à voir. C'était en septembre 1867. Pendant une neuvaine à la vénérable Mère, avec application de l'eau du tombeau, le mal disparut complétement.

Cette guérison ayant inspiré une grande confiance à tous ceux qui en furent témoins, M. Louis Fréchette père de l'enfant, malade depuis de longues années d'une diarrhée qui lui occasionnait de fréquentes défaillances, se recommanda à la Mère de l'Incarnation. A partir de de la neuvaine qu'il fit aussitôt après la guérison de sa petite fille, il fut lui-même complétement guéri.

Madame Fréchette, grand'mère de l'enfant, souffrait depuis vingt-et-un ans d'un grand mal d'yeux; elle demanda sa guérison à la sainte Mère. Les deux premières neuvaines ne lui procurèrent que peu de soulagement; mais elle n'en pria qu'avec plus d'ardeur, et à la troisième neuvaine, elle fut guérie.

Le 1er septembre 1867, M. Omer East, de la paroisse de Saint-Augustin, à cinq lieues de Québec, a déclaré à la grille du parloir des Ursulines qu'il souffrait depuis l'âge de treize ans (il en a aujourd'hui vingt-quatre), d'un rhumatisme inflammatoire, et qu'il en était attaqué violemment pour la quatrième fois lorsqu'il commença une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation. Dès la première application de l'eau, il fut soulagé et put dormir. A chaque application de l'eau, il éprouva un soulagement instantané. A partir de cette neuvaine, faite au commencement d'août dernier, il n'a ressenti aucune douleur, pas même en s'exposant aux températures les plus humides et les plus malsaines.

A la fin de novembre suivant, M. East se sentait si radicalement guéri, qu'il est parti pour les Etats-Unis afin d'y trouver de l'ouvrage, emportant avec lui l'image de la sainte Mère, comme un talisman de bonheur, disait-il.

Sur la fin d'octobre 1867, M. Abel Lafrance, qui souffrait d'un panaris au pouce gauche, fut complétement guéri à la troisième application d'un petit linge trempé dans l'eau miraculeuse. A chaque application le malade éprouvait un grand soulagement.

M. Moisan, âgé de dix-sept ans, élève de troisième au petit séminaire de Québec, était atteint d'une surdité considérable depuis quatre mois, au point de ne pouvoir suivre en aucune manière les explications des profes-

seurs. Un médecin qui l'avait traité pendant trois semaines, lui avait procuré un peu de soulagement, mais ce soulagement n'avait duré que trois jours. Ayant fait une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau, il se trouva complétement guéri le neuvième jour.

Ce témoignage a été rendu par le jeune homme lui-même le 22 mai 1867, deux mois après la guérison, et il a été confirmé par M. le Directeur de l'établissement. La guérison se maintenait encore au mois de mai 1873.

Témoignages touchant la guérison de mademoiselle Marie Bérubé, de Saint-Modeste, à trente-deux lieues de Québec. Cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, était épileptique depuis environ quatre ans.

Premier témoignage.

« Notre-Dame-du-Partage, 2 juin 1867.

» A M. l'abbé G.-L. Lemoine, aumônier des Ursulines de Québec.

» Monsieur,

» Je viens de recevoir votre lettre du 28 mai, par laquelle vous me demandez des renseignements au sujet de la petite malade de Saint-Modeste... J'ai bien connu pendant que j'étais curé de Saint-Modeste, la personne dont vous me parlez. Elle était sujette à de fréquentes attaques d'épilepsie, tombant même si souvent, que je l'ai vue des journées entières sans connaissance et dans

un état d'insensibilité complète. L'été dernier, on vint me chercher pour l'administrer. Elle était dans l'état que je viens de décrire, éprouvant des attaques à chaque moment et n'ayant aucune connaissance depuis plus de vingt-quatre heures.

» Je quittai Saint-Modeste au mois d'octobre.... J'eus occasion de revoir la pauvre infirme, et elle me parut plus affectée que lors de ma dernière visite.

» Vers le printemps, ses parents vinrent me prier de me joindre à eux pour faire une neuvaine en l'honneur de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation. Ils me parurent animés d'une grande confiance en la sainte religieuse.... Je ne suis point retourné à Saint-Modeste depuis, et je ne saurais dire exactement ce qui en est de l'état de la malade. Ce que je sais, c'est que des personnes bien dignes de foi m'ont assuré qu'elle jouit d'une santé parfaite, ainsi que d'un esprit lucide, et qu'elle travaille comme ses sœurs.

» Jh. BEAULIEU, *prêtre.* »

Deuxième témoignage.

« Saint-Modeste, 8 juin 1867.

» Monsieur,

» Les parents de Marie-Rosalie Bérubé me prient de vous informer de la guérison de leur enfant, opérée par le secours de la bienheureuse Mère de l'Incarnation.

» J'ai vu deux fois cette malade l'automne dernier, quelque temps après mon arrivée dans la paroisse, et elle m'a paru idiote. Ses parents m'ont dit qu'elle était

malade depuis quatre ans, et qu'elle tombait fréquemment d'un mal qui ressemblait beaucoup à l'épilepsie. Toutes les personnes qui l'ont connue croient qu'elle était épileptique. Elle n'a jamais été sous les soins d'un médecin. »

Après avoir dit que dès le commencement de la première neuvaine à la Mère de l'Incarnation, faite à la fin de février 1867, la malade éprouva du mieux et recouvra assez d'intelligence pour se joindre à la seconde neuvaine qui fut faite le mois suivant, et où elle se trouva tout à fait délivrée de son mal, M. le curé de Saint-Modeste termine ainsi sa lettre :

« C'est une guérison bien extraordinaire, faite sans secours humain, dans un temps où l'on priait pour l'obtenir.

» F.-M. FOURNIER, *prêtre, curé.* »

Plusieurs mois après sa guérison, la jeune fille éprouva quelques indispositions qui firent craindre le retour de son horrible mal, mais ces indispositions n'eurent pas de suites. En décembre 1868, on nous écrivait qu'elle continuait à se bien porter, travaillant comme à l'ordinaire, se faisant seulement remarquer par une plus profonde piété. Nous avons vu des lettres de ses parents qui témoignent de la plus vive reconnaissance pour la grâce qu'ils ont reçue dans la guérison de leur enfant, faisant des vœux pour la canonisation de leur bienfaitrice, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

M. Honoré Dugay, de Saint-Roch de Québec, venu à notre parloir au mois de décembre 1868, a confirmé

les détails suivants sur sa guérison, arrivée dans l'été de 1867.

Depuis quinze jours il souffrait violemment d'une maladie inflammatoire dont le médecin n'avait pu le soulager en rien. Il se trouvait extrêmement affaibli par la douleur et la perte du sommeil. Ayant pris trois gouttes de l'eau du tombeau, et s'unissant à la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus,* etc., que l'on récitait à côté de lui, il se trouva soudain délivré de ses atroces douleurs, « comme si on me les eût ôtées avec la main, » dit-il. Il n'en a rien éprouvé depuis.

Aujourd'hui, 5 décembre 1868, est venue de Leeds, seize lieues de Québec, madame James Mc Cormic, remercier des prières faites pour son enfant, et donner les détails suivants sur sa guérison.

Michel Mc Cormic était âgé de cinq ans et demi, quand il tomba malade au commencement de l'été de 1868. Il y eut perte d'appétit et douleurs internes, surtout dans les entrailles. L'enfant dépérissait, continuant néanmoins de se lever et d'aller et venir pendant quatre semaines. Après ce temps il fut saisi de douleurs aiguës dans le côté droit, principalement à la hanche et au genou. Les nerfs de la jambe se crispaient; le jarret surtout était extrêmement raidi. On remarquait à la hanche quelque chose qui ressemblait à un déplacement d'os, laissant une cavité assez considérable. Il fallait un secours étranger pour redresser la jambe qui, laissée à elle-même, reprenait aussitôt sa position anormale. On ne tarda pas à remarquer que cette jambe se raccourcissait.

Le médecin qui le soignait avait guéri les douleurs d'entrailles, mais il ne put rien à l'égard du membre malade. Il avait dit du remède qu'il prescrivit en dernier lieu : « S'il est inefficace, ne dépensez pas un sou de plus. » Il paraissait craindre de dire à la mère toute la vérité, savoir, qu'il jugeait le mal incurable. « Jamais il ne sera comme ceux-ci, » dit-il un jour, en regardant les autres membres de la famille.

Le malade était dans cet état depuis trois mois, sans que ni frictions ni remèdes quelconques pussent le soulager. On ne pouvait le lever qu'avec précaution et sur des oreillers. Ce fut alors que madame Mc Cormic entendit parler par des personnes du Mont-Carmel, à trente lieues de Québec, des effets extraordinaires d'une eau miraculeuse que l'on se procurait aux Ursulines de cette dernière ville. Elle en fit demander par sa belle-mère, qui venait à Québec à la Toussaint. L'eau lui fut envoyée et elle la reçut un soir très-tard. Elle attendit au lendemain pour s'en servir, afin de commencer la neuvaine avec plus de solennité. En effet, le lendemain, vers neuf heures, après qu'on eut mis la maison dans un ordre convenable, la famille se réunit autour du lit du petit malade. On fit l'application de l'eau miraculeuse sur les nerfs crispés, et l'on récita en anglais la prière : *C'est par le Cœur de mon doux Jésus*, etc.

Quinze minutes, peut-être, après cet exercice, une parente de madame Mc Cormic alla pour frictionner le genou de l'enfant, comme on avait la fréquente habitude de faire. Ne rencontrant pas la raideur accoutumée, elle croit se tromper de jambe et appelle madame Mc Cormic. Celle-ci, à son tour, a peine à croire ce qu'elle voit, et elle appelle sa sœur qui

venait de sortir. Quel ne fut pas l'étonnement de tous en voyant l'enfant se dresser lui-même sur son lit! On le met par terre et il continue à se tenir debout; il marche en s'appuyant aux meubles comme un enfant qui, marchant pour la première fois, ne sait pas encore tenir l'équilibre. La neuvaine finie, il marchait parfaitement, ayant les nerfs de cette jambe entièrement souples et flexibles. Il est maintenant revenu à son embonpoint, croissant tous les jours en vigueur et en force.

Témoignage de M. Joseph Verret, touchant sa maladie et sa guérison.

M. Joseph Verret a déclaré ce qui suit, le 14 janvier 1868.

« Depuis six semaines je souffrais à la hanche d'une douleur qui se répandait dans toute la cuisse et jusqu'à l'extrémité du pied. Elle devenait parfois intolérable. Durant ces six semaines, je n'avais pas eu une heure de sommeil. Les remèdes me soulageaient quelque peu, mais l'affaiblissement moral, qui en était la suite me faisait craindre d'en user. Mon estomac se refusait à toute nourriture solide; tous les essais de ce genre étaient suivis de vomissements.

» J'avais cru d'abord que mes douleurs étaient rhumatismales, et bien des frictions me furent faites. Le siége du mal était toujours à la hanche droite, mais il n'y avait à l'extérieur ni enflure ni rougeur

» J'étais soigné par un médecin depuis quinze jours, sans éprouver un soulagement quelconque, lorsque, le 2 janvier au soir, je cemmençai une neuvaine à la

vénérable Mère de l'Incarnation. Je mis de côté tous les moyens humains, ne voulant pas même prendre un calmant qu'on me donnait d'ordinaire le soir pour engourdir un peu mon mal.

» Je pris donc trois gouttes d'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation et fis la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus*, etc. J'éprouvai aussitôt du soulagement et je dormis cette nuit même pendant plusieurs heures. Cependant je continuai de souffrir le jour suivant. Une chose néanmoins frappait tout le monde, c'est que, du moment que l'on priait la Mère de l'Incarnation, mes crises s'affaiblissaient. Le troisième jour de la neuvaine, toutes mes douleurs s'étaient graduellement affaiblies ; et, le neuvième, j'allais terminer à l'église, par la sainte communion, les prières de la neuvaine, n'ayant plus aucun mal, et je n'en ai plus eu depuis. »

Madame Verret, présente à la déclaration qui précède, dit que son mari était tellement affaibli par les souffrances, la perte d'appétit et l'insomnie, que le moindre bruit, le plus léger choc lui occasionnaient des crises redoublées, qui faisaient de lui un véritable martyr.

M. Joseph Verret, boulanger à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, à trois lieues de Québec, est âgé de trente ans.

« Je soussigné, prêtre, curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, ayant visité deux fois le dit Joseph Verret pendant sa maladie, suis positif à certifier que le témoignage ci-dessus est en tout conforme à la vérité.

» Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, 9 février 1868.

» François Boucher, *prêtre, curé.* »

Madame François Auchu, de Saint-Roch de Québec, venue aujourd'hui 25 avril à notre parloir, nous dit qu'elle a été guérie pendant une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau, d'un mal extraordinaire qu'elle éprouvait, depuis quatre ans, dans la tête et dans les oreilles. Plusieurs médecins lui avaient donné des soins, mais sans améliorer son état. Ayant entendu parler de l'eau miraculeuse, elle voulut y avoir recours. Dès le commencement de sa neuvaine à la vénérable Mère, elle éprouva un soulagement très-sensible; puis l'amélioration fit de tels progrès, qu'à la fin de cette neuvaine toute douleur avait disparu. La guérison, qui dure depuis plusieurs semaines, lui semble si certaine, qu'elle ne pense pas à se précautionner contre le froid ou l'humidité. Auparavant, elle ne pouvait ni sortir ni s'occuper du soin de sa maison.

Guérison de Marguerite Foley, affectée de surdité depuis quatre ans et demi, 30 avril 1868.

Marguerite Foley était dans sa quatorzième année lorsqu'elle fut amenée à notre externat en septembre 1867. On demandait instamment qu'elle fût préparée à sa première communion, sa surdité ayant mis jusque-là obstacle à son instruction. La jeune fille fut acceptée : mais plusieurs maîtresses ayant inutilement essayé de se faire entendre, même en la prenant dans une chambre à part, on fit dire à madame Foley que nous ne voyions aucun moyen d'instruire sa fille, et que comme elle ne gagnait absolument rien à suivre les classes, il était inutile de l'y envoyer plus longtemps.

C'était la troisième fois qu'elle sortait d'une école pour la même cause. En dernier lieu elle était venue des Sœurs de la Charité ici.

Avant le carême dernier (1868), comme on allait commencer les instructions de la première communion, quelques élèves parlèrent de Marguerite Foley. On la fit venir, dans l'espérance que son état se serait amélioré, mais il n'en était malheureusement rien. Comme elle avait appris un peu à lire avant sa surdité, elle avait quelque connaissance de la lettre du catéchisme, et c'était tout.

Cependant l'époque de la première communion approchait. Dans l'embarras où l'on se trouvait au sujet de cette enfant, une des maîtresses proposa une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Il restait juste neuf jours avant la première communion, qui, par une heureuse coïncidence, avait lieu, cette année, le 30 avril, jour anniversaire de la mort de nôtre sainte Mère. On donna à l'enfant un peu de l'eau miraculeuse, lui faisant comprendre qu'elle s'en mît chaque jour une goutte dans les oreilles.

Toute la classe commença la neuvaine avec beaucoup de ferveur, ainsi que la petite infirme. On la recommanda, de plus, aux prières de la communauté et du pensionnat. Ce sera à coup sûr un miracle, dit-on de toutes parts, si la pauvre enfant vient à entendre.

Le vendredi 24 avril, devait avoir lieu l'examen des premières communiantes. Avant de s'y rendre, l'enfant se jette à genoux devant une image de notre vénérable Mère, que nous lui avions donnée, et prie avec ferveur. Sa pauvre mère était triste; elle pensait que, cette année encore son enfant serait privée du bonheur de la sainte communion. Elle attendait son retour avec

anxiété, quand elle entend monter l'escalier avec rapidité, puis voit sa fille tenant l'image de la Mère de l'Incarnation et la baisant avec transport. L'enfant lui dit qu'elle a entendu tout ce qu'a dit le prêtre à l'examen, et qu'elle espère participer au divin banquet!

Le lendemain, grande agitation à l'externat; on entend crier de tous côtés : Miracle! Miracle! Les élèves vont tour à tour adresser la parole à leur compagne, pour démontrer à leurs maîtresses qu'elle est bien réellement guérie. Déjà, en effet, son attitude et sa physionomie étaient tout autres. Elle dit que, dès le second jour de la neuvaine, un bourdonnement qu'elle éprouvait depuis si longtemps dans la tête, avait cessé.

Le mercredi suivant, elle se confessa au confessionnal comme ses compagnes.

Le jeudi 30, dernier jour de la neuvaine et jour de la première communion, plusieurs religieuses, celles surtout qui avaient connu la petite infirme, se rendirent à l'externat, et toutes constatèrent une parfaite guérison.

Madame Foley assure que, depuis quatre ans et demi, elle n'avait pu se faire comprendre de sa fille autrement que par signes. Elle ne sait à quelle cause attribuer cette infirmité. Le seul fait qu'elle ait remarqué, c'est que l'enfant s'étant fait percer les oreilles dans l'automne de 1863, elle y eut beaucoup d'inflammation. Bientôt après, on s'aperçut qu'elle perdait l'ouïe rapidement. Comme elle avait continué d'aller à l'école, on pense qu'elle aura pris du froid.

Marguerite ayant été porter aux Sœurs de Charité, dont elle avait essayé de fréquenter l'école, une copie du témoignage ci-dessus, nous reçûmes en réponse la lettre suivante, à la date du 22 mai 1868.

« Ma chère et vénérée Mère,

» Je suis vraiment heureuse de pouvoir certifier que Marguerite Foley était très-sourde lorsqu'elle fut admise à nos classes. Je la reçus plutôt pour faire plaisir à sa pauvre mère affligée, que dans aucun espoir de réussir à l'instruire pour sa première communion. Peu de jours après, la sœur à qui je l'avais confiée vint me dire qu'elle avait essayé en vain de se faire comprendre. Je fis donc venir madame Foley et lui dis qu'il était inutile d'envoyer sa fille à l'école.

» Ce matin, j'ai amené l'enfant devant la sœur qui avait reconnu sa tâche impossible, et toutes deux nous sommes convaincues du miracle, ce qui me réjouit véritablement le cœur.

» Agréez, ma révérende Mère, etc.

» Sœur SAINT-BERNARD, *Sœur de la Charité.* »

M. Louis Robin, de Saint-Roch de Québec, âgé de trente-huit ans, charpentier de navires, ayant reçu au commencement de cette année, 1868, un coup de hache à la tête, se trouva dans un état presque désespéré; le médecin jugeait la blessure extrêmement grave. Elle se cicatrisa néanmoins, mais les douleurs de tête et la débilité continuèrent; on redoutait l'aliénation mentale. Une neuvaine à la vénérable Mère de l'Incarnation fut commencée, avec application de l'eau sur le siége du mal. Le septième jour, le malade était extraordinairement mal; la famille n'en pria qu'avec

plus de confiance, et ce ne fut pas en vain. La neuvaine finie, le malade se trouva en état d'aller communier à l'église. On remarqua que la cavité faite par le coup s'effaçait, cette partie du crâne revenant à sa forme primitive. Le malade se trouvait si bien rétabli, qu'il ne craignait point de se rendre à la Pointe-aux-Trembles, à huit lieues de Québec, pour reprendre son travail.

Au mois de décembre de la même année, environ cinq mois après sa guérison, époque des dernières nouvelles que l'on a eues de lui avant de clore ce récit, M. Robin n'avait pas interrompu son travail par un seul jour de maladie.

Dans les derniers jours de mai 1868, à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, trois lieues de Québec, un petit garçon âgé de six ans, le fils de M. François Garneau, souffrait depuis environ un an d'un grand mal d'yeux. Très-souvent l'enfant ne voyait pas assez pour manger et se conduire. Mademoiselle Marie Lagacé, institutrice de l'endroit, ayant proposé une neuvaine à notre vénérable Mère, on la commença avec foi et confiance. Tous les enfants de l'école y prirent part. Une goutte d'eau du tombeau ayant été appliquée, le premier jour, sur les yeux de l'enfant, il y eut un soulagement si sensible que les parents en furent tout surpris. Le troisième jour, le petit malade avait les yeux dans un état parfait.

---

28 décembre 1868. M. Charles Dumontier, venu aujourd'hui à notre parloir, a certifié les détails suivants touchant la guérison de son enfant.

Emilie Dumontier, âgée de quatre ans, s'était déplacé un os du talon droit en sautant d'une chaise. Pendant quatre mois, elle marcha plus ou moins, mais toujours péniblement. Au commencement de novembre 1866, elle fut arrêtée complétement. Il se déclara, au côté du talon, une plaie qui se creusa jusqu'à laisser voir les os. L'ouverture en était de la grandeur d'une pièce de trente sous. Du sang, des matières purulentes, de l'eau rousse en sortaient avec abondance. L'enfant était devenue une véritable martyre par la vivacité de ses souffrances.

La famille résidait alors à Ottawa. Cinq médecins, appelés en consultation, voulurent faire l'amputation du pied; mais les parents ne purent y consentir.

Dans l'automne de 1867, ils vinrent demeurer à Québec; la petite malade continua à souffrir tout l'hiver et l'été qui suivirent. Au mois d'août 1868, elle se traînait encore sur ses genoux. Ce fut alors seulement que les parents ayant appris les faveurs obtenues par le recours à l'intercession de la Mère de l'Incarnation, se sentirent pressés de lui recommander leur enfant, et demandèrent de l'eau miraculeuse. Une première neuvaine n'eut aucun résultat sensible. Une seconde fut recommencée avec un redoublement de ferveur; on faisait la prière matin et soir, avec application de l'eau sur la plaie. A la grande joie de tous, on remarqua que la suppuration avait cessé. Puis, pendant une troisième neuvaine, la plaie se cicatrisa entièrement, et l'enfant marcha. La cavité qui existe encore au talon atteste la gravité du mal.

Il n'est pas inutile de dire que, dès la première neuvaine, on avait mis de côté toute espèce d'onguents et de remèdes.

Ile aux Grues, douze lieues de Québec. Célina Painchaud, âgée d'environ quatre ans, enfant de M. Eugène Painchaud, n'avait pas encore marché, et, suivant l'opinion du médecin, cette débilité des jambes devait être longue, ainsi qu'il en avait été pour sa sœur aînée. Pendant une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau miraculeuse, l'enfant commença à marcher; elle ne tarda pas à le faire parfaitement et elle a toujours continué depuis.

Ce témoignage rendu en septembre 1868, plusieurs semaines après la guérison, a été confirmé par écrit au mois de décembre suivant.

---

11 janvier 1869. Joséphine Trudel, âgée de trois ans et demi, enfant de M. Antoine Trudel, de Saint-Sauveur à Québec, avait des humeurs au bras, à la jambe et surtout au pied droit. La moitié du pied était dans un état pitoyable, l'inflammation s'étendant à la jambe jusqu'au genou. Depuis trois semaines l'enfant n'avait pas fermé l'œil par suite de ses grandes et continuelles souffrances. La plaie était de mauvaise apparence, et le mal allait toujours croissant. On eut alors recours à l'eau miraculeuse. Dès la première application qui en fut faite, la plaie changea d'aspect; au bout de quelques jours, l'enfant marchait. Six jours après la fin de la neuvaine, le père rendait ce témoignage et affirmait que l'enfant était très-bien.

---

20 mars 1869. Madame veuve Félix Richard, du faubourg Saint-Louis à Québec, venue au parloir des

Ursulines, dit que sa petite fille Alesima, âgée de trois ans, souffrait beaucoup d'un mal d'yeux, lorsqu'on s'aperçut qu'une taie traversait perpendiculairement un œil. Les remèdes ayant été inutiles, on eut recours à l'eau du tombeau. Dès la première application, l'enfant éprouva un mieux sensible; les douleurs disparurent promptement, et, à la fin de la neuvaine, l'œil était parfaitement clair.

---

29 mars 1869. Madame Joseph Chamberland dit que son mari (journalier au faubourg Saint-Jean à Québec) souffrait depuis huit ans au moins d'une oppression et d'une toux qui le mettait souvent hors d'état de vaquer à ses travaux. Depuis un an il était beaucoup plus mal. Il avait dû cesser entièrement son travail; il passait des nuits cruelles, toussait sans répit, ce qui le réduisait à un état de prostration complète. Il en était là, au commencement de février dernier, lorsqu'on eut la pensée de recourir à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, en faisant usage de l'eau miraculeuse. Le premier jour de la neuvaine, il prit une goutte de cette eau le soir. Il dormit paisiblement toute cette nuit, et, à partir de ce moment, son état se trouva complétement changé. Les forces lui reviennent et il a pu reprendre son travail qu'il n'a pas discontinué depuis. Il est âgé de quarante-cinq ans.

---

12 avril 1869. Aujourd'hui, madame Jean Brisson, demeurant au Foulon à Québec, a amené au parloir son petit garçon Jacques, âgé de onze ans, attribuant

à la Mère de l'Incarnation son retour à la santé. Sur la fin de mai, l'année dernière, cet enfant était tombé d'un quai. A la suite de cet accident, il éprouva des étouffements dont les remèdes parurent d'abord le soulager; mais il ne fut pas guéri. Loin de là, les jointures se gonflèrent par tout le corps. Aux poignets, aux chevilles des pieds se déclarèrent des plaies. L'enfant souffrait extraordinairement; il avait entièrement perdu l'appétit et maigrissait à vue d'œil. Un médecin très-habile l'avait déclaré incurable. Environ un mois après l'accident, sa mère ayant entendu parler des guérisons obtenues par la Mère de l'Incarnation, se procura de l'eau miraculeuse et commença une neuvaine. Dès la première application de l'eau, les douleurs s'évanouirent, les plaies cessèrent de suppurer, puis elles se cicatrisèrent à vue d'œil. L'appétit était revenu; les forces et l'embonpoint revinrent également. Enfin, dit la mère, l'enfant est mieux qu'il n'était auparavant.

Les cavités et les cicatrices qui se voient aux poignets de l'enfant attestent la vérité de la déposition ci-dessus.

---

18 avril 1869. Madame J.-B. Marois, du faubourg Saint-Jean à Québec, déclare qu'elle attribue entièrement à la Mère de l'Incarnation le bon état de sa vue. Cette dame, qui est âgée de soixante ans, avait toujours eu la vue très-faible. (Un de ses frères est devenu tout à fait aveugle, il y a plus de quinze ans.) Depuis cinq ou six mois, l'inflammation était devenue extrêmement douloureuse, et la malade ne pouvait plus s'occuper de travail manuel, lorsqu'elle eut la pensée de s'adresser à la vénérable Mère. Dès la première application de

l'eau, elle éprouva un soulagement marqué. Vers le milieu de la neuvaine, elle était très-bien. Cette guérison avait eu lieu dans l'été de 1868, vers le mois de juillet. Madame Marois a toujours été bien depuis. Les accidents qui avaient coutume de lui affecter la vue, ne l'incommodent en aucune manière.

---

29 avril 1869. Aujourd'hui, veille de l'anniversaire de la mort de notre chère et sainte Mère Marie de l'Incarnation, nous avons appris une guérison remarquable, arrivée à Vaudreuil, à soixante-quinze lieues de Québec, dans les premières semaines de ce même mois. Cette guérison a eu lieu dans la personne de M. Joseph-Guillaume Meloche, employé au télégraphe sûr la ligne de Montréal. Il y avait plus de dix mois que ce jeune homme (il est âgé de vingt-quatre ans) souffrait d'un mal d'yeux extraordinaire dont nul remède n'avait pu le soulager. Il ne pouvait vaquer à aucune occupation. L'inflammation était parfois excessive; les yeux étaient dans un état affreux. Le malade avait été soigné par un oculiste remarquable, mais sans résultat. Il avait ainsi dépensé plus de cent soixante piastres (plus de huit cents francs), lorsque son frère, M. Antoine Meloche, qui se trouvait à Québec, vint demander de l'eau miraculeuse. C'était le 1er avril. Il expédia cette eau à Montréal, avec les prières et une image de la sainte Mère. La neuvaine devait commencer le mardi suivant. Ce même jour, M. Antoine Meloche recevait une lettre qui lui annonçait que son frère était toujours dans un plus triste état. Il lui répondit en l'encourageant à prendre courage et à faire

sa neuvaine avec ferveur, ajoutaut qu'il avait confiance que l'eau sainte aurait plus d'effet que les moyens humains.

Le pauvre jeune homme, qui avait épuisé ses épargnes pour se faire traiter, était presque découragé à la pensée de l'avenir dont il était menacé. Maïs, ô puissance de la foi et de la prière! La neuvaine n'était pas terminée, que le malade écrivait à son frère qu'il était guéri.

Ce témoignage a été rendu par M. Antoine Meloche. Il venait demander de nouveau de l'eau du tombeau pour une autre personne de Montréal, un ami de son frère, également affligé d'un grand mal d'yeux et qui avait conçu une vive espérance, par suite de la guérison obtenue.

Témoignage de M. le docteur M.-D.-S. Martel, touchant la guérison de Benjamin L..., arrivée à Chambly en mars 1869.

Dans le cas de Benjamin L..., cas de hernie inguinale étranglée, médicalement parlant, le patient devait mourir.

Appelé une première fois, je pus réduire la hernie, mais cette réduction ne fut pas de longue durée. Le soir même, la hernie s'étrangla de nouveau, et le patient fut atteint de douleurs plus fortes que la première fois. Comme il faisait une véritable tempête d'hiver, accompagnée d'un froid de vingt-huit à trente degrés, on n'osa pas se mettre en chemin pour venir me chercher. Le patient souffrit toute la nuit horriblement. Vers le matin seulement les douleurs se calmèrent, et le malade, ignorant sa position véritable,

s'écria tout joyeux qu'il était guéri. C'était justement au moment où la gangrène commençait son travail de destruction et où la mort était plus prochaine.

Malgré cette prétendue guérison, le malade changeait à vue d'œil, et, vers les neuf heures du matin, on crut prudent de venir chez moi.

Après un court exposé de l'état du patient, redoutant avec trop juste raison ce mieux subit, je partis immédiatement, me dirigeant en toute hâte vers sa demeure. Le malheureux qui n'avait plus conscience de sa position, se croyait mieux, mais tous les symptômes précurseurs de la mort se déroulèrent en un instant devant mes yeux : le malade n'avait plus de pouls, sinon parfois un pouls intermittent ; ses yeux étaient hagards, sa figure inquiète et exaspérée, sa langue sèche et couverte d'un enduit brun foncé. Il y avait tympanite, vomissements de matières fécales, froideur des extrémités, sueurs froides et abondantes, etc.

Il était trop tard pour tenter une opération, le débridement de la hernie. Néanmoins je passai quatre à cinq heures auprès du malade, espérant en vain quelque changement. Voyant que la médecine était impuissante, je fis appeler le prêtre et lui remis mon patient, lui disant que tout était fini, puis je m'acheminai vers ma demeure. Ma femme me demanda aussitôt des nouvelles du pauvre Benjamin. Je lui répondis que c'en était fait, qu'il allait mourir. Ma femme me proposa alors une neuvaine en l'honneur de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, pour obtenir la guérison du pauvre malheureux. Je m'y associai de grand cœur, et nous la commençâmes le soir même.

Le lendemain, il y avait, chez le malade, une ouverture dans les parois de l'abdomen : c'était un anus

artificiel qui donnait passage à des matières excrémentielles abondantes. Les autres symptômes n'étaient point changés ; le vomissement et le hoquet paraissaient l'exaspérer. Le troisième jour, il y avait un peu de mieux ; le quatrième, l'anus artificiel avait presque entièrement disparu. Il y eut alors disparition des symptômes alarmants. Les jours suivants le mieux devient de plus en plus sensible, et à la fin de la neuvaine, mon patient était en parfaite convalescence.

C'était au mois de mars 1869 ; et, au mois de mai suivant, Benjamin L... travaillait avec son père à faire les semailles. Depuis ce temps, il a toujours joui d'une bonne santé ; il est parfaitement guéri de sa hernie.

Tel est le résumé du cas de maladie que j'ai eu à traiter moi-même, et dont j'attribue la guérison à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Chambly, 30 janvier 1871.

M.-D.-S. MARTEL, *docteur en médecine.*

---

9 mai 1873. Aujourd'hui, mademoiselle Elisabeth-Mc Donald a confirmé de vive voix, comme en ayant été témoin oculaire, la guérison de madame Duncan Mc Rac, arrivée à Saint-Raphaël, comté de Glengarcy, Haut-Canada (plus de cent lieues de Québec) au printemps de 1869.

Cette dame, âgée d'environ quarante ans, était depuis longtemps malade ; mais les trois dernières années, elle avait été comme clouée à son lit de douleurs par une complication de maux, dont le principal était la maladie de l'épine dorsale. La pauvre infirme ne pouvait s'aider

en rien et souffrait extrêmement. Elle était abandonnée des médecins et avait reçu les derniers sacrements quand on écrivit pour demander une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, en disant qu'un miracle seul pouvait la sauver. Bon nombre de familles de l'endroit s'unirent à la neuvaine et la malade fit usage de l'eau du tombeau. La grâce sollicitée fut complète. A partir de cette neuvaine, madame Mac Rac s'est toujours bien portée, assistant régulièrement aux offices de l'Eglise et vaquant à tous les travaux domestiques. Le village entier en est dans l'admiration et dit hautement que Dieu seul a pu opérer ce prodige.

---

7 janvier 1870. Mademoiselle Félicité Motte, venue à notre parloir, dit que sa petite nièce, Emma Motte, âgée de douze ans, souffrait depuis un an d'un mal extraordinaire à un doigt; le médecin n'avait pu y apporter aucun remède efficace. On commença une neuvaine à notre vénérable Mère, avec application de l'eau. Un matin durant la neuvaine, l'enfant se lève en criant qu'elle est guérie, et elle l'était en effet. Cette guérison a eu lieu l'année dernière au Cap-Santé (douze lieues de Québec). C'est le propre père de l'enfant qui en a donné les détails à mademoiselle F. Motte.

---

10 janvier 1870. Clément Chaillé, du Cap-Santé, venu à notre grille, déclare que sa mère, madame Urbain Chaillé, avec qui il demeure, et qui est âgée de soixante-treize ans, souffrait depuis plus de douze

ans d'une tumeur au nez qu'aucun remède n'avait pu guérir, et que l'on regardait comme dégénérée en chancre, quand, vers le mois d'août 1869, on commença une neuvaine avec application de l'eau du tombeau. Le mal disparut pendant cette neuvaine.

---

10 mai 1870. Aujourd'hui, le sieur Thomas Dooley, fermier à Sainte-Agathe de Lotbinière (cinq lieues de Québec), est venu témoigner de sa guérison et remercier des prières faites pour lui. Il y avait six ans qu'il s'était trouvé atteint d'un rhumatisme inflammatoire, et aucun traitement n'avait pu le guérir. Il avait même passé six semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, où plusieurs médecins habiles l'avaient soigné sans résultat. On lui conseilla d'aller séjourner dans le Sud; il en revint aussi souffrant et aussi incapable de travailler qu'auparavant. Vers le milieu du mois de mars dernier, il commença une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau miraculeuse. Il sentit presque aussitôt un grand soulagement dans les épaules et dans les bras. Son état changea tellement que vers la fin de la neuvaine il était complétement guéri. Il a fait à pied un long chemin pour prendre ensuite la voiture et venir rendre compte de sa guérison.

---

9 mai 1873. Mademoiselle Hélène Pelletier, demeurant au faubourg Saint-Jean à Québec, ayant demandé de l'eau miraculeuse, déclare que sa sœur Joséphine, âgée de onze ans, résidant à Sainte-Hélène de Kamou-

raka, a été guérie d'une surdité très-considérable qui durait depuis deux ans et à laquelle la médecine n'avait pu remédier. Depuis la neuvaine faite en juillet dernier à la vénérable Mère de l'Incarnation, la jeune fille entend parfaitement.

Ce n'est pas seulement dans le Nouveau-Monde que la vénérable Mère a fait sentir son crédit auprès de Dieu : partout où on l'a invoquée, elle a donné des marques de sa protection. Nous ne citerons que quelques faits.

La supérieure des Ursulines de l'Arbresle (Rhône) nous écrivait, le 20 septembre 1867 : « Je ne puis résister au désir de vous faire connaître l'entière et prompte guérison d'une de mes religieuses, qui vient de recouvrer la santé par l'entremise de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette chère sœur était atteinte, depuis plusieurs années, d'une violente douleur au cœur et d'une toux opiniâtre, qui l'avaient réduite à un tel point de faiblesse et de maigreur, que nous appréhendions pour ses jours. Elle était habituellement accablée d'une tristesse et d'un abattement qui lui paraissaient insurmontables. Le médecin avait peu d'espoir et les remèdes étaient sans effet. Je m'adressai alors avec confiance à notre future bienheureuse : le dimanche de la sainte Trinité, je commençai en son honneur une neuvaine à l'insu de la malade. Quelques heures s'étaient à peine écoulées, que nous fûmes surprises du changement qui venait de s'opérer. La malade, sentant diminuer son mal, dit à l'infirmière qu'assurément on avait prié pour elle. Avant la fin de la neuvaine, les souffrances physiques et morales

avaient entièrement disparu. Aujourd'hui, sa santé est parfaite. »

Ursulines de Mons (Belgique), 27 mai 1869.

« C'est pour accomplir une promesse faite à la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, que je viens vous faire part d'une guérison tout à fait inattendue, que cette bonne Mère nous a obtenue dans le mois d'août dernier. Notre digne et bien-aimée supérieure était atteinte d'une inflammation d'entrailles tellement violente qu'aucun remède ne pouvait y apporter de soulagement. Le mal allait toujours en augmentant; le médecin n'avait plus d'espoir, lorsque Dieu inspira à une religieuse de la communauté l'heureuse idée de faire avaler à la malade une parcelle d'une lettre autographe de Marie de l'Incarnation, ce qu'elle fit à deux reprises différentes, promettant de vous faire connaître la guérison si elle était obtenue. Dès lors un mieux sensible s'opéra chez la malade, qui, malgré son grand âge (soixante-dix-neuf ans), est maintenant au milieu de nous, édifiant la communauté par ses exemples de vertus. »

Ursulines de Quimperlé (Finistère), 16 mars 1870.

« Au commencement de février, une de nos élèves, âgée de douze ans, fut atteinte d'un rhumatisme général; le mal augmenta et nous donna de l'inquiétude pour la vie de cette jeune fille. La famille ayant été instruite du triste état de Louise, le père accourut promptement laissant sa femme malade d'une fluxion de poitrine. Son affliction était extrême : il était me-

nacé de perdre à la fois et sa femme et son unique enfant.

» Le 12 février, nous crûmes qu'il faudrait administrer notre pauvre petite; mais notre révérende Mère supérieure eut la pensée de commencer une neuvaine à notre sainte Mère du Canada. Le jour même, le mieux se fit sentir; la malade est maintenant rétablie; elle est allée passer quelque temps dans la famille pour achever de se remettre.

» Une de nos grandes élèves avait, depuis quinze jours, une fièvre muqueuse sans gravité; vendredi, son état devint plus alarmant, et nous avons encore eu recours à notre Mère de l'Incarnation au moyen d'une neuvaine. Depuis, les vomissements ont complétement cessé et notre chère malade est en pleine voie de guérison. »

Carhaix (Finistère), 30 avril 1870.

« Notre dévotion pour notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'accroît de toute la reconnaissance dont nos cœurs sont remplis pour les faveurs dont elle ne cesse de nous combler. Sans parler de l'augmentation considérable du nombre de nos enfants, que nous croyons lui devoir, voici un fait que je veux vous faire connaître :

» Une charmante jeune fille de quatorze ans fut atteinte, dans les premiers jours de ce mois, d'une maladie qui nous inspirait une véritable épouvante, à cause des cris que lui arrachaient ses cruelles douleurs. Dans le jour, on voyait des religieuses fuir, les unes d'un côté les autres de l'autre, pour ne pas entendre

les hurlements de la pauvre enfant; mais, la nuit, on ne pouvait les éviter, car il avait fallu transporter la malade à l'infirmerie des religieuses. Le 5 courant, je dis à notre chère enfant, en lui donnant le portrait de notre bien-aimée Mère Marie de l'Incarnation : « Recommandez-vous à cette bonne Mère, nous allons commencer une neuvaine pour vous ce soir. — A la condition, dit la malade, que je sois guérie demain matin à six heures. Ah ! je ne puis plus tant souffrir ! — Résignez-vous, mon enfant, et patientez jusqu'à la fin de la neuvaine, si telle est la volonté de Dieu. — Non, demain à six heures, il faut que je sois guérie. »

» Nous commençons la neuvaine le soir. Pendant la nuit les douleurs furent atroces. A partir de minuit, l'enfant ne cessa de crier qu'elle allait mourir. Nous étions trois religieuses près d'elle, épuisant toutes les prières, tous les raisonnements pour la faire consentir à essayer un remède : « J'aime mieux mourir, répondait-elle. » A cinq heures, les maîtresses vinrent la voir et s'en allèrent avec une profonde tristesse dans le cœur.

» Six heures sonnent à la communauté : O prodige ! la pauvre petite se sent guérie; elle fait des mouvements, sa figure change d'expression, ses yeux redeviennent clairs et animés. Elle couvre de baisers le portrait de la Mère Marie l'Incarnation. C'est elle qui m'a guérie, répète-elle à toutes les personnes qui entrent dans sa chambre, et elle montre le portrait avec bonheur. Elle voulait se lever à l'instant et reprendre les exercices de ses compagnes. Quand elle vit entrer le docteur, elle lui cria de loin : « La voyez-vous, Monsieur, c'est elle qui m'a guérie, et juste à l'heure que je le lui avais demandé ! »

Nous terminerons par le récit d'une guérison obtenue aux Ursulines de Blois, le 2 avril 1873. La religieuse en faveur de laquelle elle fut opérée se trouvait dans un état tel que l'on attendait sa mort à bref délai. Elle n'avait pas prononcé une parole à voix ordinaire depuis seize mois, et il y avait six ou sept semaines au moins que, ne pouvant pas même se faire entendre à voix basse, elle se confessait par écrit. Sa maigreur était extrême; elle souffrait continuellement d'une douleur au côté, outre une grosseur sensible et douloureuse qu'elle avait à la gorge.

Il y avait bientôt deux mois que l'on ne faisait plus aucun remède, le médecin ayant déclaré que tous seraient inutiles, lorsque nous proposâmes de faire une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation, aux conditions suivantes : 1° que la malade porterait à son cou, pendant toute la durée de la neuvaine, la relique de la vénérable Mère; 2° que si elle était guérie, elle ferait son portrait à l'huile (Sœur Saint-Dominique est maîtresse de peinture et de dessin), et que ce portrait serait mis dans le vestibule du tour de la communauté. La supérieure dit qu'elle acceptait ces conditions et sœur Saint-Dominique donna son assentiment par une inclination de tête.

Voici maintenant comment elle raconte elle-même sa guérison :

« Monastère de Saint-Ursule de Blois, 20 avril 1873.

» Le 4 décembre 1871, à la suite d'un rhume de poitrine, je perdis complétement la voix; j'étais sujette à ces extinctions, qui revenaient plusieurs fois chaque hiver depuis plus de dix ans; rien donc ne semblait

d'abord inquiétant. Mais j'éprouvai bientôt une fatigue plus grande que celle qui avait jusqu'alors accompagné ces fréquentes aphonies, et, durant tout le mois de décembre, la toux fut presque continuelle pendant la nuit. On essaya diverses calmants, qui firent céder la toux, mais n'exercèrent aucune influence sur la voix, et dès lors j'éprouvai tant de peine à parler, que j'eus la crainte d'être tout à fait privée de la parole. A la fin de mars, on tenta une cautérisation, qui, dans d'autres circonstances, avait réussi à ramener la voix; cette fois, ce fut inutilement. Les injections d'alun dissous dans de l'eau très-chaude n'eurent pas plus de succès.

» On espéra que des douches par un temps très-froid rendraient au larynx sa sonorité; il n'en fut rien. On dit qu'il fallait attendre la saison chaude, et je suivis jusque-là un régime fortifiant. Les chaleurs venues n'apportèrent aucun changement. Je sentais qu'au contraire mes souffrances augmentaient. J'étais facilement oppressée, et l'appétit me faisait complétement défaut.

» Au commencement de l'été, on avait appliqué successivement deux vésicatoires de chaque côté du larynx, et déjà on craignait pour cet organe une paralysie, laquelle parut inévitable après l'inutilité des vésicatoires.

» Dans le courant du mois d'août un second médecin désira une nouvelle application de vésicatoires, couvrant, cette fois, tout le devant du cou. On en mit ainsi deux à dix jours d'intervalle; puis il fallut s'arrêter à cause de l'état dans lequel me mettait ce traitement, qui produisait, avec la fièvre, un accroissement de faiblesse, et de longues insomnies. Ce fut alors que le médecin voulut en venir à un traitement plus énergique, qui lui donnait de l'espérance, mais dont l'insuccès serait la preuve qu'il n'y avait plus à compter

sur le retour de la voix. En ce cas, les efforts devraient se borner à localiser le mal. Il appliqua donc deux cautères, qu'il fallut entretenir pendant deux mois, et qui n'amenèrent aucun soulagement. Tous ces soins étaient accompagnés de fumigations de goudron, renouvelées trois fois chaque jour avec d'autres médicaments que l'on croyait devoir exercer sur l'organe malade une influence salutaire. Tout fut inutile, et je sentais que mon état empirait. Parfois c'était à peine si je pouvais me soutenir. Il me semblait impossible qu'un tel état pût durer longtemps, surtout lorsqu'au mois de janvier de cette année je ressentais un si grand épuisement que je dus faire usage du crayon et de l'ardoise pour exprimer mes pensées, puis me confesser uniquement par écrit.

» J'en étais là lorsque M. notre aumônier proposa une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation. Cette pensée me souriait peu ; je ne me sentais aucune dévotion spéciale à cette sainte religieuse. Je fis donc quelques difficultés ; mais pourtant je m'unis par obéissance à cette neuvaine, qui commença le 16 mars. Peu à peu cependant la confiance se fit sentir ; pensant à la relique que je portais sur moi, je finis par être persuadée que la sainte Ursuline du Canada ferait quelque chose en ma faveur. Puis tout espoir s'évanouit quand je vis que, le 24 mars, jour de la clôture de la neuvaine, le seul changement opéré était une augmentation de souffrance et une faiblesse générale. Du reste, j'avais tant supplié Notre-Seigneur, tout en désirant beaucoup ma guérison, de ne me la pas accorder s'il prévoyait que je dusse en abuser et me servir de ma voix pour l'offenser tant soit peu, que je me regardais désormais comme certaine de la volonté de Dieu à mon égard. Je crus donc qu'il était inutile de continuer des prières

auxquelles Dieu ne refusait de se rendre que par miséricorde.

» Cependant notre bonne Mère supérieure et M. l'aumônier étaient résolus d'insister auprès de la Mère Marie de l'Incarnation jusqu'à ce qu'elle eût donné à la communauté un gage certain de son crédit auprès de Dieu; et le lendemain, 25 mars, on commençait une seconde neuvaine. On priait malgré moi, en quelque sorte, et si je m'unis à cette seconde neuvaine, ce fut uniquement par obéissance et par un sentiment profond de reconnaissance pour la charité dont on me donnait tant de preuves. Je demeurais d'ailleurs convaincue que nous n'obtiendrions rien, et je ne demandais plus moi-même au bon Dieu que de faire tourner tant de prières au profit de mon âme.

» Telles étaient mes dispositions lorsque, le 2 avril à six heures du matin, commençant à prier, je voulus, ainsi que j'en avais l'habitude, juger de l'état de ma pauvre voix, et j'essayai de parler en faisant sur moi le signe de la croix. Quelle est alors ma surprise quand je m'entends articuler hautement les mots : *Au nom du!* Ma voix s'éteignit alors; mais je fus si frappée de ces premiers sons, que me rappelant seulement alors que ce jour était le dernier de la seconde neuvaine, je ne doutai plus que la Mère Marie de l'Incarnation se fût occupée de moi. Immédiatement j'essaye un second signe de croix, mais cette fois avec une ferme confiance : *Au nom du Père et du Fils.* Ce fut encore tout ce que je pus dire. Mais ce progrès doublait ma confiance et j'étais convaincue que la Sainte Trinité ferait le reste. En effet je fais mon signe de croix tout entier à haute voix et je continue ma prière sur le même ton sans faire aucun effort ni éprouver de fatigue. Je com-

pris que j'étais guérie, et, pleine d'émotion, je baise à genoux la relique de la vénérable Mère, qui se vengeait de mon peu de confiance par un prodige de bonté.

» Depuis, je continue à parler sans fatigue. Je n'ai éprouvé dans cette journée de ma guérison, qu'un bourdonnement extraordinaire dans les oreilles, qui ne s'est reproduit ensuite que le dernier jour de la neuvaine d'action de grâces. Je sens d'ailleurs un changement réel dans l'ensemble de ma santé; la douleur de côté que j'avais habituellement et la grosseur à la gorge, qualifiée par le médecin de gonflement d'un anneau du larynx, ont entièrement disparu. Je n'ai plus ressenti de temps en temps qu'une légère oppression, que j'attribue à la faiblesse qui m'est restée, quoique incomparablement moins grande qu'auparavant. »

Cette déclaration, écrite trois semaines après la guérison, est maintenue dans son intégrité au moment d'être mise sous presse, 21 juillet 1873.

FAVEURS D'UN AUTRE GENRE.

Quoiqu'il ne nous soit pas permis de nommer les personnes, ni d'entrer dans des détails qui les feraient connaître, nous écrivait la révérende Mère supérieure des Ursulines de Québec, il est à notre connaissance, et nous pouvons le dire, que des ménages brouillés ont été ramenés à la concorde par suite de prières à notre vénérable Mère, et que des pécheurs endurcis ont été réconciliés avec Dieu. Bien souvent, nous avons entendu dire à ceux qui n'avaient pas obtenu la guérison objet de leurs vœux, que la vénérable Mère leur avait obtenu des grâces incomparablement plus précieuses.

Une paroisse allait très-mal au point de vue religieux; une institutrice se mit en devoir d'y établir la dévotion à la Mère de l'Incarnation, répandant dans les deux langues (le français et l'anglais) les prières aux Cœurs de Jésus et de Marie dont nous avons si souvent parlé; elle demandait à la sainte Mère de guérir les corps, afin de pouvoir, par ce moyen, atteindre et guérir les âmes. Sa prière fut exaucée; quelques guérisons obtenues ramenèrent à Dieu des familles entières; des protestants même furent frappés de ce qui se passait sous leurs yeux. Le missionnaire qui administrait cette localité dit publiquement en chaire que depuis que la dévotion à la Mère de l'Incarnation était entrée dans l'endroit, il s'y était fait un changement admirable.

Nous connaissons aussi des personnes qui, s'étant adressées à la Mère de l'Incarnation dans de grands embarras d'affaires temporelles, ont obtenu des résultats tels que l'on est comme forcé d'y reconnaître une intervention céleste.

Nous savons en particulier une famille dont la confiance en cette sainte Mère était illimitée. Avait-on besoin d'argent, fallait-il négocier quelque acquisition importante? on en référait à celle qui avait su traiter tant d'affaires épineuses sans jamais porter atteinte aux grands intérêts de son âme. Tout était remis entre ses mains; c'était la Mère de l'Incarnation qui négociait tout, tantôt avec saint Joseph, tantôt avec la Sainte Vierge, tantôt par des suffrages offerts pour les âmes du purgatoire. Quelques personnes qui d'abord avaient voulu s'amuser de cette confiance naïve, fini-

rent par la partager, en voyant les heureux fruits qui en résultaient.

Nous savons encore que des personnes qui portent l'image ou quelque relique de la sainte Mère ont eu plusieurs fois lieu de s'en féliciter. Un employé d'une certaine administration avait à remplir une mission difficile, ceux avec qui il avait à traiter ayant juré sa mort. Il se munit d'une image de celle en qui il met sa confiance, sûr qu'avec cela il n'éprouvera pas de malheur. Il part donc avec confiance; mais à peine a-t-il paru qu'on s'ameute contre lui; il est renversé par terre et horriblement traité. On le croyait mort sous les coups. Lui-même dit qu'il lui semblait que chaque coup était de nature à lui ôter la vie. Cependant il invoquait toujours sa sainte protectrice. Enfin ses agresseurs le laissent, pensant en avoir fini avec lui. Mais grande fut ensuite la surprise lorsque, après qu'il se fut un peu reposé, on le vit s'en retourner chez lui en aussi bon état de forces et de santé qu'avant de recevoir ces affreux traitements.

Une jeune personne qui dirigeait une école composée d'enfants des deux sexes se trouvait en butte à des difficultés de tout genre; elle mettait tout entre les mains de la Mère de l'Incarnation, et elle s'en trouvait bien. Tracasseries du côté des parents, mutineries de la part des grands garçons de seize à dix-sept ans, embarras de problèmes qui étaient au-dessus de sa capacité, tout cela arrivait toujours à une heureuse solution. Elle était si habituée à cette bienveillante assistance, qu'elle s'y reposait entièrement. Nous n'en

citerons qu'un exemple. Un de ses grands écoliers lui demande un jour la solution d'un problème d'arithmétique très-difficile. Cette solution devait être donnée le lendemain matin. Or, la pauvre maîtresse, qui d'ailleurs n'avait qu'une médiocre aptitude pour l'arithmétique, n'avait jamais vu les règles sur lesquelles reposait l'explication qu'elle avait à donner, et nulle ouverture ne se faisait à ce sujet dans son esprit. Elle a recours à son refuge ordinaire; elle représente à la Mère de l'Incarnation que si elle ne lui vient en aide, elle va perdre son crédit et se trouver dans l'impossibilité de faire autant de bien à ses élèves. Il s'agit de son œuvre, de l'éducation des enfants.... Là-dessus elle prend son repos comme d'ordinaire, sûre que d'une manière ou de l'autre la difficulté s'aplanira. Le matin, à son réveil, par quel prodige? elle ne le sait; mais le problème est aussi clairement résolu dans son esprit que si elle le voyait chiffré devant elle. Prenant une ardoise et un crayon, elle en écrit la formule avec autant de facilité que si elle eût eu simplement à copier une solution donnée par un habile mathématicien.

Bien des fois, après avoir demandé des neuvaines à *la sainte Mère* pour des pécheurs endurcis qui, même à l'article de la mort, refusaient de revenir à Dieu, ou pour des personnes adonnées au vice de l'ivrognerie, on est venu au monastère remercier la communauté, en disant que la conversion avait été complète. Parmi ces miracles dans l'ordre moral, nous en citerons un qui a eu lieu il y a quelques années, et dont on nous garantit tous les détails.

Un homme de bonne condition s'étant irrité contre une de ses parentes, protesta qu'il ne mettrait jamais le pied chez elle. Cependant cette parente, qui était veuve, était tombée dans la plus profonde misère et ne savait que devenir. Malade, exténuée et privée de toute ressource, elle fut recueillie dans un hôpital. Elle y avait été cinq mois sans que son parent voulût revenir de ses sentiments d'aversion. En vain les Sœurs de la Charité avaient-elles essayé de le fléchir ; il répondait que l'Evêque même ne le ferait pas changer de résolution. Une dame charitable ayant été voir la pauvre infortunée, celle-ci la conjura d'aller elle-même supplier son parent de lui permettre au moins de venir mourir auprès de sa mère qui demeurait avec lui. Il ne pourra pas vous refuser, ajouta-t-elle.

Madame L. fit la démarche, mais elle ne fut pas mieux reçue que les autres. Elle essuya même un refus qui était plus que sec. Alors une idée la frappa.... Elle va soudain au monastère des Ursulines, demande de l'eau du tombeau et supplie les religieuses de commencer une neuvaine. Puis, sans perdre de temps et malgré la fatigue qu'elle éprouve, elle retourne à l'hôpital, donne de *l'eau sainte* à sa malheureuse amie et lui recommande de prier avec ferveur, lui disant que la *sainte Mère* l'exaucera certainement.

La grâce demandée ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, M. N. inquiet, troublé, ordonne d'aller chercher la malade et fait donner une voiture des plus convenables pour la transporter. Il lui prodigua tous les soins les plus affectueux pendant les huit jours qu'elle vécut encore. Il lui fit faire à ses frais un enterrement solennel, et il adopta ses deux enfants, qu'il élève comme les siens propres.

« Qui aurait pu changer ce cœur obstiné, disait madame L. en donnant ces détails, sinon la puissante intercession de la *sainte Mère* que l'on avait invoquée? »

Au mois d'avril 1867, nous avions engagé toutes les maisons d'Ursulines à préparer des ressources pour les frais de la future béatification de la vénérable Mère; nous proposions de demander, dans ce but, des élèves de plus. Or les résultats de ce simple conseil furent très-remarquables partout où on le suivit. Voici quelques courtes indications à ce sujet.

Ursulines de Hoogstraeten (Belgique), 10 septem-1867. « Après deux neuvaines faites avec intention de consacrer aux frais de la béatification le quart de la pension des élèves *Anglaises* ou *Allemandes* qui nous seraient procurées par la vénérable Mère, on nous offrit deux jeunes Anglaises catholiques. »

Cannobio (Italie), 23 septembre 1867. « Commençant, il y a peu de jours, une neuvaine pour remercier le bon Dieu des grâces qu'il a faites à la Mère de l'Incarnation, je lui demandai une pensionnaire et une maîtresse des classes supérieures. — Le troisième jour de la neuvaine, voilà qu'on me présente une élève. De plus, nous voyons naître l'espoir d'avoir une maîtresse. »

22 novembre suivant : « Je viens vous dire avec un cœur rempli de la plus humble et de la plus ardente reconnaissance, que notre neuvaine a eu son entière efficacité. Une jeune fille, notre ancienne élève, qui a son diplôme au degré supérieur, nous pria tout à coup de vouloir bien l'accepter.... La petite nouvelle élève est maintenant une de celles auxquelles elle donne des leçons. »

Saint-Cyr-au-Mont-D'or (Rhône), 14 septembre 1867. « Le noviciat a commencé une neuvaine pour avoir une prétendante : le cinquième jour, il s'en est présenté une, qui entrera le dernier jour de la neuvaine. »

Uden (Hollande), 26 octobre 1867. « Nous étions convenues que si la vénérable Mère de l'Incarnation nous obtenait pour le 1er octobre une rentrée de cinquante élèves, la pension de la cinquantième serait pour les frais de la béatification.... De quarante-quatre élèves, à la fin de l'année scolaire, une dizaine ne revenaient pas, de sorte qu'il n'y avait guère de chance, humainement parlant. Et pourtant, la semaine d'avant la rentrée, on demandait place pour la cinquantième. »

Chatam (Haut-Canada), 13 avril. 1868. « Nous avions fait une neuvaine en l'honneur de la Mère Marie de l'Incarnation, pour qu'elle nous obtînt vingt-cinq pensionnaires pendant toute l'année : c'est six de plus que nous n'en avons jamais eu; nous avons été exaucées. »

Saluzzo (Italie), 17 avril 1868. « Lisant dans votre circulaire les effets de la protection de notre vénérée Mère Marie de l'Incarnation, je fis cette prière : « O vénérable Mère, si vous m'envoyez une élève, je vous donnerai une partie de sa pension pour les frais de votre béatification. » Or, le lendemain, on nous présenta pour pensionnaire une enfant de dix ans. »

Vienne (Autriche), 14 avril 1868. « Comme les événements de notre malheureuse patrie diminuent de plus en plus le nombre de nos élèves, nous avons commencé une neuvaine à Marie de l'Incarnation; et, dès le second jour, une dame accompagnée de quatre charmantes petites filles nous pria de les recevoir comme pensionnaires, et elle a été heureuse de trouver tant de places vides. »

La même supérieure nous écrivait, le 18 avril 1869.... « Notre chère Mère de l'Incarnation, à la suite d'une autre neuvaine, nous a envoyé plus de vingt pensionnaires et demi-pensionnaires à la fois. »

Ursulines d'Evreux (Eure), 5 mai 1869. « Une famille de Thiberville à laquelle vous avez envoyé, il y a quelques mois, le portrait de la vénérée Mère de l'Incarnation, croit lui devoir la santé et la vie d'une de ses enfants, que cinq médecins avaient condamnée, n'attendant plus que son dernier soupir. Mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que je lui avais demandé la conversion du père de cette jeune fille, qui depuis trente ans ne s'était pas confessé. Or, gloire à Dieu et à notre vénérable Mère! ce cher Monsieur a fait ses pâques et a communié plusieurs fois depuis. »

Ces derniers faits ne peuvent être, pour la plupart, qualifiés de miracles, il est vrai; mais quand on fait attention à leur nombre, ainsi qu'à la coïncidence qu'ils ont eue en tant de lieux différents et en faveur de personnes qui priaient à l'insu les unes des autres, il n'est pas possible de les regarder comme l'effet du hasard. Un hasard pareil serait plus étonnant et plus merveilleux que l'intervention favorable d'une âme sainte auprès de Dieu.

Arrivé à l'accomplissement de notre tâche, nous nous estimerons heureux si ce travail n'est pas trop indigne de l'admirable religieuse à laquelle nous avons voué autant de vénération, de confiance et d'amour qu'il est permis d'en avoir pour les personnages auxquels l'Eglise n'a pas encore décerné les honneurs des autels. Bien des fois nous l'avons invoquée, en jetant les yeux sur

sa relique placée sur notre table de travail, et il nous a toujours semblé que notre prière était exaucée. Puissent nos lecteurs partager notre confiance en la protection de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline; qu'ils l'invoquent, à défaut de relique, devant l'image qui est au frontispice de ce volume, et nous espérons que leur foi sera récompensée.

On ne doit pas oublier toutefois que, pour obtenir la protection des amis de Dieu, il ne faut pas se tenir trop éloigné des dispositions où ils étaient pendant leur vie mortelle. Certaines personnes, tout en se croyant suffisamment pénétrées du sentiment chrétien, sont peu bienveillantes, pour ne rien dire de plus, à l'égard des communautés : ce n'est pas le moyen d'obtenir la protection des saints religieux et religieuses, auxquels l'Esprit divin lui-même avait donné tant d'amour pour leur vocation et une si grande estime pour l'état où ils se sont sanctifiés.

Aux pages 417 et suivantes, nous avons indiqué un certain nombre d'hommes éminents qui à toutes les époques, ont rendu hommage aux vertus et à la sainteté de la Mère de l'Incarnation; mais nous n'avons pas tout recueilli. L'on a bien voulu nous en signaler plusieurs autres que nous croyons utile de faire connaître, afin de prouver que la mémoire de la vénérable Mère n'est jamais tombée dans un complet oubli, même hors du Canada.

I. Dans la Relation des Missions de la Nouvelle-France pour 1672, le R. P. Cl. Dablon, directeur du collége de

Québec et supérieur des Missions, dit que, « cette Révérende Mère était un ouvrage du Saint-Esprit, qui s'est plu en cette âme, et qui a pris plaisir de l'enrichir des dons les plus exquis de ses grâces...; qu'elle était d'une sagesse et d'une prudence qui ne tenait rien de l'humain. — Au moment de sa mort elle assura qu'elle offrait continuellement à Dieu le peu de bien qu'elle faisait, ses douleurs, sa vie et sa mort pour la conversion des pauvres sauvages... Cette âme sainte se sépara sans violence de sa chère communauté... Elle avait les yeux arrêtés sur la volonté de Dieu, qui avait toujours été l'objet de toutes ses délices, et son paradis en cette vie. »

II. Dans la Vie de la servante de Dieu par son fils, on trouve à la page 752 ce témoignage du R. P. Lalemant, son directeur, et ancien supérieur des Missions de la Nouvelle-France : « La mémoire de la Mère Marie de l'Incarnation sera à jamais en bénédiction en ces contrées ; et pour mon particulier j'ai beaucoup de confiance en ses prières : et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard... Je me suis toujours contenté d'être l'observateur des ouvrages du Saint-Esprit en elle, sans m'ingérer d'aucune chose, de crainte de tout gâter. »

III. Le savant bénédictin Dom Martène dit à la page 124 de la Vie de Dom Cl. Martin, son maître et son ami : « L'an 1672, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines dans la Nouvelle-France, après avoir passé trente-deux ans dans

le siècle en des pénitences extraordinaires, huit ans au monastère des Ursulines de Tours dans la pratique d'une très-exacte observance, et trente-trois ans en Canada dans un zèle incroyable pour la conversion des sauvages, mourut à Québec en odeur de sainteté le trentième d'avril. »

IV. Camus, que Bossuet appelle « un de nos plus célèbres docteurs » s'exprime ainsi dans son *approbation des Lettres de la Mère de l'Incarnation* publiées en 1681 : « La vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'est acquis ce privilége d'immortalité qui est le partage des prédestinés, non-seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui ne cesseront jamais d'être d'un grand exemple et d'une édification admirable pour tout son Ordre ; mais aussi par ses maximes très-évangéliques et très-chrétiennes. »

Nous avons reproduit les témoignages de Mgr de Laval, de Bossuet, de Moréry, du P. Charlevoix, de M. Eméry. En voici d'autres que nous avons omis :

V. Dans la Vie du R. P. Bernard, prêtre du diocèse de Paris, par le R. P. Lempereur, on lit à la page 141 : « La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines du Canada, cette fille d'une sainteté si solide et si sublime. »

VI. L'*Essai historique sur l'influence de la Religion en France pendant le XVII*e *siècle*, tome 2, page 149, dit :

« La Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline, vint dans le Canada avec madame de la Peltrie, pour se livrer à l'instruction des jeunes filles, tant parmi les Français que parmi les sauvages... Elle rebâtit le couvent, qui avait été consumé par un incendie, et fut un modèle de courage dans les traverses, de patience dans les infirmités, et de zèle pour faire connaître la religion parmi les sauvages... Ses écrits donnent une haute idée des progrès que la Mère de l'Incarnation avait faits dans l'amour de la perfection et des croix... Cette sainte femme mourut à Québec le 30 avril 1672 en grande réputation de piété.

VII. Dans le livre intitulé : *Instructions* . . . . . *Sacré Cœur de Jésus*, publié à Paris en 1765, il est dit à la page 26 que la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines du Canada, avait une dévotion extraordinaire pour le Cœur de Jésus-Christ, dans un temps où cette dévotion était encore inconnue. L'auteur ajoute : « Elle n'en paraît rien avoir appris des hommes; c'est de Dieu même qu'elle l'apprit dans une révélation céleste. »

VIII. Feller dans son *Dictionnaire historique*, publié en 1781, dit que « les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints. »

IX. Le *Dictionnaire historique* de l'abbé Ladvocat (édit. de 1799) la qualifie de célèbre, et cite avec éloge les ouvrages qu'elle a composés.

X. Dans le livre intitulé : *Le bonheur des Maisons Religieuses*, Paris 1842, par M. l'abbé Samson, l'auteur appelle *Bienheureuse* la Mère de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, et dit que « comme on a vu à l'égard de quelques saints dans les derniers siècles, Dieu a voulu la conduire par la voie des austérités les plus accablantes pour la nature. »

XI François Pérennès, dans son *Dictionnaire de biographie chrétienne*, (édition Migne), et l'auteur du *Dictionnaire d'ascétisme*, également publié par Migne, parlent de notre vénérable Mère avec éloge et répètent les paroles de Feller au sujet de ses écrits.

Mais c'est surtout au Canada que s'est conservée la mémoire de cette admirable et sainte religieuse : là son souvenir est toujours resté vivant dans les familles. Tous les hommes sérieux qui ont étudié les origines de leur pays ont été frappés de cette figure resplendissante, de cette femme tout à la fois sainte, active et énergique, mais exerçant bien plus d'influence par sa sainteté que cent autres n'auraient pu faire par le génie. En même temps un grand nombre de mères chrétiennes et pieuses n'ont cessé de communiquer à leurs enfants et à leurs domestiques les sentiments de respect, de vénération et de confiance qu'elles avaient puisés dans leur éducation, pour celle que la voix populaire nomme *la sainte du Canada*.

DEUX PIÈCES JUSTIFICATIVES.



Nous avons dit que Mgr Baillargeon, Archevêque de Québec, avait envoyé à Rome des informations canoniques prises dans le but d'obtenir la béatification de la Mère Marie de l'Incarnation, et qu'il avait obtenu du Saint-Père la dispense des dix ans d'attente que demandent les règles établies par le Saint-Siége. Voici la lettre du Concile de la province de Québec, sollicitant cette dispense.

« Très-saint Père,

» Il y a déjà près de deux siècles qu'est morte dans le Seigneur Marie Guyard, appelée en religion Marie de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice du monastère des Ursulines de Québec. L'histoire et une tradition constante nous attestent combien elle a été remarquable par la pratique des vertus théologiques et l'observance de la vie religieuse. On montre encore l'arbre au pied duquel elle s'asseyait pour enseigner les premiers éléments de la foi aux petites filles sauvages; et parmi ces tribus errantes qui restent encore, on conserve le souvenir de cette tendre mère, de cette première religieuse du Canada, qui jadis vint montrer

aux femmes de ce pays, alors assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, un modèle si distingué de la vie religieuse.

» La renommée de sa sainteté et de ses miracles, loin de s'affaiblir avec les années, augmente au contraire de jour en jour, surtout depuis qu'un grand nombre de personnes ne cessent de proclamer qu'elles ont obtenu, par son intercession, d'insignes bienfaits dans l'ordre temporel ou dans l'ordre spirituel.

» L'ordinaire de cette ville, vers le commencement de cette année, a fait préparer un procès en forme au sujet de ces miracles, et une copie de ce procès, authentique et scellée, a été portée à Rome, il n'y a que quelques semaines, et remise au secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites par un prêtre délégué spécialement pour cette fin.

» Nous savons, très-saint Père, que le Saint-Siége a réglé dans son extrême sagesse que les procès de cette sorte ne doivent s'ouvrir qu'au bout de dix ans, et que pendant ce temps l'on ne peut rien faire pour la béatification et la canonisation de notre vénérée Mère, que nous espérons et que nous appelons de tous nos vœux. Aujourd'hui cependant, réunis en Concile provincial, et tournés avec une très-grande confiance vers Votre Sainteté, nous ne pouvons nous empêcher de vous dire avec quelle ardeur nous désirons, nous, nos diocésains, et toutes les Ursulines répandues dans le monde catholique, de pouvoir invoquer bientôt publiquement et solennement celle dont nous implorons souvent déjà le secours privément, mais avec tant d'efficacité. Ce désir, puisqu'il tourne entièrement à la gloire de Dieu, qui se montre si admirable dans ses saints, permettez-nous de vous l'exposer avec le

plus profond respect, nous qui sommes de Votre Sainteté les fils soumis et dévoués.

» † C.-F., Archevêque de *Québec*.
» † IG., Evêque de *Montréal*.
» † JOS. EUGÈNE, Evêque d'*Ottawa*.
» † VITAL G., Evêque de *Satala*, Coadjuteur et Procureur de l'Evêque de *Saint-Boniface*.
» † L.-F., Evêque d'*Anthéodon*, Coadjuteur et Procureur de l'Evêque des *Trois-Rivières*.
» † E.-G., Evêque de *Kingston*.
» † JEAN-JOSEPH, Evêque de *Toronto*.
» † C., Evêque de *Saint-Hyacinthe*.
» † JEAN, Evêque de S. G. de *Rimouski*.
» † JEAN, Evêque de *Sandwich*. »

Cette lettre, dont nous n'avons pas la date précise, fut écrite et envoyée à Sa Sainteté au mois de mai 1868, époque où se tint le Concile de la province de Québec. Or, dix-huit mois plus tard, Mgr Baillargeon étant à Rome, où il s'était rendu pour le Concile du Vatican, écrivait dans les termes suivants à la supérieure des Ursulines de Québec :

« Rome, 25 novembre 1869.

» Je me suis empressé d'aller saluer de votre part vos révérendes Sœurs de Rome, dès mon arrivée....

» Ces bonnes Mères m'ont paru fort zélées pour l'avancement de la cause de la canonisation de votre vénérable fondatrice, la Mère de l'Incarnation. Elles se sont empressées de faire avertir de mon arrivée Mgr Persichelli, votre postulateur. Celui-ci est venu me voir hier, accompagné de l'abbé Taddei, chanoine

de l'église de Saint-Marie *in via lata,* qui s'est chargé de défendre la cause.

» Le signor Persichelli nous a appris qu'il avait eu plein succès auprès du président de la Congrégation des Rites, le Cardinal Patrizzi, qui a bien voulu se charger d'être le Rapporteur de la cause, et que le procès-verbal de l'enquête faite à Québec allait bientôt être ouvert; c'est-à-dire que la cause entrera bientôt en cour de Rome. Ce sera un grand pas de fait....

« Maintenant, il ne me reste plus qu'à vous assurer que je pense à vous, et que je prie pour vous et pour votre communauté tous les jours, comptant avec confiance sur vos prières, dont j'ai grand besoin je vous assure, et vous bénissant de tout mon cœur.

» Et je demeure en toute affection dans le Cœur de Notre-Seigneur,

» Votre tout dévoué serviteur,

» C. F., Archevêque de Québec. »

« Samedi 27. Les sceaux du procès-verbal de notre enquête sur la réputation de sainteté de votre Mère de l'Incarnation, ont été levés hier. Le cardinal Patrizzi, rapporteur, va être approuvé par le Saint-Père dans l'audience de demain, et la cause entrée en cour de Rome va marcher.

» C. F., Archevêque de Québec. »

Voilà où en était cette importante affaire à la fin de l'année 1869. Mais le postulateur et l'avocat de la cause ayant remarqué, dans les procès-verbaux, quelques

irrégularités qui pouvaient nuire au succès, prièrent le vénérable Archevêque de vouloir bien charger la commission de rectifier ce qui demandait à l'être. Ce fut une cause de retard. La mort de Mgr Baillargeon, qui arriva peu après, occasionna de nouvelles complications et de nouveaux embarras.

Enfin Mgr Taschereau, le vénérable successeur de Mgr Baillargeon, a réorganisé la commission, dont le travail, il faut l'espérer, ne laissera rien à désirer.



ADDITIONS

Publiées à Québec sous la surveillance de l'Aumônier des Religieuses Ursulines.

1° Témoignage du vénérable M. Emery, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Paris.

Il écrivait en 1800 à Mgr. J. O. Plessis, évêque de Québec: " J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui, sans doute, ont hérité des vertus éminentes de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. C'est une sainte que je vénère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de Ste. Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures. "

2° Liste des Elèves de la V. M. Marie de l'Incarnation ou des religieuses formées par elle, de 1639 à 1700,—Leurs alliances.

Le — signifie épousa, = en secondes noces, + en troisièmes noces.

Mlles. M. E. Nicolet, — J. LeBlanc, = Elie Du Sault.
" Elizabeth Couillard, — J. Guyon du Buisson.
" Margt. Couillard, — J. Nicolet, = Nic. Macart.
" Marie Olivier. Jeanne Porchet. Marie M. Badot.
" Marie Marsolet, — Math. Damours des Chaufours.
" Marie Couillard, — M. Frs. Bissot, = J. G. de Lalande.
" Marie Le Gardeur de Repentigny, — J. P. Godfroy de Linctot.
" M. Cath. Le Gardeur de Repentigny, — C. Daillebout des Musseaux.
" Marie Le Neuf de la Poterie, — Robineau, baron de Bécancour.
" Margte. Le Gardeur du Tilly, — J. Le Neuf de la Poterie, L. G.
" Gen. Juchereau de More, — Ch. Le Gardeur du Tilly.
" Marie Bourdon, Rel. Hosp., Mère Marie Térèse de Jésus.
" Margte. Bourdon, M. St. J. Baptiste; une des fondatrices de l'Hopital-Général de Québec.
" Gen. Bourdon, R. U., M. St. Joseph.
" Anne Bourdon, R. U., M. Ste. Agnès: filles de M. Bourdon, P. Gén.
" Marie M. Hayot, — Michel Robert, = Jean l'Archevêque.
" Jeanne Crevier, — Pierre Boucher, Gouv. des Trois-Rivières.
" Marie M. de Chavigny, — Jean Lemoine.
" Gen. de Chavigny, — Charles Amiot, = J. B. Couillard, Proc. Royal.
" Margte. de Chavigny, — J. Douaire de Bondy, = Jac. Alexis Fleury de la Gorgendière.
" Gen. Hayot, — Claude Dorval, Chirurgien.
" Louise Marsolet, — Jean Le Mire.
" Marie M. Marsolet, — François Guyon du Buisson.

Mlles. Simonne Côté, — Pierre Soumande.
" Marie Sévestre, — M. Jean Loyer, = M. Louis de Niort, Sieur de la Noraye.
" Agnès Morin, — Nic. Gaudry, = Ig. Beaupré.
" Louise Racine, — Simon Guyon du Buisson.
" Gen. Marsolet, — Michel Guyon du Buisson.
" Françoise Hébert, — Guill. Fournier.
" Marie M. Martin, — Nic. Froget, = J. B. Fonteneau.
" Cath. Primot, — Charles Lemoine de Longueuil.
" Louise Morin, — Charles Cloutier.
" Marie Morin, — G. Rageot, Not. Royal.
" Françoise Denis, — J. Cailleteau, = Michel Le Neuf de la Poterie.
" Cath. Denis, — P. Dupeiras de Santerre.
" Marguerite Denis, — Michel Cressé.
" Barbe Denis, — Ant. Pécody de Contrecœur, Capt. Regt. Car. = Louis de Gannes-Falaise, Officier des troupes.
" Françoise Peltier, — J. Bériau, = S. Liénard.
" Jeanne Peltier, — N. Jérémie.
" Cath. Boutet de St. Martin, — Charles Philippeau, = Jean Soulard.
" Ursule Proust, fille adoptive de Mme. de la Peltrie. Louise Poisson.
" Margte. Boissel, — Et. Bouchard, chir. à Montréal, = Julien Joyan.
" Charlotte Denis, — P. Dubrahé.
" Marie Morin, Rel. Hosp. à Montréal.
" Marie Chartier, Marie Dodier, Jacqueline Maheu.
" Gen. Peltier, — Vincent Verdon, = Ths. Lefêbvre.
" M. Françoise Denis, — J. Outland, Capt., = N. Chartrain, Officier.
" Margte. Crevier, — J. Fournier, = Michel Gamelin, + François Renou.
" Elizabeth Moyen, — Lambert Closse, le héros de Montréal.
" Jeanne Brassard, — Jac. Hédouin.
" Marie Moyen, — Sidrac Du Gué de Bois-Briand.
' Marie Sédilot, — Bert. Fafart, = R. Bernard.
" Jeanne Langlois, — René Chevalier.
" Marie M. de Hertel, — Pinard, médecin, T. Riv.
" Margte. des Chaufours, — Chev. J. T. de Montigny, Capt.
" Margte. Seigneuret, — L. Godfroy de Normandville, = J. Boudor, + G. Ste. Marguerite de Boyvinet, L. Gén. aux Trois-Rivières.
" Jacqueline Juchereau de St. Denis, R. U. M. des Séraphins.
" Marie Gen. Guilbaut, — Séb. Gingras, = P. Robin.
" Margte. Guilbaut, — Ant. Pouliot, = J. Rousseau.
" Anne de la Marque, — M. Testard.
" Charlotte Béranger. M. M. Bacon. Françoise de la Haye.
" Marie Chauvin, — Rollin Langlois, = Jean De Noyan.
" Anne Gauthier de la Chenaye, — G. Feniou, = J. Ragueneau,
" Marie Baudry, — J. Lefêbvre.

Mlles. Claire Turgeon, — A. Sagot dit Laforge.
" Margte. Massé-Gravelle, — Noël Racine.
" Elizabeth Massé-Gravelle, — Math. Côté.
" Marie Gloria, — J. Toupin.
" Jeanne F. Millouer ou Milois, — Math. LePrestre, = Jacq. Paradis, + François Fellan ou Ferland.
" Jeanne Couillard de l'Espinay, — Paul Dupuis. Officier Regt. de Carignan, Lt. civil et crim. de Québec.
" Gen. Millouer, — Guill. Paradis.
" Barbe Daillebout, Marie Lemaître, Marie Villeneuve.
" Jeanne Guillet, — Math. Rouillard.
" Françoise Savard, — Robert Jeannès.
" Marie M. Pinguet, R. U. M. de l'Assomption. Marie Boissel.
" Marie Chesnay de la Garenne, — Jos. Petit.
" Catherine Bissot, — Etienne Charest.
" Marie Des Moulins.
" Margte. Gloria, R. H., M. du Précieux Sang.
" Marie Gloria, R. H., M. Marie de l'Assomption.
" M. Margte. Vauvril de Blazon, — L. Boucher de Grand Pré, Major aux Trois-Rivières.
" M. Charlotte Charets, — P. Martel, = M. Aug. Le Gardeur du Tilly.
" Claire-Françoise Charets, — René Jean Boucher de Montbrun.
" Cath. Charets, — Pierre Trotier.
" Marie M. Brassard,—Louis Fontaine, = Jean LeNormand.
" Margte. Brassard, — J. Lemelin.
" Marie Guyon du Buisson, —Adrien Hayot.
" Dorothée Brassard, — Pierre Richer.
" Isabelle Boucher, — Denis Guyon.
" Louise Bissot, — S. Marganne de la Valtrie.
" Marie Poulain, — P. Maufis.
" Charlotte de Chavigny, — Réné Breton, = J. Giron.
" Marie Boutet de St. Martin, R. U., M. St. Augustin.
" Elizabeth de Chavigny, — Et. Landron.
" Anne Martin, — Jac. Ratté.
" Marie Macart, — Ch. LeGardeur de Villiers.
" Gen. Macart, — Charles Basire, = Frs. Provost, Lt. du Roi, aux Trois-Rivières, + Charles D'Alogny, Marquis de la Grois, Capt.
" Anne Macart, — P. Becquart Sieur de Grandville, Capt. des troupes.
" B. Delphine LeTardif, — Jacques Cauchon.
" Cath. Gert. Macart, — J. B. Deschamps.
" Françoise Duquet, — M. Madry, méd. = Mich. Olivier Morel de la Durantaye.
" Agnès Duquet, R. U. M. Marie de la Nativité.
" Anne Duplessis, fille du Gouv. des Trois-Riv. massacré par les Iroquois, — Octave Zapaglia de Ressan.

Mlles. Gen. Nosse-Messeray, — Et. LeTellier, = F. DuSault.
" Marie Gagnié, — A. Leloutre, = Jean Abelin.
" Gertrude Couillard, — Charles Aubert de Gaspé.
" Ang. Poisson, R. U. M. St. Jean l'Evangéliste.
" Jeanne Poisson, R. H. de Québec, M. Ste. Gertrude.
" Louise Poisson, — Benj. Anceau de Berry.
" Jeanne Godfroy de Linctot, R. U. M. St. Frs. Xavier.
" Marie Sevestre, — Aug. Rouer de Villeray.
" Françoise Chartier de Lotbinière, — P. de Jcybert-Marson.
" Cath. Le Gardeur du Tilly. — Pierre de Saurel, Officier, R. C.
" Marie Beaupré, — Jean Nault.
" M. Margte. Gagnon, — Jean Caron.
" Marie Lesseau. Marie Odin. Marie Lamouche.
" Jeanne Masse, — Guill. Constantin.
" Renée Gagnon, — Jean Ouimet.
" Marie Le Gardeur du Tilly, — Alex. Berthier, Off. R. C.
" Marie J. Côté. Marie Guilbaut. M. Paradis.
" Rosalie Duquet, — Charles Amiot.
" Charl. Gaudin, — P. Fréchette, = P. La Forest.
" Barbe Renault, — J. Charpentier, = Nic. Cochart, + M. Arnaud.
" Marie Denis, fille du Gouverneur de l'Acadie.
" Marie Desrosiers, — J. Raoult.
" Margte de Hertel, — J. Crevier de la Meslée.
" M. M. Crevier, — Nic. Gatineau Duplessis, = Julien de St. Aubin.
" M. Louise Côté, — J. Grignon.
" Barbe Cloutier, — Ch. Bélanger, = Nic. Gagnon.
" Anne Baillargeon, — Jean Polton, = Jacques Duguay.
" M. M. Bourgery, — J. Beaune, = J. Chasle.
" Cath. Bonhomme dit Beaupré, — G. Bertheaume.
" Marie Drouin, — Nic. Lebel.
" Cath. Lefêbvre, — Ant. Trotier.
" Marie Aubert, — Jean Prémont.
" Marie Cloutier, — François Bélanger.
" Marie Caron, — J. Picard, = Noël Langlois.
" Cath. Caron, — Jac. Dodier, = P. Dupré.
" Marie Jolliet, — Frs. Fortin.
" Gen. Couillard, — Chevalier Denis de la Ronde.
" de la Blanchetière, — d'Hauteville, Lt. Gén. de la Sénéchaussée.
" Anne Aubuchon, — François Chorel.
" Marie Pepin, — Gilles La Rue.
" Françoise Meunière, — Charles Pouliot, = J. P. Maheu.
" Cath. Drouin, — Michel Roulois, = G. Simon.
" Marie Chalifour, — Joachim Martin.
" M. Renée Godfroy, — P. Le Boulanger de St. Pierre.
" Marie de Boucherville, — Chevalier René Gauthier de Varennes, Gouv. des Trois-Rivières.

Mlles. Gen. de Boucherville, R. U., M. St. Pierre.
" Jacqueline Pin, — J. de la Rue, = P. Massé.
" Marie F. Juchereau de la Ferté, Mère St. Ignace, annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec.
" Louise Juchereau de la Ferté, — Charles Aubert de Gaspé.
" M. Anne Juchereau de St. Denis, — Frs. Pollet de Lacombe, Capt. R. C., = Frs. d'Auteuil.
" M. M. ou Louise Juchereau de St. Denis, — A. De L'Estringan, Capt. des troupes.
" M. M. Le Blanc, — J. Pichet.
" Louise Roussin, — Jacques Asselin.
" Marie Toupin, — Pierre Monnet.
" Louise El. Lefêbre, — Félix Thunès, = J. Collet.
" Marie Anne de St. Denis, — Pierre Boucher.
" Marie de Lauzon, R. U., M. St. Charles.
" Ang. de Lauzon, R. U., M. du St. Esprit. Anne de Lauzon; petites filles du Gouverneur, M. de Lauzon.
" Charl. Frse. Juchereau de St. Denis, — Viennay-Pachot, = Frs. de la Forest.
" El. Damours des Chaufours, — Cl. Charron de la Barre.
" M. Jos. Damours des Chaufours, — Etienne de Villedonné, Aide. Major de Québec.
" Gen. Bissot, — Louis Maheu.
" Térèse Juchereau de St. Denis, — P. de La Lande.
" Cath. Juchereau de St. Denis — P. Aubert de Gaspé.
" Marie Soumande, — Jos. Mignot.
" Anne Soumande, — François Hazeur.
" Louise Soumande, M. St. Augustin, 1re Supérieure de l'Hop. Gén. Québec.
" Jeanne Soumande.
" Louise M. Etienne, — J. B. Ménard.
" Margte. LeGardeur du Tilly, — Chev. L. Jos. Le Goues de Grey, Capt. de la marine = Pierre de St. Ours, + Charles Lemoine, 1er Baron de Longueuil.
" Marie Ursule Etienne, — Jac. Aubuchon.
" Margte. Drouin, — J. Gagnon, = Ant. d'Arde.
" Françoise Gobeil, — Philippe Pasquier.
" Marie Creste, — Robert Pepin, = Jean Bridault, + P. Jourdain.
" Marie Lavoye, — Pierre Grenon.
" Elizabeth Aubert, — B. Chesnay, = J. B. Franquelin.
" Margte. Couture, — J. Marsolet de St. Agnan.
" Isabelle Létourneau, — Math. Tessier.
" Marie M. Peltier, — Nic. Cliche, = P. Millouer.
" Marie Nielle, — Z. Jolliet, = J. de Verneuil.
" Margte. Poulin, — J. Gencien Amiot.

Mlles. Anne Perrot, — Gab. Tibierge.
" Jeanne-Cécile Lambert-Closse, — J. Bizard, = Blaise Raymond de Rigaudville, Offi.
" Marie M. de St. Luçon. Marie LeDuc.
" Margte. Celles-Duclos, — Jos. Carlier, = Nic. Perthuis.
" Anne Ang. Artus de Sailly. Marie de Villieux.
" Claude El. Sonart,— Charles Lemoine de Longueuil.
" Marie Massé, — J. Cloutier.
" Gabrielle Monnot. M. de Longchamp. Françoise Gravelle.
" Marie Le Mire, — Pierre Moreau.
" Jacqueline Boulay, — Pierre Joncas.
" Marie J. LeNormand, — P. Lambert.
" Anne du Fresne, — J. Létourneau.
" Louise Morel, — Guill. Le Tardif.
" Claire-Françoise Bissot, — M. Louis Jolliet, découvreur dn Mississipi.
" Marie Moral de St. Quentin, — Et. Véron de Grand Mesnil.
" Jeanne de St. Quentin, — Jac. Mongras.
" Anne Goupil, — B. Lamothe, = Aimé Lecompte, + S. Mongeneau.
" Marie Perrot, — Jarret de Verchères.
" Barbe Fortin, — P. Gagnon.
" Jeanne Dandonneau, — Jacques Babie, Offi. R. Car.
" Charlotte Godfroy, Rel. Urs, M. du St. Sacrement.
" M. Anceau de Berry. Françoise Capet. Seb. Lognon.
" M. Anne Durant, — Mathurin Cadau ou Çadot.
" Anne LeMire, — G. de Catalorgne, Lieut. des troupes.
" Marie Cloutier, — François Belanger.
" Marie Ancelin. Marie Vigner. Marie LaRoche.
" Jeanne-Isabelle LeMire, — P. Gaumont.
" Simonne Chalifour, — Julien Brousseau.
" Simonne Bisson, — Nicolas Gauvreau.
" Margte. Villeneuve, — Jean Joly.
" Marie Fournier, — Pierre Blanchet.
" Marie Lambert, — Louis T. Chartier de Lotbinière.
" Anne Aubert, — Gerv. Beaudoin, méd.
" Marie Bissot, — Claude Porlier, = Jacques Gourdeau de Beaulieu.
" Marie-Térèse Montpellier, — Math. Langevin.
" Marie Parant, — David Courbion, = J. Rancour.
" M. Charl. Etienne, — P. Bougret dit Dufort.
" Jeanne Etienne, — M. Jean Vinet.
" Gen. Drouin, — R. de Trépagny.
" Ang. Lefêbvre, — J. Gauthier, = P. Brunet.
" Jeanne St. Amant, — R. Becquet, Not. Royal.
" Marie Vincent. Marie Le Vasseur. Marie Anne des Granges.
" Marie M. Cadieu de Courville, — P. Fortier.
" Jacqueline Fournier, — Jean Proust.

Milles. M. Anne Hayot, — J. Marchand.
" M. Chalut, — Nic. Devé, = J. Girard, + G. Valade.
" Jeanne Cadieu de Courville, — Et. Montpellier.
" Marie Bauchet, — François Racine.
" Louise Cadieu de Courville, — Vincent Vachon.
" Marie M. Amiot de Vincelette, R. U., M. de la Conception.
" Françoise de Courville, — J. Prévost.
" Margte Douaire de Bondy, — P. Allemand, = Nic. Pinau.
" M. Anne Pinguet, — Léon. Hazeur, = L. Chambalon, N. R., méd.
" M. Térèse Poirier, — Math. Guay.
" Margte Pellerin dit St. Amant, R. H., M. de la Nativité.
" Cath. Chapeleau, — P. Maufait.
" Cath. Gauthier, — P. Cartier, = J. Roy.
" M. Anne Pinguet La Glardière, — J. Hervieux.
" M. L. Lemaître, — Jac. Passard de la Bretonnière.
" Marie F. Pinard, — Martin Giguère.
" Marie Poulain. Marie Savard. Marie La Fontaine.
" Anne Gauthier. — J. Picard, = Nic. Samus, Chir.
" Gertrude Guyon du Buisson, — D. Belleperche.
" Jeanne F. Denis, — Guill. Bouthier, = N. Daillebout de Mantet.
" Cath. Denis, R. H., Mère St. Charles.
" Gabrielle Denis, R. H. à Montréal.
" Louise M. Lemelin, — André de Chaume.
" Gen. Sureau, — Martin Lafilé, = Th. Gasse, + J. Maranda.
" Marie M. Paradis, — Robert Choret.
" Marie Martin dit La Rivière, — A. Villedieu.
" Margte Renée Denis, — Tho. Tarieu de La Naudière, Off., = Jacq. Alexis de Fleury d'Eschambaut.
" Louise F. Paradis, —Tho. Mézéray, = H. Sureau.
" Marie Marsolet. L. Suzanne Migeon.
" Cath. Pinguet, R. U. Mère de l'Incarnation.
" Marie Lemaître, — P. Lezeau, = Jean Deblois.
" Louise de L'Estre, — Paul Haguenier.
" Barbe de L'Estre, — Ch. Roger, = Armand Dumanceau.
" Marie Racine, R. H. à Montréal.
" Térèse Mignot dit Chatillon, — Nic. Le Bel, = René Ouellet.
" Jeanne Mignot, — Ant. Gaboury.
" Marie Mignot, — Jean Dionne.
" Jeanne Leber, Sainte recluse à la Cong. N. D., Montréal.
" Marie Anne Anceau de Berry, R. U., Mère St. Térèse.
" Marie Jos. Berthelot, — Jos. Paré, = N. Lessard.
" Barthélémie Maillot, — Jos. de la Croix.
" Marie F. Gaudry, — Jean Pilote.
" M. Charl. Lemoine, — Math. Guillet.
" Margte Lemoine, — Ignace Gamelin.

Mlles. Anne de Lothainville, — Pierre Lemaître.
" Marie Antoinette Chouart des Groseillers, — M. J. Jalot, = J. B. Bouchard.
" Marie M. Lemoine, — J. B. Bauvais.
" Marie de Villiers. Françoise Pinel.
" Jeanne Soulard, — Guill. Beaudry.
" M. Cath. Nosse-Mézéray, — J. Auvray, = F. Darveau.
" Françoise Philippau, — René Sénat, = René Gaschet.
" Marie M. Le Gardeur du Tilly, R. H., M. Ste. Catherine.
" Jeanne Lemoine, — L. Gatineau Duplessis.
" M. Anne Lemoine, — J. Giasson.
" M. Anne Le Mire, — L. Tessier, = Chev. P. d'Au-Jolliet, = Ant du Rupalley.
" Cath. Delaunay, — Jos. l'Archevêque.
" Gen. Gert. Le Gardeur du Tilly, — J. B. Céloron de Blainville.
" Jeanne Charpentier, — Jean Casavan.
" Marie Sédilot des Noyers, — P. Auclair.
" Elizabeth d'Hauteville, R. H., Mère St. Joseph.
" Louise Le Gardeur du Tilly, — Aug. Rouer de Villeray.
" Marie Nolan, — Chev. Louis de la Porte, Sieur de Louvigny, Lieut. Gouv. des Trois-Rivières.
" Denise-Térèse Migeon de Bransac, — Ch. Juchereau de St. Denis, Cons. du Roy, Lieut. Gén. à Montréal.
" Jeanne-Gabrielle Migeon, R. H., à Montréal.
" Marie-Anne Migeon, R. U., M. de la Nativité.
" Isabelle Pérat. Jeanne la Vallée. M. le Grand.
" Charlotte Denis de la Ronde, — Chev. Claude de Ramesay, Offi. Gouverneur de Montréal.
" Cath. Blondeau, — Nicolas Sarrazin.
" Anne Chalifour, — J. Le Normand.
" Marie de Trépagny, — H. l'Archévêque, = R. Voyer.
" M. Anne Ratté, — Ignace Gosselin.
" Jeanne Coutancineau, — J. Jourdain.
" Marie Poulain, — Et. de Lessard.
" M. Charl. Bissot. M. Loignon. Marie Gariépy.
" Cath. Perrot, — Et. Jeanneau.
" Claire F. Gert. Couillard, R. H., M. St. Louis.
" Marie du Gué de Bois-Briand, — Chev. Gaspard Piot de l'Angloiserie.
" Elizabeth Le Tellier, — Guill. Pagé.
" Marie Minette, — Sylvain Duplais.
" Dorothée Dubois, — J. Janvier, = Et. Le Beguet.
" Françoise Le Tellier, — Simon Savard.
" Françoise Dubois, — Jos. Raoult.
" Margte. Dubois, — Michel Carlé.
" Margte. Rocher, — Ignace Guay.

Mlles. M. Térèse de Lessard, — Jac. Langlois.
" Margte. Le Gardeur dit Sans Soucy, — Et. Dubreuil, Not. Roy.
" Louise Dubois, — Louis Philippeau.
" Gen. Rocher, — Louis Marchand.
" Aimée Guyon des Prés, — Ant. Legendre de Belair, = Jean Chevalier.
" Marie Ang. Denis de la Ronde. — Ch. Aubert de Gaspé.
" Jeanne Dubois, — Chev. J. B. Hertel de Rouville.
" Marie-Jos. Le Neuf de la Vallière, — J. P. de Repentigny.
" Barbe Le Neuf de la Vallière, — Louis de Gaspé.
" Félicité Le Picard, — Louis Daillebout.
" Anne Le Picard, — J. B. Daillebout.
" Marie Louise Denis, — P. Daillebout d'Argenteuil.
" Cath. Daillebout, — Chev. Nic. Danneau de Muy, Offi., Gouv. de la Nouvelle-Orléans.
" Elizabeth Daillebout de Mantet, Rel. Urs., Mère Ste. Croix.
" Marie Mad. Daillebout de Mantet, Rel. Cong. N. D., Sr. de l'Incar.
" Jeanne de Boucherville, — J. Charles de Sabrevois de Bleury, Offi.
" Anne Mars, — Charles de Couague.
" Marie Mars, — Frs. Rivière, = Paul Berry.
" Félicité Le Vasseur, — J. Hamel.
" Jeanne Guyon de La Lande. Véronique Véron de Grandmesnil.
" Térèse Duquet, — Gabriel Duprac.
" Michelle Mars, — M. Raymond Dubocq. = Jos. Rivière.
" M. Bisson. M. Bellefonds. M. Delisle. M. Gaulin.
" Marie M. Gauthier de Comporté, R. U., M. Ste. Agathe.
" Ang. Gauthier de Comporté, — Denis Riverin.
" Anne Gauthier de Comporté, R. U. M. St. Gabriel.
" Marie Anne Gauthier de Comporté, — Alex. Peuvret, Greff. du Cons. = Claude du Tisné.
" Barbe de Montmaignier, — Jean Mercier.
" Cath. Trefflé, — L. Créquy, = Nic. Bailly.
" Anne Tibierge, — Martin Cheron.
" M. Ursule Bolduc, — Henri Brault dit Pominville.
" M. Gen. Jolliet, — J. Gagnon.
" Margte. Véron de Grandmesnil, — P. Petit de Verneuil, = J. B. Drapeau.
" Agnès Cloutier, — M. Jos. Fortier.
" Scholastique Nosse Mézéray, — J. B. Delisle.
" Cath. Gariépy, — Philippe Trudelle.
" Anne Le Vasseur, — J. Fournel.
" Marie-Ursule Denis de la Ronde, — F. Aubert de Gaspé.
" Marie-Anne Dubocq, R. U., M. Ste. Madeleine.
" M. F. de Hertel, R. U., M. St. Exupère.
" Marie M. Damours, — Chev. Testard de Montigny, Capt. de la Mar.
" Louise Magnan. Anne Souvré. Cath. La Roche.

Mlles. Ang. Rainville, — Rob. Choret.
" M. Anne Croteau, — J. Daigle, = N. Cormier.
" M. Anne Mosny, — P. Gauvreau.
" Susanne Guyon des Prés, — Olivier Morel du Houssay.
" M. Gen. Gauvreau, — Ch. Rageot de St. Luc, Not. Roy.
" Deux jeunes anglaises amenées de T. Rivières par Mgr. St. Vallier.
" Jeanne M. Brissot. Margte. Le Neuf de la Vallière.
" Agnès Godfroy de Linctot, — Mich. Fortier.
" Charlotte de Cressé, R. C. N.-D.
" Madeleine de Cressé. M. Anne Catignan. M. Mad. Roussel.
" Marie Antoinette Denys de Fronsac.
" Françoise Chorel, R. U., M. du Sacré-Cœur.
" Marie T. Mars, — J. Jolliet, = J. L. Volant.
" Margte. Choret, — J. Boissonneau dit St. Onge.
" Anne Mesnage, — P. Le Vasseur.
" Barbe Godfroy de St. Paul, — Ant. Le Pelé Desmarets.
" Marie Cath. Aubert de Gaspé, — Frs. de Gallifet, Lieut. du Roy.
" Margte. Aubert de Gaspé, R. H., M. Ste. Térèse.
" Marie Boutteville, R. U., M. Ste. Claire.
" Marie Amiot, — J. B. Thibaut.
" Louise Huot, — J. Garneau.
" Cath. Trottier des Ruisseaux, — J. Cuillerer, = François Picoté de Belestre.
" Cécile Caron, — François Le Vasseur.
" Gen. Juchereau Duchesnay. Agnès Chesnay de Lothainville.
" Louise Roussel, R. H., M. St. Gabriel.
" Louise Cath. Denys de Fronsac, — Dominique Bergeron, = Guill. Gaillard.
" Ang. Aubert. Marie Ang. Boulanger. Franc. Senard.
" M. Anne Lezeau, — B. du Mareuil, = J. Caddé.
" M. Agnès Pilote, — P. Hédouin, = N. Laraue.
" Anne de Genaple Bellefonds, — Charles Damours.
" Louise Cath. Dubocq, — Jean Ridday.
" Marie M. Génaple. Louise de Brussy. Cath. de Brussy.
" Marie Bonnet, — Ant. Martin.
" Anne Picard, — P. Laguerre.
" Cath. Becquet, — Louis Levrard.
" Marie Cath. Quatresols, R. C. N. D., Sr. Ste. Rose.
" El. Du Gué de Bois-Briand. Louise Bizard.
" Margte Du Gué de Bois-Briand, — Ant. Pacaud.
" El. Denys de Fronsac, — Math. Collet.
" Marie Ang. Denys de Fronsac, R. H., M. St. Hyacinthe.
" Marie Gagnon, — René Lepage.
" Cath. Fournier, — Timothé Roussel, chirurgien.
" Marie Guyon du Buisson, — Nic. Doyon.

Mlles. Françoise Gen. Morel de la Durantaye, — L. De Cadaran.
" Margte Bounat, — Nic. Pacaud.
" Marie Roussel, — Gabriel Lambert.
" Anne Roberge, — François Guyon.
" Ang. Roberge, R. U., M. Ste. Marie.
" Gen. Roberge. Marie M. de Lotbinière.
" Renée Bezeau, — Laurent Delage, = J. Bergevin.
" Françoise Branche, — Adrien Legris-Lépine.
" Marie Mad. Roberge, — Charles Perthuis.
" M. Anne Giroux, — J. B. Provost.
" Margte Durand, — Bernard Rocheron, = Louis Dunière.
" M. Denis de Vitré. Jeanne Peuvret du Menu. M. Chaillé.
" Margte Godfroy de Linctot, — Jac. de Hertel.
" Louise de Xaintes, — Bertrand Arnaud.
" Claude de Xaintes, — Charles de Monseignat, Off.
" Jeanne Toupin, — Guill. Guyon du Buisson.
" Marie Constantin, — Mich. Caddé.
" Marie M. Avisse — Jean Chevalier.
" Margte Langlois. Catherine (anglaise.)
" Judith Damours de Clignancour, R. H., M. Ste. Thècle.
" Marie Térèse Pollet de la Combe, — Chev. Pierre Lemoine d'Iberville, = Comte de Bethune, en France.
" Marie-Louise Pollet de la Combe, — Augustin Rouer de la Cardonnière.
" Elizabeth de Joybert Marson, — Philippe Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Gouv. de la N. F.
" Marie-Térèse Chaillê, — François Nault.
" Cath. Gertrude Rose. M. Ursule Riverin. M. F. Le Vasseur.
" M. Anne La Roche, — Louis Cureux de St. Germain.
" M. Anne Chaillet, — Antoine Defoy.
" Louise Pinguet dit La Glardière, — Gaspard Petit, = Jacq. Cauchon dit Laverdière, chirurgien.
" Ang. Pinguet dit La Glardière, — P. Bodin, = François De Rané.
" Françoise Cloutier, — Ant. Doyon, = P. Pasquier.
" Jeanne Lemelin, — Thomas Moore.
" Ang. Boutin, — François Basque.
" Anne Duquet, — J. Thomas = J. Parant, + Louis Jourdain.
" Marie Roussel, — Gabriel Benoist.
" Anne Rancin, — Charles Goulet.
" Marie Joly, — Phil. Basquin, = D. Pauperet.
" Marie Launan. Marie Perrot. Cath. Philippe Denis.
" Margte. Toupin-DuSault, — Jos. Berthelot.
" El. Marchand, — J. Duprat, = Nic. Aubin.
" Marie Gagnon de La Lande. Jeanne Toupin. Charl. Frérot.
" Margte. Godfroy de Vieux Pont, — J. F. Volant.

Mlles. Margte. Guyon, — Louis Damours.
" Louise Guyon. — Ch. Tibaut, = Math. Damours.
" Renée Chorel de St. Romain, — Chev. de Noré du Mesnil, Major.
" Jeanne Chorel de St. Romain, R. U., M. Ste. Ursule.
" Marie Jos. Chorel, — Et. Pezard de la Touche.
" Marie Louise Chorel, R. H.
" Louise Fauvel, — Jean Léger de la Grange, médecin du monastère.
" Marie Térèse Guyon, — Ant. de Lamothe Cadillac, Gouv. du Mississipi, fond. de la ville du Détroit.
" El. Chorel, — J. Maillot.
" Les deux filles de M. Alexandre Berthier.
" Marie M. Chorel, — Franç. Lefèbvre Duplessis.
" Marie Robitaille, — Jos. Fauconnet.
" Susanne Robitaille, — Guill. Belleau.
" Gen. Racine, — François Paré.
" Gen. Damours. Isabelle Labrecque. Susanne St. Germain.
" M. Mad. Doré, — B. du Mareuil.
" Jacqueline Chorel, — Ant. Dufresnel.
" Margte. Chorel, — Guill. de Lorimier.
" Térèse Mesnage, R. H. M. Ste. Marie.
" Louise-Rose de Lanaudière, R. U., M. Ste. Catherine.
" Charl. Aubert de Gaspé, R. H. M. St. Michel.
" Marie M. Drouard, R. U-, M. St. Michel.
" Margte. Le Gardeur de St. Pierre, — Henri Hiché.
" Marie M. Marquis, — F. Chateauvert.
" M. Térèse Lapierre, — M. Dompierre.
" Gen. Dupuis. Françoise Le Vasseur. Frs. Dupuis. J. Landron.
" Louise Hazeur, R. H., M. Ste. Anne.
" Marie Jeanne Lapierre. Margte. Nafrechon. Louise Lenoir.
" Marie M. Duchesne dit Lapierre, — Jos. Bonneau.
" Margte. Boucher, — François Laberge.
" Marie M. Leclerc, — Jean Mathieu.
" Cath. Berthier, R. H.
" Anne Gouin, — François Trotier.
" Marie Perrot, fille du Gouv. de Montréal.
" M. A. Beaudouin, — Chev. J. B. Hertel de Rouville.
" Cath. Godfroy, — J. Lemaître.
" Françoise Vianney-Pachot, — A. de Berthier, = Nicolas Desbergères de Rigaudville.
" Anne Mars, — A. Jolliet de Mingan, = J. Taché.
" M. Anne Trotier, — Raymond Martel, = Louis Audet de Pierrecot.
" M. Jos. Boulanger, — Martin Cheron.
" Suzanne Dupuis, — Jean Petit, Trés. Royal.
" Gen. Boutteville, — Alex. Peuvret.
" Ang. Dailleboutt. M. Robineau. M. Anne Neveu.

Mlles. Marie Dupuis, R. U., M. de l'Enfant-Jésus.
" Marie Cath. Robineau de Bécancour, R. U., M. de la Trinité.
" Marie Cath. de Brisay, fille du Marquis de Denouville, Gouv. Gen. du Canada, (rel. en France).
" M. Anne Lemoine de Longueuil, — Bouillet de la Chassaigne, Gouv. de Montréal.
" Cath. Jeanne Lemoine de Longueuil, — P. de Noyan, Off.
" Louise Marie de Lotbinière, — Chev. Denis de la Ronde.
" Louise Philippe de Lotbinière, — Chev. Mariaucheau d'Esglis, Off.
" Marie de Contrecœur, — Chev. J. L. de Chapt de la Corne.
" Judith de Lamothe Cadillac. M. Magd. de Lamothe-Cadillac.
" Hélène Margte de Hautmesny. Marie M. Angers.
" Marie Cath. Martin de Lino, — J. F. Hazeur.
" Marie M. Babie, — J. B. Crevier.
" Marg. Le Neuf de la Vallière. M. A. Noiron.
" Margte Trottier, R. C. N. D., M. St. Joseph.
" Margte M. Côté, R. H., Mère St. Paul.
" Claire Catrin, — J. B. Le Roy.
" Anne Catrin, — Nicolas Morissette.
" Marguerite Langlois, — Jean Blouin.
" Marie Delaunay. Margte Hamel.
" Marie Anne Hervieux, — Jean Molay.
" Marie Dasilva, — Jean Guilbaut.
" Charlotte Fleury d'Eschambaut. Charlotte Angers.
" Marie Anne Jourdain, — Jos. de l'Estre.
" M. Bienville-Lemoine. Térèse l'Huillier (anglaise).
" Marie Racine, R. C. N. D., Sr. Ste. Agathe.
" M. Anne Maufait. M. Anne (anglaise). M. Bertheaume.
" Térèse Amiot, — Bernard de la Forçade.
" Anne-Jeanne Le Hardy, — Pierre Simon.
" Anne-Jeanne Sédilot Montreuil. Ang. Léonard de Boisjoli.
" M. Anne Dandonneau du Sablé, — P. Gauthier.
" Marie M. Du Pont, — Paul Lemoine de Maricour, Capt.
" M. Anne de Boucherville, R. U., M. St. Ignace.
" M. Ang. de Boucherville, R. C. N. D., Sr. Ste. Monique.
" M. Antoinette de Boucherville. Margte de St. Pierre.
" Marie Turcotte, — François Rivard.
" Anne-Jeanne Jourdain, — P. Perrot.
" M. Charlotte de Boucherville, R. H.
" M. Louise de la Porte de Lonvigny, — D. Mouet de Moras, Off.
" Louise Lalemant, — F. Brousse, = J. B. Charest.
" Françoise Godfroy de St. Paul. Marie M. Le Duc.
" Gen. Gatien, — Jean Michelon.
" Marie Joseph Viannay-Pachot, R. H., M. des Séraphins.
" Marie-Anne Viannay-Pachot, R. H., M. de la Nativité.

Mlles. Gen. G. du Buisson, — Frs. Chavigny de la Chevrotière.
" Françoise Fafart, — Baron Frs. Augustin de Joannès, Off.
" M. Claire d'Auteuil de Monceaux, – Marquis A. de Crisafy, Off.
" Ang. Daillebout. Marie Jos. Chorel. Renée Gagnon.
" M. Térèse Masse, – M. Jos. Gingras, = A. Méthot.
" Marie M. Moreau de la Taupine, – Frs. Rolland, = Jean Bonneau.
" Marguerite Robineau de Bécancour.
" Cath. d'Aubusson du Verger, — F. Raimbault.
" Marie Ant. de St. Simon. Margte. Crevier. El. Prémonneau.
" Margte. des Prés. Marie Gérin-La Joye. Ang. Danois.
" Marie-Renée Gauthier de Varennes, — Christ. Dufrost de la Gemmerais, = T. O'Sullivan, Gent. Irlandais.
" Anne Margte. G. de Varennes, R. U., M. la Présentation.
" Margte. Philippe Danneau de Muy, — René Robineau, Baron de Bécancour.
" Marie Jos. Danneau de Muy.
" Marie Charlotte Danneau de Muy, R. U., M. Ste. Hélène: Annaliste des Ursulines, au temps de la conquête du Canada par les Anglais.
" Ang. Jarret de Verchères, — M. Coulon de Villiers.
" M. Gabrielle J. de Verchères, — Léon de Langy.
" Marie M. J. de Verchères, — P. Tho. Tarieu de Lanaudière.
" Jeanne Le Borgne de Belisle, — Bern. Damours.
" Marie F. Le Borgne de Belisle, R. H. M. Ste. Elizabeth.
" Marie Passard, — P. Rochemont.
" Judith Passard de la Bretonnière. Elizabeth Belleperche.
" Gen. Beaudouin, R. U., M. St. Augustin.
" Elizabeth Beaudouin, R. H., M. Marie de Jésus.
" M. Mercier. Cath. Douville. M. Anne Bertigny.
" M. Térèse Voyer, — Pierre Voyer.
" M. Hubert, — J. B. Brassard.
" Cath. La Bruyère. Gen. Duplessis-Faber. Gen. Couillard.
" Cath. Nosse-Mézéray, — J. B. Faucher.
" Marie F. Renaud Davanne des Meloises, — Eustache Chartier de Lotbinière.
" Marie M. Cath. Renaud. D. des Meloises, R. Urs., M. St. Fr. de Borgia.
" Marie Térèse Renaud D. des Meloises, R. H., M. St. Gabriel.
" Marie Louise Renaud des Meloises.
" Gabrielle Louise Braquil, (Brakey) baptisée au monastère, ainsi que sa sœur.
" Marie Louise Braquil (Brakey), — P. Roy.
" Margte. de Repentigny. Agathe de Repentigny.
" Cath. du Lino. Jacqueline Poisson. M. J. Duchesnay.
" Marie Mad. d'Auteuil, — Frs. de Celles.

Mlles. Françoise Roussel, — Capt. Et. de Villedonné.
" Louise Roussel, R. H., M. St. Gabriel.
" M. Anne Roussel, — Louis Beaudoin, = Henri Dusauty.
" Hélène Françoise Céloron de Blainville, et Marie A. C. de Blainville.
" Marie Cath. Daillebout de Coulonge, A. Félicité C. D. de Coulonge.
" Marie Louise Céloron de Blainville. Elizabeth Gauthier.

La liste ci-dessus est inévitablement incomplète, à cause des incendies de 1650 et 1686.—Le Dictionnaire Généalogique publié récemment par M. l'Abbé C. Tanguay, a été l'heureux et presque unique guide pour tracer les alliances.

Sans tenir compte des surnoms nombreux mentionnés par M. l'Abbé Tanguay, nous avons en général donné les noms tels qu'ils se trouvent dans les Registres des Religieuses Ursulines.

La grande partie de la population actuelle tire son origine de ceux qui vécurent aux temps héroïques du Canada.

L'émigration, de France en Canada, vers 1713 et dans les années suivantes, fut importante, mais non pas nombreuse.

Ursulines de Québec, Mars 1874.

TABLE DES MATIÈRES.

Approbations 5
Introduction 15
Déclaration 36

I. Naissance de Marie Guyard, 1599. — Ses parents, son enfance. — Elle se donne à Dieu dès l'âge de sept ans. — Son esprit de prière. — Elle rejette les lectures futiles. — Prémices de zèle et de vocation religieuse. — Son mariage, 1617. — Peines qui en sont la suite. — Soin qu'elle prend de sa maison. — Elle puise sa force dans la parole de Dieu et la communion. — Naissance de son fils, 1619. — Mort de son mari, 10 octobre 1619 37

II. Dispositions de madame Martin devenue veuve. — Tentation. — Extase, 1620. — Fidélité à la grâce. — Vie solitaire et pénitente. — Œuvres de charité. — Humiliations. — Tentations d'orgueil. — Elle demande à afficher sa confession générale à la porte de l'église. — Vie agitée et néanmoins recueillie. — Double travail de la grâce dans la servante de Dieu. — Desseins de Dieu à son égard . . . 52

III. Genre d'oraison de madame Martin. — Son attention continuelle à la présence de Dieu. — Pressentiments d'un état plus parfait. — Efforts pour s'y préparer. — Pénitences rigoureuses. — Elle écrit de nouveau ses péchés. — Elle connaît qu'elle doit être épouse de Dieu. — Bonheur et angoisses. — Nouvelles austérités. — Union de deux cœurs. — Préliminaires du mariage divin et analogies. — Admirable vision de la sainte Trinité 72

IV. Le mariage céleste s'accomplit. — Seconde vision de la Sainte-Trinité. — Opération divine dans l'âme de la servante de Dieu. — Réalité du mariage divin. — Nouvelles analogies : abandon de tout et de soi-même causé par l'amour ; communauté de biens ; possession mutuelle. — Familiarité, délire et transports d'amour. — Union plus parfaite et plus continuelle. — Martyre et extase d'amour. — L'entrée au couvent des Ursulines de Tours est décidée, 1631. — Perte de son fils. — On le retrouve à Blois. 88

V. Entrée au monastère et adieux à son fils, 1632. — Son esprit d'obéissance. — Tourments que lui cause son enfant. — Il est mis au collége de Rennes. — Conduite de Marie de l'Incarnation au noviciat. — Troisième vision de la sainte Trinité. — Science infuse de l'Ecriture Sainte et de la langue latine. — Nombreuses et fortes tentations. — Son fils menacé d'être renvoyé du collége de Rennes est admis à celui d'Orléans. — Elle fait profession le 25 janvier 1633. — Consolations passagères et retour des épreuves. — Elle donne par écrit un abrégé de sa vie au Père de la Haye. — Retour à une paix entière. — Elle est nommée sous-maîtresse des novices. — Belles maximes qu'elle leur inculquait et catéchisme à leur intention 108

VI. Vision du Canada. — Ardeurs pour la conversion des infidèles. — Acceptation de toutes les souffrances pour l'obtenir. — Révélation de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, 1635. — Dieu fait connaître à Marie de l'Incarnation que c'est le Canada qu'il lui a fait voir. — Extase d'amour. — Paix dans les contrariétés 142

VII. Mademoiselle de Chauvigny. — Elle épouse M. de la Peltrie malgré ses répugnances pour le mariage. — Elle perd son mari, 1625. — Notre-Seigneur veut qu'elle aille au Canada. — Surnaturalisme de Claude Martin. — Madame de la Peltrie malade, puis guérie en faisant vœu d'aller au Canada. — Persécutions de ses proches. — Elle est mise en rapport avec la Mère de l'Incarnation. — Elle va à Tours. — Prières de Quarante heures. — Sœur Marie de Saint-Bernard. — Vision qu'elle a en songe. — Contre-temps. — Charlotte Barré. — Orage contre la Mère de l'Incarnation. — L'archevêque de Tours. — Départ pour Paris. — Départ de Paris pour Dieppe. — Séjour dans cette ville et adjonction d'une nouvelle religieuse missionnaire, 1639 159

VIII. Embarquement pour le Canada, 1639. — Tempête. — Ecueil de glace. — Le vaisseau échappe au naufrage à la suite d'un vœu. —

Arrivée au terme du voyage. — Réception solennelle à Québec. — Réflexion sur l'importance de l'élément religieux à l'égard de la colonie. 188

IX. Visite aux sauvages convertis, 1639. — Etude des langues. — Pauvreté, petite vérole. — Charité en exercice. — Ses succès, 1641. — Enfants qui s'échappent, 1643. — La jeune captive huronne. — Ferveur des petites sauvages. — Anne-Marie, Agnès et Louise, 1640. — Mort d'Agnès, 1643. — Piété des femmes sauvages. — Autres traits des enfants sauvages. — La Mère de l'Incarnation apprend le huron, 1649. — Nouvelles œuvres de zèle. — Effort pour fixer les sauvages, 1644. — Multiplication du pain. — Piété et zèle apostolique de plusieurs sauvages convertis. — Précocité d'intelligence des enfants sauvages. — En France, on ne rend pas justice aux Ursulines. — Deux écrivains modernes qui ont suivi cette voie. 205

X. Construction du monastère, 1641. — Union des deux Congrégations d'Ursulines, 1641. — Historique de ces deux Congrégations. — Heureux résultats de l'union. — Epreuves terribles. — Départ de Madame de la Peltrie, 1642, ses suites. — Tribulations intérieures de la Mère de l'Incarnation. — Confession de toute sa vie . . . 250

XI. Cause des épreuves de la Mère Marie de l'Incarnation. — Accord qu'elle fait avec Dieu. — Claude Martin veut se faire religieux, 1639. — Il est refusé par les Jésuites. — Ses qualités. — Il cherche une position dans le monde. — Sa vocation se décide. — Il entre au noviciat des Bénédictins à Vendôme 1641. — Sa mère le félicite, 1641. — Crise au moment de sa profession. — Il prononce ses vœux le 3 février 1642. 265

XII. Seconde cause des épreuves de Marie de l'Incarnation, sa nièce. — Mondanité de cette jeune fille. — Son père meurt. — Elle est enlevée par un jeune gentilhomme, 1641. — Celui-ci est poursuivi, condamné, puis gracié. — La jeune fille devient entièrement orpheline. — Un magistrat la protége. — Elle se retire aux Ursulines de Tours. — Intervention de l'archevêque. — Elle entre au noviciat par dépit et esprit de vengeance. — Elle se convertit. — Elle fait profession en 1643 ou 1644. — Retour de madame de la Peltrie. 280

XIII. Avantages que la Mère de l'Incarnation retire des épreuves. — Son humilité. — Sa défiance d'elle-même. — On lui donne des emplois humiliants et pénibles. — Elle est soutenue par la dévotion au

Sacré-Cœur de Jésus. — Ses lumières nouvelles sur cette dévotion. — Elle voit la double beauté de Jésus-Christ. — Sa dévotion aux saints Anges, à saint Joseph, à saint François de Paule. — Comment la grâce agissait en tout cela sur elle. — Sa charité à l'égard des sauvages 297

XIV. Visions anticipées de l'incendie du monastère. — Incendie, 1650. — Présence d'esprit de la Mère de l'Incarnation. — Sa charité et son humilité en cette circonstance. — Les Ursulines à l'Hôtel-Dieu. — Inconvénients et avantages de l'incendie du monastère. — Harangue des Hurons. 318

XV. Les Ursulines quittent l'Hôtel-Dieu, 1650. — Sœur Saint-Joseph, sa vertu héroïque, sa sainte mort, 1652. — On commence la reconstruction du monastère, 1651. — Activité de la Mère de l'Incarnation. — Caractère miraculeux de l'œuvre qu'elle exécute. — On s'installe dans le monastère reconstruit 29 mai, 1652. — Les Ursulines ont repris leur œuvre avant la reconstruction. — Inquiétudes causées par les courses et la férocité des Iroquois. — Traité de paix avec ces barbares, 1654. — Nouveau travail intérieur de la grâce dans la servante de Dieu. — Traits nouveaux de son humilité. — Son état de victime. 343

XVI. Arrivée d'un évêque à Québec, 1659. — Eloge qu'en fait la Mère de l'Incarnation. — Vertus du clergé de Québec. — Piété des sauvages convertis. — Perfidie des Iroquois. — Terreur qu'ils inspirent de nouveau, 1660. — Les Ursulines quittent leur couvent. — Courage de la Mère de l'Incarnation. — Etat de défense. — Héroïsme de Daulac, qui sauve la colonie 369

XVII. Trafic des boissons enivrantes. — Prédictions sinistres. — Horrible tremblement de terre, 1663. — Tranquillité de la vénérable Mère. — Conversions et renouvellement du Canada. — Prospérité. — M. de Tracy gouverneur, 1665. — Expéditions contre les Iroquois. — Leur soumission. — Ils se révoltent de nouveau vingt ans après; mais alors leur puissance est anéantie sans retour. . 378

XVIII. Comment la Mère Marie de l'Incarnation va passer ses dernières années. — Elle tombe malade, 1664. — Elle est réélue supérieure. — Ses travaux dans les langues sauvages. — Son état de spiritualité de 1667 à 1672. — Elle reçoit les derniers sacrements, 1672. — Son état s'améliore, joie, *Te Deum*. — Dernière maladie. — Elle meurt le 30 avril 1672 396

XIX. Témoignages en faveur de la sainteté de Marie de l'Incarnation. — Traditions de son monastère. — Opinion de personnages recommandables : Mgr de Laval, M. l'abbé Ferland, M. l'abbé Langevin, Camus, docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Tours, Catinat, également docteur de Sorbonne et abbé de Saint-Julien, l'abbé Ladvocat, Feller, Perennès, Moréri, M. Emery, le Père Ramière, Jésuite 412

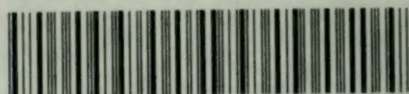
XX. Grâces obtenues à la suite de prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation. — Guérisons obtenues en Amérique. — Mêmes faveurs obtenues en différentes contrées de l'Europe. — Faveurs d'un autre genre 425

Supplément aux témoignages du chapitre XIX. 505

Deux pièces justificatives 510



Tournai, typ. Casterman.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
B.M3345R C001
VIE DE LA REVERENDE MERE MARIE DE L'INCA

3 0112 025408003